LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SUISSE

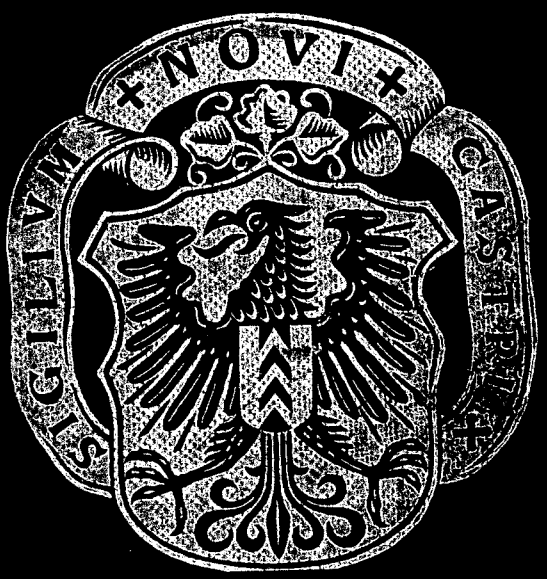

CANTON DE NEUCHÂTEL

I

VILLE

Montmollin

Au R. Bernard de Montmollin
en témoignage de gratitude
les parents d'Anne-Gabrielle Hartmann.
Lausanne, Pâques 1956 † 1.6.57.

CE VOLUME EST LE TRENTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION

LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SUISSE

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE

AVEC L'AIDE DE LA CONFÉDÉRATION, DES CANTONS,

DES COMMUNES ET DE PERSONNES PRIVÉES

ÉDITIONS BIRKHÄUSER BÂLE

1955

LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

TOME I

LA VILLE DE NEUCHÂTEL

PAR

JEAN COURVOISIER

ILLUSTRÉ DE 409 FIGURES

ÉDITIONS BIRKHÄUSER BÂLE

1955

TOUS DROITS RÉSERVÉS – ALLE RECHTE VORBEHALTEN

COPYRIGHT 1955 BY

ÉDITIONS BIRKHÄUSER, BÂLE, SWITZERLAND

IMPRIMÉ PAR BIRKHÄUSER AG., BÂLE

PRINTED IN SWITZERLAND

TABLE DES MATIÈRES

Préface de la Société VII
Préface de l'auteur VII
Table des abréviations X
Note concernant l'illustration XI
Exposé des principes de la Société XII

LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Situation, site et limites 3
Nom, armes, sceaux et monnaies 4
Histoire. Organisation ecclésiastique 6
Sources et bibliographie 10
Plan de Neuchâtel en 1776 12
Les étapes de l'extension de la ville 13
Liste de vues générales et des plans anciens 16
Les enceintes, leurs portes et leurs tours 22
Les promenades, les anciens ponts, les anciens ports 48
Les fontaines. Les monuments 55

LES ÉDIFICES RELIGIEUX

La collégiale 77
Le Temple du Bas 122
La chapelle de la Maladière 128
Les édifices religieux disparus 129

LES ÉDIFICES PUBLICS

Le château 133
L'hôtel de ville 165
L'hôtel communal 187
Le bâtiment des Services industriels 190
Le collège latin 194
La maison des Halles 200
Les hôpitaux 207
Les moulins 212
Le bâtiment des prisons 214
Le théâtre 216
La maison du tirage 217
La maison du Trésor 218

LES ÉDIFICES PRIVÉS

Plan donnant le nom des rues 224

« La rive droite du Seyon »

Le bourg. La rue de la Collégiale 225
La rue du Château 234
Les escaliers du Château 241
La rue du Pommier 244
La Croix-du-Marché 264
La rue des Moulins 269
La rue du Trésor 277
La place des Halles 283
La rue de Flandres 292
La rue du Coq-d'Inde 294
L'Evole 312

« La rive gauche du Seyon »

La rue des Chavannes 315
La rue du Neubourg 316
La Grand-Rue 319
La rue de l'Hôpital 321
Les rues du Temple-Neuf, de la Treille, des Epancheurs, de Saint-Maurice, du Bassin et de l'Hôtel-de-Ville 331
Le quartier de la place d'Armes. La place Purry 337
Le faubourg de l'Hôpital 339
La Maladière. Le faubourg du Lac 396
Les Terreaux. Les Sablons. Pierrabot 398
L'avenue de la Gare 402

CONCLUSION 415

ANNEXES

Marques de tâcherons 428
Index des principaux noms de personnes et de lieux 429

La vignette de la couverture a pour modèle le premier sceau de la bourgeoisie de Neuchâtel (1534). Elle a été exécutée par André Huguenin, dessinateur à Neuchâtel.

PRÉFACE
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE

Pour la seconde fois, et après une interruption de onze ans, il nous est permis de remettre à nos membres un volume de langue française, le tome premier des

MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

C'est une satisfaction très grande de voir enfin le patrimoine monumental de la Suisse romande mis en valeur au même degré que celui de nos cantons alémaniques. L'intérêt de notre société ne lui avait certes jamais fait défaut, mais les difficultés se montraient particulièrement grandes.

Nous sommes d'autant plus heureux de présenter à nos lecteurs le travail de M. Jean Courvoisier, consacré aux monuments de la ville de Neuchâtel. Nous la savions riche en bâtiments du plus haut intérêt; nous en possédons désormais la clef et les visitons à nouveau à la lumière d'une infinité de renseignements inédits, précis, exposés avec netteté par un érudit de marque. Nous lui en savons gré et l'en remercions au nom de tous nos sociétaires.

Zurich, en juin 1955.

Le président:

F. Gysin

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Appartenant à une collection où l'unité de plan et de la présentation n'empêche pas les particularités régionales de se manifester, cet ouvrage cherche à faire le point de nos connaissances pour un secteur limité du patrimoine helvétique. S'il suscite des critiques constructives, s'il aiguise la curiosité des lecteurs et les pousse à dépasser les résultats acquis d'un inventaire obligatoirement incomplet, son but sera rempli. Dans un canton territorialement exigu, mais aussi divers que celui de Neuchâtel, il a paru bon de séparer le chef-lieu aux monuments représentatifs de toutes les époques, des autres communes dont les richesses d'intérêt varié pourront être présentées dans un second volume.

Bien que comportant un nombre de titres appréciable, la bibliographie des édifices neuchâtelois se révèle plus pauvre qu'il ne paraît à première vue, car elle se restreint à un très petit nombre d'édifices. Trop souvent, on a répété les dires des devanciers

qui ne s'intéressaient pas aux bâtiments eux-mêmes. Faute de recherches nouvelles, la personnalité des artisans et des artistes est restée le plus souvent inconnue ou dans l'ombre. Pour l'établissement de ce volume, outre l'étude sur place des monuments décrits, on a donc procédé à de très larges recherches documentaires et à des dépouillements de séries d'archives non encore exploitées dans ce but précis. Le lecteur voudra bien excuser l'abondance des notes au bas des pages: il ne nous a pas été toujours possible de déblayer le terrain par des articles de détail comme ceux que le *Musée neuchâtelois* a bien voulu accueillir dans ses fascicules. Concis, bourré de faits ou de noms, le texte n'est pas aussi aimable que certains pourraient l'attendre: d'étroits rapports avec l'illustration, des références choisies, la précision et l'utilité documentaire du contenu nous ont paru infiniment préférables.

L'illustration, aussi, a été l'objet de soins définis. Il fallait photographier le plus possible de monuments typiques et de dessins originaux s'y rapportant, ou exécuter de nombreux relevés, pour en tirer une série documentaire suffisamment complète, sans toutefois prétendre faire un travail exhaustif, hors de prix. Là encore le choix impliquait des regrets et, sans doute, des lacunes. Dans la mesure du possible, nous n'avons pas repris sous la même forme ou sous le même angle les sujets publiés, parfois très en détail dans le volume de *La maison bourgeoise en Suisse*. Pour quelques figures pareilles, on en trouvera beaucoup de nouvelles et des renvois indispensables. Les plus gênantes atteintes de la vie moderne ont disparu au moment de la confection des clichés, mais cela n'a point remédié à tous les enlaidissements, bien entendu.

Par souci de clarté, nous avons nettement marqué les divisions principales. *La ville de Neuchâtel* contient l'introduction, de brèves notes sur la bibliographie et l'iconographie, puis l'étude des enceintes presque effacées mais perceptibles encore dans le plan de la vieille ville, enfin une description des fontaines par chance bien conservées. Après *les édifices religieux* et *les édifices publics*, on trouvera sous *édifices privés* les autres bâtiments décrits de préférence par rangées ou par îlots. Cette manière de grouper les maisons convient mieux à la physionomie de la ville et à ses ensembles architecturaux. Le bel ensemble du Coq-d'Inde, par exemple, aurait été écartelé entre cinq rues d'un quartier où la numérotation est difficile à établir; le processus de sa formation, pourtant clair, en serait devenu inintelligible sans de nombreux renvois. Nous avons renoncé au titre bien commode, en fait imprécis, de maison bourgeoise, parce qu'il aurait couvert à tort des bâtiments artisanaux, locatifs ou même ruraux, des pavillons de jardin transformés et même quelques édifices publics brièvement décrits dans leur cadre naturel plutôt que dans le troisième chapitre.

Au lecteur désireux de suivre un fil directeur dans ce volume où la matière est disposée de façon analytique, nous conseillons de lire d'emblée la conclusion qui regroupe, succintement et par époques, les richesses artistiques de la ville disséquées pour les besoins de la description. Cette vue d'ensemble doit compléter, sous un autre angle, les chapitres initiaux consacrés à l'histoire et au développement de Neuchâtel. Par l'index des noms, les travaux apparemment fragmentaires des artisans et des artistes retrouvent une unité qui facilitera des rapprochements. Cet index permet également d'apprécier l'importance documentaire du travail de certains dessinateurs ou graveurs.

Après ces quelques explications, il est temps de rendre hommage à la mémoire de Messieurs Paul Ganz et Hans Schneider dont les avis, très écoutés, ont contribué

à la mise en œuvre de l'inventaire et à la réalisation de cet ouvrage. Toute notre gratitude va au président du comité de rédaction des Monuments d'art et d'histoire, Monsieur Hans Reinhardt, pour ses excellents conseils, et à Monsieur Ernst Murbach, le dévoué rédacteur technique qui a collaboré à la naissance du volume. Sur le plan cantonal, nous n'oublions pas les efforts de Monsieur Antoine Borel, puis l'impulsion donnée et l'intérêt porté à l'ouvrage par Monsieur Camille Brandt, ancien chef du département de l'Instruction publique, ni l'appui rencontré auprès de son successeur, Monsieur Gaston Clottu et auprès du Conseil d'Etat dans son ensemble. C'est un hommage posthume que nous adressons à Monsieur Gustave Jéquier, le premier président de la commission neuchâteloise des Monuments d'art et d'histoire et à ses assesseurs, Messieurs André Bovet et Théodore Delachaux. Nos remerciements vont aussi à l'actuelle commission présidée par Monsieur Eddy Bauer assisté de Messieurs Paul Grandjean, Alfred Lombard, Louis Thévenaz, Alfred Schnegg et François Wavre. Envers Monsieur Alfred Schnegg, archiviste d'Etat et secrétaire de la commission, nous avons une dette de reconnaissance toute particulière. Premier collaborateur des Monuments d'art et d'histoire pour Neuchâtel, il a mis le travail en train, fait de larges dépouillements de textes, notamment dans les registres de notaires, les comptes de la Bourserie ou les procès verbaux du Conseil de ville, et facilité de toute manière notre besogne, jusqu'à la révision des épreuves avec Monsieur Maurice Jeanneret que nous remercions ici. A l'obligeance de Monsieur Paul Grandjean, conservateur des Monuments et des Sites, nous avons dû de pouvoir examiner les dossiers de classement et d'utiliser une importante collection de photographies. Parmi tous ceux à qui s'adressent nos remerciements, nous tenons à nommer Monsieur Sirio Vicari dont les dessins allient la finesse à la précision. Monsieur Fernand Perret a fait œuvre d'art en dépit des servitudes que nous lui avons imposées pour obtenir des photographies documentaires ignorant les effets faciles et la banalité. Les autorités communales de Neuchâtel et le chancelier de la ville ont toujours répondu avec bienveillance à nos demandes. L'obligeance de l'intendant des bâtiments de l'Etat, de ses collaborateurs et enfin du personnel des travaux publics de la ville nous a été précieuse. On comprendra aisément qu'il est impossible de témoigner nommément notre gratitude à tous les propriétaires d'immeubles, gérants ou locataires qui se sont prêtés de bonne grâce et avec intérêt à nos visites.

Puisse cet ouvrage inciter les jeunes et ceux qui sont déjà plus engagés dans les servitudes de la vie contemporaine à ne point mésestimer un passé artistique révolu, mais irremplaçable, et à témoigner par des actes leur respect envers ceux qui ont donné un visage avenant à leur cité.

J. Courvoisier

Neuchâtel, en juin 1955.

ABRÉVIATIONS

AC	Archives communales de...
Arch.	Archives privées...
AE	Archives de l'Etat, Neuchâtel.
AHS	*Archives héraldiques suisses*, à partir de 1887.
ATPN	Archives des travaux publics de la ville de Neuchâtel.
AVN	Archives de la ville de Neuchâtel.
BVN	Bibliothèque de la ville de Neuchâtel.
Bouherie	Comptes de la Bouherie (des *Bauhers* ou *Maisonneurs*). AVN.
Bourserie	Comptes de la Bourserie. AVN, ou édition par W. WAVRE (tirage à part des extraits parus dans MN, 1905-1909).
BOYVE	Jonas BOYVE, *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, 5 volumes, 1854-1858.
DAS	*Dictionnaire des artistes suisses*, 4 volumes, 1905-1917.
Description	[C.-G. DE TRIBOLET], *Description topographique de la juridiction de Neuchâtel*, 1827.
DHBS	*Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, 7 volumes et supplément, 1921-1934.
DUBOIS	F. DUBOIS DE MONTPERREUX, *Les antiquités de Neuchâtel*, 1852.
Conseil général	*Procès-verbaux du Conseil général de la ville de Neuchâtel*, imprimés dès 1903.
FAN	*Feuille d'Avis de Neuchâtel.*
Gestion	*Ville de Neuchâtel. Rapport de comptabilité et de gestion... par le Conseil municipal*, 1857-1887. *Rapport du Conseil communal... sur la gestion et les comptes*, dès 1888.
Grand Conseil	*Procès-verbaux du Grand Conseil du canton de Neuchâtel*, à partir de 1848.
I/2, II/2	Volume I, page ou folio 2, etc.
IAS	*Indicateur d'antiquités suisses*, 1869-1938. Voir: RSA.
MAH	*Monuments d'art et d'histoire.*
Mairie	S. DE CHAMBRIER, *La mairie de Neuchâtel*, 1840.
Marchés, B 11	Registres des «Marchés faits», coté B 11, etc., AVN.
MATILE, *Mon.*	G.-A. MATILE, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, 3 volumes, 1844-1848.
MATILE, *Musée*	G.-A. MATILE, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, 3 volumes, 1841-1845.
MBN	*La maison bourgeoise en Suisse. Canton de Neuchâtel*, 1932. Texte de E. BAUER.
Mbx.	*Le véritable messager boiteux de Neuchâtel*, à partir de 1805.
MCE	Manuel du Conseil d'Etat. AE.
MCV	Manuel du Conseil de Ville. AVN.
MH	Monuments historiques (dossiers et clichés déposés chez le conservateur des Monuments et des sites).
minut.	Minutaire de notaire, aux AE.
MJN	Manuel de la cour de Justice de Neuchâtel. AE.

MN	*Musée neuchâtelois*. Organe de la Société d'histoire et d'archéologie, à partir de 1864.
MHN	Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.
NEN	*Nouvelles étrennes neuchâteloises*, 6 volumes, 1914-1933.
not.	Notaire. Registres ou minutaires déposés aux AE.
Pv.	Procès-verbaux.
PURY NEN	J. DE PURY. *Petite flânerie héraldique dans les rues de Neuchâtel*, paru dans NEN.
QLT	E. QUARTIER-LA-TENTE, *Le canton de Neuchâtel*, première série, le district de Neuchâtel, 1897-1898 (vol. I et II).
QM	Plumitifs des Quatre Ministraux, AVN.
Quit.	AE, Quit. = Quittances reçues par l'Etat. AE. AVN, Quit. = Quittances reçues par la Ville. AVN.
RAs.	Registres de la Chambre d'assurance. AE. Années 1810, 1831, 1861 et numéro de la police d'assurance.
Recettes	Recettes diverses, volume nº .... AE.
Rec.	Reconnaissances de biens ou extentes (= terriers) de Neuchâtel. Années: 1353; 1375; 1463 (par les commissaires Lemoyne et De Thielle); 1538-1543 (par le commissaire Lando); 1666 (par les commissaires Marquis et Martenet). AE.
RSA	*Revue suisse d'art et d'archéologie*, à partir de 1939.

NOTE CONCERNANT L'ILLUSTRATION

A l'exception des figures 312 et 406 tirées de *La maison bourgeoise en Suisse, XXIVe volume, Canton de Neuchâtel*, tous les plans reproduits dans ce volume ont été levés et dessinés pour les Monuments d'art et d'histoire de Neuchâtel par M. Sirio Vicari, de 1950 à 1954. Les originaux sont déposés aux Archives de l'Etat. Les figures 387 et 393 sont calquées sur deux originaux, propriété de M. Gustave de Coulon et des travaux publics de la ville.

La majeure partie des photographies utilisées dans cet ouvrage a été exécutée pour les Monuments d'art et d'histoire de Neuchâtel et les Archives de l'Etat par M. Fernand Perret, photographe à la Chaux-de-Fonds, entre 1952 et 1954.

La figure 1 a été reproduite directement d'après l'original. Les autres illustrations sont exécutées d'après les épreuves des photographes suivants:

Bibliothèque nationale suisse, Berne, fig. 198. – Max-F. Chiffelle, Lausanne, fig. 409. – Conservateur des monuments et des sites, Neuchâtel, fig. 12, 29, 132, 141, 142, 147 à 152, 156, 159, 162, 163, 167, 181, 215, 237, 271, 309, 313, 314, 340, 363, 403, 404. – Léon Grandjean, Neuchâtel, fig. 155, 270. – Monuments d'art et d'histoire du canton de Berne, fig. 352. – Musée national suisse, Zurich, fig. 169 (carreau de gauche). – Swissair, Zurich, fig. 11.

XII

EXPOSÉ DES PRINCIPES SERVANT DE BASE À LA PUBLICATION DES «MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SUISSE»

«*Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*» sont consacrés à l'étude des monuments et des objets d'art de notre pays, des débuts du moyen âge au milieu du XIXe siècle. Les volumes de cette collection fournissent ainsi une base solide à la connaissance, à la protection et à l'entretien des monuments historiques; ils donnent une vue d'ensemble de nos richesses artistiques et cherchent à éveiller partout dans le pays des sentiments d'attachement et de respect à l'égard de ces témoins précieux de notre passé. Par «monuments d'art et d'histoire» on entend des œuvres s'imposant par leur beauté, leurs qualités artisanales et leur intérêt historique ou culturel. Ce sont, avant tout, les édifices religieux ou civils avec leur décor et, d'autre part, des objets d'origine suisse provenant de ces édifices, de corporations diverses et de collections publiques ou privées. Les monuments préhistoriques et romains ne sont mentionnés que dans l'introduction; il n'est point fait de place aux objets relevant du folklore. En inventoriant les types des demeures campagnardes ou bourgeoises caractéristiques, il y a lieu de s'arrêter plus longuement à quelques exemples représentatifs. Pour les monuments disparus on se réfère, en principe, à des publications antérieures.

Les «*Prescriptions pour la publication des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*», fruits d'une longue expérience, servent de règlement de travail. Elles établissent que, dans la collection, les volumes d'un canton forment une unité où les communes sont décrites dans un ordre politique, géographique ou alphabétique. Une introduction historique, dans le premier volume, donne un aperçu rapide de tout le canton et traite du développement religieux et culturel en donnant quelques précisions sur les sceaux, les armoiries et les monnaies. L'étude de chaque commune est précédée d'une introduction analogue à celle des cantons, puis vient la description de l'ensemble et du détail des édifices religieux, publics et privés, ainsi que l'inventaire des œuvres d'art qu'ils abritent. Un bref résumé définit les caractères de l'artisanat local. Les objets conservés dans des musées sont décrits plus brièvement que ceux des collections privées, dont la conservation est moins bien assurée. Tous doivent être étudiés avec le monument auquel ils appartenaient à l'origine. La description, d'une longueur proportionnée à l'importance artistique des objets, fournit des indications sur les dimensions, la technique employée et l'intérêt historique. Les œuvres marquantes sont reproduites par des photographies, et par des relevés s'il s'agit d'édifices. Pour chaque monument, une étude approfondie de l'état de conservation, des inscriptions, des documents et de la bibliographie doit permettre de préciser les origines, l'histoire et les transformations. On s'efforce ensuite, dans la mesure du possible, d'identifier les artistes, de préciser les dates et de situer le tout dans l'histoire de l'art en Suisse. La conclusion donne une vue synthétique de la matière étudiée, met en valeur les œuvres d'art et leurs auteurs, en les replaçant dans un cadre régional et général. Des répertoires et des tables complètent les volumes et en facilitent l'emploi.

Des comités cantonaux, en liaison constante avec la commission de rédaction de la Société d'histoire de l'art en Suisse, chargent les auteurs de fournir les textes et de choisir l'illustration. La commission de rédaction de la Société examine chaque manuscrit et fait préparer l'impression des volumes par le rédacteur technique, suivant des principes uniformes. Le comité de la Société publie ces volumes avec l'aide de la Confédération et les met dans le commerce par l'intermédiaire de l'éditeur. Les membres de la Société, eux, les reçoivent en prime annuelle. Chaque volume paraît dans la langue de la région étudiée, c'est-à-dire sous l'un de ces trois titres: «*Die Kunstdenkmäler der Schweiz*», «*Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*» ou «*Monumenti storici ed artistici della Svizzera*».

Société d'histoire de l'art en Suisse

LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Fig. 1. Neuchâtel. Vue du midi. Gravure de Merian, 1642.

A L'église collégiale. *B* Le château. *C* Le donjon (la tour d'angle, la vieille tour et, se profilant sur elle, la tour des Prisons). *D* La tour de Diesse. *E* Le toit de l'hôtel de ville. *F* La tour des Chavannes. *G* La maison des Halles. *H* La tourelle de la maison du Trésor. *I* La tour au Chien. *K* La tour de l'Hôpital. *L* La tour Salanchon. *M* La maison des pestiférés. *N* Le port (à droite de la digue partant du pont du Port).

SITUATION, SITE ET LIMITES

Neuchâtel se trouve au point de rencontre de la grande voie de circulation du pied du Jura, de la transversale naturelle vers la France qu'est le Val-de-Travers, et des routes venant des vallées supérieures du canton. Autrefois, une partie du trafic s'écoulait par la Vy d'Etra, route d'origine romaine, reliant Yverdon à la région de Bienne, mais l'essentiel devait suivre la précieuse voie d'eau formée par les lacs de Neuchâtel, Bienne, Morat, et par les rivières qui les relient.

Si *Novum Castellum* s'est établi au point précis où se trouve le cœur de la ville moderne c'est que, aux conditions géographiques, s'ajoutaient les avantages d'un site aisément fortifiable. A l'endroit où le passage entre les contreforts de la montagne et le lac est particulièrement resserré, s'allonge un crêt, recouvert d'une moraine glaciaire, ayant au nord un versant très abrupt jadis affouillé par un torrent, le Seyon qui, après avoir fait un coude brusque, couvrait encore sa face orientale assez escarpée. Comme le lac avait taillé une falaise au midi, il suffisait de couper la croupe de la colline par une muraille, à l'ouest, pour obtenir à peu de frais une forteresse bien placée. On estime généralement que la Vy d'Etra, évitant à l'origine ce crêt, passait au travers du vignoble des Parcs, face à la colline. Quoi qu'il en soit, dès la création de la forteresse destinée, sans doute, à surveiller tout particulièrement le trafic par eau, la route venue des hauteurs de la Coudre et d'Hauterive par l'actuelle chaussée de la Boine franchissait le Seyon sur un pont proche de la Croix-du-Marché, gravissait en diagonale la colline jusqu'à la tour des Prisons pour rejoindre la Vy d'Etra au Vauseyon. Plus tard, cette route eut un embranchement en direction du Val-de-Travers et fut doublée par un chemin menant du quartier de Trois-Portes (*trans portam*) à Serrières. De même, le Val-de-Ruz devint accessible par un chemin prolongeant celui de la Boine et traversant le domaine de Pierrabot. Encore est-il malaisé de connaître le tracé exact de ces voies d'âges divers, depuis les importantes corrections de la fin du XVIIIe siècle. A l'abri des murs et le long de la rue du Château se développa un quartier d'habitation, le *chastel* qui déborda la tour de Diesse pour former le *bourg* puis, au delà du Seyon, le *neubourg*. En accroissant avec régularité son delta qui apparaît encore bien sur les plans et les vues à vol d'oiseau (fig. 10 et 11), le torrent fournissait un terrain de construction qui a suffi à l'extension de la ville jusqu'au XVIIIe siècle.

La basse ville est située à l'altitude moyenne de 433 à 438 m (448 à l'ancienne porte des Chavannes). Le château et la collégiale se trouvent à 472 m.

Les limites. L'ancienne juridiction ou mairie de Neuchâtel occupait le territoire de la commune actuelle, avant l'annexion de la Coudre. A l'intérieur de la mairie, des bornes limitant le *burgerziehl*, comme à Berne[1], marquaient les limites du rayon de police municipal. Hautes de 1 m environ, celles qui sont conservées portent sur la face tournée vers la ville la lettre B ou une main sculptée, dont les deux derniers doigts sont rabattus sur la paume. Selon le plan de Mayor-Déglon (1861), elles se trouvaient:

1. à la Promenade carrée de l'Evole, 2. à la bifurcation des rues de la Main et de Trois-Portes, 3. au Petit-Pontarlier [derrière le musée ethnographique], 4. aux Parcs

1 Sur les *Stadtziele* et le *Burgernziel*, voir MAH *Berne*, I/6-7, fig. 4-6.

[N° 26?], 5. au carrefour Sablons-Pertuis-du-Sault, 6. [près des escaliers de la Colombière], 7. à Vieux-Châtel [au midi du N° 11], 8. au Crêt [au nord de la butte qui a fait place au gymnase].

De ces bornes il ne subsiste que les N°s 2 et 8 avec la main, les N°s 1, 3 et 7 avec B. Le N° 4 a disparu. Les N°s 5 et 6 n'ont pas été repérés par Godet qui a par contre vu une borne (dessinée sur d'anciens plans), à l'emplacement de la fontaine de la Boine[1].

Bibliographie. [C.-G. DE TRIBOLET] *Description topographique de la juridiction de Neuchâtel* (1827). A. ROULET, *Statistique de la ville et banlieue de Neuchâtel en 1353* (1863). *Dictionnaire géographique de la Suisse* (1905) III/495-507.

NOM, ARMES ET SCEAUX

LE NOM

Sous sa forme ancienne, particulièrement, le nom a un sens tout à fait clair: Novum Castellum (1011), Novum Castrum (vers 1143), Neufchastel (1296), Neufchatel et Neuchâtel, dès la fin du XVIIe siècle. La seconde forme l'emporte à la fin du XVIIIe siècle.

LES ARMES

Ce sont celles de l'ancienne bourgeoisie, qui se blasonnent: d'or à l'aigle de sable armée, becquée et lampassée de gueules, portant en cœur un écu d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent. Ces armes sont sculptées sur les fontaines du Neubourg, du Lion et des Moulins (fig. 53, 54 et 55), sur le coffre du Conseil des Quarante (fig. 5) ou fondues sur des pièces d'artillerie de 1488 et 1566. De 1848 à 1888, Commune et Municipalité eurent des armes inspirées de celles de l'Etat ou des couleurs de la bourgeoisie.

LES SCEAUX

I. – Le chapitre de la collégiale eut pour premier sceau: «SIGILLUM CAPITULI NOVICASTRI», portant un agneau traçant; diam. 4 cm 1 (AVN, charte de 1214; AE, X 3, N° 3, 1234). – Le second sceau attesté dès 1266 (AE, E 9, N° 26) disparaît à la Réformation: «S · CAPITULI · ECCLE · NOVI · CASTRI ·», portant la Vierge à l'enfant entre deux tours et à ses pieds un homme agenouillé entre S et W (saint Guillaume?), diam. 5 cm 8. – Un contre-sceau est souvent appliqué au dos du précédent: «CONTRA · S · CAPITULI · NOVICAST ·», diam. 3 cm.

Les sceaux qui suivent, ont tous pour motif central une aigle portant en cœur un écu au pal chargé de trois chevrons.

II. – Le maire, officier du comte, faisait apposer au bas des sentences: 1. «S · VILLICATURE ·· NOVICASTRI:», attesté en 1359, diam. 3 cm 5 (AE, P 8, N° 1). – 2. «S · VILLICATURE ·· NOVICASTRI», attesté en 1422 (AE, R 8, N° 3), diam. 3 cm 2. – 3. «S · villicature novicastri» attesté en 1429 (AE, W 2, N° 7) et 1537 (AE, W 2, N° 13), diam. 4 cm, matrice aux AVN (fig. 2). – 4. «S · VILLICATURE · NOVICASTRI», fin du XVIe siècle, diam. 3 cm 5, matrice aux AVN. – 5. Après une lacune (?): «SCEAU DE

1 *Mairie*, p. 1. A. GODET, MN, 1893, p. 56-59, 87-88 et fig., p. 53. QLT I,/251.

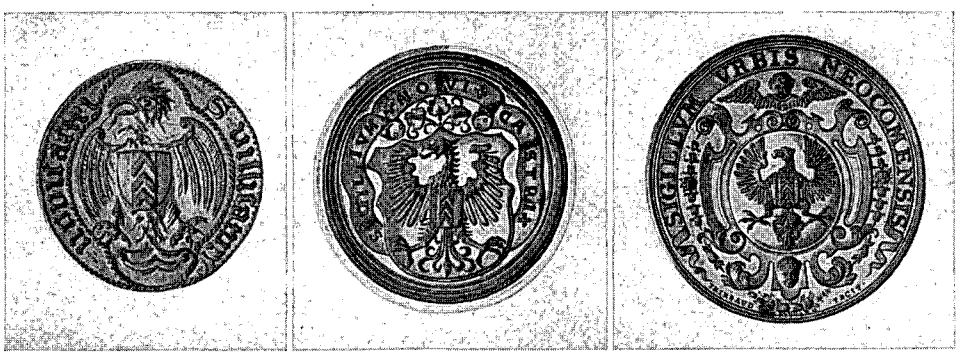

Fig. 2, 3 et 4. Matrices des sceaux: de la mairie, vers 1429; de la ville, 1534; de la ville, 1723. Images redressées. (Archives de la ville.) Pages 4 et 5.

LA MAIRIE ET JUSTICE DE NEUCHÂTEL», vers 1820 (?), diam. 4 cm, matrice aux AVN, signée JJ.

III. – Le sceau des contrats, dépendant de la mairie, émanait aussi de l'autorité comtale: 1. «S · VILL[ICATUR]E NOVICASTRI AD CONTRACTUS», attesté de 1342 (AE, B 6, N° 5) au XVIe siècle, diam. 3 cm 5, matrice aux AE. – 2. «S · DES CONTRACTZ · D · L · VIL · D · NEUFCHASTEL · 93», utilisé de 1593, année de sa facture, à 1817 environ. Diam. 3 cm 7, matrice aux AE.

IV. – Longtemps, la ville n'a pas disposé de sceau propre. En 1290, elle recourt à celui du chapitre (MATILE, *Monuments*, N° CCLIX), et par la suite à celui de la mairie (AE, P 8, N° 1, 1359; AE Berne, Urk. Fach Neuenburg VV 16, 1406). L'accroissement de sa puissance au XVIe siècle lui permit de s'affranchir en ce domaine. – 1. Le premier sceau connu porte: «SIGILLIUM + NOVI + CASTRI +», et au dos, «1534», diam. 4 cm 6, longueur avec la chaînette 16 cm, matrice aux AVN (fig. 3). – 2. «+ SIGILLUM + URBIS + NEOCOMENSIS +», sans doute de 1592 (Bourserie, XIII/131 v.), diam. 3 cm 5, matrice aux AVN. – 3. «SIGILLUM URBIS NEOCOMENSIS – THIEBAUD FECIT». Le nom du graveur figure dans la légende. Au dos: «DE LA TENUE DE MONSIEUR LE MAITRE BOURGEOIS GALLOT LAN 1723», diam. 5 cm, matrice aux AVN (fig. 4). – 4. «SIGILLUM URBIS NEOCOMENSIS» (facture analogue à celle du N° 3), diam. 3 cm 6, matrice aux AVN. – 5. «SIGILLUM CIVITATIS NEOCOMENSIS», diam. 3 cm 5 (GRELLET, op. cit. fig. 7). – 6. «SIGILLUM CIVITATIS NEOCOMENSIS», diam. 3 cm 3, vers 1820(?), matrice aux AVN. – 7. Le sceau actuel a été gravé en 1890.

Bibliographie. G. VON WYSS, *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XIII, fasc. 6 (1862). M. TRIPET, *Les armoiries de la ville de Neuchâtel*, 1888. *Gestion*, 1890, p. 19. M. TRIPET, *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, 1892. J. GRELLET, *Les armes de la ville de Neuchâtel*, AHS, 1897, p. 125-135. DHBS, VI/121-122. O. CLOTTU, AHS, 1946, p. 7-10. *Neuchâtel-Commune*, N° 4. MAH, dos. sceaux. L'étude détaillée de l'utilisation des sceaux reste à faire.

MONNAIE

Le droit de battre monnaie appartenait aux comtes. La ville l'acquit pour quelques années en amodiant le comté (1558) mais n'en fit pas usage[1].

1 E. DEMOLE, W. WAVRE et L. MONTANDON, *Histoire monétaire de Neuchâtel*, p. 59-60.

HISTOIRE

Le néolithique et l'âge du bronze ont laissé quelques traces près du Crêt et à Tête-Plumée. Une sépulture et des tumuli de l'âge du fer ont été découverts aux Cadolles et au-dessus de la Coudre. En dépit de la proximité de la station de la Tène, il ne subsiste pour ainsi dire rien de cette époque. Le site de Neuchâtel a donc été occupé relativement tard par une agglomération notable. Pour donner du lustre à sa cité, un habile mystificateur du XVIIIe siècle a voulu, par des faux épigraphiques, prouver l'existence d'une ville romaine de Noïdenolex. En fait, seules quelques monnaies de cette époque ont été retrouvées.

Le 24 avril 1011, le roi de Bourgogne Rodolphe III fit don à sa femme de divers biens, dont *Novum Castellum*[1]. C'est la première mention connue de Neuchâtel. Un fonctionnaire royal devait habiter cette résidence fortifiée, assurément entourée de quelques maisons. Dès 1033, le bourg est rattaché à l'Empire. Sans doute issus de la famille de Fenis (Vinelz, canton de Berne), des seigneurs de Neuchâtel apparaissent au XIIe siècle, notamment Ulrich II et sa femme, les fondateurs de la collégiale et du château roman. Ulrich III, co-seigneur avec son neveu Berthold, accorda une charte de franchises à la ville, sur le modèle des coutumes de Besançon. Elle fixait, entre autres, les redevances dues par les maisons, selon leur emplacement (1214).

Neuchâtel aurait été brûlé par les hommes de l'évêque de Bâle en 1249. Vingt ans plus tard, un incendie accidentel réduisait la ville en cendres, à l'exception d'une demeure au Neubourg. Un faubourg existait donc déjà sur la rive gauche du Seyon. Encore mineur, le comte Rollin fut contraint de renoncer à l'immédiateté impériale, pour reprendre sa terre en fief de Jean de Chalon (1288). Cela eut pour effet de resserrer les liens avec les pays bourguignons. Le 5 août 1290 cependant, le comte associa les bourgeois à son alliance avec Fribourg, la première d'une longue série de traités avec les futurs Cantons suisses. Dernier mâle de sa famille, le comte Louis, mort en 1373, avait obtenu de l'empereur Charles IV le remplacement de son péage de Neuchâtel, dont se détournait le trafic commercial (1347). «La grant mortalité» de 1349 aurait enlevé le tiers de la population, si le nombre des décès fut proportionnel à l'allégement de la redevance des moulins. Les précieuses *Reconnaissances* de biens de 1353 montrent que les maisons étroites et serrées, souvent aux mains de plusieurs propriétaires, payaient une redevance pour leurs colonnes (supports d'arcades?), leurs bujons (piliers de soutènement) et leurs loyes (latrines).

Conrad de Fribourg-en-Brisgau, qui avait succédé à sa tante, fille du comte Louis (1395), entra en conflit aigu avec ses sujets dans les domaines les plus divers. Le 16 avril 1406, il signa un traité perpétuel de combourgeoisie avec Berne, puis autorisa le chapitre et les bourgeois à faire de même. C'était admettre que les conseils de Berne seraient arbitres entre lui et ses sujets, qui surent dès lors profiter de cette situation. Sous le règne de Jean de Fribourg, de terribles incendies ravagèrent la ville. En 1434, toute la partie basse et en 1450 toute la ville, sauf treize maisons, sont brûlées. Le château et la collégiale subissent de graves dégâts. A la suite d'un nouvel incendie sur la rive droite du Seyon, les maisons furent obligatoirement recouvertes de tuiles. Non sans réticences le comte accorda de nouvelles franchises, qui codi-

1 *Novum Castellum, regalissimam sedem, cum servis et ancillis et omnibus appendiciis.* MATILE, *Monuments*, III/1137.

fièrent de nombreuses innovations (12 février 1455). Les Quatre Ministraux, chefs de la communauté, y apparaissent officiellement. Le comte peut être poursuivi pour dettes, et doit jurer les coutumes avant les bourgeois. Les maisons mises à l'alignement sont franches de divers cens. Selon une prononciation, les bâtiments du quartier du château devenaient propriété du comte, s'ils restaient un an et six semaines sans couverture. Au-delà, le terme était de trois ans. Dans toute la ville, le délai de reconstruction était fixé à cinq ans.

Rodolphe de Hochberg, associé à la charte de 1455, succéda à son oncle Jean de Fribourg, malgré les efforts contraires des Chalon. Son fils Philippe, époux de Marie de Savoie, maréchal de Bourgogne, puis lieutenant-général en Languedoc, fit élever de nombreuses constructions au château de Neuchâtel, et eut pour fille Jeanne de Hochberg, qui allait imprimer un caractère nouveau à l'histoire du pays par son mariage avec Louis d'Orléans-Longueville (1504). Les bourgeois profitèrent de sa faiblesse pour augmenter leur ascendant. Appuyé par Berne, le réformateur Guillaume Farel vint prêcher la nouvelle doctrine. Une dizaine de jours après la destruction des «images», à la collégiale, le vote du 4 novembre 1530 introduisit la Réforme dans la paroisse de Neuchâtel, d'où elle rayonna lentement dans le comté. En 1538, Jeanne de Hochberg remit les grèves aux Quatre Ministraux, de la tour de l'Oriette à la pierre à Mazel. Cette concession, fort importante, rendait les conseils de ville maîtres de l'extension de leur cité vers le lac.

Le XVIIIe siècle, au début duquel les Neuchâtelois choisirent pour prince le roi de Prusse, est important à tous points de vue. L'incendie de la rue du Pommier (1714) et l'inondation du Seyon provoquent de nouveaux aménagements urbains. L'esprit de commerce et d'entreprise s'épanouit grâce aux libertés dont jouit le négoce. J.-J. Lallemand laisse une belle fortune à la Maison de Charité. Des banquiers se créent une situation en vue à Paris. C'est à Lisbonne que David de Purry, plus heureux que son père fondateur de Purysbourg en Caroline, acquiert une fortune considérable, dont la ville a bénéficié et finalement hérité. Les ferments les plus actifs de la prospérité générale sont deux familles de protestants français, qui prennent la bourgeoisie. Si les Deluze établissent la fabrication des toiles peintes dans le pays, les Pourtalès développent commercialement cette industrie, qui enrichit plusieurs familles. Ainsi seront réalisées les conditions nécessaires à une activité constructrice considérable. La vie intellectuelle et artistique, encore modeste, gagne en activité. Pierre-Alexandre DuPeyrou, neuchâtelois d'adoption, se lie d'amitié avec J.-J. Rousseau, qui lui laisse divers manuscrits, aujourd'hui fleurons de la bibliothèque communale. Quelques peintres et graveurs autochtones, Jean-Pierre Preud'homme, les Girardet, Jonas-Pierre Thiébaud et Henri Courvoisier-Voisin, des amateurs comme Sandoz-Rollin, Jean-Frédéric de Bosset et le Dr Neuhaus font des portraits ou fixent, pour les générations à venir, les paysages ou les monuments du pays.

Le règne du maréchal Berthier, imposé par Napoléon, consacra le renforcement du pouvoir central (1806-1814). A la restauration de Frédéric-Guillaume III, les conseils de ville ne retrouvèrent plus leur puissance passée. Après le 1er mars 1848, ils furent contraints de s'adapter aux institutions de la République et canton de Neuchâtel. Propriétaire des édifices publics et de biens considérables, la commune bourgeoise dut peu à peu les céder à la municipalité, créée en 1856. Depuis 1888, il n'y a plus qu'une seule commune, formée de tous les habitants.

Au XIXe siècle, un remarquable essor touristique fait connaître la ville. A la faveur de ce mouvement, Jeanneret et Baumann créent un magasin d'art, qui diffusera de précieuses estampes de la région en donnant du travail à de nombreux artistes. Grâce à Maximilien de Meuron et à une élite cultivée, une société des Amis des arts se constitue en 1842. Diverses collections et la bibliothèque sont groupées au gymnase (collège latin), achevé en 1835, qui abritera peu après la nouvelle Académie.

Dans les occasions solennelles, l'huissier de la ville porte encore l'ancien sceptre de la bourgeoisie, en argent, de l'orfèvre CHARLES-GUILLAUME BONVESPRE (90 cm 5 × 10 cm 3), et une plaque à monture d'argent, ornée de l'aigle de la ville peinte sous un cabochon de verre (10 cm 7 × 7 cm 4), du XVIIIe siècle (fig. 9). Les anciens conseils, notamment celui des Quarante, possédaient aussi des coupes en vermeil, parfois données par des souverains, ornées ou non des armoiries des familles de la ville (fig. 7, haut. 41 cm 5) et des meubles, tel un bahut de 1680 (fig. 5; 49 et 95 × 49 cm). Toutes ces pièces sont conservées au Musée d'art et d'histoire.

Comme les villes suisses, Neuchâtel avait des corporations ou *Compagnies* exerçant une surveillance des métiers, mais sans pouvoir de juridiction. *La noble et vertueuse compagnie des Marchands* existait au XVe siècle déjà. Celle des *Tonneliers* se fondit en 1735 avec la compagnie plus récente des *Vignerons* (1687). *Pêcheurs et Cossons* (vendeurs de poisson), constitués en confrérie dès 1482, s'adjoignirent les *Bateliers* en 1742. *La compagnie des Favres, Maçons et Chapuis*, qui groupait les artisans des métaux, du bâtiment et du bois, fit confirmer ses statuts en 1520. Ces corporations possédaient des coupes en vermeil, actuellement déposées au musée d'art et d'histoire (fig. 6).

Neuchâtel comptait environ 256 maisons et 430 feux, soit 2500 (?) habitants en 1353. Jusqu'au premier recensement de 1750, il n'existe pas d'étude qui permette d'évaluer le nombre des habitants. Les chiffres ci-dessous reflètent mal la courbe très capricieuse d'une progression traversée de brusques régressions, avant le milieu du XIXe siècle (voir: QLT, I/555). – 1750: 3666 habitants; 1800: 4017 habitants; 1850: 7901 habitants; 1900: 21 195 habitants; 1950: 27 998 habitants.

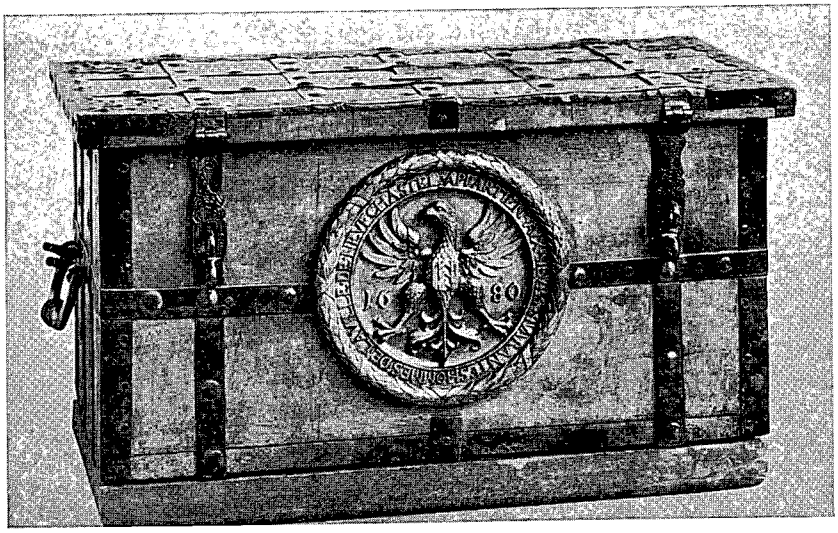

Fig. 5. Coffre du Conseil des Quarante, 1680. (Musée d'art et d'histoire.) Page 8.

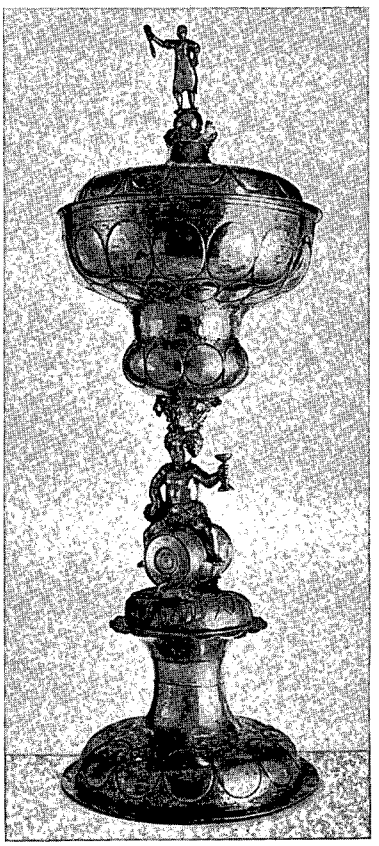

Fig. 6. Coupe de la Compagnie des Tonneliers et Vignerons, par Pierre Lucas, XVIIIe siècle. (Musée d'art et d'histoire.) Page 8.

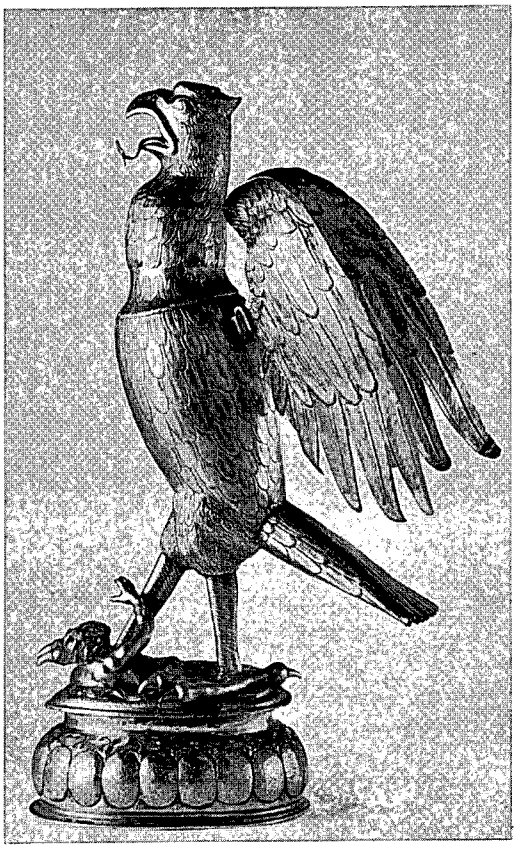

Fig. 7. Coupe en vermeil du Conseil des Quarante, par Nicolas Wittnauer, 1649. Un gobelet se trouve placé dans le corps de l'aigle. (Musée d'art et d'histoire.) Page 8.

L'ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE

Situé dans le diocèse de Lausanne, qui dépendait de l'archevêché de Besançon, le décanat de Neuchâtel, mentionné en 1228, semble avoir eu son siège effectif à Orbe ou à Yverdon[1].

Les curés de Neuchâtel, qui s'intitulaient «vicaires perpétuels», furent toujours des chanoines de la collégiale. Contre les bourgeois émettant des prétentions sur les revenus d'une chapelle (1365) ou désireux d'en établir une dans la basse ville (1517), le chapitre, cité dès 1185, put maintenir la prépondérance de la paroisse dépendant de sa collation. Il obtint aussi gain de cause contre les innovations du recteur de l'hôpital et fut en interminable conflit avec l'abbé de Fontaine-André[2].

1 L. WAEBER, *Revue suisse d'histoire ecclésiastique*, 1941, p. 284-294. P. AEBISCHER, MN, 1947, p. 23.
2 MATILE, *Musée*, III/47-165. A. PIAGET et J. LOZERON, MN, 1934, p. 132-139.

Fig. 8. Panneau armorié provenant de l'ancien hôtel de ville. Page 4.

Après la Réformation, le comte céda aux bourgeois la collégiale, diverses maisons de cure et une partie des biens ecclésiastiques, dont ceux de l'hôpital, attribués à l'entretien des pauvres et au traitement de deux pasteurs (trois depuis 1699) et un diacre. Des dons privés permirent d'établir un «ministre du vendredi» après 1709. La Vénérable Classe des pasteurs proposait des candidats, trois depuis 1591, parmi lesquels le Conseil de ville faisait son choix. Dès 1679, le chantre fit une prédication hebdomadaire en allemand. Un pasteur en titre lui succéda en 1770[1].

Aboli en 1530, le culte catholique, maintenu à titre privé au château pour les princes et les gouverneurs, redevint public au moment de l'occupation française, en 1806. Il disposa d'un local à l'hôpital Pourtalès dès 1811, puis de la nouvelle chapelle de la Maladière (1828)[2].

SOURCES

Archives de l'Etat. Manuels du Conseil d'Etat. Actes de chancellerie. Reconnaissances et rentiers (1353 au XVIIIe siècle). Recettes diverses. Comptes. Quittances. Dossier bâtiments. Manuels de justice et pièces annexes. Registres des notaires. Plans détachés. Dossiers MAH.

Archives de la ville. Manuels du Conseil de ville. Plumitifs des Quatre Ministraux. Quittances. Comptes de la Bourserie et de la Bouherie. Dossier bâtiments. Marchés faits. Plans divers. Registre de l'hôtel de ville. Divers plumitifs et dossiers.

Archives des travaux publics de la ville. Procès-verbaux de la commission des bâtiments. Dossier de l'hôtel de ville: plans et toisés. Plans divers.

Archives privées. Boy de la Tour. Erhard Borel. Coulon. Marval. Meuron. Montmollin. Hôpital Pourtalès. Favres, Maçons et Chapuis.

Protection des monuments et des sites. Dossiers des bâtiments classés. Collection de clichés.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

DOCUMENTS PUBLIÉS. G. A. MATILE, *Les monuments de l'histoire de Neuchâtel*, 3 vol. (1844-1848). – *Exposé de la Constitution de Neuchâtel... en 1806* (publié par M. TRIPET, 1893). – W. WAVRE, *Extrait*

1 *Mairie*, p. 325-343 et 69. L. FAVRE, MN, 1865, p. 33-42, 75-79. G. DE PURY, *Les biens de l'église réformée neuchâteloise*, 1873, p. 28-35. QLT, II/28-80.

2 QLT, II/89-96. Voir ci-dessous: CHÂTEAU et CHAPELLE DE LA MALADIÈRE.

des comptes de la Bourserie de Neuchâtel, MN, 1905-1909. – A. PIAGET, *Les manuels du Conseil de la Ville*, MN, 1901-1902.

GÉNÉRALITÉS. JONAS BOYVE, *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, 5 vol. (édition de 1854-1858). – F. DE CHAMBRIER, *Histoire de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avènement de la maison de Prusse* (1840). – C. G. DE TRIBOLET, *Histoire de Neuchâtel et Valangin depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806* (1846). – S. DE CHAMBRIER, *La mairie de Neuchâtel* (1840). – E. BAUER, *Destins de Neuchâtel* (1930). – *Neuchâtel*, article du DHBS (1930, par L. Montandon, L. Thévenaz et autres). – C. GUYOT, *Neuchâtel, histoire d'une cité* (1946).

HISTOIRE. D. VOUGA, *Préhistoire du pays de Neuchâtel, des origines aux Francs* (1943). – J. JEANJAQUET, *La légende de Noïdenolex*, MN, 1939. – L. MONTANDON, *La place forte et le château de Neuchâtel*, MN, 1947. – P. AEBISCHER, *Pourquoi Neuchâtel s'est appelé Neuchâtel*, MN, 1947. – *Guillaume Farel, biographie nouvelle* (1930). – J. HURNY, *Le procès de 1618* (1910). – J. JEANJAQUET, *Récit apocryphe et relation authentique du séjour d'Henri II de Longueville à Neuchâtel en 1657*, MN, 1939. – J. F. OSTERVALD, *Relation de ce qui s'est passé à Neuchâtel en 1699*, MN, 1897. – A. DE CHAMBRIER, *Naturalisation de réfugiés français à Neuchâtel, de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution française*, MN, 1900. – A. PIAGET, *Histoire de la révolution neuchâteloise*, 5 vol. (1909-1931). – P. FAVARGER et J. BOREL, *Documents inédits des archives de Berlin sur les troubles de Neuchâtel, de 1766 à 1768*, MN, 1913. – L. GRANDPIERRE, *Mémoires politiques* (1877).

VIE LOCALE. L. MONTANDON, *Liste des maisons brûlées dans l'incendie de 1456*, MN, 1918. – J. LOZERON, *La vie d'un bourgeois de Neuchâtel au XVe siècle*, MN, 1944. – J. JEANJAQUET, *Armourins et bénichons neuchâteloises au XVe siècle*, MN, 1941. – W. PIERREHUMBERT, *Les noms neuchâtelois de magistrats, fonctionnaires et employés*, MN, 1919. – M. GODET, *La vie à Neuchâtel au milieu du XVIIe siècle*, MN, 1908. – J. JEANJAQUET, *Le mobilier d'une famille bourgeoise de Neuchâtel en 1640*, MN, 1913. – E. CORNAZ, *Les milices de la bourgeoisie de Neuchâtel*, MN, 1896. – W. WAVRE, *Compagnies des mousquetaires et fusiliers de Neuchâtel*, 1406-1906 (1907). – A. et W. WAVRE, *La compagnie des cordonniers et tanneurs*, MN, 1904. – P. FAVARGER, *La noble et vertueuse compagnie des marchands de Neuchâtel* (1913). – QLT I/574-596. – A. PETITPIERRE, *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel* (1871). – C. GUYOT, *Neuchâtel, pays de tourisme* (1948).

VIE INTELLECTUELLE. A. PIAGET, *La chronique des chanoines de Neuchâtel* (*Pages neuchâteloises*, 1935). – J. JEANJAQUET, *L'auteur de la chronique des chanoines et des mémoires du chancelier de Montmollin*, MN, 1951. – PH. GODET, *Madame de Charrière et ses amis*, 2 vol. (1906). – C. GUYOT, *La vie intellectuelle et religieuse en Suisse française à la fin du XVIIIe siècle, H. D. de Chaillet* (1946). – A. PETITPIERRE, *La première Académie de Neuchâtel* (1889). – C. GUYOT, *Imprimeurs et pasteurs neuchâtelois; l'affaire du système de la Nature*, MN, 1946. – J. JEANPRÊTRE, *Histoire de la Société typographique de Neuchâtel*, MN, 1949. – J. GUINCHARD, *L'introduction de l'imprimerie à Neuchâtel et Pierre de Vingle* (1933).

HISTOIRE DE L'ART. L. REUTTER, *Fragments d'architecture neuchâteloise* (1879, 1910, 1914). – PH. GODET, *Neuchâtel pittoresque* (1901). – J. BÉGUIN, *Architecture neuchâteloise* (1942). – H. LEHMANN, *Vitraux neuchâtelois des XVe et XVIe siècles*, MN, 1912. – P. DE MONTMOLLIN, *Vitraux neuchâtelois des XVIe et XVIIe siècles*, MN, 1919. – A. GODET, *L'orfèvrerie artistique dans le pays de Neuchâtel aux XVIIe et XVIIIe siècles*, MN 1889. – A. CHAPUIS et L. MONTANDON, *Les fondeurs de nos cloches*, MN, 1915. – L. REUTTER, *Potiers d'étain neuchâtelois*, MN, 1919-1920. – A. GODET, *Les poêles à moulures polychromes*, MN, 1886. – L. MONTANDON, *Potiers de terre neuchâtelois*, MN, 1921. – MICHEL, VOUGA et BAUR-BOREL, *Musée historique, Notice et guide sommaire.*

ARMORIAUX. M. TRIPET, *Armorial de la noble Compagnie des Mousquetaires de la ville de Neuchâtel* (1898). – L. et M. JÉQUIER, *Armorial neuchâtelois*, 2 vol. (1939-1944). – M. JÉQUIER, *Reliures armoriées du XVe s.*, AHS, 1928, p. 105-110.

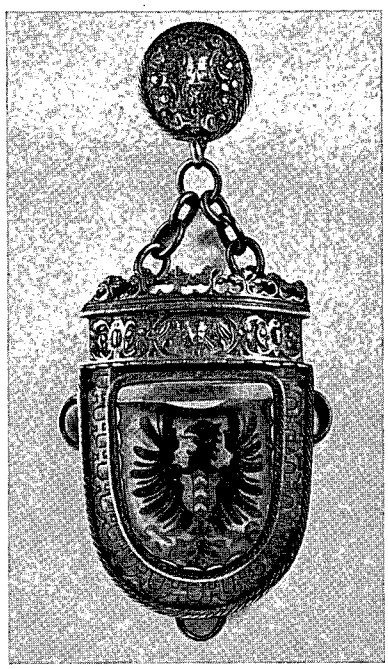

Fig. 9. Plaque de l'huissier de la Bourgeoisie, XVIIIe s. (Musée d'art et d'histoire.) Page 8.

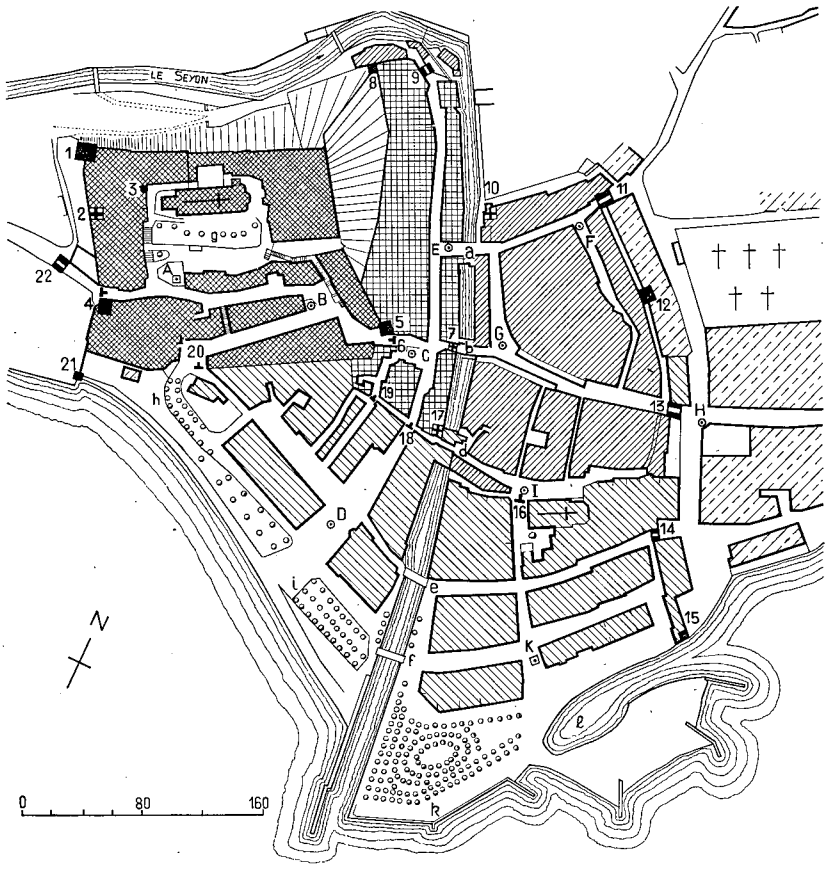

Fig. 10. Plan de Neuchâtel en 1776. Tours, fontaines, ponts, étapes de l'extension de la ville. Echelle 1:5000. Page 13.

La première enceinte

1. La tour neuve du donjon*.
2. La vieille tour du donjon.
3. La tour de la Princesse.
4. La tour des Prisons*.
5. La tour de Diesse*.
6. La Maleporte.

L'enceinte intermédiaire

7. La tour du Grand Pont.

La deuxième enceinte

8. La tour Mègechien.
9. La porte de l'Ecluse.
10. La tour du Râteau.
11. La tour des Chavannes.
12. La tour au Chien.
13. La porte de l'Hôpital.
14. La porte Saint-Maurice.
15. La tour Salanchon.
16. La porte Chouderier.
17. La tour du Seyon.
18. La porte de la Halle,
19. La porte de la rue Fleury.
20. La porte de l'Oriette.
21. La tour de l'Oriette.
22. La porte de la rue du Château.

Les fontaines

A La fontaine de la rue du Château.
B La fontaine du Griffon.
C La fontaine du Banneret.
D Le puits des Halles.
E La fontaine de la rue des Moulins.
F La fontaine du Neubourg.
G La fontaine de la Justice.
H La fontaine de l'Hôpital.
I La fontaine du Lion.
K La fontaine du Bassin.

Les ponts

a Le Petit Pont.
b Le Grand Pont.
d Le pont du Mazel.
e Le pont de la Poste.
f Le Pont Neuf.

Les promenades

g La terrasse de la collégiale.
h La rampe du Pommier.
i La Promenade Noire.
k La Place d'Armes.

Les ports

l Le Bassin.

Seules les tours marquées d'un * existent encore.

LES ÉTAPES DE L'EXTENSION DE LA VILLE

C'est pour le moins au Xe siècle que le premier rempart occidental et le fossé creusé dans le roc sont tracés. Sans qu'on puisse fixer de date, le bourg, à l'abri d'un premier château, s'installe entre les tours des Prisons et de Diesse. Il déborde ensuite cette limite pour atteindre le Seyon à l'est, former la rue des Moulins et l'amorce des rues avoisinant la Croix-du-Marché, sans doute avant 1214 (fig. 10). Dans une étape suivante, qu'on peut placer au milieu du XIIIe siècle (le Neubourg est cité en 1269 et la tour de l'Hôpital en 1271), la ville dépasse le Seyon et s'étend jusqu'à une enceinte suivant à peu près le tracé des rues des Fausses-Brayes et de l'Hôtel-de-Ville. Cette limite ne sera point dépassée jusqu'au début du XVIIIe siècle. L'espace nécessaire à une lente croissance sera trouvé sur le delta du Seyon. En 1353, il n'y a encore que des jardins au delà de la rangée méridionale des maisons à la rue de l'Hôpital, et visiblement rien au-delà de l'actuelle rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville. Les documents attestent l'existence des rues de la Collégiale, du Château, du Pommier, des Moulins et du Trésor (en partie). De l'autre côté du Grand et du Petit pont s'étendent les rues des Chavannes, de l'Hôpital, des Escoffiers (Grand'Rue) et du Neubourg.

Dès le XVe siècle, les comtes acensent des terrains dans la région de la place des Halles (à l'actuel N° 1, en 1421, au N° 5 en 1450); une maison de ville venait d'être édifiée à l'emplacement du N° 11, rue du Trésor. Presqu'en face, les Halles, citées en 1373, sont refaites en 1464. La tour du Seyon sur la rive droite du torrent, près de son embouchure, apparaît aussi à la fin du XIVe siècle. Un mur fermait alors la cité à la hauteur de la rue du Temple-Neuf. Les grèves, au midi de cette enceinte, sont acensées par Jean de Fribourg dès 1424 (2, rue du Bassin; 2, rue de la Treille), et 1447 (12, rue Saint-Maurice). Plus à l'est, une première concession de terre par Isabelle de Neuchâtel est l'occasion de prolonger au midi la muraille orientale, en 1396 (6, rue du Concert). L'avance vers le lac est marquée par les acencements de 1434 et 1450 (1, 2, rue Saint-Maurice). Au XVIe siècle, s'il reste beaucoup de jardins à la rue des Granges (Saint-Maurice), les bâtiments utilitaires et même des maisons s'y multiplient. Sur la rive droite du Seyon la pointe extrême des maisons se trouve, en 1531 déjà, à l'actuelle rue de Flandres N° 1. A l'ouest des Halles, il n'y a pas d'habitations au-delà de la rangée nord du Coq-d'Inde.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, l'avance en direction des «graviers» du lac est poursuivie systématiquement. La rangée sud des maisons du Coq-d'Inde s'élève de 1685 à 1691. Vers la même époque, la croissance se poursuit sur la rive gauche du Seyon; elle laisse des lacunes au milieu des terrains bâtis. En bordure de l'actuelle place Purry, la maison N° 3 existe en 1666, le N° 7 en 1691 alors que le terrain de la suivante est encore en grève. Comme autres jalons, qui ne fixent pas une ligne de croissance régulière, on peut noter: une grange, 4, rue des Epancheurs, bâtie entre 1671 et 1679, une maison, 8a, rue du Bassin, vers 1672, une autre, 18, rue Saint-Honoré, vers 1660. Un peu plus au midi, les terrains sont bâtis presque simultanément: rues des Epancheurs N° 1 entre 1668 et 1673, Bassin N° 10 en 1678, Saint-Honoré N°s 7-9 en 1676. A l'actuel Faubourg du Lac N°s 2-12, le lotissement du terrain commence en 1696 déjà, mais seul le N° 4 paraît avoir été bâti à cette époque; le terrain des N°s 8-10, vendu en 1711, est construit une douzaine d'années plus tard.

On signale la présence d'une maison au N° 12 dès 1719. Les autorités de la ville, qui s'occupent de l'entretien des fontaines, des ponts et de divers bâtiments, commandent peu de constructions nouvelles. Toutefois de 1636 à 1639 on élève le bâtiment du Trésor, ce qui permet du même coup l'élargissement de la rue. Un nouveau grenier est bâti hors de l'enceinte en 1693 (1, rue des Terreaux), puis le Temple Neuf, agrandi sept ans plus tard, s'élève sur l'emplacement de jardins, en 1696.

Au XVIIIe siècle, le développement se poursuit et s'accélère même dans les dernières années. Du côté du lac, il y a peu de progrès: des maisons remplacent quelques jardins. On aménage un port, non sans peines ni hésitations. Grâce à des digues et à des épis on cherche à retenir les alluvions du Seyon entraînées vers l'est par les vents et les courants. Le plan de 1776 marque bien l'effet de ces travaux: une place plantée d'arbres remplace le fond du port, au midi de la rue des Epancheurs; la Promenade prend naissance parallèlement au rivage, qui tend à la butte du Crêt, aménagée en point de vue vers 1750. Le terrible incendie de la rue du Pommier (1714) provoque la mise à l'alignement de cette rue et de celle du Château, puis la construction de maisons élégantes. La création d'une rampe bordée d'arbres descendant vers le lac complétera l'aménagement de ce quartier (1776). Une porte de ville monumentale, dans le goût nouveau, remplaça l'ancienne porte de la rue du Château en 1775. A l'autre extrémité de la ville se produit un phénomène important: dès le début du XVIIIe siècle, les maisons débordent l'enceinte, presque exclusivement le long du Faubourg [de l'Hôpital]. Quelques maisons modestes apparaissent, bientôt suivies de grandes propriétés et de luxueux hôtels, dont les derniers furent bâtis au milieu du XIXe siècle. Les autorités se préoccupent alors de l'alignement et du pavage du Faubourg, au fur et à mesure de son développement. Au-dessus du vieux grenier, la ville en fait édifier deux autres, pour parer aux disettes (1719 et 1790). Le théâtre élevé pour une société privée (1766-1769), l'hôpital achevé en 1782, l'hôtel de ville construit sur l'emplacement de l'ancien hôpital (1784-1790) forment avec la maison des Orphelins (1730) un ensemble monumental, qui marque bien le déplacement du centre de gravité vers l'est. Le cimetière des Terreaux, qui avait remplacé celui de la collégiale en 1569, est transféré au Mail (1810). Les pittoresques mais encombrantes et vétustes arcades de la rue de l'Hôpital sont retranchées entre 1825 et 1830. Vers l'ouest, la route de l'Evole, achevée en 1825, permet une entrée facile au pied du rocher de l'ancien château, sur lequel le prince fait édifier les nouvelles prisons (1826). Pour rendre possible la construction du collège latin, on comble le port, puis on le déplace plus à l'est. Le terrain de la Place d'Armes, loti par la ville, se couvre de maisons entre 1836 et 1842.

La transformation majeure effectuée au XIXe siècle, pour le plus grand profit de l'hygiène et de la circulation, fut le détournement du Seyon. L'étroitesse du cours d'eau, l'obstacle constitué par les ponts, autant que les crues subites du torrent chargé de débris avaient provoqué les catastrophiques inondations de 1579 et 1750. Diverses oppositions firent échouer le projet du détournement du Seyon, proposé par Rovéréa et Mirani en 1756; le travail sera mené à chef de 1839 à 1844 par le percement d'un tunnel. Les ponts disparus, et le lit de la rivière comblé, on sacrifia l'ancien hôtel de ville au tracé commode de la rue nouvelle du Seyon, où des façades furent substituées aux murs bourgeonnant d'excroissances.

Après de vives discussions, le tracé des chemins de fer, inaugurés en 1859, fut

Fig. 11. Neuchâtel. La vieille ville à vol d'oiseau. A gauche la colline du château; à droite le delta du Seyon. Page 3.

établi au-dessus de la ville, qui se développa dès lors de ce côté, grâce à l'adduction d'eau. Au delà du rempart occidental, le terrain planté de vignes ne compta longtemps que de rares maisons. En direction du midi, un gros effort de remblaiement fut facilité par la correction des eaux du Jura, qui abaissa le niveau du lac d'environ 2 m. Plus de 200000 m³ de matériaux arrachés au Crêt-Taconnet, arasé pour l'agrandissement de la gare, permirent de créer, devant l'ancienne Promenade, le sol sur lequel se fondera le quartier des Beaux-Arts (1879-1882). Un nouveau terrain fut aménagé en avant de l'ancien delta du Seyon pour la place Purry et les rues qui la ferment au midi (1850-1862). Le remblaiement partiel de la baie de l'Evole (1860-1873) permit la construction d'une nouvelle rangée de maisons et servit d'amorce à la route du bord du lac, doublée d'un chemin de fer à voie étroite (1890-1892).

Au XXe siècle, l'effort contre le lac se poursuit à la périphérie de la ville. Les maisons s'exhaussent dans le centre où les anciens communs disparaissent. Dans un rayon plus étendu les jardins se raréfient: le coteau des Parcs perd ses dernières vignes. Faute d'espace en profondeur, la ville s'allonge et rejoint les villages voisins en annexant au passage la commune de la Coudre (1929).

Bibliographie. Dossiers MAH. – A. SCHNEGG, *La première maison de ville*, MN, 1947, p. 131-135. – A. SCHNEGG, *Neuchâtel en 1766*, MN, 1949, p. 3. – J. BÉGUIN, *Architecture neuchâteloise* (1942). – J. BÉGUIN, *Urbanisme* (*Cahiers du Centenaire*) (1948). – QLT, I/5-14, 65, 241-242, 254-255. – Mbx. 1894, p. 71. – *Le Rameau de sapin* (1881). – E. BAUER, J. BÉGUIN, R. JAUN, A. STUDER et L. THÉVENAZ, *Neuchâtel et le Seyon* (1943). – G. DE PURY, *L'activité neuchâteloise*, MN, 1879, p. 237-242.

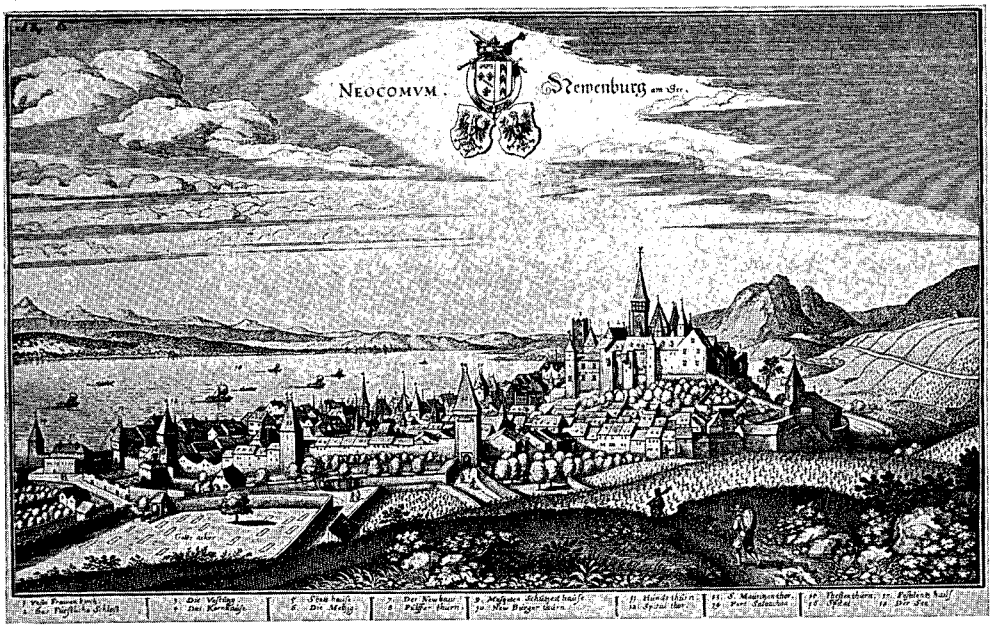

Fig. 12. Neuchâtel. Vue de l'est. Gravure de Merian, 1642. Page 17.

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Placé au pied du Jura, en pays calcaire, Neuchâtel est entouré d'excellentes carrières exploitées déjà par les Romains, pour Avenches notamment. Le roc gris ou blanc, utilisé pour les soubassements et les fondations, provient des carrières du Plan ou de Tête-Plumée. Encadrements de portes et de fenêtres, chaînes d'angle ou façades entières, ainsi que de délicats morceaux de sculpture, sont en pierre jaune des carrières de Saint-Nicolas, Port-Roulant et surtout de la Favarge, d'Hauterive ou de Saint-Blaise. C'est de la Molière près d'Estavayer qu'on faisait venir les marches de grès. Bevaix, Boudry, Grandson ou Cerlier, selon les époques, fournissaient les tuiles. Quant au bois, il était généralement exploité dans les forêts voisines de Chaumont et de Serroue.

VUES GÉNÉRALES

Avant l'essor des magasins d'art neuchâtelois du XIXe siècle – JEANNERET, BAUMANN et leurs successeurs – le nombre des vues de la ville est fort limité. A part une enluminure très fantaisiste de la chronique lucernoise de DIEBOLD SCHILLING (1513, f. 97b), il n'existe pas de représentation de Neuchâtel avant les deux documents de base que sont les gravures de MERIAN (1642). Il semble bien que le paysage

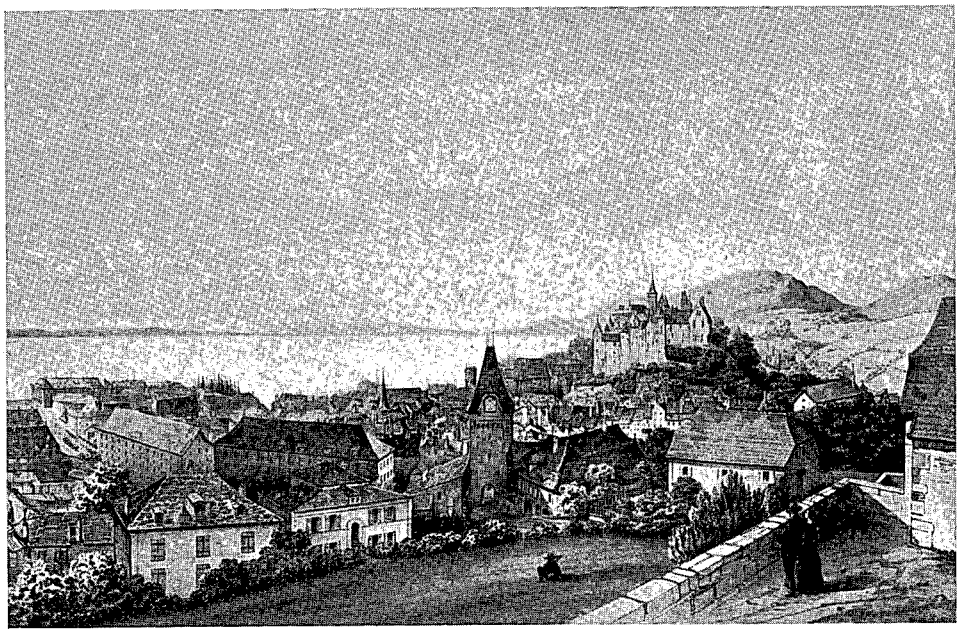

Fig. 13. Neuchâtel. Vue du nord, vers 1850. Lithographie de DuMoncel. Page 20.

peint à droite d'un portrait de Guillaume Farel[1] soit du XVIIe siècle, et inspiré par Merian. Les vues, moins rares au XVIIIe siècle, ne sont pas exemptes d'infidélités, qui rendent leur interprétation difficile dans les détails. La multiplication des estampes, au siècle passé, répond au goût du pittoresque, à quelques exceptions près. Chez MORITZ et surtout chez MARTHE ou GRISEL apparaîtra le désir de fixer, pour l'avenir, le portrait de la ville en pleine transformation, après le détournement du Seyon (1843). Les quelques vues énumérées ci-dessous, souvent reproduites ou facilement accessibles, ont été choisies pour leur intérêt documentaire.

Bibliographie. Deux ouvrages de base, conçus de manière différente, se complètent utilement: A. BACHELIN, *Iconographie neuchâteloise* (1878). – M. BOY DE LA TOUR, *La gravure neuchâteloise* (1928). – *Le Musée neuchâtelois* (tables imprimées de 1864 à 1903) et le catalogue de l'*Exposition rétrospective neuchâteloise*, 1914, fournissent un indispensable complément. – QLT, I et II, donne de nombreuses reproductions.

Vues de l'est

1. M. MERIAN, *Neocomum – Newenburg am See. Topographia Helvetiae...* (1642). Gravure. – Cette vue, prise du Tertre, donne une excellente idée de la seconde enceinte, de ses tours, de la physionomie ancienne de la ville et de sa situation. A en juger par le château, elle est fidèle, mais pose cependant quelques problèmes (tour du Râteau, porte des Moulins). De nombreuses gravures en dérivent (fig. 12).

2. D.-A. DE SANDOZ-ROLLIN, *Vue de Neuchâtel en 1762.* Dessin (reproduit dans MN, 1942, p. 145). – Placé dans la région du Mail, le dessinateur donne une représentation fidèle du paysage. Noter la promenade du Crêt, l'embouchure du Seyon, le toit du Temple Neuf, la position des tours, le grenier en avant du château, les propriétés du Tertre et de la Grande Rochette.

3. Dr NEUHAUS, *Vue de la ville de Neuchatel du côté de l'Orient. – Nouvelle topographie helvétique*, tome troisième, Zurich, A° 1770, fig. 285 (Neuhaus MD[r] et H V arch. del. ad nat. D. Herrliberger exc.).

1 Portrait à l'huile, à la BVN. Reproduction dans *Farel, biographie nouvelle* (frontispice et p. 63-66).

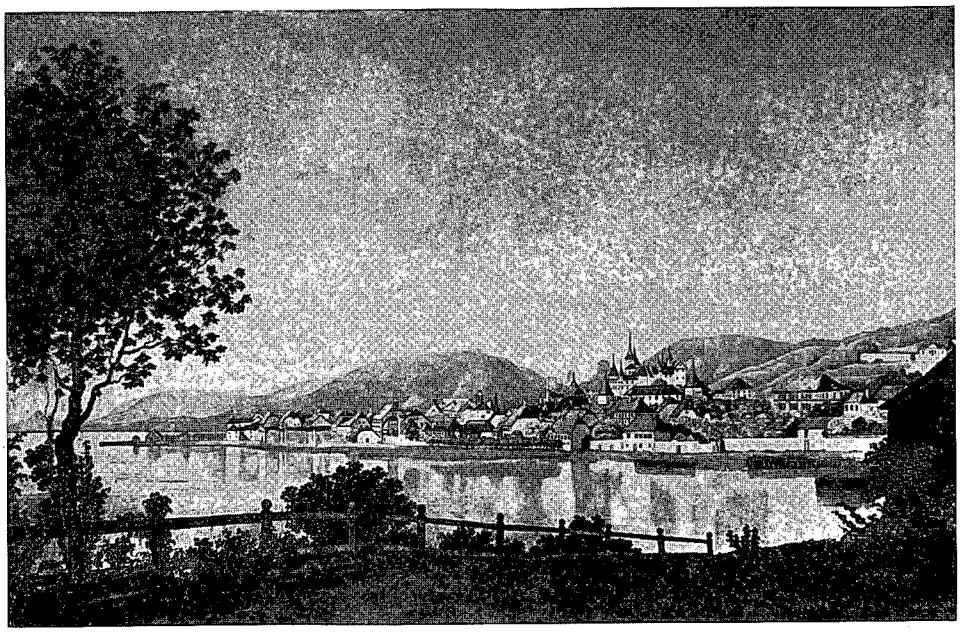

Fig. 14. Neuchâtel. Vue du Crêt, vers 1799. Gravure de Courvoisier-Voisin. Page 18.

Gravure. – Plus proche de la ville par son point de vue placé sur le Crêt Taconnet, disparu, Neuhaus donne d'intéressants détails sur les vignobles, la Grande et la Petite Rochette, la ligne des Terreaux, la situation du Faubourg et les aménagements de la rive du lac. Il ignore l'hôtel DuPeyrou en construction. Dessin parfois gauche.

4. C.-L. Wyss, *Vue de Neuchâtel du côté du levant, dessiné et gravé en 1791*. – Au-delà du suggestif premier plan, le chemin des Saars. En dépit des proportions maladroites, cette vue offre des renseignements non négligeables sur les abords immédiats de la ville.

5. H. Courvoisier-Voisin, *Vue de Neuchâtel* [depuis le Crêt, vers 1799], (tirage du cuivre original dans MN, 1880). – De son point de vue, disparu en 1950, le dessinateur a vu se développer toute la rive du lac, de la place d'Armes à l'extrémité du faubourg de l'Hôpital, en passant par la Promenade en formation. Les tours, peu apparentes, disparaissent au milieu des toits du XVIIIe siècle, qui donnent une tout autre idée de la ville que ceux de la gravure N° 1. Noter la présence de l'hôtel DuPeyrou, à droite. Nicolet (*Mairie*, en annexe) a lithographié un tableau donnant Neuchâtel sous le même angle de vue au milieu du XVIIIe siècle (fig. 14).

6. J.-H. Baumann, *Panorama de Neuchâtel depuis le Crêt Taconnet*, gravé par Burkhardt. Aquatinte (vers 1845). – S'il déforme le paysage par allongement, ce panorama donne une excellente idée de l'extension de la ville vers l'est, au milieu du XIXe siècle: chapelle catholique, hôpital Pourtalès, propriétés de l'extrémité du Faubourg, développement de la Promenade et situation du collège latin.

7. A.-D. Schmid, *Neuchâtel*. Aquatinte gravée par C. Burkhardt. – Prise du Crêt Taconnet à l'époque des vendanges, cette vue est encadrée de douze vignettes, qui représentent: la Croix-du-Marché, l'hôtel de ville, la rue de l'Hôpital, la place de l'Hôtel-de-Ville, la porte de la rue du Château, la collégiale, le Pont neuf, l'hôpital Pourtalès, la place des Halles, le collège latin, le Temple du Bas et le portail du château. Isenring en a fait une toute pareille.

Vues du sud

8. M. Merian, *Nüwenburg am See, Neocomum ad lacum*. – *Topographia Helvetiae*... (1642). Gravure. Cette vue importante donne une idée précise des grèves et de divers édifices, dont les tours du Donjon, des Prisons, de Diesse, la collégiale et la maison des Halles (fig. 1).

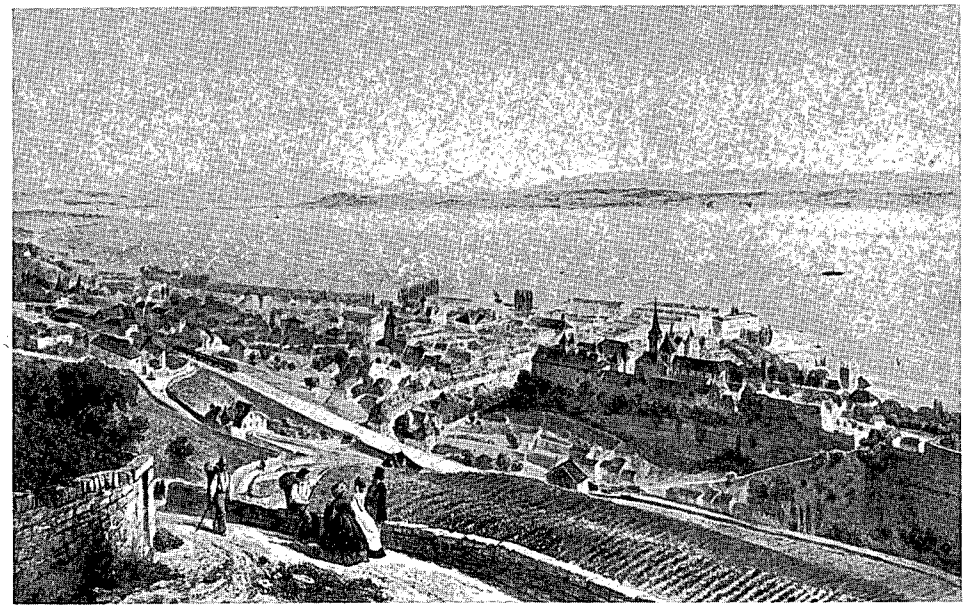

Fig. 15. Neuchâtel. Vue du nord-ouest, vers 1860. Lithographie de Guesdon. Page 20.

9. Dr NEUHAUS, *Vuë de la ville de Neuchatel depuis le lac... – Nouvelle topographie helvétique*, tome troisième, Zurich, Aº 1770, fig. 278 (Neuhaus et H V pol. del. D. Herrliberger exc.). Gravure. – Les gaucheries du dessin sont d'autant plus regrettables que cette gravure montre l'évolution accomplie en un siècle: massif du Coq-d'Inde, promenades au bord du lac, aménagement du Crêt, front occidental du Donjon et propriétés de la Grande Rochette et de la Petite Rochette.

10. F.-W. MORITZ, *Vue de Neuchâtel en 1820*. Aquarelle (reproduite dans MN, 1921, p. 160). – Cette vue donne un relief extraordinaire à la silhouette de la ville se détachant sur son vignoble. L'aménagement des rives s'est poursuivi. Noter la rampe du Pommier et, en enfilade, les arbres de la Promenade.

11. F.-W. MORITZ [*Neuchâtel et le Seyon vers 1820*] (?). Aquarelle reproduite en tête de *Neuchâtel et le Seyon*. Placé sur le môle, l'artiste représente avec précision le cours du Seyon, l'ancien hôtel de ville, la Promenade Noire et la colline du château couverte de constructions.

Vues de l'ouest

12. J.-J. BERTHOUD, *Vue de la ville de Neuchâtel... 1766*. Gravure (reproduite dans MN, 1949, p. 3). – Les maladresses de la perspective sautent aux yeux, mais la gravure est précieuse par la figuration de la tour d'angle du Donjon, de la collégiale, de l'ancienne porte de la rue du château, de la tourelle de l'Oriette, de jardins et des travaux de détournement du Seyon à son embouchure.

13. S. DE CHAMBRIER, *Champ-Bougin et l'Evole en 1780*. Aquarelle. – Au-delà des jardins d'agrément, la silhouette de la collégiale est bien découpée. Noter la rampe du Pommier et les arbres de la Place d'Armes.

14. C.-L. WYSS, *Vue de Neufchâtel du côté du couchant* (1791). Gravure. – En dépit de l'exagération des hauteurs, les divers plans du front occidental et des maisons, sur la rive du lac, se détachent bien. Une tourelle apparaît à l'angle sud-ouest du Donjon. Wyss a dessiné aussi une vue analogue au Nº 13, pour le point de vue.

15. A.-L. GIRARDET (?), *Vue d'une partie de la ville de Neuchâtel...* Gravure (vers 1800). – Une exécution vigoureuse met en valeur les volumes. Comme toujours, la tour des Prisons est trop «maigre». Relever les typiques portes de vigne et la bonne représentation de la partie orientale de la baie de l'Evole (fig. 16).

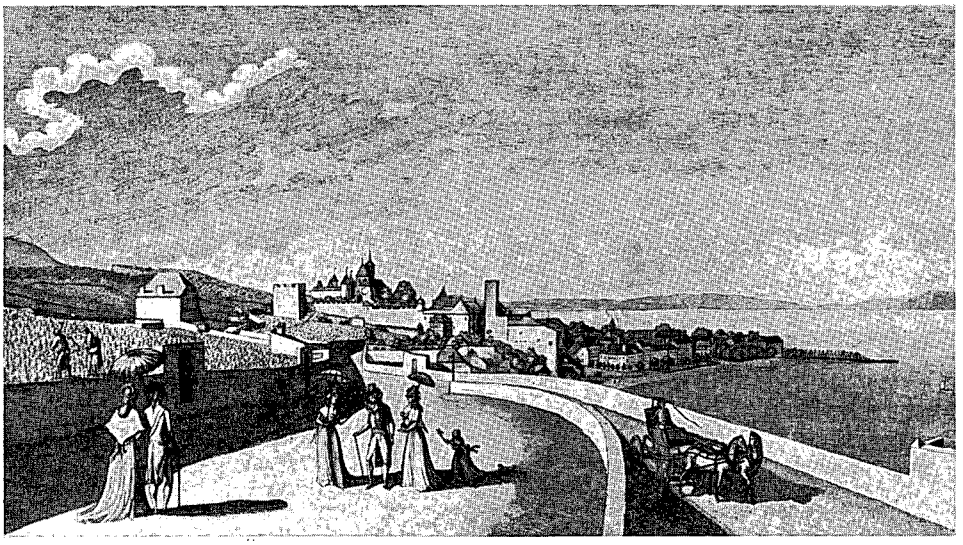

Fig. 16. Neuchâtel. Vue du sud-ouest, vers 1800. Gravure attribuée à A.-L. Girardet. Page 19.

16. G. Lory ou F.-W. Moritz, *Vue prise du Petit-Pontarlier*. Aquarelle (avant 1826). – A droite du massif touffu des arbres du jardin du Prince, qui a remplacé des vignes, apparaît la nouvelle porte de la rue du Château, une grange et la vieille prison.

17. Deroy, *Neufchâtel*. Lithographie (prise des hauteurs de l'Evole, vers 1840). – La nouvelle route de l'Evole est bordée de maisons à toits peu inclinés. Massive, la nouvelle prison relègue à l'arrière-plan la tour voisine, mieux dégagée auparavant.

Vues du nord

18. Dengelmeyer, *Vue de Neuchâtel prise du Plan*. Aquarelle (vers 1841). – L'allongement de la ville y apparaît bien, de même que l'état ancien du château, de la collégiale et de leurs abords.

19. *Neuenburg – Neufchâtel*. Atelier de Frommel & H. Winkles. Gravure (vers 1845). – Elle met en valeur les rangées de maisons des Moulins et des Chavannes, le pont des Petites-Boucheries et le long toit du collège latin.

20. T. du Moncel, *Neuchâtel* (depuis le Tertre). Lithographie (vers 1850). – Le tracé de l'enceinte disparue transparaît encore dans la disposition des édifices, qui s'étendent de la tour des Chavannes à l'hôtel de ville, en passant par les greniers. Les lignes générales et les bâtiments principaux sont bien mis en évidence (fig. 13).

21. S. Guesdon, *Neufchatel, vue prise du chemin de la Boine*. Lithographie (vers 1862). – Aucune estampe ne met aussi bien en valeur la colline du château, le delta du Seyon, la ligne du faubourg de l'Hôpital et de la Promenade. Noter la présence du chemin de fer et le remblayage en cours de la place Purry (fig. 15).

PLANS

Neuchâtel a peu de plans anciens. Du XVIIe siècle il ne reste guère que d'utiles, mais très schématiques croquis faits d'après le *Rentier* de 1666 (AE et ATPN). Un «plan de la côte de Chaumont», postérieur à 1679, donne une idée du territoire autour de la ville (ATPN, Z 625). Le registre des fontaines et égouloirs de la ville donne les *Plans des sources de l'Ecluse* (AVN. Extraits reproduits par Jaun).

Le XVIIIe siècle est mieux partagé avec le précieux *Plan de l'incendie de la rue du Pommier* (1714), représentant la rue du Château et ses abords (AVN. Redessiné dans QLT, I/121) (fig. 17). – ABRAHAM GUYENET a tracé un *Plan géométrique du Fauxbourg*, en 1741, où sont reportés des projets de correction (ATPN, plan inédit). – J.-G. DE ROVEREA, consulté après l'inondation de 1750, a levé un utile *Plan géométral du cours du Seyon depuis le pont du Vauseyon jusqu'au lac* en 1756, avec un tracé sommaire des rues (ATPN, Extraits reproduits par JAUN). Le plan, gravé pour le *Mémoire concernant le torrent du Seyon* (1756), est reproduit dans *Neuchâtel et le Seyon* (p. 136). – DAVID COLIN, commissaire et arpenteur juré leva en 1776 le premier *Plan géométrique de la ville et faubourg de Neuchâtel*, où figurent le contour des rues et les noms des propriétaires. A l'intérieur des îlots les plus vastes, les limites et la nature du sol ne sont pas indiqués (AVN, plan sur toile; ATPN, atlas de 13 planches relié en peau. Copie publiée dans MN, 1927, p. 196).

Au XIXe siècle, CHARLES RENARD et JAMES COLIN dressent un nouveau plan de la ville (1826), lithographié à une échelle réduite l'année suivante (ATPN, plan sur toile; lithographie ENGELMANN, Paris, 1827). – En 1861, LOUIS MAYOR-DÉGLON reporte diverses indications historiques sur son plan très précis (Edité en couleurs par H.-E. HENRIOD, 1861, lithographie GENDRE). – Les premiers *Plans cadastraux* de la ville, levés de 1869 à 1872 par R. OFFENHÄUSER, ont été mis au net en 1876 (*Grand Conseil*, t. 36, p. 98). HENRI FURRER les a utilisés pour son *Plan de la ville et du territoire de Neuchâtel*. Lithographie (1879).

Le bureau des Travaux publics de la ville tient à jour des plans au 1:500 et 1:2000. Il a édité un plan au 1:5000 (1951), qui sert de base à ce livre, pour la numérotation des rues.

Plusieurs auteurs se sont essayés à des *reconstitutions:* DUBOIS dans ses *Antiquités*, pl. 2 (1852), ALEXIS ROULET, dans la *Statistique de la ville et banlieue de Neuchâtel en 1353* (1863). QUARTIER-LA-TENTE a fait redessiner et compléter les indications de ses prédécesseurs, d'une manière parfois sujette à caution: QLT, I/9, 71, 79, 91, 121, 231, 246, 286, 324.

En 1769, JEAN-JACQUES BERTHOUD peignit un *Plan de la ville et faubourg de Neuchâtel à vol d'oiseau*, utile en dépit de sa maladresse et de ses erreurs (MHN. Reproduit dans: *Mairie*, en annexe; QLT, I/110; *Neuchâtel et le Seyon*, pl. 16).

Bibliographie. R. JAUN, *Vieux plans cadastraux de Neuchâtel*, MN, 1927, p. 177-199 (ill.). *Bibliographie nationale suisse*, II/371-372.

Fig. 17. Plan de la rue du Pommier et de ses alentours, 1714. En traits foncés, le contour des maisons incendiées. (Archives de la ville.) Page 21.

LES ENCEINTES, LEURS PORTES ET LEURS TOURS

LA PREMIÈRE ENCEINTE

Les premiers établissements historiques de Neuchâtel se sont serrés sur la colline du château, facilement défendable. Au nord et à l'est coulait le Seyon, dans un vallon dominé par des rochers à pic, tandis qu'au midi, le lac battait une rive escarpée. Le point faible se trouvait du côté occidental où il fallut creuser un fossé dans le roc – dégagé par les fouilles de 1946. La partie centrale est la plus profondément entaillée, la largeur moyenne étant de 10 m 50 à 11 m. Cet obstacle fut doublé d'une muraille renforcée par deux tours au Donjon et par la tour des Prisons, proche du vieux château dominant la rive du lac. De ce point à la tour de Diesse, une muraille bordait l'escarpement situé au midi des maisons de la rue du Pommier, où la ville possédait encore en 1714 une longue bande irrégulière de terrain[1]. De la tour de Diesse, un mur remontait sans doute jusqu'à l'emplacement du château actuel[2].

Bibliographie. Mairie, p. 37-44. QLT, I/5-8. – C. MATTHEY, MN, 1923, p. 205-206. – J. BÉGUIN, *Le château de Neuchâtel* (1948). – J. BÉGUIN, Mbx. 1948, p. 85-88.

1 Voir fig. 17 et J. BÉGUIN, *Le château de Neuchâtel*, p. 79 et fig. 9.
2 Pour l'emplacement des portes et des tours, voir le plan de 1776, fig. 10.

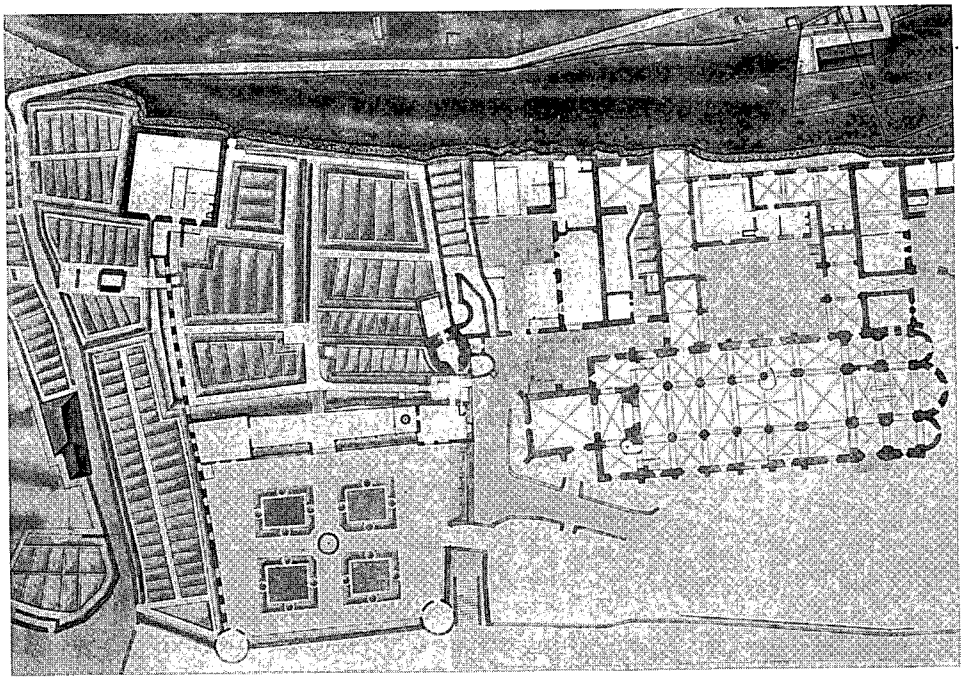

Fig. 18. Le donjon, la collégiale, le cloître et leurs abords en 1802. Plan de Bocquillon. (Archives de l'Etat.) Pages 23 et 80.

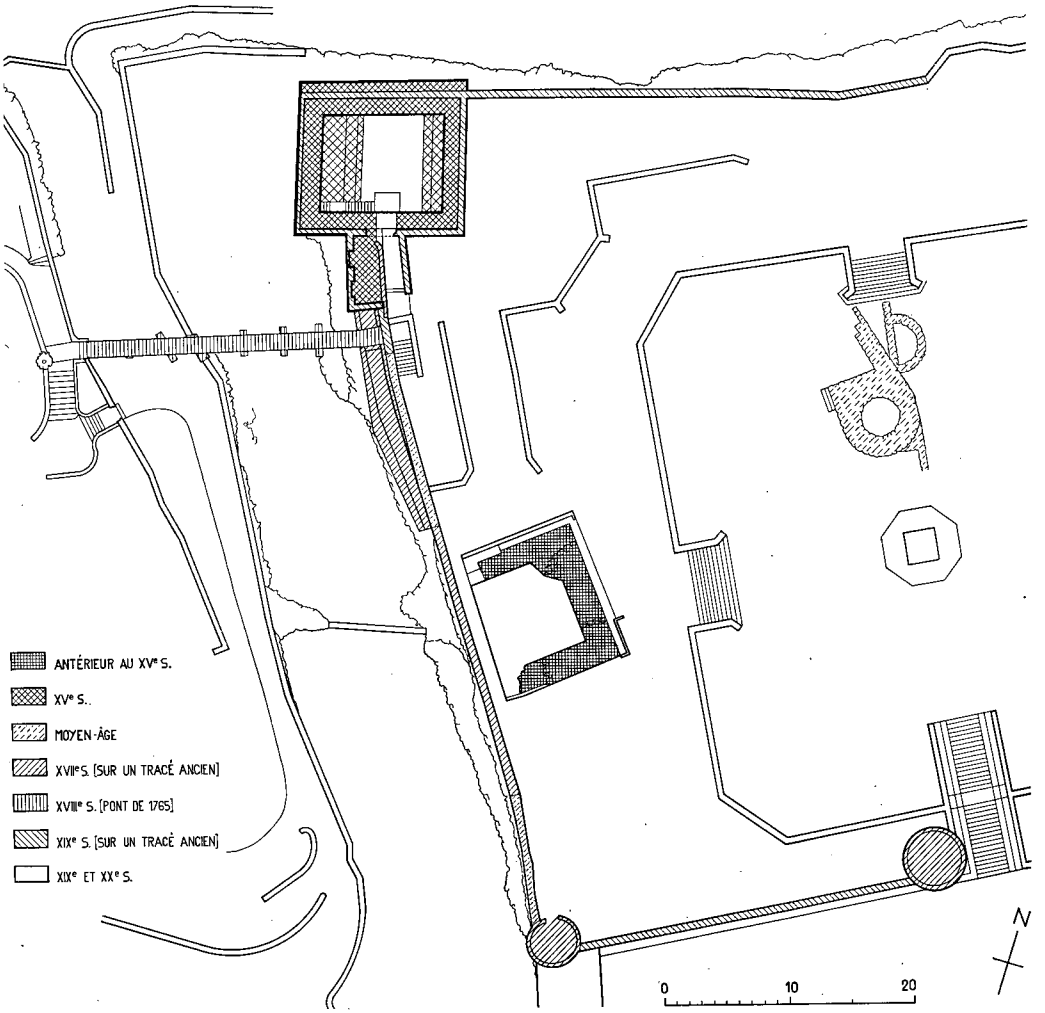

Fig. 19. Le donjon. Plan général. Le fossé, la tour d'angle, les fondations des tours disparues et les terrasses de 1873. Echelle 1:300. Page 24.

LE DONJON ET SES TOURS

Par donjon on désignait autrefois l'ensemble du système fortifié, qui s'étendait de la collégiale au fossé occidental. C'était peut-être au XIIe siècle un fief confié à la famille dal Dongion. Pour J. Béguin, l'angle nord-ouest constituait le réduit primitif du bourg. Depuis le moyen âge, le donjon était renforcé de trois tours d'époques diverses: la tour neuve, la tour ancienne et celle dite de la Princesse (fig. 19).

Un ravin, franchi par un petit pont, séparait le donjon de la collégiale à laquelle il servait d'accès. Entre cette dépression et le fossé bordé d'une haute muraille, s'étendaient des jardins établis sur deux niveaux. Vers 1495, on exhausse «la muraille du grand jardin» et un charpentier construit une galerie «dès la grosse tour

quarrée jusques au demi-rond» où se trouve une cheminée. En 1582, on remblaie le terrain «près la muraille neufve faicte au gerdin (jardin) de Madame près la tour criminelle». JONAS et ABRAHAM ROULET font «la voûte servant à l'entrée du donjon» (à l'est), en 1626. Ces aménagements concernent sans doute la partie basse, au midi. ABRAHAM JAQUET, charpentier, fait les «daumes des deux tournelles» en 1664; DAVID BOYVE y pose «deux boutons à fleur de lys d'estain» tandis qu'un peintre et un maçon s'occupent du «cabinet du donjon»[1]. En 1690, JOSEPH HUMBERT-DROZ, architecte, et ABRAHAM PERRENOUD, charpentier, élèvent deux cabinets nouveaux reliés par une galerie, chaque toit étant couronné par une fleur de lys fondue par JACQUES GALLOT, maître potier d'étain[2]. Jusqu'au mur sud, portant deux tourelles, le terrain fut sans doute alors aménagé en jardin à la française et muni d'un jet d'eau (fig. 20)[3]. L'apothicaire DuBlé entretenait les parterres depuis 1688, et planta des arbres dans la partie nord du jardin, accessible par des escaliers partant de la galerie[4]. Le sol de ce verger s'élevait progressivement jusqu'au pied de la tour d'angle. A l'est, un mur séparait le jardin supérieur des vieilles écuries, transformées en magasins, et de la glacière, aménagée en 1679 par JONAS FAVRE, architecte, de Couvet[5]. Avec les matériaux de la vieille prison démolie en 1826, le passage menant à l'église «qui étoit pavé a été comblé et remplacé par une rampe d'escaliers». Le pont conduisant de la terrasse du temple au parterre du donjon, réparé en 1730, disparut alors (fig. 18)[6]. L'aménagement des abords de la collégiale par la Municipalité (1871-1873) a modifié complètement les lieux. La partie centrale du donjon a été mise au niveau de la terrasse de l'église – abaissée – tandis que le pourtour était rehaussé de façon à peu près uniforme[7]. Le pont de pierre, qui franchit le fossé du donjon, date de 1765 et fut aménagé en passage lors de la création du Jardin du Prince[8]. On sait que dès 1554, et probablement au XVe siècle déjà, il existait à sa place une passerelle de bois et des chevalets de chêne, remplacés par des piles de pierre (1727), supportant les tuyaux de la fontaine du château[9].

Bibliographie. BOYVE, IV/277. *Mairie*, p. 50. – DUBOIS, p. 8. MS. BARILLIER, MN, 1899, p. 302. – A. PIAGET, MN, 1931, p. 226-227. Une étude d'ensemble détaillée reste à faire.

Plans et vues. Voir COLLÉGIALE: plans Vaucher et Bocquillon. DUBOIS, pl. X, XLI.

LA TOUR NEUVE, PLUS TARD TOUR CARRÉE DU DONJON

Placée à l'angle nord-ouest du donjon, elle dominait le vallon de l'Ecluse, surveillait le coteau des Parcs et couvrait la colline du château à un point faible, où le fossé est à peine marqué. Un marché nous apprend que la tour actuelle fut édifiée dès 1439. Comme aucune menace extérieure ne pesait sur Neuchâtel, elle ne fut

1 Recettes, 115, f. 39v.-47v., 1495; 105, 1582 et 1583; 123, 1626. AE, Comptes 1663, N° 14, f. 29-33.

2 AE, Quit., 1687, 1690 et 1691. Voir l'élévation de cette galerie, fig. 20.

3 La tourelle sud-ouest, disparue en 1812, est visible sur une gravure de C.-L. WYSS, 1791, et signalée par un inventaire. AE, Bâtiments, 18 avril 1800; AE, Quittances, 1812.

4 MCE, XL/348, 4 août 1696. AE, Quit., 1704.

5 AE, Quit., 1687 et Actes de Chancellerie, XIV/10v., 29 décembre 1679.

6 MCV, XIV/491, 20 juillet 1729. MCE, LXXIV/159, 13 mars 1730. *Description*, p. 92. Sur l'état ancien de la terrasse de la collégiale, MATILE, *Musée*, I/18.

7 *Gestion*, 1870, p. 12; 1871, p. 3, 10, 50; 1872, p. 4, 70; 1873, p. 20, 58, 81; 1874, p. 68.

8 J. COURVOISIER, Mbx., 1950, p. 95.

9 Recettes, 118, 1554; 121, 1594. AE, Quit., 1726-1727.

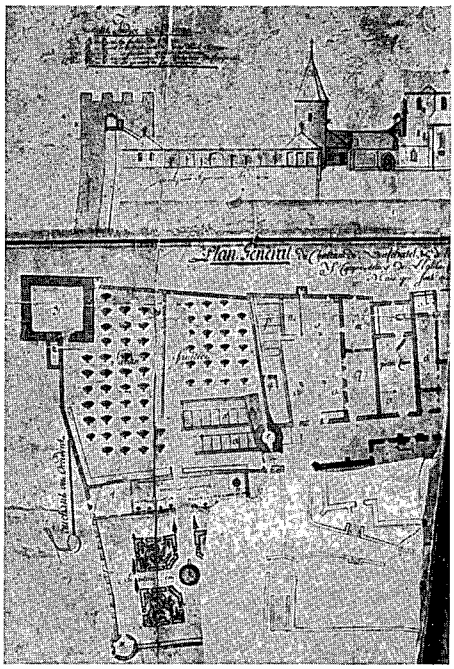

Fig. 20. Le donjon. Plan et élévation par Vaucher, 1752. (Archives de l'Etat.) Pages 24 et 29.

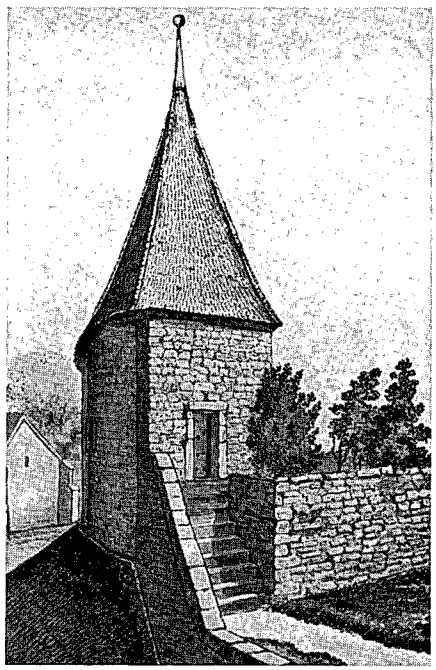

Fig. 21. La tour de la Princesse, vue du nord. Dessin de Dubois. Page 29.

terminée qu'en 1465! Le maçon MICHEL de Montjustin (Haute-Saône) la construisit avec l'aide de son fils ESTEVENIN, des charpentiers JAQUET, de Renan, et PIERRE FORNACHON, de Peseux. La pierre venait des carrières d'Hauterive[1]. Le marché porte que la tour doit être bâtie là «où est la porte defeur [dehors]», sans doute celle que Conrad de Fribourg dut condamner en 1408, parce que son existence inquiétait les bourgeois[2]. Du côté occidental, le plus menacé, le mur aura quatorze pieds de large, contre dix au midi et six à l'est et du côté du Seyon. Un pont-levis servira d'entrée, alors qu'un escalier en colimaçon, dans le mur, conduira aux deux étages, prévus chacun avec une cheminée en pierre de taille et une fenêtre. Après l'effondrement de la tour ancienne, en 1685, le Conseil d'Etat commanda à JONAS FAVRE, architecte, un projet de reconstruction de la «tour neuve», pour l'installation de greniers. Les Archives conservent plans et devis, jamais exécutés, des trois étages percés de fenêtres symétriques et recouverts d'un grand toit en pavillon. Barillier, confirmant les documents comptables, écrit: «malgré le plan, on ne lui donna qu'un étage qui fut terminé en 1693»[3]. Au XVIIIe siècle, on se préoccupa à diverses reprises de la pou-

1 A. PIAGET, MN, 1931, p. 226-232.

2 Rec., 1375, f. 58: «es terraul joste le pont dou dangeon.» BOYVE, I/433 et 443. *Mémoire anonyme de 1623*, MN, 1925, p. 76.

3 MCE, XXXII/449, 3 novembre 1683. AE, dos. Bâtiments, N° 116-118. AE, Quit., 1692, 1693. Ms. BARILLIER, MN, 1899, p. 302.

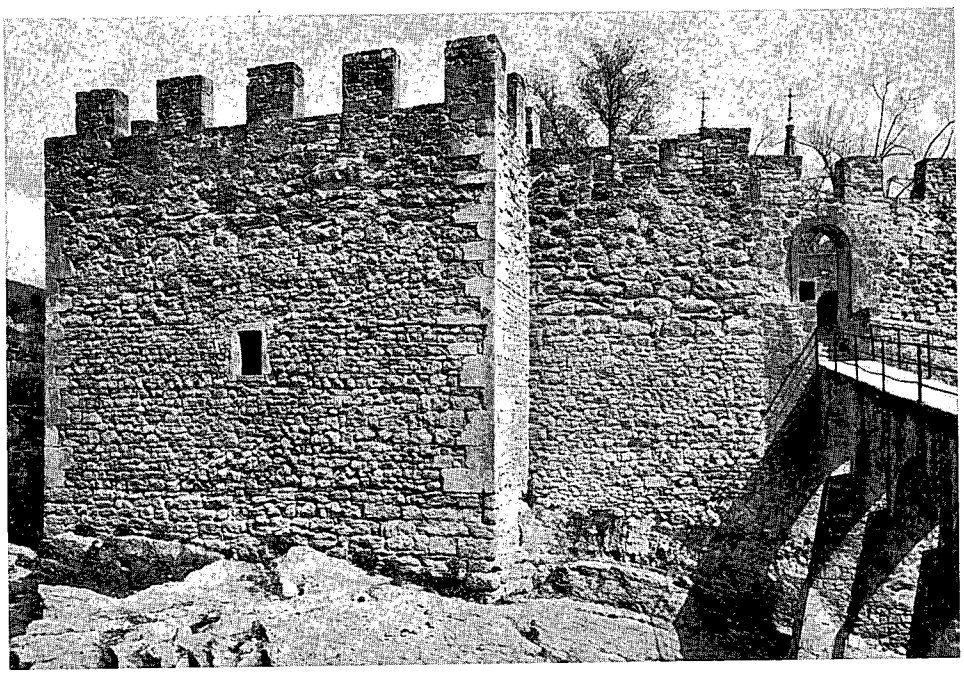

Fig. 22. La tour d'angle du donjon, le fossé et le pont de 1765. Page 26.

drière installée dans la tour, partiellement évacuée en 1808 car elle se dégradait. Le 29 juin 1812, l'intendant des bâtiments signale que «le parement extérieur de ses murs, principalement à l'angle de joran et de bise, a cédé sensiblement et découvre plusieurs lézardes». Pour éviter une plus grande ruine, on démolit la partie supérieure de la tour (1812) et on combla la voûte intérieure (1815). Le maître maçon Jean-David Nicole refit le couronnement du mur, muni peu après de créneaux, comme le prouvent les gravures de l'époque[1].

Description. La tour carrée du donjon ne dépasse plus guère le niveau du rempart, cependant placé en contrebas. Dans la moitié inférieure de la face occidentale, une fenêtre indique la hauteur du rez-de-chaussée, jadis recouvert d'une voûte en berceau brisé, dont il ne subsiste plus que la naissance (fig. 23). Dans le mur nord, on remarque des trous pour les solives du plancher, au-dessous d'une fenêtre cintrée. Le deuxième étage commençait sans doute au niveau de l'actuel chemin de ronde, dégagé en 1946, comme l'intérieur de la tour. Le plan n'est pas rigoureusement carré, comme le marché le prévoyait: la longueur des côtés varie de 11 m 25 à 13 m 65. Le petit appareil de la base, assez régulier, est remplacé à mi-hauteur de la tour par de gros quartiers de pierre jaune aux angles arrondis, comme si on avait voulu bâtir plus vite ou rendre le mur plus résistant aux coups de l'artillerie (fig. 22).

1 MCE, LXXXII/297, 315, 3 et 9 juin 1738; CXXXIX/14, 1er juillet 1794; CLVI/166, 14 mars 1808; CLX/609, 30 juin 1812. AE, Bâtiments, N° 496, 29 juin 1812; Quit., 1812 et 1815.

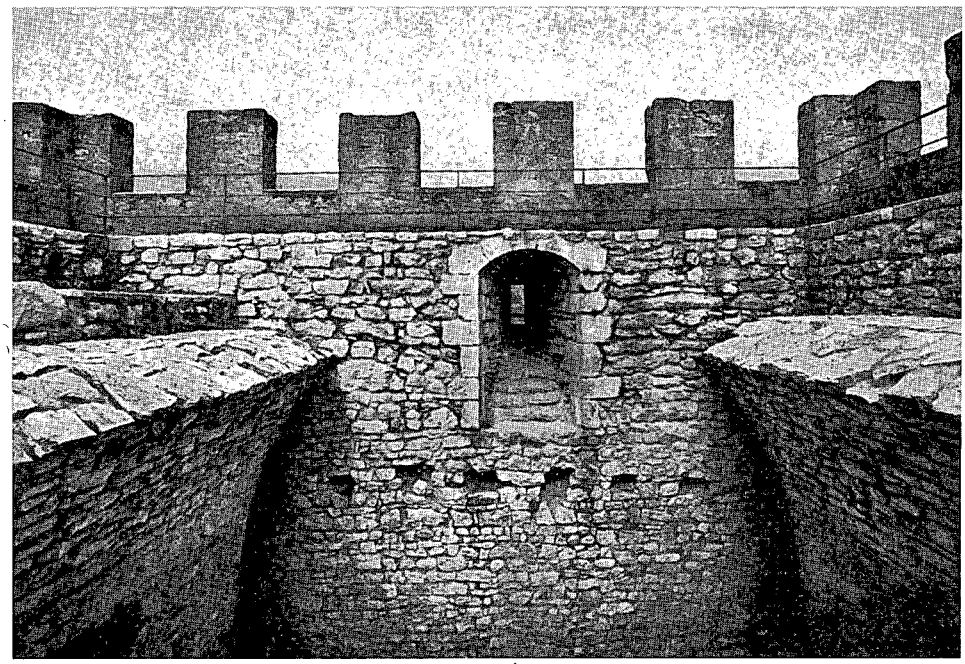

Fig. 23. La tour d'angle du donjon. L'intérieur. Côté nord. Page 26.

Des bosses-témoins (visibles aux angles sud-ouest et nord-ouest) fournissaient les points de repère nécessaires au calcul de l'ouvrage exécuté[1].

LA VIEILLE TOUR DU DONJON

Placée au milieu du rempart occidental, elle devait être, dans certaines de ses parties, contemporaine des tours de Diesse et des Prisons, comme le montrent les matériaux de roc gris employés à la reconstruction du rempart. De 1611 à 1613, OSWALD CHOUPARD, maître charpentier, établit trois étages de grenier «à la grant tour dit le Donjon»[2]. Rongée de vétusté, celle-ci s'effondra dans le fossé, le 15 mars 1680, avec les sacs de blé de la recette de Neuchâtel. Boyve, Barillier et d'autres ajoutent que 70 barils de poudre entreposés là s'enflammèrent, circonstance que ne mentionnent pas les documents officiels. L'accident était prévisible, puisqu'en 1678 déjà, l'intendant des bâtiments écrivait: «la voûte d'une fenêtre est tombée en dedans... la tour manque et lâche d'un costé par les fondements»[3]. A l'automne de 1684 seulement, le maître maçon et architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ se chargea «d'abatre le reste de la tour jusques aux fondemens et de mettre les meilleures et les plus grosses pierres à part pour les employer à la réparation de la muraille du donjon. Item de découvrir les fondemens de la dite muraille jusques au roc... mais d'autant que ledit roc est pourry à l'extrémité, et que c'est ce qui a causé la ruine de la

1 Recettes, 53, f. 129v., 17 novembre 1457.

2 MCE, V/534, 22 mai 1611. AE, A 18a, N° 1 (vers 1611). Recettes, 123, 1611-1613.

3 MCE, XXVI/251 et 259v., 19 et 26 novembre 1678; XXVII/358, 15 mars 1680. BOYVE, IV/235.

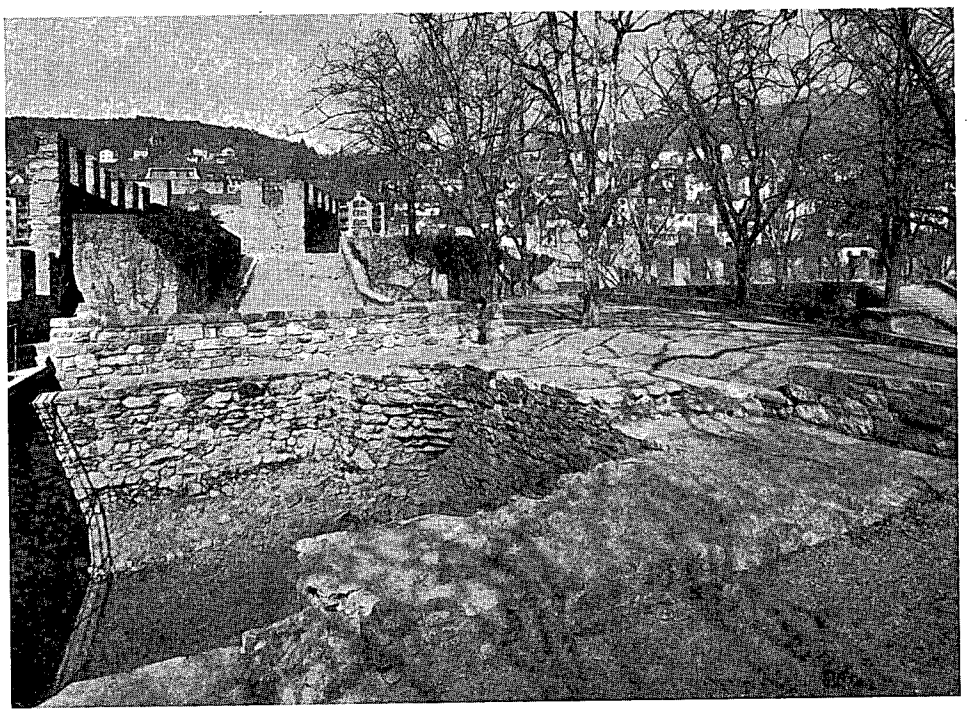

Fig. 24. Fondations de la vieille tour du donjon. Au fond, la tour d'angle. Etat en 1953. Page 28.

tour, il sera tenu de le trancher si profond que le cas le requerra et jusqu'à ce qu'il soit assez ferme pour soutenir le poids de la muraille. » Celle-ci, épaisse de cinq pieds dans ses fondations, se rétrécirait jusqu'à la largeur des vieux remparts, à son sommet couronné de créneaux. Les assises inférieures, en matériaux réutilisés, sont plus hautes et résistantes que celles de pierre jaune employée pour terminer l'ouvrage. Comme en témoigne l'inscription « 1685 » au-dessus de la porte cintrée ouvrant l'accès de la passerelle, les réparations achevées cette année là s'étendirent vers le nord, bien au-delà de la brèche[1]. C'est peut-être aussi de cette époque que date le contrefort plaqué contre la muraille entre le pont et la partie reconstruite par HUMBERT-DROZ, reconnaissable à son appareillage soigné (fig. 25).

L'aspect de la tour nous est connu par une des gravures de Merian (1642). On la voit déborder de tous les côtés la tour des Prisons, qui se profile sur elle. Un grand toit en pavillon, orné de deux girouettes, surmontait la tour qui avait au moins trois étages. Les travaux de 1946 ont dégagé la base de cette tour, qui reposait à même le roc. La face occidentale a disparu avec une partie des murs y aboutissant. Les fondations restantes, recouvertes en 1954, donnaient une idée de la maçonnerie et des dimensions de l'édifice (fig. 24).

1 AE, Actes de Chancellerie, XIII/507, 22 octobre 1684. MCE, XXXI/523, 22 octobre 1684; XXXII/163 et 425, 24 mars et 27 octobre 1685.

Fig. 25. Le fossé et le rempart occidental du donjon. Page 28.

LA TOUR DE LA PRINCESSE OU TOUR RONDE PRISONNIÈRE DU DONJON

Sans doute la tour dite de Valangin, où l'on se proposait d'établir une prison, en 1581, est-elle la même que la «tour criminelle» citée les années suivantes[1]. Oswald Choupard fit une charpente et une porte «sur la tour ronde prisonnière» et Henry Bonvespre le jeune y posa un pommeau d'étain vers 1613. Au milieu du XVIIIe siècle le bâtiment est occupé par un jardinier[2]. Mal entretenue, une partie de l'édifice s'effondra en 1811. Les décombres servirent au remblayage de la terrasse (1815)[3]. Son aspect est connu grâce aux élévations figurant sur les plans de Vaucher et Bocquillon[4]. Pas intégralement circulaire, puisqu'un mur rectiligne la limitait au nord-ouest, cette tour ronde, unique en son genre dans tous les ouvrages fortifiés de la colline du château, est d'une époque difficile à fixer. Haute d'environ 13 m, elle était coiffée d'un toit en poivrière surmonté d'un pommeau (10 m) (fig. 20 et 21). Les fouilles de 1946 ont remis passagèrement au jour les fondations de la tour, au pied

1 MCE, III/188, 2 mars 1581. Recettes, 105, 1582; 120, 1581; 121, 1592 et 1595.

2 Recettes, 122, f. 48 (1613). AE, A 18a, N° 1. Plan Vaucher, lettre r.

3 MCE, CLIX/662, 2 septembre 1811. AE, Quit., 1811; 1815. *Description*, p. 91, contredit les sources et affirme que vers 1826 «la tour tombe en ruine et n'a plus de toit». Elle apparaît encore sur une lithographie de G. Grisel, en 1856.

4 Dubois, pl. XLI, les reproduit avec une vue inédite du nord.

des escaliers nord de la terrasse de la collégiale (rayon moyen: intérieur, 1 m 50; extérieur, 3 m 25).

LA TOUR DES PRISONS

Dubois pensait que dans cette tour, qu'il fait remonter à la première moitié du Xe siècle, on distingue parfaitement «l'ouvrage des Romains et celui des Bourguignons», opinion simpliste encore trop répandue. Il y a de bonnes raisons de croire, avec D. Vouga, que la base du mur n'est pas romaine, mais utilise les matériaux d'un édifice antérieur, inconnu. L'irrégularité dans la disposition des blocs est significative à cet égard. J. Béguin a montré qu'il fallait distinguer plusieurs phases de construction depuis le mur à gros appareil du Xe siècle, jusqu'au couronnement du XVe siècle. La partie moyenne, dont les assises sont comparables à celles des faces anciennes de la tour de Diesse, serait du XIIIe et, à la partie supérieure, du XIVe siècle. En 1466 déjà, il est question de la tour des Prisons[1], à laquelle on exécuta dès lors de nombreuses réparations. La gravure de Merian (1642) montre la tour sous l'aspect qui nous est encore familier avec ses mâchicoulis et des merlons décorés, fortement restaurés en 1803 par Jonas-Louis Reymond, chargé de recrépir le bâtiment[2].

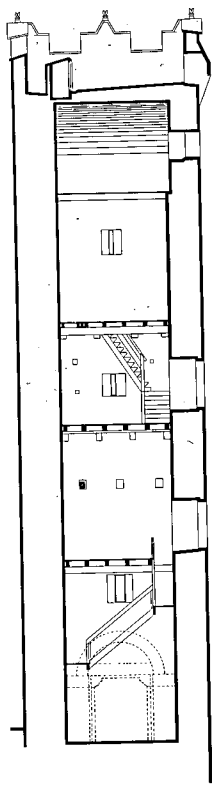

Description. La présence de bâtiments beaucoup plus récents, qui enserrent la tour et la masquent en partie, rend plus difficile une exacte compréhension de son rôle ancien, au flanc de la colline, en bordure du fossé occidental et surtout à l'entrée du bourg, comme porte primitive (fig. 30). Dimensions: 30 m de haut; 7 m 50 × 8 m 50 (sud) ou 6 m 25 (nord).

Le plan serait carré, si la face occidentale ne suivait pas la direction du fossé disparu, comme le rempart voisin haut d'une dizaine de mètres sur 9 m de longueur (fig. 27). De ce côté, la base de la tour est formée de gros blocs de roc gris soigneusement appareillés. En 1925, on a dégagé une porte, dont le linteau est supporté par deux consoles (fig. 28). La

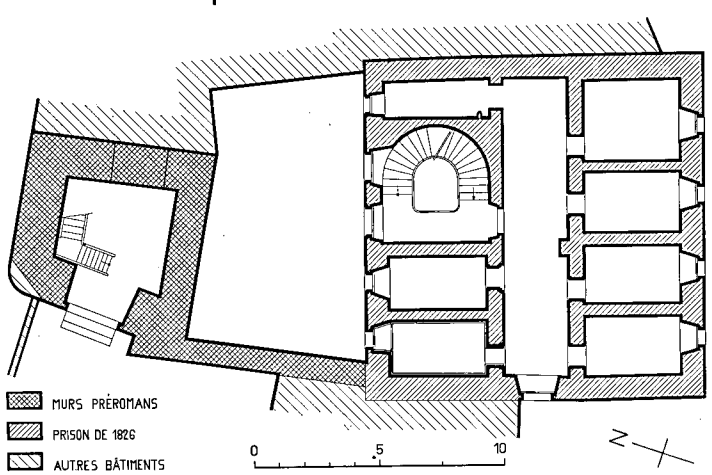

1 Recettes, 191, f. 335 v., 1446.

2 AE, Quit., 1803-1804, N° 52.

Fig. 26 et 27. La tour des Prisons et la prison. Plan du rez-de-chaussée. Coupe nord-sud de la tour. Echelle 1:300. Page 30.

Fig. 28. La tour des Prisons. Détail de la base, à l'ouest. Page 30.

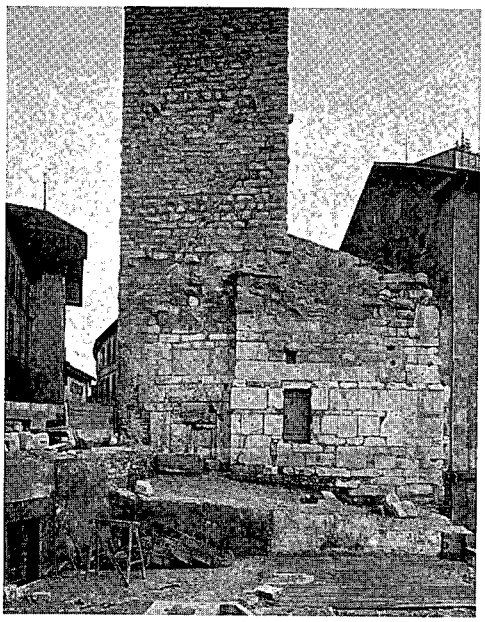

Fig. 29. La tour des Prisons et le mur d'enceinte dégagés, en 1922. Page 31.

muraille qui prolonge cette base, en direction du lac, présente les mêmes caractéristiques: les rangs de blocs quadrangulaires, creusés d'alvéoles en leur milieu, probablement pour les soulever, alternent avec des assises plus étroites, pareillement taillées et bien jointes. Par dessus, on a empilé des quartiers de granit presque bruts, sans doute tirés de la moraine recouvrant jadis la colline (fig. 29). La partie supérieure de la tour est plus homogène. L'appareil est formé de blocs de grandeur sensiblement égale (en calcaire blanc au sud et à l'ouest, en pierre jaune sur les faces moins exposées). Les arêtes sont bien marquées et régulières. Comme couronnement, du XVe siècle, la tour a trois merlons avec des fleurons et deux créneaux par face (fig. 30). Au midi, une sorte de bretèche, avec trois mâchicoulis, permettait de défendre les entrées, ouvertes aux étages inférieurs (fig. 46). Il n'y avait plus de porte au rez-de-chaussée, depuis l'obturation du passage. Une ouverture, au midi, menait à des hourds en bois fixés à la muraille occidentale par des corbeaux et par des poutres engagées dans quatre trous carrés. Une grange accolée à la tour de 1799 à 1922 a laissé la marque de son toit. Chaque étage a une ou deux étroites fenêtres cintrées s'ouvrant à l'est ou au midi.

Intérieurement, l'appareil est plus uniforme. Des planchers de bois délimitent quatre étages, le dernier surmonté d'une voûte en berceau supportant la plateforme supérieure. A la base de la tour deux arcs en plein cintre soutenant le parement du mur, à l'est et à l'ouest, marquent l'emplacement des portes qui fermaient le bourg (fig. 26). Selon A. Naef, la peinture de l'embrasure de la porte orientale, «filet gris-noir encadré de filet rouge» est du XIIe siècle. Des «dalles en forme de coulisses»

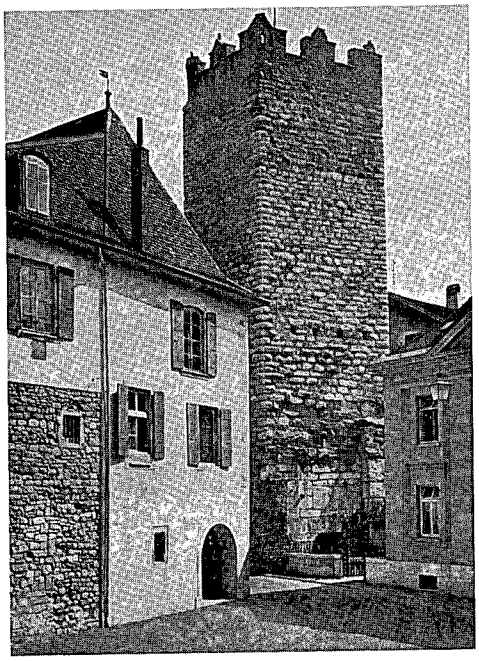

Fig. 30. La tour des Prisons, vue du nord-ouest.
Page 30.

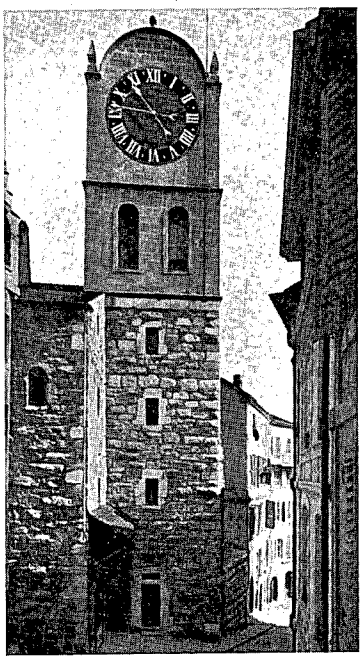

Fig. 31. La tour de Diesse, vue de l'ouest.
Page 34.

placées dans le sol de la tour étaient peut-être d'origine romaine[1]. Deux cages de bois servirent à enfermer des prisonniers jusqu'à la fin de l'ancien régime[2].

Bibliographie. Ms. BARILLIER, MN, 1899, p. 303. *Mairie*, p. 46-48. – DUBOIS, p. 8 et pl. IV-VII. – D. VOUGA, *Préhistoire du canton de Neuchâtel*, p. 167-168. – J. BÉGUIN, *Notes sur les maçonneries de la tour des Prisons*, RSA, 1947, p. 1-20.

LA TOUR DE DIESSE ET LA MALEPORTE

L'origine de la tour de Diesse, dont les parties anciennes ont un appareil rappelant celui de la tour des Prisons, est obscure, au contraire de sa fonction: servir de porte et protéger le bourg à son extrémité orientale, un peu au-dessus du passage à travers le Seyon. Au début du XVIe siècle la tour fut remise en fief à la famille de Diesse, dont le dernier représentant vendit ses droits à la ville, en 1580[3]. Celle-ci, du reste, convoitant la tour depuis quelques décennies, affirmait la tenir en fief et prétendait à ce titre assister aux audiences du comte, ce qui lui fut refusé[4]. En 1578-1579 déjà, le maçon CLAUDE SIMOINE édifie pour la ville deux voûtes, probablement superposées, à l'intérieur de la tour et, extérieurement, une tourelle d'escalier. Celle-ci

1 Dos. MH, note du 31 mai 1929. La porte à revêtement métallique, à l'ouest, date de 1938.
2 L. GUILLAUME, MN, 1870, p. 302. Cliché MH, N° 2550.
3 MCV, Ia/102, 4 novembre 1581: «notre ville a achepté fief noble... et bien payé.»
4 AE, Actes de Chancellerie, I/162, 2 juin 1524. BOYVE, III/245, 282, 284.

menaçait ruine cent ans plus tard[1]. L'incendie du 15 septembre 1714 brûla les charpentes et donna à une partie des murs de calcaire leur caractéristique couleur rose. Deux mois plus tard, les autorités décidaient de démolir la Maleporte voisine et de retrancher un angle de la tour. DAVID GRESET, maître maçon chargé de l'ouvrage, procéda aussi à la reconstruction partielle[2]. On renonça à la couverture incombustible de cuivre du Tyrol, mais OLIVIER GALLOT, maître chaudronnier, exécuta «un dragon», c'est-à-dire une gargouille de cuivre. Preuve que le couronnement a été modifié dès lors, le peintre SAMUEL MÜLLER peignit «le gros globe sur la tour [et] dora le petit»[3]. A la place des greniers établis dans une partie des locaux, on établit en 1737 une boutique et le logement du bedeau. Un important rejointoyage de l'appareil a été effectué en 1901[4].

DESCRIPTION. La gravure de Merian et un essai de reconstitution de Dubois (fig. 1 et 34) donnent une idée de l'état ancien de la tour. De plan carré (environ 10 m 50 de côté; murs de 1 m 75 à 2 m 20), elle était coiffée d'un grand toit en pavillon muni d'une lucarne et de deux girouettes. Une tourelle d'escalier cylindrique la flanquait à l'ouest.

Dans son état actuel, la tour n'a guère changé depuis la reconstruction de 1715, qui lui a donné un plan en forme d'équerre. Il ne reste de l'ancien édifice que quelques fragments visibles: le mur contigu à la maison, 8, rue du Château, où apparaissent encore une fenêtre cintrée et la moitié d'une porte cochère aveuglée (fig. 31), enfin la face méridionale, dont la base est masquée par un mur bâti en 1844. Les murs donnant sur la petite place ont été édifiés en 1715 avec des matériaux de l'angle sud-ouest, démoli pour faciliter la circulation. Sur un quart de l'ancien édifice, sans doute quelque peu abaissé, on a construit à l'angle sud-est une nouvelle tour en pierre de taille jaune soigneusement appareillée, haute de 30 m. Au-dessus de deux

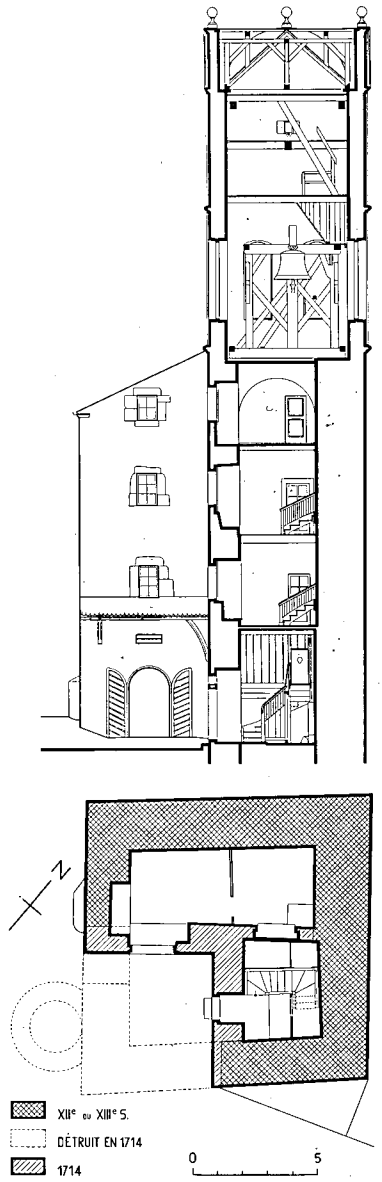

Fig. 32 et 33. La tour de Diesse. Coupe est-ouest. Plan du rez-de-chaussée. Echelle 1:300. Page 33.

1 Bourserie, XI/437-444; XII/36, 41v., 93v. (1578-1581). Marchés, B 11, f. 14, 1580. MCV, VII/205v., 18 avril 1688.

2 AVN, B 8, 8 novembre 1714, 16 janvier et 22 mai 1715. MCV, XII/51, 5 novembre 1714. AVN, Quit., 1715.

3 MCV, XII/182, 30 mars 1716. Marchés, B 15, p. 102, 1715. AVN, Quit., 1716.

4 MCV, XVII/49, 1er avril 1737. AVN, Quit., 1737. *Gestion*, 1901, *Travaux publics*, p. 28.

fenêtres en plein cintre, à la hauteur des cloches, chacune des quatre faces porte un cadran d'horloge (4 m 50 de diamètre) et un couronnement semi-circulaire surmonté d'une boule et encadré de pinacles (fig. 31 à 33).

Les cloches. En 1579 la cloche de ville, qui se trouvait sur la tour de l'Hôpital, est mise dans un clocheton édifié sur la tour de Diesse. L'année suivante, on installe encore une petite cloche servant à «sonner le Conseil». Elle remplace celle qui a disparu lors de l'effondrement de l'hôtel de ville. En 1710, SAMUEL VERRON, maître charpentier, élevait un beffroi formé de «six collone de chêne», incendié peu après[1]. Le maître fondeur GÉDÉON GUILLEBERT dut s'y prendre à deux fois pour réussir la cloche dite des Quatre Ministraux. Portant une inscription qui rappelle l'incendie, elle est en service depuis 1716. Poids, 275 kg; diamètre, 77 cm; ton, do[2]. Une seconde cloche, plus grosse, du même maître fut refondue en 1787 par LIÈVREMONT père, fondeur, de Pontarlier. Poids, 2000 kg; diamètre, 1 m 50; ton, do[3].

L'horloge. Dès 1575 il est question de l'horloge de la Maleporte, puis de la tour de Diesse. PIERRE REGARNELLY la répare quatre ans plus tard. «Meister PETTER (von) Heygarten», de Langenthal, fait des mécanismes pour sonner les quarts d'heure et pour entraîner l'aiguille d'un nouveau cadran, placé plus haut (1644)[4]. On pose une nouvelle horloge de feu PIERRE QUINCHE, en 1671. Pour le cadran, MICHEL VOGELSANG, peintre, de Soleure, se chargea, en 1691, de «dorer avec de l'or de ducats le soleil avec ses rayons et les chiffres aussy, de mesme avec les mains qui montrent les heures et les quart d'heure, refaire les aigles comme elles estoyent auparavant et y mettre toutes les couleurs necessaires en huille»[5]. ABRAHAM PÉTREMAND «met l'horloge de la tour de Diesse en pendule» en 1705. Cinq ans plus tard, SAMUEL MÜLLER repeint «les quatre montres» (cadrans) bleus et noirs adaptés au nouveau beffroi et surmontés chacun de deux aigles[6]. Après l'incendie, PÉTREMAND répara le mécanisme et MÜLLER repeignit les cadrans de quatorze pieds de diamètre en noir, portant une aigle par face. Ils furent rafraîchis par JEAN-DANIEL PETITPIERRE en 1752[7]. Les chiffres sur cercles dorés et les aiguilles ont été refaits par le maître serrurier FRANCOIS-LOUIS MARTHE en 1845[8]. Deux anciens index en forme de croissant et d'amande sont conservés au Musée historique. La peinture du cadran a été rafraîchie en bleu (1908). En 1947, le fond devenu vert a été cerclé de noir sous les chiffres dorés. Quant à l'horloge que PÉTREMAND avait signée en 1715 sur le bâti de fer, elle a été remplacée en 1930 par un nouveau mouvement exécuté à l'Ecole de mécanique et d'électricité de la ville[9].

1 Marchés, B 11, f. 7, 1579. Bourserie, XI/443v.; XII/38v. MCE, III/156v., 14 janvier 1580. Marchés, B 15, p. 63, 1710.

2 MCV, XII/133, 137 et 198, 2 et 16 septembre 1715, 25 mai 1716. Marchés, B 15, p. 84 et 107, 1715, 1716. Texte de l'inscription: C.-E. TISSOT, MN, 1881, p. 172.

3 AVN, Quit., 1787 et 1788. [P. DE MONTMOLLIN], FAN, 23 avril 1930.

4 Bourserie, éd. WAVRE, p. 102-103. Marchés, B 13, p. 64-66v., 1643-1644.

5 MCV, VI/143, 8 mars 1671. Marchés, B 13, f. 130v., 1671; B 14, f. 63, 1691.

6 Marchés, B 15, p. 42, 1705; p. 70, 1710. Inexplicablement le livre de la Compagnie des cordonniers parle de cinq cadrans: MN, 1904, p. 79.

7 Marchés, B 15, p. 88 et 104, 1715. AVN, Quit., 1715, 1716 et 1752. A. CHAPUIS, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, p. 55 et 72.

8 ATPN, Pv., 16 mars, 23 décembre 1844, 12 mai 1845.

9 *Conseil général*, 1929-1930, p. 861. FAN, 18 novembre 1930, 30 octobre 1947.

LA MALEPORTE

A l'origine, la tour de Diesse servait aussi de porte au bourg, mais avant le milieu du XIVe siècle on perça un passage dans le rempart au midi de celle-ci. On ne tarda pas à le nommer la Maleporte (mauvaise ou dangereuse porte), allusion transparente à son étroitesse (2 m 10), et à la raideur de la pente. Sur le mur couronnant la porte, des galeries «traversoient le chemin» et aboutissaient aux toits des maisons voisines. Lors de la démolition, en 1715, on mena au bord du lac une pierre «qui était sur la porte». Sa taille devait être inusitée puisque trente ans après on se souvenait de «la grosse pierre de la male porte» pour la réutiliser ailleurs[1]. La démolition des maisons Nos 3 et 5 de la rue du Château, en 1921, a mis passagèrement au jour un fragment du rempart, percé de cavités où l'on pouvait faire glisser les barres bloquant les vantaux de la Maleporte.

Bibliographie. Boyve, I/14 (à corriger!); III/245, 282, 284; V/400 et 423. *Mairie*, p. 93. – Dubois, p. 7, pl. VII à IX. – QLT, I/37-40. – C.-H. Matthey, *Les vestiges de la Maleporte*, MN, 1923, p. 204-215.

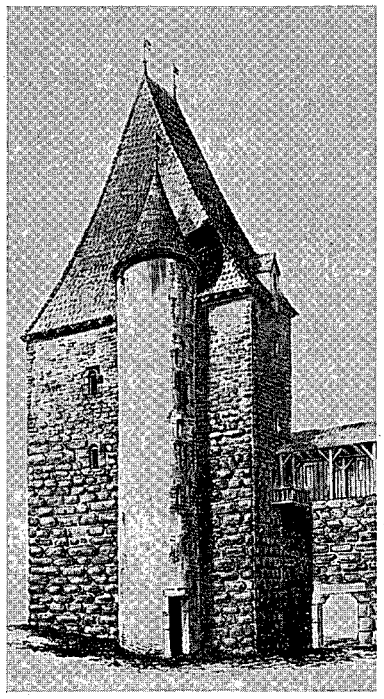

Fig. 34. La tour de Diesse au milieu du XVIIe siècle. Reconstitution par Dubois. Page 33.

L'ENCEINTE INTERMÉDIAIRE

A l'étape suivante de sa construction, la ville déborda la tour de Diesse et atteignit le Seyon. Elle fut sans doute défendue par une enceinte provisoire, bientôt dépassée, sauf à ses extrémités. La rue des Moulins fut couverte au nord par un mur descendant du château jusqu'au coude du Seyon, qui tenait lieu de fossé à l'est. Le torrent était franchi par le Grand Pont, renforcé d'une tour. L'amorce de la rue du Trésor était fermée du côté du lac par la porte de la rive Mathion, qu'un mur reliait à la partie inférieure de la rue du Château.

LA TOUR ET LA PORTE DU GRAND PONT

Le Grand Pont traversait le Seyon dans l'axe de la rue du Château, à l'endroit où se croisent aujourd'hui les rues de l'Hôpital et du Seyon. Son entrée occidentale était défendue par une porte dont l'existence est attestée dès 1353. Au XVe siècle, la ville entretenait et louait une chambre «sur le pont»[2]. Au-dessus de la porte s'élevait une tour, vendue à Guillaume Hardy en 1550 avec la maison des Estassons

1 AVN, Quit., 1715, 1717 et 1743.
2 Rec., 1353, f. 27v. Bourserie, IV/22, 24 et MCV, I, 1468.

(2, rue des Moulins). Passée aux mains de la famille Tribolet-Hardy la tour, qui étranglait le passage et s'affaissait à l'ouest, fut démolie en 1759, peu après son rachat par la ville[1]. Sur la gravure de Merian (vue de l'est), la tour est sans doute celle qui apparaît immédiatement à droite de la flèche du N° 4.

LA DEUXIÈME ENCEINTE

L'agrandissement de la ville au delà du Seyon amena la création d'une nouvelle enceinte dont l'aspect a été fixé par les précieuses gravures de Merian. A l'ouest, le vieux château et le donjon couvraient la ville. L'escarpement de la colline du château et la muraille descendant jusqu'à la tour Mègechien protégeaient la ville au nord. L'enceinte bordait ensuite la rive droite du Seyon jusqu'à la tour du Râteau. De là, confondue avec les murs extérieurs des maisons, elle s'élevait jusqu'à la porte des Chavannes. De ce point culminant, l'enceinte, qui s'appuyait sur la tour aux Chiens et sur la porte de l'Hôpital, descendait vers le lac en longeant l'actuelle rue des Fausses-Brayes, au nom significatif. Plus au sud, l'hôtel de ville et le théâtre furent bâtis en partie sur les anciens fossés, au XVIIIe siècle. D'un point situé entre ces deux bâtiments, la muraille s'infléchissait vers l'ouest et suivait le tracé des actuelles rue du Temple-Neuf et ruelle DuBlé, pour aboutir à la tour de ville sur le Seyon. Au delà de la rivière, la muraille reprenait sans doute en partie un tracé plus ancien. Passant par la porte de la Halle, elle longeait l'actuelle rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville jusqu'à la rue Fleury fermée par une porte simple, dite du Gros Mur. Après un parcours indéterminé, l'enceinte rejoignait le rempart du bourg, sans doute au midi de la maison, 9, rue du Château. A l'extrémité de la rue du Pommier, la porte de l'Oriette donnait accès à la grève par l'intermédiaire d'une rampe. Au delà de cette porte, et au-dessous du vieux château, la tour de l'Oriette, assurément plus récente, barrait le passage le long de la rive du lac.

Pour autant qu'on puisse se fier à la précision de leurs termes, les Reconnaissances de 1353 indiquent que les propriétés de la rue de l'Hôpital s'étendaient jusqu'aux grèves. La muraille sud daterait peut-être de l'époque où, devant la menace des bandes du sire de Coucy, on complétait ou renforçait à grands frais l'enceinte, notamment derrière la maison de Nicolet Ellurdi, à la rue des Moulins «sus le Seyon» (1373)[2]. A la fin du XIVe siècle, les propriétés, sises au nord de la rue Saint-Maurice, semblent déjà séparées de la ville par un mur et protégées à l'est par un ouvrage fortifié, à l'emplacement de la porte Saint-Maurice. Au milieu du XVe siècle, le comte ayant acensé des parcelles de grève plus au sud, l'extrémité du rempart est reportée à la tour Salanchon, sur la rive du lac.

Les comptes de la ville signalent quelques réparations de murs près des moulins (?) (1435), à la rue des Moulins (1458), aux Chavannes et devant l'hôpital (1475; 1480), vers le port (1552). Ceux des fausses braies sont recrépis (1552) et leurs brèches réparées (1630)[3]. Par suite de l'extension de la cité, l'enceinte perd sa raison d'être,

1 AVN, M I, N° 19, 20 septembre 1550. MCV, XXI/425, 18 juin 1759. AVN, Quit., 1759: divers comptes, et plan sommaire pour la reconstruction de boutiques en marge de la tour.

2 Bourserie, I/22, 1373. Rec., 1375, f. 10v. et 54. MATILE, *Monuments*, III/986.

3 Bourserie, II/42, 207v.; III/168; IV/83v., 118; X/424; XVIII/407v., 411; G. Hory, not., f. 45 (19 avril 1552).

notamment au midi. En 1593, le Conseil doit «adviser pour ceulx qui ont faict des fenestres aux murailles de la ville». Les années suivantes, il décide de réutiliser les pierres d'un rempart qui s'effrite, puis d'abaisser «les vieilles murailles» et d'employer leurs matériaux pour le bâtiment des fous, au port – ou ailleurs, par la suite[1]. Dès 1603, si les autorités tolèrent l'existence de fenêtres donnant sur les fossés ou vers l'extérieur, à la rue des Moulins, au Neubourg, aux Chavannes, elles exigent qu'elles soient grillagées et pas trop larges, pour éviter des allées et venues incontrôlables ou des vols[2]. Elles poursuivent deux habitants de la rue des Moulins, qui ont ouvert des fenêtres «contre le droit que Messieurs les Quatre Ministraux ont de fermer la ville» (1701), mais accordent le percement de baies lorsqu'il est sans danger (1766)[3]. La démolition de deux portes de ville, à la fin du XVIIIe siècle, l'aménagement de la rue des Fausses-Brayes et l'extension vers l'est assoupliront le système.

La seule muraille qui soit parvenue jusqu'à nos jours est celle qui descend du château en direction de l'Ecluse. Réparée plusieurs fois depuis 1611, elle fut partiellement reconstruite en 1659 par JACQUES JEANJAQUET, de Couvet. Il devait réparer les brèches, donner au mur quinze pieds de hauteur et un parapet. De son côté ADAM FAVARGER fournit la pierre d'encadrement des canonnières à placer dans le mur[4].

Du Seyon à la tour des Chavannes et de celle-ci au lac, les murailles étaient couvertes par un fossé, qui n'était pas creusé dans le roc, comme au donjon, mais dans la terre. Il fallait donc entretenir des murs de soutien et des braies. La partie inférieure était inondée par les eaux du lac[5]. Les tronçons supérieurs étaient déjà loués à des particuliers au XVe siècle. En 1593, le Conseil de ville mit aux enchères le secteur au midi de la porte de l'Hôpital, pour y établir des jardins, mais en interdisant d'y planter des arbres – ce qui n'était pas observé dans la partie supérieure[6]. Il fallut attendre le XVIIIe siècle, pour voir disparaître par bribes ces fossés qui firent place aux greniers, au théâtre ou à l'hôtel de ville, et laissèrent leurs noms à deux rues, celles des Terreaux et des Fausses-Brayes.

En résumé, Neuchâtel n'a point eu de fortifications, mais une enceinte renforcée de tours, jamais mise à l'épreuve depuis le XIVe siècle. Après être tombées en désuétude au XVIe siècle, les murailles servant d'appui aux maisons restèrent le témoin des franchises de la ville, et permirent aux Conseils d'exercer commodément leur droit de police.

Bibliographie. Mairie, p.43-44, 93-132. – DUBOIS, p.5; pl. II. – A. ROULET, *Statistique de la ville et banlieue de Neuchâtel, en 1353*. – QLT, I/8-14.

---

1 MCV, II/36, 145 et 284, 26 février 1593, 2 septembre 1594 et 25 février 1596. Bourserie, XVI/114 et 166, 1606 et 1607.

2 MCV, III/38, 19 janvier 1603; IV/403 et 898, 8 septembre 1628 et 22 janvier 1639.

3 MJN, 10 juin 1701. QM, IV/211, 25 avril 1766. Lors de contestations, en 1524, les Quatre Ministraux firent valoir que «tous les tours et murailles de ladite ville leur competoient et appartenoient». AE, Actes de chancellerie, I/162.

4 MCV, III/414 et 570, 10 mars 1611 et 29 janvier 1617; IV/133 et 482, 10 juillet 1621 et 9 décembre 1629. Marchés, B 13, f.80v. et 81v., 1659.

5 Bourserie, II/66, 80, 109v., 1439, 1445; III/70v., 1471; X/165, 444, 1546, 1552; éd. WAVRE, p.71, 1524. B. Hory, actes judiciaires, f.153, 1506. Rec., 1463, I/78-78v.

6 MCV, II/60, 63, 8 mars, 13 avril 1593. AVN, M II, N° 14, 14 mai 1593. MERIAN, Neuchâtel, vue de l'est, 1642.

LA TOUR MÈGECHIEN

Il semble bien que les tours Mègechien et Poudrière étaient un seul et même édifice, au bas du mur fortifié descendant du château, à l'emplacement de la partie méridionale de la maison située, 1, rue de l'Ecluse. En 1353, il existe un jardin «eis molins, jouste la tornella». Vingt ans plus tard, il est question de la tour des Moulins et de celle de Mègechien, nom qui l'emporte au XVe siècle[1]. En 1519, MICHEL le maçon fait une voûte dans la tour, pour y emmagasiner de la poudre. D'importantes réparations effectuées par les ouvriers de JONAS FAVRE, en 1677, n'empêchent pas la décision d'abattre la partie supérieure menaçant ruine et de conserver la base voûtée, assez spacieuse pour servir de poudrière (1714). Deux ans plus tard, des maçons tronçonnent la tour jusqu'à la hauteur de dix pieds, sauf du côté du Tirage, et renforcent les murs épais de 2 pieds et demi[2]. L'édifice, désaffecté et vendu à un particulier, en 1759, avait encore au siècle suivant 6 m 50 × 4 m 20, et 3 m 60 de haut. En 1878, il fut compris dans la reconstruction de la maison voisine[3].

DESCRIPTION. La seule bonne représentation de la tour est donnée par la vue de Merian (de l'est). Si la forme de la tour, coiffée d'un toit en pavillon, et flanquée du bâtiment du Tirage n'est pas discutable, on s'étonne de la présence d'une grande porte sous un toit en appentis, au sud. Le fait que l'extrémité de la rue des Moulins paraît y aboutir au lieu de mener à une porte placée entre le moulin et le rocher voisin est dû peut-être à une erreur d'interprétation du graveur.

LA PORTE DE L'ÉCLUSE OU DES MOULINS

Cette porte, citée dès 1434, semble avoir été refaite en 1443, en 1474 et plusieurs fois dès lors. Son accès était malaisé puisqu'on dut entailler et abaisser des roches, qui entravaient le passage[4]. En 1665, le maçon JONAS PERRIN s'engageait à «rehausser la muraille de la porte des moulins, à y faire dix canonnières le long de la muraille et meurtrières sur la porte». Il existait aussi un seuil de chêne, reposé en 1756[5]. La porte était constituée d'une arche surmontée d'une galerie, dont le toit abritait des seaux à incendie; elle se fermait à deux battants. La galerie a disparu en 1803, les vantaux en 1843 et la voûte surmontée d'un petit toit, peu après[6]. La seule trace qui reste de la porte est l'amorce de la voûte dans le mur de la maison, 49, rue des Moulins. Une aquarelle de J. Wald donne une bonne idée des lieux (fig. 35).

LA TOUR DU PETIT PONT OU DU RÂTEAU

Elle se trouvait au nord du grand four, à l'emplacement de la maison, 24, rue du Seyon, à la partie inférieure du mur et du fossé qui couvraient la rue des Chavannes. Entre la tour, mentionnée en 1353 déjà, et les maisons de la rangée orientale de la rue des Moulins, un *râteau* ou herse barrait le cours du Seyon à l'entrée de la

1 Rec., 1353, f. 28. Bourserie, I/23, 1373. AE, A 6, N° 4, 1375.

2 Bourserie, VII/206, 1519. AVN, Quit., 1667. MCV, XI/426, 10 janvier 1714. Marchés, B 15, p. 109, 1716.

3 A. Bourgeois, not., I/345, 20 mars 1759. RAs., 1831, N° 763; 1861, N°s 552, 487 et 2435.

4 Bourserie, II/36, 92, 93, 98, 1434 et 1443; III/90, 91 v., 119; IV/60 v., et 65, 1474.

5 Marchés, B 13, f. 101, 1665. AVN, Quit., 1756.

6 ATPN, Pv., 14 août 1797, 16 novembre 1803. MCV, XXXI/99, 1er décembre 1800; XXXVI/445, 16 octobre 1843.

ville. Cet ouvrage cité dès 1436, objet d'un entretien régulier, était formé d'une voûte supportée par deux piédroits en pierre de taille, et de pieux en bois renforcés par du fer. Des chaînes et des cordes servaient sans doute à relever le grillage en temps de crue[1]. Au XVIIIe siècle encore, on réparait la herse et la tour. Vendue à des particuliers en 1749, celle-ci disparut en 1751[2]. Fait curieux, Merian n'a pas gravé cette tour, qui avait pourtant trois étages. Il n'en reste aucune représentation.

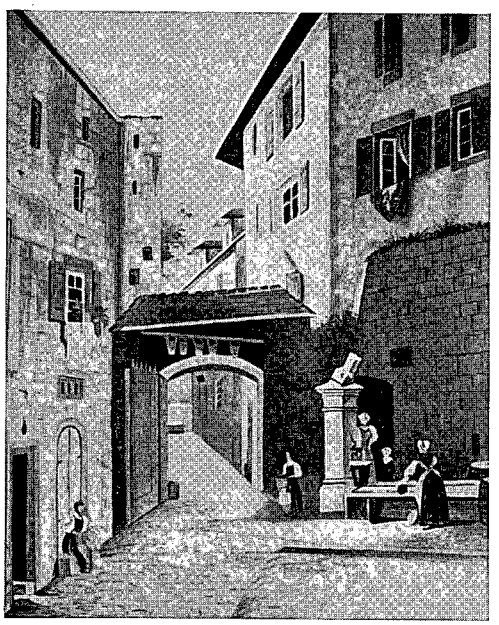

Fig. 35. La porte et la fontaine à l'ouest des moulins. Aquarelle de J. Wald, vers 1840. (Musée d'art et d'histoire.) Pages 38 et 61.

LA TOUR DES CHAVANNES

Placée à l'angle nord-est de la deuxième enceinte, la tour fermait l'extrémité supérieure de la rue des Chavannes. La première mention de la *porta de Cavannis* date de 1287. Dès le XIVe siècle, les comptes mentionnent de nombreuses et menues réparations à la tour, à sa porte et au pont qui la précédait[3]. Avec l'autorisation de Jeanne de Hochberg, la ville y installa en 1531 une *javiole* ou prison destinée aux bourgeois coupables de délits non criminels[4].

En 1680, JONAS FAVRE le jeune peignit un cadran solaire sur la tour où, l'année précédente, on avait installé aussi une horloge[5]. Celle-ci, remplacée en 1736, eut dès lors deux cadrans, l'ancien du côté de la rue des Chavannes, le nouveau à l'opposé, peint en noir par SAMUEL MÜLLER avec des chiffres dorés et les armes de la ville, rafraîchis en 1846[6]. La tour fut démolie en 1867 sous prétexte qu'elle rendait le quartier insalubre. La cloche qui s'y trouvait fut transportée dans la tour de Diesse, puis à la chapelle de l'Ermitage. Elle ne porte aucun décor[7].

A l'époque de sa destruction, la tour avait conservé, à quelques détails près, l'aspect que lui prête Merian: une construction massive, de plan carré avec un toit très

1 Rec., 1353, f.13 et 21. Bourserie, II/49, 1436; IV/105v., 1480; VI/214, 1514. Marchés, B 11, f.22, 1579.

2 MCV, XI/189, 18 janvier 1712; XIII/354, 7 février 1724. AVN, Quit., 1718 et 1751. A. Bourgeois, not., I/215-216, 25 octobre 1749. La herse elle-même disparut en 1748. QM, III/94, 3 septembre 1748.

3 MATILE, *Monuments*, I/218. Bourserie, I/23, 35v., II/9, 42v.

4 *Mairie*, p.115, et *Description*, p.96-97, parlent d'un transfert de la Javiole de la tour de l'Hôpital à celle des Chavannes à la fin du XVIIIe siècle. Le ms. BARILLIER (MATILE, *Musée*, I/44) et des actes notariés (D. Dupasquier, not., 6 février 1695) infirment ces dires.

5 AVN, Quit., 1682. Marchés, B 14, f.28, 1679. Bourserie, XXIV/358v., 1679.

6 Marchés, B 15, p.191, 1736. AVN, Quit., 1736. ATPN, Pv., 10 mars 1846.

7 MN, 1868, p.150; C.-E. TISSOT, MN, 1881, p.68.

élancé surmonté de deux girouettes. A l'est, au-dessus de la porte cintrée, dans un encadrement rectangulaire, il y avait deux étroites meurtrières et une sorte de bretèche à cinq mâchicoulis, entre deux ouvertures presque carrées. Un petit avant-toit abritait le cadran de l'horloge depuis 1736. Du côté sud, trois mâchicoulis encadrés de deux ouvertures surmontaient une meurtrière et le cadran solaire de 1680 (fig. 37). La face dominant la rue des Chavannes était surmontée d'un «dôme» ou avant-toit, bâti en 1679 pour abriter le cadran de l'horloge, et d'un clocheton (fig. 36). Des lucarnes au faîte du toit furent établies en 1862, pour les veilleurs de nuit[1].

«Dans l'origine, ce moyen de défense n'était pas une tour carrée, c'était un ouvrage à trois faces, destiné à défendre la porte pratiquée en ce point de la muraille en dehors de laquelle il faisait saillie; il était muni à l'intérieur de deux plateformes en bois superposées... Le quatrième mur, qui est venu enclore du côté de la ville cette espèce de bastion a été élevé beaucoup plus tard»[2]. Pour assurer la cohésion de l'ensemble, on avait placé quatre tirants de chêne fixés au mur par des ancres de fer, ce qui n'empêcha pas la formation d'une fente d'environ 15 cm de large à la partie supérieure. Dans le mur nord, on voyait une coulisse pour la herse. Les murs, d'environ 2 m d'épaisseur à la base et 1 m au sommet, étaient composés de matériaux hétérogènes: blocs erratiques, cailloux roulés, cubes de tuf. La porte occidentale était bâtie en pierre jaune, les angles de la tour formés de gros matériaux, tandis que le revêtement extérieur était en tuf. Le mortier se réduisit en sable lors de la démolition. Sans la charpente, la tour avait environ 18 m de haut et 9 × 10 m de côté[3].

Bibliographie, et vues. MN, 1868, p. 143-152. – *Almanach de la République*, 1869, p. 61. – C.-F.-L. Marthe, MN, 1877, p. 220. – Ph. Godet, MN, 1887, p. 31. – QLT, I/46-50.

LA TOUR AU CHIEN

Chambrier affirme que la tour «était construite avec des matériaux de même force que la tour de Diesse», mais on peut se demander si elle n'était pas beaucoup plus récente[4]. En 1403, en effet, des maçons «fondaient» (pour une reconstruction?) la tour du Terraul, au couronnement de laquelle on travaillait à nouveau en 1429[5]. Des maçons réparent la tour en 1531; en 1552, ils exhaussent de 3 m ses murs épais de trois pieds et demi[6]. Au milieu du XVIIe siècle, on entrepose de la poudre puis du blé dans l'édifice alors nommé la tour au Chien après avoir été celle de Bel Regard (XVe) ou de Junier le Baulx (XVIe). Trois logements y sont établis en 1770, et un local permet d'enfermer les femmes de mauvaise vie. La tour fut démolie en 1790[7], et un passage voûté, reliant les Terreaux au Neubourg, fut établi à l'ouest de son emplacement.

La tour au Chien, quadrangulaire et recouverte d'un toit en pavillon, avait deux girouettes, des angles en pierre de taille et deux meurtrières en direction des fossés,

1 *Rapport du Conseil municipal*, 1861, p. 83, 89.
2 L. Favre, *Observations*, MN, 1868, p. 151-152.
3 AVN, Quit., 1763. RAs., 1861, N° 566.
4 *Mairie*, p. 137-138.
5 Bourserie, I/55, 1403; II/2, 1429. MN, 1932, p. 238.
6 Bourserie, II/16v., 1531. G. Hory, not., f. 45, 19 avril 1552.
7 Bourserie, XXII/201, 1657. MCV, V/371, 1er septembre 1658; XXIV/148, 2 avril 1770; XXVI/306, 16 septembre 1782. ATPN, Plan, T. 419 [devis de 1790]. AVN, Quit., 1770.

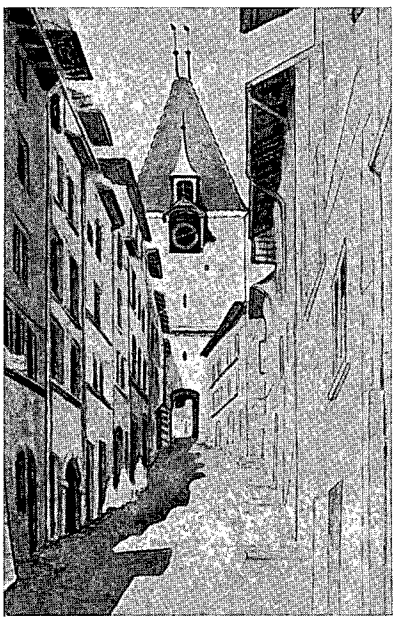

Fig. 36. La rue et la tour des Chavannes. Dessin de Marthe, 1844. (Musée d'art et d'histoire.) Page 40.

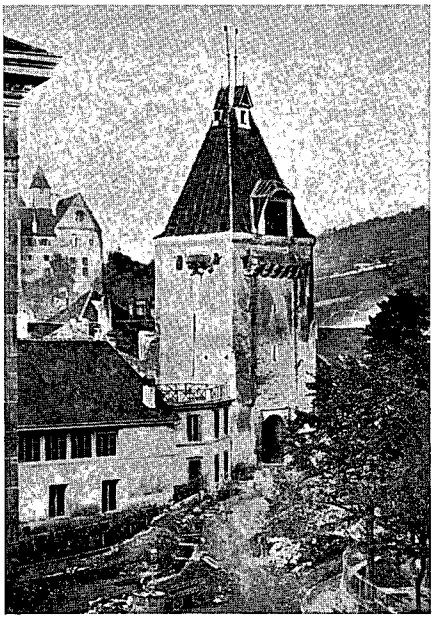

Fig. 37. La tour des Chavannes vue du collège des Terreaux. Photo Bruder, prise peu avant la démolition. Page 40.

selon Merian. Un dessin de J.-P. Thiébaud (fig. 38) montre que des fenêtres avaient été percées à chacun des trois étages supérieurs aménagés en logements.

Vues. MERIAN, Neuchâtel, vue de l'est, 1642. – J.-P. THIÉBAUD, Vue de la tour aux chiens démolie en 1790. 1. la tour aux chiens, 2. le vieux grenier, 3. la maison des arbalétriers. Dessin au MHN. – NICOLET (*Mairie*, p. 136) n'a fait que lithographier le dessin précédent.

LA PORTE ET LA TOUR DE L'HÔPITAL

La *porta versus hospitale* apparaît pour la première fois dans un acte de 1271. On dut la rebâtir au milieu du XIVe siècle, car un document de 1365 parle de «la grosse tour nouve» permettant d'entrer dans la ville «par devert l'ospitaul». Au moment où l'on renforce les défenses de Neuchâtel, le chapitre de la collégiale donne 80 florins pour «le maisonnement et couverture en la tour de la chapelle Notre Dame» (1373). Pendant tout le XVe siècle, on effectue une quantité de réparations, et des aménagements à la chapelle située dans la tour. Celle-ci servait aussi d'entrée à la ville. Son accès était assuré par un pont-levis, remplacé en 1542 par une arche en pierre d'Hauterive, dont le tablier fut pavé[1]. Le 20 mai 1663, JONAS FAVRE s'engageait à bâtir un portail neuf «selon le projet qu'il a produit». Ce portail devait être enlevé à l'entrée de la grange de Pierrabot où il se trouvait, et appliqué «à la première porte de l'hospital», c'est-à-dire au *belluard*, qui précédait la tour[2]. Cette

1 Rec., 1353, f. 28 v., et 47. Bourserie, III/124 et 131; IV/81 – 1476; X/31 v., 35, 45, 71 – 1542-1543.

2 MCV, VI/59 v., 20 mai 1663. Marchés, B 13, f. 95, 1663. *Belluard* est à rapprocher de l'allemand: *Bollwerk*.

redoute en fer à cheval avait sans doute été bâtie à l'occasion des guerres de Bourgogne, car elle est citée pour la première fois en 1476[1]. Au XVIIe siècle, il y avait sous la tour et dans son avancée un corps de garde, une boutique de charron, un hangar de pompe à feu et des perches portant les seaux à incendie[2]. Peu avant les travaux de 1663, le gouverneur obtint du Conseil de Ville qu'il fasse figurer les armes du prince «sur la pierre au portail de la tour... puisque les armes de feu Monseigneur le comte Jehan de Fribourg y estoient posées»[3]. Entre 1766 et 1768, on démolit la tour «pour la sûreté publique», en conservant par contre le *belluard* pour lequel HENRI LAMBELET sculpta deux chapiteaux ioniques. La charpente fut complètement refaite, le mur de façade oriental «jauni et carelé en rayes blanches», les deux étages rendus habitables, et deux «frontons» circulaires, surmontés d'un clocheton de bois recouvert de fer-blanc, furent établis pour les cadrans de l'horloge (1768 à 1769)[4]. Cette porte disparut en même temps que le vieil hôpital, en 1783, pour faire place à l'hôtel de ville.

Horloge. Depuis 1403, la ville entretenait, sans doute sur la tour de l'Hôpital, une horloge, dont l'existence est bien attestée au XVIe siècle. En 1613, GUILLAUME NERBAY, serrurier, fabriqua des engrenages et une étoile pour les aiguilles du cadran, tandis que le maître charpentier OSWALD CHOUPARD ouvrait une lucarne dans le toit pour installer une, voire deux cloches synchronisées avec l'horloge[5]. Un marché de 1660, avec le peintre DAVID SEINET, apprend que le cadran, à l'est, était bleu, les chiffres, les aiguilles, deux aigles et les rayons du soleil dorés. Il en était de même pour le cadran occidental fait en 1681 par maître PIERRE [PETIT], de Porrentruy. L'horloge, déplacée de la tour sur la porte vers 1768, fut vendue à la communauté des Ponts-de-Martel en 1790[6]. La cloche ornée de reliefs représentant le Christ en croix et six apôtres aurait porté à la partie supérieure l'inscription: *Mentem cane* [*sanc*]*tam spontaneam: honorem Deo patri*[*e*] *liberatione*[*m*] *Anno MCCCCLXX*[7].

DESCRIPTION. La tour de l'Hôpital s'élevait approximativement au midi de la rue des Fausses-Brayes, devant la maison, 2, rue de l'Hôpital. Elle avait environ 23 m de haut sur 9 m de côté[8]. D'après Merian, la tour s'élargissait à sa partie supérieure d'un encorbellement garni de mâchicoulis et de créneaux. Le cadran de l'horloge se trouvait immédiatement au-dessous; le toit était surmonté d'une seule girouette. A l'est de la tour, le *belluard* était percé d'une grande porte cochère et, sous le toit, de deux fenêtres pareilles à des créneaux. Le dessin de Jonas-Pierre Thiébaud (fig. 39) montre l'édifice à la veille de sa démolition. Le portail baroque, bâti par JONAS FAVRE, a deux colonnes qui se détachent sur un appareil à refends. L'entablement supporte un fronton brisé ayant des rampants concaves, surmontés de pinacles, qui

1 Bourserie, IV/91v., 94-95v., 1476. Un ouvrage analogue se trouvait à Yverdon (C. GILLIARD, *Revue d'histoire suisse*, 1944, p. 37). Un autre *belluard* se trouvait devant la porte occidentale d'Avenches (Gravure de B.-A. Dunker).

2 MCV, V/313v., 4 avril 1655; XI/340, 20 mars 1713. Bourserie, XXII/495, 1663; XXVI/338v., 1699.

3 MCE, XVIII/36, 11 novembre 1662. MCV, VI/57v., 1er avril 1663.

4 MCV, XXIII/46, 56, 140; 17 mars, 26 mai 1766, 16 mars 1767. QM, IV/224, 292, 29 juillet 1766, 16 mai 1767. AVN, Quit., 1767-1769, 1774.

5 Bourserie, I/56, 1403; éd. WAVRE, p. 63, 1514. Marchés, B 12, f. 101v., 102v., 1613.

6 Marchés, B 13, f. 86, 1660; B 14, f. 36v., 1681 (le marché porte: Pierre Pieta). MCV, XXIII/286, 8 mars 1790.

7 Document non daté, à la bibliothèque des Pasteurs.

8 AVN, Quit., 1755.

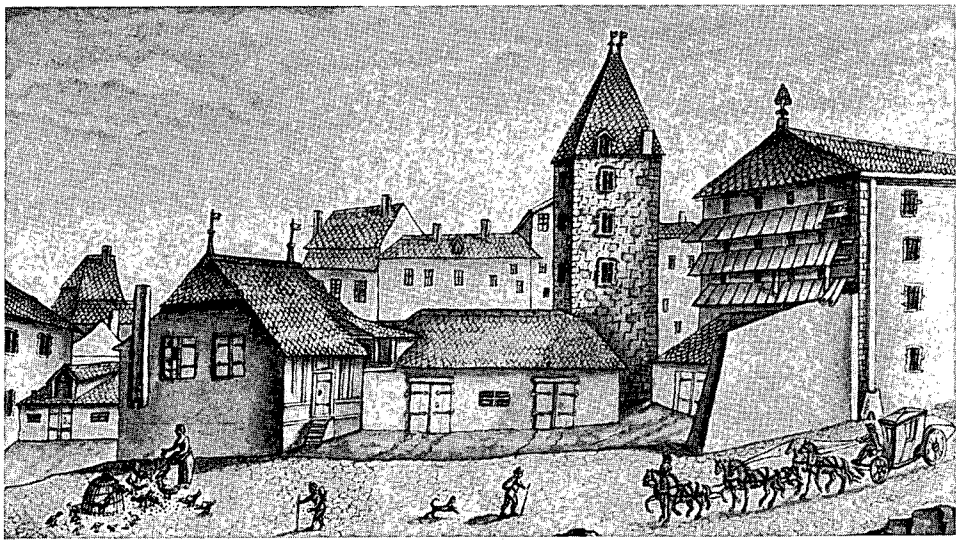

Fig. 38. La maison des Arbalétriers, la tour au Chien et le grenier du haut, vers 1784. Dessin de Thiébaud. (Musée d'art et d'histoire.) Page 41.

rappellent tout à fait ceux de la maison Montmollin, 21, rue des Moulins. Dans la partie centrale un haut cartouche porte la date 1663, et trois écus aux armes des Orléans-Longueville, de Neuchâtel (principauté) et, au-dessous, l'aigle de la ville. De chaque côté du portail, il y a une canonnière ovale et deux fenêtres. La façade est surmontée d'un cadran circulaire. Sur le faîte du toit se profile un clocheton à colonnettes.

Bibliographie. MATILE, *Monuments*, I/150; II/874. – *Mairie*, p. 110, à corriger! – Dr CORNAZ, MN, 1880, p. 17-20. – C. CHÂTELAIN, MN, 1884, p. 236. – A. PIAGET et J. LOZERON, MN, 1934, p. 132-139.

Vues. MERIAN, Neuchâtel, vue de l'est, 1642. – J.-P. THIÉBAUD, Vue de la porte de l'Hôpital, bâtie en 1663, démolie en 1784 (MHN). – ANONYME, Divers plans pour l'hôpital (ATPN), donnant une élévation géométrique de la porte, vers 1776. – NICOLET, Vue de la porte et tour de l'Hôpital. Cette lithographie (1840; *Mairie*, p. 110) faite d'après THIÉBAUD, ajoute une maladroite reconstitution de la tour.

LA PORTE ET LA TOUR SAINT-MAURICE

La porte Saint-Maurice se trouvait à l'extérieur de la deuxième enceinte ou «gros mur de la ville». Elle couvrait vers l'est les propriétés gagnées sur les grèves. Avant la porte, il existait un autre ouvrage de défense car, en 1394, la comtesse Isabelle acensait un jardin, à l'emplacement de la maison, 6, rue du Concert, en posant comme condition que le bénéficiaire édifierait des créneaux sur la *bâtie* existante et construirait un mur en roc jusqu'au lac[1]. En 1474, des maçons reconstruisent le mur, la porte et la tour de la bâtie près des granges[2]. Dès 1486 apparaît le nom de tour Saint-Maurice, qui prévaudra en définitive sur celui des propriétaires voisins, les Wavre. En 1517, on refait le pont qui précédait la porte, en pierre et en bois. Avec

1 Rec., 1463, I/51 et 56v.
2 MCV, I, 1474. Bourserie, III/107-115v.

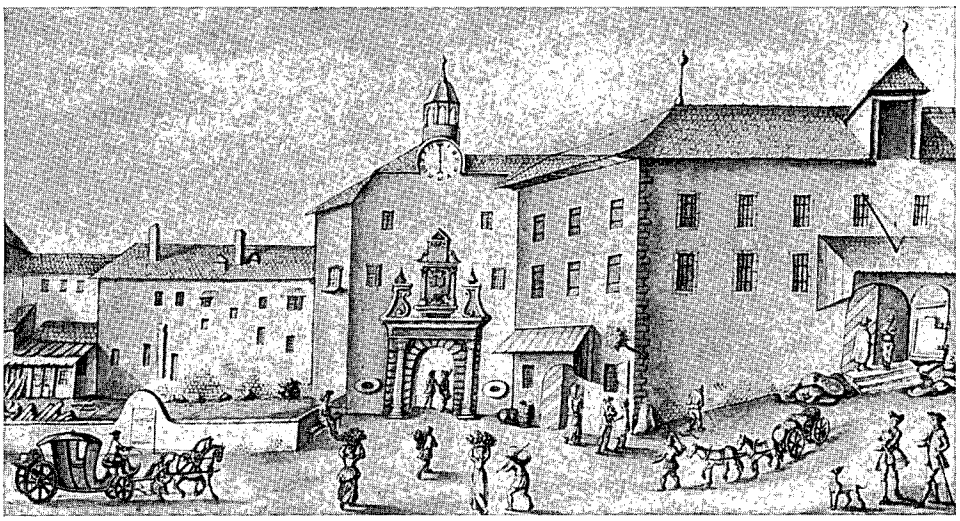

Fig. 39. L'ancien hôpital, la porte de l'Hôpital et le vieux grenier, vers 1784. Dessin de Thiébaud. (Musée d'art et d'histoire.) Page 42.

des matériaux tirés de la carrière du Plan, le maçon DANIEL SIRE reconstruit, en 1598, la porte surmontée de canonnières et percée, sur les côtés, d'ouvertures donnant accès aux remparts adjacents. JACQUES TISSOT fut chargé de la charpente et HENRI BONVESPRE exécuta deux pommeaux d'étain. La tour ne subit pas de changements notables jusqu'à sa démolition en 1783[1].

La porte se trouvait à l'extrémité orientale de la rue Saint-Maurice, entre les maisons portant les Nos 1 et 2. Le portail, cintré, était surmonté, à l'est, d'un mur en encorbellement muni de mâchicoulis et percé de trois canonnières en forme de croix, élargies à la base. Deux girouettes amortissaient le toit à quatre pans, légèrement incurvés (fig. 40).

Bibliographie. Dr CORNAZ, MN, 1880, p. 17-20. – QLT, I/53-54. – *Vues.* MERIAN, Neuchâtel, vue de l'est. – J.-P. THIÉBAUD, Vue de la porte Saint Maurice, bâtie en 1598, démolie en juin 1784 (MHN). – NICOLET (*Mairie*, p. 122) n'a fait que lithographier le dessin de THIÉBAUD.

LA TOUR SALANCHON

«La neufve tour des Granges» bâtie en 1480 est sans doute la même que la tour du port Notre Dame (1582), de la Chaux ou Salanchon (nom d'une famille éteinte), aménagée vers 1611 pour l'infirmier des pestiférés[2]. Elle figure encore sur le plan de 1776 au lieu dit le port Charençon et disparut sans doute peu après.

Cette petite tour quadrangulaire, sous un toit aux pans incurvés, et reliée aux fortifications de la ville par un mur crénelé, se dressait sur la rive du lac à peu près au sud-est de l'actuelle maison, 1, rue Saint-Honoré[3].

1 Bourserie, V/71, 1486; VII/77v., 78v., 1517; XIV/412v. et 418v., 1599. Marchés, B 12, f. 1-2, 1598. AVN, Quit., 1783.

2 Bourserie, IV/106-113, 1480. Marchés, B 11, f. 50v., 1582; B 12, f. 90, 1611. MCV, III/426-427, 4 et 19 août 1611.

3 Voir: MERIAN, Neuchâtel, vue de l'est. J.-J. BERTHOUD, vue perspective de Neuchâtel, 1769.

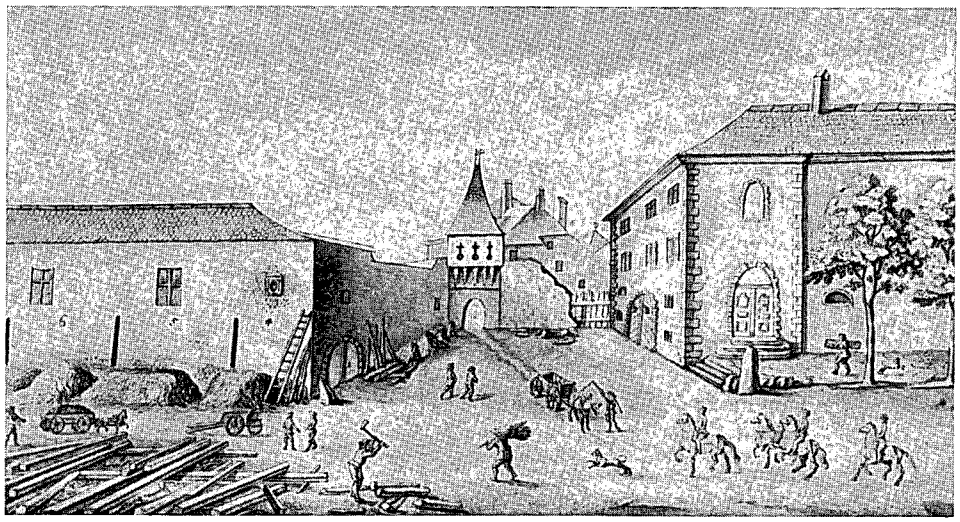

Fig. 40. Le tripot, la porte Saint-Maurice et le bâtiment du Concert, vers 1784. Dessin de Thiébaud. (Musée d'art et d'histoire.) Page 44.

LA PORTE CHOUDERIER

Cette porte secondaire, au point de rencontre de la rue du Bassin et de la ruelle DuBlé, facilitait aux habitants l'accès des jardins et des granges situées entre les murs de la ville et le lac. Citée dès 1427, on la nomme indifféremment du nom des familles Chouderier ou Coquillon[1]. La porte, dont l'aspect est inconnu, a disparu sans doute en même temps que le «gros mur», à la fin du XVIe siècle.

LA TOUR DU SEYON

Cette tour placée au bord du Seyon, est citée depuis la fin du XIVe siècle (voir ci-dessous: L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE).

LA PORTE DE LA HALLE

La porte de la rive Mathion (1353) ou Macion (1375), puis de l'Ale ou de l'Aule (1488), était placée à l'endroit où se croisent les rues du Trésor et de l'Ancien-Hôtel-de-Ville. Elle fut refaite en pierre d'Hauterive, en 1524 et disparut sans doute à la fin du XVIe siècle[2].

LA PORTE DE LA RUE FLEURY

«La porte dou gro mur» qui se trouvait près de l'angle sud-ouest de la maison, 5, Croix-du-Marché, fut refaite en pierre d'Hauterive en 1455 et démolie en 1728, car elle menaçait ruine[3]. Ce devait être une simple porte à double battant sous un

1 Bourserie, I/35v., 1427; III/29v. et 126, 1465, 1476. Rec., 1538, I/80.
2 Rec., 1353, f.28v.; Rec., 1375, f.41. Bourserie, V/111v., 1488; VIII/20v., 21v. et 26, 1524.
3 Rec., 1375, f.53. Bourserie, II/162 et 164, 1455. AVN, Quit., 1728.

arc de pierre, dans le genre de celui qui fut démoli en même temps que la maison, 4, rue Fleury[1].

LA PORTE DE L'ORIETTE

Si la «ruete Gloriete» est citée en 1353, c'est en 1419 seulement qu'apparaît une mention de la porte, à ne pas confondre avec la tour de l'Oriette. Elle était surmontée de galeries et fut détruite par l'incendie de 1714[2]. La porte se trouvait à peu près à l'angle de la maison, 9, rue du Pommier, et contrôlait l'accès d'escaliers menant à la grève du lac. On l'aperçoit sur la gravure de Merian (Neuchâtel, vue du sud) au-dessous de la tour de la collégiale.

LA TOUR DE L'ORIETTE

Située au pied du rocher supportant aujourd'hui la prison, elle est mentionnée en 1538 dans la concession de grèves faite à la ville par Jeanne de Hochberg. En 1703, un propriétaire voisin fut autorisé à percer une ouverture dans le mur qui barrait le passage. Dès 1755, et sans doute jusqu'à sa démolition pour permettre la construction de la route de l'Evole, la tour abrita une poudrière[3]. Un large toit, aux pans fortement incurvés recouvrait largement la tour bâtie sur une sorte de môle en gros appareil. Un mur crénelé la reliait aux rochers dominant la rive. On ignore tout de sa construction, remontant sans doute au XVe siècle.

Bibliographie. Mairie, p. 47. – QLT, I/32-33, 253-254. MN, 1936, p. 145. Tous donnent la reproduction d'un dessin de FÉLIX MEYER, 1680.

LA PORTE DE LA RUE DU CHÂTEAU

A une époque indéterminée, le passage sous la tour des Prisons fut remplacé par la porte dite du Château. Contiguë à la tour, qui en porte encore la marque à l'angle nord-ouest, elle est citée dès 1353, en même temps que le pont sur le fossé occidental. Au-dessus de la porte, il y avait une chambre concédée par Jean de Fribourg à un particulier, en 1434. Depuis quelques années au moins, la ville était en fait chargée de son entretien et, plus anciennement déjà, de sa garde. Une bretèche, décorée d'armoiries, renforçait ses défenses[4].

En 1775, on démolit la porte étroite et vétuste, pour en rebâtir une nouvelle à l'endroit où le sentier du donjon rejoint l'actuelle rue J.-de-Hochberg. Un certain HENNEZEL, fixé à Yverdon, affirme avoir donné «une idée mâle et fière» aux magistrats indécis[5]. Peut-être est-ce exact au départ. Toutefois, si les maçons JACQUES

1 Cet arc servait sans doute d'étrésillon aux murs des maisons voisines. Voir illustrations: PH. GODET, *Neuchâtel pittoresque*, p. 32. MN, 1915, p. 7.

2 Rec., 1353, f. 40v. Bourserie, I/109v., 1419. MCV, IV/775-776, 13 juillet, 3 août 1636.

3 MCV, IX/220v., 5 mars 1703. AVN, Quit., 1756. ATPN, Pv., 28 avril 1781. MCV, XXXIV/240, 16 février 1824. Le toit dut être refait en 1781 après son abaissement prématuré. AVN, Quit., 1781.

4 Rec., 1353, f. 9. Rec., 1463, I/31v. Bourserie, I/104, 1418. AVN, Quit., 1777. A. SCHNEGG, MN, 1949, p. 5; fig. p. 3.

5 Béat-Antoine-François de Hennezel fournit des plans pour diverses maisons neuchâteloises (MN, 1879, p. 69-70). Sur cet architecte amateur, voir: *La maison bourgeoise en Suisse, le canton de Vaud*, II, p. XXVIII-XXIX, et J.-P. PERRET, *Les imprimeries d'Yverdon*, p. 272.

BOREL et ABRAHAM BERTHOUD exécutèrent le gros œuvre (1775) et dressèrent divers plans et devis, en cours de construction, ils se firent envoyer par l'architecte LUDWIG-EMMANUEL ZEHENDER «le plan de la porte de Berne du côté de Zurich». Une évidente parenté de silhouette (toit et proportions) existe entre l'édifice neuchâtelois et la porte située à l'extrémité orientale du pont inférieur (*Untertorbrücke*) de Berne, plus ornée et construite sans doute sur les projets et sous la direction de NIKLAUS HEBLER, vers 1764[1]. JONAS PETITPIERRE et ses frères exécutèrent la charpente. Les armes du prince et de la ville, plus ou moins réussies dans leur encadrement de lauriers, furent exécutées par le sculpteur HENRI LAMBELET, d'après des modèles qui lui avaient été remis (1776). Après transaction avec un propriétaire voisin, la porte fut abattue en 1854. Une voûte de pierre, qui avait succédé au pont de bois de l'ancienne porte, servait encore de cave au propriétaire du jardin en contrebas, en 1790[2].

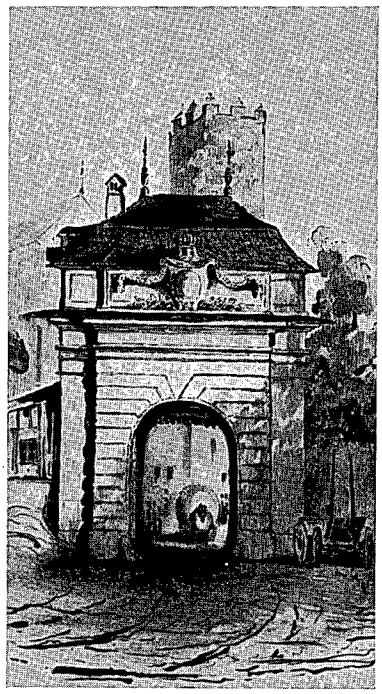

Fig. 41. La porte de la rue du Château en 1840. Lithogr. de Nicolet. Page 47.

DESCRIPTION. Les importantes variations de décor, visibles sur les estampes qui représentent la porte, proviennent sans doute du fait que les armoiries rappelant (ou non!) la Prusse furent martelées en 1806. Du côté occidental la porte, à l'arc légèrement surbaissé, était percée dans un avant-corps à refends. L'aigle de la ville, chargée d'un écu à chevrons, s'étalait largement à la clef. Au-dessus d'un entablement, au milieu de guirlandes et de lauriers, un écu ovale surmonté d'une couronne royale portait les armes du prince de Neuchâtel. Nicolet (1840) n'a vu qu'un écu martelé: l'aigle de la ville avait disparu (fig. 41). A l'entrée du roi de Prusse, en 1814, on avait plaqué contre la porte un fronton factice supporté par quatre colonnes.

Vues. A.-L. GIRARDET [La porte du Château], *Etrennes historiques* (1795). Gravure. – CH. GIRARDET, Entrée solennelle de S. M. Frédéric-Guillaume III, 12 juillet 1814. Gravure. – H. NICOLET, Porte du Château, *Album neuchâtelois* (1840). Lithographie.

De la seconde enceinte, dont le tracé s'est perfectionné et agrandi du XIIIe au XVe siècle, il ne reste actuellement plus que le mur descendant du château à la rue de l'Ecluse.

1 AVN, Quit., 1777. Sur Zehender, voir DAS, III/550. Zehender prit part au concours pour l'aménagement de l'Untertorbrücke et de ses environs. MAH, *Berne*, I/203 et 212, fig. 157 et 158.

2 AVN, Quit., 1775-1777. ATPN, Pv., 27 octobre, 15 novembre 1776, 13 avril 1790, 24 avril 1814. 17 août, 28 décembre 1840 (allusion à une horloge, en 1840). *Rapport du Conseil de Bourgeoisie*, 1854, p. 26.

LES PROMENADES PUBLIQUES

Les promenades sont de création relativement récente. Il n'y en eut pas de véritable avant le XVIIIe siècle, époque où Neuchâtel prit son caractère de ville de résidence, sous l'impulsion de certains magistrats et d'habitants aisés. Une première ébauche de promenade existait toutefois à la *terrasse de la collégiale*, où se tenaient primitivement les audiences des comtes près du tilleul du Banneret, disparu en 1925. Après la désaffectation du cimetière qui l'occupait, les Quatre Ministraux s'engagèrent à «rendre unie» la place, où ils planteraient des arbres pour qu'elle soit «tant plus récréative et plaisante» (1569)[1]. Vingt ans plus tard, on remplace quelques vieux tilleuls. Au cours du XVIIIe siècle, on y installe des bancs, et des jeunes gens sont autorisés à «faire trotter leurs chevaux sur la promenade de la terrasse», en y étendant du sable fin. C'est là qu'avaient lieu les serments réciproques prêtés par le prince et les bourgeois. En 1787-1788, on pave les abords de la collégiale et les frères REYMOND refont l'escalier occidental qui sera modifié en 1826, après le remblayage partiel de l'ancien couloir d'accès (voir ci-dessus p. 24)[2]. Le niveau d'une partie de la terrasse, portant des marronniers, fut abaissé de 60 cm en 1871[3]. Du milieu à la fin du XVe siècle, en tout cas, la rue de la Collégiale abrita un jeu de paume. Un mémoire de 1623, encore, fait allusion à la terrasse de la collégiale «environnée de parapetz ou accoudoirs» dominant une autre terrasse «assez large pour faire un beau jeu de balons»[4].

En 1706, «la jeunesse de cette ville ayant déjà fait quelques frais pour aplanir un endroit dans le bois de la Maladière, pour faire un jeu de *Mail*», les autorités accordèrent de modestes subsides. Une petite maison réservée aux joueurs fut construite, et on prit des mesures pour prévenir les dégâts causés par des voitures et des chevaux[5]. En 1766, les magistrats approuvèrent l'embellissement de la *Promenade du jeu du Mail*, sur laquelle on planta des arbres et sema du gazon, en 1788. Dès le XVIIIe siècle, des exercice de tir eurent lieu à cet endroit, mais l'installation permanente d'un «tirage», ou stand, remonte à 1847. Le transfert de la ligne de tir plus au nord, en 1882, a permis la plantation d'une ceinture d'arbres autour de la place, qui n'a dès lors plus changé d'aspect[6].

La *Promenade du Faubourg*, ou *Jardin anglais* dans sa partie orientale, est l'aboutissement d'une initiative de Pierre-Alexandre DuPeyrou, qui avait fait planter des arbres au sud de sa propriété, sur un terrain protégé du lac par un enrochement (1765). Cinq ans plus tard, il obtint l'autorisation d'accroître cette plantation qui s'étendit vers l'ouest. En 1787, elle avait deux allées recouvertes de gravier jaune, bordées de gazon. Quais et môles furent constamment étendus par la ville qui s'était engagée

1 AE, Y 12, N° 2, 23 février 1569. MATILE, *Musée*, I/18-19. G.-A. MATILE, *Institutions judiciaires*, p. 128-130. L. GUILLAUME, MN, 1869, p. 92.

2 Recettes, 120, 1589. AVN, Quit., 1708, 1715, 1788. QM, VI/149, 7 mars 1780. MCV, XXXIV/437, 22 mai 1826, Plans de 1827 et 1861. *Plan du château, 1856.*

3 *Gestion*, 1871, p. 3; 1872, p. 4-5.

4 Recettes, 54, f. 173, 1464; 216, N° 54 et 306, 1494: «le toy du jeu de paulme estant desoubz le cymistiere.» MN, 1925, p. 75.

5 MCV, X/35, 17 mai 1706; XVII/52, 61, 14 avril, 3 juin 1737.

6 AVN, Quit., 1788. F. CAUMONT, *Voyage d'un instituteur*, 1838, p. 114-115. L. GUILLAUME, MN, 1869, p. 96. *Gestion*, 1882, p. 17, 91. QLT, I/331-334.

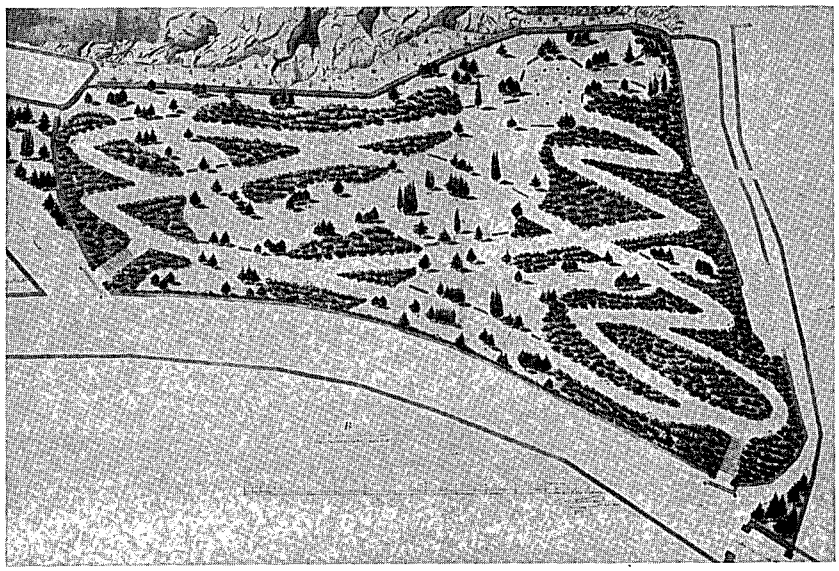

Fig. 42. Le jardin du Prince. Projet d'aménagement par Dufour, 1810. Page 49.

à conserver au terrain gagné le caractère d'une promenade. En 1802, le Conseil décida d'agrandir celle-ci (qui avait quatre rangées d'arbres et atteignait l'actuelle rue du Fornel) jusqu'au Crêt, en la protégeant par une digue. Le quai, de bois, arrivait à la hauteur de la ruelle Vaucher, en 1807. JEAN-FRÉDÉRIC DE BOSSET, un amateur qui exécuta plusieurs projets d'aménagement, prévoyait d'établir un rond-point de peupliers à l'endroit le plus large, où la nouvelle digue formerait un angle concave. Le remplissage fut achevé vers 1820, et les plantations d'arbres vers 1830[1]. Le rond-point, ou rotonde, perdit la plupart de ses peupliers lorsqu'on le remplaça par un jardin anglais (1865) qui a fini par imposer son nom à la promenade, agrandie d'une bande de terrain de remplissage au midi (1880). La disposition des allées a été en partie modifiée après le dépérissement des arbres, consécutif à l'abaissement des eaux du lac. Diverses transformations ont eu lieu en 1915 (construction du casino), 1922 et 1941[2].

Le *Parc Dubois*, généralement connu sous le nom de *Jardin du Prince*, doit son existence à un décret du maréchal Berthier, désireux de rappeler ainsi la naissance de son fils (1810). Il occupe le sol de l'ancien Clos blanc, ou vigne du château. «DUFOUR, architecte, rue des deux Ecus Saint-Honoré N° 17», à Paris, fournit trois plans d'aménagement sur des levés faits par le receveur MATTHEY (fig. 42). PAUL-LOUIS-AUGUSTE COULON, un négociant épris de botanique, suivit de près la réalisation du projet

1 AVN, Quit., 1787, 1788. MCV, XXIII/385, 9 août 1790; XXXI/183, 254, 22 septembre 1800, 13 décembre 1802; XXXIII/131, 613, 638, 7 août 1815, 31 mai, 25 septembre 1820. ATPN: plan par Reymond, 1787 (O, 214); plans de la Promenade et projets de plantation par J.-F. Bosset, 1801, 1807 (FF, 231; EE, 230); projet de plantation par Morel, 1813 (EE, 230).

2 L. GUILLAUME, MN, 1869, p. 94-95; 1871, p. 274-277. *Gestion*, 1865, p. 37; 1879, p. 72; 1896 (*Travaux publics*); 1922, p. 221; 1941, p. 195. Mbx., 1917, p. 39.

adopté; il avait déjà activement collaboré à l'aménagement de la Promenade du Faubourg. Au printemps de 1812, les plantations d'arbres et de buissons étaient achevées, et un passage ménagé vers le jardin du gouverneur, au donjon, sur l'aqueduc de la fontaine du château[1]. La partie nord a été bouleversée, en 1835, par l'établissement d'une poudrière à l'abri d'une levée de terre. Le bâtiment désaffecté en 1848 est devenu un atelier de peintre, qui a abrité Charles-Edouard Dubois (1872), puis Paul Bouvier. Le jardin, où les grandes lignes des chemins primitifs se sont maintenues, aliéné par l'Etat, est redevenu sa propriété par un legs d'Edouard Dubois, en 1886[2].

A l'emplacement de la carrière de l'Evole, dont l'exploitation fut interrompue en 1835 par un éboulement, la ville créa vers 1838 la *Promenade des Zig-Zags*, où des sentiers sinueux, qui s'entrecroisent, et des arbres servent à fixer le terrain rapporté[3].

D'autres promenades plus proches de la ville ont été sacrifiées à l'extension des quartiers nouveaux: celle de l'*Ecluse*, bordée de peupliers que les magistrats devaient protéger contre les attaques du Seyon (1746); la *Promenade Noire* dont les groupes d'arbres avaient été plantés avant 1747 le long des terrains gagnés sur le lac, entre l'actuelle place Purry et la rampe du Pommier, créée en 1776[4]; la *Place d'Armes*, aménagée dès 1775 sur l'extrémité occidentale du Bassin ou port, plantée d'arbres, fermée par des bornes et lotie dès 1838[5]. Le *Crêt*, une petite butte rocheuse rasée en 1950 pour faire place au gymnase cantonal, formait un promontoire dans le lac à l'est de la ville. Il fut aménagé en 1752 aux frais du banneret Chambrier. L'esplanade ovale, plantée de marronniers, reçut des bancs de pierre et fut clôturée par une barrière de bois, puis par une haie (1773-1775). Les escaliers et les chemins d'accès furent bouleversés en 1837 et en 1893. Les bancs de pierre, munis de dossiers et d'accoudoirs élevés, contemporains de l'aménagement du Crêt, ont été reconstruits à la *Promenade carrée* de l'Evole, elle-même créée en 1825, en bordure de la nouvelle route de l'Evole[6].

Les quais actuels gagnés sur le lac ont laissé loin derrière eux l'ancien rivage et les promenades du XVIIIe siècle. Leur tracé rectiligne, agrémenté d'allées régulières, d'un limnimètre (1854), d'une table d'orientation (1862) et de massifs floraux, est l'aboutissement des efforts entrepris de 1838 (quai Ostervald) à 1882 (quai Léopold-Robert).

Bibliographie. Dr GUILLAUME, *Notice historique sur les promenades publiques et les plantations d'arbres d'agrément*, MN, 1869 et 1871.

Vues. Outre les vues et plans généraux: A.-L. GIRARDET, Vue du Crêt (*Etrennes historiques*, 1797). – G. LORY ou F.-W. MORITZ, Le Crêt vers 1820. Aquarelle aux Archives de l'Etat. – J.-F. DE BOSSET, La Promenade et les bains Warnod, vers 1815. Aquarelle. – J.-H. BAUMANN, La battue à la Promenade, en 1845. Aquarelle. – F.-W. MORITZ, Vue de la Promenade et du faubourg du Crêt, vers 1819. Aquarelle. – J.-H. BAUMANN, Quai du Collège. Lithographie de WELTER (*Souvenir du lac de Neuchâtel*).

1 MCE, CLVIII/836, 29 octobre 1810; CLX/493, 25 mai 1812. AE, Fonds Berthier, IX H XXI. AE, Plan détaché N° 253. AE, Quit., 1812, 1836.

2 L. GUILLAUME, MN, 1871, p.273-274. QLT, I/287-289. J. COURVOISIER, Mbx., 1950, p.93-95.

3 L. FAVRE, MN, 1895, p.228, 297-300.

4 AVN, Quit., 1747. MCV, XXII/42, 2 juin 1760. QLT, I/252-253. L. GUILLAUME, MN, 1869, p.93-94.

5 MCV, XXV/82, 3 avril 1775. AVN, Quit., 1775, 1779. QLT, I/94 (à corriger) et 198. Plan Colin, 1776.

6 AVN, Quit., 1752, 1753, 1759, 1767, 1773-1775. L. GUILLAUME, MN, 1871, p.273-274. QLT, I/287-289. A. SCHNEGG, MN, 1950, p.161-172. Mbx., 1844.

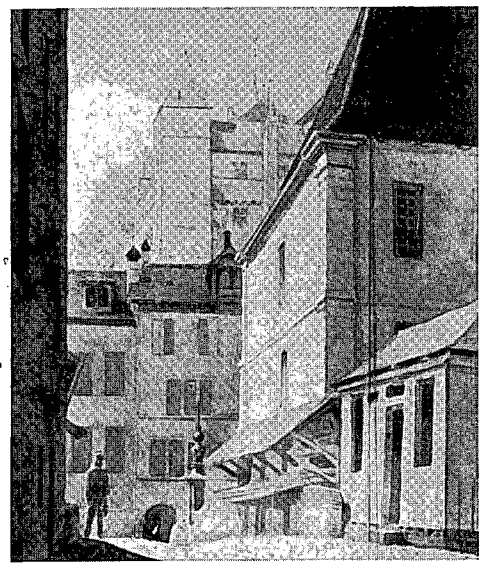

Fig. 43. Le pont des Boucheries et la fontaine de la rue des Moulins. Dessin de Marthe, vers 1845. (Musée d'art et d'histoire.) Page 52 et 60.

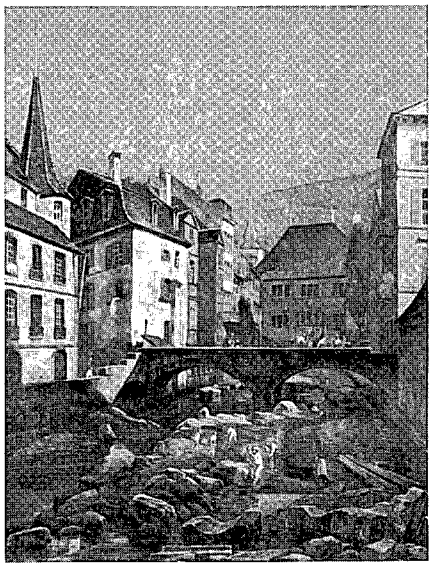

Fig. 44. Le pont de la Poste et l'ancien hôtel de ville. Aquarelle de Grisel, vers 1840. (Musée d'art et d'histoire.) Page 52.

LES ANCIENS PONTS

Il est impossible de se faire une idée exacte du vieux Neuchâtel si l'on oublie que le Seyon traversait la ville. Ce cours d'eau irrégulier, aux crues subites et dévastatrices (1579 et 1750), nécessitait une surveillance constante. Cinq ponts d'âges divers furent démolis entre 1845 et 1850, lorsque le lit de la rivière, comblé, devint la rue du Seyon, artère essentielle de la vie contemporaine (fig. 10 et 11).

Bibliographie. Description, p. 111-112. – *Mairie*, p. 118. – QLT, I/10 et 268-276. – E. BAUER, J. BÉGUIN, L. THÉVENAZ, A. STUDER, *Neuchâtel et le Seyon*.

Vues. GEORGES GRISEL, Le pont de la Poste, côté sud; l'ancien hôtel de ville, côté nord; le pont des Boutiques, côté sud; le pont des Petites Boucheries, côté sud; aquarelles, 1844. Musée d'art et d'histoire. – WELTER, Le Seyon pris des Bercles. Lithographie, 1840 (*Album Neuchâtelois*). – [G. DE MERVEILLEUX?], Le pont de la poste depuis l'ancien hôtel de ville. Dessin, 1841. – F.-W. MORITZ, Le pont Neuf à Neuchâtel, lithographie. – A.-L. GIRARDET, Vue du pont du Vauxseyon (*Etrennes historiques*, 1796). Gravure. – J.-F. D'OSTERVALD, Le pont du Vauseyon, vers 1795. Dessin. – Reproductions dans les ouvrages cités ci-dessus.

Le *petit pont* ou *pont des Boucheries*, mentionné dès 1353, mais à coup sûr plus ancien, permettait de passer de la rue des Moulins à celle des Chavannes. Pour éviter d'incessantes réparations à sa charpente, on lui fit une pile de maçonnerie (1550). En 1622, JEAN, JACQUES et ANTOINE SIMOINE le rebâtirent complètement en pierre[1]. Pour la commodité des voisins, JONAS FAVRE traça un grand cadran solaire «à une maison sur le pont proche du grand four» (1680); il existait aussi des lieux d'aisance

1 Rec., 1353, f. 13, 21, 46. Bourserie, X/338-340v. (1550). MCV, IV/153, 169, 21 février, 28 juillet 1622. Marchés, B 12, f. 122 (1622).

et des boutiques, refaites en 1734. L'abattoir et la petite boucherie installés sur le pont disparurent peu avant lui, en 1845[1] (fig. 43).

Le *grand pont* ou *pont des Boutiques*, mentionné aussi en 1353, devait exister bien avant cette date, car il se trouvait dans l'axe du bourg. Il mettait en relation la Croix-du-Marché et la rue de l'Hôpital. Le pont qui portait une maison (1353) fut rebâti en bois avec des boutiques (1590-1592)[2]. En 1658, le maître maçon HANS-JACOB BERWART, de Bienne, construisit deux voûtes de pierre. Elargi en 1828 «et à peu près doublé en surface, décoré de chaque côté d'élégans magasins», le pont fut détruit en 1847[3]. Quelques unes de ses boutiques subsistèrent jusqu'en 1910 près du Temple du Bas[4].

Le *pont du Mazel* puis *des Grandes Boucheries*, reliant les rues de l'Ancien-Hôtel-de-Ville et du Temple-Neuf tirait son nom de l'étal des bouchers qu'on avait installés là en 1507. Auparavant, on le nommait pont de la tour du Seyon[5]. Emporté par les deux grandes inondations de 1579 et 1750, il fut reconstruit en bois sous la voûte de l'ancien hôtel de ville, lui-même rebâti à cheval sur le Seyon (1580)[6].

Le *pont de la Poste*, à l'extérieur de l'enceinte, apparaît dès 1510 sous le nom de pont Neuf ou pont du Port. Sur le plan moderne, on le situe entre la rue de Flandres et celle de la Treille. La construction en bois, appuyée sur des murs, est reprise en 1517; une pile consolide l'ouvrage en 1583[7]. Après bien des discussions, les maçons PIERRE ROULET et GUILLAUME SIMOINE refirent le pont tout en pierre, avec une seule pile (1607)[8]. Les deux voûtes furent refaites en 1729, sur les plans et sous la direction du justicier JEAN BERTHOUD (fig. 44)[9].

Le pont Neuf. En 1716 déjà, le charpentier SAMUEL VERRON remettait en état un pont de bois traversant le Seyon, à la hauteur de l'actuelle rue des Epancheurs. FRÉDÉRIC GENDRE, JEAN-JACQUES et ADAM BIOLLEY aidés de maître ABRAHAM BERTHOUD, maçon, le reconstruisirent en 1751 et en 1772. L'architecte JONAS-LOUIS REYMOND le refit en pierre d'après ses plans, en 1799[10]. Jusqu'à sa disparition en 1850, il conserva le nom de pont Neuf.

Le pont du Vauseyon. Des anciens ponts sur le Seyon il ne reste plus, et hors de la vieille ville, que celui du Vauseyon, en contrebas du passage moderne. Reliant le vignoble des Parcs à celui du Suchiez, il fut fait en pierre en 1486-1487, reconstruit en 1594 par les maîtres maçons ETIENNE ROLLIER, dit du Moulin, et PIERRE JEQUIER, de Fleurier, et enfin rebâti en 1659 par JONAS PERRIN, maître maçon[11]. Ce pont,

1 AVN, Quit., 1682, 1713, 1717 et 1734. MCV, XXXVI/580, 1er juillet 1845.

2 Rec., 1353, f. 27v. Bourserie, XIII/33v., 125v., 129v., 1590 et 1592. MCV, II/9, 1592.

3 Marchés, B 13, f. 76v., 79v., 1658. MCV, V/352, 371v., 372, 1657 et 1658. MCV, XXXIV/506, 607, 651, 1828-1829. Voir aussi: ENCEINTE INTERMÉDIAIRE.

4 ATPN, Pv., 2 août 1847. Mbx., 1830 et 1910, p. 72. MH, document N° 25.

5 Bourserie, II/198, 1455-1456. Voir: ANCIEN HÔTEL DE VILLE.

6 Marchés, B 11, f. 32, 1580. AVN, Quit., 1751/I. *Mairie*, p. 102. *Description*, p. 99-100.

7 Bourserie, VI/116-117 (1510), VII/89v.-91v. (1517). Marchés, B 11, f. 68v. (1583).

8 MCV, III/236, 12 juillet 1607. Marchés, B 12, f. 45 (1604).

9 MCV, XIV/491, 20 juillet 1729; XV/3, 16 janvier 1730. AVN, Quit., 1729 et 1731.

10 AVN, Quit., 1716, 1717, 1751/I, II, 1773. MCV, XXX/500, 15 mai 1799. QM, IX/510 (1798). Divers projets sont conservés aux AVN.

11 Bourserie, V/77, 1486-1487. MCE, IV/210v., 29 avril 1594. Recettes, 21, 1593. Bourserie, XIII/300 (1594). Marchés, B 13, f. 82v., 1659. Bourserie XXII/306 (1659). Le tiers des frais était payé par la ville et les deux-tiers par le prince.

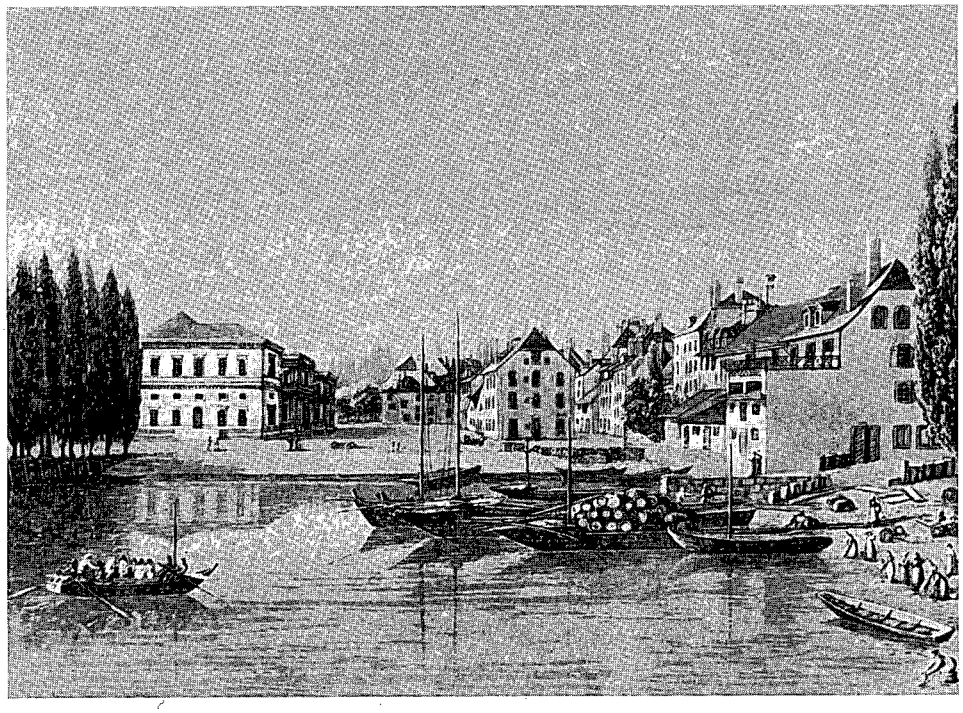

Fig. 45. Le port ou Bassin. A gauche, le collège latin. Gravure de Hürlimann, vers 1835. Page 54.

qui porte aussi le nom expressif de Casse-Bras, franchit le Seyon là où le torrent s'est creusé un étroit passage dans le roc. Il n'a qu'une arche et des garde-fous en maçonnerie[1].

LES ANCIENS PORTS

Faute d'une étude systématique, l'histoire des ports, autrefois très importants pour la vie économique de la ville, est mal connue. Au XVIe siècle, ils étaient peut-être de simples grèves d'échouage échelonnées le long du rivage (voir: Neuchâtel, vue du sud, par Merian, 1642) nommées: le *port sous Bellevaux*, à l'extrémité de l'actuelle rue du Pommier; le *port Coquillon*, à l'actuelle rue des Epancheurs; le *port Salanchon*, puis *Charençon*, à l'extrémité orientale de la rue Saint-Honoré, succédant sans doute au *port de Notre-Dame*, dit aussi du *Terreau* ou *vers l'Hôpital*, ensablé peu à peu comme tous les autres points de débarquement.

Il existait aussi et surtout un *port du Seyon* (nom attesté de 1510 à 1611), à l'embouchure du Seyon ou à côté de celle-ci, lentement déplacé vers le midi. En 1617, on remet en état le port «du costé du Seyon». Vingt-et-un ans plus tard, les autorités font marché avec les maîtres maçons JEAN et BÉNÉDICT SCHULTZMANN, de Bienne, pour sa réfection[2]. C'est lui que la gravure de Merian (vue du midi, 1642) désigne par

1 Voir les illustrations dans QLT, I/301.

2 MCV, IV/6 et 863, 27 novembre 1617 et 4 juin 1638. Bourserie, XX/113, 1638.

Neue Schifflände. Un long mur de grosses pierres de taille, ayant un retour vers l'est, le borde du côté du Seyon et le situe ainsi à la hauteur des actuelles maisons, 1-5, place Purry. Le môle fut sans doute allongé en 1674. Après maintes hésitations, «une démolition et rétablissement» du port a lieu en 1704 avec l'aide de l'intendant PIERRE JEANJAQUET. Ce n'était toutefois qu'une réparation, car deux ans plus tard la ville fit construire un nouveau port plus à l'est, ayant une jetée «de grosses pierres bien jointes»[1]. D'incessants travaux permettaient de maintenir ouverte l'entrée, qui s'obstruait de graviers tendant par ailleurs à former une presqu'île toujours plus étoffée, parallèle au rivage. Le nom bien mérité de *Bassin* s'appliqua à cette installation. Pour nettoyer le port et éviter ainsi de coûteux curages, le Seyon, proche de son embouchure, fut détourné vers l'est (1766-1772), mais il ne fit, par ses alluvions, que hâter le remblayage de la moitié occidentale du Bassin, transformée en place d'Armes (1775)[2]. Cinquante ans plus tard, le collège latin allait s'élever sur la partie restante, comblée à son tour (fig. 45). Diverses transformations repoussèrent le port vers le sud-est, jusqu'à son aménagement actuel (1890).

Bibliographie. QLT, I/90-99. – PH. GODET, MN, 1920, p. 49. – J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/215-219.

Plans. Voir les plans de la ville et fig. 10.

Vues. F.-W. MORITZ, Le Bassin ou port en 1820. Aquarelle. – F. JEANNERET, La place du Port, vers 1840. Lithographie. – F. SCHMID, Port de Neuchâtel, gravé par J. HÜRLIMANN, vers 1835 (fig. 45). – BETTANIER, Le port; WELTER, Entrée du port. Lithographies (*Album neuchâtelois*, 1840). Voir les reproductions dans QLT, I/93-100, 177-180, 235-237.

1 Bouherie, II, 1674. MCV, VI/192v., 7 avril 1675; IX/266, 3 novembre 1704; X/11, 43, 53, 14 avril, 2 août et 15 novembre 1706. Marchés, B 15, p. 33, 36, 44, 1704, 1706.

2 MCV, XXII/535, 4 mars 1765; XXIII/21, 18 novembre 1765; XXV/82, 3 avril 1775. QM, IV/175, 176, 242, 30 mai, 4 juin 1765, 18 novembre 1766. AVN, Quit., 1772, 1775. A. SCHNEGG, MN, 1949, p. 8.

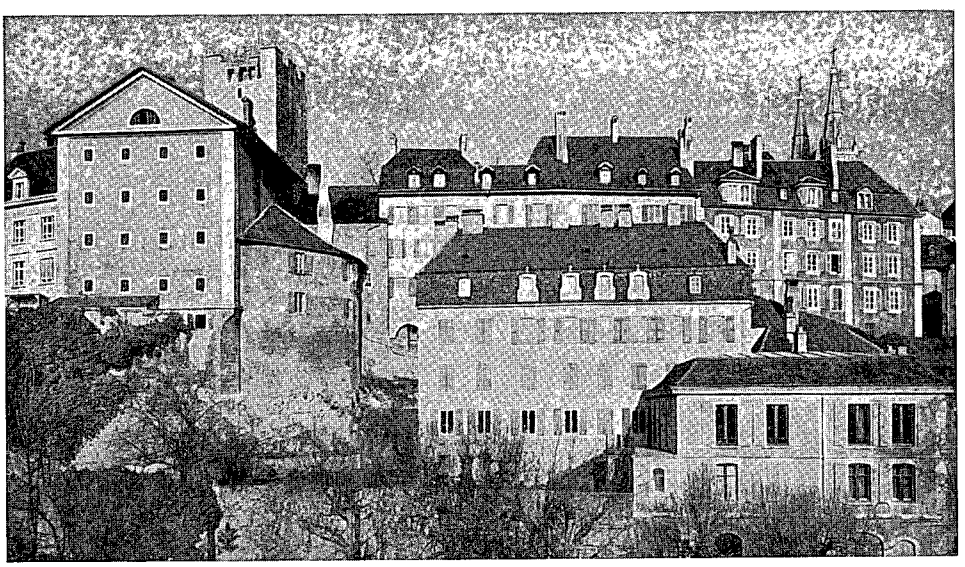

Fig. 46. La prison et la tour des Prisons. Au centre, la maison de Bellevaux. Devant les tours de la collégiale, l'ancien hôtel de la Couronne. Page 31.

LES FONTAINES

GÉNÉRALITÉS. (Voir le plan de 1776, fig. 10.) Même à l'époque où la ville était peu étendue, l'alimentation en eau posait de sérieux problèmes. Par chance, le Seyon entaillant les couches superposées du calcaire avait mis en évidence des sources dans la combe du Suchiez, au pied du château, au Tertre et à l'Ecluse[1]. Le système d'adduction d'eau fut très précaire jusqu'au XIXe siècle. Toutes les fontaines de la basse ville étaient alimentées par les sources de l'Ecluse, dont l'eau était amenée par des conduites de bois traversant le Seyon. A chaque crue, l'eau était troublée ou les tuyaux arrachés. Aussi bien les autorités s'assurèrent-elles, dès le XVIe siècle, l'utilisation des sources jaillissant à l'est du château, pour les fontaines du Banneret et des Moulins[2]. Un ruisselet capté aux Chavannes alimentait un bassin à la rue du Neubourg, tandis que le surplus de l'eau amenée au château coulait dans les fontaines du Griffon et de la rue du Château. De grands travaux ont permis de remplacer les sources locales, rendues impures par l'extension des quartiers habités, par de l'eau captée dans les gorges du Seyon (1833 et 1866) puis dans celles de l'Areuse (1888).

Avant le XVe siècle, il est difficile de préciser combien il existait de bassins en bois. Dans les «deux fontainnes» aux bannières peintes, citées en 1469, ou dans les «troys fontaines de la ville» (1584)[3], il est facile de reconnaître celles de la Justice, du Banneret et de la rue des Moulins. Des puits, creusés dans le delta du Seyon, rendaient d'appréciables services.

Bien différenciées, les fontaines ont cependant des éléments communs. Les bassins sont de calcaire blanc; leurs margelles, ornées de panneaux en creux ou en relief, sont cerclées de fer à la partie supérieure. Sur une base de roc blanc, la pile, ou «chèvre», et la statue, qui la surmonte, sont généralement taillées dans de la pierre jaune plus facile à sculpter. A l'exception de celle du Neubourg, aucune des fontaines n'est peinte, la couleur ayant disparu. Par chance, un marché de 1709 fournit de précieuses indications à cet égard.

Bibliographie. Mairie, p. 90, 142-146. – Dr CORNAZ, MN, 1865, p. 131-134. Mbx., 1868, p. 49-67. – G. DE PURY, MN, 1879, p. 252-253. – Dr GUILLAUME, MN, 1887, p. 57-65, 86-90, 114-118. – QLT, I/103-114. – E. HARTMANN, *Les eaux d'alimentation de Neuchâtel* (1903). – A. LAMBERT, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel* (1922). – R. JAUN, *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, 1924, p. 5; MN, 1927, p. 177. MBN, p. XVI et pl. 7, 24, 43. – A. PIAGET, MN, 1933, p. 159-161. – J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/177-194. – J. COURVOISIER, MN, 1949, p. 18-25.

LA FONTAINE DE LA JUSTICE

HISTOIRE. Le «grand borney» du XVIe siècle était sans doute l'une des deux fontaines mentionnées en 1469. Il fut complètement refait de 1545 à 1547 sur le modèle de la fontaine de la Justice à Berne, comme le prouvent d'indéniables ressemblances: vêtements de la statue, attitude des personnages secondaires et décor du chapiteau[4]. C'est LAURENT PERROUD qui fut chargé de la sculpture. JEAN LOUP, d'Hauterive, fournit la pierre de la colonne, maître HANS le potier fit faire à Berne une pièce

1 Un pavillon octogonal, daté 1849, marque l'emplacement des sources de l'Ecluse ou «fontaine saint Guillaume», citée dès 1353.

2 Bourserie, XVIII/169v. AVN, M I, N° 13, et M II, N° 4, 31 mai 1524 et 13 mars 1583. Texte publié par le Dr GUILLAUME, MN, 1887, p. 63-65.

3 Bourserie, éd. WAVRE, p. 14 et 107.

4 Sur la fontaine de Berne, due à Hans Gieng (1543), voir MAH, *Berne*, I/314.

Fig. 47. La fontaine de la Justice et la Grand-Rue. Page 57.

de métal et maître JEHAN CHAVEROZ, fondeur, de Soleure, en livra d'autres; JACQUES MASSONDE peignit la fontaine pour laquelle LOYS DES COSTES livra trois épées[1]. Les couleurs furent rafraîchies en 1637, puis en 1709 par SAMUEL MÜLLER, de la manière suivante: «les cheveux, doré; le visage et ce qui doit estre nud, sa couleur naturelle; l'épée ou la lame, d'argent; la garde, dorée; les balances, dorées; son vêtement de couleur vives avec des petites fleur d'or; les quatre testes des Roys qui sont à ses pieds, leur couronne dorée; depuis le chapitaux en bas, de quelques couleurs vives ou marbré, avec quelque endroit où il faut, d'or ou d'argent»[2].

Parmi les nombreux travaux exécutés, on relève que vers 1575, PERROUD «accoustra» la fontaine. En 1640, le Conseil décide de faire «rhabiller et remettre en estat la femme qui est sur le grand borney». On fait une réparation à l'épée d'une petite statue» (1716), et PIERRE RENAUD fond un goulot neuf pesant quinze livres et demie, en 1761. Sept ans plus tard, JEAN-JACQUES LANDRY, maçon, adjoint un petit bassin au grand, ou remplace ce dernier. Le serrurier SAMUEL MAUSSANG ayant «percé deux troux dans la statue et remis une pièce de fer pour asujetir la main qui tient le sabre, qui étoit cassée et remis les balances», agit de concert avec les frères REYMOND faisant des «pièces rapportées», et avec le sieur SCHMUTZ qui peignit la «chèvre» (pile) (1783). Un goulot et ses supports sont refaits en 1774, le fléau de la balance est réparé en 1790. Le sculpteur ANTOINE CUSTOR restaure les «sculptures et autres ornements» (1860). Une épée de fer, trouvée dans la Thielle, remplaça celle

1 Bourserie, X/210-211, 1547. W. WAVRE, MN, 1908, p.222. L. THÉVENAZ, MN, 1953, p.37-38.
2 MCV, IV/805, 28 juin 1637. A. PIAGET, MN, 1933, p.161.

Fig. 48 et 49.
La fontaine de la Justice. La statue de dos et de face.
Page 57.

de la Justice en 1871, dit-on. L'année précédente, la fontaine avait été exhaussée au moment où l'on pavait et nivelait le carrefour. Une «réfection complète, avec remplacement des pièces cassées» a eu lieu en 1939, suivie d'un nettoyage, en 1948[1].

DESCRIPTION[2]. La fontaine est située au point de rencontre de la rue de l'Hôpital et de la Grand-Rue (fig. 47). Une marche d'accès entoure le bassin octogonal de roc blanc au centre duquel se dresse la pile, dont la base est un bloc de plan carré. Après un étranglement, le fût circulaire, orné de feuilles, s'enrichit aux quatre points cardinaux de têtes dans une corolle ou de mufles tenant des goulots. La partie supérieure est une colonne de pierre jaune, cannelée, supportant un chapiteau composite, dont les enroulements se résolvent aux angles en figures humaines. La statue, de style Renaissance, représente la Justice, sous les traits d'une femme jeune, les yeux bandés, tenant ses attributs ordinaires, l'épée dressée dans la main droite et la balance. Les plis de la robe sont esquissés dans leurs grandes lignes, tandis que du corsage se détachent des manches à gros bourrelets rayés. Comme pour lui donner plus de mouvement et d'assise, la statue, en marche, est placée en diagonale sur le chapiteau. A ses pieds, quatre bustes symbolisent la soumission du pape, de l'empereur, du Grand Turc et d'un magistrat (fig. 48 et 49). Dimensions: hauteur totale, 5 m 30; statue seule, 1 m 50; diamètre du bassin, 5 m 10.

1 Bourserie, XI/244, 1576. MCV, V/29, 19 juillet 1640. AVN, Quit., 1716, 1761, 1768, 1774, 1783, 1790. AVN, Pv. du Conseil municipal, 22 février, 2 mai 1860. A. GODET, MN, 1894, p. 272. *Gestion*, 1870, II/33; 1939, p. 189. FAN, 13 mars 1948.

2 Des relevés sont reproduits dans MBN, pl. 7, N° 4 à 6.

LA FONTAINE DU BANNERET

HISTOIRE. Au XVIe siècle, les dommages subis par l'aqueduc traversant le Seyon incitèrent les magistrats à utiliser l'eau d'une source située à l'angle sud-est du château, pour la fontaine «en la place du vielle masel» (boucherie). Ce «petit borney» est cité dès 1468[1]. En 1581, LAURENT PERROUD s'engagea à refaire la fontaine tout en roc et à l'édifier là où on le lui demanderait. La ville devait assurer le transport des différentes parties depuis Cressier. Hésitations et contre-temps firent durer les travaux jusqu'en 1584, année où JEAN GRISEL fit l'épée «au banderet qui est sur le borney neuf». En 1613 et 1640, la fontaine fut repeinte et la statue restaurée[2]. Le marché de 1709 avec le peintre SAMUEL MÜLLER apprend que l'armure devait être argentée «avec quelque ornement doré; le visage et les mains, de la couleur naturelle d'un homme; ses culottes et bas, rouge et vert; et la garde de son épée, doré; le banneur ou la girouette, le fond d'or, l'aigle noire; un petit lion à ses pieds, d'or; les ornemens du chapiteau, de la colonne et autres endroits en bas, là où il sera nécessaire, d'or, et embellis des couleurs vives». Les frères REYMOND durent, en 1783, «arranger la chèvre... y faire une pièce rapportée» et diverses réparations, peu de temps après que le sieur SCHMUTZ l'eut peinte, et eut mis «en or la girouette»[3]. En 1804, après de nombreuses discussions, JONAS-LOUIS REYMOND et son fils refirent complètement la fontaine. Ils remplacèrent le bassin octogonal par un autre – flanqué de deux petits bassins – dont la margelle a une ceinture métallique sur laquelle il est gravé: *Fait par * Dd Hy Miéville * Maitre Serrurier * L'an 1804 – sous la Direction * de Mr Wavre * Ducommun * Maisonneur.* La colonne et le banneret furent posés sur un socle neuf[4]. En 1844, la Commission des Travaux publics préféra laisser à la fontaine «l'air d'antiquité qu'elle a maintenant [plutôt] que de la peindre à neuf». ANTOINE CUSTOR restaura le banneret en 1860. Moins de cent ans après, la statue fut grattée, la visière remplacée, le pennon peint en rouge et vert, les volutes et têtes du chapiteau refaites dans la mesure où elles étaient abîmées (FONTANA, sculpteur, 1948)[5].

DESCRIPTION[6]. Située à la Croix-du-Marché, entre la place étroite et le bas de la rue du Château, la fontaine du Banneret appuie sa partie nord à un mur de soutènement remanié en 1807 (fig. 50). Le bassin en roc, quadrangulaire, a deux angles arrondis. Trois bornes protègent les deux marches du socle sur lequel il est posé. La base de la pile, couverte d'un large chapiteau carré (1804), n'est que le support moderne de la partie supérieure, sculptée par PERROUD dans de la pierre jaune. Le fût de la colonne, qui porte le banneret, se pare d'un feuillage luxuriant, à la base. Ses larges cannelures disparaissent sous des guirlandes tenues par quatre têtes de lion et sous des banderolles portant la date 1581. L'écu a été retaillé et peint après-coup aux couleurs de la commune (rouge et vert). Le chapiteau, dont les feuilles d'acanthe se terminent aux angles en faces humaines, forme une base juste assez large pour le banneret, dont les pieds écartés largement sont à l'extrême bord du tailloir. Le personnage est armé d'une demi-cuirasse fortement bombée. Sa tête barbue est coiffée

1 Dr GUILLAUME, MN, 1887, p. 63-65. Bourserie, IV/18 v., 1468.
2 Bourserie, éd. WAVRE, p. 127, 1613. Marchés, B 13, f. 61 v., 1640. W. WAVRE, MN, 1908, p. 221-223.
3 AVN, Quit., 1783. A. PIAGET, MN, 1933, p. 161.
4 F. PORCHAT, MN, 1913, p. 188-192.
5 ATPN, Pv., 23 septembre 1844. AVN, Pv. Conseil municipal, 2 mai 1860. FAN, 13 mars 1948.
6 Des relevés sont reproduits dans MBN, pl. 7, N°s 1-3.

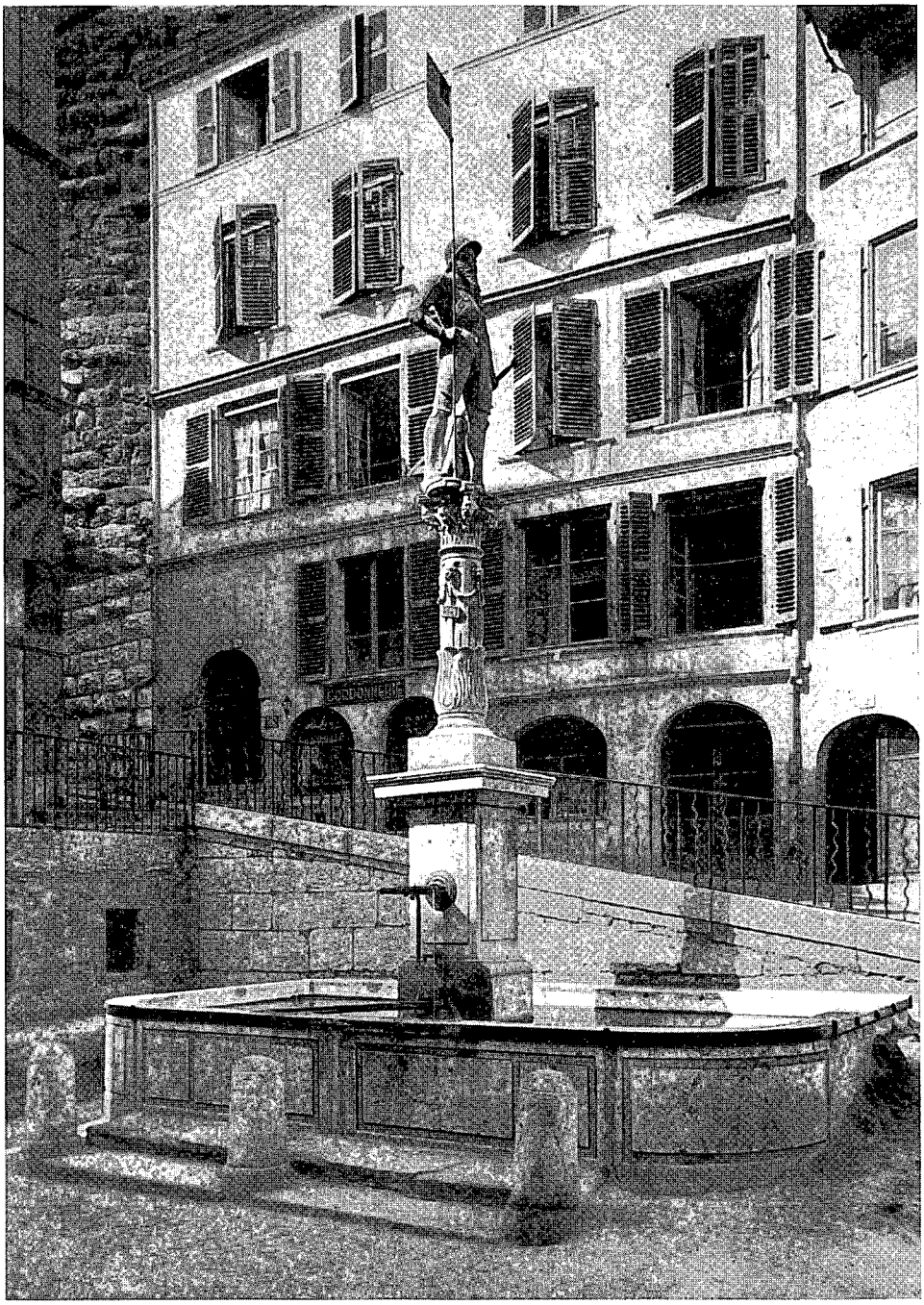

Fig. 50. La fontaine du Banneret et le bas de la rue du Château. A gauche remarquer l'appareil de la tour de Diesse. Page 58.

d'un casque à timbre et large visière. Les plaques protégeant les bras et les cuisses, les pièces d'articulation sont exactement représentées. La main gauche tient une épée, tandis que la droite serre contre le corps la hampe d'une bannière repeinte aux couleurs de la ville (fig. 51). Un petit lion s'appuie contre le guerrier et lui lèche la jambe gauche. Un malheureux anachronisme a fait graver 1848 et la croix suisse sur l'écu qu'il tient. Sans doute en rappel de l'agencement primitif, le banneret n'est pas tourné vers la face principale de la fontaine, au midi, mais du côté oriental, où la vue est plus dégagée. Si elle se place dans la série bien connue en Suisse des figures de guerriers, cette statue Renaissance est une œuvre originale, beaucoup plus indépendante des influences extérieures que la Justice, une des premières œuvres de PERROUD. – Hauteur totale, 6 m 75; statue seule, 1 m 75; bassin, 4 m 20 × 2 m 20.

LA FONTAINE DE LA RUE DES MOULINS

HISTOIRE. Cette fontaine, l'une des trois mentionnées en 1584, fut établie sans doute peu avant cette date à l'emplacement d'une maison achetée par la ville, qui dut régler avec les voisins les droits de passage pour l'eau d'une source au pied du château. Un texte amusant montre qu'en 1603 des ivrognes s'étaient permis «d'abatre la pomme qui portoit la banderolle» aux armes de la ville, ce qui fut jugé comme «une chose de grand mespris et vilipendation des armoyries» de la communauté. Le bassin, en mauvais état, fut remplacé en 1634 par ABRAHAM SIRE. Ce maçon devait faire «l'auge» sur le modèle de celle des Chavannes et remettrait en place «la chièvre qui y est desjà». Quelques mois plus tard, Sire s'engageait à tailler une pile à huit pans et à «remettre la pome et tout ce qu'il y a desus pour mettre la banderolle et le quartier au bas pour la poser». Le maçon DAVID GRESET refit un pilier neuf en 1710, remplacé en 1771, semble-t-il[1]. Repeinte en 1608 par JEAN MASSONDE, puis en 1709, comme les autres, cette fontaine avait les couleurs suivantes: «la girouette [actuellement disparue], le fond, doré, l'aigle, noir; le poumeaux, une partie dorée, et une partie, couleur d'azur-bleu, comme aussi le chapiteaux, aux endroits nécessaires, doré et argenté, et illuminé de couleurs vives ou marbrés». En 1783 encore, FERDINAND BOREL repeignit la pile «en huille»[2].

DESCRIPTION[3]. La fontaine se trouve dans le passage qui mène de la rue des Moulins à celle du Seyon, à la hauteur de l'ancien petit pont ou pont des Boucheries (fig. 43). Le bassin rectangulaire, de roc, est orné de panneaux en creux. Au midi, les armes de la ville, sculptées dans un cartouche découpé, sont encadrées de la date 1634. Sur la pile en roc, où sont fixés deux goulots divergents, subsiste le couronnement du XVIe siècle en pierre jaune, malheureusement abîmé (fig. 53). Au-dessus d'un large chapiteau mouluré, une sorte de cône tronqué est surmonté d'une sphère ornée de cannelures. Autour du cône, quatre arêtes sont formées de torsades reliées par des arcs encadrant, au midi, une figure assez effacée et fruste où l'on reconnaît un ange aux ailes éployées, dont le corps disparaît derrière le blason qu'il tient. Les pieds et les mains dépassant l'écu tiennent lieu de support. Ce motif rappelle singulièrement

1 AVN, M II, N°s 4 et 19, 13 mars 1583 et 29 mai 1601. MCV, III/53v., 14 avril 1603. Marchés, B 13, f. 1 et 10, 1634, 1635; B 15, p. 64, 1710. AVN, Quit., 1771.

2 Bourserie, éd. WAVRE, p. 124. AVN, Quit., 1783. A. PIAGET, MN, 1933, p. 161.

3 Des relevés sont reproduits dans MBN, pl. 32, N°s 4-5.

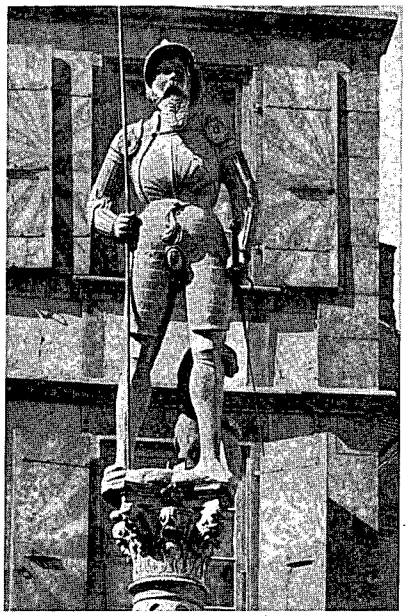

Fig. 51. La fontaine du Banneret. Le chapiteau et la statue. Page 60.

Fig. 52. La fontaine du Griffon. Le chapiteau et la statue. Page 64.

celui qu'on voit sur la fontaine de Saint-Georges à Soleure que certains attribuent à LAURENT PERROUD (1549)[1]. – Hauteur totale, 4 m; bassin, 3 m 15 × 1 m 80.

Un «bornel des Moulins» est déjà cité en 1468. Sans doute peut-on l'identifier avec «la fontayne vers le moulin» (1593) que les voisins voulaient alimenter avec de l'eau venue des sources de l'Ecluse, refaite à neuf par JEAN-JACQUES BOREL en 1771 et reproduite sur l'aquarelle représentant la porte de la rue des Moulins (fig. 35). Cette fontaine a disparu au milieu du XIXe siècle[2].

LA FONTAINE DU NEUBOURG OU DES CHAVANNES

HISTOIRE. Les autorités de la ville, sollicitées par les habitants du Neubourg, firent établir la fontaine à l'emplacement d'une maison démolie à cet effet. Des marchés de 1603 apprennent que des travaux furent aussi entrepris à la source des Chavannes, un peu au-delà de la porte de la ville. Le maçon DANIEL SIRE fournit le bassin et la pile «avec la bo[u]le au-dessus». JEAN MASSONDE dora et peignit «la croix sur la fontaine des Chavannes», en 1608[3]. Lors de la restauration de 1709, on lui donna les mêmes couleurs qu'à la fontaine des Moulins (rafraîchies en 1783). Après une controverse animée, en 1934, on l'a peinte à titre d'essai.

1 L. THÉVENAZ, MN, 1953, p. 35. DAS, II/526.

2 Bourserie, III/57v., 1468; XIII/174, 1593. MCV, IV/226 et 440, 28 mai 1624 et 18 février 1629. AVN, Quit., 1771.

3 MCV, III/73 et 151, 2 octobre 1603 et 12 mai 1605. J. Amyot, not., V/74v., 23 décembre 1603. Bourserie, éd. WAVRE, p. 124.

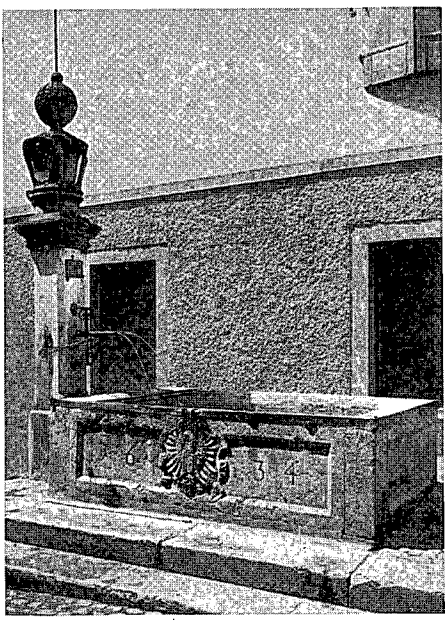

Fig. 53. La fontaine de la rue des Moulins.
Page 60.

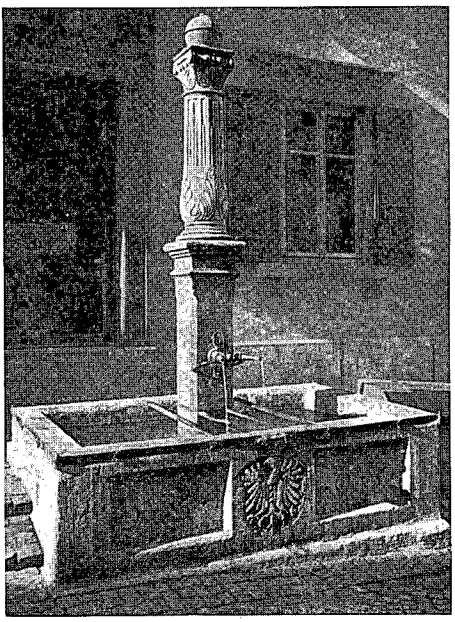

Fig. 54. La fontaine du Neubourg.
Page 62.

DESCRIPTION (fig. 54). Moins grande que les précédentes, cette fontaine n'en a pas moins été exécutée avec beaucoup de soin. Le bassin rectangulaire est orné de panneaux en creux. Du côté est, il y en a deux, où l'on a gravé la date 1605, de part et d'autre de l'aigle de la ville, sculptée dans un écu découpé. Sur un socle rouge, ayant quatre angles biseautés peints en vert, un balustre est décoré à la base de feuillages jaunes à filets dorés. Le vert, le rouge et le blanc alternent pour l'ornementation des cannelures. Le chapiteau composite, à volutes jaunes rehaussées de filets d'or, supporte une sphère verte agrémentée de cordons dorés, qui est en fait un «globe», dont la croix s'est perdue. – Hauteur, 3 m 90; bassin, 2 m 75 × 1 m 80.

LA FONTAINE DU GRIFFON

HISTOIRE. C'est pour l'alimentation de cette fontaine que la ville sollicita et obtint, en 1649, le surplus de l'eau destinée au château. Ce fait, entre autres, infirme la localisation traditionnelle de la «fontaine saint Guillaume» – celle-ci étant une source qui jaillissait à l'Ecluse. Dès 1645, on travaille à «la construction du borney du chasteau». Les magistrats confièrent à ABRAHAM ROULET, maître maçon, le soin de faire la pile et le bassin de la fontaine, un peu plus grands que ceux du Neubourg (1649)[1]. L'ouvrage fut reconnu en septembre 1650, mais ne fut réellement achevé qu'en 1664, lorsqu'on paya 140 livres à JONAS FAVRE, «tant pour la façon de la

1 Bourserie, XX/568v., 1645. Marchés, B 13, f. 72, 1649. MCE, XIV/124v. et 134, 16 juillet et 17 août 1649. J. COURVOISIER, MN, 1949, p. 22.

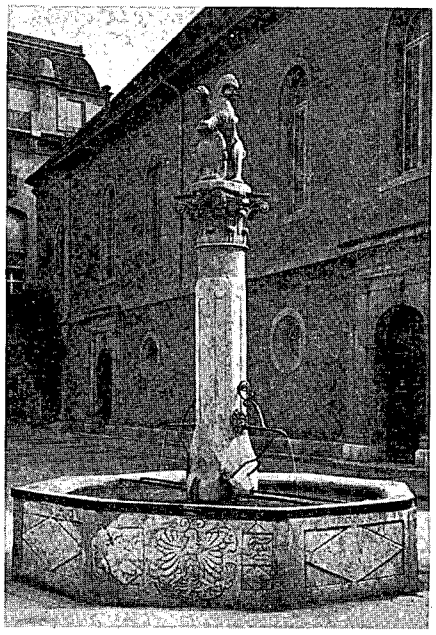

Fig. 55. La fontaine du Lion et le temple du Bas. Page 64.

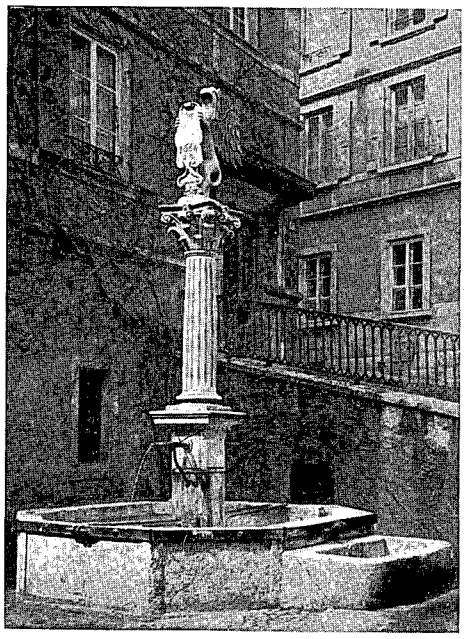

Fig. 56. La fontaine du Griffon. Page 64.

chèvre que du chapiteau et grifon fait à la fontaine du chasteau». Lors de leur visite en 1668, Charles-Paris d'Orléans et son frère firent couler du vin en place d'eau dans la fontaine...[1]. En 1709, on mit les couleurs suivantes: «le griffon, doré; les ailes, d'argent; les armes, comme à celle devant le Temple Neuf; le pilier, de couleur, avec quelque ornement d'or et d'argent». L'année suivante, la base de la pile est refaite[2]. En 1715, on déplaça la fontaine qui se trouvait alors devant l'immeuble, 1, rue du Pommier, et on substitua un bassin nouveau plus grand à l'ancien, quadrangulaire (voir plan de 1714, fig. 17). L'aménagement définitif fut exécuté par maître David Greset, en 1717. Les conduites d'eau furent refaites en 1760 le long de la rue du Château, au Donjon et à la source du Suchiez. D'autres travaux, en 1726 et en 1776, faisant passer des canalisations sous les Escaliers du Château et la maison Rougemont (N° 6), permirent aussi d'utiliser l'eau d'une source jaillissant au pied du château, qui se déversait, semble-t-il, par une «petite chèvre» à part. Un nouveau bassin octogonal, posé en 1776 par Jacques Borel et Abraham Berthoud et bordé de fer par Jean-Pierre Humbert, fut flanqué d'un plus petit, en 1777. A la même époque, le sculpteur Henri Lambelet fit plusieurs pièces rapportées au griffon et au chapiteau, peignit la colonne de couleur marbrée, à l'huile, et dora le millésime. La queue du griffon a été restaurée en 1948 et des ailes de cuivre substituées à celles de fer[3].

1 Marchés, B 13, f. 100 v., 1664. Bourserie, XXII/498, 1664. MN, 1889, p. 64, 69.

2 MN, 1933, p. 161. Marchés, B 15, p. 64, 1710.

3 AVN, B 8, 10 mars 1715. AVN, Quit., 1715, 1717, 1726, 1760, 1776, 1777. MCV, XXIV/536, 7 mars 1774. FAN, 13 mars 1948.

DESCRIPTION[1]. La fontaine se trouve à l'extrémité orientale de la rue du Pommier, dans un enfoncement en contrebas de la rue du Château (fig. 56). Au milieu du bassin octogonal, en roc blanc, un socle orné de denticules porte une colonne cannelée, dont le chapiteau composite, très évasé, à crochets et enroulements, est un peu lourd. Le griffon, qui couronne le tout, a grand air. Dressé sur ses pattes largement écartées, il tient un cartouche allongé, dont la base repose par l'intermédiaire de deux volutes sur un masque humain (fig. 52). Les armes de la ville ont été effacées, en 1806 sans doute, si bien qu'il ne reste de visible que la date 1664. Un petit bassin borde le grand, à l'est. La balustrade métallique, qui couronne le mur voisin, est probablement de la seconde moitié du XIXe siècle. – Hauteur totale, 5 m 20; griffon seul, 1 m 30; bassin, 3 m 90 × 3 m 25.

LA FONTAINE DU LION OU DU TEMPLE NEUF

HISTOIRE. En 1653, le Conseil de Ville décidait d'alimenter une nouvelle fontaine, grâce à une source trouvée à l'Ecluse. Il chargea GUILLAUME BUSSET d'en construire le bassin, achevé en 1655. Un marché du 30 juin 1664 indique qu'ABRAHAM SIRE, maître sculpteur, «a promis de collorer un lion et le chapiteau qui se doit poser sur la chèvre de la fontaine de la Cuve», mais il semble bien que l'auteur de la sculpture soit JONAS FAVRE auquel on payait 140 livres pour la statue du griffon «de mesme qu'a esté livré pour le Lion faict à la fontaine de la Cuve»[2]. L'analogie des volutes des chapiteaux et l'allure des deux animaux confirme cette opinion. Les couleurs mises en 1709 étaient les suivantes: «le lyon et le fond de l'écu, doré, comme aussy des relief au chapiteaux; l'écu, d'or; l'aigle noire; le reste du pilier, marbré». DAVID GUILLEBERT, fondeur, livra un tuyau et un mufle de laiton (1724). Le serrurier JÉRÉMIE WARNOD travailla quatre barres de fer pour soutenir les tuyaux (1761), et FERDINAND BOREL repeignit la pile (1783). Un puits proche de cette fontaine, fait en 1794, fut transformé en 1816[3].

DESCRIPTION[4]. A l'angle nord-ouest du Temple du Bas, la fontaine se trouve au carrefour de plusieurs rues. Le bassin principal, flanqué jusqu'au début de ce siècle d'un plus petit au midi, est octogonal[5]. Un losange allongé orne chaque face. A l'ouest, l'aigle de la ville, sculptée dans un écu à bords découpés, est encadrée de la date 1655. La pile, de roc comme le bassin, polygonale à la base, se transforme en colonne aux larges cannelures faiblement creusées. Deux mufles se trouvent au point de départ des goulots. Le couronnement de pierre jaune est un chapiteau composite à crochets et à volutes. Il supporte un lion dressé, tenant d'une patte un écu baroque et de l'autre un petit globe (fig. 55). – Hauteur totale, 4 m 55; lion, 95 cm; diamètre du bassin, 3 m 65.

1 Relevé publié dans MBN, pl. 24, N° 3.

2 MCV, V/288v., 296v., 5 octobre 1653, 8 février 1654. Bourserie, XXI/520v., 1655. Marchés, B 13, f. 99v., 100v., 1664.

3 A. PIAGET, MN, 1933, p. 161. AVN, Quit., 1723, 1724, 1761, 1783, 1794. ATPN, Pv., 22 juillet 1816.

4 Relevé publié dans MBN, pl. 24, N° 1.

5 ATPN, Pv., 9 octobre 1816. QLT, I/107, photo.

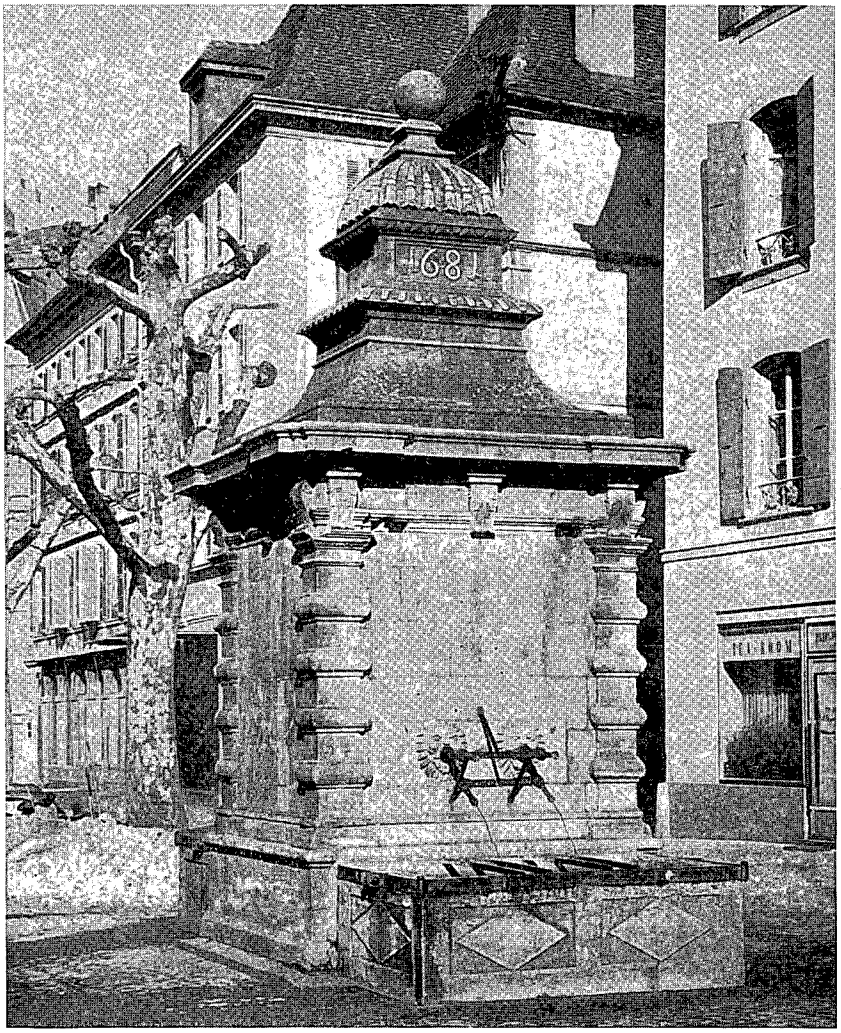

Fig. 57. Le puits des Halles et la rue du Coq-d'Inde. Page 66.

LE PUITS OU FONTAINE DES HALLES

HISTOIRE[1]. Cette fontaine, comme le prouvent sa forme et les documents anciens, était à l'origine un puits édifié en 1681, «pour s'en servir en cas de sécheresse». Après le forage du sol et la pose d'une voûte de fermeture, on adjugea la construction du bâti extérieur à JACQUES GUINAND, maître maçon. Il devait le réaliser en «pierre de taille et conforme au dessein qu'il en a donné», avec un bassin, deux pompes et deux goulots. Un second bassin et deux goulots furent ajoutés avant 1769,

1 BOYVE, IV/259. *Mairie*, p.105. *Conseil municipal*, 1875, p.63. A. PIAGET, MN, 1931, p.211-212. A. SCHNEGG, MN, 1945, p.29-30. AVN, Quit., 1769, 1772.

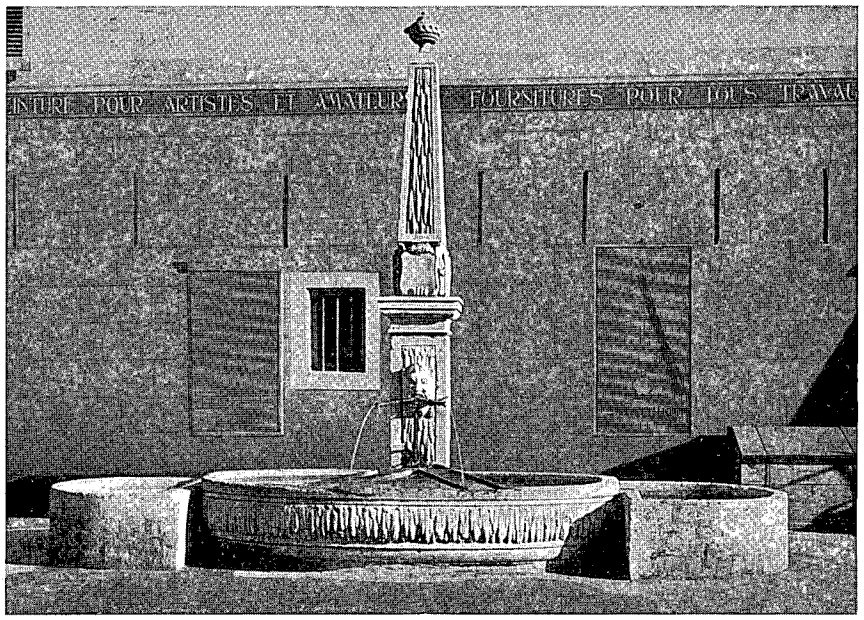

Fig. 58. La fontaine de la rue du Bassin. Page 67.

lorsque l'adduction d'eaux de l'Ecluse transforma partiellement l'édifice en fontaine, recouvert, en 1772, de peinture à l'huile jaune. En 1875, le puits fut fermé par une voûte et le bâti, qui se trouvait au milieu de la place des Halles entre les maisons Nos 8 et 13, fut transporté à l'entrée de la rue du Coq-d'Inde. Un des bassins de pierre fut refait et tous les goulots déversèrent de l'eau.

Description[1]. L'édicule de style Louis XIV très bien proportionné, de plan carré, a visiblement fait école dans la région, sans qu'on sache d'où vient son modèle, peut-être français. Sur deux faces opposées, des bassins de roc blanc, ornés de losanges, sont alimentés par quatre goulots tenus par des gueules de lion en pierre. Un cordon sépare le soubassement du reste de la construction, en calcaire jaune. Les angles sont marqués par des pilastres «à bracelets». Sur chacune des faces, trois consoles ornées de feuillages soutiennent la corniche supérieure, en forte saillie. Le couronnement, en forme de lanterne, est amorti par une sphère. Les moulures sont enrichies de rais de cœur ou de godrons. Des houppes décorent la calotte de la lanterne. Du côté oriental, la date 1681 rappelle l'année de construction (fig. 57). – Hauteur totale, 5 m 35; largeur, 2 m 10 à 2 m 40; bassins, 2 m 10 × 1 m 30.

LA FONTAINE DU BASSIN

Histoire. Placée en 1790 à l'endroit où elle se trouve encore, cette fontaine se dressait primitivement à l'angle du jardin de la maison de Charité, emplacement qui correspondrait aujourd'hui à l'extrémité nord du trottoir fermant à l'ouest la place de l'Hôtel-de-Ville. Elle fut construite en 1774 par les maîtres maçons Borel et

1 Relevés publiés dans MBN, pl. 24, No 2.

BERTHOUD, aux frais de la Chambre de Charité. Le sculpteur HENRI LAMBELET, mentionné dans les comptes de construction, est assurément l'auteur du décor. JEAN-PIERRE (?) HUMBERT fit les deux goulots, mais on ignore de qui est le projet réalisé[1].

DESCRIPTION[2]. Adossée à la maison N° 9 de la rue Saint-Honoré, la fontaine, Louis XVI, est en bordure de la rue du Bassin. La vasque de forme elliptique, dont les parois sont convexes et ornées de glaçons, déverse son eau dans deux bassins aux bords droits, mal venus, et postérieurs au transfert de 1790. La base de la pile est ornée d'une face grotesque, refaite en 1948, d'où sort un double goulot. Séparé de ce socle par une large corniche, un obélisque portant à sa base des cartouches quadrangulaires à enroulements, est amorti par une urne ornée d'entrelacs. Des glaçons constituent le décor des panneaux sculptés, sur toutes les faces de la pile (fig. 58). – Hauteur totale, 5 m 30; bassin, 3 m 60 × 2 m 10.

LA FONTAINE DE LA RUE DU CHÂTEAU

HISTOIRE. Cette fontaine Louis XVI a été établie à la requête de la corporation, dite la «Noble Ruë du Château» qui fit valoir les besoins du quartier, démuni d'eau potable, utile aussi à la lutte contre les incendies. Le Conseil d'Etat accorda le surplus de l'eau destinée à la fontaine du château (1782). La ville améliora les conduites formées de tuyaux de chêne ou de pin. Pour placer convenablement la fontaine, il fallut supprimer le jardin de la cure, creuser le rocher et corriger la pente de la rue de la Collégiale. Les frères JONAS-LOUIS et ABRAHAM-HENRI REYMOND se chargèrent de faire un bassin avec deux margelles de dix pieds, et six de cinq pieds de long sur quatre de haut. Un socle haut de dix pieds recevrait les tuyaux. «Au-dessus du dez sera posé une colonne cannelée avec un vaze au-dessus» (21 septembre 1784). Derrière ce grand bassin, «le plus profond dont la place soit susceptible», il y aurait un bassin de décharge pour les «lavages» et deux bancs de roc, protégés par un couvert. On contraignit les REYMOND à refaire, avant le 1er septembre 1786, une «chèvre» conforme au plan, car la première, fissurée, était mal proportionnée. JACOB et JEAN-PIERRE CLAPARÈDE, serruriers, exécutèrent entre autres la ceinture du grand bassin sur laquelle est gravé, au milieu d'un décor de losanges et d'ovales: «Fait par Claparède père et fils cadet en 1785.» Le sculpteur JEAN-BAPTISTE BOUTRY présenta des modèles de mufles et de goulots, notamment «une femme aïant les bras à demi étendus et soutenant un gouleau détaché de son corps et dont l'eau arriveroit audit gouleau par les bras». Les difficultés de l'exécution empêchèrent la réalisation du projet. KAUR, tourneur, fournit des modèles de goulots. Les pseudo-mufles, en plomb, furent dorés par le sieur PERRET[3].

DESCRIPTION[4]. La fontaine se trouve à l'extrémité supérieure de la rue du Château, sur une petite place creusée dans le rocher et limitée par un mur courbe, qui

1 AVN, Chambre de Charité, Arrêts, III/42, 117, 29 septembre 1773 et 29 avril 1774; Caisse, I/195, 1774. MCV, XXIV/482, 486, 27 septembre et 11 octobre 1773. MCV, XXVIII/342, 377, 19 juin et 28 juillet 1790. AVN, Commission de l'hôtel de ville, p. 182, 9 mai 1790.

2 Relevés publiés dans MBN, pl. 24, N° 4.

3 MCE, CXXVI/398, 10 juin 1782. ATPN, plumitif de la Commission de la fontaine de la rue du Château, 21 avril 1781; 28 juin, 5 août, 21 septembre 1784; 5 et 23 mai, 17 et 23 août 1785; 22 avril 1786. AVN, P, N° 4. Dr GUILLAUME, MN, 1887, p. 86-90. J. COURVOISIER, MN, 1953, p. 155.

4 Relevés publiés dans MBN, pl. 24, N° 5.

s'achève par une belle volute de pierre. Le bassin, allongé et octogonal, a pour seule ornementation des panneaux à angles rentrants. L'obélisque, de section carrée, tout entier de roc blanc, s'amincit en s'élevant. Il a trois cannelures par face et des gorges aux angles. Un vase, dont les cannelures sont masquées par de lourdes guirlandes (surmonté d'un bouton disparu avant 1856, remplacé après 1903), couronne l'ensemble. La base de la pile est décorée d'une couronne de laurier placée sur un renflement orné de glaçons. Les goulots, qui s'appuient sur des supports en forme de cœurs renversés, sortent de touffes de feuillage qui ressemblent à des mufles (fig. 59). Invisible de la rue, un petit bassin de décharge reçoit les eaux usées. – Hauteur totale, 5 m 80; bassin, 5 m 10 × 3 m 60.

Vue. W. Moritz, Le haut de la rue du Château vers 1856. Aquarelle.

LA FONTAINE DE L'HÔPITAL OU DE L'HÔTEL DE VILLE

Histoire. Jugée trop petite pour la nouvelle place de l'Hôtel-de-Ville une première fontaine, de 1774, fut déplacée à la rue du Bassin (voir ci-dessus). Après maintes discussions, on lui en substitua une, entièrement nouvelle, placée devant l'hôpital. L'architecte Jonas-Louis Reymond fournit des plans pour le bassin monolithe en roc fin, qui fut exécuté à Soleure, puis transporté à Neuchâtel (1789). «Les 2 petits bassins, la chèvre, les marches et 8 choques roues», et sans doute aussi le grand bassin et la colonne sont l'œuvre de Paul-Antoine Pisoni[1]. Le mascaron tenant le goulot est dû au fondeur David Renaud. L'ouvrage fut achevé en 1790. L'urne, brisée en 1950, est entièrement refaite. A. Lambert a fait remarquer l'étroite parenté de la colonne de cette fontaine avec celle du Münsterplatz, à Bâle[2].

Description[3]. Lors de son édification, la fontaine a été placée au milieu de la façade occidentale de l'hôpital (aujourd'hui bâtiment des Services industriels), et à environ 2 m 50 en avant de celle-ci. C'est la plus monumentale des fontaines de la ville, et la plus étroitement adaptée à son entourage, puisqu'elle se profile sur un bâtiment d'inspiration Louis XVI, comme elle. Dans ses grandes lignes, le plan est semi-circulaire. Deux bassins rectangulaires encadrent une grande vasque surélevée à laquelle on accède par trois marches, qui épousent sa forme. Huit bornes, accouplées deux à deux par des chaînes, forment un demi-cercle protecteur en avant de la fontaine. Les parois incurvées de la vasque, qui a des ressauts, rappellent encore le style Louis XV. Le socle quadrangulaire est orné d'une tête de monstre feuillu, tenant un double goulot. La partie supérieure est une colonne cannelée, à congés, garnie à son sommet d'une draperie à larges plis tombants. L'urne du couronnement est décorée de guirlandes et de godrons. De calcaire blanc, la fontaine se détache bien sur la façade de pierre jaune de l'ancien hôpital (fig. 62). – Hauteur totale, 6 m 10; largeur totale, 7 m 80; grand bassin, 4 m 90 × 3 m 20.

LA FONTAINE DE PORT ROULANT

Edifiée en 1773 aux frais de DuPeyrou, en face des grilles de sa propriété du Faubourg, elle fut déplacée au bas du chemin de Grise-Pierre lors du percement de la

1 P.-A. Pisoni (1738-1804), architecte, travailla à l'achèvement de l'église Saint-Ours, à Soleure. DAS, II/558.

2 AVN, Commission de l'hôtel de ville, p. 99, 147, 165-166, 182, 192-193, 15 mai 1788 au 29 mai 1790. A. Lambert, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel*, p. 20. FAN, 9 mars 1950.

3 Relevé publié dans MBN, pl. 42 et 43, N° 4.

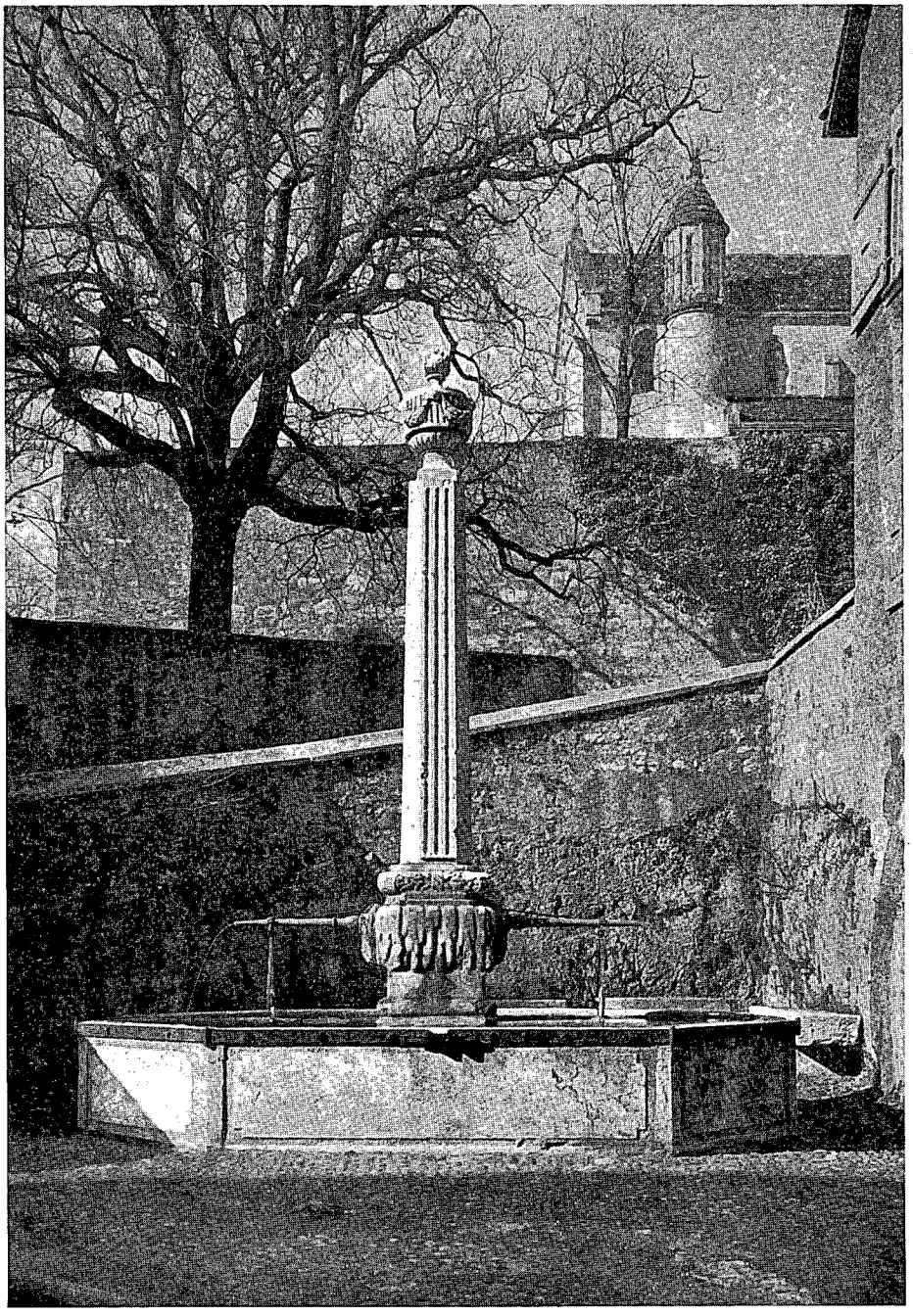

Fig. 59. La fontaine de la rue du Château et, au delà des murs de terrasse, la partie occidentale de la collégiale. Page 68.

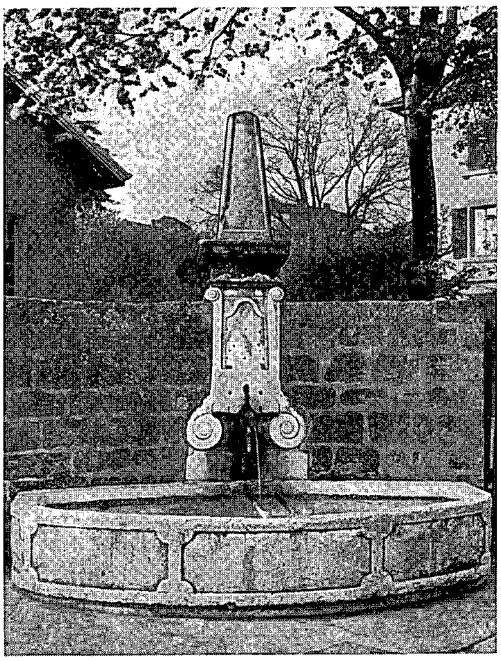

Fig. 60. La fontaine de Port Roulant. Page 70.

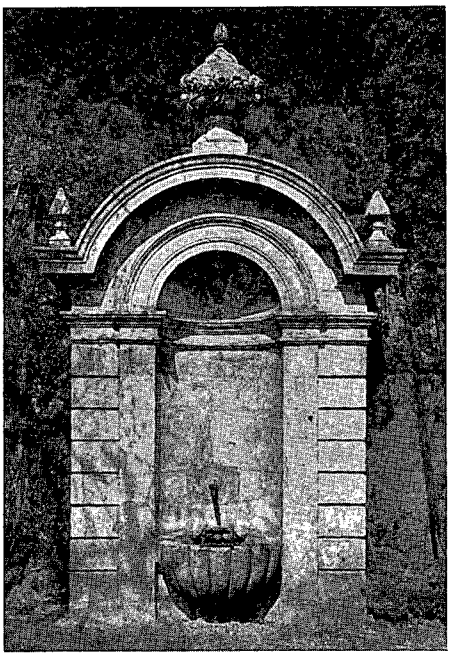

Fig. 61. Puits de la Petite Rochette. Page 73.

rue de l'Orangerie (1859). Le goulot paraît avoir été fait par DAVID RENAUD en 1790[1]. Le bassin, ovale, a des bords droits ornés de panneaux. Malheureusement engagée dans un mur de clôture, la pile de roc est ornée de larges volutes. Sur le chapiteau strié se dresse un obélisque triangulaire, réparé en 1953. Une tête de brochet en laiton tient lieu de goulot (fig. 60). – Hauteur totale, 3 m 50; bassin, 3 m 40 × 1 m 80.

LA FONTAINE DU PLAN

HISTOIRE. Dès 1442, les comptes mentionnent «les auges du Plan», bassins de bois souvent remplacés, et alimentés par une source toute proche. En 1584, PIERRE ROULET, maçon, s'engage à faire quatre bassins de roc à «poser tant au Plan que à la fontaine de l'Orme» (aux Parcs)[2]. ABRAHAM SIRE fait une pile de pierre, octogonale, surmontée d'un chapiteau, en 1635. Un dessin à la plume, dû sans doute au «maisonneur» Rodolphe Meuron, montre qu'en 1662 la fontaine avait, comme aujourd'hui, trois bassins et une «chèvre» surmontée d'une boule et d'un pennon de métal. D'importants travaux furent exécutés en 1762 par les maçons JACQUES BOREL et ABRAHAM BERTHOUD, tant à la source, au réservoir et à l'aqueduc, qu'à la fontaine dont la pile fut refaite ainsi que deux bassins et deux bouteroues[3].

1 MCV, XXIV/482, 27 septembre 1773. AVN, Quit., 1791. *Conseil municipal*, 1859, p. 104. QLT, I/109-111.

2 Bourserie, II/86v., 1442; V/174, 1491. Marchés, B 11, f. 78v., 1584.

3 Marchés, B 13, f. 10, 1635. Bouherie, I, 1662. AVN, Quit., 1762.

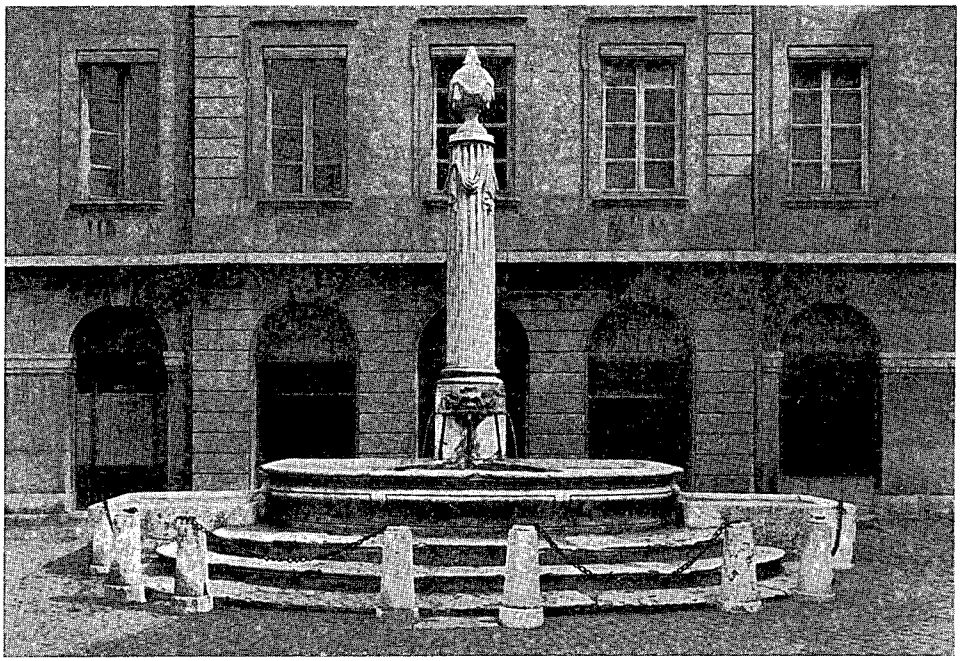

Fig. 62. La fontaine de la place de l'Hôpital-de-Ville. Derrière elle, l'ancien hôpital. Page 68.

DESCRIPTION. Placée autrefois hors de ville, à la partie supérieure du chemin des Pavés, la fontaine est d'un type rustique bien adapté au terrain: trois bassins de roc, en escalier, et toujours plus étroits, flanqués de six bouteroues, reçoivent l'eau sortant d'un bloc de pierre placé à la partie supérieure. Cette fontaine a dû servir d'abreuvoir et plus tard de bassin pour le lavage des cuirs[1].

FONTAINES DIVERSES

Les fontaines anciennes placées dans le vignoble de la ville, aux Parcs, aux Valangines, à la Maladière et aux Fahys ont disparu. Un bassin de roc aux armes Bergeon et Tribolet, daté 1691, provenant du fossé du donjon, a été placé au midi de la collégiale, en 1947.

Comme témoins caractéristiques d'une époque plus récente (1850), il reste les fontaines de *la place du Port*, de *l'esplanade du collège latin* et de *la Promenade-Noire*, dessinées par l'architecte HANS RYCHNER. La dernière se trouvait naguère à la place Purry (fig. 63)[2]. Entièrement en pierre de roc (calcaire blanc), elles ont des bassins anguleux ou ovales dominés par des piles polygonales ou cylindriques, dont le couronnement est crénelé.

1 E. HARTMANN, *Les eaux d'alimentation de Neuchâtel*, p. 32.
2 Ibidem. fig. p. 38-40. ATPN, Pv., 2, 7, 12, 16 mars; 18 juin 1850.

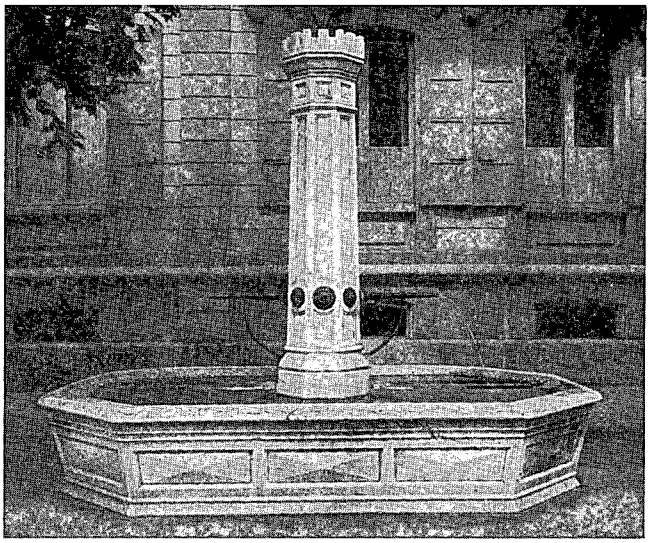

Fig. 63. Fontaine au midi de la place des Halles. Page 71.

LES PUITS

Dès 1442, il est question d'un puits fait pour la ville. Vers 1447, des maçons lui font une margelle en pierre d'Hauterive et un «maisonnement de bois». Brûlée, la «chambrete» du puits de la Halle fut refaite en 1452[1]. Après une longue interruption, un nouveau puits fut édifié dans ces parages en 1681 (voir page 65).

Il existait aussi un puits «commun au public et à la Maison de Charité». Henri Petitpierre et Jacques Borel, maîtres maçons, auteurs du plan, s'engageaient à exécuter l'ouvrage, mais Abraham Borel le jeune se substitua au second pour la réalisation, en 1733. Le puits, en maçonnerie, avait deux pompes, des pilastres et une niche sous un fronton de pierre jaune, composition analogue à «la porte cochère de la cour de ladite maison du côté de la rue». Il a disparu après 1860[2].

Dans la cour de l'immeuble N° 54 du faubourg de l'Hôpital, autrefois le jardin de la maison d'Emétulla, fille adoptive de Milord Maréchal[3], se trouvait un puits du XVIIIe siècle, d'un type rarement conservé. La margelle ventrue, en pierre de taille, était limitée par des gorges. Pour tirer l'eau, le bras de levier de la pompe s'appuyait sur un gracieux bâti de fer forgé: quatre barres ornées d'enroulements, dont quelques-uns en fleur de lis, soutenaient une tige pareillement décorée de spirales et de cœurs.

Au-dessous de Pierrabot le puits Godet, très massif, en calcaire blanc, a la forme d'un pavillon, sans autre décor que sa corniche supérieure (fig. 64). Il date de 1773[4].

1 Bourserie, II/86v., 127, 133, 183, 1447-1452.

2 AVN, Quit., 1752 (comptes datés 1731 à 1733), 1754. *Gestion*, 1860, I/44. Le portail figure sur le sceau de la Maison de Charité (AVN).

3 MN, 1865, p. 28. La maison a été démolie en 1947, le puits a disparu.

4 Sur son nom et sa construction: L. Thévenaz, MN, 1934, p. 80. Le petit bassin a été remplacé en 1780. AVN, Quit., 1773, 1774, 1780.

Fig. 64. Le puits Godet. Page 72.

Celui du Pertuis-du-Sault, de ligne plus élégante, en pierre jaune, est amorti par un vase Louis XVI cannelé, dont le couvercle et les anses sont malheureusement brisés.

D'une conception un peu différente, un puits situé dans le jardin portant le N° 1 du Chemin-Vieux est un parallélipipède de pierre à corniche largement débordante, surmonté d'une urne très évasée. Le bassin est à moitié engagé dans la niche d'où sort le goulot[1].

D'un modèle plus élégant encore, le puits placé sur la terrasse de la Petite Rochette paraît construit en fonction de sa niche. Il a un bassin à côtes et un fronton circulaire surmonté d'une urne et de deux pinacles (fig. 61)[2].

LES MONUMENTS

En 1783, la commission des bâtiments avait mis à l'étude un projet de monument à David de Purry, qui devait s'élever à la partie supérieure des Terreaux. Une dizaine d'années plus tard, AUBERT PARENT présentait, sans succès, des projets d'obélisques à la mémoire de Jean-Jacques Lallemand et de Purry. Il obtint toutefois la commande d'un buste placé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville (1805)[3].

En 1844, le Conseil général acclama l'idée d'un monument à David de Purry: avec l'aide des revenus de sa succession, on venait de détourner le Seyon. Les

1 A. LAMBERT, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel*, dessin, p. 28.

2 C'est peut-être ce puits, placé alors au bas de la propriété, que la ville dut faire reculer, comme le portail, pour l'élargissement de l'actuelle avenue de la Gare. AVN, Quit., 1783.

3 F. PORCHAT, MN, 1904, p. 97-104.

magistrats et les souscripteurs, qui avaient réuni L. 30000, recoururent aux conseils de l'architecte ACHILLE LECLÈRE[1]. Venu à Neuchâtel, il désigna comme lieu d'érection une place encore à remblayer, à l'embouchure du Seyon. En octobre 1847, un premier projet de statue fut présenté par DAVID D'ANGERS qui fit couler son œuvre deux ans plus tard. Une base en granit et un socle de Habkern (Berne) furent achevés en 1851-1852, mais de pénibles débats entre les souscripteurs et le Conseil administratif retardèrent l'érection du monument jusqu'à juin 1855[2].

Sur le socle de granit, un piédestal de marbre porte des inscriptions rappelant la vie de Purry et l'emploi fait de ses dons. Les dates gravées sur la corniche présentent une certaine incohérence[3]. La statue représente Purry debout, s'appuyant sur un petit coffre-fort (fig. 65). La base porte la signature: P. J. DAVID D'ANGERS. 1848. Une grille fondue par SIMON ROY & Cie à Besançon, enlevée vers 1942, entourait à l'origine le monument.

1 Achille Leclère, de l'Institut, un des sept inspecteurs généraux des monuments de France (1785 à 1873).

2 MCV, XXXVI/483, 515, 15 avril et 23 septembre 1844. ATPN, Pv., 9 septembre 1844, 28 août 1849. *Rapport à MM. les souscripteurs pour le monument de David de Purry*. Neuchâtel, 1855.

3 J. BAULER, Mbx., 1951, p. 98.

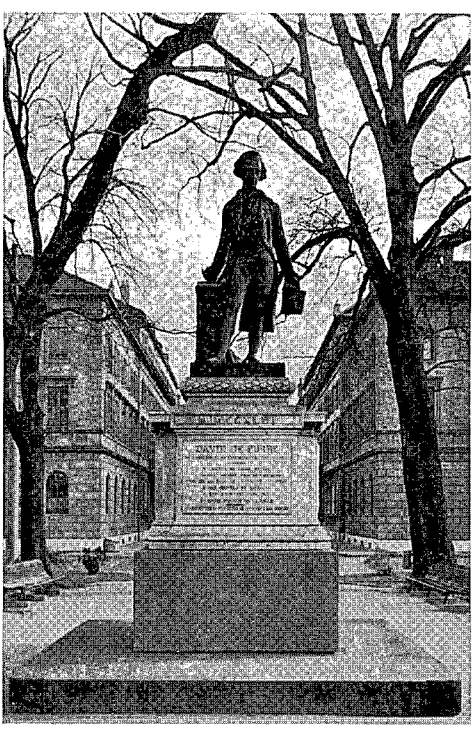

Fig. 65. David de Purry. Statue par David d'Angers, 1848. Page 74.

LES ÉDIFICES RELIGIEUX

Fig. 66. La collégiale. Le portail Saint-Pierre et son encadrement. Pages 85 à 88.

LA COLLÉGIALE

HISTOIRE

Il n'y eut malheureusement ni relevés, ni fouilles systématiques, lorsqu'on trouva des fragments de murs dans le sous-sol, en établissant des calorifères (1869). Cette négligence empêche de savoir s'il existait une église plus ancienne qui aurait desservi le bourg primitif.

L'histoire des origines de l'édifice actuel, incertaine faute de documents explicites, a été reconstituée par des recoupements[1]. Une inscription du portail Saint-Pierre, détruite au XVIIe siècle, mais connue par une citation du chanoine Dubois, disait: *Respice virgo pia me Bertham Sancta Maria | et simul Ulricum qui sit fugiens inimicum | det domus hec risum facientibus et paradisum.* L'identification presque certaine des donateurs, Ulrich II, seigneur de Neuchâtel († vers 1191), et Berthe (de Granges?), sa femme, est confirmée par une donation de 1209, et par une mention de l'obituaire de l'abbaye voisine de Fontaine-André. La mention d'un prévôt et de cinq chanoines, cités comme témoins dans un acte de 1185, permet de penser que les travaux de construction de la collégiale débutèrent avant cette date. G. von Wyss pense, avec le chanoine Dubois, qu'Ulrich était le fils de Berthe et non son mari. Le jeu des dates placerait vers 1196 l'édification du portail Saint-Pierre. Pour A. Piaget, «la construction, tout au moins de l'œuvre principale, était terminée» en 1195, puisqu'on célébrait la messe à la collégiale cette année-là, malgré l'interdit, par autorisation spéciale de Célestin III[2]. Le nombre des chanoines passa de six à douze, puis à treize, à l'époque de maître Guillaume, mort vers 1230, vénéré par la suite comme un saint local[3].

Le 8 novembre 1276 eut lieu la dédicace de l'église. Impossible de savoir si elle marque l'achèvement de la construction ou une nouvelle consécration. Les murs seuls témoignent de l'évolution qui s'accomplit au cours des travaux. Le chœur, roman, les parties basses du transept et de quelques travées de la nef, où se retrouvent des marques de tâcherons analogues, semblent appartenir à une même campagne de construction, qui se distingue aussi par la richesse du décor, apparenté à celui de la cathédrale de Bâle et du Grossmünster de Zurich. Par l'intermédiaire de ces deux églises apparaissent des influences lombardes, rhénanes, voire même bourguignonnes pour les arcs brisés. Intimement liées à cette première étape de construction, celles qui suivent se remarquent à l'emploi systématique de l'arc brisé et des voûtes d'ogives utilisées, après coup sans doute, dans le chœur parcimonieusement éclairé. La nef gothique et ses bas-côtés frappent par l'appauvrissement de leur décor[4]. Leur ordonnance, nettement marquée par des influences bourguignonnes et par celle de la cathédrale du diocèse, Lausanne, n'est pas uniforme. Des voûtes barlongues succèdent à la travée sexpartite voisine de la croisée du transept sur laquelle s'élève une tour lanterne. La chapelle Saint-Michel, au-dessus du porche, dont les murs sont allégés par des arcs trilobés, paraît plus récente (seconde moitié du XIIIe siècle). Extérieurement, il est frappant de voir des modillons d'un modèle bourguignon se substituer

1 A. LOMBARD, *L'église collégiale*, p. 17-22, résume les hypothèses.

2 A. PIAGET, MN, 1933, p. 46.

3 A. PIAGET, *Saint Guillaume, patron de Neuchâtel. Revue d'histoire suisse*, 1933, p. 483-512.

4 Sur le passage du style roman au style gothique dans les églises de Suisse, voir: J. GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, II/39-40.

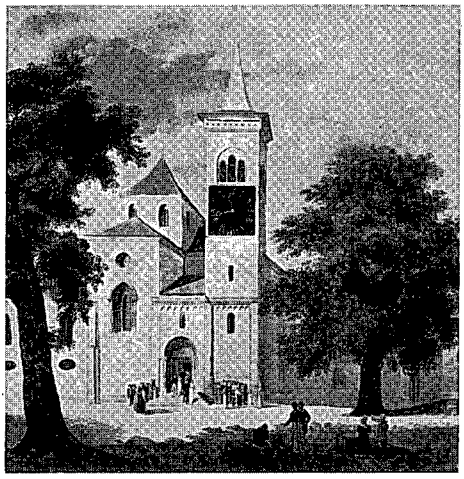

Fig. 67. La collégiale et le tilleul du Banneret. Peinture de Moritz père, vers 1818. (Musée d'art et d'histoire.). Page 79.

aux arcatures « lombardes », et des contreforts se détacher nettement sur la façade.

Vers 1360-1364, des comptes apprennent qu'on rénova la charpente de la tour sud. Peut-être exhaussa-t-on la maçonnerie. Une dizaine d'années plus tard (1372-1373), le comte Louis de Neuchâtel fit élever l'important cénotaphe placé sous la première arcade nord du chœur. Le XVe siècle fait preuve d'une incessante activité constructrice, mieux connue. La tour, surhaussée, fut achevée par GUIOT OCTHOINET, maçon de Pontailler[1], comme le prouvent des documents en accord avec l'inscription du couronnement: CE FUT FAIT L'AN MIL CCCC VINT HUIT. En 1450, la collégiale fut durement touchée par l'incendie qui ravagea la ville. Charpentes, cloches, vitraux et archives furent détruits. Les murs de calcaire, qui rougissent au feu, en portent la marque. Les réparations étaient sans doute achevées en 1454, année où fut baptisé Philippe de Hochberg, en présence de son parrain Philippe le Bon, duc de Bourgogne[2]. C'est du XVe siècle que date la chapelle Saint-Guillaume, édifiée devant le porche occidental, grâce aux donations de Jean de Fribourg et de son épouse (1430 et 1456). Quant à Saint-Antoine et Saint-Grégoire, les chapelles voisines, on ignore presque tout de leur construction[3]. En 1497, un orgue est installé dans l'église. Les Confédérés offrent un vitrail placé dans la rose occidentale en 1521. La Réformation provoqua la disparition des ornements de l'église et des objets du culte catholique. Les 23 et 24 octobre 1530, des soldats rentrés de Genève rompirent les autels, mutilèrent statues et tableaux. Ils s'en prirent même au cénotaphe des comtes[4]. La collégiale fut peu à peu adaptée aux besoins du nouveau culte. On établit des bancs puis une chaire, vers 1535, enfin des galeries de bois devant la tribune occidentale et à l'extrémité des bas-côtés, en 1656[5]. Les Quatre Ministraux firent démolir le bas-relief du tympan du portail Saint-Pierre en 1672, sous prétexte qu'il favorisait « les actes d'idôlatrie »[6]. Un arrêt du Conseil de Ville, de la même année, commanda la disparition des derniers restes de fresques ou d'images encore visibles. Le tombeau

1 L. MONTANDON, MN, 1920, p. 107-109. Il faut sans doute lire Pontailler-sur-Saône, plutôt que Pontarlier.

2 E. BAUER, *Négociations et campagnes de Rodolphe de Hochberg*, p. 8.

3 En 1372, on paya 8 florins à « Renqueber le dorer [pour] ung reliquaire fait pour metre à sains Anthoine » (Recettes, 30, f. 98). Si l'identification de LOMBARD (op. cit. p. 118-119) saint Grégoire = saint Christophe est juste, cette chapelle daterait de 1392 environ (AE, B, N° 4).

4 Rapport du gouverneur Georges de Rive, du 20 novembre 1530, publié par A.-L. HERMINJARD, *Correspondance des réformateurs*, II/292.

5 On étendit les galeries dans les bas-côtés de la troisième travée en 1686 (AVN, Quit., 1686).

6 Abram Chaillet précise que c'est le 18 mai que les autorités « firent ciseler et abattre les dits portails et lettres ». BVN, ms. D 1941/256.

des comtes devait être recouvert de panneaux de bois. En fait, il resta au jour jusqu'à 1678, lors d'une restauration plus importante. Les murs de la nef, réparés, furent peints en jaune avec des filets blancs. On abaissa la chaire et posa un plancher. Pour mieux assurer l'éclairage de l'église, le Conseil fit percer des œils-de-bœuf sous les fenêtres des bas-côtés (1688 et 1704). Comme l'accès de la tour était malaisé, on ménagea une cage d'escalier dans l'abside méridionale du chœur, exhaussée avec le plus grand soin, pour conserver sa frise décorative (1678)[1]. La construction du Temple Neuf déchargea la collégiale de sa fonction d'unique église paroissiale (1696), mais n'évita pas de nouvelles altérations. En 1705, la partie nord-ouest du cloître fit place à une salle de réunion des pasteurs ou «Conclave». Un clocheton, qui se dressait sur le bras sud du transept, fut démoli en 1735. La pose d'un orgue sur la tribune occidentale (1750) entraîna la disparition de la rose en 1788, après la progressive dégradation de ses vitraux. Les pignons de la nef et des bras du transept furent démolis et remplacés par des pans rabattus (en 1787, au midi)[2].

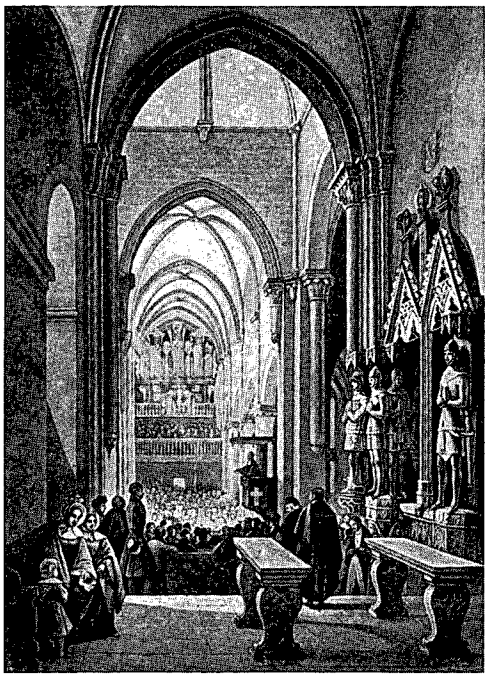

Fig. 68. La collégiale. L'intérieur vu du chœur. Aquatinte d'après Moritz fils, 1842. Page 79.

Les transformations bien intentionnées du XIXe siècle, plus ou moins heureuses, témoignent d'un renouveau d'intérêt pour l'édifice étudié par Matile et Dubois de Montperreux. En 1839-1840, le sculpteur FRÉDÉRIC MARTHE avait réparé consciencieusement le cénotaphe des comtes. C'était le premier pas vers la restauration générale, longtemps débattue et enfin exécutée de 1867 à 1870 par LÉO CHÂTELAIN, architecte, sous la haute direction de FERDINAND STADLER de Zurich. L'édifice, insuffisamment entretenu, fut réparé et consolidé, mais on eut le tort de vouloir tout ramener à un style de convention, et de compléter les parties abîmées ou inachevées. Les transformations les plus importantes sont: la suppression des chapelles entourant le porche, la construction d'une seconde tour au nord, et de flèches en calcaire jaune, la pose d'une nouvelle rose, le rétablissement des pignons, l'abaissement de l'abside méridionale, la réfection et le dégagement des soubassements, enfin le nettoyage et le ravalement des contreforts et des murs extérieurs suivi du remplacement des matériaux usés[3].

1 L. MONTANDON, MN, 1940, p. 29-32.
2 AVN, Quit., 1735, 1787. *Mairie*, p. 54.
3 Voir ce qui était proposé dans le *Rapport sur la restauration de la collégiale*, 1863, p. 15-17 et 20.

Bibliographie. A. LOMBARD, *L'église collégiale de Neuchâtel* (1930), donne une bibliographie détaillée, p. 125-129. – [J.-F. ou S. DE CHAMBRIER], *Mémoire sur l'église collégiale et le chapitre de Neuchâtel en Suisse* (1813), paru dans *Schweizerische Geschichtsforscher*, t. VI, 1827. – G.-A. MATILE, *Musée*, I/4-50, 117-119, 349-354; III/34-165 (1841-1845). – *Notre Dame de Neuchâtel*, dans l'*Almanach de la République et Canton de Neuchâtel pour 1857*, p. 50-52. – [G. DE PURY], *Rapport sur la restauration de la collégiale de Neuchâtel* (1863). – *La collégiale*, dans Mbx., 1869, p. 52-56. – J.-R. RAHN, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz* (1876), extraits traduits dans MN, 1877, p. 67-72, 83-90. – J.-R. RAHN, *Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler*, IAS, 1888, p. 24-25, 53-60, 82. – QLT, II/127-155, 166, 183. – C. HEATON, *Notre-Dame de Neuchâtel et l'architecture primitive de la Suisse*, MN, 1903, p. 7-18. – L. MONTANDON, *Les tours de la collégiale de Neuchâtel*, MN, 1920, p. 107-109. – L. MONTANDON, *Marchés concernant des travaux faits à l'église de Neuchâtel* (1656-1706), MN, 1940, p. 29-32. – J. GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse* (1941), I/189, 195, 240, 262, 282; II/39-40, 44, 48-52, 72. – H. REINERS, *Les statues de saint Pierre et de saint Paul au portail sud de la collégiale*, MN, 1943, p. 65-69. – A. LOMBARD, *Note sur la décoration d'une abside de la collégiale*, MN, 1945, p. 10-13. – H. REINHARDT, *Die kirchliche Baukunst in der Schweiz* (1947), p. 60, 71-72.

Recueils illustrés. JONAS BARILLIER, *Les monuments parlans de Neuchâtel*, édition CH. CHÂTELAIN, MN, 1899, p. 21-26, 187-193, 296-300. – G.-A. MATILE, *Dissertation sur l'église collégiale de Neuchâtel* (1847). – F. DUBOIS DE MONTPERREUX, *Les antiquités de Neuchâtel* (1852), p. 9-22; pl. 12-38, 42-46. – J.-D. BLAVIGNAC, *Histoire de l'architecture sacrée... dans les évêchés de Genève, Lausanne et Sion* (1853), p. 214, 220; pl. 42-47.

Plans. JACQUES BOREL, Temple d'en haut (1724), ATPN. – D.-H. VAUCHER, Plan du château «y compris celui de l'église cathédrale» (1752), AE, plan détaché N° 1bis. – A. BOCQUILLON, Plan du château et de la collégiale, accompagné d'une élévation de la façade sud (1802), AE, plan détaché N° 1. – Collégiale de Neuchâtel, 1836 [inscriptions ms., par DUBOIS?], AE, plan détaché N° 542. – Voir aussi les ouvrages mentionnés ci-dessus: MATILE, *Dissertation*, pl. 1. – DUBOIS, *Antiquités*, pl. 11, 12, 24.

Vues. Outre les vues générales de Neuchâtel, en particulier celles de Merian (1642): D.-H. VAUCHER, Elévation du plan de 1752. – A. GIRARDET, Représentation des serments réciproques; Neuchâtel (1786). – F.-W. MORITZ, La collégiale et la terrasse en 1818, tableau à l'huile, MHN. – J.-F. DE BOSSET (?), Temple du Haut, lithographie, vers 1830. – C.-F.-L. MARTHE, Vue des chapelles Saint-Grégoire et Saint-Guillaume, aquarelle reproduite dans MN, 1883, p. 194. – A. BACHELIN, Chapelle de Saint-Guillaume à Neuchâtel, lithographie parue dans: Abbé JEUNET, *Vie de saint Guillaume*, p. 80. – W. MORITZ fils, Eglise collégiale de Neuchâtel, aquatinte, vers 1842, vue intérieure. – Représentation fidèle des figures des anciens comtes, Mbx., 1805, p. 14. – L. VOGEL, Le cénotaphe de la collégiale en 1820, dessin, au Musée national (MN, 1944, p. 33). – MARTHE del, DOUDIET lith., Tombeau des comtes de Neuchâtel, lithographie, vers 1842.

DESCRIPTION

On ne peut mieux aborder la collégiale que par son chevet. Des trois absides inégales, finement décorées et formant un ensemble harmonieux recouvert d'une patine foncée, l'œil passe aux murs délavés de la nef et des bas-côtés, animés par des contreforts. Les deux tours, en dépit de leurs flèches trop lourdes, donnent quelque élancement à l'église trapue et d'apparence modeste. Au couchant, la façade restaurée trop sèchement ne retient pas l'attention, tandis que la robuste tour lanterne, les bras du transept et la nef délimitent des volumes harmonieusement disposés.

Situation. L'édifice est solidement implanté sur la colline du château (fig. 69). Au nord, le cloître le sépare de l'escarpement creusé par le Seyon. Une terrasse artificielle, plantée d'arbres, estompe un peu sa silhouette à l'ouest et au midi, tandis qu'au levant, seules ses tours dominent la masse du château. L'accès est assuré par un lacis de rues recoupées par des escaliers. L'église, à la fois collégiale et paroissiale, formait une sorte d'enclave sur la colline fortifiée aux mains des comtes[1].

1 Sur la terrasse de la collégiale, voir: LES PROMENADES.

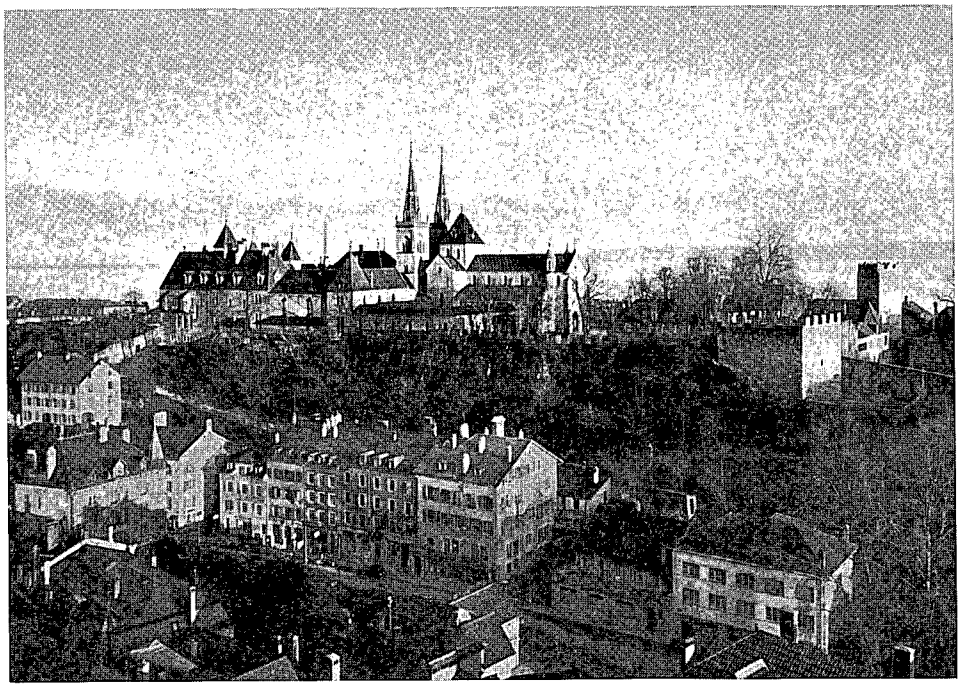

Fig. 69. La colline du château: le château, la collégiale et le cloître, le donjon et la tour des Prisons. Page 80.

Plan (fig. 72). Dans ses grandes lignes le plan, sans déviation, est celui d'une basilique à une nef et deux collatéraux, ayant un transept aligné sur les murs des bas-côtés, trois absides inégales au chevet, et un porche à l'occident. L'axe de l'église, parallèle à la direction de la colline, forme un angle de 33 degrés avec la ligne idéale est-ouest.

Matériaux. La collégiale est bâtie en pierre de taille à joints peu marqués. Les assises de pierre ont des hauteurs variant de 20 à 60 cm. Matile estime que le calcaire jaune utilisé provient des carrières de Saint-Nicolas et de Port Roulant. Dans la partie occidentale, la pierre est beaucoup plus claire. Du calcaire blanc a même été utilisé aux première et deuxième travées. On distingue à la couleur et aux traces de martel les parties refaites à la restauration.

Marques de tâcherons (voir tableau en annexe). Sur toutes les parties anciennes des murs, outre les brettelures, on distingue des marques de tailleurs de pierre. Elles sont spécialement visibles sur les absides, où le nom de GUIDO est répété plusieurs fois. Il y a aussi un cervidé, une cigogne et un poisson, un martyr tenant sous le bras sa tête tranchée (à rapprocher de Félix et Regula, patrons de Zurich?), un jeu de marelle et un rebec. Des marques analogues se retrouvent des absides aux parties basses de la seconde travée des collatéraux. Le percement de baies et les restaurations en ont malheureusement fait disparaître un bon nombre.

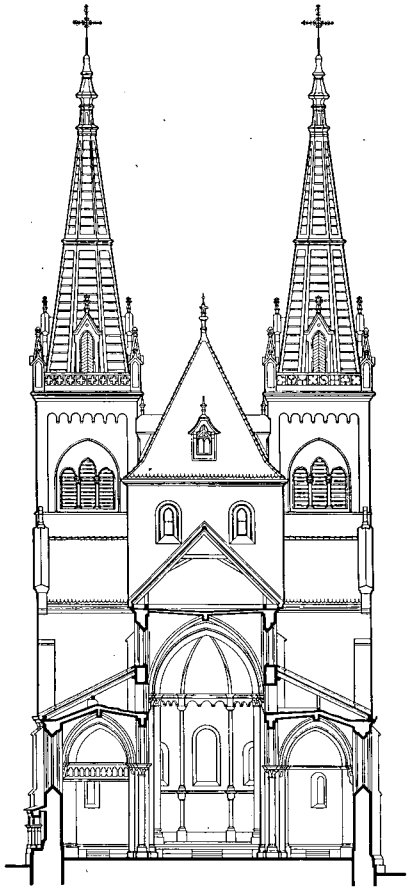

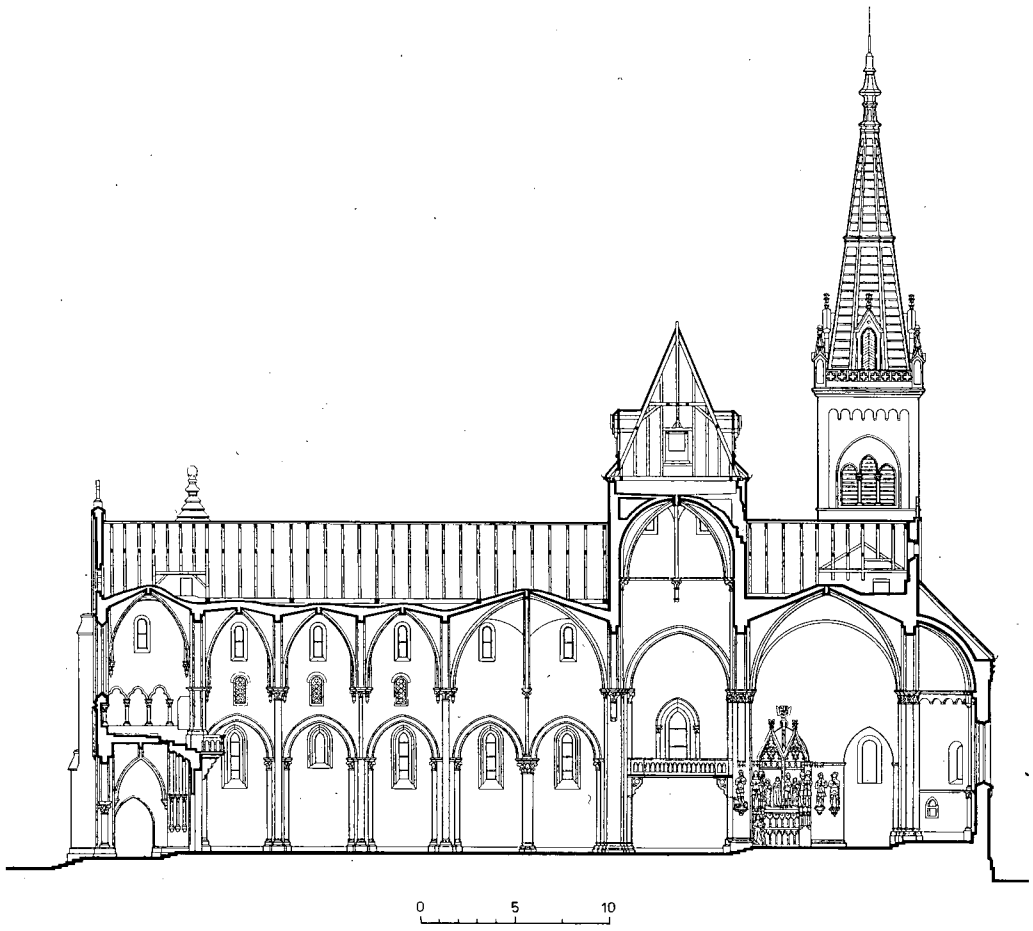
0
5
10

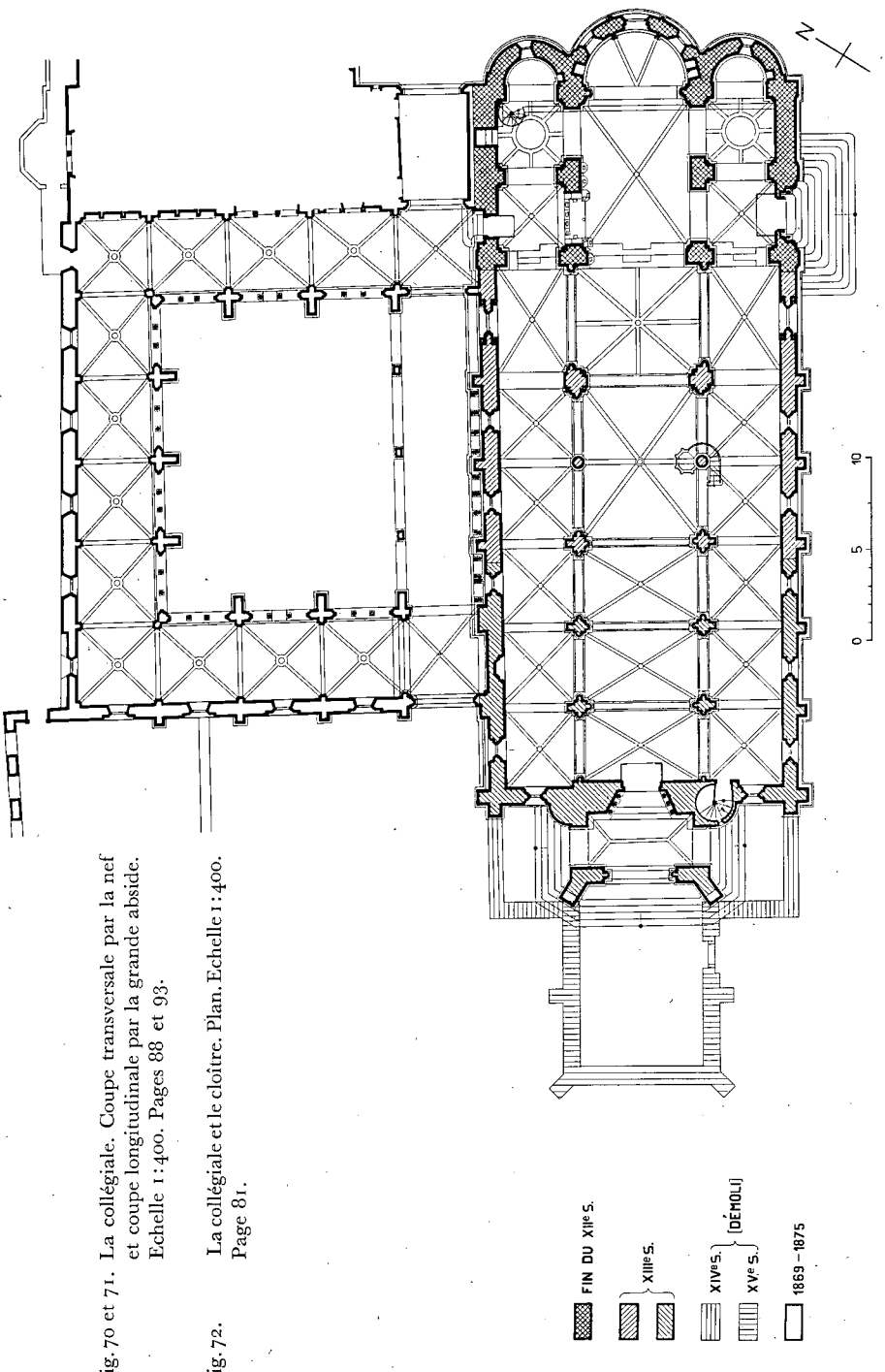

Fig. 70 et 71. La collégiale. Coupe transversale par la nef et coupe longitudinale par la grande abside. Echelle 1 : 400. Pages 88 et 93.

Fig. 72. La collégiale et le cloître. Plan. Echelle 1 : 400. Page 81.

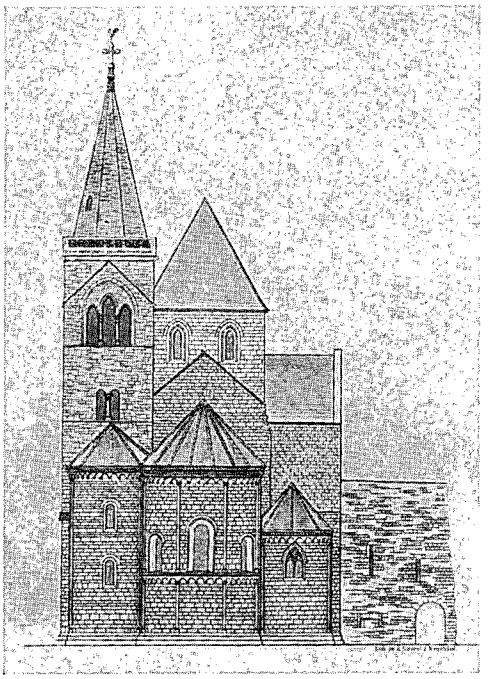

Fig. 73. La collégiale. Elévation est, par Sonrel, 1847. Page 84.

Quelques dimensions. Longueur hors d'œuvre: 49 m; longueur dans œuvre: 41 m, sans le porche; largeur hors d'œuvre: 18 m 80; largeur dans œuvre: 15 m 20; hauteurs dans œuvre: 12 m 80 et 13 m 60 pour la nef; 18 m 70 pour le transept; 13 m 60 pour le chœur; 11 m 50 pour la grande abside; hauteur des tours: 25 m 50; avec les flèches 43 m 50.

L'EXTÉRIEUR

Le chevet. Les trois absides, une des parties les plus précieuses de la collégiale, sont le domaine exclusif du plein cintre. Comme l'indiquent des traces sur le mur de la tour, l'abside méridionale, exhaussée au niveau de la plus grande en 1678, a été ramenée à sa hauteur primitive en 1868. La fenêtre de l'abside nord, substituée à une fenêtre de style gothique flamboyant, plus grande, date aussi de la restauration (fig. 73)[1]. J. Gantner rapproche le décor des absides, des frises d'arcatures de Romainmôtiers, du chœur de l'abbatiale de Payerne, ce qui est tout à fait contestable, ou des consoles sculptées du chevet de la cathédrale de Bâle, et note l'origine lombarde du plan. Les rapports nous paraissent cependant beaucoup plus étroits avec le chevet, plat, du Grossmünster de Zurich, pour la composition (colonnettes engagées supportant les arcatures) et le détail (têtes servant de culots aux arcatures)[2].

La grande abside en hémicycle, dans l'axe de la nef, domine ses voisines d'un tiers de sa hauteur (fig. 75 et 77). Ses trois fenêtres ont leur appui légèrement au-dessus d'une ligne d'arcatures, dont les pendants sont terminés par des têtes d'hommes et de bêtes ou par des sujets comparables à ceux du cloître du Grossmünster à Zurich[3]. La corniche est ornée d'arcatures semblables, surmontées de moulures diverses et d'anneaux entrelacés entre des dents d'engrenage. Quatre fines colonnettes engagées sur toute la hauteur de l'abside encadrent, à distance, les fenêtres. Elles ont des bases ornées de tores et de griffes, ainsi que des chapiteaux à palmette entre deux volutes. Les deux absides latérales, aussi sous un toit conique, ont une décoration analogue, plus simple et adaptée à leurs moindres dimensions. Elles ont une seule

1 DUBOIS, pl. 21. MATILE, *Dissertation sur l'église collégiale*, pl. 9.

2 MAH, *Zurich*, I, fig. 64. H. WIESMANN, *Das Grossmünster in Zürich*, I/60-61, pl. VI, fig. 2, 4; pl. XIV, fig. 1. J. GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, I/189, 195, 240.

3 Cf. un personnage accroupi de manière grotesque et le dos d'un corps humain englouti par une gueule d'animal. H. HOFFMANN, *Das Grossmünster in Zürich*, II/pl. XXII, Nos 6 et 12; MATILE, *Dissertation sur l'église collégiale*, pl. VIII, No 88, et X, No 143.

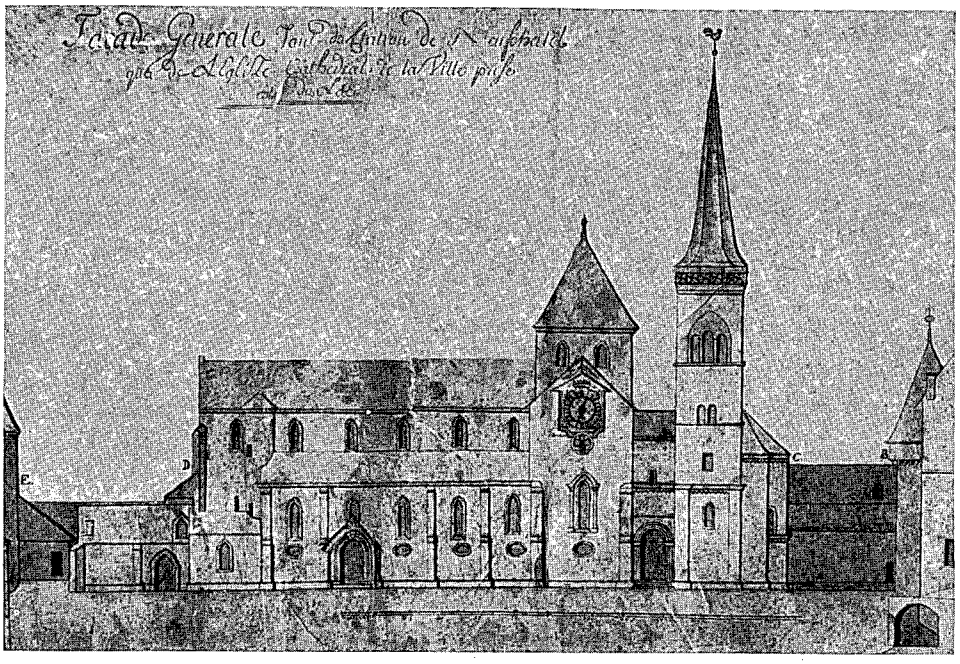

Fig. 74. La collégiale. Elévation sud figurant sur le plan de Vaucher, 1752. (Archives de l'Etat.)
Page 88.

fenêtre, deux colonnettes aux trois-quarts engagées et une corniche, dont les arcatures terminées par des têtes sont surmontées par une ligne ondulée, où alternent des pommes de pin et des chevrons, surmontés de dents d'engrenage et d'un bandeau (fig. 76)[1].

Le *chœur* n'a qu'une fenêtre haute, à demi-masquée par la tour sud, et surmontée d'une corniche à modillons, dont la queue évasée s'orne de crochets et d'entrelacs (fig. 80). Le bas-côté méridional présente une décoration analogue à celle du chevet. La frise, partiellement inachevée à ses extrémités, se compose de dents d'engrenage, de billettes et d'arcatures reposant sur des têtes. Cinq colonnettes engagées, ayant des chapiteaux à tête humaine, encadrent le portail Saint-Pierre surmonté d'une petite baie en plein cintre. Le bas-côté nord est beaucoup moins orné à cause des annexes qui s'y sont appuyées de tout temps. Les arcatures, sans autre décor, s'étendent jusqu'à la fenêtre du transept, marquant ainsi la continuité de la construction.

Le *portail Saint-Pierre* se loge dans un ébrasement du mur du collatéral sud (fig. 66). Quoique beaucoup plus modeste que le portail Saint-Gall, à la cathédrale de Bâle, il en est cependant une réplique[2]. Il apparaît, là aussi, une parenté indubitable avec le portail nord du Grossmünster à Zurich: redents, archivoltes, aigles des

1 A. LOMBARD, remarque que la ligne ondulée n'est qu'un appauvrissement ou la simplification d'un motif de palmettes. MN, 1945, p. 10-13.

2 Le P. MOULLET, *Die Gallusþforte des Baslers Münsters*, p. 69. J. GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, I/262. Les points de ressemblance sont les aigles, les griffes des bases, les boutons de l'archivolte.

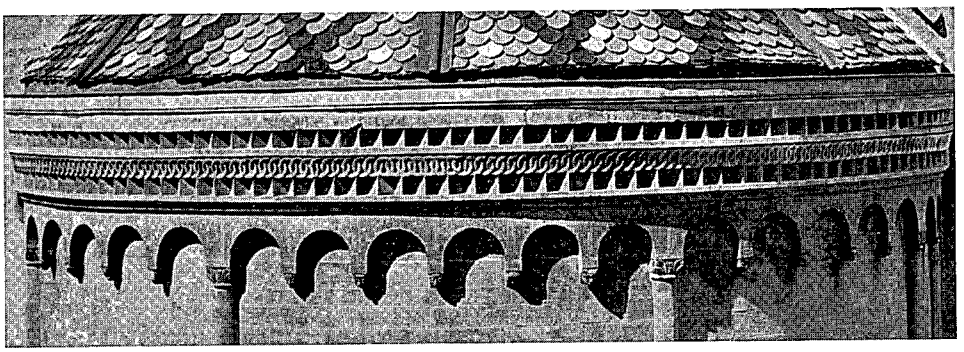

Fig. 75. La collégiale. La corniche de la grande abside. Page 84.

chapiteaux et surtout tore échiqueté surmontant les arcatures à figures humaines ou animales de la corniche supérieure[1]. De part et d'autre de la porte, trois redents sont masqués par deux colonnettes libres et une engagée. Entre les deux premières se dressent des statues de petites dimensions, modernes, qui ne donnent qu'une faible idée des originaux[2]. Saint Pierre, à gauche, est imberbe. On l'identifie aisément à la clef tenue dans une main. Egalement drapé dans une robe, dont il retient les plis, saint Paul porte une longue barbe pointue et des cheveux tressés sur les épaules. De la main droite il tient une tablette portant: *Ne magnitudo revelationum extollat me, datus*

1 MAH, *Zurich*, I, fig. 60. H. WIESMANN, *Das Grossmünster in Zürich*, I/61; pl. XIV, fig. 2.

2 H. REINERS pense que les statues déposées au Musée d'art et d'histoire sont déjà des copies, mais il se garde bien de dire quand elles auraient été faites (MN, 1943, p. 65). Ce n'est en tout cas pas après la Réforme, et il est peu vraisemblable que ce soit avant elle.

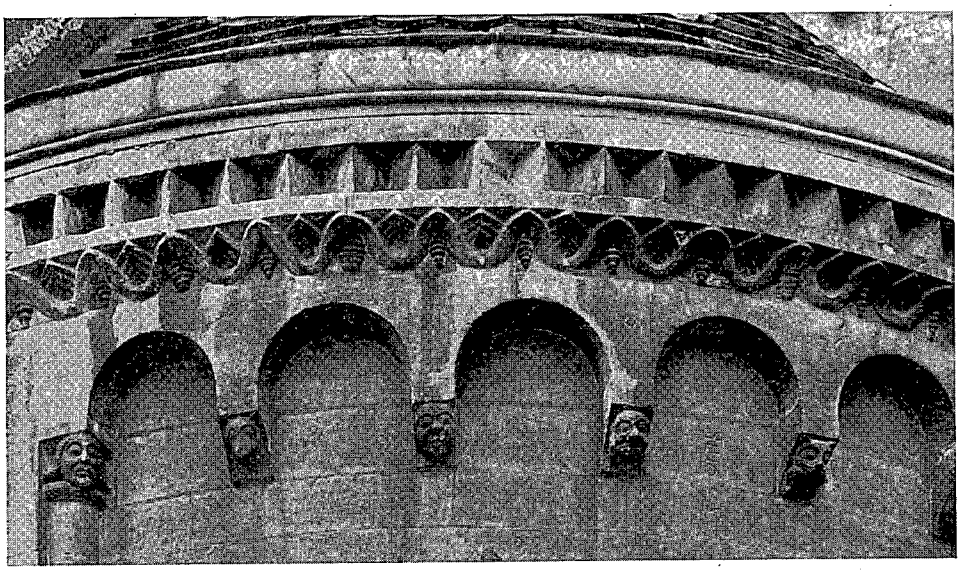

Fig. 76. La collégiale. La corniche de l'abside méridionale. Page 85.

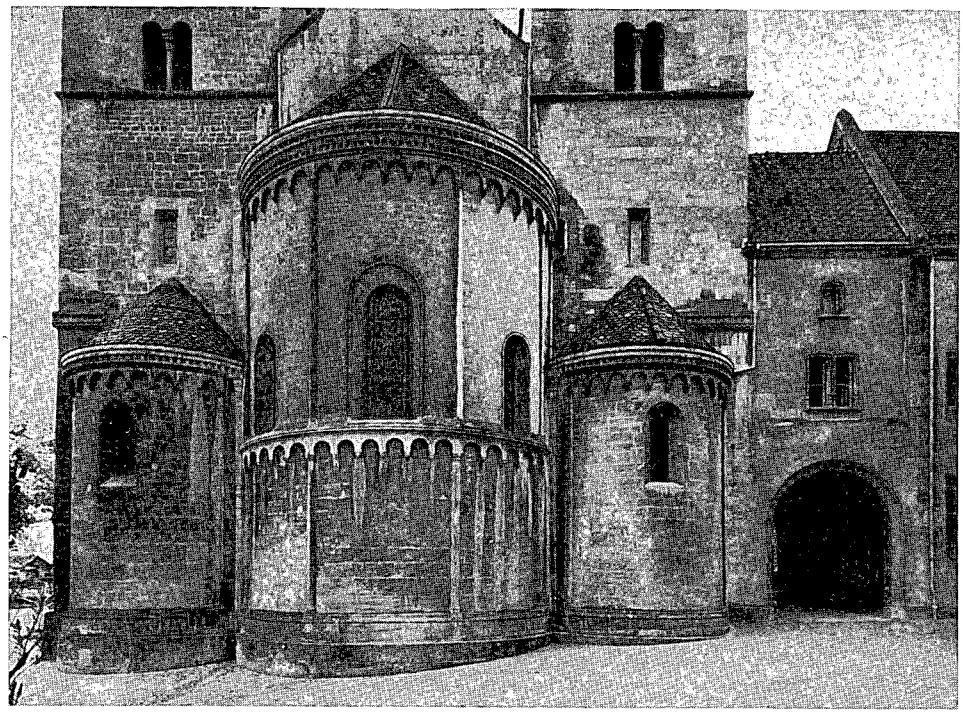

Fig. 77. La collégiale. Le chevet et la partie inférieure des tours. Page 84.

est mihi angelus Satane (II Corinthiens, XII/7). Ce texte est illustré par un démon décharné, qui aiguillonne l'apôtre (fig. 79)[1]. Les colonnettes ont une base à deux tores inégaux reliés au socle par quatre griffes. Plus élevées, les bases des colonnettes centrales n'avaient pas de griffes avant la restauration[2]. Les deux chapiteaux extérieurs sont ornés d'un aigle posé de biais, ceux du centre de volutes et de palmettes. Sur les plus rapprochés, des feuillages stylisés marquent les arêtes. Les tailloirs sont très épais. Un entablement lie étroitement les diverses parties des piédroits: cavet, rinceaux, filets et chevrons rappellent certains éléments du portail de Bâle. Le premier boudin des archivoltes en plein cintre, encadré de denticules, est séparé du second par un arc ponctué de boutons. Le tympan, orné aujourd'hui d'un chrisme, possédait à l'origine un bas-relief détruit en 1672. A en croire les copies d'un dessin de Barillier, il représentait la Vierge ayant une église dans son giron, la donatrice tendant les mains, à droite et, à l'opposé, le donateur à genoux. Abraham Chaillet affirme de façon plus vraisemblable qu'un personnage, à droite, présentait l'église à la Vierge tenant son fils, tandis qu'un autre était «là auprès»[3]. Les restaurateurs de

1 Le P. MOULLET, op. cit. p. 71, rapproche, avec toute la prudence de mise, ces statues de celles de saint Jean et saint Luc au portail de Bâle.

2 DUBOIS, pl. 19.

3 BOYVE, IV/174. J.-J. SCHEUCHZER, *Itinera per Helvetiae alpinas regiones*, 1733, I/423. – «La royne Berthe [sic] à genoux tenant en ses mains le portrait de la dite église taillé sur la pierre du costé de la

1868, après la réfection des chapiteaux et des colonnes, ont amoindri l'échelle du portail par l'adjonction de quatre marches au perron.

Le transept. Les hautes façades des bras du transept et la tour lanterne, percée de deux petites fenêtres par face, se détachent nettement de l'ensemble (fig. 81). La décoration du chœur se prolonge un peu sur les murs nus percés d'une fenêtre en tiers-point, encadrée de colonnettes. Au midi, il y a en plus un œil-de-bœuf et, au-dessus de lui, les restes d'un cadran d'horloge peint. Le contrefort occidental a été refait à la restauration[1].

La nef. Les cinq travées de la nef, toutes pareilles, sont limitées par des contreforts à ressauts. Chaque travée a deux fenêtres étroites au fond de leur ébrasement, une percée dans le mur du collatéral, l'autre dans les parties hautes de la nef. Une corniche formée de modillons à tête pentagonale et à base évasée, d'un type bourguignon, couronne le mur du bas-côté (fig. 81). Au nord, les mêmes dispositions sont en partie masquées par le cloître s'appuyant sur la seconde travée et le transept. Les restaurateurs ont fait disparaître les œils-de-bœuf, percés dès 1678 sous chaque fenêtre des bas-côtés – et pas toujours dans l'axe de celles-ci! Ils ont aussi muré les portes percées dans la seconde travée. Celle du midi avait des voussures en tiers-point, moulurées. Un «dôme» de bois (auvent), démoli en 1765, la protégeait de la pluie. Cette porte datait peut-être de l'époque où la construction de chapelles avait barré l'accès du porche (fig. 74)[2]. La porte nord, sous un linteau incurvé, menait sans doute aux bâtiments canoniaux.

Façade occidentale. Il est difficile de connaître l'aspect primitif de cette façade, très restaurée. Peut-être était-elle d'une campagne plus récente, au moins dans sa partie supérieure, comme semblent l'indiquer des matériaux plus clairs (fig. 81 et 89).

Le porche, en avant de la façade, s'en détache nettement par sa moindre largeur. Comme il est surmonté d'une tribune, son toit prolonge celui de la nef, sans solution de continuité. Deux contreforts étayent la construction. Le pignon, démoli au XVIIIe siècle, a été refait en 1868. L'architecte a cru nécessaire de le surmonter d'une lourde croix de pierre, d'orner ses rampants d'arcatures étagées et de le percer d'un quatre-feuilles. La rose a été rétablie à la même époque. A l'intersection des murs du porche et de la nef se dressent deux tourelles circulaires, dont la partie supérieure, en lanterne, est moderne[3], comme la base de la tourelle nord, jadis en encorbellement.

Trois ouvertures d'importance inégale donnent accès au porche. Les voussures de la plus grande à l'ouest, en tiers-point, s'appuient sur des colonnes à demi-engagées, dont les bases ont été moulurées et munies de griffes à la restauration[4]. Les chapiteaux s'ornent de crochets et de feuilles de chêne. La couverture du porche est assurée par une voûte d'ogives en forme de double fourche. Les arcs prennent appui

bise, et de l'autre l'effigie de la bienheureuse Vierge Marie tenant Nostre Seigneur Jésus-Christ, avec une autre représentation d'une sainte aussi auprès taillée» dit ABRAHAM CHAILLET, ms. D 1941/256, BVN. Reproduction de dessins dans LOMBARD, *L'église collégiale*, pl. 9-10.

1 *Rapport sur la restauration de la collégiale*, 1863, p. 17.

2 DUBOIS, pl. 26 et 32. AVN, Quit., 1767.

3 Un compte de réparations la désigne comme «la tour piramidalle en tuf». AVN, Quit., 1775.

4 Il n'y avait autrefois qu'un gros renflement lisse. DUBOIS, pl. 30.

Fig. 78 et 79. La collégiale. Le portail Saint-Pierre. Décor de l'ébrasement avec les statues de saint Pierre et saint Paul. Pages 86 et 87.

sur des consoles décorées de sculptures entièrement refaites: crâne chauve, tête dont les cheveux bouclent à la hauteur des oreilles, cône cerclé de boudins, tête de renard couronnée. Le portail, placé dans un profond ébrasement orné de colonnettes, a des voussures en arc brisé. Au-dessus du linteau soutenu par des consoles, l'inscription du tympan rappelle la restauration de 1868. Les colonnettes de l'encadrement sont modernes, et leurs chapiteaux refaits[1]. On y reconnaît, fortement stylisés, des feuilles de chêne, des pétales de marguerites, des fleurettes et des fers de lance recourbés.

Deux chapelles du XIVe siècle encadraient le porche avant la restauration. Il ne reste pas de relevé qui permette d'en apprécier la facture. Quelques dalles, posées

1 Dubois, pl. 30-31. La restauration est trop radicale pour qu'on puisse juger si les colonnettes avaient existé puis disparu.

en 1947, en indiquent le plan[1]. De la chapelle Saint-Antoine, au nord, il ne reste aucun dessin. Celle de Saint-Grégoire, au midi, était un cube de maçonnerie sous un toit en appentis, communiquant avec les bas-côtés de l'église. Selon une aquarelle de Marthe une des fenêtres, en tiers-point, avait un remplage formé de deux arcs lancéolés et d'une rose.

La chapelle Saint-Guillaume, un peu mieux connue, était un local de plan rectangulaire, appliqué contre le porche, dans l'axe de la nef, et ouvert en direction de celle-ci[2]. De lourds contreforts à ressauts renforçaient ses angles. Au midi, un pilier séparait une fenêtre étroite et longue d'une porte surmontée d'un arc en tiers-point, mouluré. Presque au-dessus de cette entrée, près de l'angle des murs, se dressait une sorte de lucarne à gâble, sans doute un clocheton offert par Jean de Fribourg. L'intérieur était assez misérable. L'étroite fenêtre sud s'ébrasait sous un arc surbaissé, comme la fenêtre occidentale placée au-dessus d'un autel. Au nord, il y avait une colonne engagée. Un berceau de bois, appuyé sur des consoles et orné de quelques motifs peints (?), couvrait la chapelle.

Les tours. En construisant la tour nord, pareille à sa voisine, les restaurateurs de 1868 ont cru refaire une tour brûlée en 1450, dont rien n'indique qu'elle ait jamais existé (fig. 132).

Les deux premiers étages de la tour sud, qui s'élève à l'extrémité orientale du bas-côté du chœur, sont sans doute du XIVe siècle, et en tout cas bâtis après le chœur, dont ils masquent partiellement la fenêtre haute (fig. 80). Le troisième étage, de la même époque, se serait terminé à l'origine par quatre pignons[3]. On l'aurait modifié en 1428, pour poser le couronnement refait à la restauration. Sous des arcs de décharge, les baies triples, dissemblables, étaient en partie obstruées[4]. La flèche était une pyramide de tuf à huit pans, percée d'ouvertures tréflées à différentes hauteurs. Avant 1594, elle avait disparu sous un revêtement de fer-blanc, qui fut complètement rénové en 1603 (puis en 1782) et couronné

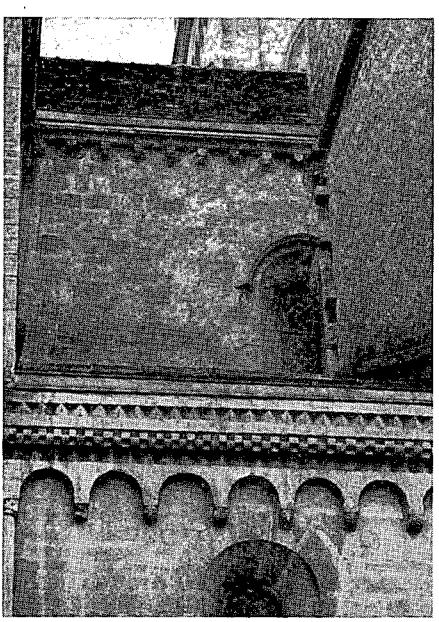

1 « La forme des voûtes et surtout celle des fenêtres indique une architecture plus moderne que celle du reste de l'édifice. » *Rapport sur la restauration de la collégiale*, 1863, p. 8. MN, 1883, p. 194 et (fig. 74).

2 Lith. O. Huguenin, d'après Marthe, MN, 1883, p. 194. Dessins de Bachelin reproduits par Lombard, *L'église collégiale*, pl. 16. *Rapport sur la restauration de la collégiale*, 1863, p. 8 et 18.

3 Matile (*Dissertation sur l'église collégiale*, p. 14) en donnait pour preuve une tête de dogue et des détails de construction – disparus en 1868.

4 Dubois, pl. 25 a. *Rapport sur la restauration*, 1863, p. 12.

Fig. 80. La collégiale. Corniches et fenêtres du chœur, au midi. Page 90.

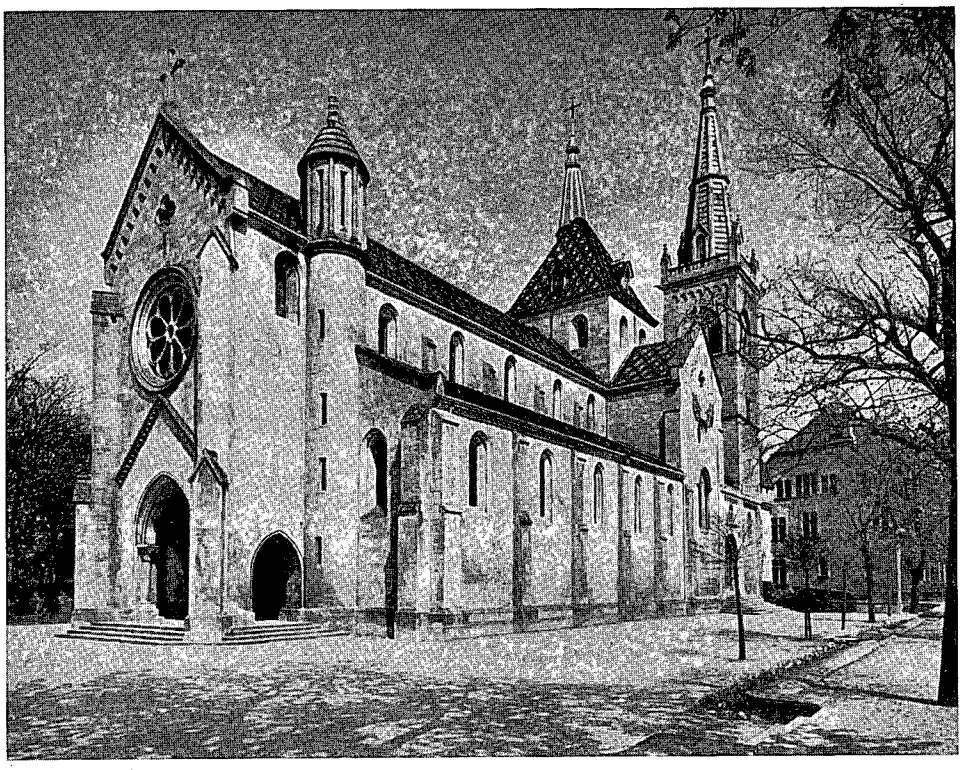

Fig. 81. La collégiale vue du sud-ouest. A droite, l'aile sud-ouest du château. Page 88.

d'un coq[1]. La base de la flèche était ceinturée d'un petit toit à faible pente formant collerette. Cette adjonction rustique déplut aux Neuchâtelois qui la firent disparaître en 1869, bien que, par elle, la silhouette du clocher fût étroitement apparentée à celle des autres tours du pays.

Le premier et le second étages – percés l'un d'une étroite fente au midi, l'autre de fenêtres jumelées, en plein cintre, ornées de chapiteaux à crochets – sont faits de matériaux moins bien taillés que ceux du chœur et séparés par des joints épais, sauf aux angles (fig. 77). Le troisième étage, entièrement refait à la restauration, est percé sur toutes ses faces par trois fenêtres en tiers-point, sous un arc de décharge et des arcatures. La balustrade qui le couronne est ajourée, sur chaque côté, de huit quatre-feuilles. A l'orient, toutefois, les éléments diffèrent. Ils étaient plus variés encore avant la restauration: croix, trèfles, figures à redents et cercles à rayons ondulés[2]. Aux angles, les gargouilles sont de libres copies des originaux déposés dans le cloître:

1 MATILE, *Dissertation sur l'église collégiale*, p. 14, pl. II et III (fig. 73). MCV, II/103, 9 janvier 1594; III/7, 6 septembre 1602. Marchés, B 12, f. 12 et 17, 1603. AVN, Quit., 1782. Gravure de Merian (1642); élévation du plan Vaucher (1752).

2 MATILE, *Dissertation sur l'église collégiale*, pl. 9.

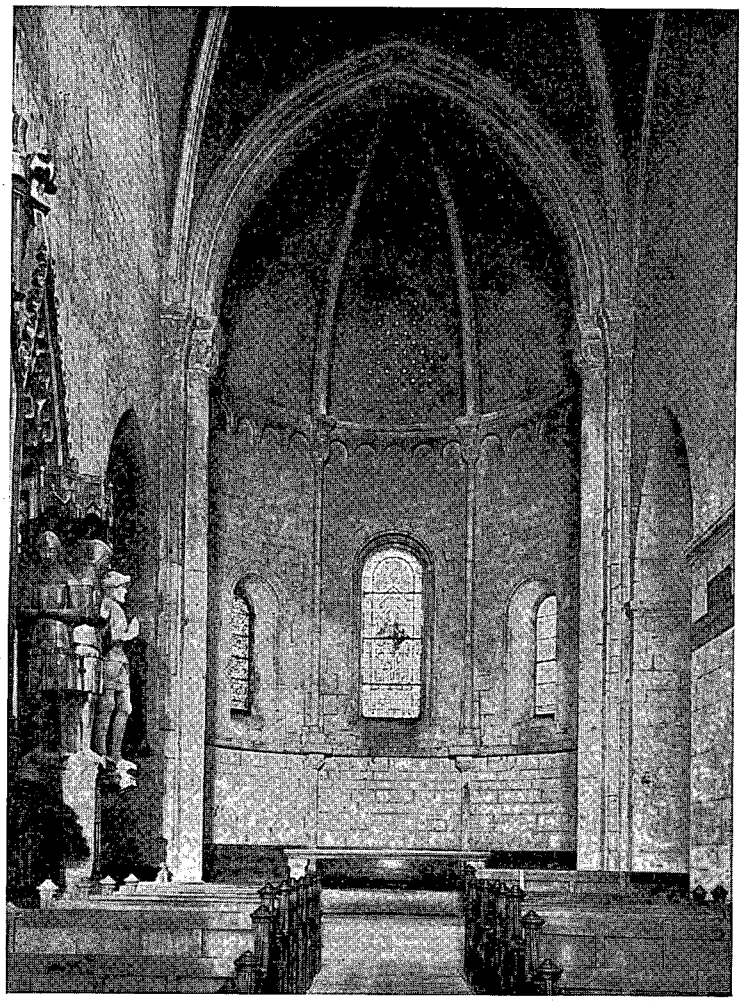

Fig. 82. La collégiale. La grande abside et une partie du chœur. Page 93.

un singe accroupi aux oreilles pointues (fig. 83), et une tête humaine chevelue, accompagnée d'un écu portant une aigle (armes des Fribourg?). La lourde flèche de pierre jaune, percée à la base de quatre portes surmontées d'un gâble, est amortie par une croix en fer. Au-dessous de la balustrade, limitée aux angles par des clochetons modernes, les restaurateurs ont retranscrit l'inscription primitive, en minuscules gothiques: AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECUM BENED / -ICTA TU IN MULIERIBUS ET BENIDICTUS FRUCTUS / AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECUM / CE FUT FAIT LAN MIL CCCC VINT HUIT.

L'inscription de la tour nord dit: GLORIA IN EXCELSIS DEO / VERBUM CARO FACTUM EST / CE FUT FAIT EN 1869.

L'INTÉRIEUR

Il existe un contraste frappant entre l'obscurité du chœur et la clarté relative de la nef, entre la masse compacte des murs à l'est, et l'apparence plus aérée que donnent au couchant les arcades et des fenêtres régulièrement percées (fig. 71, 84 et 85). Ces contrastes sont à l'origine de l'impression qui fait paraître l'église plus longue qu'elle n'est. La croisée du transept, éclairée par la tour lanterne, se distingue des bras plus sombres, d'autant moins en évidence que celui du nord est occupé par un orgue. La restauration intérieure a été en général discrète, mais le décapage et le bouchardage complet de la pierre de taille ont fait disparaître toute possibilité de contrôler s'il y avait un décor peint. Il faut espérer que les sondages recommandés par la Commission ont été faits consciencieusement, car elle avait établi avec prudence que le badigeon jaune, du XVIIe siècle, rafraîchi dès lors, pouvait masquer quelque chose d'intéressant[1]. On a commencé à effacer les bavures du mortier teint qui, depuis la restauration, exagéraient l'importance des joints minces et très exactement ajustés (1954).

Les absides. La décoration du chevet se réduit à rien dans les deux absides latérales, où une peinture étoilée recouvre les voûtes en cul-de-four. Dans la grande abside, de part et d'autre de la fenêtre centrale, des colonnettes engagées s'élèvent jusqu'à la corniche ornée d'arcatures et se terminent par un chapiteau cubique, surmonté d'un tailloir très élevé portant un masque humain. Sous le cul-de-four de la voûte, deux gros boudins ont un rôle plus ornemental que constructif. Un peu au-dessus des trois fenêtres un cordon, à torsades dans sa section centrale, sépare les colonnettes superposées. Le raccordement est assuré par deux chapiteaux à feuillages, analogues à ceux du portail Saint-Pierre, et par deux bases, reconstituées comme les colonnettes[2]. A l'entrée de l'abside, l'arc doubleau est en tiers-point (fig. 82).

Le *chœur* est recouvert par une croisée d'ogives fortement bombée et allongée, reposant sur quatre piliers aux chapiteaux sculptés. Les murs latéraux, épais et absolument nus, sont percés à la partie inférieure de deux arcades en tiers-point qui paraissent découpées à l'emporte-pièce. Les arcs, non extradossés, ont des claveaux

1 MCV, VI/243, 4 septembre 1678; XXXI/149, 15 juin 1801. Marchés, B 14, f. 25, 1678. AVN, Quit., 1679, 1723. *Rapport sur la restauration de la collégiale*, 1863, p. 23-24. Les voûtes ont reçu leur peinture étoilée en 1868.

2 DUBOIS, pl. 14.

Fig. 83. Le cloître. Ancienne gargouille de la collégiale. Page 92.

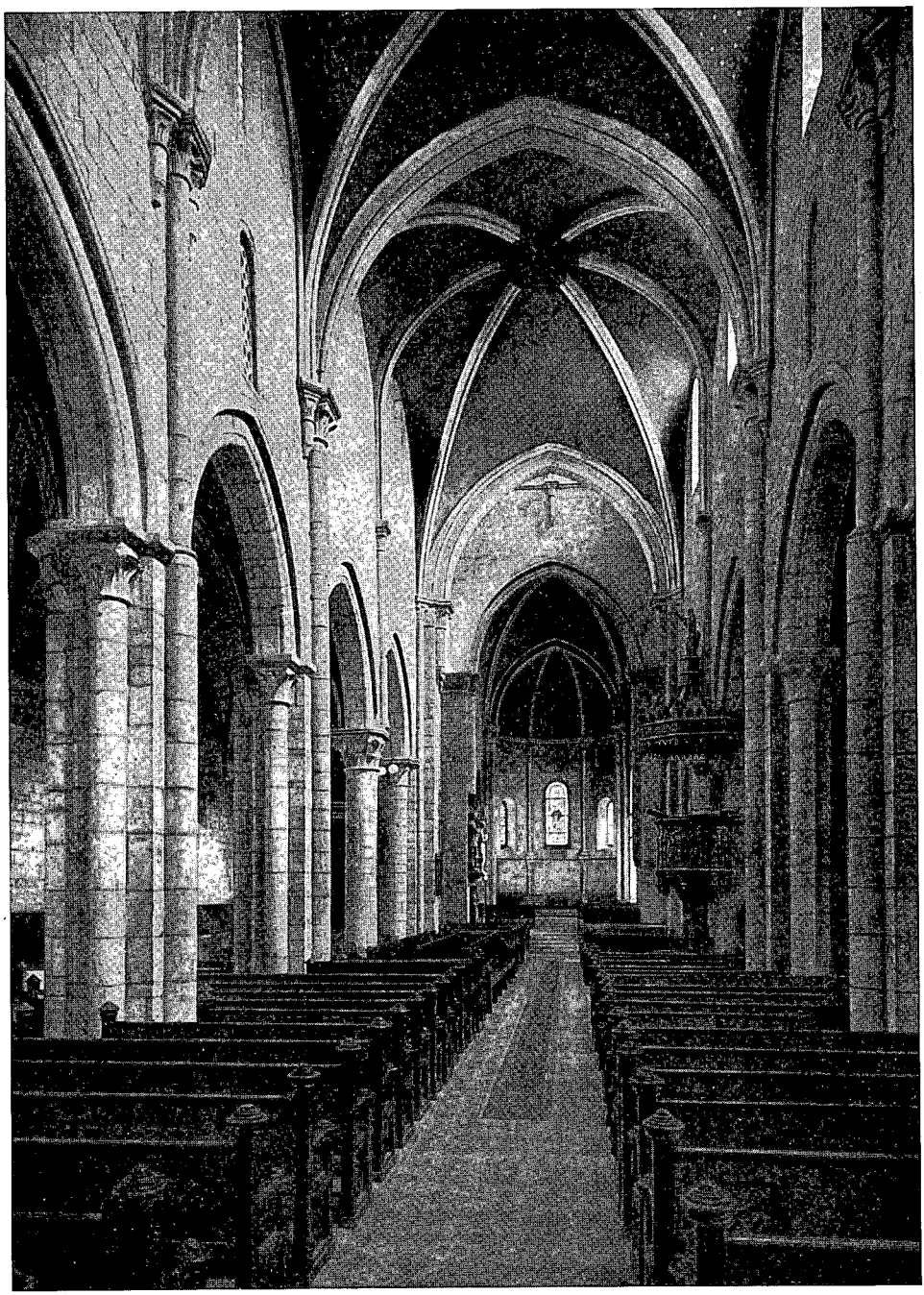

Fig. 84. La collégiale. L'intérieur vu de la porte occidentale. Page 93.

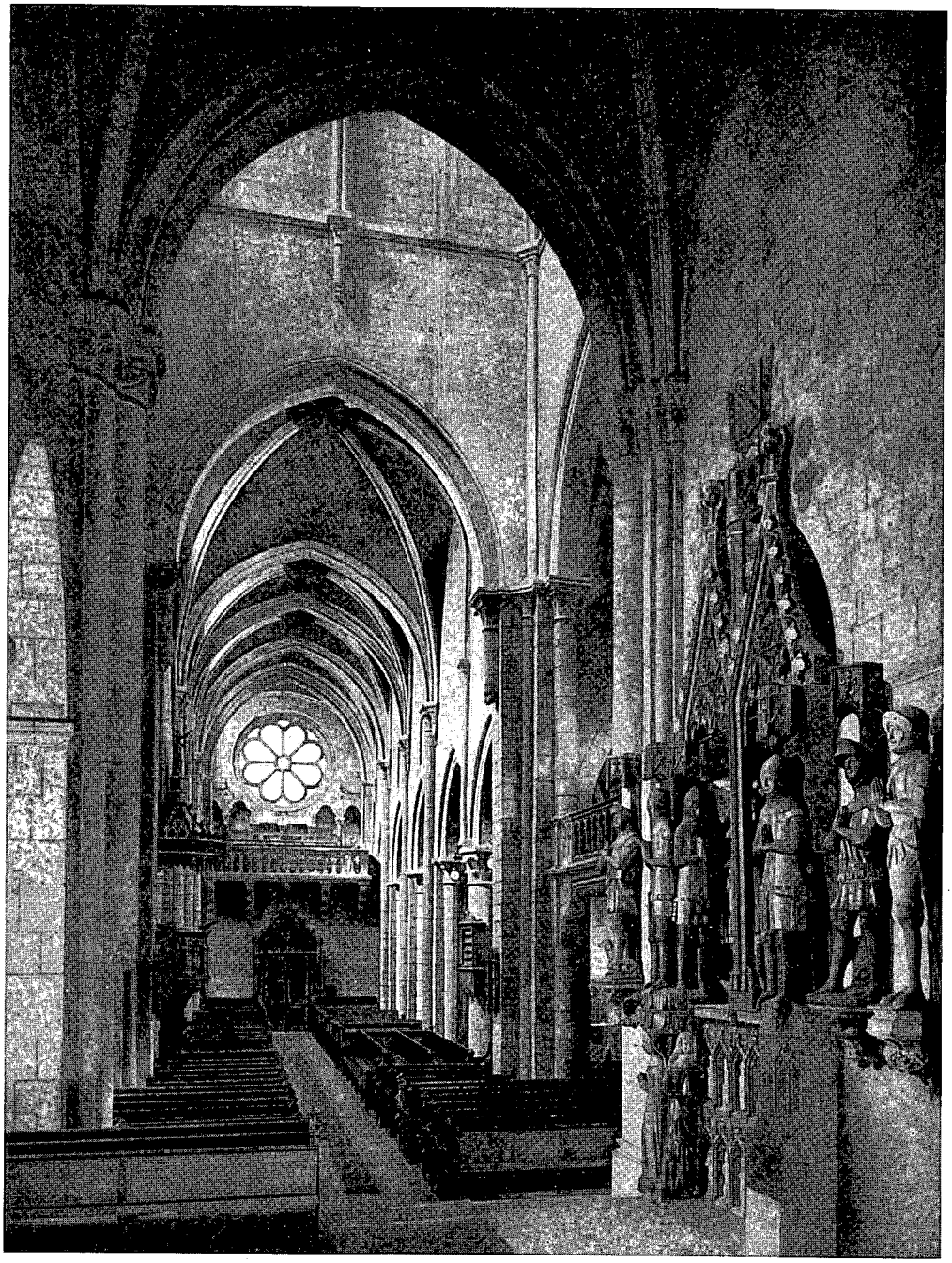

Fig. 85 La collégiale. L'intérieur vu de la grande abside. Page 93.

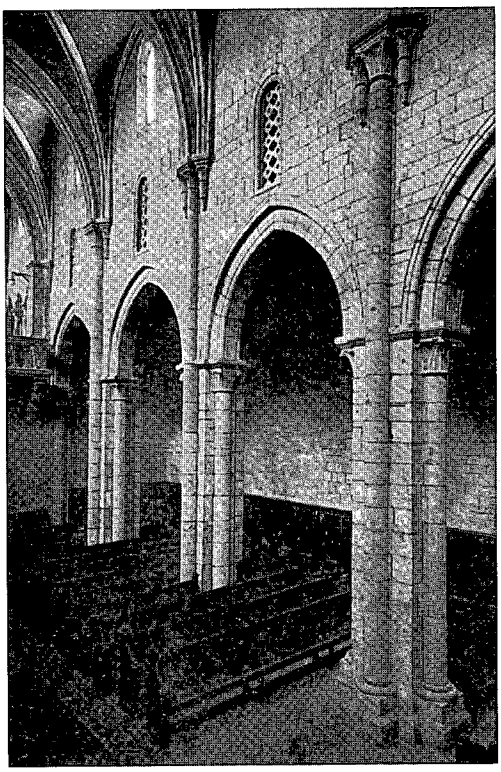

Fig. 86. La collégiale. Les grandes arcades de la nef. Côté nord. Page 97.

qui s'engrènent en escalier dans l'appareil voisin. Ces dispositions rappellent ce qu'on peut observer aux grandes arcades, dans la nef de la cathédrale de Bâle (fig. 85)[1]. A la partie supérieure du mur, au midi, une petite fenêtre, en plein cintre du côté intérieur, est en arc brisé, à l'extérieur! Les bas-côtés du chœur sont recouverts chacun de deux croisées d'ogives de plan carré[2], qui prennent appui sur des colonnettes engagées, ayant des chapiteaux ornés de têtes. Les croisées d'ogives orientales, placées sous les tours, n'ont pas de clef, mais une large ouverture circulaire permettant le passage des cloches – celle du midi, seule, est ancienne. Du côté nord, la porte Saint-Nicolas, au linteau plat sous un arc de décharge, mène au cloître. Deux passages, actuellement murés, donnaient accès à la chapelle dite des Osselets et à une sacristie, à l'est. A l'étage, deux anciennes ouvertures servent de passage vers les tours et la galerie de l'orgue.

Le transept. Les quatre piliers de la croisée du transept, de section irrégulière, sont particulièrement massifs, car ils supportent la tour-lanterne, couverte d'une voûte octopartite de plan presque carré. Des colonnettes d'angle montent jusqu'à la naissance des voûtes. Les arcs intermédiaires s'appuient sur des culots placés le long d'un cordon mouluré. Chaque face de la tour est percée de deux fenêtres, dont l'arc est légèrement brisé (fig. 87). Les bras ont des voûtes d'ogives barlongues. Leurs murs sont percés d'une grande fenêtre en arc brisé, encadrée de colonnettes à chapiteau orné de crochets. Au-dessus des doubleaux placés à l'entrée des bas-côtés du chœur, deux portes murées donnaient sans doute accès à la charpente ou à la tour.

La nef. C'est là qu'on peut saisir sur le vif l'évolution qui s'est produite au cours de la construction. Les travées 4 et 5, voisines du transept, sont recouvertes par une seule croisée d'ogives sexpartite. La pile faible est constituée par un pilier circulaire, surmonté d'une colonnette sur laquelle repose l'arc intermédiaire. Les trois premières travées sont barlongues. Tous les bas-côtés correspondants sont recouverts de voûtes de plan carré. Ces dispositions et la présence d'une tour-lanterne rappellent, en plus modeste, l'ordonnance de la cathédrale du diocèse, Lausanne[3]. Les arcs

1 H. REINHARDT, *Das Basler Münster*, 1939, p. 14-15.

2 Cette disposition rappelle le plan des travées anciennes de la cathédrale de Bâle et du chœur du Grossmünster de Zurich.

3 MAH, *Vaud* II, fig. 37, 40, 55.

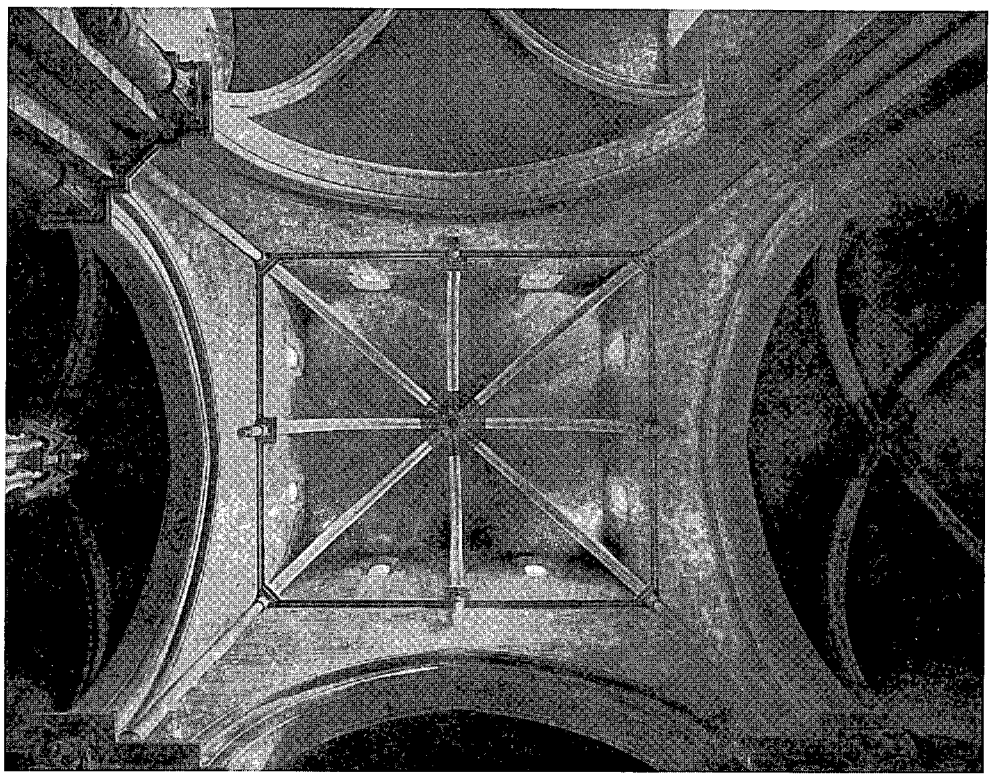

Fig. 87. La collégiale. L'intérieur de la tour lanterne. Page 96.

formerets, maladroitement construits, sont rectilignes dans leur partie inférieure. Les grandes arcades de la partie occidentale, qui reposent sur des piliers carrés cantonnés de trois colonnes et d'un pilastre en forte saillie dans le collatéral, sont surmontées, mais pas dans l'axe, de fenêtres ouvrant sous comble, aérant les toitures latérales ou déchargeant les arcs. On a garni ces ouvertures de claire-voies tréflées. Les travées 1, 2 et 3 offrent comme particularité l'emploi d'une pierre de couleur plus claire, parfois blanche (fig. 86). Les piliers reposent sur des socles à un ressaut. Leurs colonnes engagées ont des bases gothiques à deux tores inégaux, séparés par une gorge, débordant un peu le socle, et portant des ébauches de griffes (fig. 108).

Dans la nef, les arcs d'ogives partent de consoles en forme de chapiteaux, soutenus ou non par des culs-de-lampe de hauteurs variables. Les doubleaux, dont le profil présente un bandeau entre deux tores, reposent sur des chapiteaux supportés par des colonnes engagées dans le mur et les piliers. Entre les seconde et troisième travées, on a réduit le diamètre de la colonne engagée à sa partie supérieure, comme s'il s'agissait d'une pile faible. Une bague forme séparation. L'arc doubleau correspondant a un listel de biais entre deux tores, mouluration qui rappelle, en plus grand, celle des arcs d'ogives du chœur. Les doubleaux des bas-côtés ont un profil quadran-

gulaire, sans ornement. Les arcs d'ogives de la nef et du transept ont une rainure entre deux boudins.

L'éclairage de la nef est assuré, à chaque travée, par une fenêtre haute ébrasée, presque en plein cintre. Dans les bas-côtés, l'arc est franchement brisé et les fenêtres largement ébrasées sont extrêmement étroites pour leur hauteur (2 m 40 × 0 m 50).

Faisant suite à la nef, la tribune placée au-dessus du porche s'apparente, par exemple, à celle de l'église de Montréal (Yonne)[1]. La voûte, de plan barlong, un peu plus large et plus élevée que celles de la nef, a des arcs d'ogives moins aigus, dont le départ est à environ 80 cm plus haut. Les arcs formerets, surbaissés, ont une forme irrégulière. Celui qui surmonte la rose est particulièrement déformé, comme celle-ci (fig. 89). Les murs de cette ancienne chapelle Saint-Michel sont intérieurement ajourés d'arcatures trilobées, reposant sur des colonnettes à chapiteaux ornés de crochets (trois au nord et au midi, deux de chaque côté de la rose). Les jours étroits, qui éclairaient autrefois la chapelle, ont été aveuglés, mais il reste les deux fenêtres latérales, un peu plus grandes que celles de la nef.

LE DÉCOR

Les peintures. Dans le bas-côté sud, l'ancienne chapelle Saint-Léonard a conservé le seul fragment de peinture visible dans la collégiale. Dans un enfeu, couvert d'un arc surbaissé, on a représenté à la fin du XIVe siècle, sur un fond chaudron semé d'étoiles et décoré de redents, le fondateur de la chapelle et sa famille, agenouillés. On

1 H. REINHARDT, *Die kirchliche Baukunst in der Schweiz*, p. 71-72.

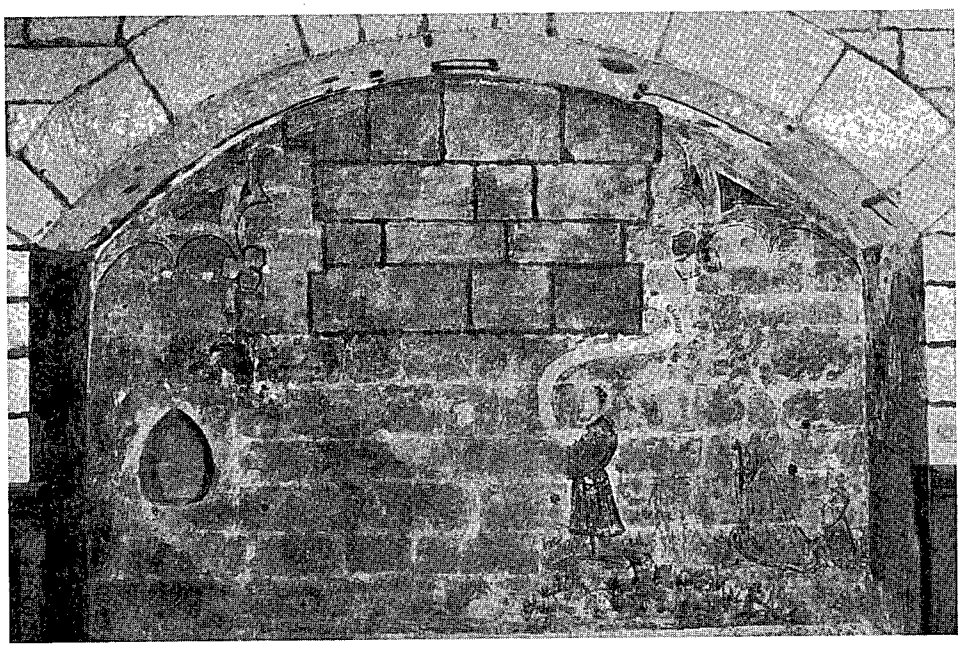

Fig. 88. La collégiale. La chapelle Saint-Léonard. Etat en 1953. Page 98.

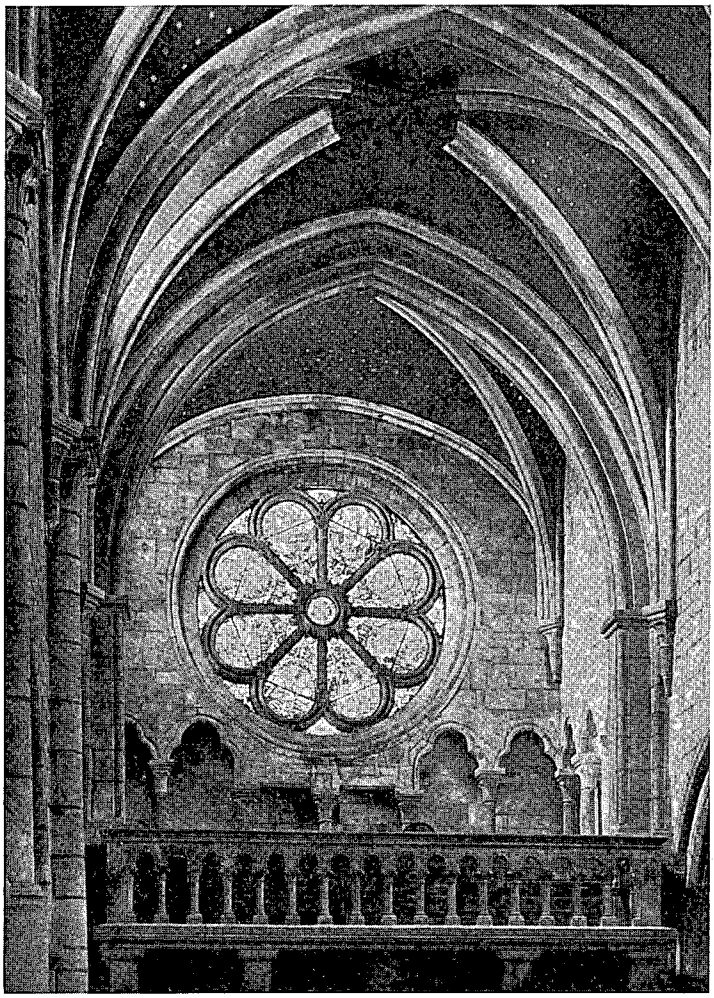

Fig. 89. La collégiale. La tribune occidentale ou chapelle St-Michel. Page 98.

ne peut plus lire que *nostris* sur la banderole tenue par Henri Fabri, le donateur, habillé d'une robe verte. Les autres détails se sont bien effacés depuis la description d'A. Godet, en dépit d'une restauration effectuée en 1954[1] (fig. 88).

Les vitraux[2]. Nous savons fort peu de chose des vitraux anciens. Au XVIIe siècle, Barillier écrivait: «Un des premiers comtes de Neuchatel donna aussi son écusson à l'une des plus hautes fenestres de l'Eglise, émaillé d'or à trois paux de gueules, chargés chacun de trois chevrons d'argent, ce que fit aussi un seigneur de Vaux-marcus par un autre d'azur à un chevron d'argent. Item un comte de Bourgogne,

1 A. Godet, MN, 1868, p. 61-63, 85-87. A. Lombard, *L'église collégiale*, p. 88-89, et note 38, p. 113. O. Clottu, MN, 1945, p. 3-9. La dédicace est du 13 avril 1398.

2 H. Lehmann, MN, 1912, p. 234-237. A. Lombard, *L'église collégiale*, p. 85-87.

par un troisième de gueules semé de treffles d'or à un lion rampant d'argent lampassé et couronné d'or, comme le tout se voit encore en la tour [lanterne] qui est au milieu de l'Eglise. » Il est toutefois douteux, comme on l'a dit, que ces vitraux aient échappé à l'incendie de 1450, qui embrasa même la tour-lanterne. Le verrier JACOB [WILDERMUT?], de Bienne, reçut 20 sous pour un vitrail sur la porte, en 1490[1].

Boyve et Barillier disent qu'en 1521, les gouverneurs des Cantons suisses firent exécuter une fenêtre ronde pour éclairer les galeries. Il semble cependant que le bailli Nicolas Halter ait fait rénover ou exécuter le vitrail dans la rose existant déjà. Celui-ci subit de nombreuses réparations jusqu'à la pose d'un orgue (1750), et semble s'être dégradé peu à peu jusqu'à disparaître. La rose fut murée en 1788[2]. Le vitrail, connu par un dessin de la *Mairie* (1840), dont la fidélité est impossible à contrôler, représentait la Vierge et l'Enfant, placés sur un croissant de lune, entourés de deux anges tenant des encensoirs. Une aigle impériale à deux têtes et l'inscription *Alles mit Gottes hülfe*, encadrées par saint Georges, qui foule le dragon, et par saint Guillaume (?) tenant un livre ouvert et une étoile, occupaient le centre du vitrail. L'encadrement était formé de rinceaux portant les armes des XII Cantons, celles de Zurich et Berne à la partie supérieure[3]. En 1868, LÉO CHÂTELAIN créa une nouvelle rose à remplages rayonnants et dessina des vitraux figurant les armes des divers souverains de Neuchâtel. Une composition de THÉODORE DELACHAUX, qui représente les quatre évangélistes et leurs symboles autour de l'alpha et de l'oméga, les a remplacés en 1936.

Les vitraux des absides, composés par CLÉMENT HEATON en 1905, représentent le Christ en majesté et des motifs floraux. Dans le bras sud du transept, un vitrail et une rose de TH. DELACHAUX ayant pour sujet l'annonce aux bergers et la devise de

1 H. LEHMANN, IAS, 1910, p. 235. BARILLIER, MN, 1899, p. 299.

2 MCE, A/74-74v., 1521. P.-A. SEGESSER, *Die Eidgenössischen Abschiede*, vol. III, 2e partie, p. 1233, 1520. AVN, Quit., 1678, 1688, 1700, 1722, 1788. BOYVE, II/251. BARILLIER, MN, 1899, p. 299.

3 *Mairie*, p. 54, donne un dessin reproduit dans les articles cités.

Fig. 90. La collégiale. Chapiteau d'une grande arcade, engagé dans le second pilier nord de la nef. Page 108.

Fig. 91. La collégiale. Chapiteau supérieur de la grande abside. Page 104.

Fig. 92. La collégiale. Chapiteau du chœur. Pilier sud-ouest. Page 106.

Farel, *Quid volo nisi ut ardeat*, rappellent le quatrième centenaire de la Réformation (1930). Les cinq fenêtres du collatéral sud ont reçu des vitraux du même artiste, où l'on voit des apôtres et une scène marquante de leur existence (1947). Dans le bas-côté nord, quatre prophètes et, à l'extrémité des collatéraux, Moïse et Jean-Baptiste sont l'œuvre du maître verrier MARCEL PONCET (1951)[1].

Plaques commémoratives. Au troisième centenaire de la Réformation, une plaque commémorative a été placée contre le mur du bas-côté nord. Une autre plaque, plus intéressante, encastrée dans le pilier qui sépare les deux arcades méridionales du chœur, porte: *1530 / le XXIII doctobre fut ostée et abbatue / lidolatrie de ceans par les bourgeois.* On ne sait quand fut gravée cette inscription, restaurée vers 1841. Elle doit être de la fin du XVIIe siècle, à en juger par la forme des chiffres. Celle qui l'a précédée fut en tout cas masquée avant la venue de la duchesse de Nemours, en 1680[2].

Les chapiteaux[3]. La sculpture, assez abondante et variée dans le chœur roman, disparaît presque complètement dans la nef gothique.

Les deux piliers à l'est du chœur, renforcés d'une colonne et d'une colonnette engagées, sont décorés à leur partie supérieure de rinceaux et d'une torsade. Au

1 FAN, 20 décembre 1936, 5 et 6 décembre 1947, 31 décembre 1951.

2 Sur cette question très discutée, voir: A. PIAGET, MN, 1930, p. 180; A. LOMBARD, *L'église collégiale*, p. 36, 41, 45, 91; L. MOREL, MN, 1933, p. 141; A. PIAGET, MN, 1933, p. 170; A. LOMBARD, MN, 1933, p. 211; A. PIAGET, MN, 1933, p. 215; L. MOREL, MN, 1934, p. 77.

3 DUBOIS, pl. 15-17, 22, 29, 31. MATILE, *Dissertation sur l'église collégiale*, pl. 5-8. A. LOMBARD, *L'église collégiale*, p. 72-84.

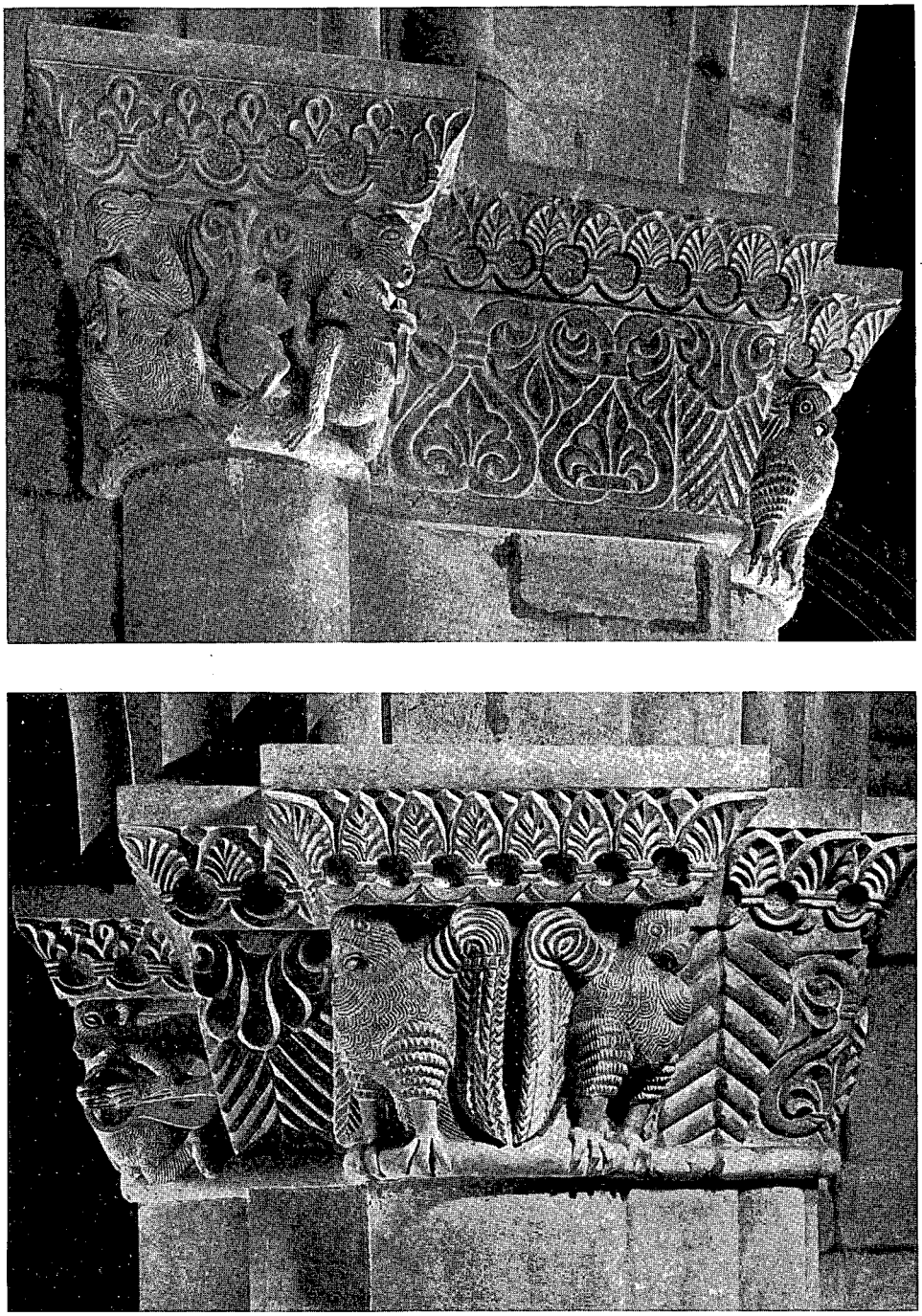

Fig. 93 et 94. La collégiale. Chapiteau du pilier nord-ouest du chœur. Côté ouest (en haut). Côté sud (en bas). Page 108.

Fig. 95 et 96. La collégiale. Chapiteaux du chœur. Pilier nord-est (en haut). Pilier sud-est (en bas).
Page 104.

Fig. 97. La collégiale. Culot du pilier sud-ouest du chœur. Page 108.

Fig. 98. La collégiale. Clef de voûte du bas-côté nord du chœur. Page 108.

centre du chapiteau septentrional (fig. 95), un sujet historié représente un personnage assis et couronné, tenant à deux mains un arbuste, dont le feuillage s'étale de part et d'autre de la tête. Aux angles, des lions à deux corps mordent leurs queues. Il faut voir là une représentation de Daniel dans la fosse aux lions. L'astragale est décoré de fuseaux annelés. Cette particularité du décor, comme la disposition des lions et l'évidement du bandeau derrière la tête du personnage couronné, rappelle tout à fait le chapiteau du troisième pilier sud de la nef du Grossmünster, à Zurich. Il y a néanmoins une frappante parenté d'exécution, sinon de sujet, entre ce chapiteau et un de ceux de la nef, à la cathédrale de Bâle: lions à double corps encadrant une tête surmontée de rinceaux, dont les rides forment des boudins[1]. Au midi, le décor est analogue. Des feuilles stylisées s'échappent des oreilles et de la gueule de deux têtes de fauves qui encadrent un vase placé sur une palmette (fig. 96). Dans les deux cas, la partie supérieure du chapiteau est un bandeau creusé en son milieu. A la base de chaque colonne deux griffes, refaites, sont sculptées en tête de fauve ou de bélier (fig. 107)[2]. Au-dessus des deux chapiteaux cubiques de la grande abside, deux visages humains aux traits accusés, imberbe ou non, ayant une frange de cheveux sur le front, ornent le haut tailloir recouvrant la naissance des arcatures (fig. 91). Par leur forme et leur emplacement, ils sont comparables à certaines têtes du cloître du Grossmünster[3].

1 H. WIESMANN, *Das Grossmünster in Zürich*, I/61 et pl. XX, fig. 1. H. REINHARDT, *Das Basler Münster*, 1939, fig. 78.

2 Les têtes de bélier existaient du temps de DUBOIS (pl. XV, N° 7) et sont comparables à celles du Grossmünster à Zurich (H. HOFFMANN, *Das Grossmünster in Zürich*, I, pl. XXV, N° 2). Les têtes de lion relevées ni par DUBOIS ni par MATILE devaient être méconnaissables. On peut aussi les rapprocher de celles du cloître du Grossmünster (H. HOFFMANN, op. cit. II, pl. XXIV, N° 9).

3 H. HOFFMANN, op. cit. II, pl. VIII-X. Les chapiteaux cubiques, à arcs concentriques, rappellent ceux de la nef de la cathédrale de Bâle.

Fig. 99 à 104. La collégiale. Chapiteaux des collatéraux du chœur. Page 108.

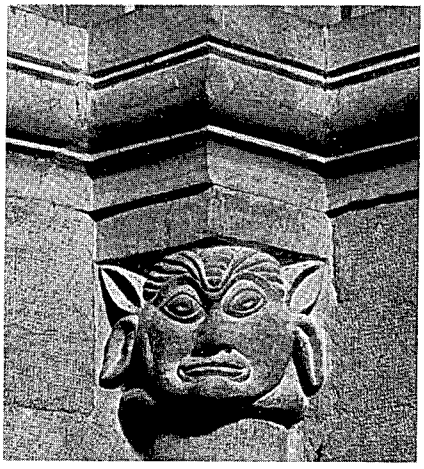

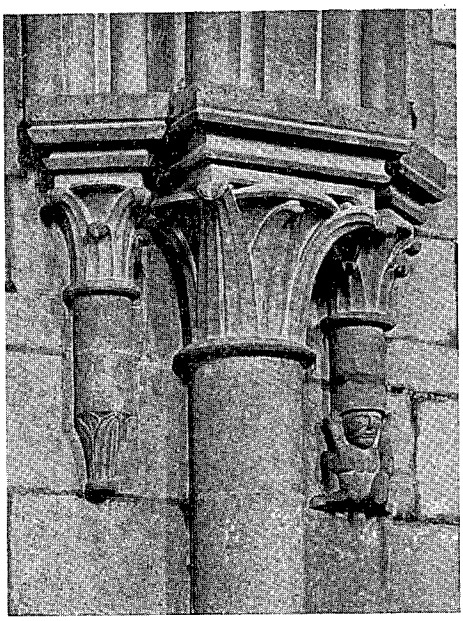

Fig. 105. La collégiale. Chapiteaux du premier pilier nord de la nef. Page 108.

Fig. 106. La collégiale. Chapiteaux du pilier sud-ouest du transept. Page 108.

Les deux piliers, communs au chœur et au transept, sont surmontés d'une sorte de frise à multiples ressauts. Au sud, des palmettes plus ou moins développées et des anneaux entrelacés alternent à la hauteur des chapiteaux cubiques, cernés de boudins. Le cavet des tailloirs s'orne de palmettes rudimentaires, inscrites dans des arcades (fig. 92). Sur le pilier nord, l'ornementation plus riche n'est pas exempte de gaucherie. Rinceaux et chevrons empilés forment un fond, au-dessous du tailloir où des palmettes et des espèces de lis constituent une frise. Les chapiteaux des colonnes engagées sont décorés d'animaux. Sur les arêtes, au midi, deux aigles agrippent leurs

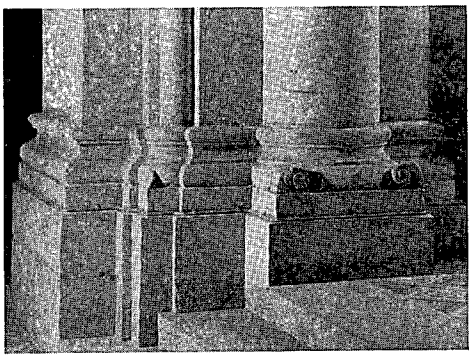

Fig. 107. La collégiale. Base du pilier nord-est du chœur. Page 104.

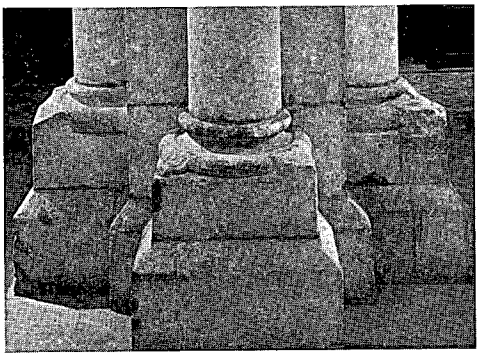

Fig. 108. La collégiale. Base du second pilier sud de la nef. Page 97.

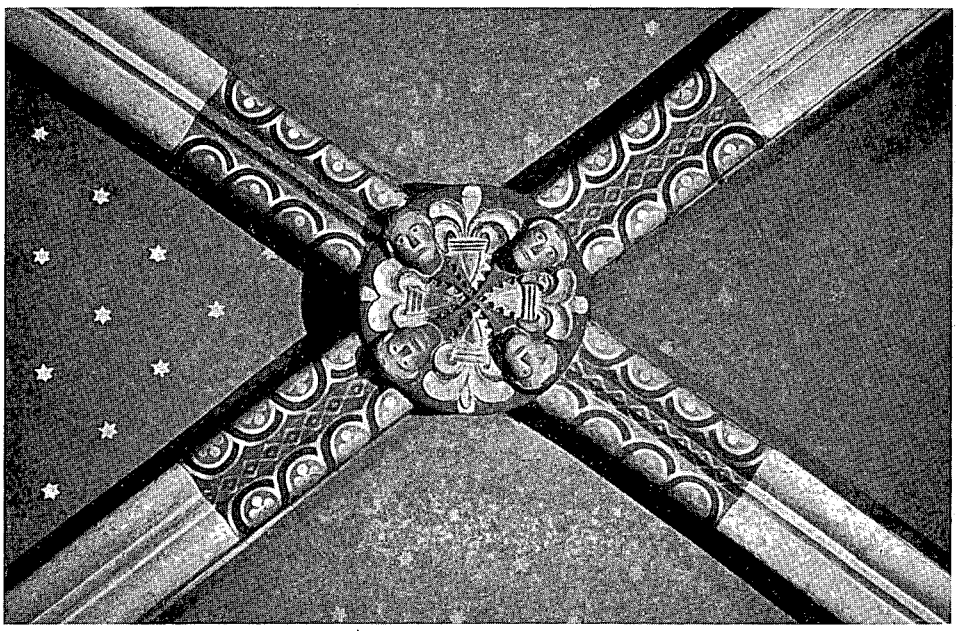

Fig. 109. La collégiale. Clef de voûte du chœur. La peinture des arcs d'ogives et des voûtains est moderne. Page 108.

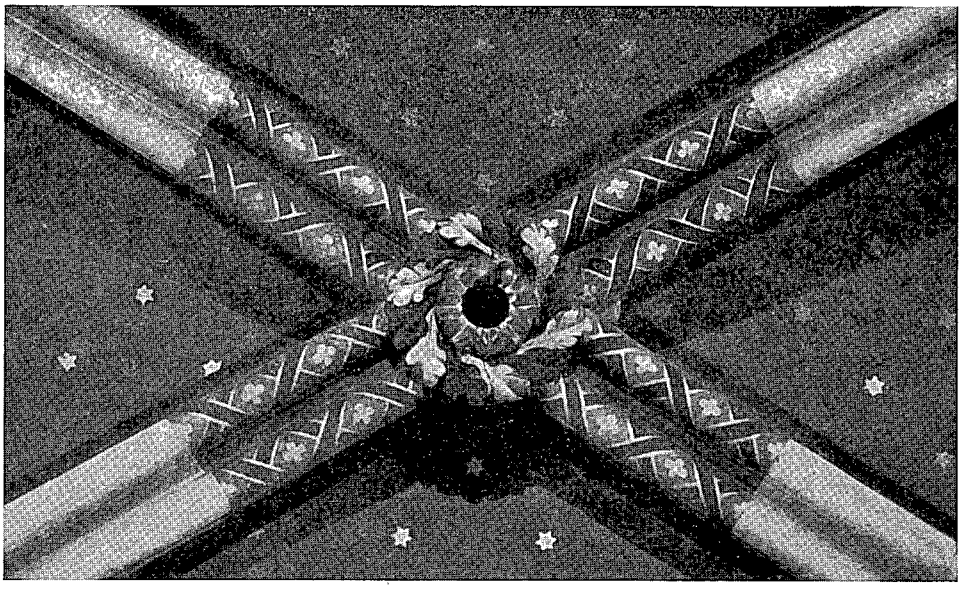

Fig. 110. La collégiale. Clef de voûte de la seconde travée de la nef. La peinture des arcs d'ogives et des voûtains est moderne. Page 108.

serres sur l'astragale (fig. 94)[1]. A l'ouest, deux singes musiciens, placés sur les arêtes du chapiteau, ont des pattes bien campées sur l'astragale et pincent les cordes d'une guitare. Entre eux un congénère, en équilibre sur la tête, lève une queue qui s'épanouit en feuillage largement étalé (fig. 93). Une frise de palmettes, cernées de lignes dessinant des cœurs, dans le genre de celle qui existe à un pilier de la cathédrale de Bâle, relie les chapiteaux proprement dits[2].

Dans les collatéraux du chœur, les chapiteaux placés à la naissance des arcs s'ornent d'une tête animale, de faces humaines, ou diaboliques, aux oreilles pointues, parfois doubles. Le nez forme l'arête, les cheveux et les rides sont stylisés par des boudins parallèles. De facture rustique, ils ne sont pas sans humour, paraissent travaillés par plusieurs artistes plus ou moins doués (fig. 99 à 104) et sont apparentés à ceux qui existent à la cathédrale de Bâle et au Grossmünster de Zurich[3].

Comparés aux précédents, les deux piliers occidentaux du transept ont un décor très sec de chapiteaux à crochets (fig. 106). Deux de leurs colonnes engagées s'arrêtent à des consoles sculptées en forme de têtes grotesques. Une même disposition se retrouve sur les piliers orientaux, où un monstre à profondes orbites, tourné vers l'emplacement du maître-autel, laisse échapper de sa gueule une espèce de dauphin (fig. 97). Il avait sans doute un pendant, sacrifié à la pose d'une statue extérieure du cénotaphe.

Les arcs de la voûte octopartite de la lanterne s'appuient sur des consoles en forme de tête. Il en est de même dans les bras du transept. Le décor des trois travées occidentales, rare, n'offre que de minimes particularités. Les chapiteaux à crochets s'ornent parfois de feuillages trilobés ou de feuilles de chêne (fig. 90). Un cul-de-lampe, voisin de la tribune, au nord, se termine par un personnage grotesquement accroupi (fig. 105). Les bas-côtés de la nef avaient pour tout décor, au doubleau proche du transept, une console ornée de quatre-feuilles juxtaposés. A la restauration, on lui a donné une réplique, au midi, et, avec un zèle contestable, on a achevé les chapiteaux des piliers cylindriques, dont les crochets étaient à peine ébauchés[4].

Les *clefs de voûte*, peu distinctes sous la peinture, ont des motifs variés: couronne de feuilles de chêne ondulées (transept), tiers-feuilles empâtés, marguerite, fleur de lys, rayons tréflés, masque (fig. 110)[5]. Dans le chœur, quatre visages humains sont séparés par des palmettes rudimentaires (fig. 109). Dans les bas-côtés on remarque une fleur composée, un tiers-feuille profondément découpé et, dans le collatéral nord du chœur, quatre têtes de monstres en croix, si enchevêtrées qu'elles ont au total quatre yeux seulement (fig. 98). Ici encore, on peut établir une parenté avec des clefs de voûte du Grossmünster de Zurich, en dépit du moindre relief[6].

Les pierres tombales[7]. A l'instar des comtes, les donateurs ecclésiastiques ou bourgeois désiraient être ensevelis dans l'église et devant les autels qu'ils avaient fondés.

1 Ces aigles sont comparables à ceux du portail Saint-Pierre et à ceux du Grossmünster (H. HOFFMANN, op. cit. pl. XI, N° 1).

2 H. REINHARDT, *Das Basler Münster*, 1939, fig. 77, chapiteau d'un pilier intermédiaire de la nef.

3 Ibid., fig. 78 et 80. H. HOFFMANN, op. cit. pl. XX et XXII.

4 DUBOIS, pl. 27. MATILE, *Dissertation sur l'église collégiale*, pl. 6, N° 21.

5 DUBOIS, pl. 31.

6 H. HOFFMANN, op. cit. I, pl. XXIV, N°s 2 et 3; II, pl. XXIV, N° 4. Cette clef de voûte n'est pas reproduite par DUBOIS, ni par MATILE. A-t-elle été faite ou placée là à la restauration?

7 Ms. BARILLIER, MN, 1899, p. 191-192, 296-298. A. LOMBARD, *L'église collégiale*, p. 89-91.

Fig. 111. Le Temple du Bas. Epitaphe du pasteur J.-F. Ostervald. Page 127.

Fig. 112. La collégiale. Epitaphe du gouverneur Ph. de Brueys de Bézuc. Page 109.

Il y avait des tombes le long des bas-côtés, dans le chœur et sous le porche[1]. Leurs pierres, déjà très effacées au XVIIe siècle, ont fait place à un pavage (1868). Les moins abîmées se trouvent actuellement au cloître. Dans le collatéral nord du chœur, des plaques murales correspondent aux tombes des gouverneurs Bézuc († 1742) (fig. 112), Chambrier d'Oleyres († 1822) et Zastrow († 1830).

LE CÉNOTAPHE DES COMTES DE NEUCHÂTEL

Histoire. Une inscription, en minuscules gothiques, fournit les renseignements que voici sur cet ensemble polychrome de quinze statues, le plus important de Suisse: *Ludovicus comes egregius Novicastrique dominus hanc tu[m]bam totamque / machinam ob suorum memoriam fabrefecit anno MCCCLXXII / obiit quinta die mensis junii anno domini millesimo CCCLXX tertio.* Le comte Louis a donc «fait faire cette tombe et tout le monument, en mémoire des siens», une année avant sa mort. Des comptes apprennent que le

1 Dubois, pl. 24, donne les emplacements, sans explication complémentaire. Quelques dalles sculptées étaient visibles devant le cénotaphe (lithographie de Nicolet & Jeanjaquet, Mbx., 1842).

travail a été exécuté par le «moller pentarre de Balle» ou «CLAWER le pentarre», c'est-à-dire par un peintre et sculpteur fixé à Bâle[1]. Des statues postérieures encadrent ce cénotaphe. Celle de droite représente le comte Conrad de Fribourg, sculpté en 1424-1425 par MATHÄUS ENSINGER, maître maçon de la collégiale de Berne, sans doute aussi auteur de l'effigie placée à gauche, celle de Jean de Fribourg, mort en 1458. Tout à droite, la statue de Rodolphe de Hochberg, bien différente par son style et sa pierre, est l'œuvre d'un inconnu, après 1487[2].

A la Réformation, le cénotaphe subit des dégâts difficiles à estimer. Un mémoire de 1623 affirme qu'il «est comme par terre et tout rompu, car au changement de la religion on brisa tout cela». Selon Barillier, «quelques imprudens quoy que zélés abatirent deux ou trois [images] sur le tombeau de Neufchatel aux statues des anciens comtes croyant qu'elles fussent effigies de quelques saints»[3]. Peut-être y eut-il encore quelques dommages en 1678, quand les magistrats firent recouvrir le cénotaphe d'une «armoire» en bois. Ces lambris eurent le mérite de constituer une protection jusqu'à la restauration effectuée par CHARLES-FRÉDÉRIC-LOUIS MARTHE, en 1840. Des notes de ce sculpteur montrent que la plupart des statues avaient les mains et le nez brisés[4].

DESCRIPTION (fig. 113). Le cénotaphe est placé sous l'arcade nord-ouest du chœur, profonde de 1 m 40, murée à la partie postérieure. Le socle est constitué par deux rangs superposés d'arcatures en accolade, ornées de crochets et amorties par un fleuron, abritant des personnages masculins et féminins jadis colorés, aux têtes mutilées – des pleurants (fig. 115). Ces arcatures sont limitées à gauche par deux cariatides et à droite par une base polygonale ornée d'arcs flamboyants, champlevés. Avant la restauration le niveau du chœur, plus élevé, masquait un tiers de cette base. Sur le socle et devant la niche, se dresse un trumeau qui porte deux gâbles, richement ajourés de tiers-feuilles, amortis par de lourds fleurons, et encadrant un cimier aux armes de Neuchâtel, flanqué de deux poissons[5]. Sur le mur, il reste des traces d'armoiries peintes (Savoie, Grandson, Montbéliard?), surmontées de celles de Bade-Hochberg-Neuchâtel, peintes sur bois et encadrées de palmes.

Le socle a visiblement été remanié, car les arcatures de ses extrémités ont été entaillées. De plus, celles du rang supérieur ont des bases littéralement en porte à faux. Toutefois, en dépit de toutes les tentatives, aucune hypothèse satisfaisante n'a été formulée sur l'état primitif du monument et ses transformations probables[6]. La

1 Claus de Wissembourg ou Claus Sideler de Tubingue (?) (A. PIAGET, MN, 1938, p. 19 et 49. MAH, *Bâle*, III/266, note 1). H. REINERS, *Burgundisch-alemannische Plastik*, p. 72.

2 A. PIAGET, MN, 1938, p. 57-58; 60-61.

3 Ms. anonyme, MN, 1925, p. 75, Ms. BARILLIER, BVN, N° 3898, f. 32 v.

4 «Devis de M. Marthe», MN, 1944, p. 38-40. «Etat du tombeau», MATILE, *Musée*, I/323-328. Les statues des comtes auraient été «scandaleusement mutilées par les insurgés, pendant l'occupation du château» en 1831, et l'une d'elles restaurée par Marthe à titre d'essai. ATPN, Pv., 2 septembre 1837.

5 Sur le cimier et les poissons ou bars: L. JÉQUIER, AHS, 1937, p. 17.

6 A. LOMBARD, *L'église collégiale*, p. 98-104. A. PIAGET, MN, 1938, p. 8-15. H. REINERS, *Burgundisch-alemannische Plastik*, p. 70-78, 320-322. J. GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, II/267. D'éminents spécialistes du Congrès archéologique de France ou du Comité international d'histoire de l'art de passage à Neuchâtel (1952 et 1954), ont émis l'opinion que les arcatures du socle étaient du XVe siècle, les gisants de la première moitié et les autres statues de la seconde moitié du XIVe siècle. Les remaniements du cénotaphe auraient donc été beaucoup plus étendus qu'on ne le supposait jusqu'ici. Le problème reste ouvert.

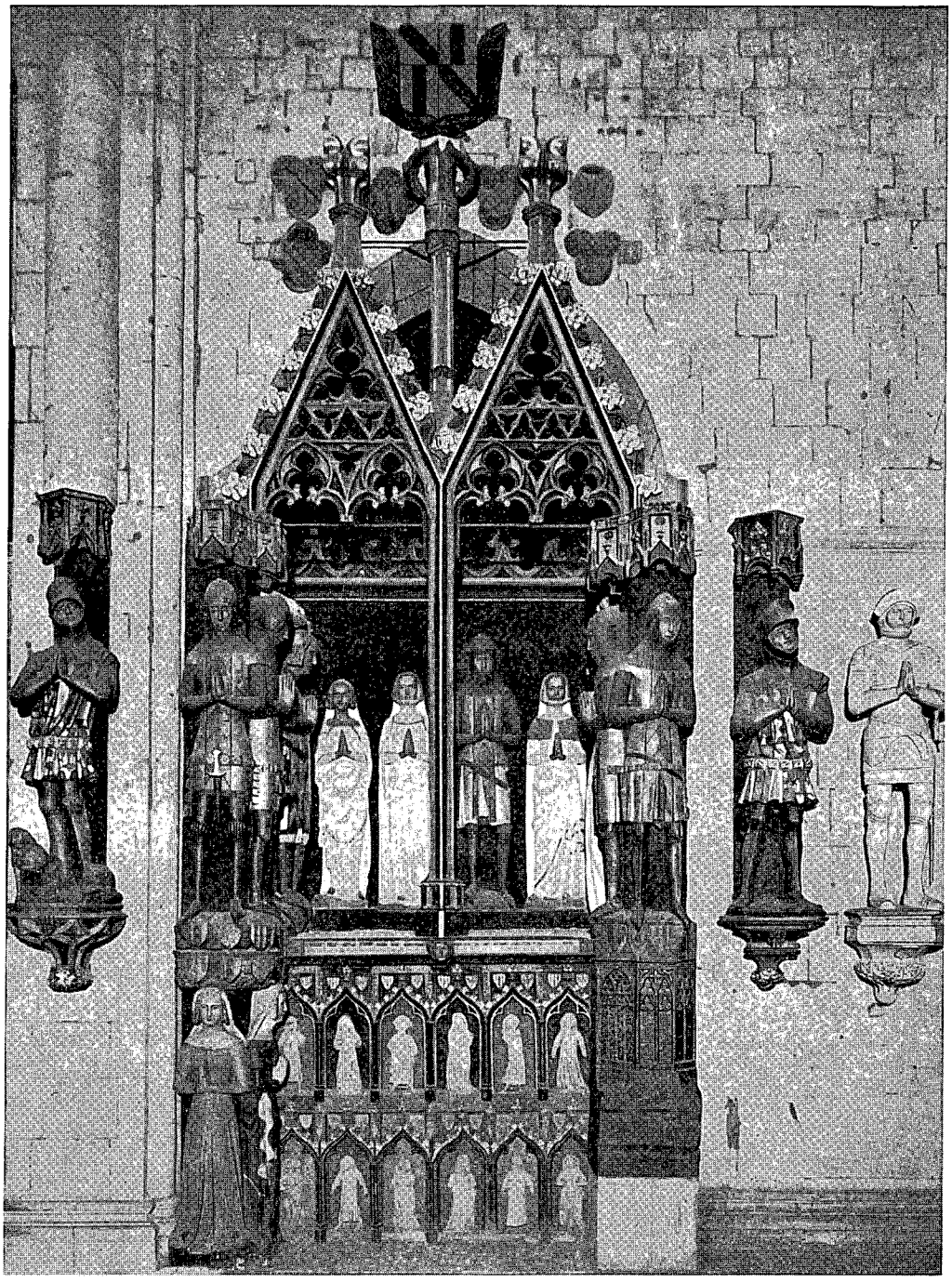

Fig. 113. La collégiale. Le cénotaphe des comtes de Neuchâtel. Page 110.

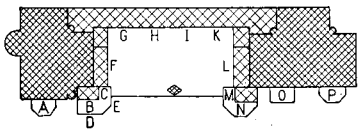

Fig. 114. La collégiale. Plan du cénotaphe. Page 112.

comparaison avec le tombeau de François de la Sarraz († vers 1363), qui a pu servir de modèle à celui de Neuchâtel, est rendue délicate par les transferts et les restaurations subies par le premier, au siècle passé. Le type même du tombeau paraît être d'origine française[1]. Toutes les statues du cénotaphe sont debout. Le chevalier et les trois femmes du fond sont en pierre blanche. Les quatre pleurants des angles, les cariatides et deux statues extérieures sont taillés dans une molasse différente de celle du socle. L'effigie de Rodolphe de Hochberg, d'une sorte de pierre presque blanche, dure, a un visage de marbre[2]. Le fond de la niche, actuellement fermé par un mur avait, en 1840, «un couronnement découpé et sculpté à jour».

Les quatre chevaliers adossés aux piédroits des gâbles (*B*, *C*, *M*, *N*) (fig. 113) ont un casque en forme de gland, un couvre-gorge à mailles, et une cotte aux armes de Neuchâtel qui descend jusqu'aux genoux. Un des chevaliers (*B*) porte une genouillère sous sa cotte plus courte, festonnée. Sur les hanches, le baudrier, orné de plaques, soutient un poignard (*B*, *C*, *N*) et une escarcelle (*C*). Les bras sont recouverts de mailles et les mains jointes. Les chausses longues et pointues sont munies de lanières pour les étriers. Le chevalier *I*, équipé de manière analogue, porte un mince ceinturon et un baudrier soutenant son épée. Sa cotte a des plis profondément marqués. Ces détails se retrouvent sur le chevalier *N*. Les personnages féminins ont tous les mains jointes sur la poitrine. Un voile recouvre leurs cheveux nattés. Quelques-uns portent une mentonnière blanche (*E*, *H*, *K*, *L*), ou un mantelet (*K*, *L*), tandis que les autres ont des épaules plus ou moins dégagées. Les longues robes blanches et bordées d'or (*G*, *H*, *K*), au corsage moulé, ont des plis qui tombent librement (*D*, *H*, *L*), retenus d'un (*E*, *K*) ou de deux côtés (*G*). Les deux cariatides sont vêtues de brun (*D*, *E*). Ces statues ont été visiblement faites pour se tenir debout. On remarque même, derrière les jambes du chevalier *I*, une sorte de fût servant d'appui. Toutefois, les personnages *F* et *L*, à tête nue, qui se distinguent nettement des autres par la qualité de la sculpture, étaient des gisants. Deux anges, qui devaient regarder le ciel, tiennent un coussin sous leur tête. Le personnage féminin *L* a des cheveux bouclés sur les oreilles, une mentonnière et un mantelet, d'où sortent des bras nus. La robe blanche, très longue, ne laisse dépasser que la pointe des pieds. Le chevalier *F* (fig. 116), ayant de longs cheveux et une frange, est vêtu d'une cotte de mailles couvrant aussi les genoux et, par-dessus, d'une robe sans manches aux armes de Neuchâtel. Au bras gauche, il tient son bouclier, pareillement peint d'or à trois pals de gueules chargés de chevrons d'argent, qui masque en partie un étroit ceinturon, le baudrier et l'épée. Un lionceau est étendu sous ses pieds.

L'identification des personnages, autrefois liée de manière inextricable à l'interprétation des remaniements apportés à l'agencement du cénotaphe, ne change rien au fait que les visages ne sont pas différenciés et visent avant tout à la sérénité[3].

1 Ch. Monvert, MN, 1893, p. 269-275. E. Bach, *Le tombeau de François de la Sarraz*, dans: *Congrès archéologique de France*, CXe session, 1952, p. 369. J. Gantner, op. cit. II/265.

2 Dos. MH. L. Montandon, MN, 1944, p. 36-37.

3 Sur ces identifications, voir: A. Lombard, *L'église collégiale*, p. 92-105. A. Piaget, MN, 1938, p. 14-17, 49-56.

Seule une médiocre gravure du *Messager boiteux de Neuchâtel*, pour 1805, et un dessin de Vogel (1820) donnent une idée de l'état du monument avant sa restauration. Il est évident que les statues *F* et *L* ont été dressées lors d'un remaniement. Il est malaisé d'expliquer pourquoi et quand furent alignés contre le mur du fond *G*, *H* et *K*, dominés par le chevalier *I* nettement plus grand.

Frédéric Marthe, le restaurateur de 1840, a placé les statues *A*, *O* et *P* sur des consoles extérieures à la niche, pour dégager celle-ci. Leur emplacement primitif n'est pas certain. L'équipement des deux chevaliers les plus proches du cénotaphe se compose d'une armure complète et d'un casque à bassinet. Une ceinture, ornée d'orfèvrerie, détermine des plis profonds sur les cottes peintes aux armes de Neuchâtel et de Fribourg-en-Brisgau. Les deux comtes, aux mains jointes et le corps un peu déhanché, lèvent vers le ciel leurs visages représentés avec beaucoup d'expression. Mathäus Ensinger a exécuté la statue de Conrad de Fribourg, dressé sur ses jambes écartées (*O*) (fig. 117)[1]. C'est sans doute lui encore qui a sculpté Jean de Fribourg (*A*), le fils de Conrad, dressé dans une posture plus maniérée, avec deux chiens à ses pieds. Les jambes serrées sont inclinées dans une direction opposée à l'inflexion du corps. A l'extrême droite, un artiste inconnu a représenté Rodolphe de Hochberg (*P*), revêtu d'une cuirasse. Le visage émerge à peine entre un col élevé et un bassinet incurvé. Les jambes ont été entièrement refaites en 1840, comme les socles

1 A. Piaget, MN, 1938, p. 57.

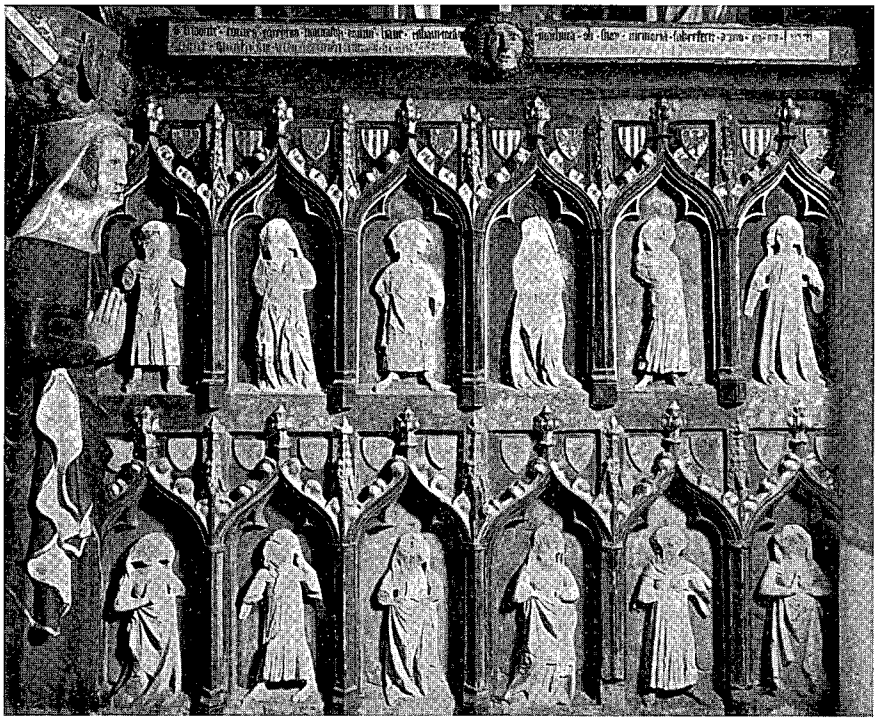

Fig. 115. La collégiale. Le socle du cénotaphe. Page 110.

et les dais des statues extérieures au cénotaphe. Les écus armoriés au pied des statues (*B-C, M-N*) ont été restaurés et repeints, à la même époque, sur des données incertaines et parfois fautives[1]. Entre eux, les masques grotesques ou diaboliques sont très expressifs. Des vingt-quatre écus du socle, il n'y en a que onze peints, peut-être après-coup, aux armes de Fribourg-en-Brisgau et de Neuchâtel.

Le cénotaphe, en dépit des incertitudes planant sur son état primitif, et les probables transformations successives, est un monument d'une grande importance en Suisse et même dans «les pays du Nord»[2]. Il offre une grande variété de personnages des XIVe et XVe siècles, depuis les gisants aux traits fins et expressifs, jusqu'aux comtes de Fribourg dans une posture mouvementée, en passant par les pleurants du socle, dont les vêtements ont des plis étudiés, et par les chevaliers, plus stéréotypés, aux costumes sombres, qui contrastent avec la blancheur des robes de leurs compagnes, recueillies comme eux.

Bibliographie. Outre les ouvrages généraux sur la collégiale, voir: *Recueil d'un chanoine anonyme* [Jean Dubois], édition de 1884, p.159 (à la suite de l'apocryphe *Chronique des chanoines*). – Mbx., 1805, p.14. – Boyve, IV/174, 227. – *Mairie*, p.55-57. – Matile, *Musée*, I/323-328, *Etat du tombeau des comtes, avant sa restauration de 1840* [par C.-F.-L. Marthe]. – Ch. Monvert, *Le tombeau de François de la Sarraz et le mausolée de la collégiale de Neuchâtel*, MN, 1893, p.269-275. – J. Grellet, *Le cénotaphe des comtes de Neuchâtel*, AHS, 1917, p.113-124. – R. Nicolas, *Les monuments funéraires des seigneurs de Neuchâtel et de la Sarraz*, MN, 1923, p.145-161. – E. Bauer, *Sur l'identification d'une statue de la collégiale*, MN, 1927, p.218 à 219. – A. Piaget, *Le cénotaphe de la collégiale*, MN, 1938, p.3-19, 49-67. – H. Reiners, *Burgundisch-alemannische Plastik*, p.70-78, 320-322; fig.87-88, 373-377, 428. – L. Montandon, *Encore le cénotaphe de la collégiale*, suivi de *Parties à restaurer au tombeau des comtes* [par C.-F.-L. Marthe], MN, 1944, p.33-40. – J. Gantner, *Histoire de l'art en Suisse*, II/265-270.

LE MOBILIER

Des vingt-neuf chapelles – ou services de messe répartis entre dix-neuf autels – existant au début du XVIe siècle, il ne reste rien[3]. Deux objets, déposés au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, proviendraient de la collégiale: un bâton de chantre ayant une hampe d'argent à bossages, surmontée d'un édicule gothique, aux niches garnies de saints en laiton doré, du XVe siècle[4] (fig.119), et un retable déposé au même musée par la commune du Landeron. Jacques Valois, chanoine, serait le donateur de ce Couronnement de la Vierge, peint par un maître à l'œillet[5].

Le trésor. La collégiale n'en a malheureusement plus. Après la Réformation, le trésor fut inventorié et mis en sécurité à Epoisses (Côte-d'Or), en 1549. Dès lors, on perd sa trace. Parmi les pièces les plus intéressantes figuraient: le chef de saint Guillaume orné de pierreries, un tableau ou un retable offert par le chanoine de Pierre, les Evangiles «dont l'une des couvertures est d'argent avec deux petites images d'or dessus», des crucifix, des chasubles et des chapes armoriées[6].

Les tables de communion. Comme le montrent le plan de 1724 et une estampe de Moritz (fig.68), il y avait dans le chœur deux tables de communion parallèles à l'axe

1 L. Montandon, MN, 1937, p.146-148. A. Piaget, MN, 1938, p.61-65.

2 *Das grösste und figurenreichste Grabdenkmal, das aus der Zeit der Vorrenaissance im ganzen Norden erhalten ist.* H. Reiners, *Burgundisch-alemannische Plastik*, p.70-71.

3 Sur les chapelles: A. Lombard, *L'église collégiale*, p.87-88, 116-121.

4 *Guide du Musée historique de Neuchâtel*, p.18.

5 J.-A. Bohy, RSA, 1946, p.211. Objections de L. Montandon, MN, 1949, p.91.

6 Matile, *Musée*, III/162-165. AE, O, N° 24.

Fig. 116. La collégiale. Côté gauche de la niche du cénotaphe. Page 112.

Fig. 117. La collégiale. Les statues à droite du cénotaphe. Page 113.

de l'église. Sans doute était-ce encore celles que «Maistre DANIEL SIRE masson et ABRAHAM son filz [devaient] tailler, coupper et marbrer» selon un marché de 1611. L'unique table de communion actuelle est placée transversalement, devant l'abside centrale[1].

La *chaire* édifiée peu avant 1535 devait être refaite en 1663. Elle fut en tout cas abaissée en 1678 et les douze pommeaux de l'abat-voix (huit anciens) furent dorés, comme le sablier. Placée contre le pilier circulaire nord, cette chaire servit de modèle à celle du Temple du Bas. A la fin du XVIIIe siècle, on y plaça des vases et des glands noirs, sans doute pour la mettre au goût du jour[2]. LÉO CHÂTELAIN a fourni le dessin de la nouvelle chaire (1869). L'abat-voix de l'ancienne, déposé au Musée d'art et d'histoire, porte un curieux chronogramme[3].

Des *bancs* furent confectionnés dès 1532. Un siècle plus tard, on se décida à les refaire tous avec du bois des Joux. Ceux de chêne, qui existent actuellement, datent de 1868. Quelques-uns des anciens bancs, en bon état, furent transportés au Temple du Bas[4]. Comme le montre le plan de 1724, confirmé par divers documents, il exis-

1 Marchés, B 12, f. 94, 1611.

2 Bourserie, IX/98, 1535. MCV, VI/60, 1er juillet 1663. Bouherie, II, 1678. AVN, Quit., 1679 et 1795.

3 QLT, II/142-143. J. PETREMAND, MN, 1930, p. 225-229. AVN, Plumitif du Conseil administratif, IX/421, 423, 1869.

4 Bourserie, VIII/385, et éd. WAVRE, p. 82, 1532-1533. MCV, IV/634, 6 septembre 1633. AVN, Plumitif du Conseil administratif, IX/382, 388, 1868; X/77, 1870.

tait dans le transept des bancs, avec ou sans accoudoirs, réservés aux autorités de la ville ou de l'Etat. Le gouverneur, les familles Merveilleux, Tribolet-Hardy et Chambrier avaient des bancs fermés devant la niche de la chapelle Saint-Léonard ou à la base des piliers nord de la nef[1].

Un *orgue*, ayant un buffet sculpté, peint et décoré aux armes du comte, fut installé vers 1495 par un certain maître PIERRE. Il disparut sans doute après la Réformation. On en plaça un nouveau, en 1750, sur la tribune occidentale. Il était l'œuvre de JEAN-CONRAD SPEISEGGER, de Schaffhouse (1699-1781), et fut achevé par son fils ALEXANDRE (1727-1782), organiste à Neuchâtel[2]. ALOYS MOOSER, facteur d'orgues à Fribourg (1770-1839), le rétablit presque à neuf en 1837. Trente-cinq ans plus tard, il fut vendu à la commune de Vuisternens (Fribourg)[3]. L'orgue actuel, fait en 1870 par E.-F. WALKER, de Ludwigsburg (Wurtemberg), a été placé dans le bras nord du transept, pour éviter qu'il ne masque la rose, comme son prédécesseur. Il a subi une complète restauration et un accroissement notable en 1952[4].

Les cloches[5]. On ne connaît guère que le poids approximatif des trois cloches que l'incendie de 1450 fit tomber, en consumant la charpente du clocher. Les chanoines reconstituèrent leur carillon au cours des trois années suivantes, avec l'aide du comte[6].

La plus ancienne cloche, qui date de 1503, pèse 500 kg, mesure 96 cm de diamètre à la base et donne un ton voisin de la bémol. Elle porte, en minuscules gothiques, l'inscription: *Ave : maria : gracia : plena : domidnus : tecum : anno : d[omi]ni : mccccciii :*

1 *Mairie*, p. 59-60. *La famille de Tribolet*, p. 33. O. CLOTTU, MN, 1945, p. 8-9.

2 ED. FALLET, *La vie musicale au pays de Neuchâtel*, p. 17-19, 21, 186-188. ED. FALLET, MN, 1929, p. 51, 53-55 et 58.

3 MCV, XXXV/540, 677, 25 avril 1836, 9 octobre 1837. Plumitif du Conseil administratif, X/337, 393, 1872-1873.

4 Plumitif du Conseil administratif, X/53, 61, 1870. *Conseil général*, 1951-1952, p. 1107-1112.

5 *Conseil général*, 1930-1931, p. 107. [P. DE MONTMOLLIN], FAN, 23 avril, 17 novembre 1930, 21 octobre 1949. Dos. MAH.

6 J. LOZERON, MN, 1936, p. 11-15.

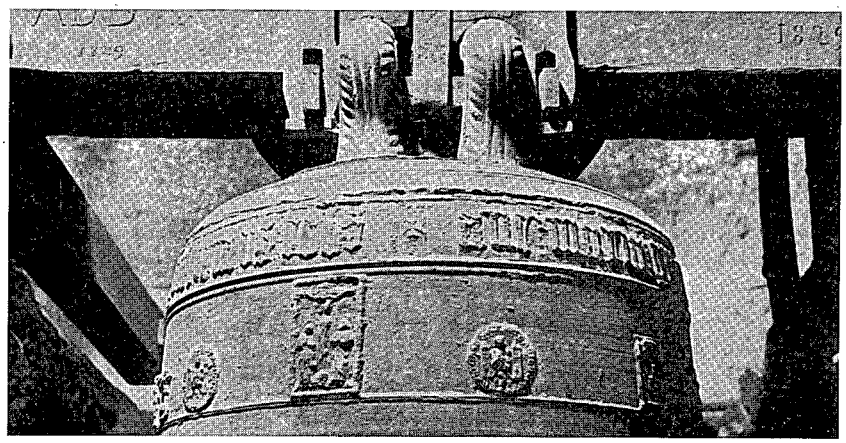

Fig. 118. La collégiale. Détail de la cloche de 1503. Pages 116 et 117.

sanct[us] : guille[l]mus : e[pisc]ob[u]s. Au-dessous, neuf médaillons représentent la crucifixion, le sceau du chapitre (quatre fois), le martyre de saint Sébastien, l'Annonciation, une croix et les instruments de la Passion, enfin un saint à genoux, difficile à identifier[1] (fig. 118).

La grosse cloche ou bourdon, faite en 1583 par François Sermond, de Bormio, fondeur à Berne († 1588), fut refondue non sans peine par François-Joseph Bournez, de Morteau, en 1823[2]. Elle pèse environ 2500 kg, mesure 1 m 57 de diamètre et donne le ton si bémol. Son battant a été refait en 1930. Les quatre anneaux de suspension sont ornés de têtes de femme, et une couronne d'anneaux entrelacés décore la base. Outre le nom des autorités, on peut lire: N° 117 / FAITE PAR / FRANCOIS JOSEPH / BOURNEX DE MORTEAU / 1823.

La seconde cloche a été fondue par Jean-Claude et Antoine Lièvremont, de Pontarlier, en 1786. Elle ne fut acceptée qu'après le remplacement du battant, mal formé[3]. Elle pèse environ 1200 kg, pour un diamètre de 1 m 26, et donne le ton mi bémol. Des palmettes ornent la partie supérieure, ainsi que les armes de la ville. Les noms des magistrats figurent à l'opposé de l'inscription: LA PAROLE DE DIEU DEMEURE ÉTERNELLEMENT. Dans un cartouche on lit: C I / LIVREMON / DE PONTARLIER / MA FAIT et MDCCLXXXVI. La suspension est assurée par quatre anneaux ornés de têtes de femmes.

La dernière en date est la cloche de la tour nord, inaugurée le 25 octobre 1930. Elle porte des allusions au jubilé de la Réformation et donne le ton fa dièse. Fondue par Rüetschi AG., à Aarau, son poids est de 775 kg.

Les horloges. Contrairement à ce qui a été dit, la collégiale ne devait pas avoir d'horloge de clocher en 1380, mais les chanoines en possédaient une dans leur salle capitulaire au début du XVe siècle. Après l'incendie de 1450, on dépensa six sols pour l'horloge, mais sans préciser où elle se trouvait[4].

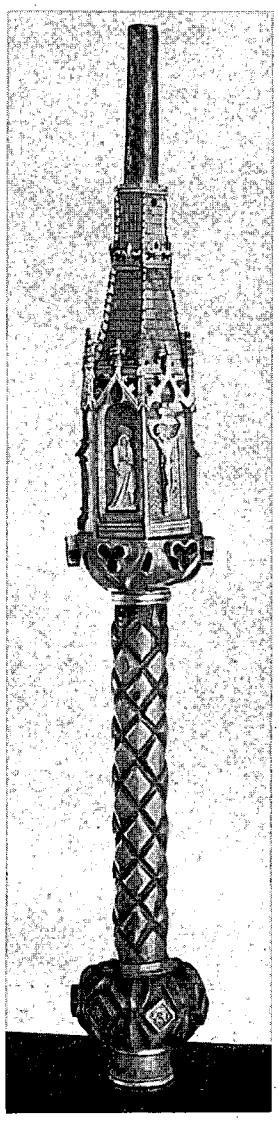

Fig. 119. Bâton de chantre du XVe siècle. (Musée d'art et d'histoire.) Page 114.

Dans la prononciation de 1539 entre Jeanne de Hochberg et la ville de Neuchâtel, il est bien précisé que les bourgeois entretiendront l'église, l'horloge et les cloches. Il faut toutefois attendre 1555, année où J.-J. de Bonstetten, gouverneur de Neuchâtel,

1 Abbé Jeunet, *Vie de saint Guillaume*, p. 126-128 et pl. IX.

2 Marchés, B 11, f. 2, 1583. MCV, XXXIV/103, 193, 23 septembre 1822, 15 septembre 1823. Bouherie, XVII/2, 26, 1823. Dubois (MN, 1929, p. 75) reproduit l'inscription de la cloche de 1583.

3 MCV, XXVII/116, 302, 16 janvier 1786, 9 avril 1787. AVN, Quit., 1787.

4 F. de Chambrier, *Histoire de Neuchâtel*, p. 107. Matile, *Musée*, III/96. A. Chapuis, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, p. 39, 74. A. Piaget, MN, 1947, p. 37-41. J. Lozeron, MN, 1936, p. 16.

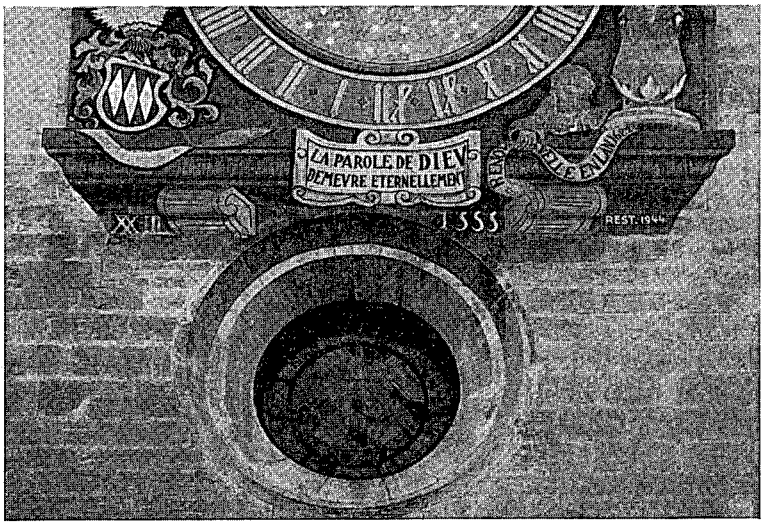

Fig. 120. La collégiale. Restes du cadran peint sur le mur sud du transept. Page 118.

fit peindre, ou repeindre, un cadran placé sur le mur sud du transept, pour être sûr de l'emplacement de cette horloge, qu'une restauration récente a mise en évidence (1944). En 1682, l'ensemble fut restauré par le peintre FRANZ IMFELD, fixé à Soleure, chargé de «refaire tout de mesme qu'elle estoit auparavant, y mettre les armes et tous les escripts qui y sont, la dorer tout alentour, et les numero et aussi les estoille[1]». Actuellement, il n'existe plus que le tiers inférieur du cadran, le haut ayant disparu avec le pignon, en 1787. L'arc de cercle a encore neuf des chiffres du cadran de vingt-quatre heures. Il se trouve au-dessus d'un support peint en trompe-l'œil simulant une tablette soutenue par deux consoles. Les armes Bonstetten, à gauche, ont pour pendant une base de colonne flanquée d'un personnage, qui tient une banderolle et l'inscription: «renouvelé en l'an 168[2]». Au centre, sur la date 1555, un cartouche décoré d'enroulements porte le verset: «La parole de Dieu demeure éternellement.» L'élévation du plan Vaucher, de 1752, donne une idée du décor repeint par Imfeld, visiblement autre que celui du XVIe siècle, pour la partie inférieure – à moins que seule soit en cause l'imperfection du dessin. Des étoiles parsemaient l'intérieur du cadran, à une seule aiguille, surmonté d'une couronne et d'une manière de fronton (fig. 74 et 120).

L'horloge, réparée par JEAN CLERAT, horloger, et DAVID RICHARD, maître canonnier, en 1665, fut «mise en pendule» par ABRAHAM PÉTREMAND, en 1706. Elle fut complètement refaite par DAVID DUCOMMUN, de la Chaux-de-Fonds, puis déplacée sur la tour (1766), où son cadran de fer peint en noir masquait les fenêtres jumelles du second étage (fig. 67)[2]. Cette horloge a été supprimée à la restauration.

1 BOYVE, II/390. A. LOMBARD, FAN, 8 juillet 1944. A. SCHNEGG, RSA, 1945, p. 67.

2 MCV, XXII/525, 14 janvier 1765. QM, IV/195, 30 novembre 1765. AVN, Quit., 1765-1766. A. CHAPUIS, *Fédération horlogère*, 9 octobre 1944, p. 29. MN, 1940, p. 30 et 32.

LE CLOÎTRE

Sur les origines du cloître, cité en 1303, les documents font tout à fait défaut. Les galeries, ajourées d'arcs en plein cintre soutenus par des colonnes jumelées, étaient recouvertes d'une charpente de bois. Piaget prend les textes trop au pied de la lettre, lorsqu'il affirme que tout fut «arasé» et rebâti à neuf après l'incendie de 1450. Les bases et les chapiteaux de l'ancien cloître, du XIIIe siècle sans doute, furent assurément réutilisés par le maçon franc-comtois BESENÇON GARSOT, qui releva le bâtiment et construisit les croisées d'ogives servant de couverture. La visite de l'ouvrage, achevé, eut lieu le 1er août 1453[1].

Quelques mentions d'une pratique sans doute courante, les inhumations dans le cloître, datent de 1364 (un bourgeois), 1413 et 1479 (des chanoines)[2]. C'est là aussi qu'un maître fondeur coula une cloche pour la collégiale. Un maçon procéda au «rhabillement des murailles dessus les voûtes des gloitres» en 1608. Cinq ans plus tard un charpentier établit, pour le comte, une écurie d'une demi-douzaine de chevaux sous «la chambre du cloestre», là où devaient se trouver les cuisines et réfectoire des chanoines, surmontés d'un dortoir transformé en grenier, vers 1689[3].

1 MATILE, *Monuments*, I/280, 1303. J.-R. RAHN, IAS, 1888, p.54. QLT, II/252-253. A. PIAGET, MN, 1933, p.47. J. LOZERON, MN, 1936, p.5-10. A. LOMBARD, *L'église collégiale*, p.70-72.

2 B. de Sonceboz, not., f.132, avril 1413. P. BUGNOT, not., f.171v., 2 avril 1479. MATILE, *Musée*, I/38-39; III/64, 1364.

3 MCV, III/234, 28 mai 1583. AE, A 8, N° 1, 1613. Recettes 122, 1607; 123, 1615. AVN, Quit.,

Fig. 121. Le cloître. L'allée orientale. Au fond, la porte nord de la collégiale. Page 121.

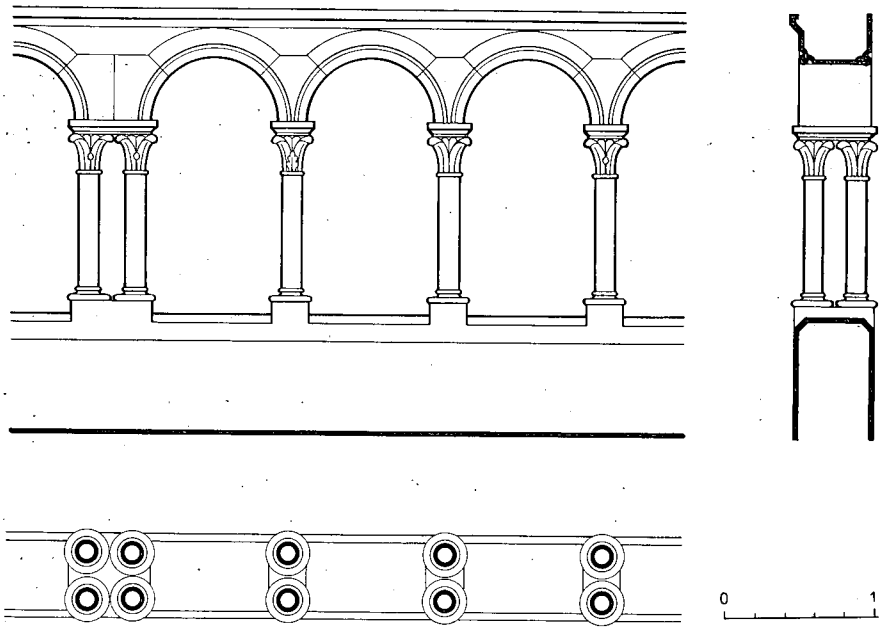

Fig. 122. Le cloître. Relevé des anciennes arcades. Echelle 1:50. Page 121.

Pour affirmer ses droits contestables sur un bâtiment réservé à la seigneurie, en 1539, la ville, simple locataire, fait raccommoder «un pilier qui vouloit tomber»[1]. En 1704, les pasteurs, désireux de «mieux estre au large» que précédemment, furent autorisés par la ville à «fermer la place que Mr. le Gouverneur leur accordera» pour une salle de réunion ou «conclave», qui fut agrandi de 15 pieds en 1722, et une fois encore en 1837, au détriment de ce qui restait du cloître, à l'ouest[2]. Au XVIIIe siècle, on installa la cave du diacre et des pompes à incendie dans le bâtiment défiguré[3]. La restauration de 1873-1875, après de longues tractations entre l'Etat, la municipalité et la commune bourgeoise, démolit ce qui restait encore debout: deux travées complètes, les autres étant détruites ou prises dans des murs plus récents. On reconstruisit à neuf les promenoirs avec quelques éléments anciens. En 1905, un dépôt lapidaire fut établi dans le cloître, fermé par une grille de fer[4].

Description. Il ne nous reste qu'une vue de l'état ancien, celle de Dubois (pl.XLV), partiellement reconstituée. «Sur le mur on voyait encore vers la fin du XVIIIe siècle

1667. AE, Quit., 1689. Plan Colin, 1776, Plan du château, 1806. L'antichambre occidentale de la salle du Grand Conseil occupe l'emplacement de ces bâtiments.

1 Sur les prétentions calculées de la ville, MCV, II/525, 1599; V/23, 1640.

2 Arrêts de la Vénérable Classe, VII/307, 1er juin 1692. MCV, IX/254, 5 mai 1704; XIII/212, 20 avril 1722. MCE, LXVI/651, 6 avril 1722; CXCII/1165, 21 juin 1837.

3 MCV, XIII/237, 18 août 1722. AVN, Quit., 1722, 1723, 1747. MCE, CLV/348, 27 avril 1807.

4 Les propositions de restauration étaient plus conservatrices que la réalisation. *Rapport sur la restauration de la collégiale*, 1863, p. 30. *Conseil municipal*, 1873, p. 20; 1874, p. 67; 1876, p. 68. *Gestion*, 1905, p. 180.

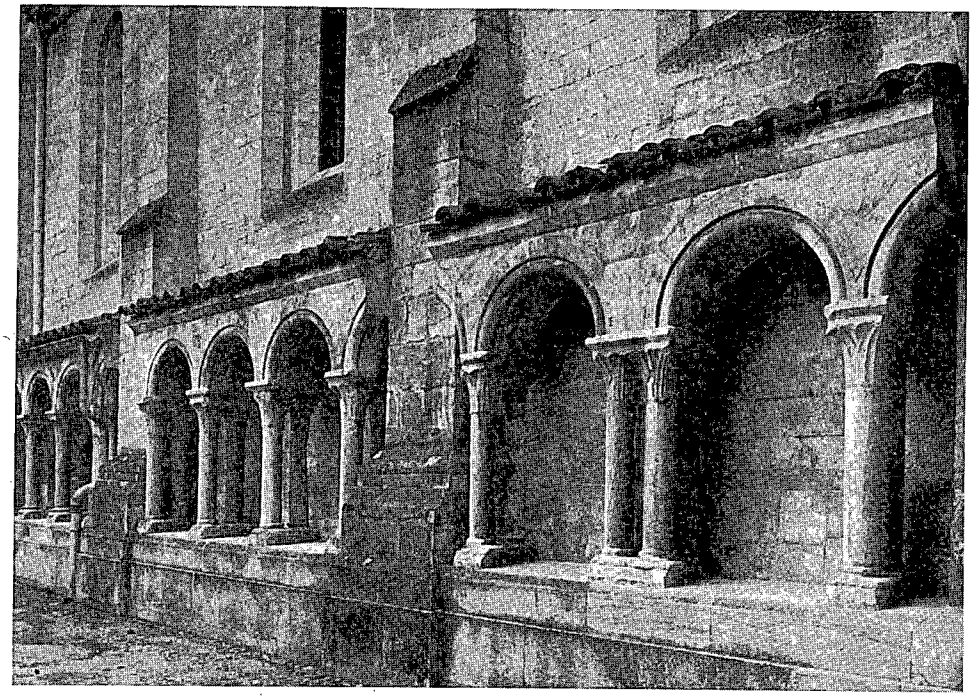

Fig. 123. Le cloître. Fragments des anciennes arcades. Page 121.

des restes de mauvaises peintures en détrempe, images de saints ou de saintes qui l'avaient décoré[1]. »

Formant un rectangle de 23 × 27 m environ, le cloître, placé au nord de la collégiale, a trois galeries voûtées d'ogives (cinq travées à l'est et à l'ouest, dont une transformée en passage, et trois au nord). Chacune des arcades se compose de trois arcs en tiers-point et d'un oculus, sous un arc de décharge. Cette composition artificielle et sèche fait vivement regretter les arcades anciennes, actuellement appuyées contre le mur nord de la collégiale (huit complètes et trois demi). Chacune, en plein cintre, bordée de deux tores, est supportée par des colonnes jumelles ou quadruples, ayant une base à deux tores et un chapiteau, dont les feuilles ont des nervures (fig. 122 et 123). Des croisées d'ogives à méplat, dont les bases sont polygonales, couvrent les galeries presque entièrement refaites. Diverses clefs de voûte sont sculptées: à l'est, l'agneau du chapitre (deux fois) et un écu ayant six monts en pointe; deux ailes affrontées, au nord; une rosace, le monogramme JHS et des cercles entrelacés, à l'ouest.

Jusqu'à la restauration, l'allée occidentale du cloître était bordée de la cave du chapitre et d'une cour, fermée à l'occident par l'ancienne maison de la prévôté, devenue celle des chantres. Ce complexe de cours, bâtiments et hangars abritait des chantiers, des écuries, l'arsenal et la monnaie du prince, à la fin du XVIIIe siècle[2].

1 *Mairie*, p. 65.

2 AE, E 6, N° 4, 1446; Z 8, N° 23, 1608. Recettes, 218, N° 16, 1498. Fonds Montmollin, D. 198, 29 juillet 1794. AE, plan du château, 1806.

LE TEMPLE NEUF OU TEMPLE DU BAS

HISTOIRE. Comme la chapelle de l'Hôpital se révélait décidément trop petite, le Conseil de Ville décida de faire bâtir un nouveau temple qui allait s'élever sur des jardins au midi de la rue Chaudronnier, devenue celle du Temple-Neuf. Une souscription publique permit de réunir plus de 28000 L. Le 28 février 1695, les autorités passent un marché de construction avec JOSEPH HUMBERT-DROZ, habitant Neuchâtel, et les frères DAVID, DANIEL et ABRAHAM SANDOZ, de la Brévine, «tous quatre maistres architectes». Ceux-ci s'entendent avec les maçons MATHIEU GINDRAUX, du Petit-Bayard, et BALTHAZAR JACOT-DESCOMBES, du Locle, qui feront «la moitié de l'ouvrage du temple», et notamment la porte occidentale «en architecture à l'ordre Tuscane»[1]. Après avoir arpenté divers terrains et mesuré la collégiale, HUMBERT-DROZ dessine une élévation et un premier plan qui prévoyait des dimensions de 108 × 70 pieds, mais pas de galeries. Il se rend à Montbéliard pour examiner l'église Saint-Martin, bâtie au début du XVIIe siècle par HENRI SCHICKHARDT (1558 à 1634), et lève «le dessein de la platte forme, et l'élévation d'un rang de la charpente». HUMBERT-DROZ exécute aussi divers projets de charpente et de tourelle, des plans pour la disposition des bancs et des escaliers, les profils du plafond, les modèles des colonnes et des balustres des galeries. Il trace «le plan de la ch[ai]re, l'élévation du corps, le chapiteau, les degrés et le pied d'icelle», et suit de près le travail d'OLIVIER GALLOT et de DAVID PETTER qui exécutent, d'après ses projets, les sphères couronnant les poinçons du toit. Enfin, pour le décor intérieur, il dessine «des colonnes, fait des models de carton de deux fassons, l'un à la ionique et l'austre à la dorique». Le dessin de charpente dressé par PIERRE JEANJAQUET, intendant des bâtiments du prince, fut visiblement abandonné, et la réalisation des plans de l'architecte remise aux soins de maître CLAUDY EVARD, charpentier, qui exécuta aussi le plafond «à l'impériale», en collaboration avec JOAB MATTHEY[2]. Le 3 juin 1695, le Conseil décidait qu'il n'y avait pas lieu d'augmenter les proportions du temple en construction, vu qu'avec ses dimensions de 95 × 55 pieds, il avait une capacité trois fois plus grande que la chapelle de l'hôpital. En novembre et décembre, les travaux sont assez avancés pour qu'on remette à JOAB MATTHEY la construction des escaliers intérieurs et le soin de tourner balustres et colonnes des galeries. CLAUDY EVARD devait faire les planchers et les bancs, SAMUEL PONCIER, maître vitrier, seize fenêtres et douze œils-de-bœuf. Les maîtres menuisiers DAVID HUGUENAUD, et ANTHONY GRAF (ou KRAFF) de Berne, firent trois portes de chêne sur le modèle de celles de la maison Petitpierre (7, rue de l'Hôpital)[3]. Le 13 décembre 1696 eut lieu la dédicace du temple. Trois mois plus tard, déjà, estimant celui-ci trop petit, on propose de construire des escaliers extérieurs pour les galeries, et de percer une porte dans le mur sud. Il faut, cependant, attendre 1703 pour voir la réalisation d'un des projets d'agrandissement. Le travail est confié à JOSEPH HUMBERT-DROZ, alors architecte de la Seigneurie, à BALTHAZAR PETITPIERRE et DAVID GRESET. SAMUEL VERRON se charge de la nouvelle charpente et du plafond. En janvier 1703, le Conseil arrête

1 D. Dupasquier, not., 8e minut., f. 232, 1er mars 1695.

2 Marchés, B 14, f. 72-75, 78v., 1695. MCV, VIII/301, 15 avril 1695: décision de faire un clocheton et des angles de murs saillants. A. SCHNEGG, MN, 1945, p. 78-80, a publié le mémoire d'Humbert-Droz.

3 MCV, VIII/310-312, 28 mai, 3 juin 1695. Marchés, B 14, f. 76v.-78, 1695.

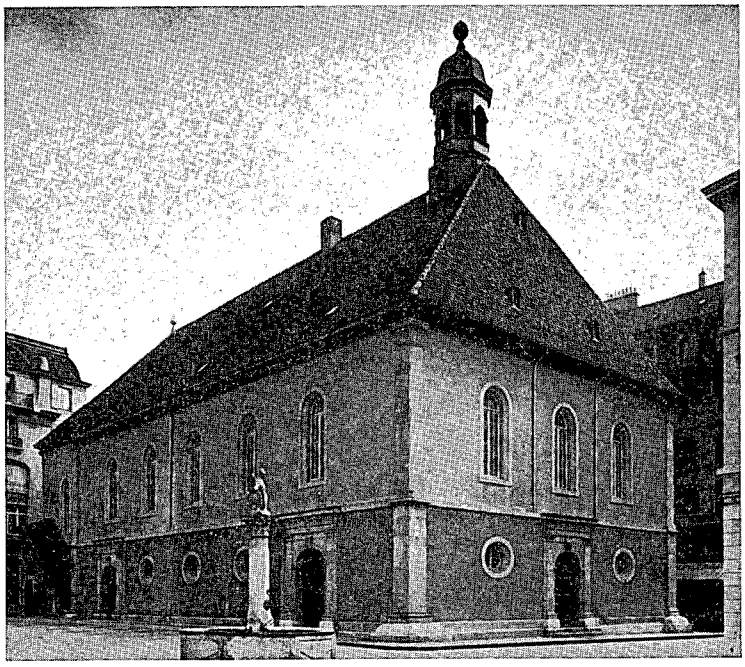

Fig. 124. Le Temple du Bas vu du nord-ouest. Au premier plan, la fontaine du Lion. Pages 64 et 124.

définitivement que l'édifice sera allongé «d'environ vingt pieds du côté de bise, en forme d'octogone», qu'on édifiera deux rampes d'accès aux galeries, à l'extérieur du bâtiment, l'une au nord pour le chœur, l'autre au midi. Sous chacune il y aura une porte d'entrée. Les fenêtres de la partie neuve devront être pareilles aux anciennes. La chaire fut déplacée à l'endroit où elle se trouve encore. SAMUEL MÜLLER peignit alors le plafond du temple «et les colonnes autour des murailles». De petits avant-toits au-dessus de chaque porte furent réalisés en 1709 par SAMUEL VERRON[1]. Dès lors, le gros-œuvre ne sera plus modifié.

Un orgue est placé sur la galerie occidentale en 1749. Un nouvel instrument le remplace en 1819 et on renforce par des colonnes de roc la galerie du chœur, qui doit le porter. En 1801, les murs extérieurs sont replâtrés et la pierre de taille recouverte de peinture jaune. BARTHÉLEMY DEPAULIS, «maitre gippseur», donne des dessins et des devis, mais le nouveau décor peint à fresque, et notamment les pilastres, sont l'œuvre de CHARLES COCCHI et d'ANDRÉ GARCIA ou GARZIA, un Luganais. Le temple, autrefois sévère, eut «l'air d'une salle de spectacles» à cause de «la peinture du fond du pourtour, renouvelée en rouge vif»[2]. Deux importantes restaurations ont eu lieu: celle de 1897 à 1899, intérieure, par JAMES COLIN, et celle de 1933 à 1934, affectant tout l'édifice, par J. BÉGUIN et F. WAVRE, architectes. Les œils-de-bœuf

1 MCV, VIII/462, 1er mars 1697; IX/216-217, 2 et 15 janvier 1703. AVN, Quit., 1700, 1703, 1709. Marchés, B 15, p. 15, 1702; p. 18 et 23, 1703.

2 MCV, XXXI/149, 15 juin 1801. AVN, Quit., 1801. F. DE DIESBACH, *Journal*, MN, 1917, p. 230. *Mairie*, p. 120.

percés de part et d'autre de la chaire ont été obturés et le décor complètement modifié. La galerie orientale, transformée en 1877, agrandie en 1900, a vu mettre sa forme et sa balustrade en harmonie avec les deux autres galeries (1933)[1].

Bibliographie. BOYVE, IV/320. – *Mairie*, p. 119-122. – QLT, II/159-163. – A. PIAGET, MN, 1933, p. 221. – J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/105. – A. LOMBARD et J. BÉGUIN, *Le monument du Refuge* (1935). – M. JEANNERET, Mbx., 1939, p. 60-61. – A. SCHNEGG, MN, 1945, p. 75-80 et Mbx., 1946, p. 54-57.

Vues. C. BURKHARDT, Vue de la ville de Neuchâtel: l'église allemande. – J.-H. BAUMANN, Le Temple Neuf, dessin. – A.-L. GIRARDET, Promotions, gravure parue dans: *Etrennes historiques*... 1796. – A.-L. GIRARDET, Serment de fidélité... prêté le 18 novembre 1806, gravure parue dans: A. BACHELIN, *Alexandre Berthier*, p. 45. – A.-L. GIRARDET (Attribué à) dessin et lavis représentant la même scène, aux AE (fig 127.). – *Plan.* Plan retrouvé en 1734. AVN, CC N° 41.

DESCRIPTION. L'édifice est situé en pleine ville. Bien dégagé des maisons voisines au nord et au couchant, il en est très proche au midi, où de petites constructions s'appuient même contre lui. – Le temple a un plan rectangulaire de 30 × 18 m, allongé à l'orient d'une sorte de chœur à cinq pans, de 16 × 11 m, sans les adjonctions. Les murs ont 11 m de haut, le toit 10 m et le clocheton 6 m (fig. 125 et 126).

A première vue, l'impression de masse l'emporte sur tous les détails, pourtant soignés dans leur simplicité (fig. 124). Des pilastres de pierre jaune ornent les angles. Un cordon, placé à la hauteur des corniches dominant les portes, divise les façades en deux moitiés inégales. Des fenêtres cintrées à petits carreaux sont percées dans la partie supérieure: cinq au nord et au midi, trois à l'ouest, une par face à l'orient. En 1696, il existait deux portes au nord, limitant trois œils-de-bœuf, aujourd'hui aveuglés sur leur face intérieure, et une à l'ouest entre deux œils-de-bœuf. Cintrées, ces portes ont une console moulurée pour clef. Des pilastres toscans limitent les pieds-droits et supportent un entablement proéminent, à la hauteur d'un cordon. L'aspect de la façade sud, où il y avait sans doute autant d'ovales que de fenêtres, a été modifié par l'adjonction d'un escalier d'accès à la galerie (1703). Le bas de la fenêtre centrale a été transformé en porte tandis que, sous l'escalier, on perçait une nouvelle entrée. Un toit de tuiles, soutenu par trois colonnettes de bois, recouvre le tout. La porte proche de l'angle sud-ouest, au bas de la rampe, a été percée à la place d'un œil-de-bœuf après 1898. Au nord, on a profité du fait que l'annexe orientale était un peu en retrait du corps principal pour loger, dans l'enfoncement ainsi ménagé, un escalier d'accès à la galerie de l'orgue, au-dessous duquel on a aussi percé une porte d'entrée. Recouverts de peinture à l'huile jaune, dès l'origine, les encadrements en pierre de taille, les pilastres et les cordons ont été décapés. La maçonnerie est recouverte d'un crépis granuleux beige. Le bâtiment est coiffé d'un haut toit en pavillon, à pente raide, qui déborde de tous les côtés. Tandis qu'à l'est le poinçon est surmonté d'une sphère, on a édifié un clocheton à l'ouest. Placé sur une base octogonale, il compte huit ouvertures cintrées et un petit toit en coupole surmonté d'une boule.

L'*espace intérieur* du temple est utilisé au maximum pour l'auditoire. A cet effet, on a bâti des galeries contre les parois occidentale et méridionale, et plus tard dans le chœur. Elles forment un fer à cheval, dont l'ouverture se trouve vers la paroi nord où est placée la chaire. Des colonnes de bois lisses, de style toscan, qui supportent des arcs surbaissés très larges, soutiennent les galeries bordées par une balustrade, dont les éléments sont en bois tourné. Les bancs qui les garnissent sont en gradins (fig. 128).

1 *Rapport du Conseil de Bourgeoisie*, 1873, p. 22. *Gestion* (*Travaux publics*) 1898, p. 11; 1899, p. 13; 1900, p. 18; 1912, p. 14. *Conseil général*, 1932/1933, p. 923; 1933/1934, p. 112; 1934/1935, p. 328.

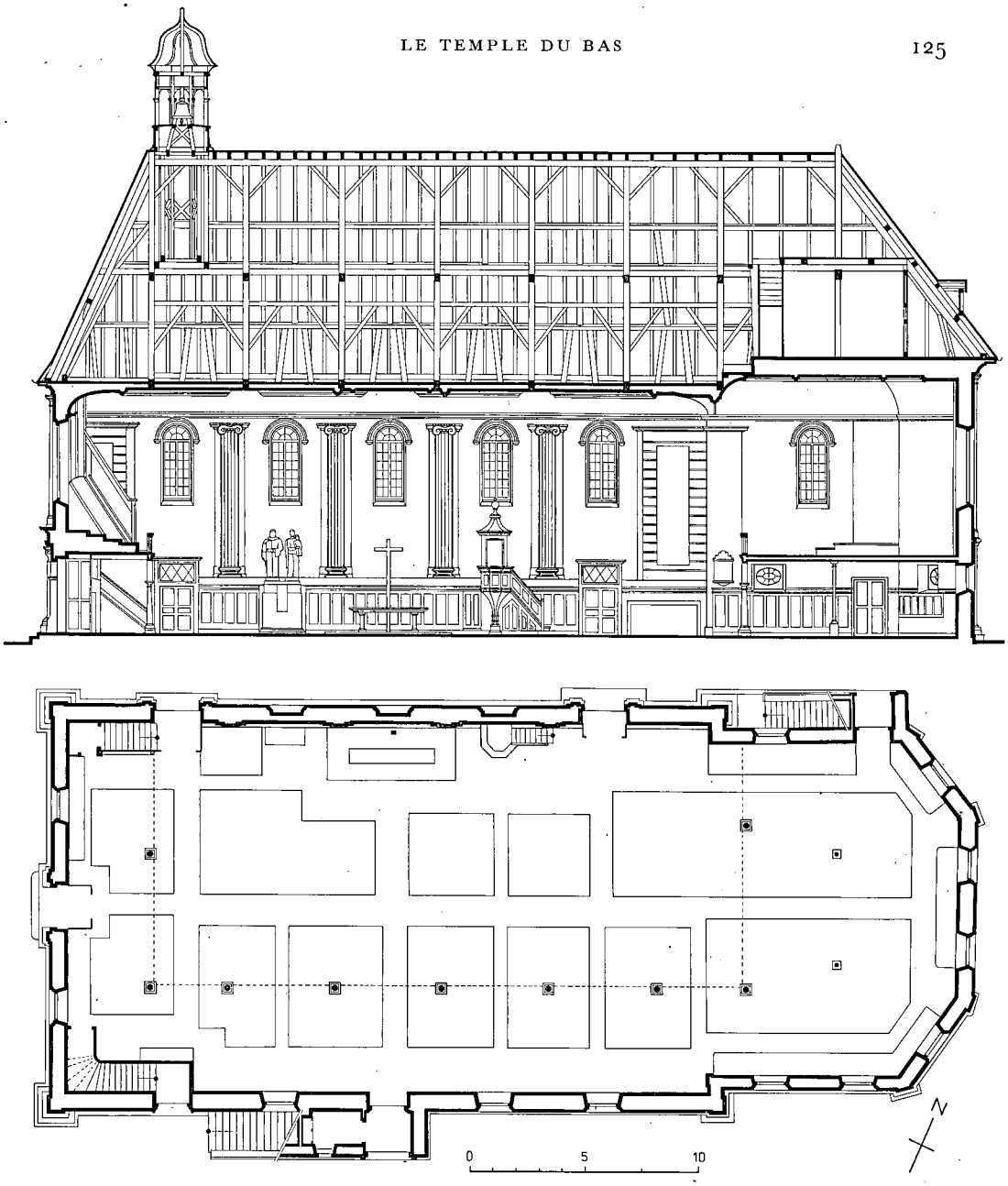

Fig. 125 et 126. Le Temple du Bas. Plan et coupe longitudinale. Echelle 1:300. Page 124.

A l'origine, le décor était encore plus sobre qu'aujourd'hui. Sur les murs blancs, entre les fenêtres, des pilastres peints simulaient le marbre gris veiné. Une ornementation Louis XVI, sur fond rouge, les remplaça en 1801. Elle consistait en pilastres peints ayant des cannelures à congé et des chapiteaux corinthiens surmontés d'une frise de rinceaux et d'une corniche à denticules (fig. 127). Ce décor, disparu en 1898,

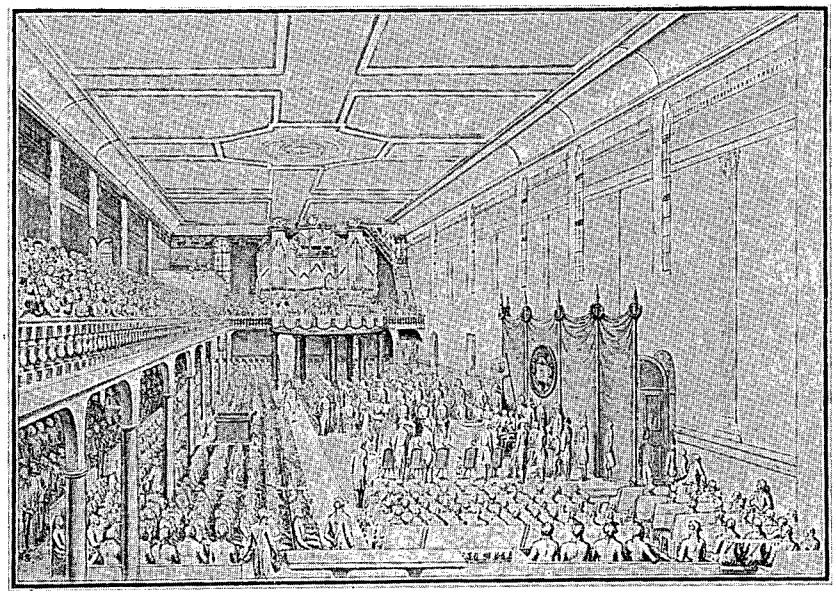

Fig. 127. Le Temple du Bas. La prestation de serment du 18 novembre 1806. Dessin attribué à A.-L. Girardet. (Archives de l'Etat.) Page 125.

a été passagèrement remis au jour en 1933[1]. Actuellement, les murs sont peints à fresque, en rose saumon. Les cintres des fenêtres sont soulignés par des moulures, en staff comme les quatre pilastres ioniques placés contre la paroi nord, pour en rompre la monotonie. Aux angles du temple de 1696, on a modelé des chaînes à refends. Le plafond, raccordé aux parois par des voûtes de bois en demi-berceau, est très simplement orné de panneaux limités par des moulures dessinant deux croix et un octogone. Dans l'angle nord-ouest, un escalier étroit et raide mène à la galerie et à la charpente.

La paroi nord, la seule qui soit décorée, et très récemment sous sa forme actuelle, anime le temple sévère et nu, exemple typique d'une église conçue et réalisée pour le culte protestant, à l'époque du Refuge. Près de la porte orientale se dresse la chaire; au centre, il y a la table de communion et une croix (posée en 1946). Le monument du Refuge, qui fait pendant à la chaire, œuvre de PAULO RŒTHLISBERGER (1938), représente une famille de réfugiés pour cause de religion. Le père porte la Bible et la mère son enfant, au-dessus de la devise: Dieu en tout, Tout en Dieu.

La *chaire* en noyer, dessinée par JOSEPH HUMBERT-DROZ, a été exécutée par JOSEPH HUGUENAUD, de Neuchâtel, et ANTHONY GRAFF, de Berne, maîtres menuisiers. Déplacée d'une fenêtre plus à l'est en 1703, elle fut exhaussée en 1711. De forme polygonale et posée sur un socle de pierre jaune, elle est accessible par un escalier de bois plaqué contre le mur. Son décor très simple, de panneaux et de minces consoles contournées, rappelle celui de l'ancienne chaire de la collégiale, disparue, qui lui a servi de modèle[2]. L'urne, décorée d'une guirlande, qui surmonte actuellement le dais, doit être du XIXe siècle, car elle ne figure pas sur les dessins de 1806.

1 *Mairie*, p. 119. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/113. A.-L. GIRARDET, Serment de fidélité, 1806.
2 Marchés, B 14, f. 79, 1696. MCV, IX/239v., 22 octobre 1703. AVN, Quit., 1711.

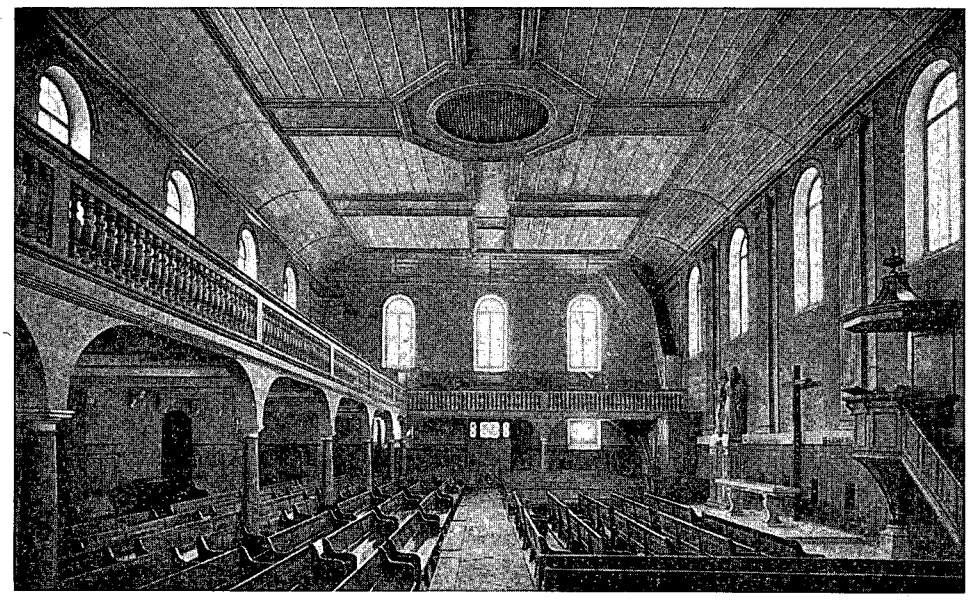

Fig. 128. Le Temple du Bas. L'intérieur vu de l'est. Pages 124 à 126.

Les *bancs* exécutés en 1696 par CLAUDY EVARD ont disparu en 1871, dans la mesure où ils avaient subsisté. Autrefois, le Conseil d'Etat et les Conseils de Ville avaient des bancs fermés sous les galeries, au milieu de ceux réservés aux femmes, la place des hommes étant sur les galeries. «Nul banc [n'était] une propriété particulière», mais les anciennes familles de Neuchâtel jouissaient de places réservées, comme le montre un plan du XVIIIe siècle[1].

La *table de communion* en marbre de couleur beige a été sculptée par MOÏSE JACOT, maître maçon, du Locle, en 1710. A l'origine, elle se trouvait à l'entrée de l'annexe orientale, parallèle au banc des pasteurs[2].

L'*épitaphe* ou plutôt la stèle surmontant la tombe du pasteur et théologien Jean-Frédéric Ostervald (1663-1747), déplacée en 1934, puis en 1946 près de la galerie de l'orgue, est une plaque de marbre noir sculptée par HENRI LAMBELET en 1747[3]. Une draperie rehaussée d'un galon doré entoure l'inscription surmontée d'un cartouche baroque en albâtre portant les armes Ostervald (d'argent à trois sapins de sinople arrachés) encadrées d'une tête de mort, d'un sablier renversé et d'une lampe (fig. 111).

Un *orgue* fut installé par JEAN-CONRAD SPEISEGGER, de Schaffhouse (1699-1781) sur la galerie occidentale, en 1749. Il avait un «élégant buffet Louis XV». Trois ans plus tard, ALEXANDRE SPEISSEGGER (1727-1782) ajoutait cinq jeux aux quatorze existants. Des particuliers constituèrent, en 1802, un fonds pour l'achat d'un nouvel

1 *Conseil général*, plumitif, IV/301, 21 août 1871. *Mairie*, p. 120. *Description*, p. 100-101. AVN, CC N° 41, «plan retrouvé en 1734».

2 MCV, X/325, 16 décembre 1709. Marchés, B 15, p. 58, 1710.

3 Marchés, B 15, p. 206, 1747. AVN, Quit., 1747.

instrument, fait par JOSEPH HAUERT, de Wengi (Berne), organiste qui mourut en 1814 avant d'avoir terminé son travail, très dispendieux. En 1819, l'achèvement définitif du nouvel orgue, placé dans le chœur, par SUTER et SCHNEIDER de Berne, permit de vendre celui de 1749 à la paroisse de Saint-Imier, qui l'a cédé en 1930 à celle de Cœuve (Jura bernois). Un nouvel instrument a été monté en 1900 par FRÉDÉRIC GOLL, facteur d'orgues à Lucerne[1].

La *cloche* coulée le 21 mai 1696 par GÉDÉON GUILLEBERT était formée de deux vieilles cloches et d'une moitié de canon. Refondue par les fils du précédent, elle porte le nom des autorités et la mention: ANNO DOMINI 1734, FAIT PAR J.-HENRY ET J.-JAQUES GUILLEBERT, BOURGEOIS DE NEUCHÂTEL. Poids, 425 kg; diamètre, 89 cm; ton, si bémol[2].

LA CHAPELLE DE LA MALADIÈRE

Cette chapelle, premier édifice du culte catholique construit à Neuchâtel depuis la Réforme, a été bâtie en 1827-1828, d'après les plans de FRÉDÉRIC DE MOREL, intendant des bâtiments de l'Etat, sur un terrain offert par le conseiller d'Etat Louis de Pourtalès[3]. Extrêmement modeste à l'origine, elle a dû être agrandie entre 1855 et 1861 des deux ailes au midi, ce qui lui a valu une extension de sa façade et son apparence actuelle[4]. A la suite de la construction de l'église catholique actuelle, la chapelle est devenue propriété de l'hôpital Pourtalès (1903), puis de la paroisse réformée (1946), qui l'utilise aujourd'hui.

DESCRIPTION. Placée à la limite des terrains de l'hôpital Pourtalès, à peu de distance de la rue de Gibraltar, la chapelle se dresse en bordure de la route de la Maladière. – La façade sud, de composition néo-classique, est très simple. Quatre pilastres cannelés encadrent la porte à entablement, surmontée d'une fenêtre ayant un fronton. La frise à triglyphes du couronnement est légèrement débordée par un fronton triangulaire orné de lourds denticules. Pour établir un lien entre la façade de la nef et celles plus basses des deux ailes formant la barre d'un T, on a construit des murets tenant lieu d'ailerons. Les murs crépis n'ont aucun décor et s'abritent sous un toit à faible pente (fig. 129).

A l'intérieur de la chapelle, la partie placée sous la galerie de l'orgue forme un vestibule. Le dispositif adopté pour l'éclairage est tout à fait inusité à Neuchâtel: il n'y a pas d'ouvertures dans les murs jusqu'à six mètres et demi au-dessus du sol où sont percées des fenêtres en forme de demi-cercle – trois par côté – à l'origine des voûtes à pénétration du plafond. Le sol est recouvert d'un dallage de calcaire jaune qui s'élève de trois marches dans la partie nord, où se trouvait l'autel.

1 E. FALLET, MN, 1929, p. 53 et 57. E. FALLET, *La vie musicale dans le pays de Neuchâtel*, p. 187-188, 199-200, 226-227. D. PETITPIERRE, MN, 1925, p. 89 et 92. G. GERBER, *Histoire de Saint-Imier*, p. 90. *Conseil général*, 6 novembre 1899.

2 «Gédéon Gilbert maitre fondeur de Geneve habitant en cette ville», AVN, Quit., 1696. «Jean Henry Guilleberg maitre fondeur et bourgeois de cette ville», Marchés, B 15, p. 188, 1734. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, p. 116. [P. DE MONTMOLLIN], FAN, 23 avril 1930.

3 AE, Dos. Cultes, 27 mars 1826. MCV, XXXIV/516, 7 mai 1827. I.-H. Clerc, not., IV/129, 26 juin 1830. Morel avait déjà fourni des plans en 1813, peut-être conservés aux AE sous la cote: plans détachés N° 79.

4 RAs. 1831, N° 1094; 1861, N° 720. F. CAUMONT (*Voyage d'un instituteur*, 1838, p. 119), dit qu'à part une petite croix, rien ne distingue cette église d'une «salle d'équitation».

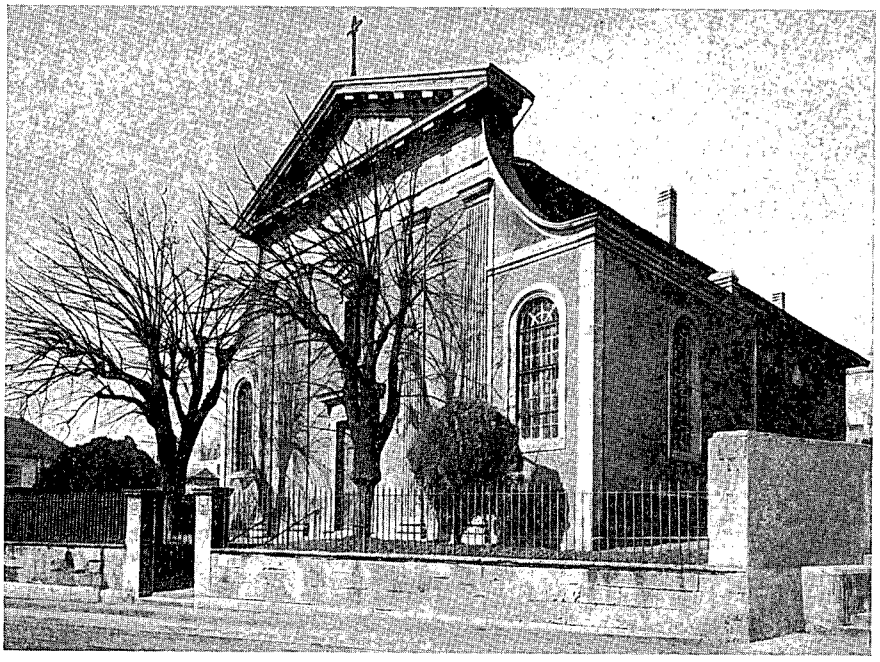

Fig. 129. La chapelle de la Maladière vue du sud-est. Page 128.

La restauration de 1948 a fait disparaître presque complètement l'ancien décor peint en trompe-l'œil: pilastres et colonnes de style ionien supportant une architrave, motifs en grisaille sur fond ocre représentant des attributs du culte et de l'Eglise romaine, de part et d'autre d'une fausse abside.

Une chaire de noyer, et la table de communion en marbre noir, à quatre pieds cannelés, placés en croix, proviennent sans doute de la chapelle de l'hôpital Pourtalès, œuvres du menuisier FRANÇOIS BACHELIN et du maître maçon DAVID BONZON (1811)[1].

Bibliographie. Mbx., 1828. – QLT, II/92-93. – FAN, 15 septembre 1948.

Vue. MORITZ, Vue sur l'église catholique depuis l'hôpital Pourtalès. Gravure de J.-J. SPERLI.

ÉDIFICES RELIGIEUX DISPARUS

La Réformation a fait disparaître plusieurs édifices religieux secondaires. En 1535 on payait Vincent Vuillemin «pour avoir desrochier les chapelles hors de la ville»[2]. Celle de *Saint-Nicolas* a laissé son nom au quartier situé à l'ouest de la collégiale. Quelques fragments de murs, retrouvés en 1870 dans le jardin de l'actuel Musée ethnographique, font penser qu'elle s'élevait là[3]. Le passage *Saint-Jean* rappelle le souvenir d'une chapelle de ce nom, qui devait se trouver à l'intersection de la rue des Sablons et du chemin du Pertuis-du-Sault[4].

1 Arch. de l'hôpital Pourtalès. Brouillard de caisse N° 1; 1er juillet et 1er novembre 1811.

2 Bourserie, édition WAVRE, p. 85.

3 BOYVE, II/143, 1482. QLT, II/155-156. La date de 1501 donnée par QLT ne repose sur rien.

4 QLT, II/156-157.

Anciennes chapelles de la Maladière[1]

En 1492, l'évêque de Lausanne accorda des indulgences à ceux qui fréquenteraient la nouvelle chapelle de la Maladière. Les offrandes qu'on y déposait furent la cause d'aigres contestations, car les desservants, le curé et le vicaire de la ville, s'attribuaient les offrandes destinées aux lépreux. La part de chacun fut fixée en 1524. La Réformation provoqua sans doute la disparition de la chapelle.

En 1648, le Conseil de Ville arrêta qu'on bâtirait un petit auditoire à la Maladière. Le marché de construction fut passé avec ABRAHAM ROULET deux ans plus tard. Les maîtres menuisiers JONAS CHEVALIER et PIERRE MARTENET, qui avaient déjà bâti «la lambrissure... à forme de voûte au-dessus de la chapelle», reçurent la commande des bancs avec dossier et celle de la chaire (1652)[2]. En 1700 déjà, la chapelle doit être désaffectée: son mobilier est transporté à la collégiale, dans la chapelle Saint-Guillaume, mais on enterre encore à ses alentours, et on continue à faire certaines réparations[3]. Le Conseil décida de faire abattre le bâtiment, mal famé (1724), qui semble avoir été complètement démoli en 1745 seulement[4].

La chapelle puis temple de l'Hôpital[5]

A. – Une *image* de la Vierge, mentionnée dès 1349, se trouvait «sus la porte» de Notre-Dame, ou plus exactement sous la voûte de la porte de l'Hôpital, où étaient suspendues aussi les seilles à incendie. Dès 1373, une messe était célébrée devant cette image, mais on prenait soin d'aménager les alentours avant l'office. Dès 1435, on place une verrière et un grillage de protection, la première refaite en 1490 par JACOB WILDERMUT, de Bienne.

B. – En 1425, le recteur de l'hôpital, désireux de faire poser une cloche sur le toit de son institution pour appeler les fidèles à la messe qui se disait dans une salle (et non pas dans un édifice distinct), se heurta à l'opposition résolue des chanoines de la collégiale. Cependant, pour des raisons de commodité, Philippe de Hochberg autorisa dès 1502 la célébration d'une messe basse dominicale à l'hôpital. C'est sans doute la même salle qui devint le temple réformé. En 1539, on y installe une chaire «pour prêcher». Ce local se révéla bientôt trop exigu pour contenir tous les fidèles. Le Conseil de Ville décida donc, en 1592, d'enlever les lits, pour gagner de la place, et de faire bâtir des galeries[6]. De nouveaux aménagements permettront de placer soixante à quatre-vingts auditeurs de plus (1644-1645) et l'on abat la muraille de la chapelle pour établir une porte neuve. Peu après, on agrandit les fenêtres donnant sur les jardins des fossés (à l'est), tout en les grillageant[7]. En 1660, le pavage est remplacé par un plancher. La chapelle, décidément trop petite, est remplacée par le Temple du Bas (1696). On la désaffecte pour la transformer en arsenal et en grenier à sel (1697)[8].

1 *Mairie*, p. 30-31. QLT, I/319-321; II/409-411.
2 MCV, V/190, 1er juin 1648. Marchés, B 13, f. 72 v. et 72, 1650 et 1652.
3 Bouherie IV, 1700. MJN, 8 septembre 1701. AVN, Quit., 1713.
4 MCV, XIV/6, 29 mai 1724. Bouherie XV/307, 1745. AVN, Quit., 1747.
5 QLT, II/157-159. PIAGET et LOZERON, MN, 1934, p. 132-139.
6 Bourserie, édition WAVRE, p. 92, 1539. MCV, II/6, 24 mai 1592.
7 MCV, V/78 et 144 v., 4 janvier 1643 et 17 août 1646. Marchés, B 13, f. 68 (1644). Bouherie I, 1645.
8 MCV, VI/32, 31 octobre 1660, Marchés, B 13, f. 86 v., 1660. MCV, VIII/464, 15 mars 1697. Bouherie, III, 1697-1698. Marchés, B 15, p. 40 (1705).

LES ÉDIFICES PUBLICS

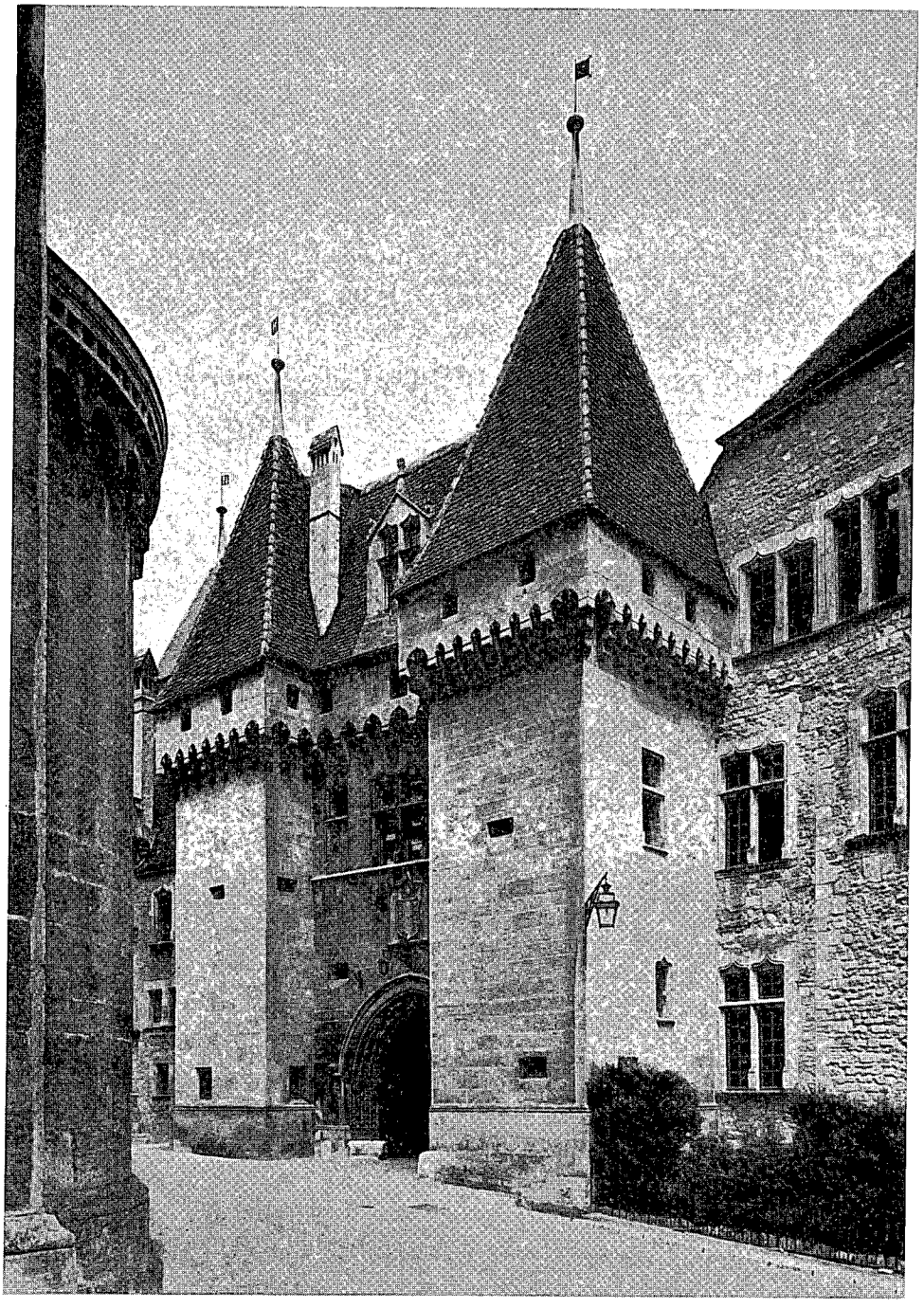

Fig. 130. Le portail du château. A gauche, l'abside méridionale de la collégiale. Pages 144 et 145.

LE CHÂTEAU

Au cœur de la ville moderne, sur la colline du château, le premier réduit fortifié se trouvait, croit-on, à l'angle nord-ouest du donjon, au point le plus menacé[1]. Toutefois, les historiens s'accordent à localiser au midi de la tour des Prisons la *regalissima sedes* de 1011. Cet ancien château fut abandonné pour un nouveau, placé à l'extrémité orientale de la colline.

Bibliographie. J. BARILLIER, *Les monuments parlans*, édition CH. MONVERT, MN, 1899, p. 301–302. – L. THÉVENAZ, *Les maisons du Prince en 1623*, MN, 1925, p. 75-76. – BOYVE, I/95, 114-115, 163, 195, 265; II/114. – *Mairie*, p. 46, 66-79, 85. – *Description*, p. 87-90. – DUBOIS DE MONTPERREUX, *Les antiquités de Neuchâtel* (1852), p. 22-27, pl. 11, 47-60. – *Almanach de la République* (1858), p. 41-45; (1867), p. 59-63; (1868), p. 27-30. – J.-R. RAHN, *Zur Statistik schweizerischer Denkmäler*, IAS, 1888, p. 20-24. – A. GODET, *Fouilles faites au château de Neuchâtel en 1887*, MN, 1888, p. 55-58, 79-81. – D.-G. HUGUENIN et M. DIACON, *Les châteaux neuchâtelois* (édition de 1894), p. 289-450. – QLT, I/20-33, 277-278, 611. – C.-H. MATTHEY, *La salle dite Marie de Savoie au château de Neuchâtel*, MN, 1912, p. 38-40. – C.-H. MATTHEY, *Une trouvaille au château de Neuchâtel*, MN, 1913, p. 89-92. – A. PIAGET, *Portraits des rois de Prusse au château de Neuchâtel*, MN, 1920, p. 136-137. – J. BOREL, *Portrait de Frédéric II au château de Neuchâtel*, MN, 1920, p. 170 à 171. – L. THÉVENAZ, *De la grotte au palais de cristal* (*Nouvelles étrennes neuchâteloises*, 1923), p. 64-89. – PURY NEN, 1925, p. 114-117. – L. THÉVENAZ, *La chapelle du château*, MN 1937, p. 57-62. – A. PIAGET et J. LOZERON, *Les deux châteaux de Neuchâtel au XIVe siècle*, MN, 1940, p. 65-76. – A. PIAGET et J. LOZERON, «*L'histoire de l'art en Suisse*» *et le château de Neuchâtel* (compte rendu de l'ouvrage de J. GANTNER), MN, 1942, p. 168-169. – J. LOZERON, *L'oratoire et la galerie du château de Neuchâtel*, MN, 1944, p. 23-25. – A. PIAGET et J. LOZERON, *Le portail du château*, MN, 1946, p. 65-73. – A. PIAGET, *L'horloge de la comtesse Isabelle*, MN, 1947, p. 37-41. – J. LOZERON, *La galerie du château et Philippe de Hochberg*, MN, 1947, p. 42-47. – L. MONTANDON, *La place forte et le château de Neuchâtel*, MN, 1947, p. 81-85, 120-130. – *Bulletin officiel des délibérations du Grand-Conseil*, XXV/171; XXVI/262; XLVII/110; XLVIII/353; LX/287; LXVI/18; LXIX/744; LXXI/858; LXXIII/316; LXXVII/115.

Plans. D.-H. VAUCHER, «Plan général du château de Neufchâtel et de tous les bâtimens en dependans... y compris celui de l'église cathédrale», accompagné d'une élévation sud de ces bâtiments et du donjon, 1752. AE, plan détaché N° 1bis. – A. BOCQUILLON, Plan du château, de la collégiale et de leurs alentours; plan des étages du château, élévations sud correspondant au plan précédent, 1802, AE, plans détachés N°s 1 et 3. – Plan du château de Neuchâtel, avril 1806, donnant l'attribution des pièces. AE, plan détaché N° 227, réduction de N° 1. – Plan du château de Neuchâtel et de ses abords, 1856. Lithographie de G. KÜMMERLI. – De la fin du XVIIIe et surtout du XIXe siècle il existe des plans de détail: AE, plans détachés N°s 24, 258, 259, 468-487, 496-497. – DUBOIS, pl. 11 et 47.

Vues. Outre les vues générales de Neuchâtel, en particulier celles de Merian (1642): A.-L. GIRARDET, Vue du château de Neuchâtel, prise du côté du nord. Gravure (*Etrennes historiques*, 1795). – NICOLET & THEZ, Neuchâtel (D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, 1843, p. 153). Lithographie. – E. DE POURTALÈS, Le château. Tableau à l'huile (MHN). – J.-H. BAUMANN, Le château (*Souvenir du lac de Neuchâtel*). Lithographie. – G. GRISEL, Vue du château et du temple de Neuchâtel (*Almanach de la République pour 1857*). Lithographie. – A.-L. GIRARDET, Armourins (*Etrennes historiques*, 1796). Gravure. – F.-W. MORITZ, Les Armourins dans la cour du château de Neuchâtel (MANDACH, *Les Lory*, p. 112). Aquarelle. – G. GRISEL (?), Réception des Armourins par le roi (Mbx., 1843). Lithographie. – DUBOIS, pl. 48-60.

HISTOIRE

L'ancien château, sur l'emplacement duquel s'élève la prison, ne devait guère être antérieur à la première mention de *Novum Castellum* (1011). Les *Reconnaissances* de 1353 le nomment «la vielie cor jouste la porte»; celles de 1375 reprennent ces termes, et situent un jardin au «chastel joste le mur de la ville et la mareschacie» de la

1 J. BÉGUIN y place même la *regalissima sedes*. *Le château de Neuchâtel*, p. 30-31. Ce volume, en dépit de son titre, traite du donjon et du rempart occidental de la ville.

comtesse[1]. Cette ancienne résidence, incendiée en 1450, subit par la suite beaucoup de transformations. Un dessin de Félix Meier montre qu'en 1680, il n'en restait que quelques fragments très dégradés: un mur et une tour dangereusement en surplomb sur la falaise[2]. La reconstruction des prisons (1826-1828) a fait disparaître radicalement ce qui pouvait encore subsister.

Le nouveau château. Sur ses origines, les renseignements indiscutables manquent. Cependant le décor roman, conservé dans le corps sud, permet de dater cette aile de la seconde moitié du XIIe siècle, comme le chœur de la collégiale[3]. Les seigneurs de Neuchâtel délaissèrent, vraisemblablement alors, leur ancienne demeure[4]. La localisation du château à son nouvel emplacement est confirmée par le fait qu'un chanoine recevait, en 1232, une maison construite sous la cour du seigneur[5]. Celle-ci aurait été incendiée par les gens de l'évêque de Bâle, en 1249[6]. Vers 1345, le comte Louis fit construire un nouvel édifice qui devait se trouver à l'emplacement du corps de bâtiment nord, car derrière «la mote en laquelle ledit messyre Loys fait sa maison neuve», l'écuyer Girard de Bellevaux possédait trois jardins, limités au nord par le Seyon[7]. De nombreux articles de comptes, jusqu'à la fin du XIVe siècle, énumèrent des locaux qu'il est malheureusement impossible de situer: la grande salle (1360), ses fenêtres (1361), la cave, la cuisine neuve (1373), une cheminée, une petite salle et des garde-robes (1375), enfin des murs, portes, archères, cheminées et charpentes (1382)[8].

Le XVe siècle est celui de la plus grande activité constructrice, sous l'impulsion des comtes Jean de Fribourg et Philippe de Hochberg. En 1438, les maçons CLAUDE, JEAN et MICHEL concluaient un marché pour la reconstruction de l'aile nord. Ils démolirent des murs anciens pour éviter des irrégularités et en réutilisèrent d'autres. Aux angles nord-est et nord-ouest de la cour, ils élevèrent deux tourelles d'escalier de 78 et 96 marches, puis des pignons et une galerie en surplomb pour des latrines, du côté du Seyon. La cuisine et le four furent remaniés. On y éleva une cheminée de 13 pieds de large, et une autre de 12 pieds dans la salle immédiatement au-dessus. Les marchés mentionnent encore la voûte du garde-manger, le «poile», le maisonnement sur la cuisine et sur la salle pavée (celle dite des chevaliers?) et la citerne. Un peu plus tard, il est question de l'écritoire (le local voûté à l'est de la cuisine?) et de la grande salle[9]. Jean de Fribourg fit aussi construire la chapelle à l'occident de la grande cour, entre 1447 et 1449 par JEAN le maçon[10]. Ce bâtiment paraît avoir souffert de l'incendie de 1450 qui, aux dires du chanoine Dubois, brûla et endommagea tout le côté oriental de l'aile sud et le «grand poile» (probablement l'actuelle

1 Rec. 1353, f. 41 v. Rec. 1373, f. 56 v., 58 v.

2 Le dessin est reproduit dans MN, 1936, p. 145. Voir aussi le chapitre: PRISON.

3 J.-R. RAHN, IAS, 1888, p. 20. E. BAUER, Mbx., 1936, p. 66.

4 A. PIAGET pense que le déménagement et la construction ont eu lieu au XIVe siècle, opinion paradoxale qui ne tient pas compte des données archéologiques. MN, 1940, p. 71.

5 *Sub aula domini Novi Castri*, MATILE, *Monuments*, I/82.

6 MATILE, *Monuments*, I/109, 1249.

7 AE, T 15, N° 26, copie de 1694. A. PIAGET et J. LOZERON, MN, 1940, p. 70.

8 A. PIAGET et J. LOZERON, MN, 1940, p. 75-76.

9 Recettes, 209, N° 274, 1448. L. MONTANDON, MN, 1947, p. 129-130. Intendance des bâtiments, dos. Restauration du château, I.

10 L. THÉVENAZ, MN, 1937, p. 57-62.

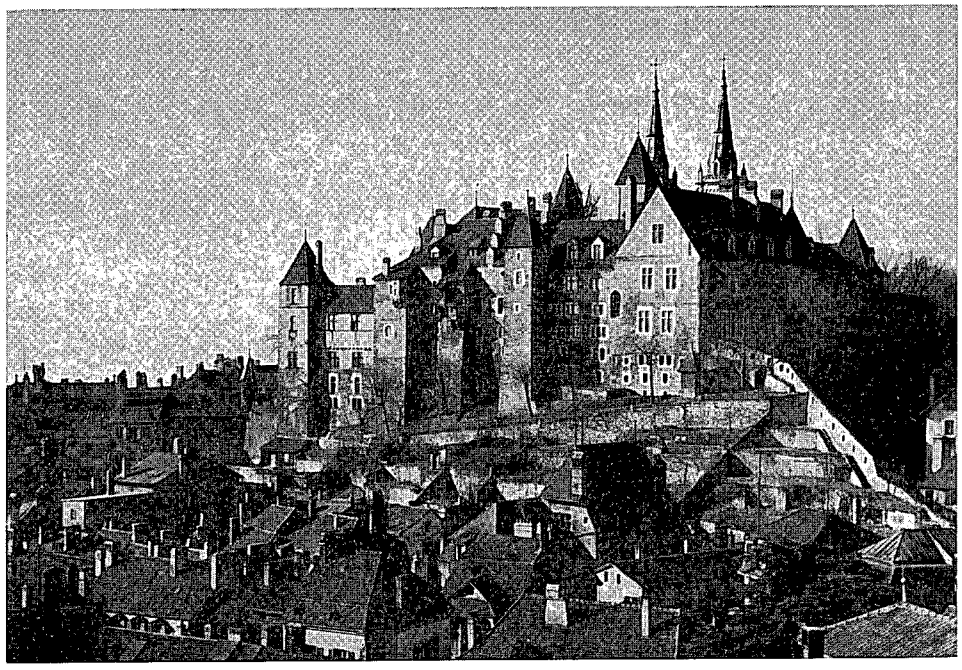

Fig. 131. Le château vu du nord-est. A droite, un fragment de la deuxième enceinte de Neuchâtel. Pages 37 et 140.

salle des Etats). Les réparations et les constructions, qui suivirent ce malheur, sont assez mal connues. On refit en tout cas la charpente de la grande salle[1]. Du temps de Jean de Fribourg il existait deux galeries, la vieille et la neuve, bâties en bois sur le modèle de celle du chancelier de Bourgogne, à Dijon (1447). Pour remplacer l'une d'elles, probablement, Philippe de Hochberg en fit bâtir une de pierre, face au midi, dès 1488[2]. Peut-être fut-elle édifiée sur un ancien mur d'enceinte, dont les traces subsistent sous la tour d'angle. Quoi qu'il en soit le comte Philippe, en des lettres assez obscures pour les après-venants, explique que cette galerie, édifiée sur un vieux mur, doit être le plus large possible. Il faut gagner de la place par encorbellement et hausser son plancher assez pour la mettre de niveau avec la chambre neuve, effacer les cheminées dans le mur et faire une porte de sortie en direction du jardin. La tour sud-est [dite des Oubliettes] serait aussi spacieuse que possible. Quatre lucarnes, dont il était question, ne furent visiblement pas réalisées. Pour la mise au point des détails, le comte envoyait un émissaire qui connaissait ses goûts. Il se réservait de prendre, sur place, les décisions pour les lambris.

Dès 1496, Philippe de Hochberg fit encore bâtir un portail de fière allure, sans grande valeur militaire, vraisemblablement à la place d'un plus ancien, dont une tour aurait été en partie réutilisée. L'exécution fut confiée à «jeune JEAN DRION»

1 Recettes, 48, f. 265, 1451; 49, f. 169, 1451; 50, f. 142, 1452; 51, f. 159, 1454.
2 J. LOZERON, MN, 1947, p. 42-47.

de Châtillon (Doubs), par un marché du 11 mai 1496 qui prévoyait, sans autres précisions, des fenêtres, canonnières, lucarnes, et enfin des mâchicoulis pareils à ceux des galeries. JEAN PHILIPENOT alias CHAPUIS, dressa la charpente puis exécuta les boiseries intérieures en 1498[1]. Après ces embellissements, doublés d'améliorations, le comte Philippe s'occupa de travaux utilitaires. Le 29 août 1499, HUGUENET et JAQUET, maçons, s'engageaient à faire un pressoir [appuyé contre la façade romane]. Deux ou trois piliers soutiendraient des voûtes surmontées d'une terrasse. La façade sud serait en pierre de taille percée d'une ou deux fenêtres. Les maçons s'engageaient aussi à édifier «une tour au coin du troul» (pressoir), c'est-à-dire sur la partie romane, de 16 × 16 pieds dans œuvre, ayant un rez-de-chaussée voûté et deux étages, le premier à la hauteur de la galerie. Il devait y avoir une lucarne à meneaux dans le comble et trois canonnières analogues à celles du portail. D'autres dispositions ne furent visiblement pas suivies[2].

Au XVIe siècle, la comtesse Jeanne de Hochberg, à court d'argent, et ses successeurs se contentèrent d'entretenir le château. En 1554, en réparant le mur de la tour derrière la maison du concierge, on fait passer, par-dessous, les tuyaux de la fontaine, travail suivi d'aménagements intérieurs: blanchissages, pose de poêles. En 1573, LAURENT PERROUD refait le mur du côté du Seyon. Six ans plus tard, il faut réparer les tours et contreforts orientaux, car ils tombent en ruines[3]. Les années suivantes d'innombrables réparations de détail visent surtout au bien-être du gouverneur.

Comme le rappelle la date 1600, sur la tourelle placée au midi de la grande cour, les maçons FRANÇOIS RACINE, GUILLAUME SIMOINE et PIERRE ROULET édifièrent, cette année-là, un escalier et, sans doute aussi, la bretèche voisine[4]. Au-dessus de la porte, le maître menuisier PIERRE TISSOT plaça un panneau de bois sculpté et peint aux armes du prince[5]. Dès lors, la silhouette extérieure du château ne changera plus guère, comme le prouvent les gravures de Merian. L'essentiel des travaux consistera en remaniements intérieurs. Vers 1611, la charpente d'une partie de l'aile orientale est refaite avec trois lucarnes. Les années suivantes, on bâtit une petite cuisine, couverte de feuilles de plomb par HENRI BONVESPRE, qui fait aussi deux pommeaux d'étain pour le corps de logis méridional et un pour la tourelle du jardin[6]. ABRAHAM ROULET et les frères SIMOINE, maîtres maçons, construisirent une nouvelle cave voûtée en 1637, puis une grande cheminée et des fenêtres[7]. En 1670, le gouverneur se plaint auprès des Quatre Ministraux que la construction d'une galerie et le rehaussement du toit d'une des cures ôte «beaucoup de la vue du lac tant depuis sa chambre ordinaire» que depuis la terrasse[8]. Vers 1680, la chapelle du château est restaurée. Une dizaine d'années plus tard, c'est le tour de la salle des Etats. Divers peintres travaillent alors dans le bâtiment: JEAN-SIMON KÖNIG, puis PIERRE et JEAN-HENRY PETIT, de Porrentruy, qui exécutent un plafond[9].

1 A. PIAGET et J. LOZERON, MN, 1946, p. 65-73.
2 AE, W 1, N° 1, 25 août 1499.
3 Recettes, 118, 1554; 177, compte de D. Hory, 1573; 120, 1579.
4 Recettes, 121, 1599.
5 Recettes, 122, 1601, 1603. Avant 1806, Chambrier avait vu là les armes du gouverneur Vallier. *Mairie*, p. 68-69.
6 AE, A 18, N° 1, 1611. Recettes, 123, 1613, 1614.
7 Recettes, 107, 1637, 1638; 108, 1641.
8 MCE, XXIII/185, 21 octobre 1670.
9 AE, Comptes, 1680, N° 5; 1682, N° 15.

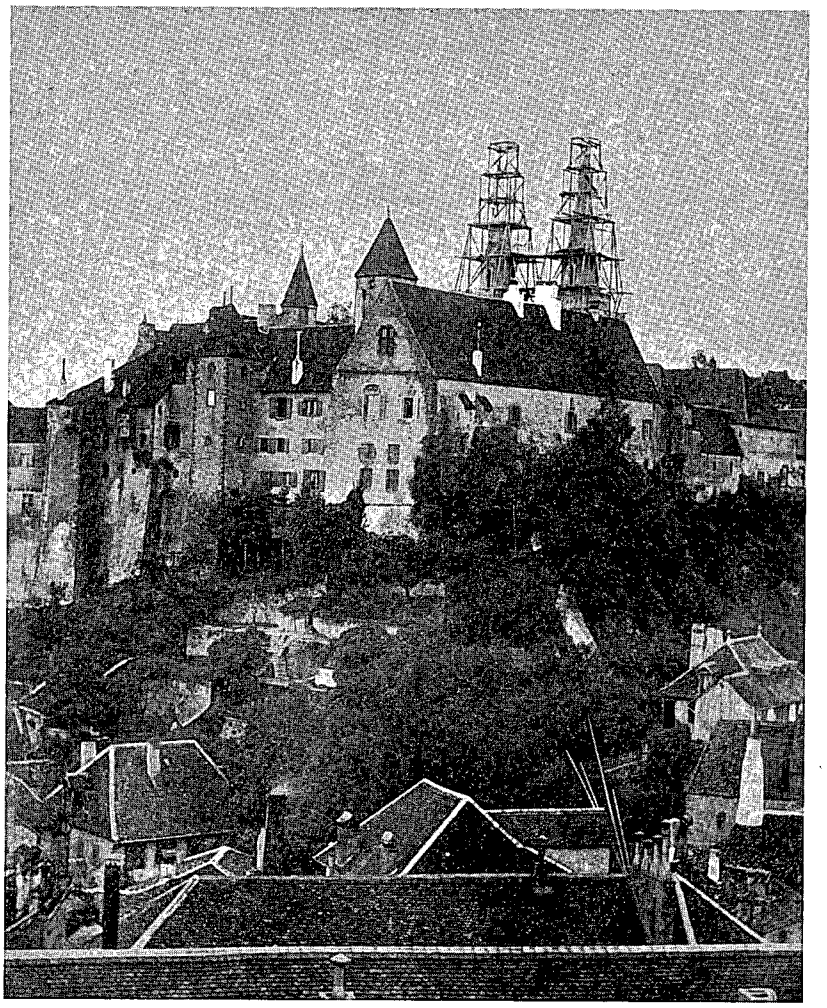

Fig. 132. Le château vu du nord-est, vers 1869. A droite, les anciennes dépendances et le cloître. Les flèches de la collégiale sont en construction. Pages 90 et 141.

Au milieu du XVIIIe siècle ont lieu d'importants travaux, mal connus, faute de plans. Chambrier affirme que l'aile nord fut rebâtie depuis le premier étage, pour y installer le logement du secrétaire d'Etat et les archives. C'est alors que les vieilles fenêtres, par groupe de quatre ou six, au-dessus de la cuisine, ont dû disparaître[1], car l'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER refit la façade à cet endroit, exhaussa de quinze pouces cinq fenêtres de l'entresol et releva l'avant-toit. L'aile occidentale fut sans doute munie de fenêtres cintrées et plus larges pour le logement du concierge. Du côté opposé, quatre lucarnes furent supprimées et les locaux des étages supé-

1 *Mairie*, p. 7. Ces fenêtres furent prises pour modèle lors d'une reconstruction de la maison de ville. MCV, I, 1470. Lithog., *Mairie*, p. 108.

rieurs remis en état. Dans une pièce non identifiée, le peintre HENRI PÉTER exécuta un plafond, «un ciel avec des oiseaux» et «deux paysages sur la cheminée», elle-même «marbrée»[1]. En 1798, le second étage est jugé presque inhabitable. L'année suivante, il faut réparer les fondations des murs et des tours au levant, car elles sont pourries par des égouts[2].

En 1806, à l'arrivée des troupes françaises, un conseiller d'Etat fit marteler les armoiries anciennes avec une fâcheuse précipitation qui allait au-delà des ordres reçus[3]. La porte cochère, qui fermait le passage entre la terrasse de la collégiale et l'angle sud-ouest du château, fut démolie pour faciliter le passage (1824)[4]. Afin de rendre plus spacieuses quelques chambres du gouverneur, l'entrepreneur HENRI-LOUIS BOREL fut chargé, en 1836, d'élargir la galerie construite sous Philippe de Hochberg[5]. La visite du roi de Prusse fut l'occasion de faire la toilette générale du bâtiment (1842). Sous la direction de Georges-Auguste Matile, le sculpteur CHARLES-FRÉDÉRIC MARTHE refit les armoiries martelées en 1806: monogramme JHS et un écu au pal chevronné sur la tour nord-est de la cour, et les armes Bade-Hochberg-Neuchâtel au revers du portail[6]. En 1866, à la demande de quelques amateurs d'art, on démolit un hangar et l'ancien pressoir de 1499, qui s'appuyait contre le château (fig. 134)[7]. Au-dessus du décor roman, découvert et dessiné par DuBois, les démolisseurs eurent la surprise de découvrir une rangée d'arcades richement sculptées. La façade fut alors entièrement restaurée par l'architecte cantonal ELIE-EDOUARD GUINAND[8]. Une tranchée isola la base du mur du terrain environnant (1897). L'aménagement de locaux d'archives permit de découvrir des chapiteaux romans, des fragments de frises et des colonnettes dans le mur de fond, sous la salle des Etats (1887)[9]. Dix ans plus tard, on refit la salle du Conseil d'Etat en y plaçant des boiseries d'un genre Renaissance, et les armes des cantons suisses furent repeintes sur la galerie sud[10].

De 1905 à 1934 eut lieu la restauration complète du château abritant l'administration cantonale (C.-H. MATTHEY, architecte). Si la silhouette des divers corps de bâtiment n'a pas été modifiée, les murs ont été percés de nouvelles fenêtres, notamment dans les parties basses, remises en état. Les travaux d'exploration et de consolidation débutent en 1905, mais c'est en février 1906 que le Conseil d'Etat présente un projet d'ensemble[11]. Des fenêtres et des lucarnes sont aménagées dans le corps de bâtiment abritant la salle des Etats, dont les planchers sont complètement refaits (1907). La fenêtre gothique de la chapelle est reconstituée. Dès lors, les travaux s'étendent au midi et au sud-est: tour dite des Oubliettes, salle Marie de Savoie,

1 AE, Quit., 1749-1753. Comptes, 1750-1751. Dos. Bâtiments, C 179, 19 mai 1750. MCE, XCIV/401, 22 juin 1750; XCV/112, 29 mars 1751.

2 MCE, CXLV/347, 16 mars 1798. AE, dos. Bâtiments, C 363 et 369, 1799 et 1800.

3 AE, Quit., 1806. AE, Missives, XLVIII/343, 30 mars 1806. MCE, CLIV/272, 25 mars 1806.

4 MCE, CLXXIII/602, 19 juillet 1824.

5 MCE, CLXXXIX/1070, 1147, 1185, 4, 24 août, 4 septembre 1835. Plumitif de la direction des bâtiments, 1835-1836. AE, Quit., 1836. Dos. Bâtiments, N° 384.

6 MCE, CCII/951, 1023, 1161, mai-juin 1842. MATILE, *Musée*, I/367.

7 Voir le relevé de Bocquillon et un dessin de G. GRISEL, reproduit par QLT, I/484.

8 *Grand Conseil*, XXVI/178, 226, 263, 1866-1867.

9 *Grand Conseil*, XLVII/110, 1887; XLVIII/353, 1888. P. GODET, MN, 1888, p. 55-58.

10 *Grand Conseil*, LX/938, 1898.

11 FAN, 17 mars, 26 mai, 13 juin 1905. *Grand Conseil*, LXIX/744, 1906.

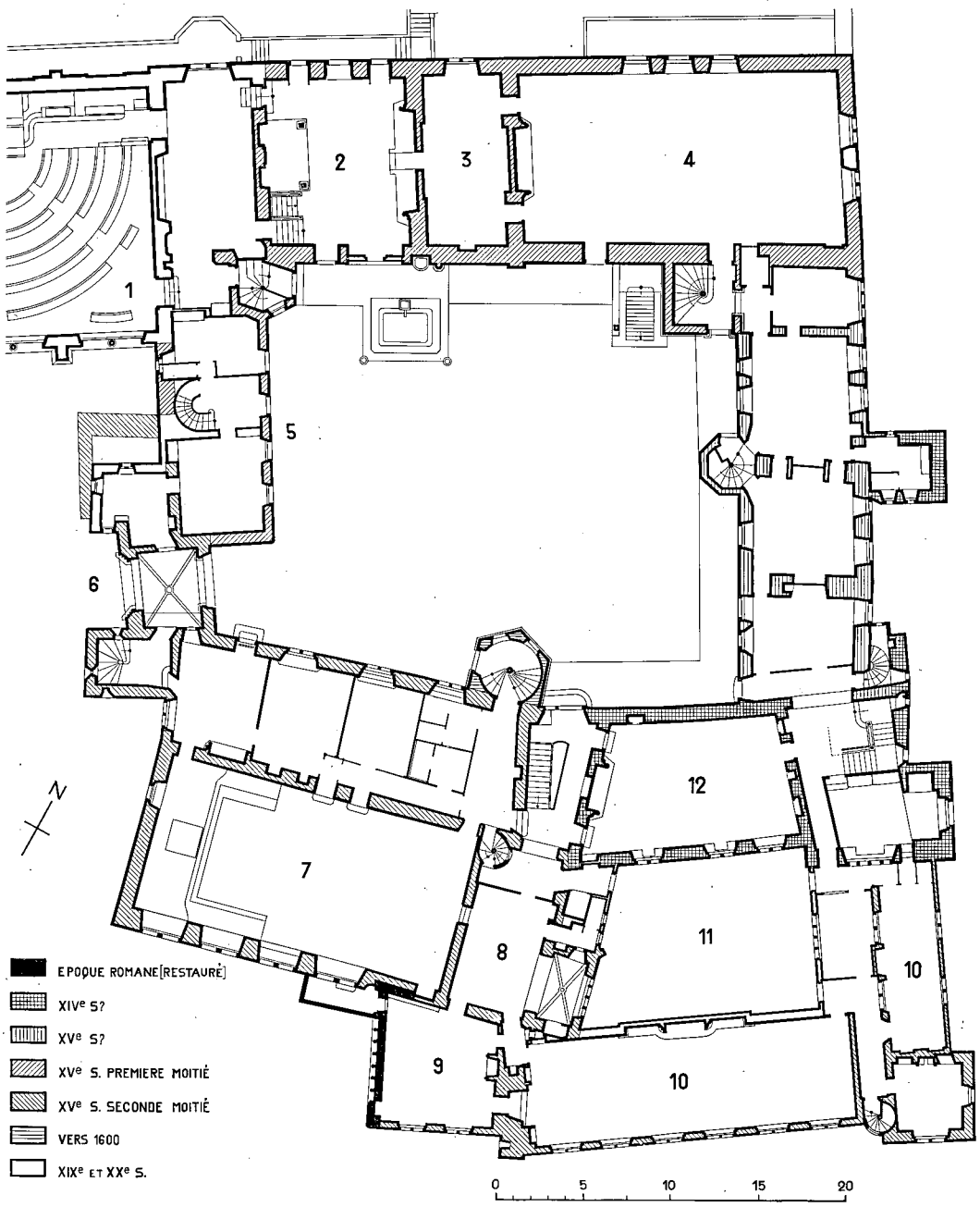

Fig. 133. Le château. Plan au niveau de la grande cour. Echelle 1:400. Page 141.

1. La salle du Grand Conseil. – 2. L'ancienne cuisine. – 3. L'ancien trésor. – 4. La salle des Chevaliers. – 5. L'aile de l'ancienne chapelle. – 6. Le portail. – 7. La salle des Etats. – 8. L'antichambre du Conseil d'Etat. – 9. La salle du Conseil d'Etat. – 10. La galerie Philippe de Hochberg. – 11. La petite cour. – 12. La salle Marie de Savoie. Etat en 1950.

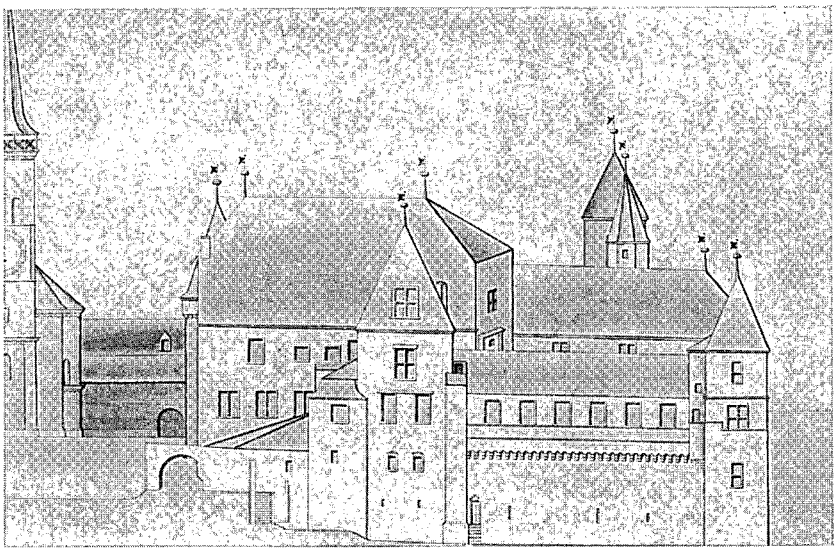

Fig. 134. Le château. Elévation sud par Bocquillon, 1802 (Archives de l'Etat). Une première porte cochère ferme la rue de la Collégiale, à la hauteur du pressoir. Page 138.

antichambre du Conseil d'Etat (1911-1912), partie inférieure de la galerie Philippe de Hochberg et locaux immédiatement contigus à sa partie orientale (1913-1914). De nouvelles transformations des locaux d'archives, agrandis, ont lieu de 1915 à 1917: bureau, dépôt lapidaire, local sous les annexes du tribunal, puis restauration des cheminées romanes (1917). L'ancienne chapelle et tout le corps de bâtiment occidental sont remis en état de 1919 à 1921, puis on passe à la cuisine, à la «gloriette» et aux locaux qui les surmontent, au nord (1923-1924). Le reste de l'aile septentrionale a son aménagement intérieur complètement refait de 1924 à 1926. L'antichambre orientale de la salle du Grand Conseil est restaurée (1927), puis on passe à la tour d'escalier au midi de la cour (1928) et au grand comble de l'aile nord, où sont établies des lucarnes (1931). Les tours sont achevées en 1933. L'ouvrage se poursuit jusqu'à l'été de 1934 dans la galerie Philippe de Hochberg. En 1950, les fenêtres de la salle des Chevaliers sont agrandies vers le bas, et la salle du Conseil d'Etat reçoit un nouvel aménagement, de style Empire.

DESCRIPTION

Largement établi à l'extrémité orientale de la colline qui porte son nom, le château n'offre à première vue qu'une masse pittoresque et un peu confuse de constructions. Vu du nord-est, ce complexe de bâtiments frappe par le contraste entre l'aile nord massive, et le fractionnement de la partie orientale en sections étroites, de niveaux différents (fig. 131). Le voyageur aérien, s'il peut apprécier les oppositions de volume et le jeu des couleurs, prend conscience au premier coup-d'œil de l'ordonnance des bâtiments.

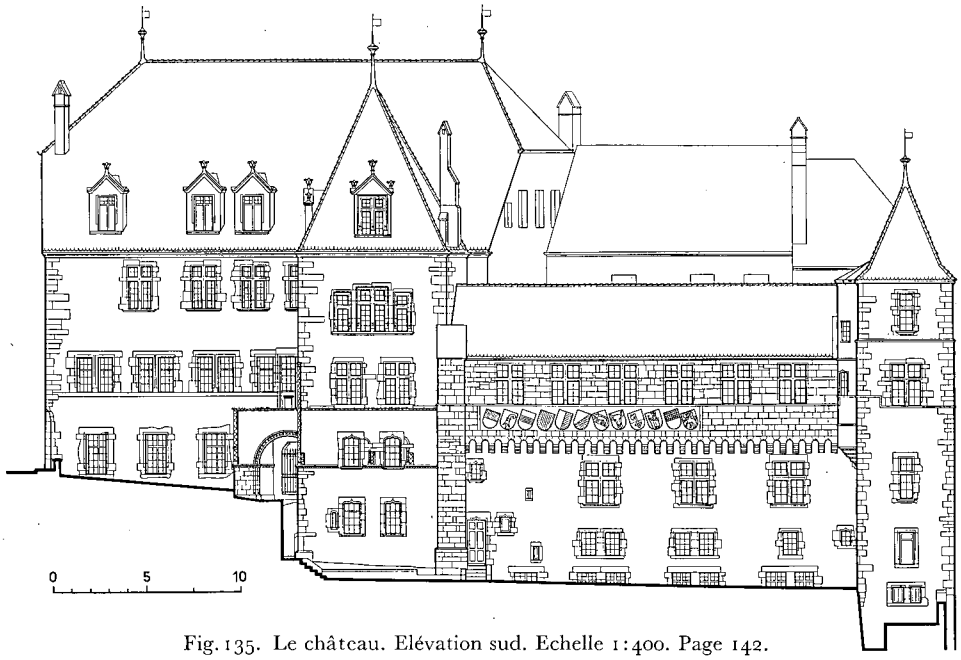

Fig. 135. Le château. Elévation sud. Echelle 1:400. Page 142.

Le plan (fig. 133). L'irrégularité du plan rend compte des remaniements, dont le château a été l'objet. Les bâtiments principaux s'ordonnent autour de la grande cour, qui formerait un rectangle, si le corps sud-ouest ne s'infléchissait pas en direction du portail, par le fait de substructions romanes, sans doute. La petite cour, très réduite aujourd'hui, détermine un second quadrilatère irrégulier derrière la galerie méridionale.

Dimensions maximum: 62 × 50 m. Grande cour 26 à 30 × 22 à 25 m. Les corps de bâtiment, qui la bordent, sont hauts de 20 m (nord), 17 m (est), 15 m (sud). Petite cour 11 à 13 m 50 × 9 m.

L'EXTÉRIEUR

Côté nord. L'aile nord est constituée par un grand bâtiment massif, aux pignons élevés et aigus. Sa silhouette n'a guère changé, malgré l'aménagement de lucarnes. La fenêtre supérieure du pignon oriental est ancienne. Au nord, les encorbellements sont modernes. On y voit aussi l'arrachement de corbeaux des lieux d'aisances, disparus, et une fenêtre en tiers-point, partiellement dégagée. Plus à l'ouest, deux tours basses, modernes, encadrent le mur septentrional de la salle du Grand Conseil, édifiée de 1873 à 1875 sur l'emplacement des remises et écuries du château par les architectes ALPHONSE DROZ et JAMES COLIN – et transformée en 1952[1] (fig. 131 et 132).

Côté est. Ce côté rend bien compte de l'étagement des constructions au flanc de la colline et de leur pittoresque amalgame, boursouflé de bretèches ayant servi de lieux d'aisance. Le niveau le mieux marqué est celui du retour oriental de la galerie

1 Mbx., 1875, p. 54; 1892, p. 53; 1918, p. 45. *Grand Conseil*, XXXII/484, 584, 1872; XXXV/88, 1875. *Rapport du Conseil d'Etat*, 1952 (Travaux publics).

Philippe de Hochberg, aux fenêtres régulières. La cohésion de cette façade semble assurée par ses trois tours, dont une tronquée, et par l'appui de l'aile nord. Le plan des deux tours médianes, à base pleine, et l'exiguïté de leurs rares fenêtres semblent confirmer le rôle militaire de leur origine. Elles pourraient remonter, en partie, au XIVe siècle. La tour sud-est, dite des Oubliettes, rebâtie comme appui de la nouvelle galerie (1488), avait une destination pacifique, en dépit de meurtrières, comme le prouvent ses larges fenêtres et des murs évidés à la base (fig. 137 et 138).

Côté sud. La façade méridionale comporte des éléments très différents: la galerie, la tour élevée sur la partie romane et le corps de bâtiment contenant la salle des Etats (fig. 135). Au-dessus d'un mur, qui suit un tracé plus ancien, la galerie Philippe de Hochberg repose sur un encorbellement dont les consoles à trois ressauts sont reliées par des arcs en accolade. Le parement en pierre de taille jaune, bien appareillée, est percé de six fenêtres, dont les croisées de pierre ont été rétablies en 1934 – elles figurent sur l'élévation de D.-H. VAUCHER (1752). Les armes de douze Cantons (Appenzell fait défaut), peintes entre 1512 et 1529, lorsque les Confédérés occupaient Neuchâtel, ont été restaurées en 1898. Négligée, une effigie de saint très effacée, entre les seconde et troisième fenêtres, a complètement disparu[1]. C'est par l'intermédiaire d'une petite tourelle d'escalier cylindrique, posée sur une souche moulurée, que la galerie s'appuie sur la tour d'angle (fig. 138). A l'occident elle est limitée par un contrefort massif, percé d'une canonnière dirigée vers le chemin d'accès au château.

La partie romane. La tour, au centre de la façade sud, offre un grand intérêt comme exemple d'architecture civile romane de la fin du XIIe siècle[2]. Sa partie inférieure, bâtie en pierre de taille jaune, a un appareil moyen, régulier, aux joints peu apparents.

La façade orientale, masquée par un arc depuis la construction de la galerie, et remise au jour en 1913 (fig. 136), se trouve actuellement à l'intérieur du château[3]. A sa partie inférieure, une colonne engagée, de 3 m 70 de haut et 50 cm de diamètre, au chapiteau très mutilé, a pour base une gorge entre deux tores à griffes. Cette colonne fait penser que là se trouvait le point d'attache d'une galerie ou de constructions romanes disparues, à moins qu'elle n'ait simplement servi de contrefort.

Sur toutes les faces, le décor consiste en cordons sculptés (il en reste trois à l'ouest, deux au midi, un à l'est), sur lesquels s'alignent des fenêtres. Les éléments identiques du cordon inférieur consistent en feuilles formant des arceaux, séparées par des fleurs stylisées, sous des volutes jumelées. Au-dessus, et visible seulement de l'intérieur de la galerie, une fenêtre perce l'ancienne façade orientale. Deux colonnettes torses et engagées limitent la baie, très large; trois autres, analogues, supportent le linteau surmonté de deux arcs de décharge décorés de torsades et de câbles. Les chapiteaux ont des volutes ou des espèces de crochets striés. Au midi, les baies primitives, encadrées de colonnettes et de

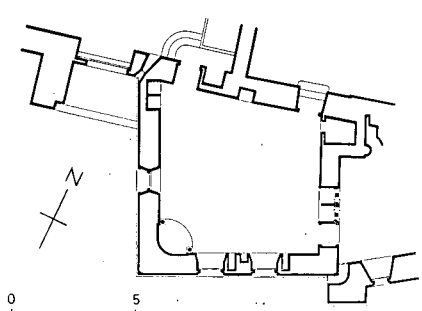

Fig. 136. Le château. Plan de la partie romane (bureau des Archives). Echelle 1:300.
Pages 142 et 148.

1 DUBOIS, pl. 52 donne une idée de cette effigie.

2 J. GANTNER (*Histoire de l'art en Suisse*, I/291-292) rapproche cette façade de celles qui existent en France.

3 C.-H. MATTHEY, MN, 1913, p. 89.

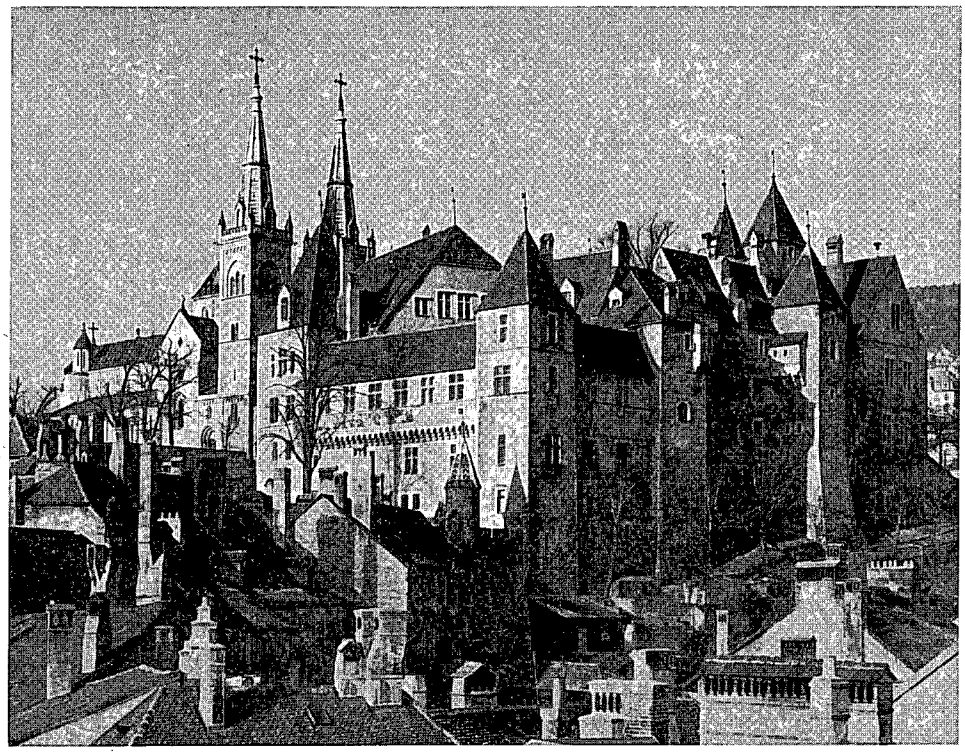

Fig. 137. Le château et la collégiale vus du sud-est. Page 142.

pierres à losanges barrés, pareils à ceux des angles de la façade, voisinent avec deux fenêtres du XVe siècle au linteau gravé d'une accolade, tronçonnant le cordon. Toujours au niveau de ce dernier, à l'ouest, quatre colonnettes torses limitent l'ébrasement extérieur d'une fenêtre. De petits câbles juxtaposés et des volutes ornent les chapiteaux. Dans le tympan, deux chiens liés par le même collier se tournent la tête. L'arc de décharge porte des rinceaux très stylisés, où alternent des feuilles et des grappes. A droite de la fenêtre, apparaît une tête martelée, sur un corps presque effacé qui doit être bien postérieure à la construction (fig. 140).

Le cordon moyen s'orne aussi de pampres traités comme des rinceaux, surmontés de rectangles limités par deux filets. Plus haut, la façade méridionale ne présente rien de particulier (fenêtres refaites en 1906). A l'ouest, par contre, existe une importante décoration entièrement refaite, en 1866, par le sculpteur Joseph-Antoine Custor – des fragments originaux se trouvent au dépôt lapidaire du château (fig. 142). Seize colonnettes jumelles, en partie engagées, supportent le cordon supérieur orné d'entrelacs et de denticules, ainsi que neuf tympans, sous autant d'arcs de décharge, richement décorés d'anneaux entrelacés, de réseaux divers et de grandes palmettes. Les chapiteaux portent un ou deux rangs de volutes, et sont surmontés d'un large tailloir trapézoïdal, où se retrouvent les motifs ornementaux des tympans. Un mur de fond ferme cette galerie, primitivement à jour. Une porte, plus récente,

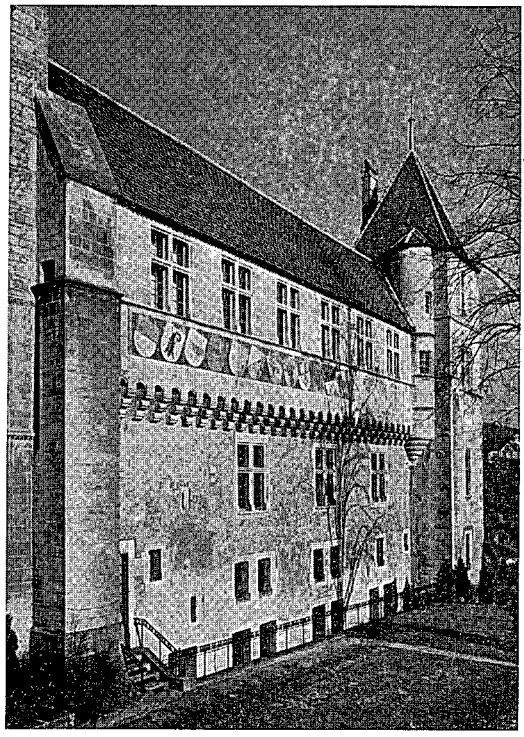

Fig. 138. Le château. La galerie Philippe de Hochberg. Les baies inférieures sont modernes. Page 142.

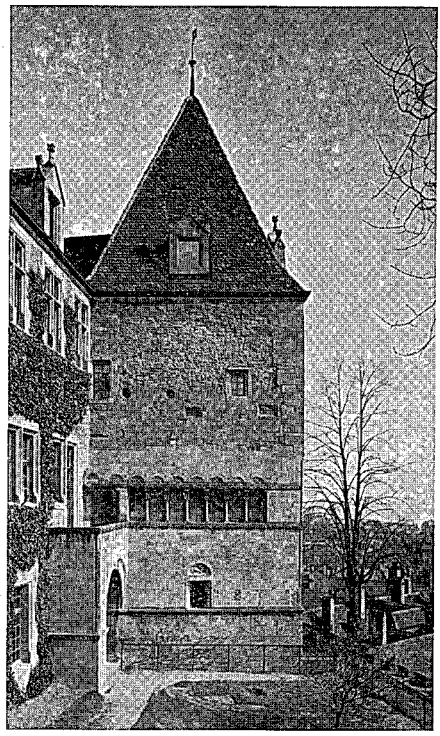

Fig. 139. Le château. L'aile romane, exhaussée au XVe siècle. Page 144.

a été ouverte en direction du balcon voisin. A l'angle sud-ouest du bâtiment une colonnette engagée, décorée de bandes et d'anneaux entrelacés, est amortie par un aigle aux ailes étendues. On a retrouvé à l'angle sud-est un être à quatre pattes, jadis noyé dans le contrefort de la galerie, utilisé sans doute pour le remplissage.

La tour du XVe siècle, surmontant la partie romane, a un appareil moins soigné. A l'ouest, une zone de maçonnerie se superpose à une dizaine d'assises en pierre grise, dont on a aveuglé les canonnières rondes ou rectangulaires. Dans le toit s'élèvent deux lucarnes surmontées de gâbles à trois pinacles fleuronnés. Celle du midi, la seule ancienne, a une croisée de pierre (fig. 139).

Prolongeant la façade romane vers l'ouest, une porte cochère devait servir d'entrée au château primitif ou à ses annexes. Les cordons, qui l'ornent, sont au même niveau que ceux de la façade voisine, et consistent en chevrons annelés. Des entrelacs se combinent au décor sur l'arc en plein cintre de ce portail, actuellement surmonté d'un balcon.

Le vaste corps de bâtiment, placé entre l'aile romane et l'entrée principale, est coiffé d'un grand toit à pignons rabattus. On y a percé de nouvelles fenêtres et des lucarnes, en 1907.

Le portail (fig. 130). A 10 m du chevet de la collégiale, le portail élevé dès 1496, a encore grande allure, en dépit de l'amputation de 1874-1875 qui réduisit la tour nord

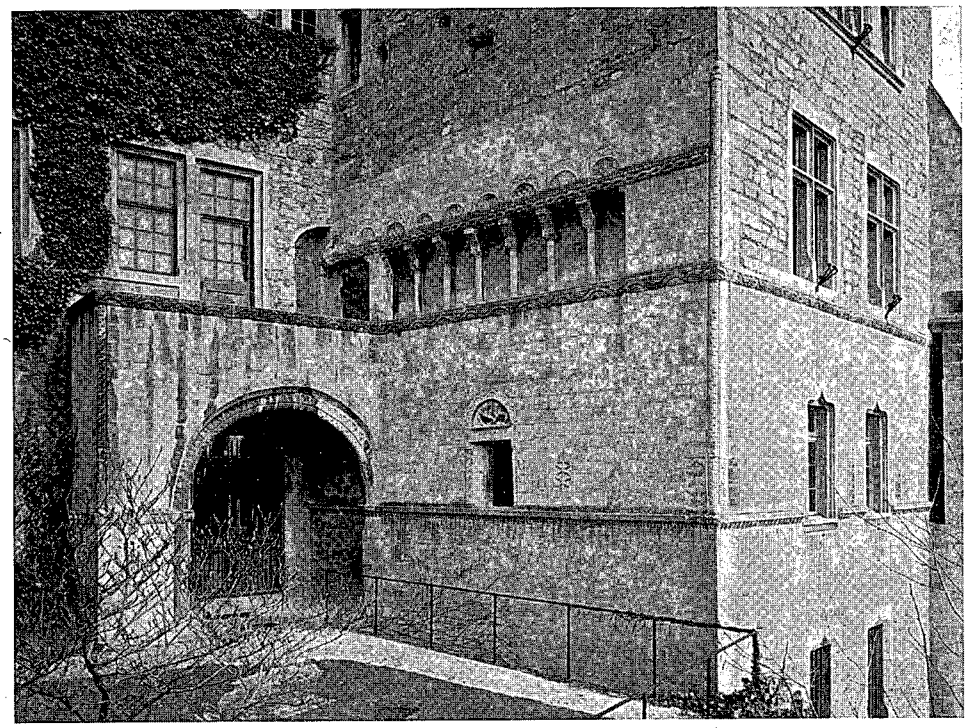

Fig. 140. Le château. Vue d'ensemble de la partie romane. Page 143.

du tiers de son volume (fig. 170)[1]. Les deux tours, couronnées de mâchicoulis et percées de canonnières, sont reliées par une courtine à la base de laquelle s'ouvre une porte à quatre voussures en tiers-point, issues de bases prismatiques. Un cartouche, amorti par une accolade et supporté par deux petits écus aux armes de Bade-Hochberg et de Savoie, abritait celles du constructeur, avant 1806. La dissymétrie, plus accusée autrefois par les dimensions de la tour nord, est encore marquée par le fait que la porte n'est pas au centre et, qu'à l'étage, une fenêtre isolée flanque les trois autres, jointives. Toutes ont des linteaux ornés d'une accolade. Vu la proximité de la collégiale les mâchicoulis, comme les autres éléments de défense, sont plus décoratifs que militairement efficaces. Leurs consoles à trois ressauts, reliées par des arcs en accolade, à fins redents, ont le même modèle que celles de la galerie sud. Une girouette surmonte les tours au toit raide, en pavillon. Le comble intermédiaire est percé d'une lucarne à croisée de pierre, amortie par trois fleurons, portant plusieurs fois la date 1497[2]. Au pied de la tour sud s'est maintenu un montoir de trois marches pour les cavaliers. La grande porte de bois, aux lourdes ferrures, refaite en 1585 et

1 *Rapport du Conseil d'Etat, 1875*, p. 139. Il fallait assurer un meilleur éclairage à la nouvelle salle du Grand Conseil...

2 Une lucarne, qui lui faisait pendant, du côté de la cour, a disparu en 1842. MCE, CCII/951, 25 mai 1842.

Fig. 141 et 142. Le château. Fragments de chapiteaux romans: à gauche, un chevalier; à droite, le prophète Jonas. Page 150.

munie d'un petit guichet, a sans doute subi bien des retouches[1]. Le passage sous le portail est couvert d'une croisée d'ogives à méplat, retombant sur des culots, dont un est orné d'une tête surmontée d'une fleur de lis (fig. 144). Les voûtains sont en tuf, et la clef, encerclée d'un gros câble, porte un écu aux armes de Bade-Hochberg-Neuchâtel, écartelées de celles de Savoie.

La cour. Rendue asymétrique par la déviation de l'aile méridionale, la cour doit son unité à ses quatre tourelles d'escalier.

Au revers du portail, un cartouche en accolade abrite les armes de Philippe de Hochberg, refaites en 1842 (fig. 156). L'aile abritant la chapelle a une petite tête sculptée, à son angle sud-est, et une fenêtre gothique à réseau flamboyant, au midi.

Le bâtiment nord est encadré par deux tourelles d'escalier de plan pentagonal ou carré (fig. 146). De nombreuses fenêtres, toutes sur la même face, éclairent les marches. Celles de la tour orientale, de plan carré, ont des linteaux taillés en accolade. Le tympan de l'une d'elles, orné de redents, a un écu au pal chevronné. Au-dessus de la porte, dans un cartouche circulaire, est gravé le monogramme IHS (fig. 155)[2]. Dans la cage d'escalier, quelques souches d'angle sont décorées: masque humain à longues oreilles, écu dans trois lobes accolés, feuillages, crochets. La façade elle-même, refaite en 1751, a des fenêtres cintrées. Presque en son milieu, on remarque l'arrache-

1 Recettes, 120, 1585. Noter sur la partie centrale les graffiti: 1768.

2 Ecu et monogramme datent de 1842. Le second, entaillé par un auvent, a été refait vers 1921.

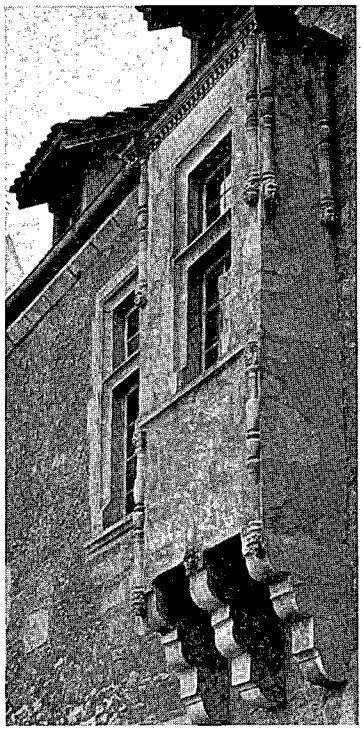

Fig. 143. Le château. Bretèche au midi de la cour. Page 147.

ment d'un mur perpendiculaire, artificiellement remis en évidence à la restauration. Presque toutes les baies du rez-de-chaussée, à l'exception de celle du centre, ont été reconstituées d'après les dessins de DuBois, car elles avaient été remplacées par du faux gothique en 1875 (cuisine) ou par de vastes fenêtres carrées (salle des Chevaliers, 1880). La lucarne du grenier a disparu en 1925[1].

Au milieu de l'aile orientale, sans doute du XVe siècle, s'élève une tourelle d'escalier octogonale. D'épais murs pare-feu, au couronnement en escalier, dépassent le toit (fig. 145).

Au midi de la cour, à l'endroit où s'articule le bâtiment principal, s'élève une tourelle d'escalier datée 1600. Sa porte rappelle l'entrée méridionale de la maison des Halles, mais en plus sec. Les piédroits moulurés s'ornent de panneaux rectangulaires en creux. Une large corniche à denticules protège le linteau. Deux balustres aux arêtes vives, ornés de palmes, supportent une seconde corniche et limitent un cartouche où un panneau de bois, sculpté et peint, portait les armes du prince ou du gouverneur[2]. Sur la façade voisine, dont les jours actuels ne correspondent plus tout à fait aux anciens, une bretèche, soutenue par trois consoles moulurées, est décorée de colonnettes terminées par des têtes joufflues, sous une corniche à denticules (fig. 143).

La fontaine et la citerne. Sous sa forme actuelle, la fontaine date de 1810 (fig. 146) et remplace celle qui portait les armes d'Orléans-Longueville. Le maçon David Bonzon a exécuté l'ouvrage d'après les dessins de Frédéric de Morel, futur intendant des Bâtiments[3]. Vers 1606, on avait substitué un bassin de pierre aux «auges» de bois, et posé un goulot de laiton orné de deux dauphins. La source

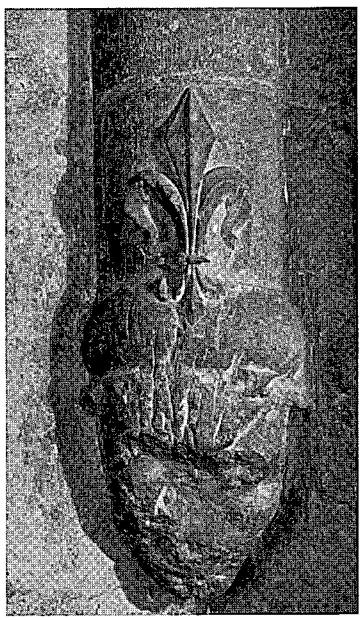

Fig. 144. Le château. Culot d'un arc du portail. Page 146.

1 MH, clichés Nos 2939, 3344. Le No 2942 prouve que la date actuelle sur la porte d'entrée, au sous-sol nord, est fantaisiste.

2 A.-L. Girardet, Les Armourins. Gravure reproduite par QLT, I/564. Recettes, 122, 1601. Voir ci-dessus, p. 136.

3 MCE, CLVIII/78, 30 janvier 1810. AE, Quit., 1810; plans détachés, Nos 258, 472-473. *Mairie*, p. 85, 145.

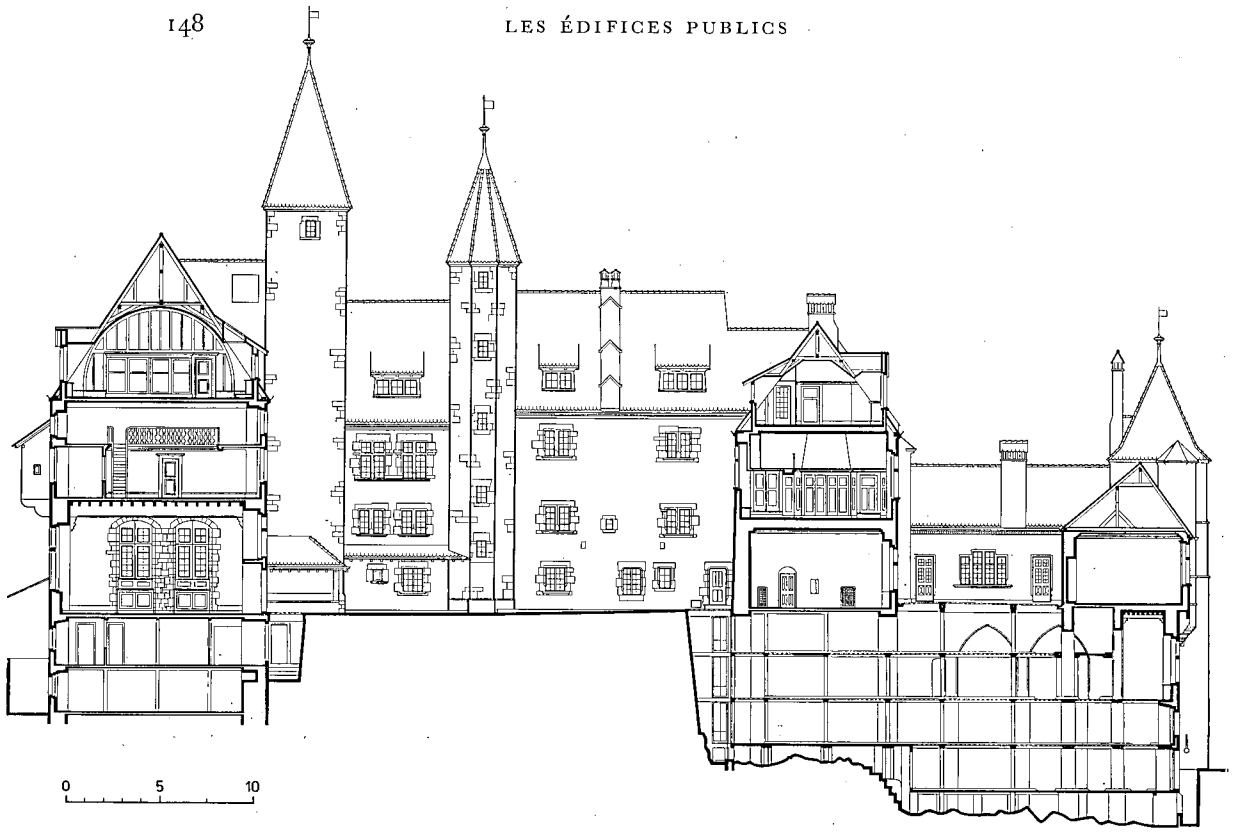

Fig. 145. Le château. Coupe nord-sud par la salle des Chevaliers et la galerie Philippe de Hochberg. Echelle 1:400. Page 147.

alimentant la fontaine se trouvait au Suchiez. L'eau passait dans des canalisations de bois, mentionnées dès 1417[1]. Pour obvier à la pénurie de l'eau en cas de rupture des conduites, on l'accumulait dans une citerne de grande capacité, sous la cuisine de l'aile nord[2]. Mentionnée pour la première fois en 1439, cette citerne fut, semble-t-il, vidée et nettoyée en 1741[3]. Il existait aussi un puits, dont on ignore l'emplacement[4].

L'INTÉRIEUR

La partie romane. En dehors de la façade, il reste peu de chose de l'époque romane. Derrière la fenêtre aux chiens affrontés, il existe une salle quadrangulaire (le bureau des archives) de 6 m 30 sur 5 m 50 à 6 m 70 (fig. 136). Dans l'angle sud-ouest, on a entièrement reconstitué un manteau de cheminée en tuf, supporté par deux colon-

1 Recettes, 36, f. 36, 1417; 122, 1603 et 1606.

2 Recettes, 44, f. 233, 241 v., 1439; 119, 1573. DUBOIS, pl. 54.

3 «Le 26 octobre 1741 Monseigneur le Gouverneur de Bezuc a fait vider la citerne», dit une inscription contre le mur nord. MH, cliché N° 2989.

4 MN, 1925, p. 76 (mémoire de 1623).

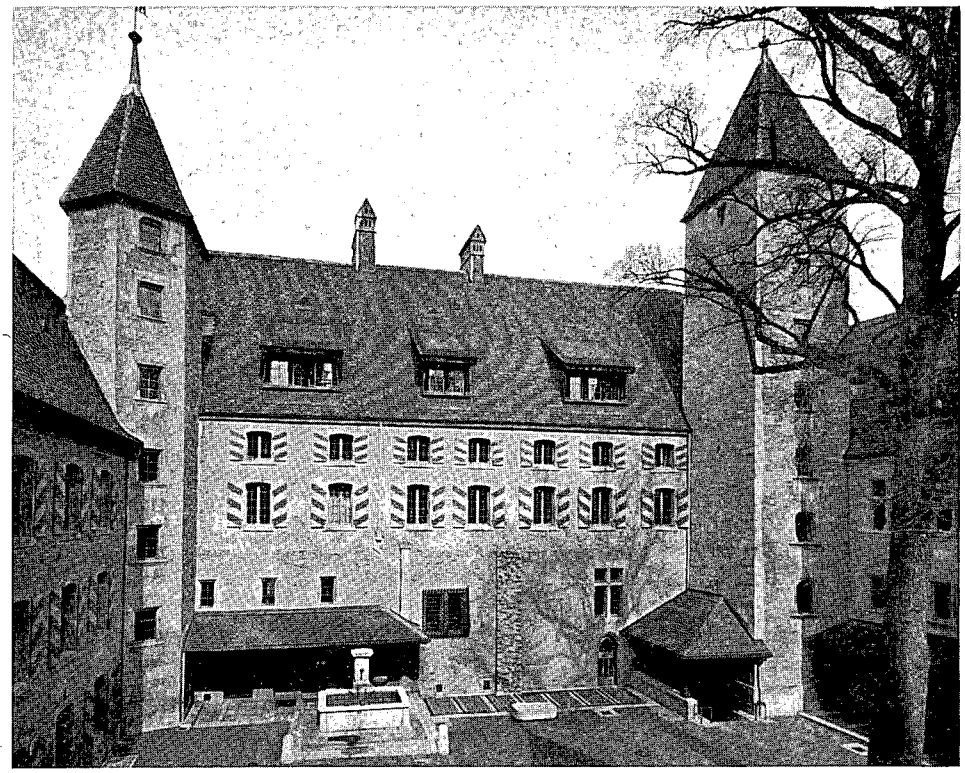

Fig. 146. Le château. La cour, l'aile nord, les tourelles d'escalier et la fontaine. Pages 146 et 147.

nettes et des chapiteaux, restaurés[1]. Ces derniers ont une forme curieuse, parce qu'ils se composent en fait de deux corbeilles superposées, ornées de volutes – certaines se combinent avec des palmettes – surmontées de tailloirs à dents de scie ou quatre-feuilles, bordés de billettes ou de câbles. Un astragale est formé d'un faisceau de liens. Deux colonnettes torses limitent l'ébrasement intérieur de la fenêtre occidentale. A l'est, la baie quadrangulaire n'a pas de colonnettes, mais une dalle de pierre verticale la divise en deux. Le plafond de bois, restauré en 1916, est supporté par une solive médiane (portant les armes de Savoie et Bade-Hochberg-Neuchâtel, datant de l'extrême fin du XVe siècle). Perpendiculairement à celle-ci, s'étend un décor de rinceaux champlevés (fig. 153).

Au-dessous de cette pièce une salle, qui a la même forme de trapèze irrégulier, tient lieu de dépôt lapidaire. Dans son angle sud-est se trouve une cheminée, dont la hotte a été reconstituée de toutes pièces en 1917[2]. Au-dessus des colonnettes engagées, ayant des griffes sur les tores de leurs bases, les chapiteaux sont plus frustes qu'à l'étage supérieur. Le premier porte des palmettes inscrites dans des demi-

1 MH, clichés N°s 1172-1173 (1915). Photos, MN, 1940, p. 70.
2 DUBOIS, pl. 49. MH, clichés N° 1405-1406 (1915) et 2527 (1922).

cercles, sur les trois faces visibles. L'autre est orné de deux sirènes: personnages à grosse tête, tenant à bout de bras les queues de leur double corps de poisson.

Les pièces du dépôt proviennent du château, notamment des fouilles de 1887 et de 1905-1918[1]. La destination d'un muret circulaire, orné d'arcades en bas-relief, reste obscure (margelle d'un puits?), comme celle de chapiteaux, dont les angles sont ornés de têtes de lions, encadrées de guirlandes réduites à de simples lignes. Ils reposent sur des colonnes torses ou annelées et devaient porter des poutres. La couleur rose du calcaire, primitivement jaune, témoigne qu'ils ont souffert du feu (fig. 150 à 152). Parmi les fragments originaux du décor de la façade occidentale, se distinguent deux chapiteaux mutilés. Sur le premier, un chevalier revêtu d'une cotte de mailles tient une lance (fig. 141). L'autre porte un personnage aux bras levés, repliant ses pouces dans les paumes de ses mains ouvertes, au milieu d'animaux très abîmés (sur les côtés). C'est peut-être une représentation du prophète Daniel (fig. 142). Une autre série de chapiteaux, portés par des colonnettes simples, est ornée de volutes chargées d'écailles ou de nervures. Les tailloirs trapézoïdaux, plus petits que ceux de la façade occidentale, ont pour décor des quatre-feuilles barrés de traits en sautoir, type qui se retrouve sur d'autres chapiteaux et sur ce qui devait être un cordon de façade (fig. 147 à 149).

La *salle du Conseil d'Etat*, placée au-dessus des deux précédentes, servait de chambre d'audience au gouverneur. L'*antichambre* voisine, où se trouvait la salle à manger, a conservé un plafond de bois, traversé par une bande sculptée de motifs flamboyants, entre des rinceaux, portant au centre les armes de Philippe de Hochberg et de Marie de Savoie (fig. 161). Une rosace orne la clef de la croisée d'ogives, couvrant une sorte de loggia, qui forme la partie sud-est de la pièce. La porte Renaissance aux belles ferrures, dont l'encadrement est sculpté de pilastres et de rosaces, provient d'une maison de la rue des Moulins.

La salle des Etats. Elle est placée dans le grand corps de logis méridional, mais on ne sait exactement quand elle a été bâtie. Sans doute antérieure à l'incendie de 1450,

1 Plusieurs pièces décrites ici sont reproduites dans MN, 1940.

Fig. 147 et 148. Le château. Chapiteaux romans à volutes. Page 150.

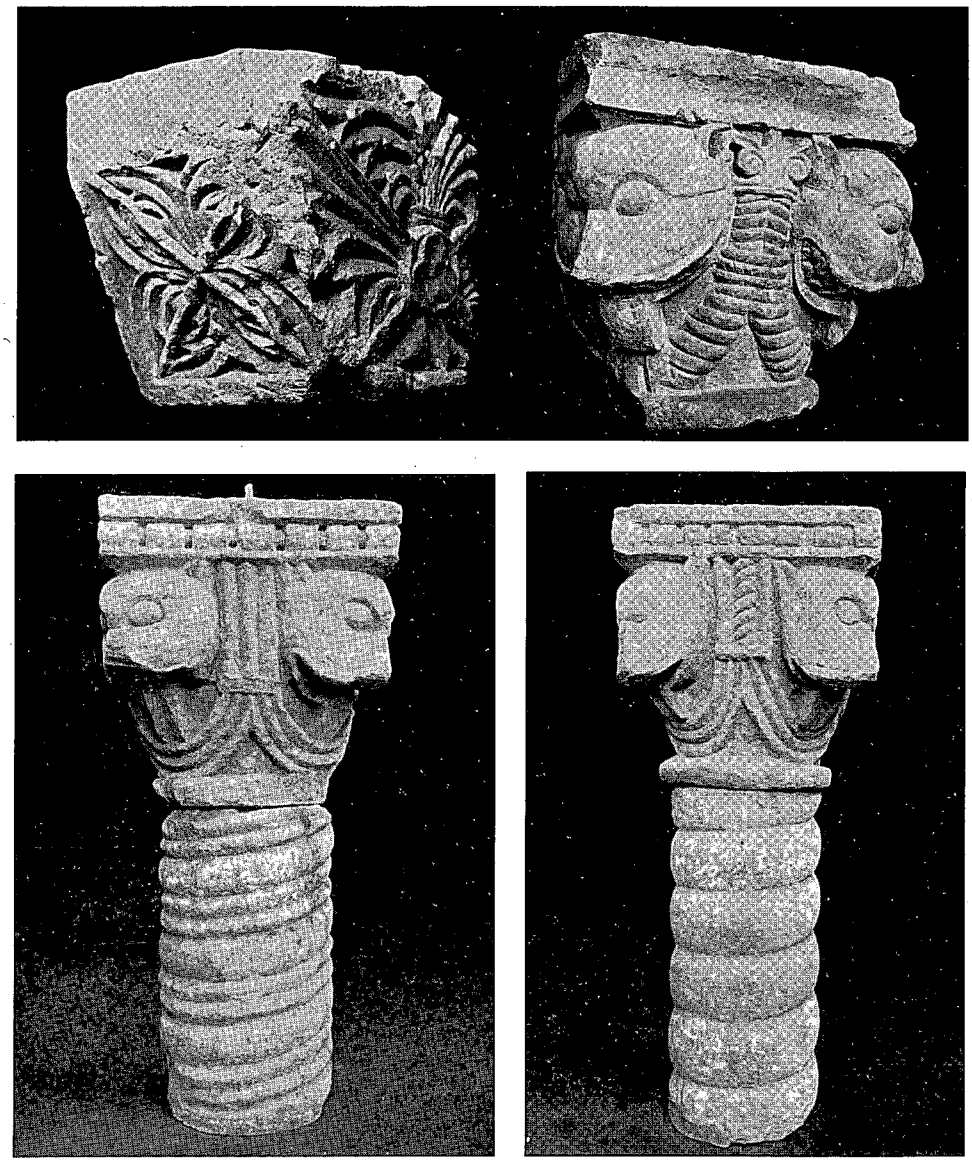

Fig. 149 et 150. Le château. Chapiteaux romans. Motifs géométriques et têtes de lions. Page 150.
Fig. 151 et 152. Le château. Chapiteaux romans, replacés sur des colonnes. Page 150.

elle dut en souffrir, car peu après les charpentiers JAQUET DE REVIN et GUIOT MIGNOT travaillaient à «la ramure du grand poille». Philippe de Hochberg y fit aussi exécuter des travaux, comme en témoignent ses armes et celles de Marie de Savoie sur la porte d'entrée (fig. 154), assurément ouvrage de JEAN MICHEL (1495). Un maçon pava «entre les fenêtres», tandis que maîtres ROBERT et JEAN, des peintres, recevaient

Fig. 153. Le château. Plafond sculpté du bureau des Archives. Page 149.

couleurs et colle pour les utiliser dans ce local et dans les galeries[1]. En 1601, JEAN MASSONDE peint «les trois grandes armoiries de Messieurs nos princes et Madame la duchesse mère de Monseigneur le petit prince, contre la muraille du grand poille», nettoie le poêle et le met «en bonne couleur». «La sale des Estaz», dont le charpentier PIERRE SAGNARD refait peu après le plancher, doit être le même local. PIERRE WACHSMUT, vitrier, y pose six fenêtres en 1610[2]. Un projet de rendre la salle plus claire par agrandissement des fenêtres, abaissement du pressoir et remplacement du poêle monumental par une cheminée, n'est approuvé que partiellement par le prince (1648)[3]. Boyve, dont les dires sont confirmés par des pièces comptables, apprend qu'en 1692 on exécuta les armoiries, qui décorent le tour de la salle. L'ouvrage fut assurément exécuté par le plâtrier JEAN-SIMON ROY, les peintres MICHEL VOGELSANG, de Soleure, et son fils, qui reçurent des couleurs et de l'or. En outre, JEAN ROTH (ROQUE), de Cerlier, fit un poêle, et le vitrier PIERRE GROSSMAN travailla avec d'autres maîtres aux lambris et aux fenêtres[4]. L'aspect de la salle ne changea guère dès lors. Les armes des souverains et des gouverneurs furent peu à peu ajoutées à la suite des anciennes. D'importantes restaurations des peintures et l'achèvement de la série ont eu lieu en 1809, 1822, 1854 et 1868[5]. Sur les indications de l'historien

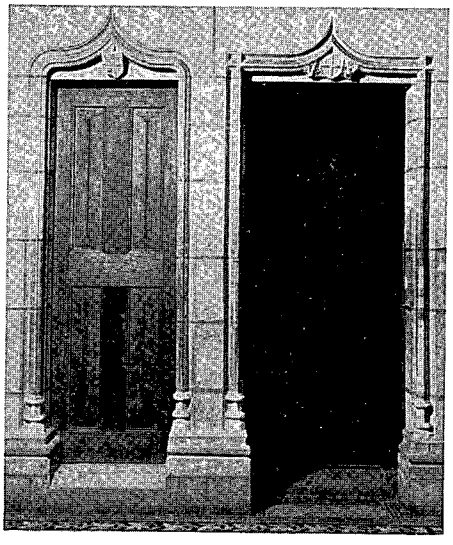

Fig. 154. Le château. Encadrements de portes proches de la salle des Etats. Page 151.

1 Recettes, 50, f. 60, 73, 141 v., 142, 1451-1452. Recettes, 115, f. 39, 41, 43 v., 1494-1495.

2 Recettes, 122, 1601, 1603, 1610.

3 AE, Offices, L 2, N° 12, 20 mai 1648.

4 AE, Quit., 1690, N°s 29, 58, 62, 72, 81; 1691, N°s 16, 17, 30, 31; 1692, N°s 13, 42. BOYVE, IV/277.

5 MCE, CLVII/426, 6 juin 1809; CLXXI/944-945, 4-5 novembre 1822. AE, Bâtiments, 4 novembre 1822; Quit., 1822-1824 (le restaurateur fut Charles Cocchi). AE, Fonds Meuron, 45/II, 5 décembre 1823. MCE, CCXXVIII/489, 1854; CCXLIII/527, 977, 1868. *Grand Conseil*, XXVI/263, 1866.

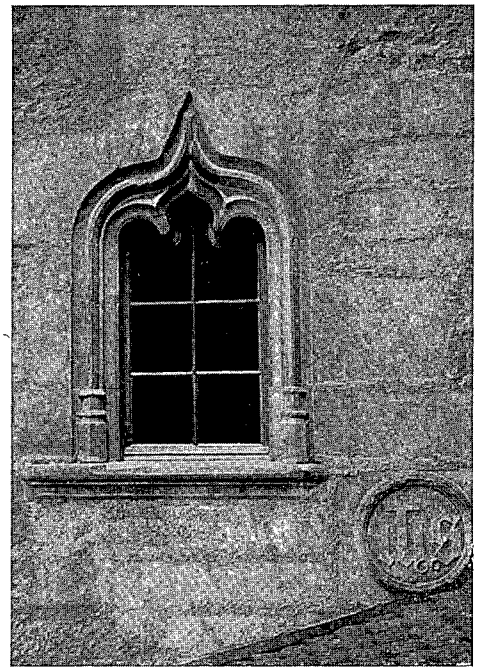

Fig. 155. Le château. Fenêtre et monogramme IHS de la tour nord-est. Page 146.

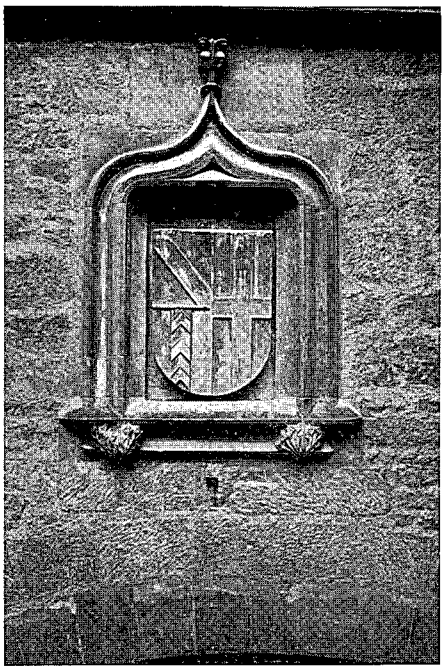

Fig. 156. Le château. Armes au revers du portail. Page 146.

Matile, on ajouta des dates et des inscriptions sous les armoiries, en 1842[1]. Après la révolution de 1848, les portraits des souverains, placés contre la paroi occidentale, furent enlevés[2]. Vers 1817, on fit disparaître les croisées de pierre des fenêtres, mais l'amélioration de l'éclairage fut assurée par la démolition de l'ancien pressoir et le percement d'une porte-fenêtre, au-dessus du porche roman (1866)[3]. En 1906, on a refait en béton le plafond dangereusement vermoulu et plaqué sous lui des poutres apparentes au lieu de planches, dont les joints étaient recouverts de lattes. Pour augmenter le cube d'air, le plancher a été abaissé de 30 cm, et le poêle du XIXe siècle supprimé[4].

La salle de 18 × 10 m a des murs très épais, irréguliers et percés de quatre fenêtres cintrées, au midi. Une autre, plus petite, est percée dans le mur occidental. Des lambris recouvrent les parois sur plus de la moitié de leur hauteur. Ils sont peints en gris comme les solives du plafond, moderne. Les murs et l'embrasure des fenêtres sont décorés d'atlantes et de cariatides peints en trompe-l'œil, portant des cruches et tenant des guirlandes. C'est dans cet encadrement que se trouvent les armes des

1 MCE, CCII/932, 1088 et 1572; 1842.

2 *Description*, p. 88-89. A. PIAGET, MN, 1920, p. 136. Voir l'illustration en tête de la *Relation du séjour de LL MM le Roi et la Reine de Prusse* [1842, par F.-A. FAVARGER].

3 AE, Bâtiments, 17 mars 1817; Quit., 1817. *Grand Conseil*, XXVI/178, 1866.

4 MCE, CCXCIII, 11 mai 1906; CCXCIV, 19 février 1907. *Grand Conseil*, LXXI/858, 861, 864, 1907. Photo de l'état ancien dans QLT, I/30.

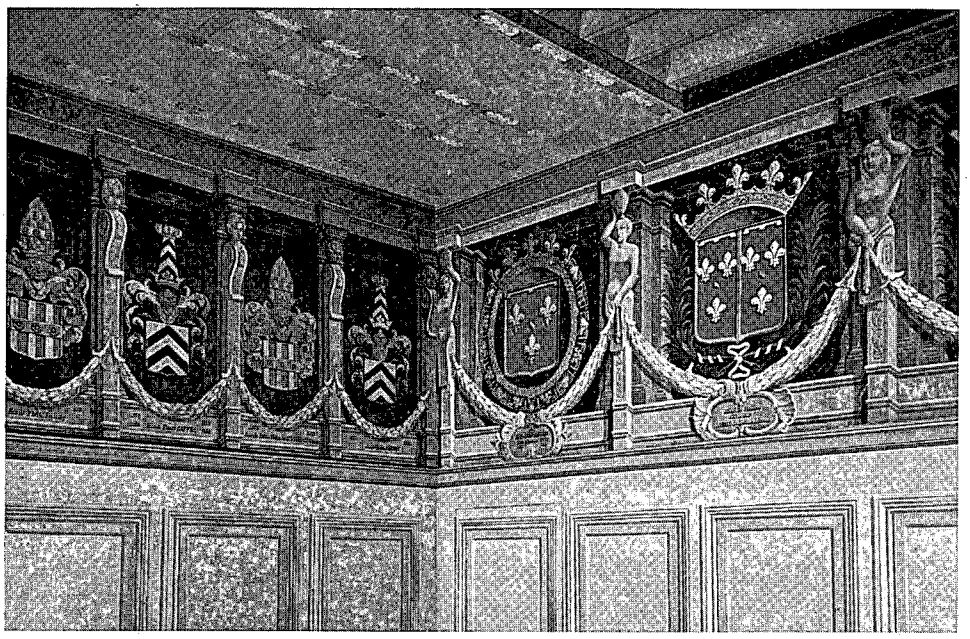

Fig. 157. Le château. Angle sud-est de la salle des Etats. A gauche, armes des gouverneurs d'Estavayer et d'Affry; à droite, armes des Orléans-Longueville. Page 154.

souverains anciens (fig. 158). A l'est (fig. 157) et sur les lambris, au nord, figurent celles des gouverneurs[1]. Au milieu de la paroi septentrionale on a placé, en 1732, une pendule de JOSUÉ ROBERT, ayant un cadran en étain, découpé et gravé. Le mouvement se prolonge dans le mur épais de 80 cm[2]. Ce local où s'étaient réunis les Audiences des comtes, les Trois Etats de Neuchâtel, le Conseil d'Etat, les Audiences générales et le Corps législatif, est devenue la salle du Grand Conseil républicain, de 1848 à 1875[3]. Elle est actuellement réservée aux séances des autorités judiciaires.

Au premier étage de ce corps de bâtiment on a mis en évidence, sur une paroi du corridor, un guerrier du XVIe siècle dessiné à la sanguine, et des graffitis datés, aux armes Diesbach (1579), Vallier (1605), Mollondin (1645), Affry (1630) et Tribolet (?) (1630).

La galerie Philippe de Hochberg. Longue d'environ 18 m 50, la galerie n'a guère conservé d'ancien que son parement extérieur – à la suite d'aménagements internes, pour les gouverneurs. Le dernier habitant en fut le conseiller d'Etat Alexis-Marie Piaget († 1870). En 1836, on élargit la galerie en reculant le mur nord. La charpente fut refaite et la paroi sud exhaussée[4]. Les croisées de pierre, disparues après 1752,

1 Ces armes sont reproduites avec quelques corrections par [Félix BOVET], *Armorial neuchâtelois*, 1857.

2 A. CHAPUIS, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, p. 307; pl. 3.

3 *Description*, p. 88-89. MATILE, *Institutions judiciaires*, p. 127-128.

4 MCE, CLXXXIX/1070, 1147, 1185; 1835. AE, Plumitif de la direction des Bâtiments, 1835 à 1836; Quit., 1836, N°s 4, 12, 15, 21, 27, 29, 30; Bâtiments, Rapport du 23 janvier 1837.

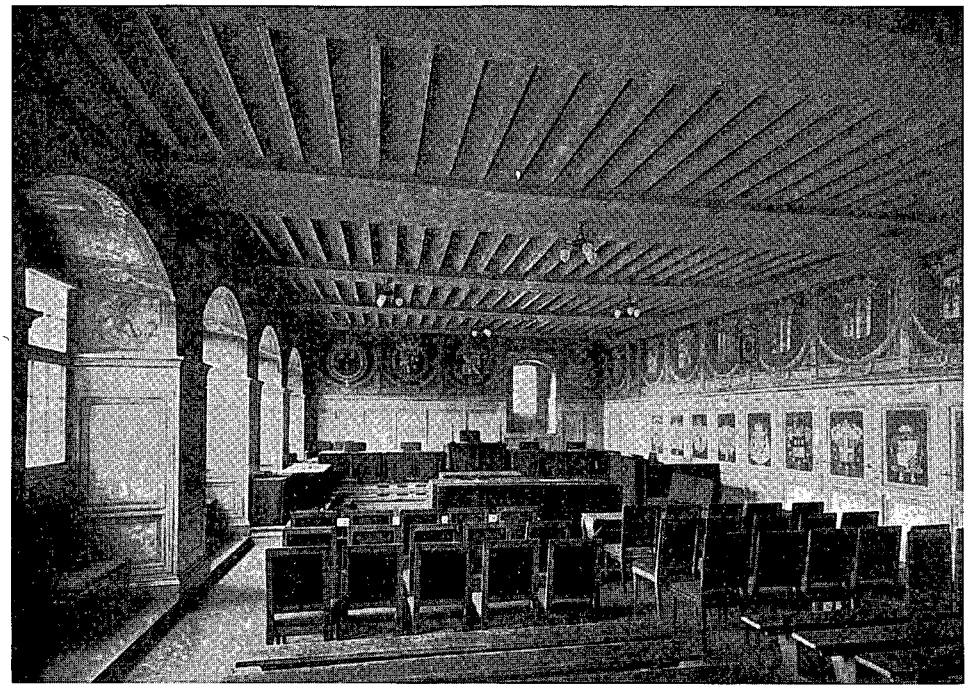

Fig. 158. Le château. La salle des Etats. Page 154.

furent rétablies en 1932, époque où fut placée une cheminée provenant du moulin de la Voûte, à Serrières, dans le mur nord reconstruit[1]. Peu après, on rendait au toit son aspect primitif, en lui donnant une pente raide. Sous le plancher, on a retrouvé des carreaux armoriés aux armes de Philippe de Hochberg, derniers restes du pavement primitif et, entre les fenêtres, des fragments de décor et des papiers peints de diverses époques: pilastres, vases à fleurs, cavaliers, tentures. Les fragments de vitraux armoriés suspendus aux fenêtres proviennent de la rose de la collégiale (L. CHÂTELAIN, 1869[2]). Dans la tourelle d'angle, il existe d'intéressantes inscriptions manuscrites, de peu antérieures à la Réformation: «Quy ara a Dieu esperance me fodra jamays 1527», et «Pour neant sert qui nest en grace. D. Baillodz 1526». La signature voisine avec un écu aux armes Baillods.

La petite cour. Entre la galerie, la salle Marie de Savoie et le grand corps de logis, il existait primitivement une petite cour, ou «basse cour», fermée à l'est et au midi par les grandes arcades en tiers-point soutenant la galerie (fig. 145 et 160). Réduite en 1836, elle a presque disparu vers 1920 lorsqu'on aménagea, sur plus de la moitié de sa hauteur, des locaux d'archives – se superposant à d'autres creusés dans le rocher.

La salle Marie de Savoie[3]. Elle est située entre la grande cour et la petite cour vers laquelle s'ouvrent deux fenêtres anciennes et une moderne, cintrées intérieurement.

1 Intendance des Bâtiments, dos. Château II.

2 AE, plans détachés, N° 497. Les vitraux se trouvent actuellement dans la salle des Chevaliers.

3 C.-H. MATTHEY, MN, 1912, p. 38-40.

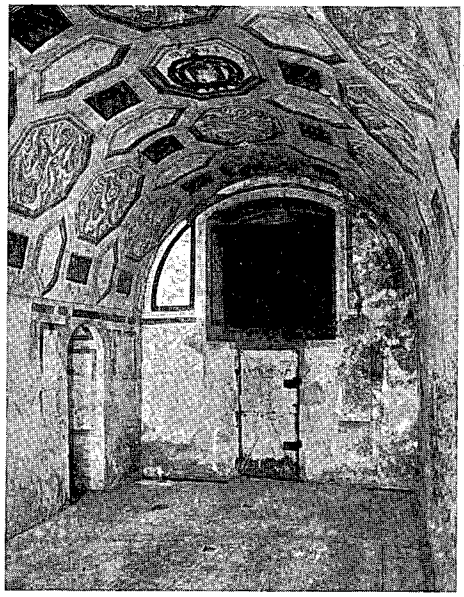

Fig. 159. Le château. L'ancien trésor. Etat en 1923. Page 159.

Fig. 160. Le château. Arcades sous la galerie Philippe de Hochberg. Page 155.

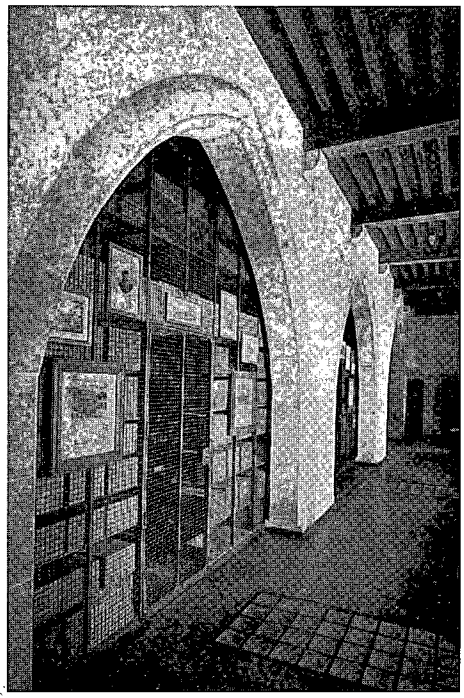

Des sièges en pierre de taille rétrécissent les allèges. Le mur nord aveugle dès l'origine, semble-t-il, était couvert de peintures du XVe siècle, exécutées sur une première couche jaune, mêlée de poil de vache[1]. Les fragments de quelques-unes, retrouvées en 1911, représentent la Vierge ou une sainte devant une tenture soutenue par deux anges (fig. 164), une bande de roses, une scène profane où l'on distingue un homme, ayant une calotte sur la tête et une tunique festonnée à la hauteur des épaules, un enfant et un roi, dont le cheval porte une touffe de plumes (paroi nord), enfin une Annonciation (?) où l'on ne distingue plus guère qu'une femme agenouillée sous une petite chapelle et, plus à droite, un homme, les mains jointes, et une maison (paroi est). Ce décor est le signe d'une restauration faite à l'époque du comte Philippe, car la salle doit être plus ancienne, sans qu'on puisse la dater avec précision (XIVe siècle sur des fondations romanes à l'ouest?). En tout cas, une porte en plein cintre a été murée pour permettre l'établissement de la cheminée contre le mur occidental. Celle-ci, entre deux portes cintrées, a un épais linteau mouluré reposant sur deux colonnes engagées à base polygonale. Sur la hotte, entre des tentures plissées, deux anges dont les cordons de ceinture meublent les espaces vides, tiennent les armes de Bade-Hochberg, écartelées de celles de Neuchâtel et timbrées d'une couronne à dents de scie (fig. 166). Autour du plafond lambrissé, traversé par une bande de sculptures flamboyantes, partiellement refaite, court une frise plus simple de quatre-feuilles, aussi en bois découpé. En 1913, il fallut abattre des cloisons intérieures qui avaient fait de cette pièce, de 12 m 50 à 9 m 50 × 7 m et 4 m de haut, une cuisine et un office pour le logement des gouverneurs.

1 Intendance des Bâtiments, dos. Château, I.

Fig. 161. Le château. Plafond sculpté de l'antichambre du Conseil d'Etat. Page 150.

La chapelle. Si la chapelle n'était pas l'unique lieu de culte du château – on mentionne un oratoire – il est le seul qui nous soit parvenu. Edifiée entre 1447 et 1449 par JEHAN le maçon, la chapelle est visiblement refaite en 1453. DIDIER POURTIÉ, de Besançon, peint ce local ainsi que le saint Jacques et le saint Christophe qui s'y trouvaient peut-être sous la forme de statues. Maître GUILLAUME le «lambrisseur», de la même ville, exécute des boiseries et trois «images»[1]. En 1579, on garnit de grillages de laiton trois fenêtres «du costé de l'église». La chapelle fut transformée en grenier jusqu'à 1611 environ, époque où ISAAC WACHSMUT répara sept fenêtres, et où le prince la fit rendre au culte catholique[2]. En 1680, on la crépit et la décore de tentures vertes, tenues par des boucles. Divers maîtres collaborent à sa remise en état: JEAN TISSOT-DIT-SANS-FIN, sculpteur, le menuisier PIERRE MARQUIS et MICHEL VOGELSANG, de Soleure, assurément auteur du décor peint du plafond[3]. La paroisse catholique de Cressier reçut en 1708 des «images», qui se trouvaient dans la chapelle, lorsque le nouveau prince, protestant, s'en désintéressa[4]. Par intermittence, la messe

1 L. THÉVENAZ, MN, 1937, p. 57-62, Article à compléter par: AE, C 7, N° 3, p. 74-83; 1453.
2 MCE, V/534, 22 mai 1611. Recettes, 120, 1579; 122, 1610; 106, 1629, pose d'un poêle.
3 AE, Comptes, 1680.
4 BOYVE, V/388. La cloche de la chapelle fut brisée vers 1745. AE, Bâtiments, N° 44.

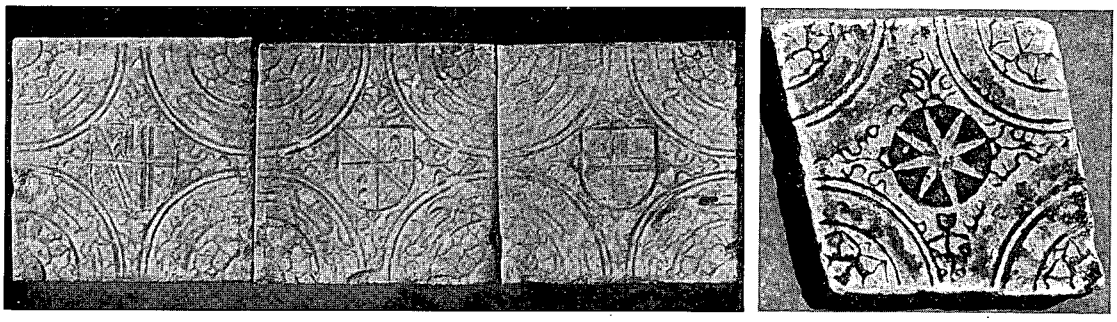

Fig. 162 et 163. Le château. Carreaux de pavage; les trois premiers sont aux armes de Bade-Hochberg, Neuchâtel et Savoie. Page 160.

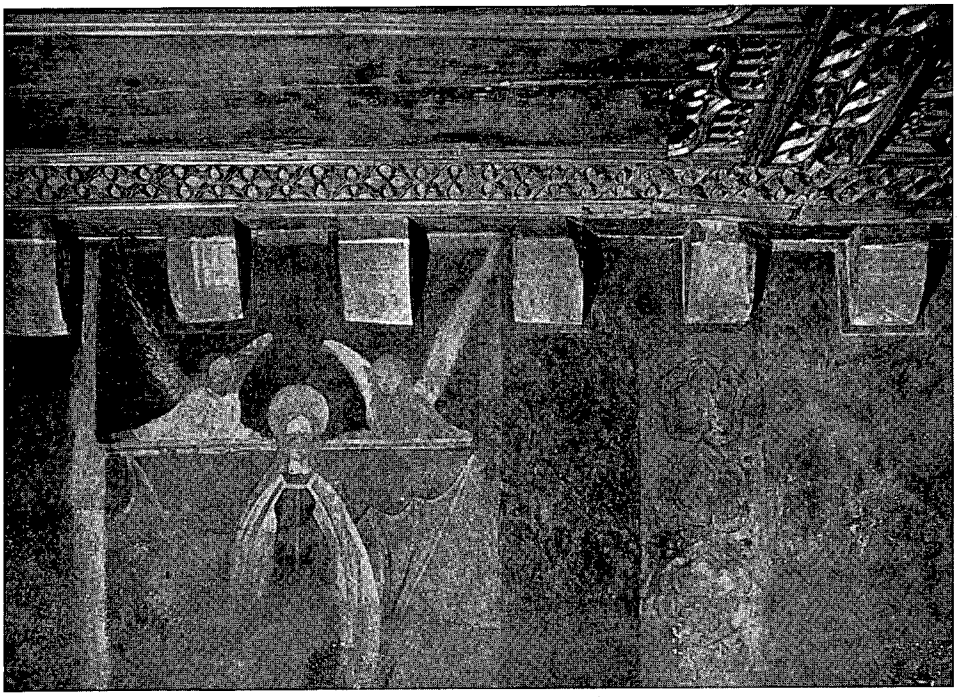

Fig. 164. Le château. Salle Marie de Savoie. Fresques et frises sculptées de la paroi nord. Page 156.

fut célébrée dans le vestibule supérieur de l'aile méridionale du château. La chapelle fut rendue au culte catholique (jusqu'à la construction de celle de la Maladière?) sous le règne du maréchal Berthier, à la demande du gouverneur et de l'archevêque de Besançon[1].

En 1905, on dégagea la fenêtre à réseau de pierre au midi, mais la restauration générale n'a eu lieu qu'en 1919. Cloisons et planchers furent supprimés, le berceau de bois de la couverture et ses tirants furent remis en état, le décor rafraîchi et partiellement restauré. Ce dernier, peint en trompe-l'œil, se compose d'un dais, de tentures, de balustrades latérales et, de part et d'autre de la fenêtre sud, de colonnes torses (fig. 168). Les baies latérales doivent être du XVIIIe siècle. Au moment d'achever la restauration (1921) on compléta, d'après une version ancienne, l'oraison dominicale peinte à l'angle nord-est du local[2]. Une arcade donne accès à la tour septentrionale du portail tandis que, dans le mur voisin, sont percées trois niches. Celle du centre a un arc trilobé, en bonne partie refait.

Aile nord. La cuisine. Actuellement transformée en salle des Pas perdus, l'ancienne cuisine est une grande pièce de 10×8 m. Trois fenêtres haut placées, et largement ébrasées vers l'intérieur, l'éclairent au midi. Elles sont refaites, comme la porte en

1 *Mairie*, p. 69. AE, Actes de Chancellerie, XXXI/515, 21 décembre 1813. AE, Registre des mariages de Cressier, 1799-1833, p. 36, 39. F. DE DIESBACH, MN, 1922, p. 43.

2 Intendance des Bâtiments, dos. Château, I, 17 novembre 1921.

tiers-point sous un arc de décharge surbaissé qui s'ouvre en direction de la cour[1]. Cette «cuisine des fours et lecives» (plan de 1752) devint une «salle pour la lessive et pressoir» (plan de 1806); on ne perça une porte vers l'Ecluse qu'en 1837[2]. Une grande cheminée de pierre, large de 5 m 50, occupe la paroi orientale. Elle paraît un peu écrasée et distendue sous son énorme hotte, appuyée sur des montants moulurés. On l'a remise en état en 1924, et reconstitué la cheminée à hotte de bois qui lui fait face. Le plafond est supporté par quatre énormes solives, en plusieurs pièces imbriquées, reposant sur des corbeaux de pierre.

Le trésor. La «gloriette», grotte ou trésor, qui abritait une partie des anciennes archives, à l'est de la cuisine, mesure 9 × 4 m 50. Couverte d'une voûte en berceau, elle n'avait eu, jusqu'au XXe siècle, qu'une seule entrée du côté de la salle des Chevaliers et une grande fenêtre grillagée au midi. Datant de la reconstruction de 1438, le trésor a été décoré de motifs gris, en 1649, comme le rappelle la date placée sous un écu écartelé aux armes d'Orléans-Longueville et de Neuchâtel. Octogones ou hexagones aux teintes marbrées, dont le cadre est peint en trompe-l'œil, forment les seuls éléments du décor (fig. 159)[3].

La salle dite des Chevaliers. Cette salle de 18 × 9 m 50 et 5 m 90 de haut occupe l'angle nord-est du château. Selon le plan de 1752, deux grands pressoirs flanqués de cuves étaient placés dans sa partie orientale. De 1806, au moins, à 1871, un arsenal y fut logé. Lors de la restauration, il a fallu lui restituer son volume primitif, fractionné par un plancher et des cloisons nouvelles à la fin du XIXe siècle[4]. De

1 Tout a été reconstitué en 1924, d'après DUBOIS, pl. 53-54.
2 AE, Plumitif des bâtiments, 25 mai 1837.
3 L. THÉVENAZ, NEN, 1923, p. 64-89.
4 *Grand Conseil*, XXX/27, 1870; XXXII/65, 583, 590, 1872.

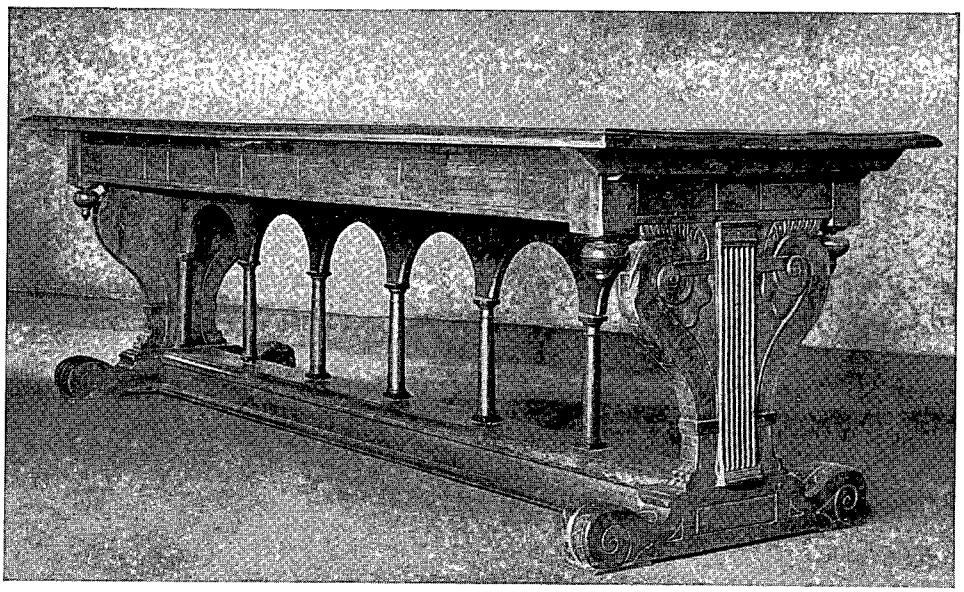

Fig. 165. Le château. Table du XVIe siècle. Page 162.

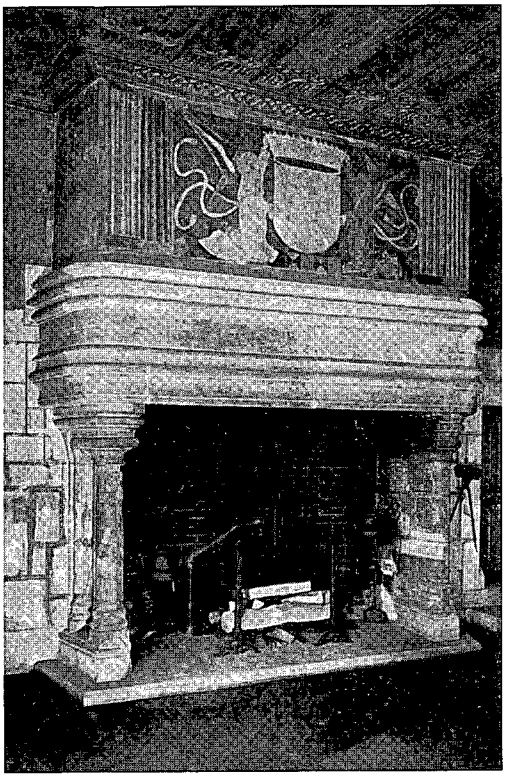

Fig. 166. Le château. La cheminée de la salle Marie de Savoie. Page 156.

grandes solives, en plusieurs pièces imbriquées, soutiennent le plafond. Contre la paroi occidentale la cheminée, analogue à celle qui occupe la pièce au-dessus, a un beau linteau polygonal mouluré, supporté par quatre colonnes engagées, à base prismatique. Primitivement il n'existait qu'une fenêtre au-dessus de la porte et deux à l'est. Celles qu'on a percées au siècle passé, puis agrandies, au nord (1950), ont amélioré l'éclairage de cette salle, d'aspect froid.

Le comble de l'aile nord a une très belle charpente cintrée, en forme de vaisseau (fig. 167). Mise en évidence à la restauration, elle a été partiellement recouverte dès lors.

Les poêles. Les poêles anciens ont disparu, victimes de leur usure et des changements de goût. Ils étaient l'œuvre, entre autres, de Blaise Tissot, «quaquelare de Bouldry» (1580), Josué Martenet, «maître potier de terre» (1666), Jean Roth, de Cerlier (1690), Jean-Conrad Landolt, de La Neuveville, «terrinier» (1719)[1]. Quelques fragments remarquables de la fin du XVe siècle ont été retrouvés en 1887[2]. Ce sont des *catelles* (carreaux de poêle) de terre rougeâtre recouvertes d'un vernis vert. Elles pourraient être l'œuvre de Michel Fryer, de Bremgarten, bourgeois de Soleure, fixé à Neuchâtel, et doivent être rapprochées de celles du château de Hallwil[3]. Ces carreaux sont ornés d'anges ou de lions tenant les armes de Bade-Hochberg-Neuchâtel (fig. 169), de rosaces, de chevaliers la lance en arrêt ou de saints agenouillés dans un cercle encadré de monstres.

Pavage. De nombreux autres carreaux de la fin du XVe siècle, en terre émaillée de brun ou de vert, aux armes de Bade-Hochberg-Neuchâtel ou de Savoie ont été retrouvés dans la salle Marie de Savoie ou dans la galerie, dont elles formaient le pavage primitif[4] (fig. 162 et 163).

Le mobilier. Il ne reste pour ainsi dire pas trace du mobilier ancien, qui s'appauvrit et se dispersa dès l'époque où les comtes ne résidèrent plus régulièrement au château

1 Recettes, 120, 1580. AE, Comptes, 1665 et 1719; Quit., 1690.

2 P. Godet, MN, 1888, p. 79-81, article illustré.

3 P. de la Haye, not., 14 août 1491. K. Frei, IAS, 1931, p. 73.

4 MH, clichés, N°s 4283-4287, 536, 694, 71. Reproductions dans l'*Armorial neuchâtelois* de L. et M. Jéquier, fig. 43-44.

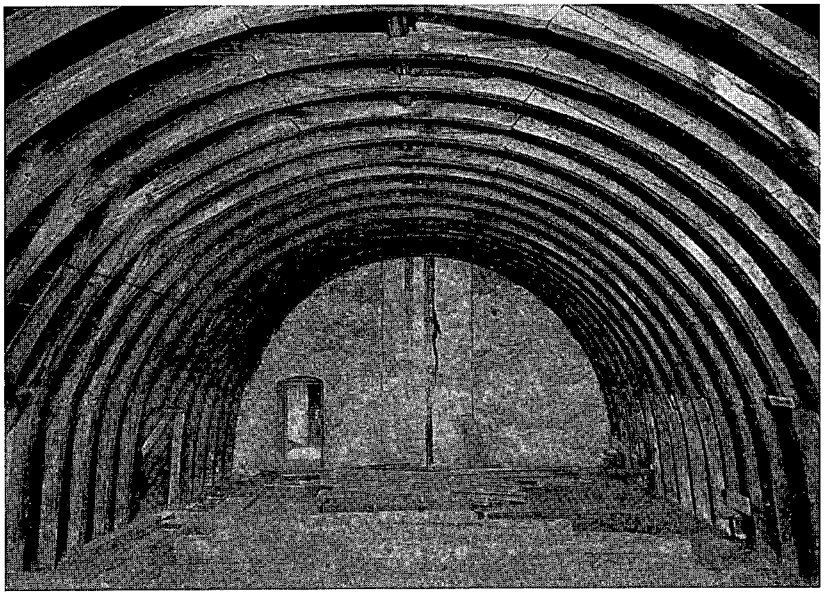

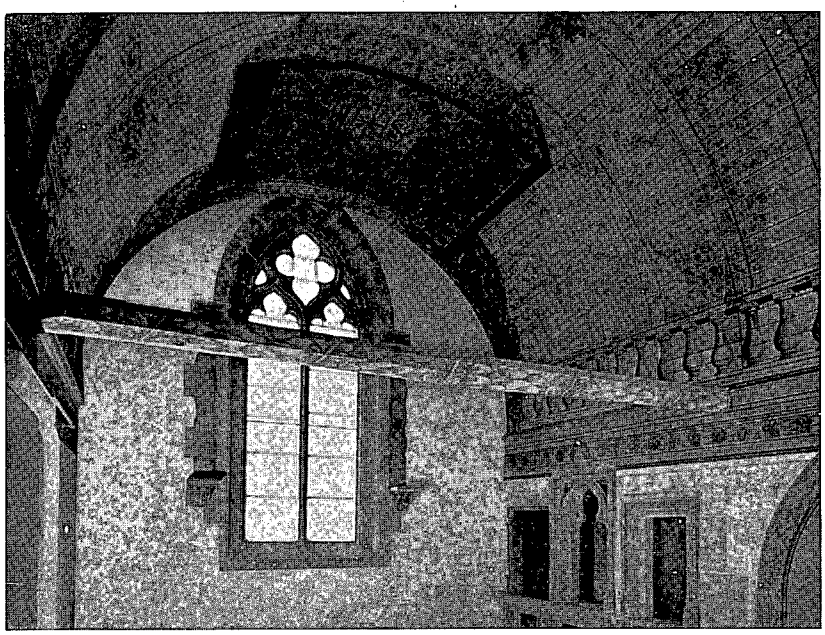

Fig. 167. Le château. Comble de l'aile nord. Etat en 1923. Page 160.
Fig. 168. Le château. Partie sud de l'ancienne chapelle. Page 158.

(XVIe siècle). L'inventaire de 1417 ne mentionne guère que des objets utilitaires[1]. Celui de 1529 fait état d'un tableau de saint Guillaume de Neuchâtel, de tapis turcs

1 Recettes, 36, f. 35 v., 1417.

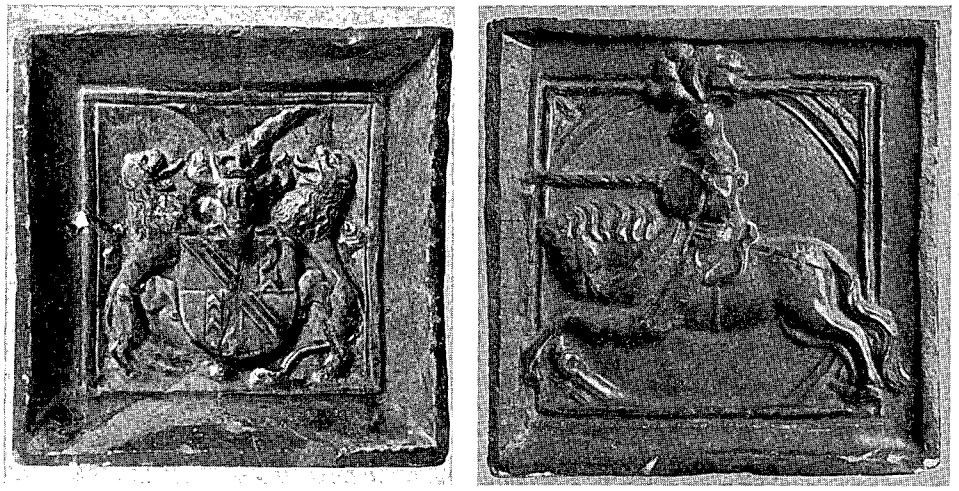

Fig. 169. Le château. Carreaux de poêles. Armes de Bade-Hochberg et de Neuchâtel. Chevalier, la lance en arrêt. Page 160.

ou persans, d'un métier à tisser et de nombreuses tapisseries aux armes de Fribourg, de Hochberg ou portant la devise «J'ay bien choisy»[1]. Dès 1380, il y avait une horloge au château[2]. A plusieurs reprises on mentionne la confection de tapisseries par PARIS JOUFFREZ (1449-1451) ou maître JEAN (1496-1500)[3]. Dans la salle Marie de Savoie, une grande table (236 × 90 × 78 cm), dont le plateau est supporté par une arcade et les extrémités par un pilastre cannelé entouré de volutes, sans doute de la fin du XVIe siècle, est le seul meuble ancien provenant du château[4] (fig. 165).

1 AE, D 9, N° 5, 1529 et A. PIAGET, MN, 1934, p. 107.
2 A. PIAGET, MN, 1947, p. 37.
3 Recettes, 48, f. 242, 1451; 115, 5e-7e comptes, 1497-1498; 218, N° 149, 1500.
4 DUBOIS, p. 26; pl. LX. *Musée historique, Notice sommaire*, p. 14. Déposée pendant quelques décennies au musée, cette table a retrouvé sa place au château.

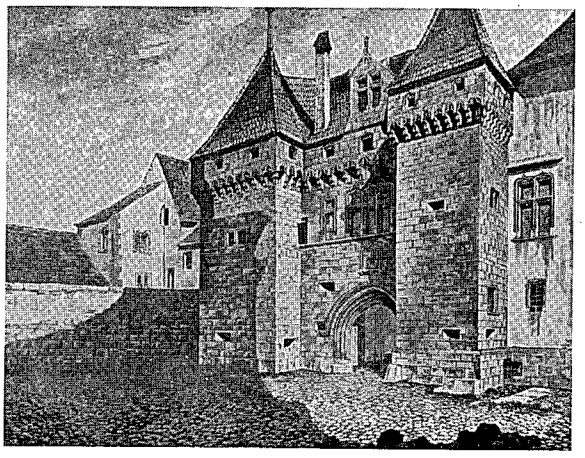

Fig. 170. Le château. Le portail avant sa reconstruction partielle. Dessin de Dubois, vers 1845. Page 145.

LES ANCIENS HÔTELS DE VILLE

Deux bâtiments, sans doute, abritèrent les réunions du Conseil de Ville avant son installation définitive dans un édifice particulier[1].

La maison de la Rive (actuellement, 11, rue du Trésor). C'est en 1416 que les comptes mentionnent pour la première fois une maison de ville. Construite en bois, elle paraît achevée en 1420, puis rebâtie en pierre en 1442. Dix ans plus tard on l'amodie à un habitant de la ville. Les magistrats, qui se réunissent désormais ailleurs, la vendent à un particulier en 1471.

La maison de Moringue (actuellement, 20, rue de l'Hôpital). Dès son achat par la ville, en 1458, cette maison eut le caractère d'une auberge communale. Un acte de 1485 la désigne comme «maison du conseil de ville», ce qui semble indiquer que les autorités y siégèrent avant de se réunir à la tour du Mazel.

La tour du Seyon ou *du Mazel*, plus tard *l'hôtel de ville*. Dès la fin du XVe siècle, le Conseil de Ville occupe la tour du Seyon, qui se trouvait sur la rive droite de la rivière, à peu près au point de recontre des rues actuelles du Seyon et de l'Ancien-Hôtel-de-Ville. Les *Reconnaissances* du XIVe siècle ne mentionnent pas cette tour, qu'on croit cependant contemporaine de celle des Chavannes. Vers 1400, on recouvre de tuiles les guérites qui flanquaient sa terrasse supérieure. D'importants travaux semblent avoir profondément modifié son aspect, dès 1455: une voûte sur croisée d'ogives est lancée au travers du Seyon pour servir de base à un nouvel édifice. Une salle, qui dominait le pont de bois existant sous le bâtiment, citée en 1469, fut vraisemblablement occupée par le Conseil qui vendit peu après la maison de la Rive. L'établissement de la boucherie de la Croix-du-Marché de part et d'autre du pont, en 1507, valut au bâtiment le nom de Mazel. La salle du Conseil se garnit peu à peu de chandeliers, de panneaux peints et de vitraux aux armes de la ville. Une terrible crue du Seyon renversa le bâtiment à cheval sur la rivière et la tour voisine, détruisant une partie des archives (8 octobre 1579).

Le bâtiment du Mazel fut rebâti au même endroit, sur croisée d'ogives, par les maçons François Racine, de La Grand'Combe des Bois (Doubs), et Pierre Roulet, de Noiraigue. Pierre Tissot et ses fils posèrent la charpente et les cloisons intérieures. Le menuisier Louis Bredin fit des bancs à dossier, des panneaux de porte et un buffet à aiguière pour la petite salle. A fin décembre 1582, le Conseil pouvait se réunir au Mazel. L'année suivante, Claude Simoine édifiait une tourelle d'escalier surmontée d'une chambre forte. La tourelle servit de modèle à celle de la maison du Trésor[2]. Les comptes fournissent de nombreuses indications sur les objets décorant les salles, entre autres les portraits des souverains et des fenêtres aux armes des membres du Petit et du Grand Conseil. Des poêles, souvent peints aux armes de la ville, remplacés au fur et à mesure des nécessités furent faits par Hans Studly, de Bienne (1583), Daniel Debrot (1591), Hans Schaltenbrand (1629), Jean Roth, de Cerlier (1685), des poêles verts et blancs par Samuel Landolt (1725), enfin à tour et ornés d'images bibliques par Jean-Georges Meyer, de Bayreuth, fixé à Neuchâtel (1751). Au XVIIe siècle, Pierre Petit, de Montbéliard, ou plutôt de

1 A. Schnegg, MN, 1947, p. 131-140.

2 Marchés, B 11, f. 4, 20, 21, 29, 38, 55 (1580-1581), f. 70, 71, 81, 85 (1583-1584), f. 65 (1585). MCV, Ia/199, 29 décembre 1582.

Porrentruy, et MICHEL VOGELSANG, de Soleure, décorèrent les salles et peignirent à l'huile, sur toile, les Vertus cardinales et des batailles (1692)[1]. Un de ces artistes est peut-être l'auteur d'un panneau portant les armes de la ville, tenues par deux lions. Ce dernier souvenir d'un bâtiment disparu se trouve au Musée d'art et d'histoire (fig. 8).

L'ancien hôtel de ville fut désaffecté en 1790 et démoli en 1860, après le détournement du Seyon. Entre temps, les locaux disponibles abritèrent des classes. La Bibliothèque de la ville fut installée au second étage de 1807 à 1838, environ.

L'extérieur de cet édifice pittoresque, couvert d'un grand toit à deux pans et engagé dans les maisons voisines, est assez bien connu grâce à des vues du XIXe siècle. La façade sud dominait le Seyon de ses deux étages de fenêtres jointives. Derrière les arcs doubleaux de la voûte, on apercevait les étaux de boucher encadrant le pont. Ceux-ci masquaient presque entièrement la façade nord de leur toit en appentis. En bordure de l'étroit passage qui menait au pont, s'élevait à l'ouest une tourelle d'escalier, dont la porte s'ornait d'un joli encadrement Renaissance daté 158[4]; le toit était en forme de bulbe. Du côté oriental, le pont était accessible par quelques marches (fig. 171). Il ne reste malheureusement aucune vue de l'intérieur, dont le plan, même, est incertain[2].

Bibliographie. Mairie, p. 102. – A. GODET, MN, 1896, p. 123-124. – QLT, I/535-540. – A. SCHNEGG, MN, 1947, p. 131-140.

Vues. F.-W. MORITZ, Le pont des Boucheries [côté ouest], aquarelle, 1834. – C.-F. MARTHE, Côté est de l'ancien hôtel de ville, dessin, 1840. – G. GRISEL, Le pont de la Poste [côté sud]; Le pont des Boucheries [côté nord]; aquarelles, 1844. Voir aussi les reproductions, QLT, I/535-540.

1 Marchés, B 11, f. 69, 1583; B 14, f. 51 et 64 v. (1685 et 1692); B 15, p. 178 et 229 (1725 et 1748). AVN, Quit., 1692, 1712. Bourserie, éd. WAVRE, p. 113, 1591. A. PIAGET, MN, 1934, p. 110-112 et 1938, p. 80.

2 Essais de reconstitution par J. BÉGUIN, *Neuchâtel et le Seyon,* p. 199-203.

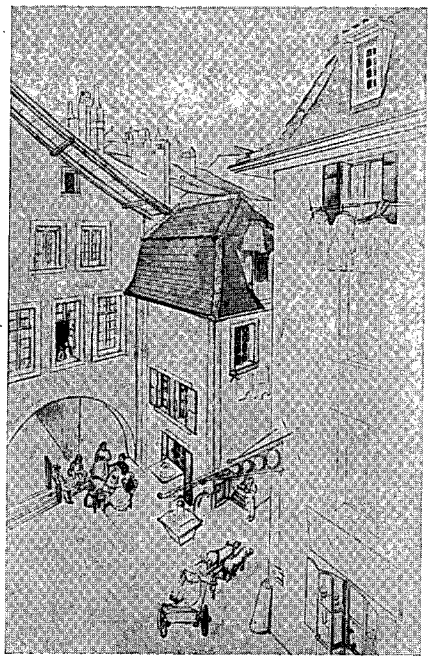

Fig. 171. L'ancien hôtel de ville et l'entrée du pont des Grandes Boucheries vus de la rue du Temple-Neuf. Dessin de Marthe, 1840. (Musée d'art et d'histoire.) Page 164.

L'HÔTEL DE VILLE

HISTOIRE

Le peu de commodité du bâtiment, la proximité malodorante de la boucherie et la menace des crues du Seyon faisaient désirer le déplacement de l'hôtel de ville. La grave inondation de 1750 fut sans doute le point de départ de divers projets. Un lot de plans grandioses datés 1757-1758, de provenance française et italienne (un seul, destiné à la salle du Conseil général, est signé: STERNE, Roma), prouve qu'il y eut des démarches, sans lendemain[1]. Il fallut la munificence de David de Purry, qui avait fait fortune à Lisbonne, pour permettre de réaliser, vingt-cinq ans plus tard, des projets fort onéreux. Comme un «généreux anonyme» offrait d'importantes sommes pour un travail d'utilité publique, les magistrats, qui consultèrent l'architecte bisontin NICOLAS NICOLLE (1779), se résolurent à la construction d'un hôtel de ville (16 décembre 1782). Reprenant un vieux projet, ils décidèrent d'élever le bâtiment sur l'emplacement de l'ancien hôpital et de la porte voisine, démolis avec leurs annexes entre juin et août 1783[2]. On écarta des plans fournis par PAUL-ANTOINE PISONI et ceux de CLAUDE-NICOLAS LEDOUX, jugés trop somptueux et mal adaptés à une petite ville, pour s'assurer le concours de PIERRE-ADRIEN PARIS, architecte du roi Louis XVI[3]. Il donna son avis sur des projets qu'on lui présenta, «fit part de ses propres idées» et vint à Neuchâtel en janvier 1784, pour expliquer ses dessins qu'il développa encore sur place[4]. Ses plans furent approuvés par le Conseil général réuni à cet effet, le 12 janvier 1784 (fig. 175). L'établissement des fondations de 14 pieds de profondeur, commencé l'année précédente, permit de fêter la pose de la première pierre le 3 juillet 1784. En août, on démolissait et reportait à 2 m 50 plus en arrière la façade sud du grenier de la ville (actuellement, 1, rue des Terreaux). Le 16 de ce mois, le marché de construction était signé avec les entrepreneurs et architectes ABRAHAM-HENRI et JONAS-LOUIS REYMOND, chargés de la construction du gros œuvre, de l'aménagement des alentours et de la fourniture de la pierre. Il fallut les rappeler à l'ordre parce qu'ils avaient employé de mauvais matériaux ou appareillé sans soin les bossages du rez-de-chaussée[5]. Les REYMOND, JONAS-LOUIS en particulier, déployèrent une grande activité, comme en témoignent leurs cahiers de plans. Ils calquèrent certains projets de l'architecte, dressèrent des plans de situation ou de détail (voûtes fortes, escaliers secondaires). Si leurs propres dessins, inspirés sans doute de ceux qui avaient été présentés par des étrangers et par les ouvrages de Neufforge[6], furent écartés, on finit par adopter l'un d'eux pour l'aménagement du

1 ATPN, dos. Hôtel de ville.

2 AVN, différents devis pour l'hôpital. QM, VI/96, 18 mai 1779. AVN, Quit., 1779, 1784. A. SCHNEGG, MN, 1944, p. 68-74.

3 Sur Pierre-Adrien Paris, né à Besançon en 1747, mort en 1812, membre de l'académie d'architecture, P. BRUNE, *Dictionnaire des artistes de la Franche-Comté*, p. 207-216. Sur Nicolas Nicolle de Besançon, 1702-1774, ibid., p. 200.

4 Mémoire du 19 août 1787, AE, dos. Neuchâtel-ville II. G. HAUG-LEVALLET, *L'hôtel de ville de Neuchâtel*, p. 88-90. J. COURVOISIER, MN 1954, p. 138-140 et 185.

5 ATPN, Pv., p. 18, 1785. A. SCHNEGG, MN, 1944, p. 72-75.

6 «La galerie, vestibule, escaliers sont tirés d'après de Neufforge, célèbre architecte du siècle.» AVN, dos. Différents devis pour l'hôpital (!). Jean-François de Neufforge (1714-1791) est l'auteur d'un *Recueil élémentaire d'architecture* (8 vol., 1756-1776).

«placard» (1786). Ce bâtiment sans profondeur, aujourd'hui disparu, servait de façade au flanc des maisons de la rue de l'Hôpital, découvert par la démolition des immeubles qui occupaient le sol de l'actuelle rue du Concert[1]. L'aménagement d'une petite place assurait ainsi un dégagement juste suffisant à l'hôtel de ville, du côté ouest, celui où PARIS prévoyait l'entrée principale.

L'architecte voulait recouvrir le rez-de-chaussée de plates-bandes ou voûtes plates, dans le style de l'édifice, mais les entrepreneurs, faisant valoir qu'elles étaient moins solides que des voûtes cintrées, obtinrent, le 13 décembre 1784, de les construire «en bonnet de prêtre» (voûtes d'arête surbaissées). Pour regagner la hauteur perdue, il fallut tronçonner quinze colonnes, réduire leur diamètre de 32 à 29 pouces, puis à 23 dans leur partie supérieure et à 27 dans le bas (environ 56 et 66 cm)[2]. PARIS déclara que son œuvre était défigurée, cessa de diriger les travaux et nota sur les plans, conservés aujourd'hui à Besançon, des remarques cinglantes sur les REYMOND, soutenus par un Comité de construction, substitué à la Commission des bâtiments[3]. La hauteur du plafond de la salle du Conseil général fut aussi diminuée, ce qui eut pour avantage de supprimer les différences de niveau au second étage. Dans une justification écrite après que l'architecte eut réclamé des honoraires élevés, Jean-Frédéric de Pierre écrivait que les plates-bandes étaient «un genre absolument inconnu dans ce païs». «Les entrepreneurs nous déclarèrent qu'ils ne pouvoient en garantir la solidité... Remise à des ouvriers inexpérimentés [la construction] seroit nécessairement peu solide.» La pesanteur de la pierre du pays paraissait y «opposer d'invincibles obstacles». Vu qu'il s'agissait d'une «partie que sa position n'expose aux regards que peu, comme il n'eust pas été sage de préférer la décoration à la solidité, nous proscrivîmes les plattes bandes». L'architecte «craignant de participer à la mutilation de son travail, de compromettre son talent, sa gloire et sa compagnie, abandonna notre édifice»[4] (fig. 173 et 174).

Le 29 mars 1786, un marché de construction pour la charpente était passé avec JONAS PETITPIERRE. Six mois plus tard, les murs étaient suffisamment élevés pour recevoir le comble. Le grand escalier ne fut achevé qu'en décembre 1788, celui du nord vers 1789, et l'escalier secondaire du midi dut être reconstruit en 1790, si bien que les menuisiers furent astreints à «monter tous les ouvrages et matériaux au bâtiment par des mauvais ponts volants». L'aménagement intérieur se poursuivit jusqu'à l'inauguration solennelle du 13 septembre 1790, et même après cette date.

ABRAHAM GUIGNARD, ébéniste d'Yverdon, qui s'était fait connaître à Neuchâtel par ses travaux pour Pierre-Henri Meuron (7, rue du Pommier), fut chargé de la menuiserie de tous les locaux du premier étage: faux-planchers, parquets, portes vitrées, fenêtres, volets, lambris, buffets et enchevêtrures pour porter les lustres[5]. Il reprend le projet de décor de l'architecte pour le fond de l'antichambre et y pose des lambris. A la salle du Conseil général, il prépare les parois pour recevoir les panneaux sculptés par JEAN-BAPTISTE BOUTRY et ragrée le travail de celui-ci. Pour

1 ATPN, dos. Hôtel de ville, cahiers de plans.

2 ATPN, mémoire des Reymond, p. 14 (1786). AVN, Pv. de l'hôtel de ville, p. 7. «Les colonnes de la gallerie étant diminuées de deux pieds dans leur hauteur», on suspendra la commande passée à Soleure, pour que les entrepreneurs exécutent à Neuchâtel ce qui reste à faire.

3 L. RÉAU, *Histoire de l'expansion de l'art français*, p. 86.

4 Mémoire du 19 août 1787, AE, dos. Neuchâtel-Ville II. MN, 1954, p. 182-183.

5 Sur Guignard et les maîtres d'état, J. COURVOISIER, MN, 1953, p. 133-158.

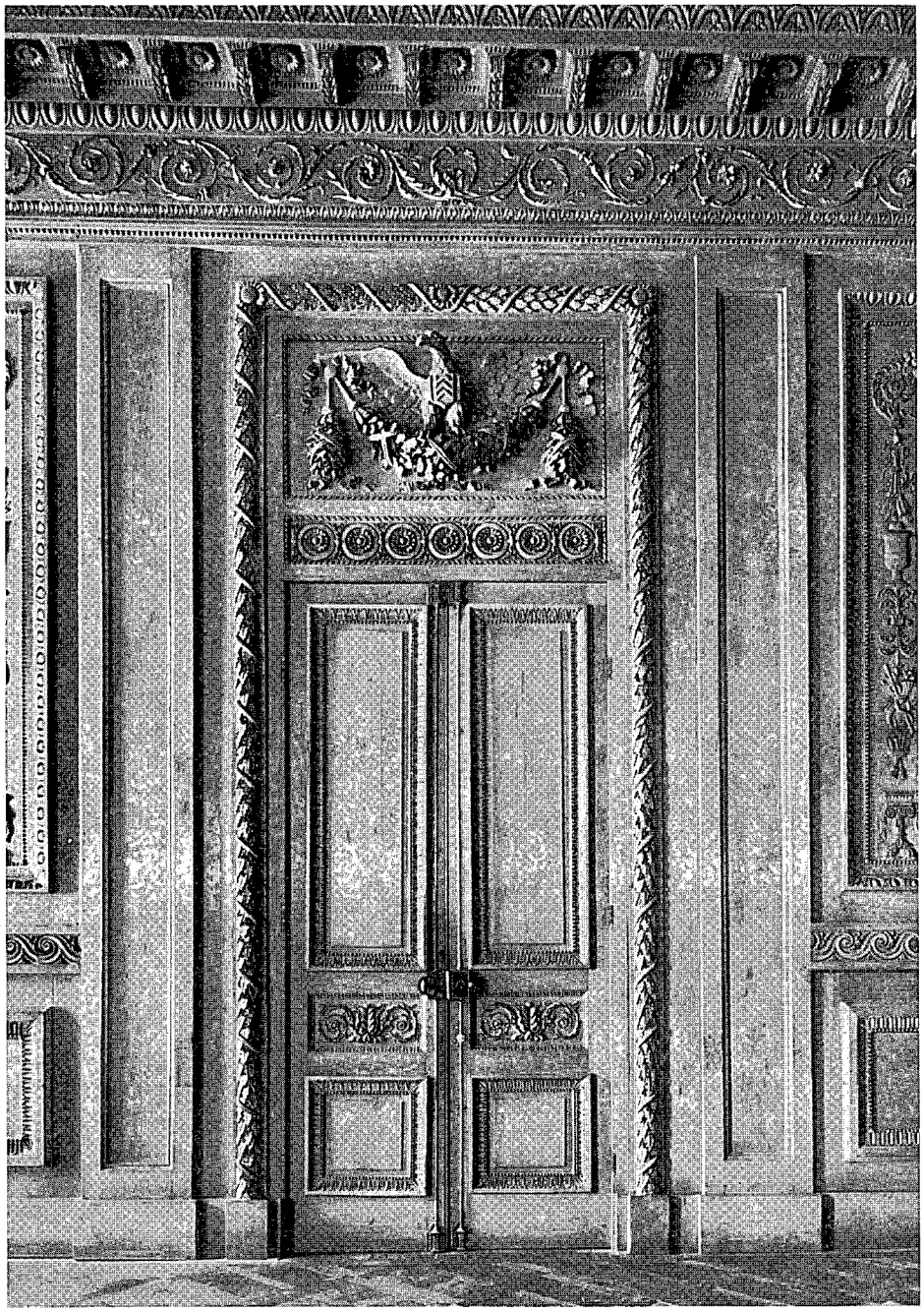

Fig. 172. L'hôtel de ville. La porte méridionale de la salle du Conseil général. Page 182.

Fig. 173. L'hôtel de ville. Coupe transversale. Echelle 1:300. Page 166.

la salle des Quarante et celle des commissions, GUIGNARD livre une corniche, des dessus de porte et une boiserie. Dans la chambre contiguë à celle des Quarante, il fait des rosaces sur les portes, une corniche à cannelures et pose une cheminée de marbre. L'ébéniste livre encore le mobilier: soixante-six fauteuils de noyer, un sofa, quatre tabourets, «une table d'assemblage en poirier, mise en acajoux feint», ayant quatre pieds sculptés et huit petites guirlandes, pour la salle du Conseil général. Dix-huit chaises rembourrées, aux pieds cannelés, une ou deux tables sculptées, ayant un plateau en faux acajou, meublent la salle des commissions et celle des Quatre Ministraux. Une centaine de chaises plus simples pour la salle de repas des conseils, au second étage, des tables, une échelle double pour les archives, dont les hauts et massifs buffets sont conservés actuellement au sous-sol de l'hôtel communal, complètent le mobilier.

Aidé de nombreux ouvriers, GUIGNARD joue en fait le rôle d'entrepreneur de l'aménagement interne de l'hôtel de ville. Il traite avec PÉREZ, serrurier du roi, rue de Grammont N° 17, à Paris, pour les ferrures des salles du Conseil général et des Quatre Ministraux. Il fait venir de Paris des espagnolettes, des serrures, cent-vingt crochets à chapeau, deux lampes à globe, deux lustres et des bras d'applique. Le serrurier PLAISANTIN, de Besançon, lui livre aussi des espagnolettes. L'ébéniste fournit en outre un modèle pour le grand escalier et des dessins de poêle achetés à Paris. Travaillant d'ordinaire à Yverdon, il dut se rendre à Berne pour obtenir l'autorisation d'exporter le bois de chêne qu'il avait mis en œuvre pour l'hôtel de ville. Parmi les autres artisans et artistes, il faut citer JEAN-JACQUES LORIMIER, de Vilars, maître serrurier, auteur des grilles du rez-de-chaussée, des balustrades des escaliers secondaires, de nombreuses serrures et des appuis de fenêtre en fer forgé, au second étage.

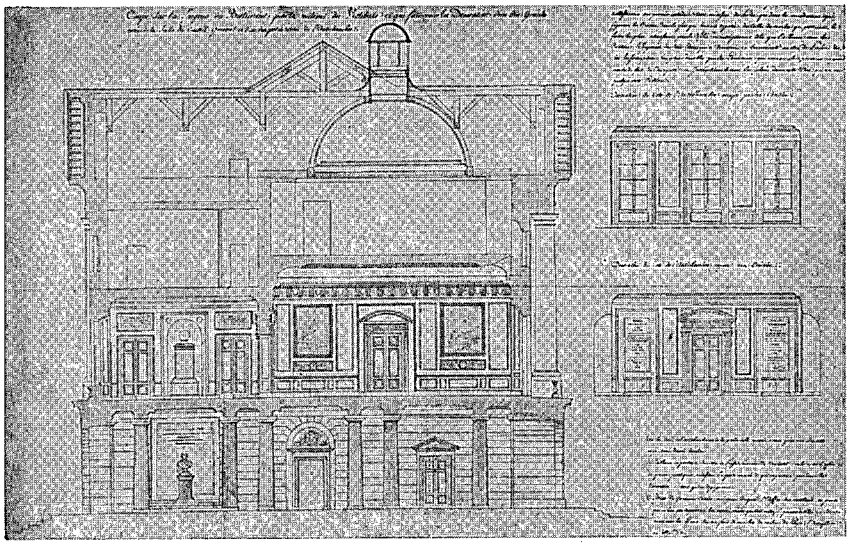

Fig. 174. L'hôtel de ville. Coupe transversale et détails de la grande antichambre par P.-A. Paris. (Archives des travaux publics.) Page 166.

S. MAZZONE, un stucateur fixé à Carouge, exécuta les plafonds, quant à JEAN-BAPTISTE PERTOIS, il fut le réalisateur de deux poêles monumentaux et de la balustrade du grand escalier.

Depuis son achèvement, l'hôtel de ville n'a subi que des transformations de détail. Ses proportions monumentales pour une ville de 4000 habitants, beaucoup moins frappantes aujourd'hui, marquaient la volonté d'affirmer l'autonomie communale et la puissance de ses corps politiques à leur apogée, mais proches de leur déclin. C'est ce que GUIGNARD avait parfaitement compris en faisant valoir, de manière intéressée, qu'il avait été «d'abord purement animé par l'honneur de servir un Conseil dans une circonstance aussi marquée, et pour un monument à sa postérité».

Tout en admirant l'intérieur, Mme Gautier trouvait l'hôtel de ville trop grand pour Neuchâtel, «écrasé, lourd et l'ouverture des croisées beaucoup trop étroite» (1790). Visiblement d'un autre avis, et sans doute pour s'inspirer de cet édifice, le Petit Conseil de Berne en fit dresser un plan par l'architecte LUDWIG-SAMUEL STÜRLER, en 1788. Lorsqu'il s'agit d'aménager un bâtiment pour le gouvernement cantonal argovien, l'intendant SCHNEIDER soumit, entre autres, un projet à grandes colonnes, dans le genre de ce qui existait à l'hôtel de ville de Neuchâtel (1811). Sans qu'il soit possible d'expliquer cette parenté, on peut rapprocher la façade orientale du bâtiment étudié ici de celle du théâtre d'Ancône, achevé en 1827[1].

Bibliographie. [Extraits du journal du pasteur Frêne et du *Voyage en Suisse* de Mme Gautier], MN, 1877, p. 192-193. – *Mairie*, p. 131-136. – *Description*, p. 101-105. – F. CAUMONT, *Voyage d'un instituteur* (1838), p. 126-138. – QLT, I/540-553. – PURY, NEN (1926), p. 19-21. – M. BOY DE LA TOUR, *Les frontons de l'hôtel de ville de Neuchâtel*, MN, 1926, p. 133-144. – P. DE MEURON, *A propos du fronton de l'hôtel*

1 MN, 1877, p. 192-193. DAS, III/283. MAH, *Argovie*, I/68, note 5. J. BOREL, FAN, 7 août 1929.

de ville, MN, 1928, p. 73-76. – L. RÉAU, *Histoire de l'expansion de l'art français, Belgique et Hollande*, etc., p. 86, et pl. 14. – MBN, p. XXXVIII-XL, pl. 21, N° 3; 33, N° 1; 34-41; 65, N° 1. – G. HAUG-LEVALLET, *L'hôtel de ville de Neuchâtel*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1933, p. 88-99. – H. HAUG, *Jean-Baptiste Pertois*, dans *Archives alsaciennes d'histoire de l'art*, 1934, p. 67-123. – A. SCHNEGG, *Un correspondant neuchâtelois de David de Purry: Jean-Frédéric de Montmollin*, MN, 1944, p. 65-80. – J. COURVOISIER, *Jean-Baptiste Pertois et l'hôtel de ville de Neuchâtel*, MN, 1949, p. 129-147. – J. COURVOISIER, *L'aménagement de l'hôtel de ville de Neuchâtel*, MN, 1953, p. 133-158, et *Les lettres de Pierre-Adrien Paris sur la construction de l'hôtel de ville*, MN, 1954, p. 138-150 et 174-186.

Vues. AB.-L. GIRARDET [Façade orientale de l'hôtel de ville], gravure (*Etrennes historiques*, 1794). – ALEX. GIRARDET [La place de l'hôtel de ville entourée de l'hôpital, de la maison des Orphelins et de l'hôtel de ville], lavis. 1796, au MHN. – F. JEANNERET del., ISELIN sc., Place de l'hôtel de ville à Neuchâtel, aquatinte. – NICOLET, Hôtel de ville, lithographie (F. CAUMONT, *Voyage d'un instituteur*, 1838). – F. HEGI [Fête de musique à Neuchâtel en 1828], taille douce.

Plans. Plans divers pour un hôtel de ville et un arc de triomphe. Projet de décor pour la salle du Grand Conseil, 1757-1758. Dessins de poêles Louis XVI, dont un signé CHARLES COCCHI et deux autres de J.-B. PERTOIS, sans doute, vers 1788. ATPN. – Cahier de plans contenant divers projets de J. REYMOND, pour l'hôtel de ville, l'aménagement de ses abords et celui du «Placard». ATPN. – «Cahier des plans de l'hôtel de ville de Neuchâtel, 1784, 1785, Frères REYMOND», contenant quatre plans et deux coupes de ces entrepreneurs, quatre plans et trois élévations, par P.-A. PARIS. ATPN. – Plans des premier et second étages, coupe longitudinale (VII) et transversale (VIII), élévations des façades orientale et sud, par P.-A. PARIS. ATPN. – Projet de décor du fond de la salle du Conseil général, 1786. Dessins de deux panneaux et projets de cadres pour le portrait de Purry, par J.-B. BOUTRY. Projet de monument à D. de Purry, par J.-B. PERTOIS. Projets de frontons, par F. DESPLANDS. AVN. – Trois plans, deux élévations, deux coupes d'ensemble, quatre de détails, par P.-A. PARIS, bibliothèque publique de Besançon.

DESCRIPTION

La situation. A l'origine, l'hôtel de ville était placé à la périphérie de la cité, puisque son emplacement était gagné en partie sur les fossés et la porte de l'Hôpital. Toutefois, l'extension des quartiers de l'est ne tarda pas à le mettre au centre de la ville, en bor-

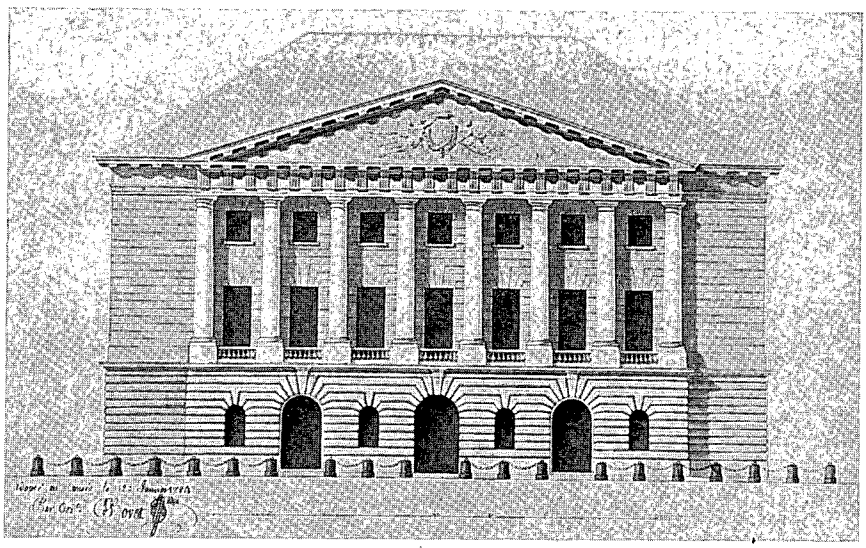

Fig. 175. L'hôtel de ville. Premier projet de la façade orientale par P.-A. Paris, 1784. (Archives des travaux publics.) Page 165.

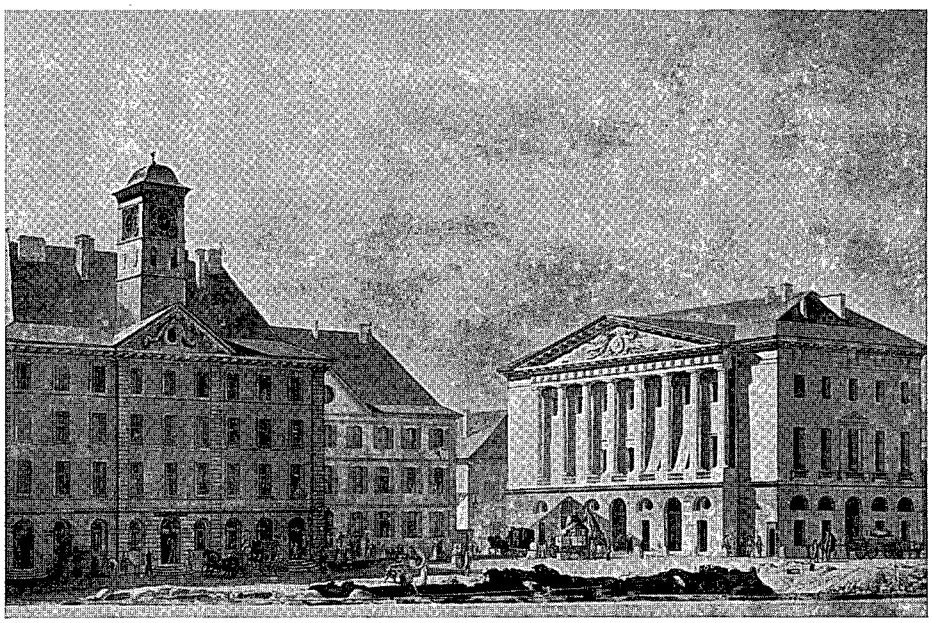

Fig. 176. L'hôpital (bâtiment des Services industriels), la maison de Charité (hôtel communal) et l'hôtel de ville, en 1796. Lavis d'Alexandre Girardet. (Musée d'art et d'histoire.) Page 171.

dure de deux grands axes de circulation. Le bâtiment devait s'intégrer, du côté oriental, à un ensemble du XVIIIe siècle, dont l'hôpital du Faubourg (bâtiment des Services industriels) était l'élément le plus remarquable (fig. 176). Le jardin de la maison de Charité (hôtel communal), transformé en place publique vers 1784, lui donna le dégagement nécessaire. Au midi et au nord, les immeubles voisins, exhaussés, et les rues trop étroites empêchent de mettre en valeur les proportions et la belle ordonnance du bâtiment.

Selon le programme imposé, P.-A. PARIS a composé «un edifice d'une belle architecture simple et noble», solidement assis, imposant, dont la destination est claire au premier venu. Le rez-de-chaussée, revêtu de bossages rustiques en calcaire gris de Tête-Plumée, Peseux ou Hauterive, offre des contrastes d'ombre et de lumière qui animent les murs sobrement traités. Toute la partie supérieure de l'édifice, couronnée de larges frontons sous un toit très effacé, est construite en pierre jaune de Saint-Blaise, appareillée à refends. Les dimensions maximum sont: 35 m 40 × 22 m 90 et 24 m de haut avec le toit (17 m 20 à la corniche).

Les façades. La façade principale, à l'est, tire tout son caractère d'un avant-corps central, dont l'accès est assuré par un perron de trois marches, précédé à l'origine de douze bornes, sacrifiées à la circulation en 1948. Le rez-de-chaussée est percé de trois portails en plein cintre, encadrés de quatre portes à plate-bande, surmontées d'un arc de décharge dans le tympan duquel est percé un œil-de-bœuf. Prenant appui sur cette base, huit colonnes d'un ordre dorique, dont les socles sont reliés par une balustrade, soutiennent un entablement à triglyphes et mutules, et un fronton garni de denticules. Entre les colonnes, à tambours, on a percé deux étages de fenêtres

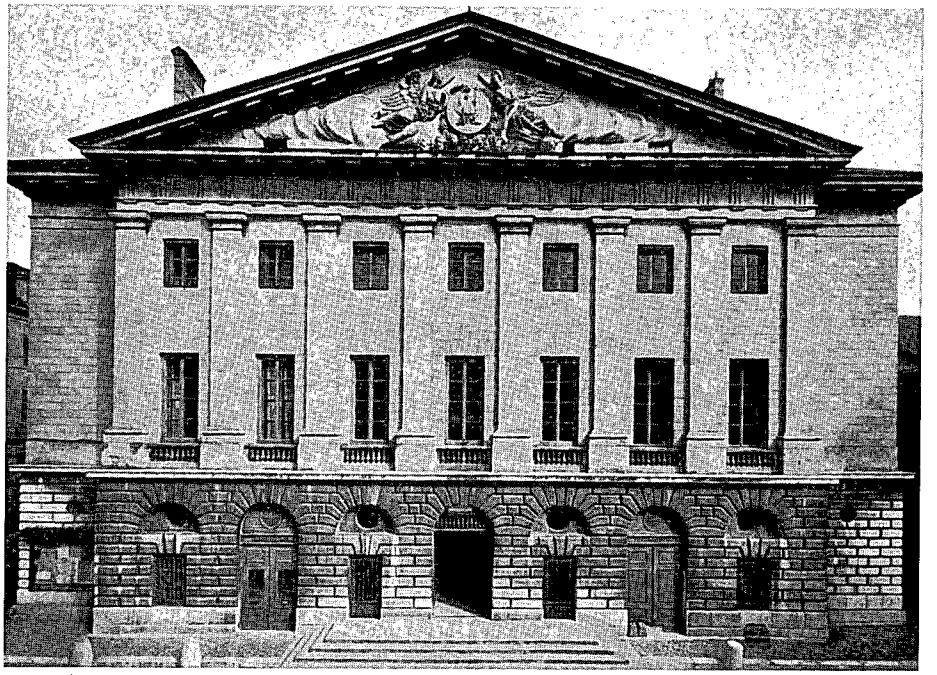

Fig. 177. L'hôtel de ville. La façade occidentale. Page 172.

quadrangulaires. Les croisées inférieures, moins bien proportionnées, sont trop hautes pour leur largeur. De part et d'autre de l'avant-corps, les murs nus sont percés à la base d'un unique œil-de-bœuf (fig. 178).

La même disposition se retrouve du côté ouest. Toutefois, le perron de huit marches, plus élevé, est aussi plus étroit, si bien qu'aux extrémités de la division centrale, les portes sont remplacées par des fenêtres. L'avant-corps, aussi proéminent qu'à l'est, a des pilastres au lieu de colonnes, en sorte que les locaux placés derrière cette façade gagnent quelques décimètres en profondeur et sont beaucoup mieux éclairés. Les fenêtres du premier étage ont une balustrade de pierre (fig. 177).

Les grilles fermant les portails du rez-de-chaussée ont été exécutées par le maître serrurier JEAN-JACQUES LORIMIER, d'après les dessins de P.-A. PARIS, simplifiés. Leur dessin robuste et simple s'adapte parfaitement à l'édifice. Au-dessus d'un panneau inférieur, où des tiges sont reliées par des pièces en sautoir, chaque battant a des barreaux carrés posés sur leur diagonale, dans un encadrement de petits cercles juxtaposés (fig. 180). Des pointes de hallebardes, en bronze doré, exécutées par JEAN-BAPTISTE PERTOIS, surmontent les entrées principales[1]. Les fenêtres ont des grilles analogues. Sur les façades secondaires et à l'ouest, les grandes portes, en bois, sont enrichies de quelques motifs Louis XVI.

Sans être aussi majestueuses, les façades secondaires sont analogues aux précédentes. Au nord, la fausse porte, en plein cintre, est encadrée de quatre fenêtres sur-

1 J. COURVOISIER, MN, 1949, p. 135; 1953, p. 141.

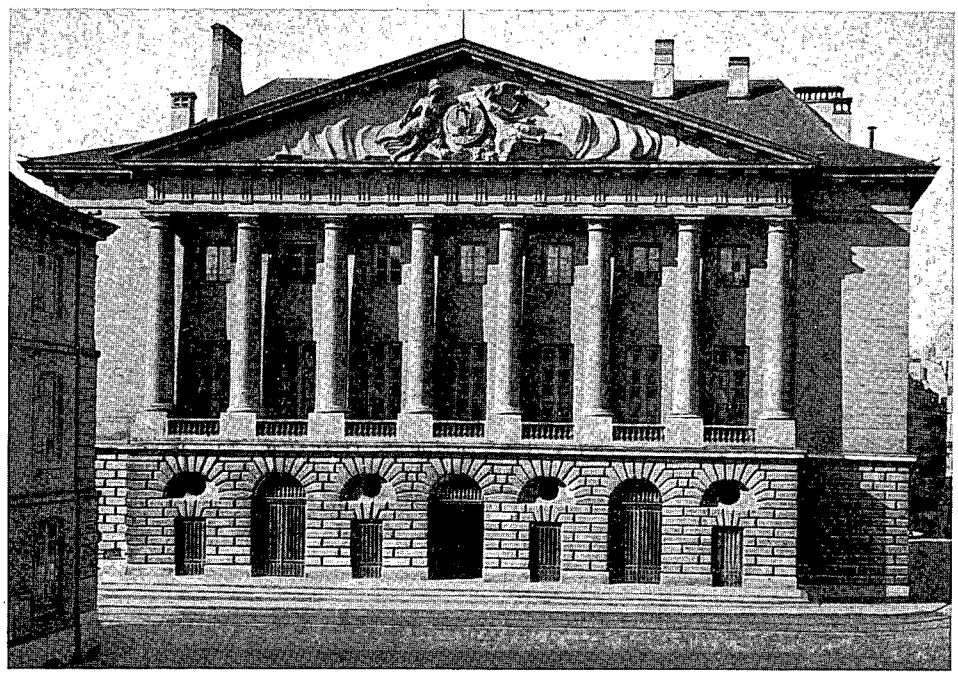

Fig. 178. L'hôtel de ville. La façade orientale. Page 172.

montées d'arcs de décharge ajourés. Chacune des cinq hautes fenêtres du premier étage est munie d'une balustrade. Celle du milieu est en outre encadrée de deux pilastres supportant un entablement à fronton. Les petites fenêtres du second étage ont des barres d'appui en fer forgé. Un entablement à triglyphes couronne le mur. Au midi, la disposition des ouvertures est la même, sauf au rez-de-chaussée, où trois portes à linteau plat et arc de décharge encadrent deux fenêtres.

Les frontons. L'architecte PARIS avait envoyé des maquettes en terre cuite de FRANÇOIS-NICOLAS DELAISTRE[1], pour préciser ses idées, mais David de Purry mourut avant d'avoir pris une décision. Après quelques mois d'hésitation, les autorités confièrent à F. DESPLANDS l'exécution du fronton occidental d'après les projets de PARIS (18 février 1787). Elles attendirent de voir le résultat de son travail pour lui passer la commande du fronton oriental, terminé le 19 juin 1788[2]. Pour ce dernier, DESPLANDS ne put pas réaliser les esquisses qu'il avait préparées – elles se trouvent aux archives de la ville. L'ouvrage fut accepté «malgré les deffauts... qui proviennent du modèle à lui remis». Ce n'est plus le projet de l'architecte, qui avait prévu d'encadrer une horloge par les allégories de la Guerre et de la Paix, mais il en est étroite-

1 François-Nicolas Delaistre, «sculpteur du Roy» [Louis XVI] (1746-1832). J.-B. Boutry a aussi livré un modèle de fronton en terre cuite; M. BOY DE LA TOUR, MN, 1926, p. 139. J. COURVOISIER, MN, 1953, p. 148.

2 Par économie, les frontons furent exécutés en pierre jaune. M. BOY DE LA TOUR, MN, 1926, p. 133-144.

Fig. 179. L'hôtel de ville. La balustrade du grand escalier. Page 177.

ment inspiré, comme le prouvent la position des personnages ailés et les nuées. DESPLANDS a substitué les armes de la ville à l'horloge (placée entre temps sur l'hôpital)[1].

Bien que l'œuvre d'un même artiste, ces deux frontons ne sont pas traités avec le même bonheur. Celui de l'ouest, sans avoir de grandes qualités, est bien réussi. Deux figures ailées, symbolisant le Commerce et l'Abondance, à demi étendues sur des nuées, s'appuient sur un écu circulaire portant l'aigle de la ville et tiennent un caducée et une corne d'abondance, dont les produits se confondent avec les touffes de la guirlande qui entoure l'écu (fig. 181).

Sur le fronton oriental, l'incertitude qui enveloppe l'identité des personnages est encore aggravée par la maladresse de l'exécution. Là aussi un bouclier rond, aux armes de la ville, entouré d'une guirlande, forme le centre de la composition. La figure de gauche, casquée et tenant une lance, paraît être dans une position tout à fait instable. A droite une femme, étendue sur de pesantes nuées, tourne le dos aux armes de la ville sur lesquelles elle s'appuie et tient à bout de bras un chapeau cloche. «D'une odieuse exécution, elles doivent représenter Minerve et la Liberté[2].»

1 Le premier projet d'élévation (fig. 175) porte un écu ovale, le second, celui de Besançon reproduit par L. RÉAU (op. cit. pl. 14), un cadran d'horloge. Le dessin des bossages et la disposition des portes ont été aussi modifiés.

2 Jugement de Mme GAUTIER (1790), MN, 1877, p. 193. M. BOY DE LA TOUR, MN, 1926, p. 141-144. P. DE MEURON, MN, 1928, p. 73-76.

Fig. 180. L'hôtel de ville. Grille du rez-de-chaussée. Page 172.

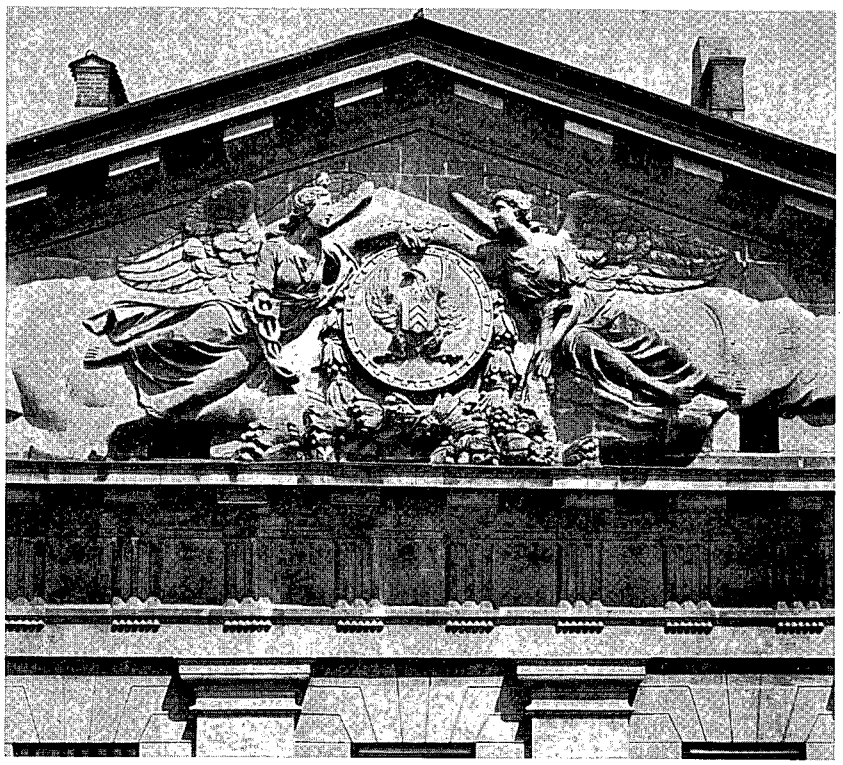

Fig. 181. L'hôtel de ville. Le fronton occidental. Page 174.

L'INTÉRIEUR

Le rez-de-chaussée. La majeure partie du rez-de-chaussée est occupé par un vestibule et une galerie formant un T, dont la barre parallèle à la façade orientale est de la largeur de l'avant-corps (fig. 182). Dans l'angle sud-ouest se trouve la cage du grand escalier. En face, l'espace disponible est occupé par le local du contrôle des viandes, ancien arsenal, au plafond formé de voûtes en berceau brisé (une grande entre deux petites). Trois pièces inégales occupent chacune des divisions latérales. Le vestibule et la galerie comptent vingt-huit colonnes d'un ordre dorique, dont huit sont engagées. Elles supportent cinq voûtes de plan carré et vingt-quatre autres barlongues. Ces colonnes de deux ou trois pièces de roc gris, comme les parois, durent être retaillées et raccourcies par les frères REYMOND, après l'adoption des voûtes «en bonnet de prêtre»[1]. Les cannelures ont été exécutées entre 1840 et 1842 seulement[2]. En face de la cage d'escalier, on a placé devant une niche un buste de David de Purry, exécuté en 1805 par AUBERT PARENT[3]. Sa présentation a été modifiée en 1842 par la

1 Il y avait 6 colonnes de Soleure et 22 du pays (soit 11 de 14 pieds de hauteur et 32 pouces de diamètre et autant, de 12 pieds). Les Reymond réclamèrent le prix du tronçonnage de 15 colonnes. Le pavage date de 1790. ATPN, toisé des Reymond, p. 9 et 14.

2 MCV, XXXVI/67, 27 avril 1840. ATPN, Pv., 2 mai 1842.

3 Aubert Parent, sculpteur en bois, peintre et architecte, né à Cambrai en 1753, mort à Valenciennes ou à Berlin (1835). C. DU PELOUX, *Répertoire biographique et bibliographique des artistes français du*

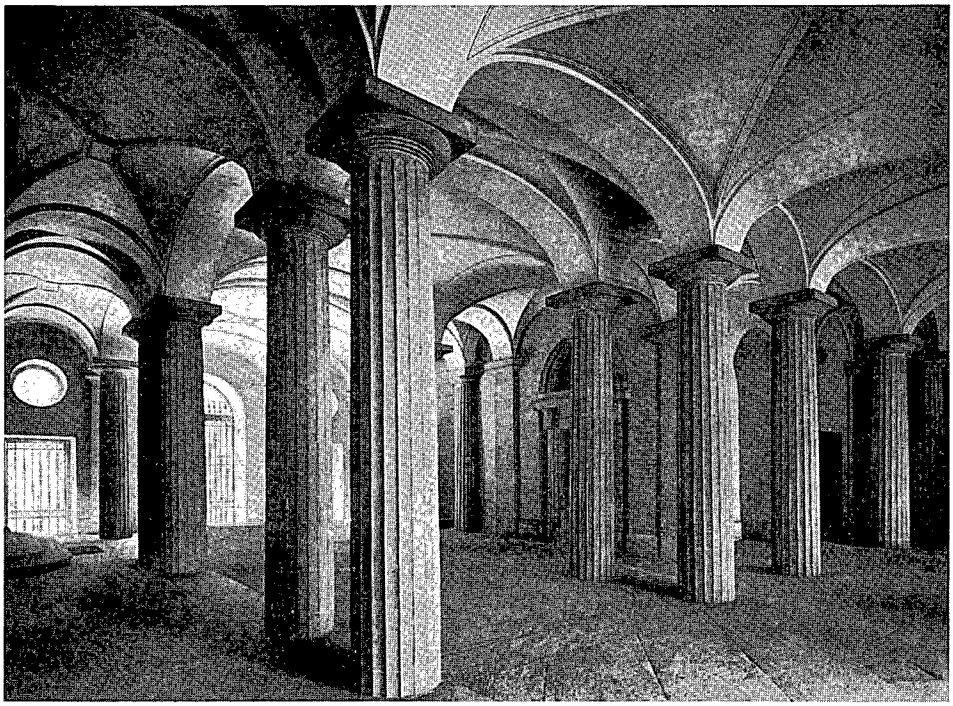

Fig. 182. L'hôtel de ville. La galerie et le vestibule du rez-de-chaussée. Page 175.

suppression d'une fresque ornant la niche, l'enlèvement d'une grille de protection et une nouvelle taille du socle sur lequel figure l'inscription proposée par le premier bibliothécaire de la ville, Henri de Meuron (1752-1813):

Face est: NATUS IN HAC URBE / 19 JANUAR. MDCCIX / OBIIT OLYSIPPONE / 31 MAII MDCCLXXXVI.

Face sud: CIVI EGREGIO / VERE AETERNUMQUE NOBILI / DAVIDI DE PURRY / EXIG. HOC GRATI ANIMI MONUM. / CIVITAS NOVICASTRENSIS / POSUIT.

Face ouest: OB EXIMIA IN PATRIAM BENEFICIA / HANC CURIAM EXTRUCTAM / IUVENTUTEM LIBERALIUS INSTITUTAM / PAUPERES HOSPITIO PUBLICO EXCEPTOS / SUBLEVATOS DOTATOS / APERTAS STRATAS VIAS / URBEM ORNATAM AC DICTATAM.

Le grand escalier. Placé dans l'angle sud-ouest du bâtiment, cet escalier, en grès de la Molière près d'Estavayer, n'a pas été bâti sans peine (1788). Les frères REYMOND demandèrent 7100 L., «tant pour démonter celui qui était construit d'après les plans de Mr. PARIS que construire celui suspendû». Privé des conseils de son architecte, le comité de construction chargea l'ébéniste ABRAHAM GUIGNARD de fournir un modèle en bois du grand escalier, qui fut exécuté à Paris par un inconnu. Le projet fut soumis à RODOLPHE-AUGUSTE D'ERNST, architecte de Leurs Excellences de Berne,

XVIIIe siècle, p. 201. H. REINHARDT, *La maison bourgeoise en Suisse, XXIIIe vol. (Bâle)*, p. XIX. Pour le portrait de Purry, Parent s'est assurément inspiré d'un dessin de J.-B. Pertois, F. PORCHAT, MN, 1904, p. 97-104. J. COURVOISIER, MN, 1949, p. 136. Parent est aussi l'auteur de «Recherches sur les antiquités de la Principauté de Neuchâtel», ms. AE, fonds Berthier.

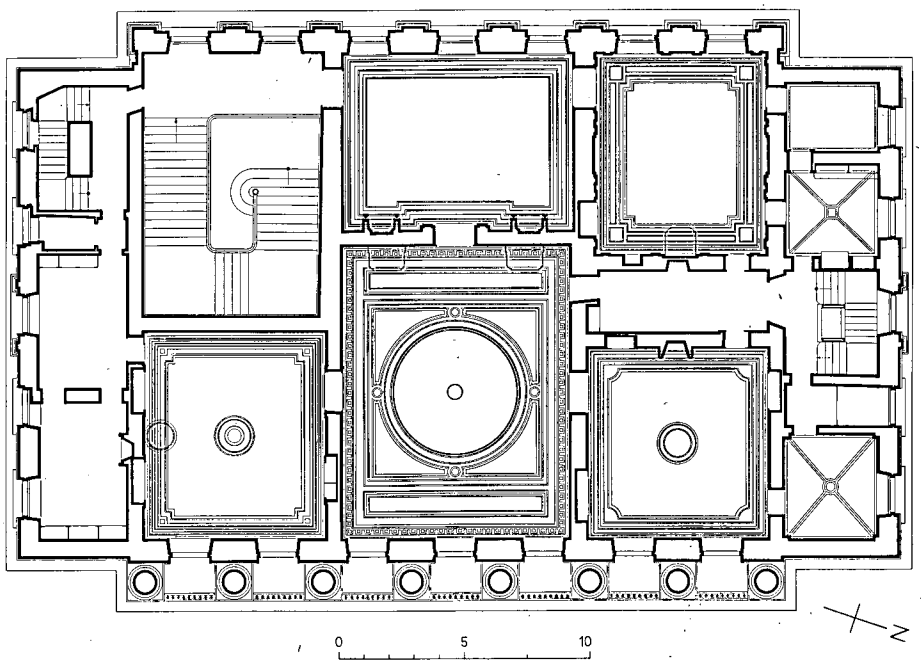

Fig. 183. L'hôtel de ville. Plan du premier étage. Echelle 1:300. Page 178.

qui fit supprimer le limon lourd et inélégant, et fut chargé de «l'inspection de l'escalier» aussi souvent que le comité jugerait cela convenable[1].

Un perron de six marches mène à l'escalier en fer à cheval, suspendu aux parois de la cage, ayant des paliers aux angles et devant les fenêtres. La rampe, exécutée par le ferronnier français JEAN-BAPTISTE PERTOIS[2] en 1790 et posée en 1793, frappe par sa facture soignée en accord avec la simplicité du cadre. Elle est constituée par quarante éléments identiques: des balustres composés de cinq barreaux de fer, peints en gris vert, disposés en forme de lyre. Posés sur un large piédestal, ils sont enveloppés à la base de feuillages d'acanthe en bronze doré, et sont couronnés par une sorte de chapiteau supportant la main courante, en noyer. Le premier balustre circulaire, à douze barreaux, est surmonté d'un chapiteau carré portant l'aigle de la ville sur une sphère (fig. 179).

La cage d'escalier est éclairée par deux fenêtres et autant d'œils-de-bœuf percés dans la paroi occidentale. A l'opposé et sur les parois latérales, quatre niches abritent des toiles marouflées, dont les allégories assez obscures ont été peintes en grisaille sur fond ocre par MATTHIEU RICCO[3]. Elles représentent, mêlées, des Vertus théologales

1 J. COURVOISIER, MN, 1953, p. 144-145.

2 Jean-Baptiste Pertois (1733-1812), ferronnier, bronzier et même architecte, exécuta entre autres la grille du chœur de la cathédrale de Strasbourg (1763-1768) et la rampe de l'escalier du «Kirschgarten» à Bâle (1777-1780).

3 Matthieu Ricco, né en 1752 à Volpiano (Piémont), fut maître de dessin à Neuchâtel de 1787 à 1792 et décora des maisons particulières.

et cardinales: la Charité, une femme au sein découvert qui tient un enfant et lui présente un cœur (nord); la Justice, sur un socle orné d'un aigle, tenant une balance; la Foi qui s'appuie sur les tables de la Loi et se dresse sur un socle orné de l'œil de la Providence d'où partent des rayons; la Prudence assise sur un rocher tenant un serpent et une tablette posée sur ses genoux (sud)[1].

Le premier étage. Dans la partie centrale, entre les avant-corps, six locaux se répartissent l'espace disponible: la salle des Quarante et la cage d'escalier au midi, la salle du Conseil général et son antichambre dans la partie médiane, la salle des Quatre Ministraux et celle des commissions, séparées par un couloir, dans le dernier tiers. Des escaliers secondaires et de petites pièces annexes occupent les divisions latérales de l'édifice (fig. 183).

L'antichambre. Le palier supérieur du grand escalier aboutit à l'antichambre, dont les portes s'ouvrent sur les salles du Conseil général et des Quatre Ministraux. Trois fenêtres éclairent cette pièce boisée où les dessus de portes sont ornés de cannelures et de quatre petites rosaces. La paroi orientale a été plus richement traitée par ABRAHAM GUIGNARD, d'après les dessins quelque peu modifiés de l'architecte[2]. La porte à deux battants est limitée par deux pilastres cannelés qui soutiennent un panneau

1 F. CAUMONT (*Voyage d'un instituteur*, p. 129), y voit les allégories de la Justice, de la Tendresse maternelle, de la Prudence et de la Force jointe à la Loi.

2 J. COURVOISIER, MN, 1953, p. 134-135. Les doubles fenêtres ont été posées en 1853. AVN, Plumitif du Conseil administratif, VI/94, 1853.

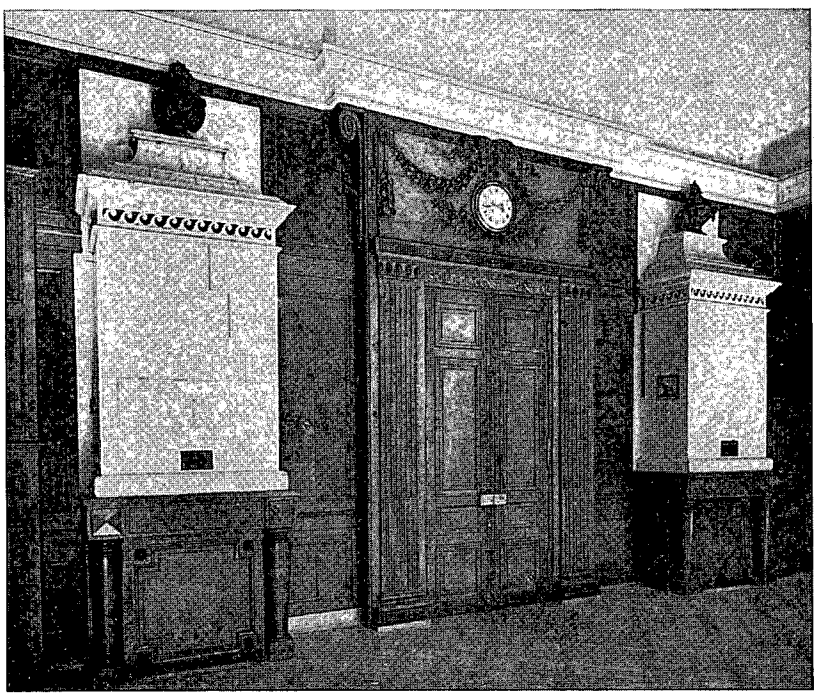

Fig. 184. L'hôtel de ville. L'antichambre de la salle du Conseil général. Page 179.

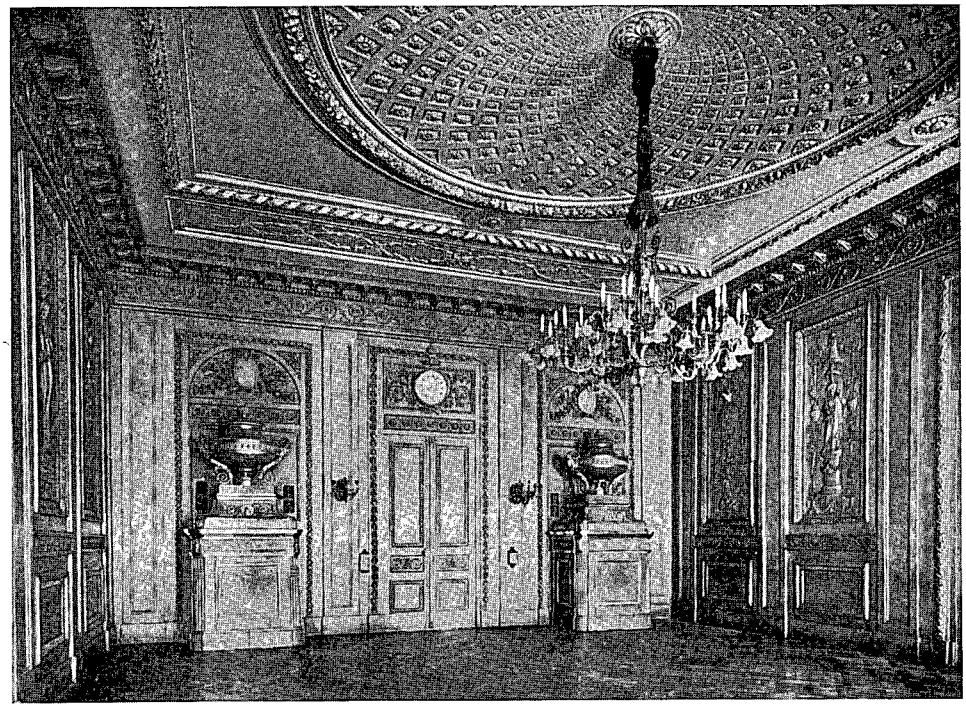

Fig. 185. L'hôtel de ville. La salle du Conseil général. Page 181.

encadré de volutes, portant une guirlande et une horloge suspendue à un nœud de rubans. De chaque côté de cette entrée de la salle du Conseil général se dresse un haut poêle blanc (fig. 184).

La *salle des Quatre Ministraux*, dans l'angle nord-ouest du corps central, a des boiseries de chêne et des dessus de porte dessinés à Paris, mais exécutés par l'atelier d'ABRAHAM GUIGNARD, non sans peine, puisque la hauteur des boiseries fut portée de 15 à 18 pieds en cours d'exécution. Un dessin non signé de la boiserie montre que seuls les trophées diffèrent de ceux du projet soumis au comité (fig. 186)[1]. La paroi qui fait face aux deux fenêtres se divise en trois panneaux limités par quatre pilastres cannelés, reposant sur de hauts soubassements. Deux portes à double battant (une est fausse), surmontées de trophées (un livre posé sur un sceptre et une clarinette), encadrent un grand poêle blanc au-dessus duquel la frise porte deux épées entrecroisées. Les parois latérales sont ornées de manière analogue: six pilastres cannelés, dont les chapiteaux sont décorés de palmettes, encadrent un panneau cintré entre des portes ayant des dessus ornés de trophées, où figurent faisceau de licteur et massue en sautoir, ou bien caducée et bâton portant un bonnet phrygien. Une alternance de disques et de triglyphes orne la frise, surmontée de denticules, qui couronne la boiserie (fig. 187). Le panneau central, au midi, porte une pendule au riche cabinet Louis XVI, d'origine parisienne, dont le mouvement est signé DAVID-GUILLAUME

1 J. COURVOISIER, MN, 1953, p. 135-137.

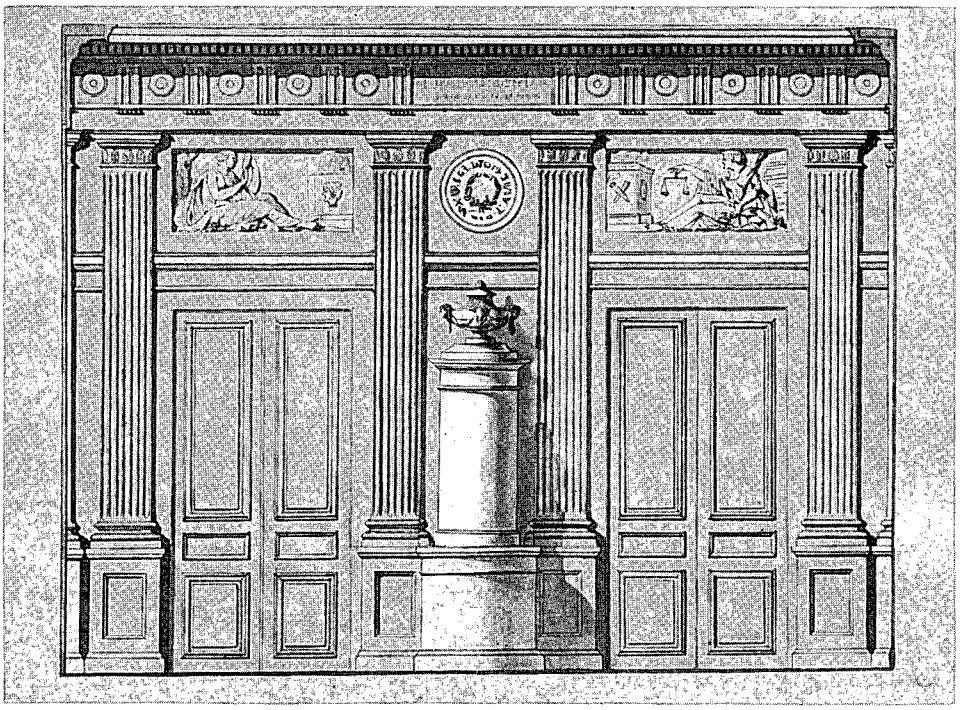

Fig. 186. L'hôtel de ville. La salle des Quatre Ministraux. Projet de boiserie exécuté à Paris. Page 179.

ENGEL, à La Chaux-de-Fonds (1790)[1]. Le panneau d'en face est occupé par un grand portrait de David de Purry, par THOMAS HICKEY, envoyé de Lisbonne en 1783[2]. Il représente le bienfaiteur de Neuchâtel habillé de gris, assis à sa table de travail recouverte d'une carte de la principauté. Le cadre, alourdi par des ornements supplémentaires commandés à l'artiste, témoigne de la virtuosité de JEAN-BAPTISTE BOUTRY. Il est décoré de perles, de rinceaux et d'oves, surmonté du monogramme DP entouré de cornes d'abondance et de feuilles de chêne, tandis qu'à la base une guirlande de lierre pend entre des pommes de pin.

La salle du Conseil général. Cette salle d'apparat, de 11 m 50 × 8 m 50, a été l'objet de soins tout particuliers. L'architecte aurait voulu lui donner la hauteur de 6 m 60 à 7 m 50, mais les servitudes du chauffage la réduisirent à celle des autres locaux, soit 5 m 30. Cela nécessita une adaptation du décor prévu par PARIS: tableaux historiques presque carrés et poêles en formes d'obélisques encadrant des portes à frontons circulaires, au-dessous d'une frise de triglyphes et de rosaces et d'un plafond à l'impériale.

Le soin de travailler les boiseries de chêne fut confié au sculpteur JEAN-BAPTISTE BOUTRY, fixé à Besançon, où il exécuta une partie de la commande[3]. La pose des

1 A. CHAPUIS, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, p. 299-300; pl. 1.

2 Thomas HICKEY, portraitiste irlandais né à Dublin en 1741, mort à Madras en 1824, exposa à la Royal Academy de 1772 à 1792.

3 Jean-Baptiste-Joseph Boutry, né à Lille vers 1745, mort à Neuchâtel en 1795. Sur ses activités et son procès à Neuchâtel, voir: J. COURVOISIER, MN, 1953, p. 147-157.

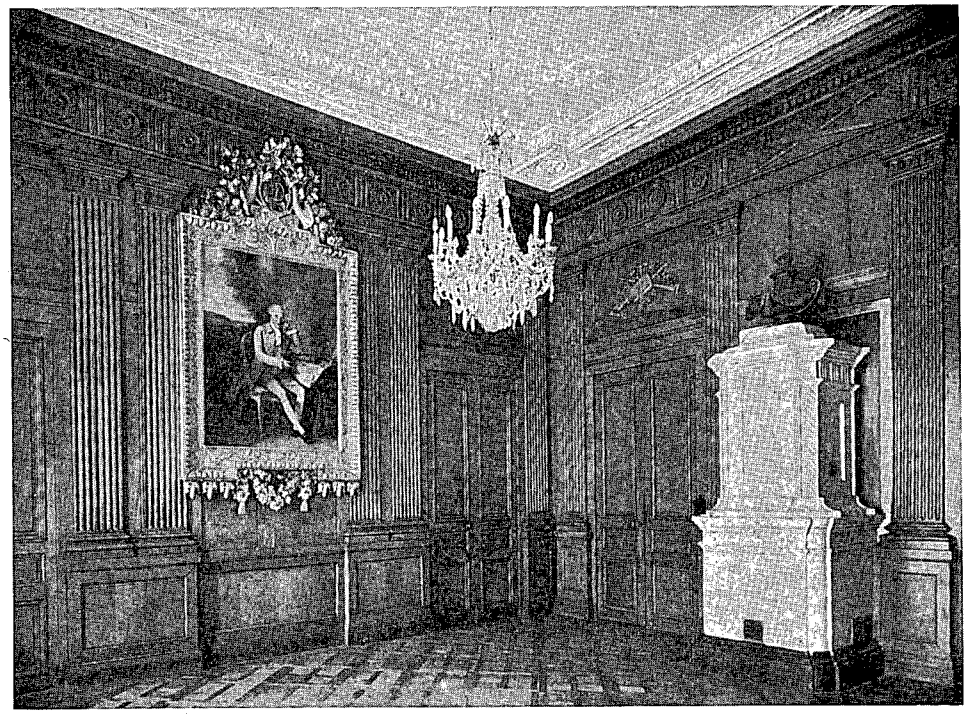

Fig. 187. L'hôtel de ville. La salle des Quatre Ministraux et le portrait de David de Purry. Page 179.

boiseries et les travaux de menuiserie qu'elle nécessitait fut confiée à GUIGNARD, qui renforça les supports trop faibles, en corrigeant de petits défauts, remplaça six panneaux au-dessus des portes pour permettre une ornementation plus fouillée, et ajouta des placards aux portes latérales qui ne pouvaient s'ouvrir dans les embrasures, parce que les profils avaient «été faits avant qu'on vit l'épaisseur des murs».

La salle est éclairée par trois portes-fenêtres en face desquelles s'ouvre la porte principale, encadrée par deux poêles de faïence bleue, œuvre de JEAN-BAPTISTE PERTOIS. Un projet de décor pour cette paroi, «en prévoyant qu'il sera établi un pendule au-dessus de la porte pour servir également à la salle et à l'antichambre» a été exécuté dans les grandes lignes[1]. La porte, à double battant, a une frise de rinceaux entre des panneaux bordés de feuilles de chêne qui rappellent les touffes de feuilles et de glands de l'encadrement. Au-dessus du linteau à rosaces, SAMUEL ROY ET FILS, à La Chaux-de-Fonds, ont établi l'horloge à deux faces, au milieu de rinceaux terminés par des cornes d'abondance, torches et couronnes, sculptés par BOUTRY (fig. 185).

Les parois latérales, composées symétriquement, ne diffèrent que par le détail de leur ornementation. Quatre panneaux sculptés, entre des parcloses tenant lieu de pilastres, encadrent des portes à deux battants pareilles à celles de l'entrée principale, à ceci près que l'encadrement est constitué par un tore couvert de feuilles de chêne,

1 Le projet de décor, attribuable à Boutry, a été paraphé le 21 février 1786. ATPN, dos. Hôtel de ville.

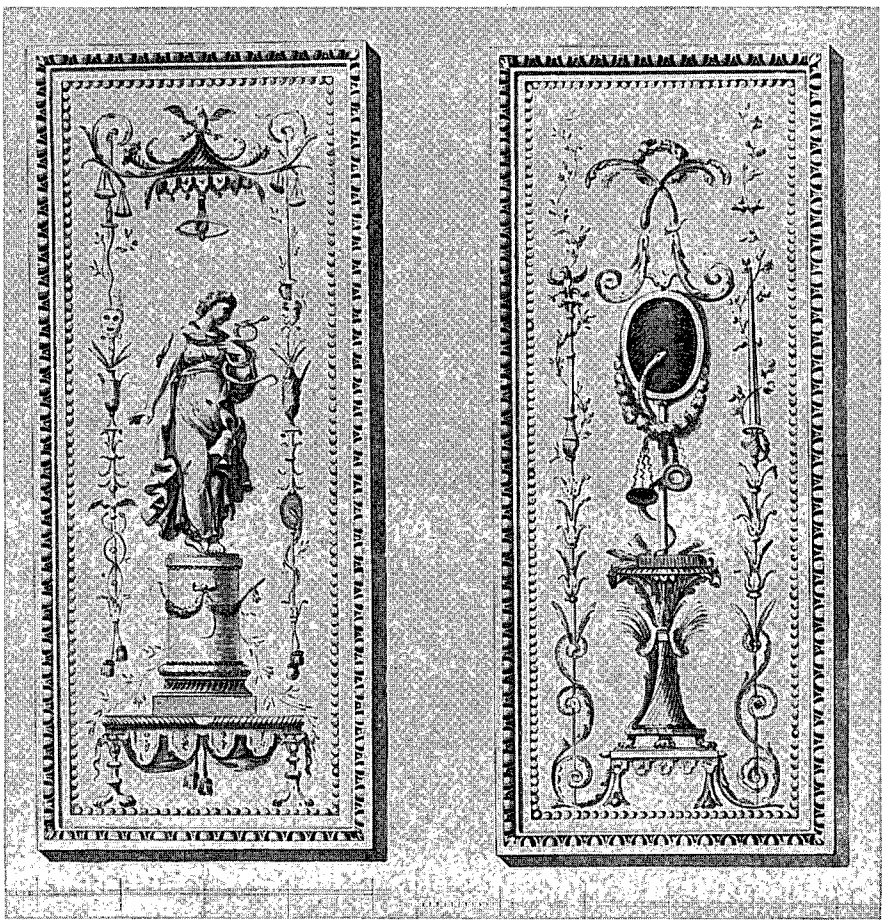

Fig. 188. L'hôtel de ville. Allégorie et symboles de la Prudence. Dessins de Boutry. (Archives de la Ville.) Page 182.

et que le panneau supérieur est occupé par l'aigle de la ville. Celle-ci, la tête fortement détachée de la boiserie, a grand air avec ses ailes éployées qui paraissent soutenir une lourde guirlande (fig. 172).

Les travées ont chacune deux panneaux séparés, au tiers de leur hauteur, par une frise de postes affrontés. C'est dans les grands panneaux supérieurs, au cadre d'oves et de perles, que l'artiste a sculpté les Vertus cardinales, et les a traitées avec beaucoup plus d'ampleur et de vie que sur ses dessins un peu grêles (fig. 188)[1]. Sur chaque paroi, deux panneaux à figures allégoriques (*B*, *C*, *H*, *I*) sont encadrés par deux autres portant des attributs symboliques complémentaires (*A*, *D*, *G*, *K*). Tous ont un motif central limité par des chutes de rinceaux et d'attributs divers. Ils se présentent dans l'ordre suivant, à partir de l'angle sud-ouest (fig. 190).

1 Les projets, sans doute de la main de Boutry, sont conservés aux AVN, cote, PP 44.

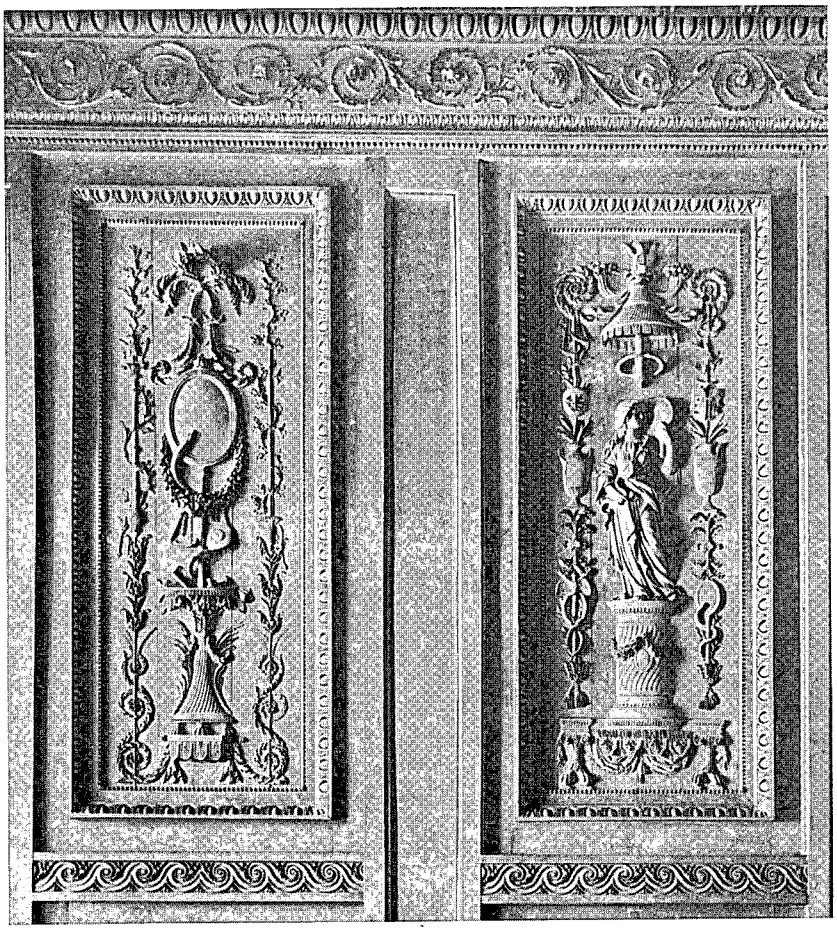

Fig. 189. L'hôtel de ville. Salle du Conseil général. Panneaux sculptés représentant la Prudence. Page 184.

Le panneau *A*, complémentaire de celui de la *Tempérance*, porte un trophée, entre un bâton où s'enroule un serpent, et un arc enserré dans du feuillage. Au centre, trois pattes de fauve soutiennent un piédestal conique entouré de joncs, supportant un plateau où voisinent une cruche, une pomme et une flèche. Là-dessus se dresse une lance couronnée de laurier, en partie masquée par un faisceau de licteur et un bouclier. De plus, une balance, où le poids d'une flèche l'emporte sur celui d'un tricorne, constitue une allusion transparente à l'histoire de Guillaume Tell.

Le panneau *B* représente la *Tempérance* sous les traits d'une femme mêlant le contenu de deux cruches. Elle se dresse sur une base décorée de franges, soutenue par des pattes de fauves surmontées de volutes portant un socle, orné de torsades, de guirlandes et d'un médaillon ovale. Au-dessus de l'allégorie un dais, entouré de cornes d'abondance, de rinceaux et surmonté de l'aigle de la ville, soutient les chutes

de rinceaux de l'encadrement, où l'on reconnaît une balance et une épée en sautoir, des sachets et des épis, un bâton d'Esculape et une corne d'abondance. La composition des autres panneaux est conforme à ces deux types.

Le panneau *C*, où une femme tient un serpent et se regarde dans un miroir, figure la *Prudence*. Des masques alternent avec des épées, des vases et un caducée sur les guirlandes de l'encadrement. Le panneau *D*, qui rappelle l'allégorie précédente, a pour motif central un serpent, qui se regarde dans un miroir surmonté de deux rameaux en forme de LL entrecroisés (fig. 188 et 189).

Jusqu'à 1848, les portraits des souverains Frédéric II et Frédéric-Guillaume II (puis Frédéric-Guillaume III), aujourd'hui déposés au château de Colombier, se dressaient entre les fenêtres. Leurs cadres avaient été sculptés par BOUTRY. Pour combler le vide produit par leur enlèvement, on a placé des panneaux exécutés par JOSEPH-HUBERT VERBUNT, en 1861-1862, dans le style des autres, mais avec un esprit qui les en différencie nettement. La *Loi*, appuyée sur ses tables (*E*) et la *Religion* (*F*), tenant la croix, si elles ont les mêmes socles et dais que les autres allégories, sont traitées avec plus de raideur, dans un encadrement d'épis et de grappes ou d'attributs modernes: roues dentées, doubles-décimètres.

Sur la paroi nord, dont la boiserie est ancienne, le panneau *G* porte les attributs de la *Justice*. Au-dessus d'une trompette, «le code des loix de Neuchatel», surmontant une massue, une corne d'abondance et une lampe à huile, est entouré d'un sceptre et d'un faisceau de licteur. La *Justice* (*H*), aux yeux bandés, tient une épée dressée dans la main droite et s'appuie de la gauche sur un faisceau de licteur. Sur les chutes de rinceaux qui l'encadrent, on reconnaît un masque fendu, le sablier et la faux du Temps, le bâton d'Esculape, des flèches et une pomme. De l'autre côté de la porte (*I*), c'est la *Force* qui tient une colonne tronquée, au milieu d'un décor de mains de justice, livres, massues et lance, dont le fer porte un œil. Le dernier panneau, percé d'une porte dans l'angle inférieur droit, n'a que des rapports ténus avec le précédent, à moins qu'il ne symbolise l'adage «l'union fait la force». Le motif central, qui rappelle clairement les rapports d'amitié et de combourgeoisie avec la Suisse, jalousement cultivés par les Neuchâtelois, porte une aigle aux ailes éployées, tenant un bouclier rond où les armes des XIII Cantons entourent celles de la ville, au-dessus d'une foi (deux mains jointes) surmontée d'une corne d'abondance et de guirlandes.

Posée prématurément la frise qui surmonte ces boiseries dut être reprise en entier par BOUTRY. Elle se compose d'un rang de perles, de rais de cœur, de rinceaux et d'un rang d'oves. Des modillons, couverts d'un fin décor alternant avec les caissons à rosaces, forment la transition entre la frise et le plafond, au remarquable dessin, exécuté par le plâtrier MAZZONE en 1787. Dans un grand cercle, ceinturé d'une couronne de fruits, des rayons incurvés dessinent des caissons en losange, de taille décroissante, qui donnent une certaine illusion de profondeur. Par l'intermédiaire de quatre rosaces, cette figure s'inscrit dans un carré limité par un tore à rubans, encadré de deux panneaux allongés portant de légères guirlandes entrelacées (fig. 185).

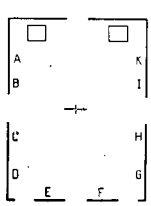

L'éclairage artificiel est assuré par un grand lustre, moderne, et par

Fig. 190. L'hôtel de ville. Plan de la salle du Conseil général. Page 182.

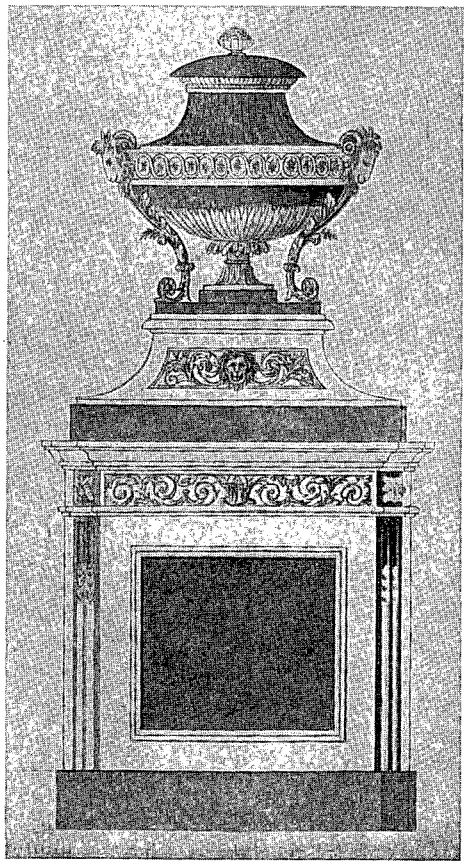

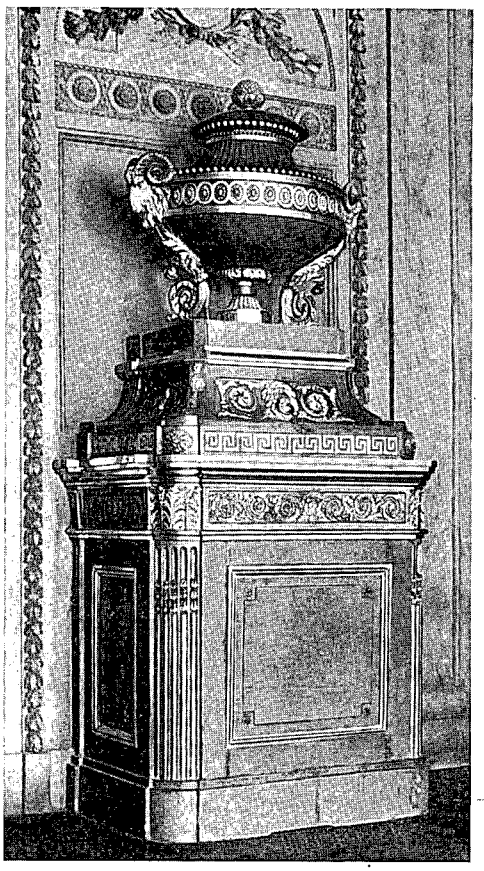

Fig. 191 et 192. L'hôtel de ville. Un des deux poêles de la salle du Conseil général. Le projet de J.-B. Pertois (Archives des travaux publics) et son exécution. Page 186.

des bras d'applique. Ceux qui encadrent la porte principale, anciens, ont six branches contournées[1].

Autres locaux du premier étage. Au midi, la salle des Quarante, plus basse, est aussi plus simple. Deux fenêtres s'ouvrent à l'est, et deux grands tableaux de FRITZ BERTHOUD représentant le début et la fin de la bataille de Morat couvrent le mur opposé, depuis 1851[2]. Les parois latérales, boisées, ont deux portes à double battant, dont le dessus est orné d'une guirlande retenue par un nœud de rubans. Une frise de bois, à denticules, court au-dessous du plafond orné de moulures, de rosaces et de guirlandes.

La pièce symétrique, réservée au Conseil communal après avoir été celle des commissions, n'offre plus rien de particulier. Dans l'angle nord-est, les archives voûtées

1 Pertois avait offert, sans succès, des lustres provenant de l'évêché de Strasbourg. Guignard a fourni deux lustres et des bras d'applique. J. COURVOISIER, MN, 1949, p. 137; 1953, p. 143.

2 AVN, Plumitif du Conseil administratif, IV/234, 14 février 1851.

avaient des volets de fer, et des armoires de bois. Dans l'angle opposé, le trésor était précédé de la secrétairerie de ville.

Le deuxième étage. A quelques cloisons secondaires près, le plan est le même qu'au premier étage. Les pièces de 3 m 30 de haut se répartissaient entre le logement du secrétaire de ville et de grandes salles, dont une «pour les repas de corps» des autorités[1]. Une salle d'armes, qui devait être éclairée par une lanterne édifiée sur le toit, n'a pas été réalisée[2]. Toutes ces pièces sont boisées simplement et ont conservé leurs poêles. Dans un corridor moderne (1949), deux de ceux-ci encadrent une cheminée de marbre, travaillée à Vevey sur un dessin de GUIGNARD, et munie d'un contre-cœur de fonte aux armes de la ville, daté 1786[3].

Les poêles[4]. C'est dans la salle du Conseil général que se trouvent les plus beaux poêles du pays, d'origine alsacienne. Ils témoignent d'une brillante adaptation de ces objets utilitaires au style Louis XVI. En 1789, les magistrats, qui venaient de refuser les poêles que le plâtrier MAZZONE avait faits en s'inspirant des dessins de l'architecte «à cause de leur verny affreu et très commun», en commandèrent deux de faïence bleue à JEAN-BAPTISTE PERTOIS, pour le prix de 16000 L.; JEAN-JACQUES WALTER, poêlier de Strasbourg, qui avait présenté six dessins, leur vit préférer un projet, sans doute de la main de PERTOIS (fig. 191). Ce dernier, entrepreneur plutôt qu'exécutant de la majeure partie du travail, eut une foule de déboires. Un «maître terrinier» de Strasbourg et des émailleurs de Haguenau durent refaire certaines pièces fendues et obtinrent avec peine l'indispensable colorant bleu, le cobalt de Meissen (Saxe). Le rétrécissement de la faïence à la cuisson obligea PERTOIS à retravailler les bronzes du décor. Enfin le ferronnier dut faire exécuter les têtes de bouc du vase par des artistes parisiens, car ses élèves étaient partis aux armées. Le travail ne fut achevé qu'en 1793.

Ces deux poêles, chauffés par des ouvertures dissimulées dans l'antichambre, ont de grandes dimensions: 3 m 30 de haut et 1 m 38 × 0 m 95. En dépit de leur couleur éclatante, où le bleu profond de la faïence s'oppose au cuivre poli et à l'or mat recouvrant le bronze, ils s'accordent bien aux boiseries brun clair. Leur corps, de plan rectangulaire, est orné de panneaux moulurés et de quatre petites rosaces, surmontés de rinceaux. Les angles arrondis sont décorés de cannelures à congés et de feuilles d'acanthe. Le piédouche incurvé qui supporte le vase est décoré de grecques, de rinceaux et d'un cordon dorés. Au milieu de la face principale, une tête de lion tient un anneau. Les vases particulièrement grands (1 × 1 m 25) devaient abriter des bouches de chaleur, jamais réalisées. Leur pied étroit supporte un large corps en bronze émaillé de bleu, orné de feuillages, d'une bande de rosaces et de cannelures dorés. Le couvercle, surmonté d'une grenade, porte des rangs de perles et d'oves. Deux têtes de bouc, qui paraissent soutenues par deux rinceaux prenant appui sur le piédouche, tiennent lieu d'anses (fig. 192).

PERTOIS, comme l'architecte, avait proposé de chauffer ces poêles par l'antichambre. Les frères Reymond ménagèrent donc, dans ce local, des ouvertures mas-

1 *Description*, p. 103.

2 ATPN, Coupes de Paris. Voir fig. 174. AVN, Pv. de l'hôtel de ville, p. 7, 19 janvier 1785.

3 Une réplique de ce contre-cœur se trouve au MHN et une autre dans l'ancienne cure du diacre (Escaliers du Château, N° 4).

4 Voir la bibliographie, articles H. HAUG et J. COURVOISIER, plus, H. HAUG, *Bulletin de la société des amis de la cathédrale de Strasbourg*, 1951.

quées par des écrans et peintes en faux marbre. Au-dessus de ces fausses cheminées, dont les piédroits s'ornent d'une pierre taillée en diamant, des poêles très simples, de faïence blanche, n'ont pour ornement qu'une frise de postes à claire-voie. Exécutés en 1790 par HENRI TRACHSLER, ils ont été remontés en 1851[1]. Ces poêles sont amortis par un vase, couleur de bronze, orné de guirlandes et d'un bouquet de fleurs (fig. 184).

Pour la salle des Quatre Ministraux, MAZZONE se vit refuser le travail qu'il avait mal exécuté. Un projet de PERTOIS, bien qu'adopté, ne fut pas réalisé intégralement. Le poêle fut exécuté par JEAN-JACQUES MEYER, «terrinier» à Neuchâtel qui, simplifiant le décor, retint les lignes générales, inspirées aussi par un dessin ramené de Paris par ABRAHAM GUIGNARD[2]. Ce poêle est composé de deux corps superposés de faïence blanche. Celui du bas, arrondi aux angles, n'a que des moulures horizontales pour ornement. La partie supérieure a des angles rabattus ornés de piécettes et une frise de triglyphes sous une corniche très saillante. Sur le piédouche, le vase, couleur de bronze, est orné de guirlandes de laurier. Le couvercle, creusé de cannelures torses, porte une sorte de plumet qui doit figurer une flamme. Dimensions: 3 m 60 de haut et 1 m 25 × 1 m 25 (fig. 187).

Le poêle de la salle des Quarante est un cylindre de faïence blanche surmonté d'un vase de bronze, sans couvercle. Dû à un certain MÜLLER, il date de 1854[3].

Les quatre poêles du second étage, probablement l'œuvre de RODOLPHE LANDOLT, de La Neuveville, ne furent pas achevés avant 1790[4]. Dans le corridor gagné sur le fond de la salle du Tribunal II, placée au-dessus de celle du Conseil général, deux poêles blancs portent une urne ornée de godrons et d'un bouton à motifs contournés. Posé sur des pieds cannelés de forme conique, le poêle de la salle nord-est (registre foncier) a un magnifique vase orné d'un grand bouquet masquant des cannelures, de deux anses d'un dessin élégant et d'un bouton en forme d'artichaut.

CHARLES COCCHI avait présenté le dessin d'un poêle Louis XVI à colonne cannelée, dont le corps était supporté par dix pieds; il ne fut pas exécuté[5].

L'HÔTEL COMMUNAL

HISTOIRE. La Chambre de Charité, chargée d'établir une maison d'éducation[6] pour des orphelins et des enfants de condition bourgeoise, acquit et reçut divers terrains à l'entrée du faubourg (1722-1723). Elle conclut alors un marché de construction avec les entrepreneurs JACQUES et JÉRÉMIE BOREL, de Couvet, qui se firent aider par plusieurs autres maîtres maçons (13 janvier 1724). La convention précise que la porte d'entrée «par raport à ses ornements sera de même que celle de Monsieur le Chastlain Pury et sera revêtue en dedans de pierre de taille de l'épaisseur de muraille». De même, la corniche supérieure du bâtiment, d'un pied de saillie, devait

1 Henri Trachsler était le gendre de Jean-Jacques Meyer, aussi poêlier. AVN, Pv. Hôtel de ville, 8 juillet 1790. Pv. Conseil de Bourgeoisie, 26 juin 1851.

2 AVN, Pv. hôtel de ville, 3 novembre, 22 décembre 1789; 14 janvier, 5 mai 1790; Quit., 1795.

3 ATPN, Pv., 1er août 1854. AVN, Plumitif du Conseil administratif, 2 septembre 1854.

4 AVN, Pv. hôtel de ville, 1er juin 1786, 28 janvier 1790.

5 ATPN, dos. Hôtel de ville.

6 Maison de Discipline puis de Charité au XVIIIe siècle. Maison des Orphelins dès 1803. Hôtel municipal (1875). Hôtel communal (1888).

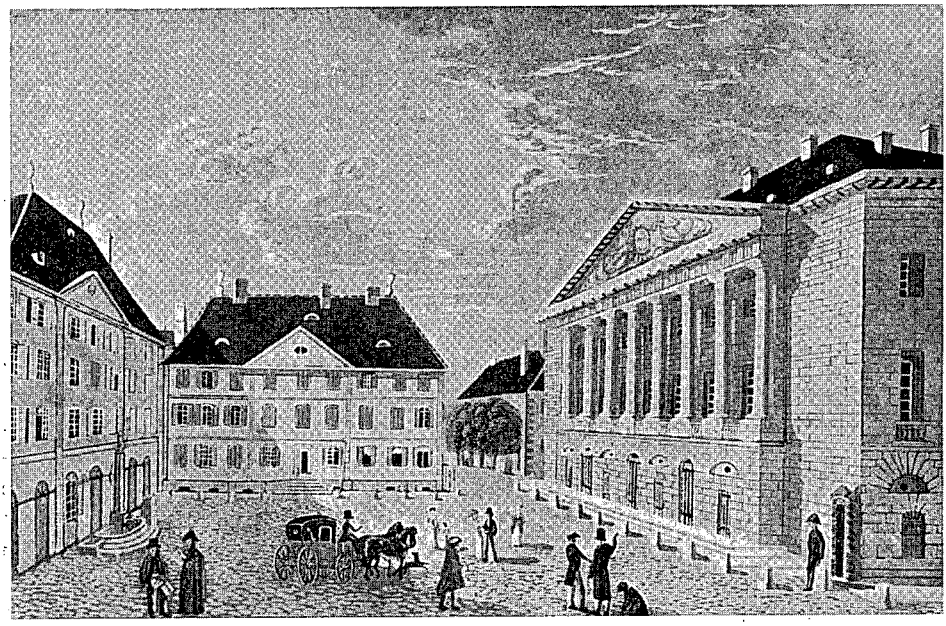

Fig. 193. La place de l'Hôtel-de-Ville. Aquatinte de Jeanneret et Iselin, vers 1835. L'hôpital, la maison des Orphelins, le bâtiment des Concerts et l'hôtel de ville. Pages 190 et 191.

être aussi riche que celle de la maison Pury (9, rue du Pommier)[1]. L'architecte JEAN BERTHOUD fut nommé inspecteur des travaux[2]. Les ouvrages de charpente furent confiés aux frères SAMUEL et ABRAHAM VERRON et à FRÉDÉRIC BARBEZAT[3]. Le 26 janvier 1724 déjà, maître PIERRE JOLY reçoit 75 livres pour le creusage des fondations. Toutefois, les murs ne semblent pas avoir été prêts à recevoir la couverture en août 1725, comme prévu. En 1729, on payait cinq poêles à SAMUEL et CONRAD LANDOLT[4]. La première affectation connue des locaux ne remonte qu'à 1732: «les Directeurs de la maison de Correction et de Charité» autorisent le professeur Louis Bourguet à donner ses leçons de philosophie dans une des chambres; ils prêtent aussi à la ville «un des cavots pour y mettre les bourgeois indociles et déréglés»[5]. Le legs généreux de Jean-Jacques Lallemand permet le développement de l'institution: le 20 septembre 1735, la maison accueille les premiers hospitalisés, des pauvres. Bientôt on reçoit des enfants; pour leur donner un métier, sans trop de frais, on installe un atelier d'horlogerie (1741 à 1755)[6]. Pendant une cinquantaine d'années aussi, des

1 AVN, Différents devis pour l'hôpital. MJN, 11 octobre 1726: les maîtres Daniel Droz, Jacob et Pierre Jacot, Abraham Jeanneret réclament leur dû.

2 AVN, Différents devis pour l'hôpital. Comptes des trésoriers et receveurs de la maison de Charité, 20 octobre et 26 novembre 1725.

3 AVN, Comptes des trésoriers et receveurs, 15 mars 1724 et 26 octobre 1725.

4 AVN, Comptes des trésoriers et receveurs, 4 août 1729.

5 MCV, XV/142v., 19 mai 1732. «Le grand appartement» de Bourguet fut prêté ensuite pour «faire faire concert une fois par semaine». MCV, XVIII/26, 2 décembre 1743.

6 Daniel JeanRichard fils fut le maître d'horlogerie. Voir: M. FALLET et A. CHAPUIS, *Une école-fabrique d'horlogerie à Neuchâtel-Ville* (1916).

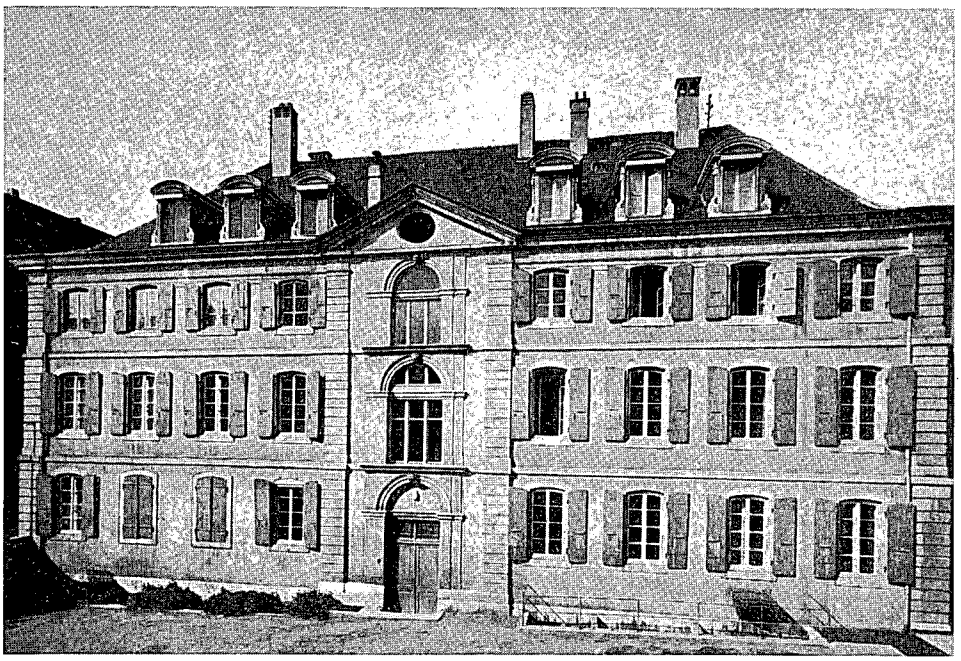

Fig. 194. L'hôtel communal. La façade sud. Page 190.

externes bénéficieront de l'école fondée dans la maison en 1749. L'école des filles s'installe au deuxième étage en 1760. Un nouvel escalier, à l'angle nord-est, permet de les isoler complètement des jeunes gens. A la fin du XVIIIe siècle, il reste encore assez de place pour installer une salle de dessin et les deux salles du cabinet d'histoire naturelle offert par le général Charles-Daniel de Meuron (établies là de 1796 à 1838)[1]. Un siècle plus tard, l'administration municipale s'installa dans l'immeuble déjà partiellement abandonné par ses pensionnaires (12 septembre 1876). D'importantes réparations ont été exécutées, notamment aux charpentes, en 1921-1922[2].

Bibliographie. Mairie, p. 129-130 et 349-352. *Description*, p. 105. QLT, I/229 et 553-554; II/445-452. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/232-238.

Vues. ABRAHAM-LOUIS GIRARDET [la maison des Orphelins], *Etrennes historiques... pour 1799*. Gravure. – ALEXANDRE GIRARDET [la place de l'hôtel de ville en 1796], MHN. Lavis. – FRANZ HEGI [arrivée des musiciens zurichois en 1828], Die musikalischen Feyertage in Neuenburg. Aquatinte. – F.-W. MORITZ, Winzer-Freüden: [*Almanach*] *Alpenrosen*, 1822, Gravure. – EGESTATIS ASYLUM NON OTII, sceau de la maison de Charité, aux AVN, représentant la façade nord et son jardin.

DESCRIPTION. L'édifice limite au sud la place de l'Hôtel-de-Ville. Au moment de sa construction, il se trouvait presque isolé, en dehors de la porte de l'Hôpital.

Si ce bâtiment, à destination utilitaire, n'offre pas de détails remarquables, il n'en est pas moins bien proportionné et soigneusement construit. Ses dimensions, sans les annexes orientales, sont: 29 m 50 × 17 m 60 et 12 m de haut. Pour la disposition des

1 MCV, XXVII/427, 3 décembre 1787 et XXVIII/508, 25 avril 1791. Fonds Régiment Meuron, dos. 38/II, lettre de J.-L. Du-Pasquier, 26 décembre 1795. *Mairie*, p. 129 et 350. *Description*, p. 105.

2 *Gestion*, 1874, p. 15; 1875, p. 66; 1876, p. 69; 1921, p. 268. *Conseil général*, 1922-1923, p. 473 et 529.

façades, l'architecte s'est inspiré librement de la maison Pury et, pour la corniche supérieure, il a suivi le modèle imposé. Au nord, la création de la place (1784) a mis en valeur la façade donnant à l'origine sur un jardin (fig. 193). Trois divisions sensiblement égales en importance ont chacune trois fenêtres par étage. Deux chaînes à refends encadrent la partie centrale surmontée d'un fronton triangulaire, dont l'œil-de-bœuf renferme une horloge moderne. La porte d'entrée, au rez-de-chaussée, a pour clef de voûte un mascaron barbu et couronné. Le balcon, qui la surmonte, a été construit vers 1875, comme celui de la face occidentale. L'étroite division centrale de la façade sud, particulièrement soignée, où devait se trouver l'entrée principale à l'origine, est en pierre de taille. A chaque étage une seule baie cintrée s'orne à la clef d'une tête carnavalesque ou d'un écu ovale. Les deux divisions latérales, bien délimitées par des chaînes à refends, ont quatre fenêtres par étage (fig. 194). Du côté sud-est on a bâti, après-coup, une adjonction. Le toit, dont la pente est élégamment brisée, a été percé de nombreuses lucarnes modernes. Les deux boules surmontant les poinçons aux extrémités de la ligne de faîte, connues par des gravures anciennes, ont disparu. Au-dessous du rez-de-chaussée surélevé, on avait pu ménager de grandes caves à vin, voûtées en berceau. L'intérieur du bâtiment, aux murs épais, n'offre plus guère d'intérêt. La cage d'escalier, derrière la division centrale au midi, a des volées parallèles supportées par des arcs en plein cintre. A chaque étage, de longs et vastes corridors desservant les salles placées derrière les deux façades principales ont facilité l'établissement des bureaux administratifs. Des entablements de bois surmontent les portes et quelques plafonds témoignent d'une élégance discrète.

LE BÂTIMENT DES SERVICES INDUSTRIELS (ANCIEN HÔPITAL)

Histoire. Le mauvais état dans lequel se trouvait l'hôpital obligea le Conseil de ville à en prévoir le remplacement (1775). Une loterie devait procurer les fonds nécessaires, mais la construction ne devint possible qu'au moment où David de Purry, sous le couvert de l'anonymat, fit de Lisbonne des dons considérables. Un terrain à bâtir, distant d'une cinquantaine de mètres de l'hôpital fondé en 1373, fut acheté à la Maison de Charité. En mai 1779, la Commission des Bâtiments approuvait les plans. Il semble bien que Jonas-Louis Reymond et, dans une moindre mesure, son frère Abraham-Henri, furent les auteurs des plans définitifs, et pas seulement de la distribution intérieure. Ils exécutèrent plusieurs projets, non retenus, et furent les entrepreneurs de la construction[1].

Dès le mois de septembre 1779, les fondements sont creusés. En avril 1780, on pose solennellement la première pierre d'angle. Les ouvrages extérieurs s'achèvent dans les délais prévus: le 15 septembre 1781, le bâtiment est prêt à recevoir la charpente exécutée par Jean-Frédéric Menoud-dit-Gendre; le couvreur David Hubler entre en action à fin novembre de cette année-là[2]. Jacob Favarger fait les boiseries intérieures et les trois portes d'entrée. Celle du milieu sera décorée d'une aigle peinte en noir, ayant bec et ongles dorés[3]. Les plafonds en gypse «avec cadre et impériale»

1 ATPN, Pv., 15, 26 mai 1779. AVN, Différents devis pour l'hôpital.

2 QM, VI/110, 117, 156 (7 avril 1780), 173, 227, 264. AVN, Quit., 1781, 1785.

3 ATPN, Pv., 15 juin 1782. Le 7 janvier 1783, décision «que l'on peindrait en verd les chevrons et le fond de l'écusson en rouge». Les couleurs furent restaurées en 1816 et l'aigle disparut au XIXe siècle.

Fig. 195. Le bâtiment des Services industriels vu du nord-ouest. Page 193.

sont exécutés par NICOLAS SCHÜPBACH, dans la salle du premier étage et ses deux voisines. JEAN-JACQUES LORIMIER fournit la main courante, des balustrades, des serrures et la ferrure d'une partie des fenêtres. JACOB CLAPARÈDE, serrurier, fait d'autres ouvrages avec ses fils. Les poêles «vernis de couleur vert de mer, double frise en blanc de fayence» sont commandés à JEAN-JACQUES MEYER[1].

Le bâtiment, occupé dès 1783, était assez vaste pour loger des mendiants de passage au rez-de-chaussée, où se trouvaient aussi chambres fortes, écoles gratuites et locaux des soupes économiques. L'hôpitalier et son aide habitaient au premier étage, les bourgeois infirmes et les pauvres avec leurs meubles, au second, enfin le pasteur allemand au troisième étage. En 1788-1789, on construisit une tourelle d'après les dessins de S. MAZZONE, entrepreneur des plafonds de l'hôtel de ville, pour y placer

1 ATPN, Pv., 19 août 1781, 2 mai, 22 juillet 1782.

une horloge à trois cadrans destinée à remplacer celle de la porte de l'Hôpital, démolie. La charpente fut travaillée par JONAS PETITPIERRE, et la couverture de fer blanc par FERDINAND BOREL[1].

En 1806, le troisième étage inoccupé est converti en hôpital pour les troupes françaises d'occupation. Après leur départ, la Chambre de Charité obtient des magistrats l'autorisation d'y installer des malades (1808). L'hôpital, au sens moderne du mot, sort de là. Une partie du rez-de-chaussée, occupée par des entrepôts, est transformée en salles d'école, de 1790 à 1831[2]. Remise des corbillards et corps de garde des gendarmes ne disparaîtront qu'à la réorganisation de l'hôpital, devenue indispensable, vu la confusion et le mélange extraordinaires régnant dans la maison (1845). Chaque étage fut spécialisé: on sépara l'hospice de l'hôpital. D'importantes réparations achevées en 1850 modifièrent profondément le premier étage, où les logements furent transformés en salles d'hôpital. L'organisation des autres étages subit aussi quelques utiles changements[3]. Dans la cour, au midi, il y avait plusieurs bâtiments annexes: la buanderie, les bûchers et la maison de force où l'on enfermait les vagabonds, ou ceux qui étaient coupables d'inconduite[4]. La démolition de ces «masures» et de bâtiments rachetés à un voisin permit de créer un jardin (1864-1865), occupé aujourd'hui par les ateliers et les hangars des services publics. La construction de l'hôpital des Cadolles, au-dessus de la ville (1914), amena la transformation de celui du Faubourg en bâtiment des Services industriels (1919-1921)[5].

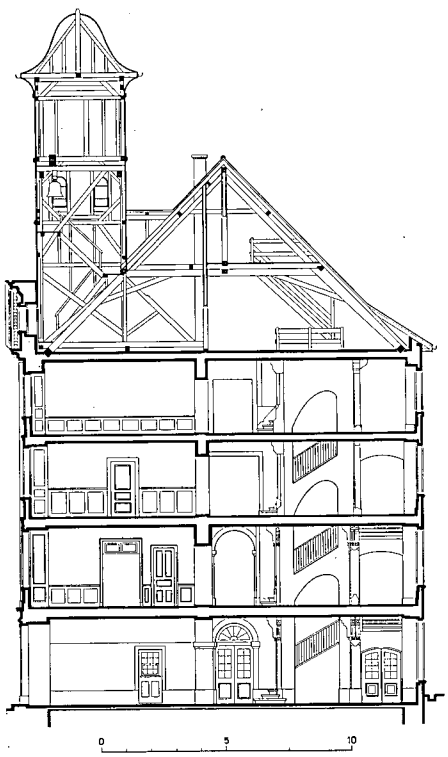

Fig. 196. Le bâtiment des Services industriels. Coupe nord-sud par la tour d'horloge. Echelle 1:300. Page 193.

Bibliographie. Description, p. 105-107. – *Mairie*, p. 130 à 131. – *Rapport du Conseil de Bourgeoisie, 1850*, p. 48. – QLT, I/201; II/416-422. – *Gestion*, 1899 (*Hôpitaux*), p. 46-57. – MBN, p. XL, pl. 42-43.

Vues. ALEXANDRE GIRARDET [La place de l'hôtel de ville et l'hôpital], 1796. Lavis, au MHN.

Plans. Cahier de plans des frères REYMOND, ATPN. Divers projets pour un hôpital, non réalisés, sans date, ATPN.

Matériaux. Le calcaire blanc est utilisé pour le soubassement et le rez-de-chaussée des deux façades principales. La pierre de taille jaune, provenant des meilleures carrières de Saint-Blaise, revêt les étages du bâtiment au nord et à l'ouest. Les autres façades sont simplement «en maçonnerie de pierre jaune» et les

1 AVN, Registre: Construction de l'hôtel de ville, p. 95, 97, 115, 122, 128, 143, 155, 180.

2 MCV, XXVIII/396, 6 septembre 1790.

3 *Rapports du Conseil de Bourgeoisie*, 1850, p. 48-50.

4 Ces cachots abritèrent les prisonniers de l'Etat pendant la construction des nouvelles prisons de 1826 à 1828.

5 *Gestion*, 1919, p. 14 et 220; 1920, p. 233-326; 1921, p. 246.

escaliers en grès. Le bois provient de la forêt de Serroue, près de Corcelles-Cormondrèche[1].

DESCRIPTION[2]. Placé à l'entrée du faubourg de l'Hôpital, l'édifice limite à l'orient la place de l'Hôtel-de-Ville. Son angle sud-ouest s'appuie sur l'hôtel communal bâti une cinquantaine d'années auparavant. Les dimensions maximum sont: façades nord et ouest, 27 m 40 et 20 m 90. Hauteur, 15 m; avec le toit, 22 m 70; avec la tour, 29 m (celle-ci a 3 m 60 de côté). Les deux façades principales sont pareilles dans les grandes lignes. Chacune a un avant-corps central faiblement en relief, limité par des chaînes à refends, comme les angles de l'édifice. Les frontons, qui les surmontent, sont percés chacun d'un œil-de-bœuf; celui de l'ouest domine le millésime MDCCLXXXI, l'autre est orné d'une guirlande. Les façades n'ont pas d'ornement: les fenêtres dont la hauteur décroît à chaque étage sont toutes de la même largeur. Leur encadrement est à peine marqué, sauf dans le corps central, et les tablettes n'existent qu'aux deux premiers étages. Une corniche ornée de grands denticules, répétés dans le fronton, surmonte les façades. Le toit élevé, à pans brisés, porte trois urnes Louis XVI. Au-dessus du fronton nord s'élève la tourelle de plan carré abritant l'horloge à trois cadrans. Un petit toit aux lignes arrondies le recouvre largement. Le rez-de-chaussée, distinct de l'ensemble par sa teinte grise et par la forme cintrée de ses portes, en est séparé par un cordon de calcaire blanc. La porte principale, au nord, est surmontée d'une guirlande et de l'inscription CIVIS PAUPERIBUS[3]; on y accède par un perron. Primitivement il n'y avait que des fenêtres grillagées au rez-de-chaussée occidental[4]. La création de la place (1784) a permis le percement de portes (fig. 195 et 196). La façade sud n'offre rien de remarquable, sinon un bloc de pierre d'origine inconnue, encastré au-dessous d'une fenêtre, portant le millésime 1552 et un écu à demi détruit.

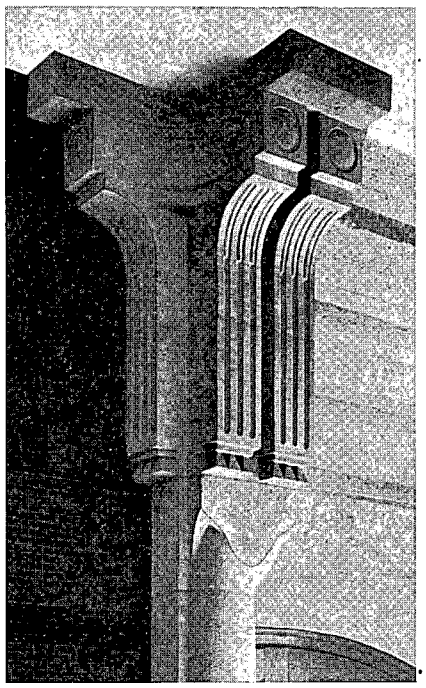

Fig. 197. Le bâtiment des Services industriels. Consoles supportant l'escalier. Page 193.

Le couloir qui s'ouvre derrière la porte d'entrée, au milieu de la façade nord, mène à un vestibule carré dans l'angle duquel s'élève l'escalier principal en équerre, supporté par de grandes consoles Louis XVI (fig. 197). A chaque étage, un corridor obscur traverse la maison d'est en ouest pour aboutir à un escalier secondaire. Il donne accès à toutes les pièces, dont la distribution et l'aménagement ont été fort remaniés. A l'origine, les chambres principales prenaient jour sur la rue, au nord.

1 ATPN, Pv., 17 juillet 1779 et 31 octobre 1779.

2 MBN, pl. 42 et 43.

3 Sur cette inscription, qui rappelle la générosité du «donateur anonyme», David de Purry, voir PH. GODET, NEN, 1922, p. 15.

4 Ces grillages interdisaient l'accès de la cour de la maison de Charité encore ceinte de murs.

Horloge et cloches[1]. Dans la tourelle construite sur le fronton nord, en 1789, on installa une horloge, dont le mécanisme et les trois cadrans étaient d'ABRAHAM-LOUIS PERRELET, de La Chaux-de-Fonds (1790). Réparée en 1841, l'horloge a été remplacée en 1880, au moment où l'on restaurait la tour, et rendue automatique en 1952.

Une cloche de rencontre, du poids de 742 livres, provenant de Chaffois (Doubs), fut achetée au fondeur LIÈVREMONT, de Pontarlier (1790). Elle est datée 1771, a un diamètre de 87 cm et l'inscription: LAUDATE DOMINUM CYMBALIS BENE SONANTIBUS. Une autre cloche, de 1801, ayant 72 cm de diamètre, a été fondue par BOURNEZ, de Morteau.

LE COLLÈGE LATIN

HISTOIRE. L'insuffisance et la dispersion des locaux scolaires préoccupèrent les autorités de la ville dès 1816. FRÉDÉRIC DE MOREL joua un rôle important et actif dans les études préparatoires. Le programme de construction d'un collège ne fut toutefois fixé, avec beaucoup de précision, qu'en 1823 et communiqué à Messieurs STÜRLER à Berne, MOREL à Augsbourg, FRÖLICHER et ACHILLE LECLÈRE à Paris. Le bâtiment prévu devait abriter, outre des classes, la bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle. Deux projets furent présentés à la Commission des Travaux publics, en avril 1825. Après un examen «en détail», n'ayant «pu ballancer dans son choix», elle écarta le projet de FERDINAND REYMOND[2] pour adopter celui d'ANTON FRÖLICHER[3], bien supérieur, «tant pour l'élégance du style que pour la distribution intérieure». La Commission invita FRÖLICHER à venir à Neuchâtel pour qu'elle «puisse le consulter

1 AVN, Commission de l'hôtel de ville, p. 122, 129, 131, 132, 158, 160, 175, 180, 182. *Rapport du Conseil communal*, 1880, p. 5. *Gestion*, 1952, p. 96. C.-E. TISSOT, MN, 1881, p. 238. A. CHAPUIS, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, p. 60.

2 En 1819 déjà, Ferdinand Reymond fils, «élève en architecture, stipendié par la Ville», avait fait hommage à celle-ci d'un plan. En 1835, sa veuve réclamant le prix de projets établis par son mari se vit répondre que rien n'avait été commandé au défunt. MCV, XXXIII/492, 18 janvier 1819. ATPN, Pv., 2 juin 1835.

3 Anton Frölicher, bourgeois de Soleure, fixé à Paris (1790, † après 1865).

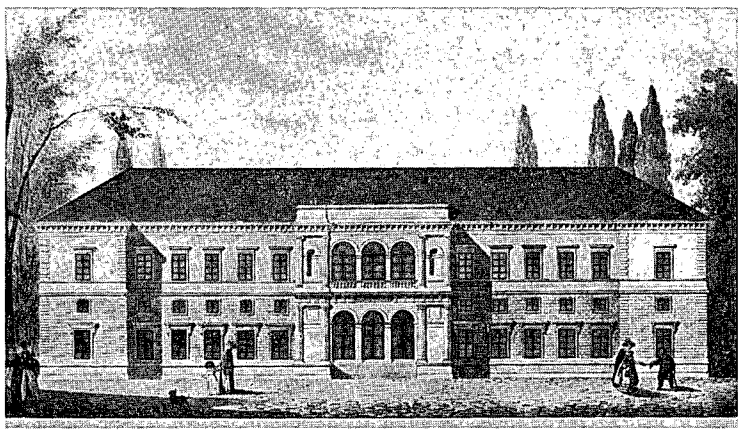

Fig. 198. Le collège latin. La façade nord. Lithographie de Senefelder. Page 197.

en son sein». Le 21 juin 1825, l'architecte se présente avec un nouveau plan, qui tenait compte des observations faites à l'ancien; le devis n'est toutefois pas terminé. En 1827, FRÖLICHER envoie encore un plan, et la Commission le prie «de continuer son travail sur ce troisième projet»[1], qui subira lui-même maintes retouches et sera complété par des détails d'exécution. Les travaux autorisés par le Conseil de Ville, le 22 mai 1826, ont déjà commencé. LOUIS FAVRE est nommé «inspecteur général et chef des travaux relatifs à la construction du collège», tandis que «l'entreprise de la partie en pierre de taille et maçonnerie» est confiée à FRÉDÉRIC DE MOREL, intendant, FRÉDÉRIC-AUGUSTE PETITPIERRE et HENRI-LOUIS BOREL. En 1828, les fondations sont assez avancées pour qu'on puisse poser la première pierre du collège. L'année suivante, le rez-de-chaussée est à peu près achevé[2]. «L'entreprise de la charpente et de la couverture du bâtiment» échoit à FRÉDÉRIC SAUVIN en septembre 1830. Le maître gypseur DEFENDANTE CAPELLARO, installé à Neuchâtel, a la préférence pour les travaux de son métier, en 1832. Si le gros de l'ouvrage est achevé en 1833, l'aménagement intérieur se poursuit jusqu'au 17 août 1835, date de l'inauguration du collège. Cependant, les locaux du musée et de la bibliothèque ne sont pas terminés. Celle-ci s'ouvrira le 3 janvier 1839[3], disposant de la grande salle à l'étage supérieur, aménagée par FRÉDÉRIC-AUGUSTE PETITPIERRE, maître menuisier. On installa le Musée d'histoire naturelle dans la partie occidentale du même étage en 1838, tandis que la galerie de peinture, établie en 1840, fut transportée en 1856 au collège des Terreaux[4]. Une des salles ainsi libérées abrita la collection ethnographique, déplacée au Musée d'art et d'histoire, comme les objets lacustres, en 1884, pour permettre l'extension de la bibliothèque[5]. Conséquence de l'abaissement des eaux du Jura, il se révéla en 1908 que «le grillage en bois était presque partout dans un état de destruction très avancé». Il fallut donc refaire les fondations à grands frais. On en profita pour abaisser le sol des caves et supprimer le remplissage du soubassement des ailes[6].

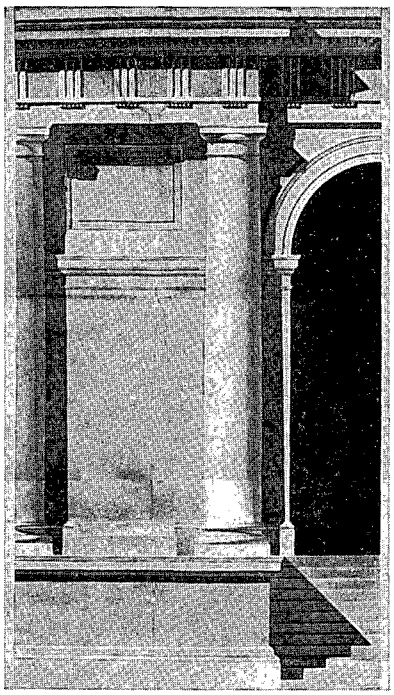

Fig. 199. Le collège latin. Détail de l'entrée principale, par Frölicher, 1826. (Archives des travaux publics.) Page 196.

Bibliographie. QLT, I/97; II/204-210. – F. CAUMONT, *Voyage d'un instituteur* (1838), p. 140-155. – M. JEANNERET, MN, 1936, p. 81-102.

1 ATPN, Pv., 9 avril, 21 juin 1825; 22 mai 1827.
2 Mbx., 1830.
3 BVN, Registre des Pv. de la Commission de la BVN, p. 195.
4 M. BOY DE LA TOUR, *Le musée des Beaux-Arts de Neuchâtel*, p. 19. *Gestion*, 1856, p. 34. Mbx., 1844, p. 2.
5 BVN, Pv., p. 319, 8 mars 1883. *Gestion*, 1884, p. 9 et 11.
6 *Gestion*, 1889, p. 262; 1908, p. 18; 1909, p. 15 (*Travaux publics*); 1875, p. 55.

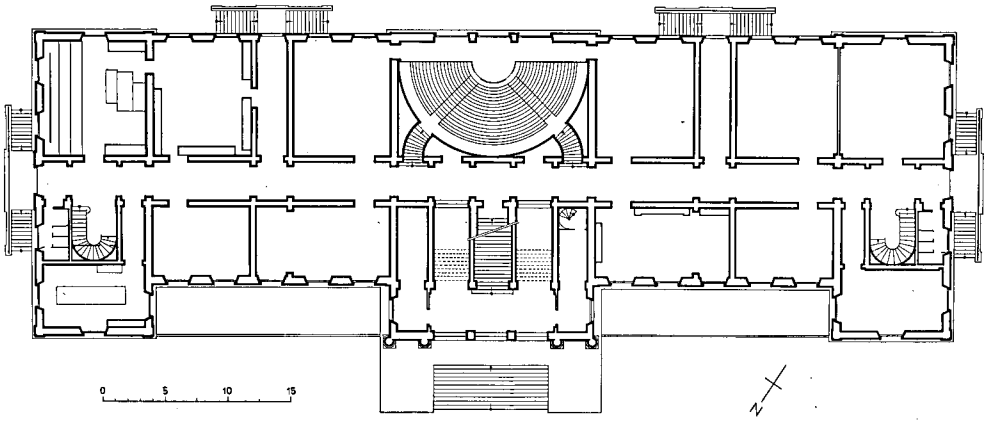

Fig. 200. Le collège latin. Plan du rez-de-chaussée. Echelle 1:600. Page 198.

Vues. F.-W. MORITZ, Vue du Gymnase, lithographie Weibel-Comtesse. – NICOLET, Gymnase (*Voyage d'un instituteur*, 1838). – H. BAUMANN, Gymnase (*Souvenir du lac de Neuchâtel*). – ARNOUT del., SENEFELDER lith., Collège-bibliothèque de Neuchâtel. – F. SCHMID del., J. HÜRLIMANN sc., Port de Neuchâtel.

Plans. Elévations, coupes, plans, détails (fig. 199) signés par l'architecte FRÖLICHER. ATPN.

Situation. Le collège, parallèle au quai Ostervald, mais séparé de lui par une esplanade encadrée d'arbres, s'élève sur l'emplacement de l'ancien port. Déjà diminué, ce Bassin fut clôturé et comblé en 1827, fournissant la surface nécessaire à l'implantation du nouveau collège. La hauteur des eaux et le terrain de remplissage obligèrent les constructeurs à créer de solides fondations. Pilotis en sapin et blocage en pierres dures ne furent pas posés sans difficultés[1].

La place au midi, dite du Boulingrin, souvent transformée, a reçu une fontaine à fût crénelé en 1850, une colonne pour observations météorologiques (1854), puis le

1 ATPN, Pv., 22 mai 1827. Mbx., 1828.

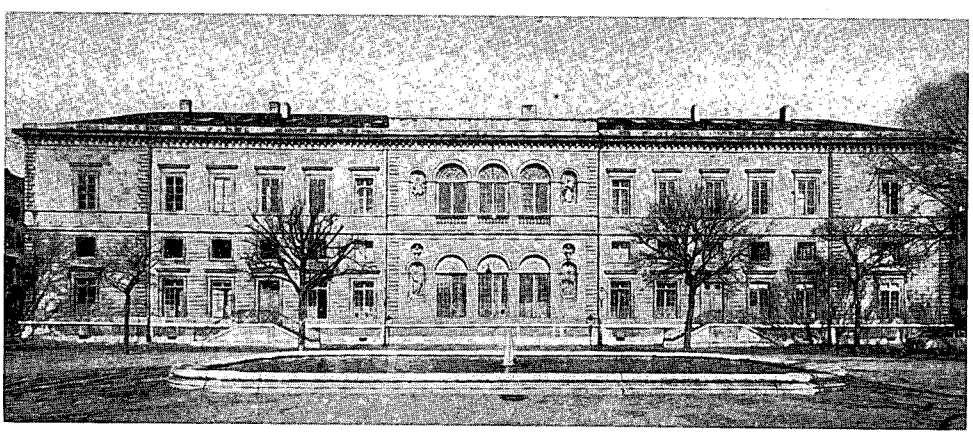

Fig. 201. Le collège latin. La façade sud. Page 198.

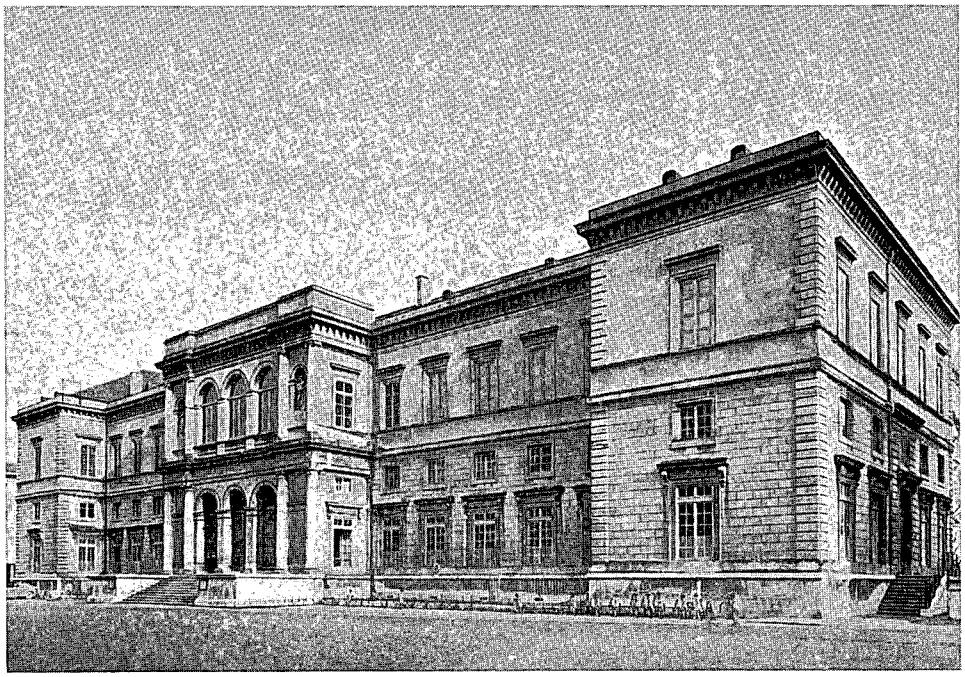

Fig. 202. Le collège latin vu du nord-ouest. Page 197.

bassin muni d'un jet d'eau (1871), partiellement recouvert par un pavillon de musique de 1908 à 1927[1].

Matériaux de construction. Le calcaire blanc, ou roc, est tiré des carrières de Tête-Plumée. Saint-Blaise et ses environs ont fourni la pierre jaune, la Molière ou le Vully le grès des escaliers et des dallages.

Dimensions. 78 × 32 m avec les perrons; 73 m 50 × 25 m 20 sans les perrons; corps central, 25 m 20 × 16 m 50; ailes, 24 m 50 × 10 m; hauteur sans le toit, 18 m 50.

DESCRIPTION. Un cordon de calcaire blanc sépare le soubassement en roc du reste de l'édifice bâti en pierre jaune. Les hautes fenêtres du rez-de-chaussée surmontées d'un entablement à consoles et les croisées carrées de l'entresol se détachent nettement sur l'appareil à refends. Au-dessus, s'étendent deux cordons – l'inférieur est denticulé – qui divisent les façades en deux parties à peu près égales. L'étage supérieur, élevé, a de grandes fenêtres à entablement. Une corniche soutenue par de petites consoles, pareilles à des denticules, couronne les murs.

La façade principale, tournée tout naturellement vers la ville, est au nord. Deux ailes donnant du relief à la façade encadrent, à distance, le corps principal où se trouve l'entrée (fig. 198, 202). Un escalier d'honneur, limité par deux massifs de pierre de taille arrêtés à la hauteur du soubassement, donne accès à un portique formé de trois arcades juxtaposées, encadrées de quatre colonnes doriques à demi engagées.

1 *Rapport du Conseil de Bourgeoisie,* 1856, p. 38. *Rapport du Conseil général,* 1871, p. 12. *Gestion,* 1927, p. 206 et 226. *Conseil général,* 1926-1927, p. 733-740.

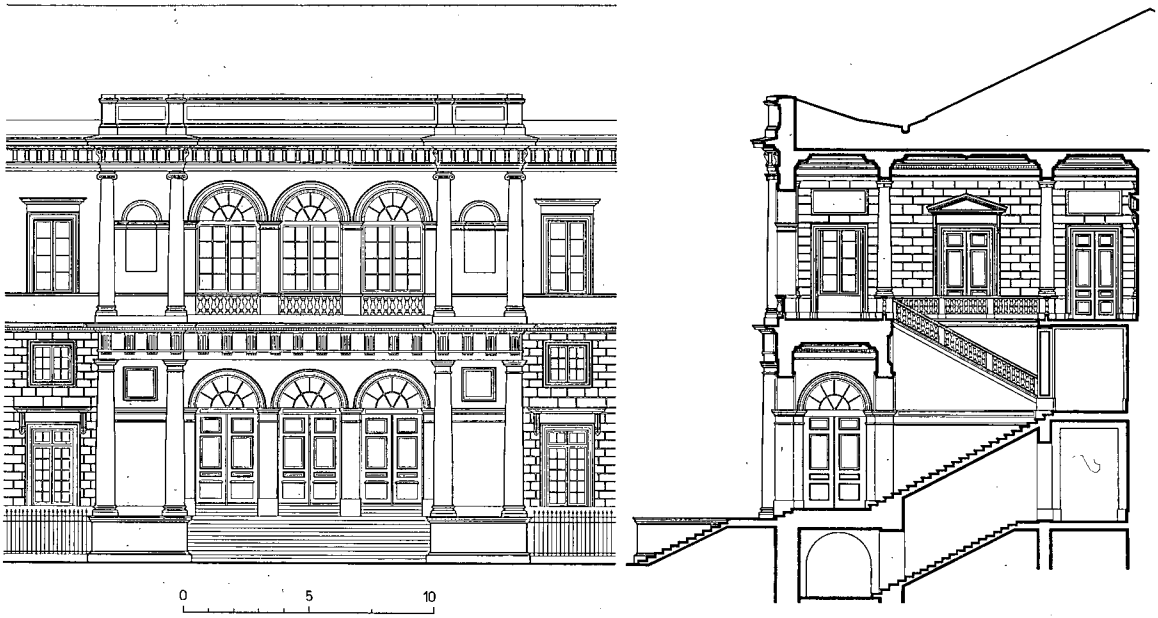

Fig. 203 et 204. Le collège latin. Elévation du corps central nord (à gauche). Coupe du grand escalier (à droite). Echelle 1:300. Pages 198 et 199.

A l'étage, cette disposition se répète. Des balustres, toutefois, réduisent la hauteur des fenêtres, et une niche occupe l'espace entre les colonnes ioniques. Les statues de la Littérature et de la Science, œuvres de CHARLES IGUEL[1], ont été placées là en 1873. Un attique surmonte ce corps central (fig. 203).

Chaque façade latérale compte cinq ouvertures par étage. Un perron à double rampe, bordé d'une balustrade de fer, mène à la porte encadrée de chaînes de bossage.

Du côté de l'esplanade, au midi, la longue façade est agrémentée de trois divisions faisant légèrement saillie, et marquées par des chaînes de bossage. Les ouvertures alternent suivant le rythme 1-5-3-5-1. La division centrale n'a que deux étages. Au rez-de-chaussée, deux grandes niches surmontées de deux plus petites, encadrent trois vastes fenêtres en plein cintre. Les trois baies du premier étage, flanquées aussi de deux niches, ont une balustrade de pierre[2]. Un attique souligne la composition soignée de cette division. Au milieu de chacune des parties en retrait de la façade, un perron à double rampe mène à des portes secondaires, actuellement inutilisées (fig. 201).

A *l'intérieur*, le rez-de-chaussée et la partie méridionale de l'entresol sont occupés par des classes. A chacun de ces étages, un corridor longitudinal éclairé par des impostes ou des portes dessert les salles (fig. 200). Dans l'axe de l'entrée principale, le grand escalier a une volée centrale jusqu'à l'entresol. Il se dédouble alors de part et d'autre

1 Sur Charles-François Iguel (1827-1897), élève de Rude: Mbx., 1899, p. 55, DAS, IV/243.

2 Les statues d'Iguel ornant les niches représentent: le prétendu chanoine Hugues de Pierre, le chancelier Georges de Montmollin, Jean-Frédéric Ostervald et Emer de Vattel. Elles datent de 1873, comme les bustes d'Homère et d'Hérodote sculptés par Fritz Landry. *Rapport du Conseil général*, 1873, p. 24; 1875, p. 92-93. QLT, II/210.

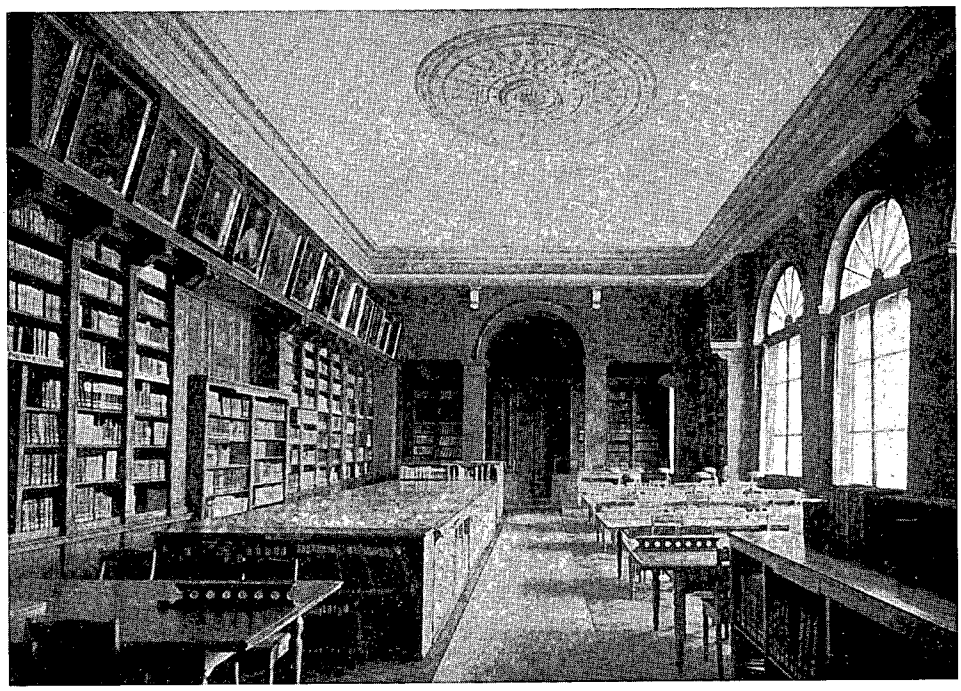

Fig. 205. Le collège latin. Salle de lecture de la bibliothèque. Pages 199 et 200.

de la première rampe pour accéder au vestibule de l'étage supérieur. Là, une balustrade de pierre couronne la partie supérieure de la cage, bien éclairée par les fenêtres de l'avant-corps. Des colonnes et des pilastres ioniques supportent le plafond à neuf caissons ornés de denticules et d'une rosace. Trois portes, surmontées d'un fronton triangulaire à denticules, s'ouvrent sur les locaux du musée et de la bibliothèque (fig. 204). Les poignées anciennes ont la forme d'un dauphin à la queue enroulée.

Dans la partie méridionale du corps central se superposent les deux plus vastes locaux. La salle dite circulaire est en réalité un hémicycle, muni dans le fond de galeries à colonnettes ioniques. Au-dessus de celle-ci, la salle de lecture de la bibliothèque, de la largeur du péristyle, est agrandie de deux locaux voisins séparés d'elle par quatre piliers seulement, dont deux supportent un arc en plein cintre découpé dans le mur de refend, orné de grecques. Face aux trois fenêtres, la grande porte d'entrée a été condamnée par des rayons de livres. En bordure du couloir, une vaste *banque*, destinée aux in-folio et aux classements, pourvue aussi d'étroits tiroirs, est le seul souvenir du mobilier primitif. Autour de la salle, des plaques portant le nom des diverses disciplines étaient apposées au bas des travées de livres. Une étroite galerie, supportée par des consoles de bois et bordée par une barrière à croisillons de fer, facilite l'accès des rayons supérieurs. On y a suspendu les portraits de Neuchâtelois célèbres. Le plafond s'orne d'une rosace en plâtre[1], tandis que les moulures du

1 Les motifs composant la rose rappellent ceux de la manufacture strasbourgeoise de J. Joseph Heiligenthal.

pourtour rappellent le motif denticulé du péristyle et de la façade (fig. 205). Les autres salles de l'étage réservées à la bibliothèque (à l'est), ou au musée d'histoire naturelle (à l'ouest), achevées au fur et à mesure des besoins, ont également une galerie. Des salles de classes ont été aménagées dans la partie sud-ouest de cet étage, en 1954.

A la demande de Maximilien de Meuron, le Conseil de Ville autorisa la construction d'ateliers de peinture dans les combles, où se trouvaient des classes de dessin[1]. L'un d'eux était réservé à Léopold Robert, qui mourut avant de pouvoir l'occuper. La construction d'une galerie de peinture, derrière l'hôtel DuPeyrou, amena la suppression de ces ateliers occupés par intermittence[2].

FOUR BANAL

Petit four (voir: RUE DES MOULINS).
Grand four (voir: RUE DES CHAVANNES).

LA MAISON DES HALLES

HISTOIRE. Avant l'édifice actuel, il en existait un autre, d'une ancienneté indéterminée. En 1373, on exécute à la halle aux draps divers travaux, dont l'établissement d'une charpente et la réparation de brèches. «Le maisonnement de bois en l'alle des drap», de 1447 à 1453 est une vraie reconstruction, à l'occasion de laquelle le comte rachète les deux-tiers d'un sol à bâtir pour accroître le bâtiment[3]. En dépit des travaux qu'il avait déjà exécutés une douzaine d'années auparavant, MICHEL le maçon ou MICHEL DE MONTJUSTIN, aidé cette fois-ci de son fils ESTEVENIN, s'engage, en 1465, à fermer la halle à la manière d'un cloître, en bâtissant trois voûtes contre le mur sud percé d'une porte cintrée. Du côté de bise il y aurait quatre voûtes, deux portes et une fenêtre marchande, en pierre de taille. Face à la ville, on prévoyait deux arcades ou une construction appropriée. De plus il y aurait encore une «chambre du poids»[4]. Au XVIe siècle, la Seigneurie loua le bâtiment à la ville, dans l'espoir que celle-ci entreprendrait les travaux de réfection nécessaires. Charpentiers et maçons dressèrent un plan, en 1557[5]. La nécessité où les autorités se trouvèrent bientôt de faire entièrement rebâtir les Halles nous a valu une magnifique création de l'architecture Renaissance.

C'est le 25 février 1569, sous le règne de Léonor d'Orléans-Longueville, que LAURENT PERROUD, maître maçon, bourgeois du Landeron, s'engagea à construire, en l'espace de deux ans, la maison dont il avait fourni les plans. La parcimonie avec laquelle étaient fournis les crédits de construction provoqua de sérieux retards. L'ouvrage ne fut terminé et reconnu par les experts du prince que le 27 juin 1575. Dans la longue liste des maîtres d'état, nous retiendrons les noms de GUILLAUME GIRARD et de son fils ABRAHAM, charpentiers principaux, de JACQUES et PIERRE

1 MCV, XXXV/362, 10 février 1834.
2 *Rapport du Conseil général*, 1865, p. 30.
3 Recettes, 30, f. 124, 1373; 49, f. 6 v., marché du 26 juin 1447; 50, f. 27 v., 55 v.; 51, f. 129 v., 1451 à 1453. J. de Grad, not., 26 novembre 1450. Rec., 1463, II/10.
4 Jean de Thielle, not., f. 35 v., 3 février 1464 (a. s.).
5 Recettes, 118, f. 47, les maîtres «faisant le pourtraict de la Hasle» (1557).

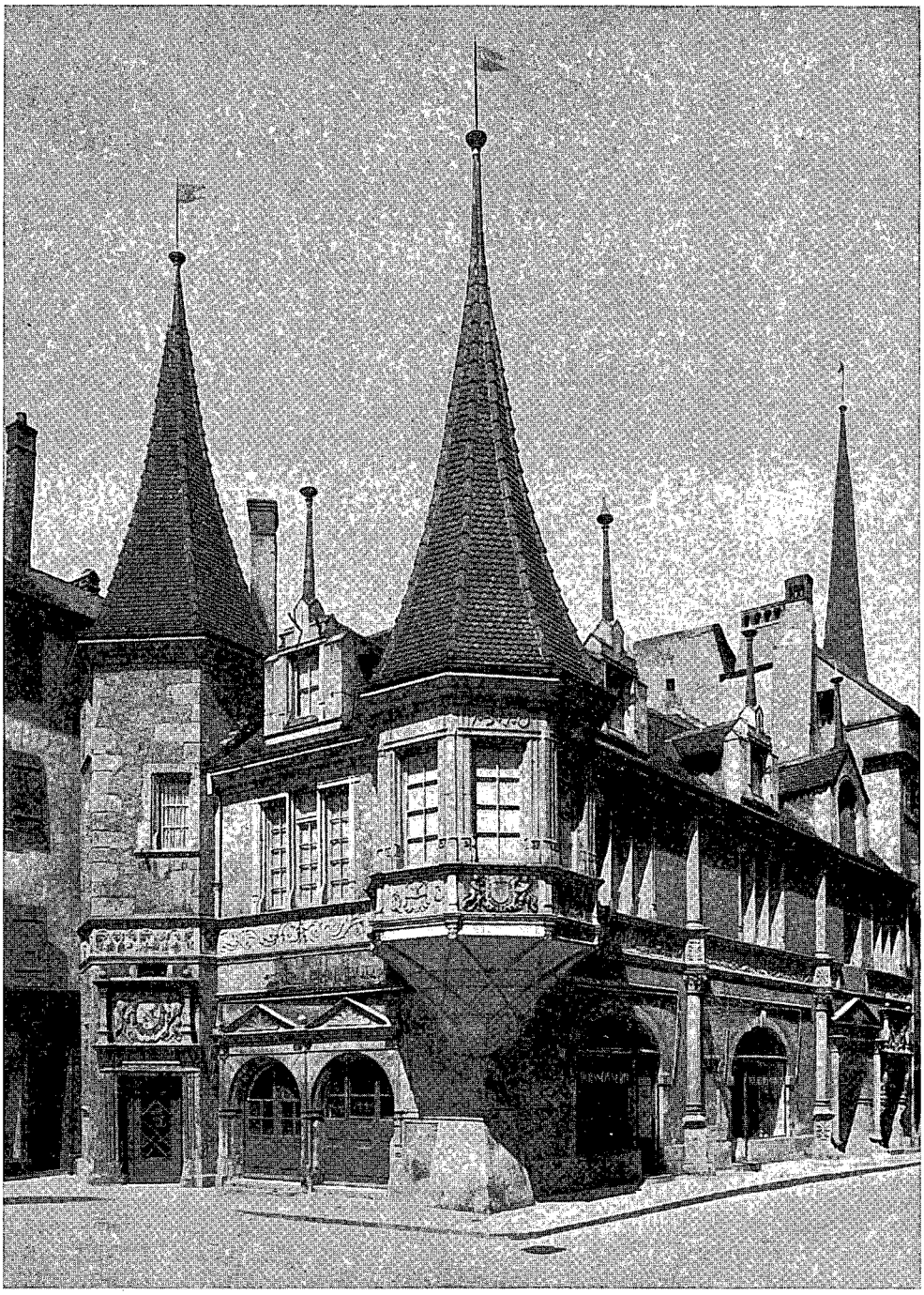

Fig. 206. La maison des Halles vue du sud-est. Pages 203 et 204.

Cugnet, des frères Reganelly, serruriers, et du potier d'étain Henri Bonvespre. Le nom du ou des sculpteurs, qui ont décoré les façades, est inconnu. Perroud lui-même dut effectuer en partie ce travail.

La maison, dont le rez-de-chaussée était le lieu de vente obligatoire des blés, l'étage étant réservé aux marchands drapiers les jours de foire, n'est point parvenue à notre époque sans des réparations considérables. En 1625, on reprend la charpente «gastée et desvalée en plusieurs endroits», et des maçons rechaussent les fondements. Comme les planchers sont gâtés, le Conseil estime qu'il faut refaire tout à neuf au premier étage (1646)[1]. Coup sur coup, au XVIIIe siècle, on établit deux boutiques dans la partie orientale du rez-de-chaussée (1703), un corps de garde municipal (1707) et enfin un carcan «au coin de la maison» (1719)[2]. Par acte du 22 septembre 1749, la ville racheta au prince le bâtiment en assez mauvais état et se vit acenser «tous les droits qui y sont attachés»[3]. Il fallut aussitôt affermer la perception du droit d'*héminage*, prévoir le contrôle périodique du blé contenu dans des «arches» (coffres) et envisager de sérieux travaux de consolidation. C'est pour ceux-ci que le maître maçon Jacques Borel-Petitjaquet établit un précieux plan et un devis du renforcement des quatre colonnes supportant les arcades de la cour. L'existence de quatre piliers, aux angles taillés en biseau, prouve que le projet a été réalisé, mais postérieurement[4]. C'est en 1821, semble-t-il, que les façades furent ternies par un badigeon protecteur, partiellement refait en 1887. Une restauration de «cet ancien édifice... dans le style de l'époque» fut exécutée en 1857 par l'architecte Louis Perrier. La cour intérieure pavée, réservée jadis à la vente des grains, fut couverte en 1880, première étape de sa complète disparition. L'étage supérieur fut loué à un cercle privé de 1764 à 1859[5].

La dernière restauration date de 1938 (J. Béguin, architecte). Elle avait pour but de décaper les façades et de refaire la couverture de la tourelle sud-est, mais l'état de l'édifice exigea d'importants travaux de consolidation, notamment à cette tourelle. En grattant les murs, on vit que les quatre fenêtres rectangulaires de l'étage, apports d'une époque indéterminée, avaient supplanté les vraies croisées,

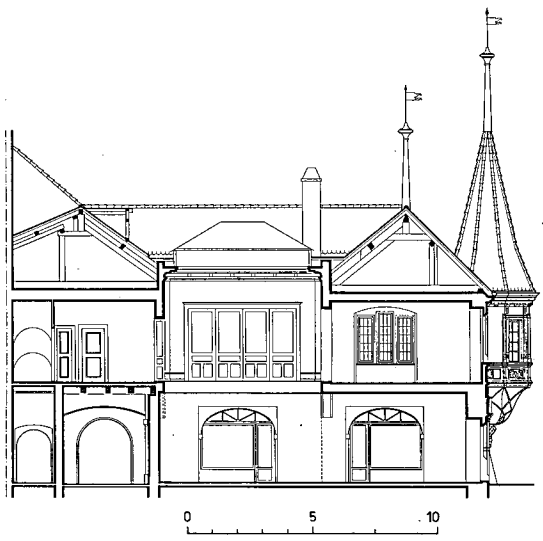

Fig. 207. La maison des Halles. Coupe nord-sud. Echelle 1:300. Page 206.

1 Recettes, 106, 10 et 13 septembre 1625. MCE, XIII/90, 9 mars 1646.

2 MCE, XLVII/250, 18 juillet 1703. AE, Quit., 1703. AVN, Quit., 29 déc. 1707. MCE, LXIV/631, 28 mars 1719.

3 AE, Actes de Chancellerie, XXVI/163, 8 septembre 1749; H, N° 1 (vers 1660).

4 AVN, Quit., 1752, 1764, 1768 (devis et plan Borel).

5 Bouherie, XVII/27, 1821. *Rapport du Conseil de Bourgeoisie*, 1858, p. 59-60. RAs., 1861, N°s 63 et 2641. AVN, Pv., Conseil administratif, 29 juillet 1857 et 3 mars 1887. *La Société du Jardin*, p. 19. Ph. Godet, *Trente ans de souvenirs*, p. 7 et 15-16.

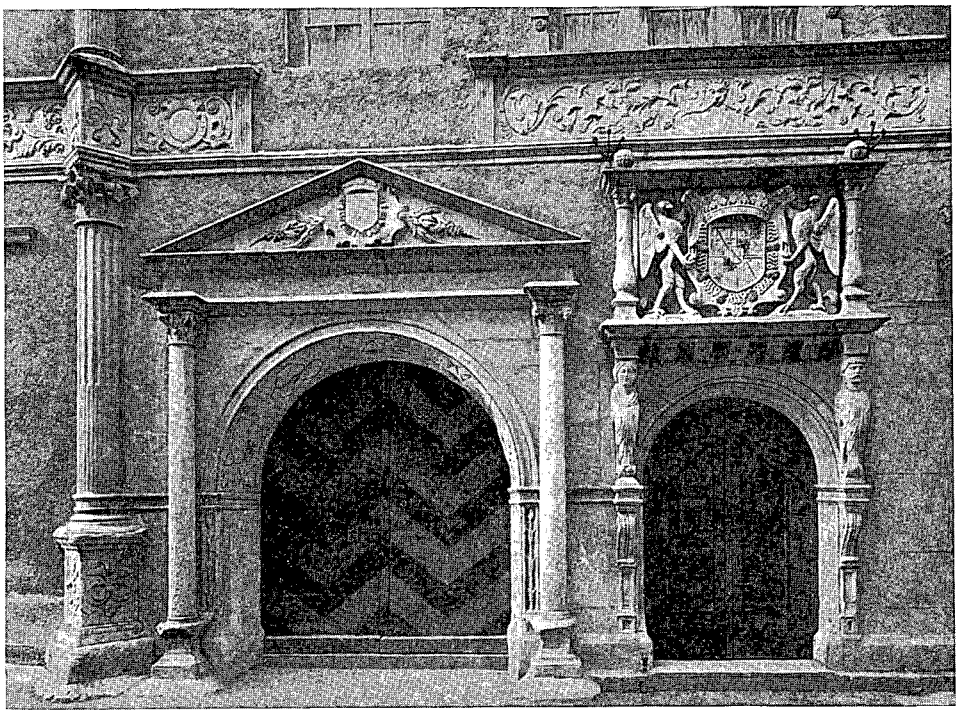

Fig. 208. La maison des Halles. Les portes d'entrée à l'est. Page 206.

plus larges. Il fallut remettre à leur place les deux meneaux de chaque fenêtre, qui avaient été écartés et utilisés pour le remplissage du mur. Les écus armoriés furent repeints à la même occasion[1].

Bibliographie. Mairie, p. 98. – *Description*, p. 98-99. – QLT, I/136-139. – A. PIAGET, MN, 1903, p. 51-68, 123-142, 166-175 (comptes de construction). – PURY, NEN, 1925, p. 133-137. – MBN, p. XVI et pl. 9-13. – J.-A. BOHY, FAN, 19 mai 1938. – Mbx., 1945. p. 66.

Vues. W. MORITZ pinx., ZOLLINGER sc., Neuchâtel, Place des Halles. – J. JACOTTET del. et lith., Place des Halles. – L. ROHBOK/FR. MÜLLER sc., Neuchâtel, Der Marktplatz. – WELTER del., BETTANIER lith., Neuchâtel, Place des Halles (*Album neuchâtelois*, 1840).

Situation. Des deux façades visibles, une limite au nord la place des Halles et l'autre borde la rue du Trésor. Le reste du bâtiment est engagé dans le bloc des maisons voisines. Il n'est pas douteux que cet édifice, dont les dimensions semblent aujourd'hui modestes, ait eu une importance relative beaucoup plus grande à l'époque de sa construction, lorsqu'il n'était pas écrasé par la hauteur des bâtiments voisins.

Dimensions. Le bâtiment est un parallélogramme de 20 m 20 (est) et 19 m 30 (ouest) × 17 m 20; hauteur des façades, 7 m 25; toit, 4 m; hauteur de la tourelle sud-ouest, 9 m 80; sa flèche, 9 m 45.

Le *marché de construction* de 1569 laisse subsister quelques incertitudes sur ce qui a été réellement exécuté. Il donne en effet au constructeur une grande liberté pour la

1 *Conseil général*, 1936-1937, p. 188; 1937-1938, p. 484. MCE, CCCXXV/4, 4 janvier 1938. Dossier MH. Pour la question des fenêtres, voir aussi MCE, CCCI, 20 janvier 1914.

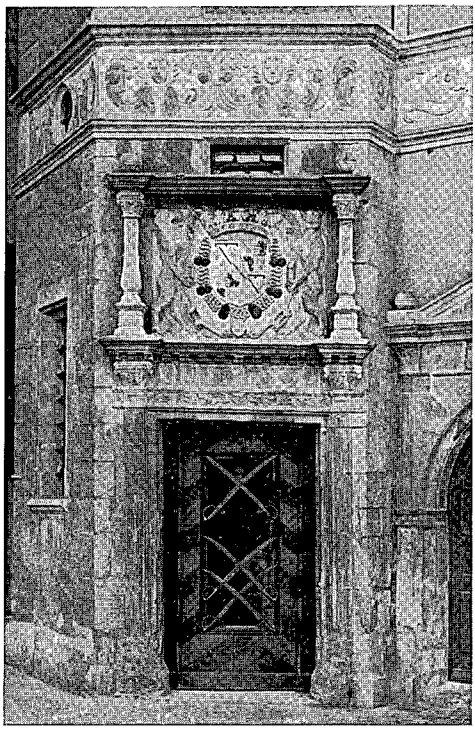

Fig. 209. La maison des Halles. Détail de la tourelle d'escalier. Page 204.

réalisation de ses plans. Du côté sud, il doit y avoir deux portes à côté de la «viorbe» ou escalier à pas de vis. La tourelle d'angle, «ung cabinet en forme de lanterne», aura pour modèle celle, malheureusement disparue, qui se trouvait à l'angle de la maison de Jean-Rodolphe d'Erlach, à Berne. Elle mesurera dix pieds de rayon et sera richement ornée – comme la frise courant autour du bâtiment. Au rez-de-chaussée oriental, il y aura deux doubles fenêtres en plus de la porte principale et de celle qui permettra de gagner l'étage. Deux colonnes de pierre de taille «faictes à l'anticque» enrichiront le mur. PERROUD doit exécuter «troys fenestres croisées à troys jours» au premier étage et une ouverture en pierre de taille au-dessus de la grande porte, par où on hissera les marchandises. Intérieurement, quatre piliers appuyés sur des arcs-boutants délimiteront une cour intérieure et supporteront la partie supérieure. A l'étage, si les cloisons internes sont légères, une demi-douzaine de piliers en pierre de taille et deux fenêtres vers le joran devront «donner clarté à la gallerye» réservée aux marchands de drap. Il y aura encore une salle, une chambre d'habitation et une cuisine.

DESCRIPTION (fig. 206). La façade méridionale est limitée à l'ouest par une tourelle d'escalier et, à l'opposé, par une tourelle d'angle en encorbellement. Les verticales introduites par ces éléments entament à peine le réglage horizontal de la façade, nettement indiqué par la frise et la ligne du toit. La tourelle d'escalier hexagonale, à moitié engagée, a une porte richement travaillée aux piédroits en forme de pilastres ornés de tiges où s'insèrent de minces feuilles symétriquement recourbées. Au-dessus du linteau, daté 1570, deux balustres à angles vifs surmontés de boules reposent sur une corniche à denticules et entourent les armes de Léonor d'Orléans[1]. Celles-ci, tenues par deux lions, sont placées sur un cartouche découpé (fig. 209). A mi-hauteur de la tourelle, la frise porte quatre têtes joufflues dans des enroulements de feuillage et, du côté ouest, une rosace en plus. Trois fenêtres et un oculus éclairent l'escalier, alors que sous le toit la corniche à modillons est du type utilisé pour toute la maison. La façade étroite est percée au rez-de-chaussée de deux arcades jointives

1 Ecartelé au 1 et 4 d'Orléans-Longueville, aux 2 et 3 réécartelé de Bourbon-Vendôme et d'Estouteville, sur le tout écartelé de Bade-Hochberg et Neuchâtel. Pury, NEN, 1925, p. 133-137. Si les supports varient, les divers écus de la maison sont pareils avec leur couronne ducale et le collier de l'ordre de Saint-Michel.

surmontées de frontons à décor rayonnant. Les trois colonnes corinthiennes engagées, qui les limitent, sont divisées en deux parties égales par un cordon établi à mi-hauteur. La frise, où un amour dansant sert de point d'attache à des rinceaux un peu grêles ornés de petites rosaces, est surmontée d'une croisée à trois jours de hauteur inégale. Des filets parallèles, qui se recoupent aux angles, forment l'encadrement de cette fenêtre.

La *tourelle d'angle* octogonale, une des parties les mieux réussies de l'édifice, est d'une conception très hardie, puisque les trois-quarts de son volume font saillie (cinq côtés et deux demi-côtés) (fig. 210). Malgré «la grande pallanche de fer qui lie le grand cabinet», sa solidité a été l'objet de maintes préoccupations. En 1810, une simple question d'économies a évité sa démolition. Comme, en 1848, la tourelle «menaçait ruine... elle a été reconstruite en prenant toutes les mesures nécessaires pour la rétablir de telle façon qu'elle ne déparât pas l'architecture du bâtiment»[1]. En 1938, il a fallu couler une chape de béton ancrée aux murs voisins, pour prévenir un affaissement. Toute la charge repose en effet sur deux gros blocs de calcaire blanc profondément encastrés dans les murs, pour faire contrepoids à la partie en encorbellement. La souche a comme base un personnage grotesquement accroupi[2], coiffé d'une sorte de bulbe, dont les nervures s'étranglent puis divergent pour tisser un gracieux réseau sur le cul-de-lampe. Les cinq pans de la tourelle sont séparés par des bandes, coupées de moulures et issues des angles où se rejoignent les nervures. La frise est morcelée en cinq panneaux, tous différents. Aux deux extrémités, des têtes joufflues sont le point de départ de feuillages enroulés sur eux-mêmes. Deux amours tiennent un écu aux armes du prince sur celui du centre. Face à la rue du Trésor, le bas-relief moins réussi porte les armes du gouverneur Jean-Jacques de Bonstetten[3]: les supports sont des griffons assez gauches d'allure, et un cygne aux ailes éployées surmonte le cimier. Le cinquième panneau, où figurent des dauphins stylisés, porte une foi (deux mains qui se serrent) et la date 1570 sous une tête bouclée.

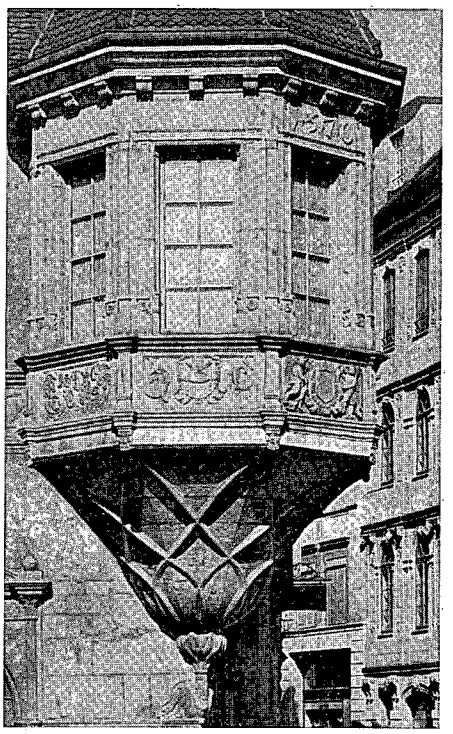

Fig. 210. La maison des Halles. La tourelle d'angle et la rue du Trésor. Page 205.

1 ATPN, Pv., 13 avril 1810; 1er décembre 1848. Plumitif du Conseil administratif, II/291, 29 novembre 1848. *Rapport du Conseil de Bourgeoisie,* 1850, p. 42.

2 Un personnage analogue est sculpté sur la souche d'une tourelle, en saillie, sur la façade de l'église d'Orbe.

3 Les armes se blasonnent: de sable à trois fusées d'argent rangées en fasce, et à la bordure d'or. Pury, NEN, 1925, p. 137.

La *façade orientale* est formée de trois divisions sensiblement égales, mais diversement traitées. C'est à peine si deux colonnes engagées entament la ligne horizontale, bien marquée par la frise qui s'interrompt seulement au-dessus de la porte principale. La division contiguë à la tourelle et sa voisine, pareilles, ont au rez-de-chaussée une large baie sous un arc en anse de panier, faite sans doute au XVIIIe siècle (1703?). Au premier étage les fenêtres à trois jours, restaurées, sont pareilles à celle de la façade sud. Chaque colonne engagée se compose de deux tambours cannelés posés sur deux socles triangulaires ornés de fleurs stylisées. Les chapiteaux inférieurs sont corinthiens. Les socles intermédiaires, décorés de luxuriantes fleurs de lis, divisent la frise en deux parties égales. De part et d'autre, il y a des têtes ailées ou des flambeaux entrelacés de feuillages (fig. 211). La division septentrionale est la plus chargée. Toutefois la valeur de chacun des éléments fait oublier leur juxtaposition étonnante. Le portail d'accès, au rez-de-chaussée, rappelle les portes de la façade méridionale en plus profond et en plus fouillé. L'arc en plein cintre, très large, orné sur l'intrados de rosaces en haut relief, est limité par deux colonnes composites, à base carrée, tambour lisse et chapiteau corinthien. Le fronton, classique de ligne, porte les armes de Léonor d'Orléans. Comme le cartouche découpé ne pouvait avoir ses supports ordinaires, le sculpteur les a remplacés par deux bouquets de feuilles d'où surgissent des épis – qui rappellent la destination de l'édifice (fig. 208). L'interruption de la frise au-dessus de ce portail s'explique par l'existence d'une ouverture pour le chargement des marchandises. La porte donnant accès à l'étage, aussi soignée que sa voisine, en diffère totalement par sa composition Renaissance moins classique, mais pleine de saveur. L'arc en plein cintre, dont les moulures ornementales rappellent celles du portail, est encadré d'une cariatide et d'un atlante. Ces derniers reposent sur des consoles par l'intermédiaire d'un double cordon, pareil à celui de la façade sud, qui relie les deux entrées en accusant la différence de leurs proportions. Sur une corniche à modillons, un encadrement somptueux abrite les armes du prince, particulièrement réussies et bien conservées. Deux balustres ornés de feuilles soutiennent la corniche supérieure ornée de deux sphères. Les deux griffons portant l'écu ont fière allure. Immédiatement au-dessus, la frise est animée par un masque barbu d'où partent des rinceaux.

Les lucarnes. Sont-elles originales ou ont-elles été placées après coup comme l'indiquerait le couronnement en gradins de trois d'entre elles? Le marché de 1569 précise qu'il y aura des fenêtres carrées dans la charpente «pour l'enrichissement de l'apparence du logis». On les réalisa sans délai puisque huit pommeaux d'étain (sept de leurs successeurs sont encore en place) furent payés à HENRI BONVESPRE en 1571. Où les placer, sinon sur les lucarnes et les tourelles? La vue de Merian (du midi, 1642) confirme leur existence sous la forme actuelle.

L'intérieur. Des remaniements successifs ont à tel point modifié l'intérieur du bâtiment, très simple à l'origine, que l'aménagement ancien n'est plus imaginable sans un certain effort. Au rez-de-chaussée, quatre piliers à angles biseautés supportaient les murs de la cour centrale disparue. Dans l'angle nord-est, un escalier d'une seule volée mène à l'étage, où le vide de la cour a été rempli par un local couvert (fig. 207). Les salles accessibles au public (à l'est et au sud) sont décorées par les panneaux armoriés

Fig. 211. La maison des Halles. Détail de la frise à l'est. Page 206.

des mousquetaires provenant, comme les armes, du musée de tir au Mail et, plus anciennement, de la maison du Tirage à l'Ecluse[1].

LES HÔPITAUX DISPARUS

L'hôpital du Saint-Esprit. Ce premier hôpital fut fondé en 1231 par le comte Berthold, qui donna sa terre d'Entre-deux-Bois pour la maison à édifier. Le Dr Cornaz en déduit que le bâtiment était situé dans la combe au nord du Mail. En fait, plusieurs textes montrent que le bâtiment se trouvait au lieu dit le Fornel, c'est-à-dire à l'actuel faubourg de l'Hôpital, du côté sud[2]. Située hors de ville, la maison recueillait des voyageurs indigents. Sa ruine progressive fut à l'origine d'une nouvelle fondation.

Bibliographie. Dr Cornaz, MN, 1870, p. 259-263. – QLT, I/159, II/411-413.

L'ancien hôpital de ville. Le comte Louis, par une disposition de son testament du 10 mai 1373, assura la fondation d'un hôpital en l'honneur de la Vierge. La comtesse Isabelle et les bourgeois, prêts à bâtir l'hôpital en 1380 seulement, confièrent son administration aux religieux de l'ordre du Saint-Esprit de Besançon[3]. Le nouveau bâtiment se trouvait à l'intérieur de la ville, contre l'enceinte, au midi de la porte Notre-Dame, plus tard porte de l'Hôpital. Au XVIe siècle, les revenus de l'hôpital

1 *Gestion*, 1950, p. 97-98. FAN, 9 juillet 1950. *Conseil général*, 1950-1951, p. 645-648.

2 Recettes, 49, f. 106v., 1430. AE, Rentier de 1666, f. 74, 96, 132: «au vieil hopital à présent dit au fornel»; «au vieil hospital devant la porte de l'hopital».

3 Matile, *Monuments*, III/964 et 1091, Nos 702 et 772.

augmentent grâce aux octrois, en partie révoqués, de la comtesse Jeanne de Hochberg (1538). Enlevée aux bourgeois, l'administration leur est rendue (1558), sous contrôle du gouverneur (1585). Un inventaire de 1552 donne quelques précisions sur l'agencement des locaux[1]. En 1606, deux charpentiers, JACQUES TISSOT et PIERRE JEANNET, sont chargés de faire les colonnes et le plafond du dortoir, la charpente de la salle des pauvres, ainsi que les parois du corridor et de la cuisine[2]. Un passage voûté, sous le bâtiment, menait de la rue de l'Hôpital à l'actuelle rue du Temple-Neuf[3]. Le bâtiment, maintenu en état tant bien que mal par d'incessantes réparations, fut démoli en 1783 pour faire place au nouvel hôtel de ville (fig. 39).

L'hôpital était entouré d'adjonctions disparues avec lui: une geôle, un grand four fait par BALTHAZAR PETITPIERRE en 1687 et des galeries, abritant les pompes à feu[4]. En 1705, on commanda des poêles à DANIEL MOUCHET, d'Auvernier, pour une nouvelle annexe où logeait le pasteur allemand[5].

Bibliographie. Description, p. 101-102, 106-107. – *Mairie*, p. 110-115. – F. DE CHAMBRIER, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, p. 84. – C. CHÂTELAIN, MN, 1884, p. 233-238. – QLT, II/412-416. – *Gestion, 1899* (*Hôpitaux*, p. 37-56).

L'hôpital du Faubourg. Voir: BÂTIMENT DES SERVICES INDUSTRIELS.

La maladière. Ce bâtiment disparu, à situer aux environs de la ruelle du Nid-du-Crô, abritait des lépreux. En 1353 déjà, il existait des vignes «sur la maladière». Des bardeaux recouvraient la maison récemment élevée (1419). Les accessoires de la cloche sont réparés en 1456. Des travaux importants doivent s'effectuer trente ans plus tard. Une chapelle y est construite avant 1492. Les contestations provoquées par l'emploi des dons faits à la maladière valent un curateur à l'institution (1524). Celle-ci disparaît avec le dernier lépreux (?) en 1651. Le bâtiment survécut jusqu'en 1720 et ne fut complètement démoli avec la chapelle voisine qu'en 1745[6].

Bibliographie. Mairie, p. 29-31. – QLT, I/319-321, II/409-411. – L. MONTANDON, *Revue suisse de numismatique*, 1933, p. 395.

L'HÔPITAL POURTALÈS

HISTOIRE. (Fondation privée, 45, rue de la Maladière.) Le 14 janvier 1808, Jacques-Louis de Pourtalès au terme de sa brillante carrière commerciale, regrettant «qu'il n'existât aucun azile ouvert au pauvre lorsqu'il est accablé par la maladie ou par quelqu'accident imprévu», fit un don initial de six cent mille francs pour la fondation d'un hôpital. Celui-ci devait être ouvert à tous les malades du pays, sans distinction de religion ou d'origine, et réserver quelques lits aux accouchées de condition modeste. Le prince Berthier approuva le mémoire qui lui fut soumis par Pourtalès. Dès lors, la construction fut menée avec rapidité. En février 1808, on arrache les vignes occupant le sol du futur hôpital et la pose de la pierre d'angle a lieu le

1 MN, 1884, p. 237-238.
2 Marchés, B 12, f. 55, 1606.
3 Voir le plan Colin, 1776.
4 Marchés, B 14, f. 55v., 1687. MCV, VIII/461, 464, 1er et 15 mars 1697. Bouherie, t. IV, 1701.
5 MCV, X/4, 18 janvier 1706. Marchés, B 15, p. 41, 1705.
6 AVN, Comptes, B 21, 1419. Bourserie, II/192v., 193, 1456; V/77v., 97, 1486.

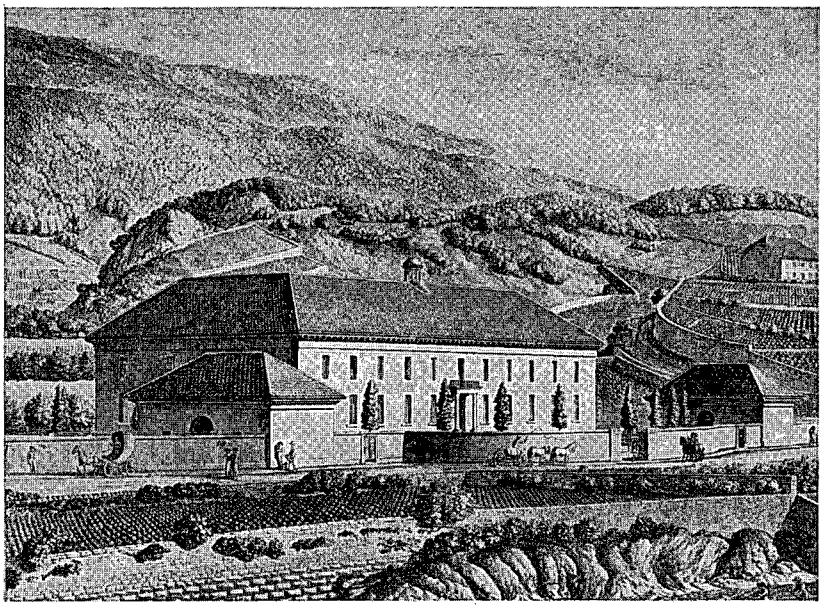

Fig. 212. L'hôpital Pourtalès vu du midi. Gravure de Girardet, 1808. Page 211.

22 juin 1808[1]. LUDWIG-SAMUEL STÜRLER, de Berne, dresse les plans[2]. Les entrepreneurs ABRAHAM-HENRY REYMOND et FERDINAND REYMOND, père et fils, architectes, DANIEL MEURON et DAVID ROSALA, maîtres charpentiers, ainsi que BARTHÉLEMY RIESER, maître carrier, s'engagent à terminer «la taille, la maçonnerie et la corniche et murs de refend» avant le premier juin 1809. Une intervention énergique de Louis de Pourtalès, qui dirige la réalisation des projets paternels et préside le comité d'administration, s'impose pour stimuler les entrepreneurs. Au mois de juin 1810, la façade occidentale est prête à recevoir son crépi dans lequel on met «une suffisante quantité d'ocre pour attraper la nuance de la pierre de taille». A la fin de l'année, la construction est achevée: on peut solder le compte des couvreurs. GUILLAUME RAMUS dore la flèche et peint «le panneau posé sur le clocher», fait par le charpentier FRANÇOIS-LOUIS JAQUET, de Peseux. MOÏSE CLAPARÈDE, serrurier, exécute les balustrades des escaliers et du balcon, tandis que le sculpteur FERDINAND FERRIÈRE donne le dessin des chapiteaux des colonnes encadrant la porte principale[3]. Pour l'aménagement intérieur, différents maîtres d'état sont déjà à l'œuvre. DANIEL ERBEAU et CHARLES BOITEUX, de Travers, fournissent les planchers de sapin,

1 Une plaque commémorative en cuivre, gravée par Alexandre Girardet, fut déposée «dans la première pierre». Archives de l'hôpital Pourtalès, Brouillard de Caisse, N° 1, 9 juillet 1808.

2 Sur l'activité de Stürler, voir DAS, III/283. Son devis du 13 mars 1808 s'élève à L. 81 150. Le Brouillard de Caisse indique (2 avril 1808): «Remise sur Berne pour payer les plans et vaccations de Mr. Stürler architecte.» Le 15 juin, on lui réglait 9 louis «pour prix d'un voyage et des plans de la charpente». Il fournit encore «le plan de décoration de la chapelle» (2 juillet 1811).

3 Voir la liasse des marchés: avec les maçons et charpentiers, 1er avril 1808, avec Pessières, 15 juin 1810. Copie de lettres, I/11, 28 mars 1810. Brouillard de Caisse, N° 1, 16 juillet, 20 décembre 1810.

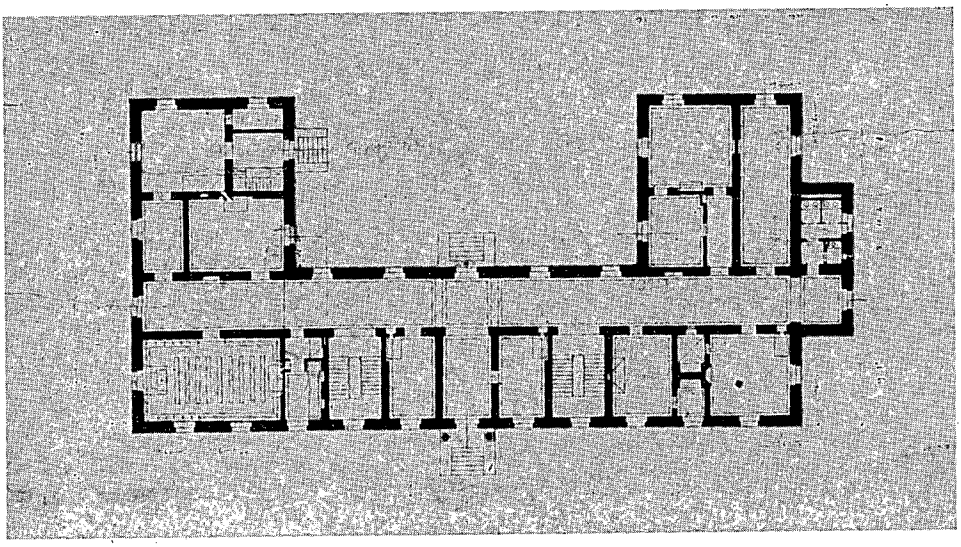

Fig. 213. L'hôpital Pourtalès. Plan du rez-de-chaussée par Stürler. (Archives de l'hôpital.) Page 211.

les portes de chêne et des lambris. Le serrurier CHARLES GRISEL fabrique toutes les ferrures et pentures. CHARLES PESSIÈRES, maître plâtrier à Pontarlier, exécute tous les travaux de peinture et de crépissage, intérieurs ou extérieurs. CASIMIR LIECHTENSTEIN, établi à Estavayer, pose six poêles de couleur blanche, tandis que JEAN-FRÉDÉRIC MEYER installe «quatre fourneaux pour les grandes salles» et deux autres d'un «vernis vert de mer fin avec bordure et cordons blancs». Outre toutes les fenêtres et les volets intérieurs du bâtiment, le maître menuisier FRANÇOIS BACHELIN travaille une chaire sur les dessins de STÜRLER et des bancs de noyer, dans la chapelle, pendant qu'on dore l'autel que DAVID BONZON exécute en marbre noir[1].

Ouvert le 20 août 1811, l'hôpital vit sa bonne marche compromise pendant l'hiver 1813-1814 par le passage des soldats alliés: il fallut désinfecter tous les locaux et les refaire intérieurement.

Bibliographie. Mouvement de l'hôpital Pourtalès pendant les années 1813 à 1815. Rapports annuels. QLT, II/425 à 435. – MBN, p. XL-XLI, pl. 61. – *L'hôpital Pourtalès, 1811-1911.*

Vues. ALEX. GIRARDET, Vue de l'hôpital neuf fondé à Neuchâtel par Monsieur Jacques-Louis de Pourtalès en MDCCCVIII. Gravure. – [J.-F. DE BOSSET], L'hôpital Pourtalès. Lithographie. – C. BURKHARDT, Vue de la ville de Neuchâtel (en marge: L'hôpital de Portalès et l'église catholique).

Plans. Deux portefeuilles contenant les plans de L. STÜRLER et divers projets de transformation. Arch. de l'hôpital.

DESCRIPTION. Situé au pied des vignes de Clos-Brochet, le nouvel hôpital était à bonne distance de la ville et isolé. D'étroits jardins et la route de Saint-Blaise le séparaient du lac. Une gravure d'Alexandre Girardet faite en 1808, sans doute avant la construction, d'après les projets de l'architecte, donne une excellente idée des

1 Brouillard de Caisse, N° 1: 5 et 29 août, 1er novembre 1811. Les sœurs hospitalières de Besançon, qui desservirent l'hôpital jusqu'en 1859, avaient obtenu en échange de leur concours la création d'une chapelle où l'on pût célébrer la messe.

Fig. 214. L'hôpital Pourtalès vu du midi. Page 211.

lieux (fig. 212). Le développement du quartier de la Maladière a éloigné l'hôpital du lac, puis l'a fait entrer dans les limites de la ville.

Bien que l'édifice ait été notablement agrandi, on a respecté son plan primitif: un fer à cheval dont les branches sont tournées vers le nord (fig. 213). Dans ses grandes lignes, la façade principale reste inchangée. La double rangée des fenêtres n'est interrompue que par la porte principale encadrée de deux colonnes ioniques soutenant un balcon. La façade en maçonnerie serait tout unie et monotone sans les angles et la frise en pierre de taille, ménageant la transition avec la corniche à denticules[1]. Les volets et deux balcons, ajoutés après coup, animent quelque peu cette façade simple et sévère, qui marque bien le caractère utilitaire de la maison (fig. 214). Le toit à pente simple, dans lequel on a percé tardivement des lucarnes, porte en son milieu un clocheton à tambour: six colonnettes recouvertes d'une petite coupole encadrent une cloche fournie par le fondeur François Humbert, de Morteau[2].

L'allongement de l'aile ouest par Louis Châtelain, architecte, et Henri Borel, entrepreneur, a été accompli si habilement, en 1856, qu'il ne se remarque pas. Du côté oriental, les adjonctions ont été moins discrètes. Après un agrandissement bien réussi par l'architecte James Colin et Henri Borel, maître maçon, en 1840[3], on a aligné la façade principale sur celle d'une annexe, en saillie dès l'origine (1938-1946). Toute l'aile a été élargie. Une terrasse et la dimension des fenêtres marquent clairement ce qui a été ajouté. Dans la cour, à l'intérieur du fer à cheval, s'élève un puits à «chapiteau en pointe de diamant» exécuté par Jacques-Louis Rieser. Au midi,

1 Cette façade rappelle indéniablement, en plus simple, celle que C.-A. de Sinner avait tracée pour l'hôpital d'Aarau. MAH, *Argovie*, I/79, fig. 59.

2 Sur Humbert, voir MN, 1915, p. 169.

3 Liasse de l'adjonction de l'aile en bise, 1840-1843. Livre de Caisse, N° 4, p. 105-111, 1856. Copie de lettres B, 11 septembre 1856.

deux pavillons occupés par le concierge (l'un était à l'origine la morgue), et une buanderie encadrent symétriquement l'hôpital. Le mur semi-circulaire, qui les relie, complète la composition.

L'*intérieur* du bâtiment a subi des remaniements considérables. Les grands corridors transversaux de 1808 ont vu leurs extrémités converties en chambres, puis rétablies partiellement. Le dallage de pierre jaune a disparu; les salles de malades ont été remaniées. Les deux escaliers primitifs ont été remplacés par un seul, central (1857), qui a disparu lors de la construction de la salle d'opérations (1926). La chapelle, établie primitivement dans l'angle sud-ouest du rez-de-chaussée, puis transférée dans l'aile orientale, a été convertie en salle du Conseil et en locaux d'archives (1911). Sa cheminée de marbre noir provient, sans doute, de l'ancienne salle de direction. Elle a un contre-cœur de fonte aux armes Pourtalès (du type concédé en 1814). Parmi les portraits ornant cette pièce, on remarque ceux de Jacques-Louis de Pourtalès par ROBERT LEFÈVRE (1811) et de Louis de Pourtalès par AURÈLE ROBERT (1849)[1]. Il s'y trouve aussi une pendule de PIERRE JAQUET-DROZ (1770). Dans le corridor se dresse une pendule à longue ligne due à HENRI BOREL et CHARLES CLINCHY[2] (1811).

Divers. Un intéressant fer à *bricelets*, orné d'un pélican s'ouvrant la poitrine (emblème de la famille de Pourtalès), daté 1827, a été déposé au musée historique[3].

Dans la partie supérieure du jardin, au nord de la Maternité bâtie en 1900, un tombeau imposant, d'un type néo-classique, rappelle la mémoire de Jacques-Louis de Pourtalès († 1814). Une dalle, agrémentée de frontons et de palmettes aux angles, recouvre un bloc de pierre décoré de médaillons et d'amphores. Trois monuments analogues, ornés de volutes et de denticules, sont venus s'ajouter au premier.

HÔTELS, AUBERGES, ET ANCIENS «LOGIS»

Voir les ÉDIFICES PRIVÉS, aux adresses suivantes:

23, rue du Château; 10 et 24, rue du Coq-d'Inde; 4 et 11, place des Halles;
20, rue de l'Hôpital; 1 et 72, faubourg de l'Hôpital; 1, rue de la Maladière.

LES MOULINS

A. – *En ville.* Près de l'extrémité de la rue qui porte leur nom, au N° 38, se trouvaient les moulins, propriété du comte. Les habitants avaient l'obligation d'y faire moudre leur grain. L'emplacement était bien choisi, au coude du Seyon, à l'abri de l'enceinte et près d'une chute naturelle, aménagée à diverses reprises. De leur longue histoire, retenons qu'ils sont incendiés en 1434, acencés en 1537 par Jeanne de Hochberg à un membre de la famille Bourgeois-dit-Coinchely, qui en restera propriétaire jusqu'à 1797, et monnayera son droit d'établir d'autres moulins et «engins» jusqu'au Vauseyon. Il s'y trouva jusqu'à cinq roues[4]. En 1751, on creusa le roc pour les

1 A. BACHELIN, *Iconographie neuchâteloise*, p. 249-250.

2 Reproduction de la première dans: A. CHAPUIS, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, pl. 8. Marché pour la seconde, du 17 juin 1811.

3 A. GODET, MN, 1935, p. 42.

4 Recettes, 43, f. 95v., 1434. Rec. 1666, f. 550-561 reproduit les concessions. C.-F. Péter, not., I/701, 1er mars 1797.

abaisser. En 1769, les moulins sont rebâtis en partie et appuyés à l'enceinte. La ville, qui les posséda de 1817 à 1876, fit reconstruire une façade en roc jusqu'au premier étage, installa des boucheries et des logements, exhaussa le bâtiment et ouvrit un passage du côté sud (1846)[1].

DESCRIPTION. A l'est, six hautes baies en plein cintre sont percées dans un mur de roc à refends. La partie supérieure de ces portes et de ces vitrines est fermée par des barreaux de fonte rayonnants et par des rosaces. Trois étages à six fenêtres de hauteur décroissante abritent des logements. Du côté ouest, il y a dix ouvertures par étage, et un perron sur lequel s'ouvrent d'étroites portes de boutiques à claire-voie. Une pierre, scellée dans un mur intérieur, porte les armes écartelées de Bade-Hochberg et Neuchâtel, et la date 1547.

Vues. J.-J. MEYER, Le Gor, chute du Seyon à l'Ecluse. Aquarelle, 1813. – WELTER, Le gouffre du Seyon (*Album neuchâtelois*, 1840). Lithographie.

B. – *Au Prébarreau.* Au fond du vallon de l'Ecluse, à peu de distance des anciennes sources de la ville, près du lieu dit autrefois «ès cuves», seuil rocheux entaillé par le Seyon, le Prébarreau (= pré Barod) conserve le nom d'un de ses tenanciers du XVIe siècle. Le droit d'établir un moulin à fouler dans cet endroit est acquis en 1656. Huit ans plus tard, JEAN ZIGRELI, maître maçon, de Gléresse, s'engage à construire «une chaussée ou encluse sur le Seyon pour conduire l'eau aux chenaux de la foule du pré Baroud». Dès la fin du XVIIe siècle, une teinturerie y est adjointe[2]. En 1752, Frédéric Wittnauer acquiert la «possession... consistant en une maison, teinturie, calandre, presse, rouages, cours d'eau de même que le verger et les jardins»[3]. Ce bien est encore aux mains de ses descendants. En 1762, la maison fut reconstruite, comme le prouve la date inscrite dans un cartouche, à l'est: l'axe principal devint perpendiculaire au Seyon[4]. Le bâtiment subit encore d'importantes transformations en 1842. Une institution de jeunes filles, qui en a conservé le nom, fut hébergée là de 1821 à 1849[5].

Bien que formant un seul bloc, le bâtiment compte en fait deux corps principaux. Le premier et sans doute le plus ancien, au midi, a un pignon à pan rabattu couronné d'un berceau de bois tourné vers l'est et trois étages. L'autre de deux étages, plus allongé, a un pignon analogue, au nord, percé d'une entrée de galetas. Le haut rez-de-chaussée, où se trouvaient les rouages, a été transformé et le canal d'amenée de l'eau, en bois, a disparu après le détournement du Seyon.

Vues. F.-W. MORITZ, Chute du Seyon au Prébarreau, 1844. – J.-H. BAUMANN, Le Prébarreau en 1840. – Reproductions dans QLT, I/282-284.

C. – *A la Prise.* C'est peu avant 1617 que Jean Bourgeois fit bâtir, au lieu dit la Prise Majot, un moulin à deux roues[6]. L'aspect de ses environs a été profondément

1 AVN, Quit., 1751. MJN, 1769-1770. QM, IV/394, 30 juin 1769. MCV, XXXIII/291, 21 avril 1817. ATPN, Pv., 14 mars 1845, 31 août 1846. MCE, CCLI/1287, 1er décembre 1876.

2 J. Dupasquier, not., IV, 25 décembre 1656. N. Huguenaud, not., 2e minutaire, 9 mai 1664. AVN, Quit., 1692.

3 J.-J. Petitpierre, not., 10 mars 1752.

4 MCV, XX/399, 9 octobre 1752. AVN, Quit., 1757. Plan de 1756 (MN, 1927, p. 186). Un projet d'établir là le laminoir de la Monnaie fut rejeté par le souverain en 1778. W. WAVRE, MN, 1893, p. 252-253.

5 RAs., 1810, N° 471; 1831, N°s 20 et 651. QLT, I/283; II/459.

6 D. Baillod, not., III/215v., 8 février 1617. Rec., 1666, f. 550, 561.

modifié par la construction du remblai du chemin de fer (vers 1857)[1]. A cause de son toit à la Mansart et de ses pans de bois, la maison du meunier ne manque pas d'un certain cachet.

Vue. J.-H. BAUMANN, Moulin de la Prise. Dessin lithographié.

D. – *Au Vauseyon.* Guillaume Bourgeois, maire de Neuchâtel, utilisa son droit de bâtir des moulins au Vauseyon en 1559. Vingt ans plus tard, l'inondation ravageait la partie inférieure des installations. Un partage de 1596 sépara ces moulins de ceux de la ville, mais tous, y compris ceux de la Prise, restèrent soumis en bloc au cens initial de 14 muids de froment dû au souverain. En 1613 Jean Chambrier, devenu propriétaire, se voit accorder du bois pour des réparations urgentes. En 1667, il y a trois roues au lieu d'une seule prévue par la concession[2]. Les moulins, scie, rebatte (meule), engins et maison du vigneron furent vendus en 1781. Au début du XIXe siècle il y avait là une demi-douzaine de bâtiments utilitaires[3]. Sous de grands toits à pans rabattus ou incurvés, cet ensemble pittoresque était très représentatif du passé artisanal. La lutte contre l'insalubrité a fait disparaître plusieurs des bâtiments, notamment le moulin à cheval sur le Seyon (1937). Un linteau de porte daté 1614, aux armoiries de Jean Chambrier et de Suzanne Merveilleux, est conservé dans un mur voisin[4] (fig. 215).

Vues. J.-F. DE BOSSET, Le Vauseyon vers 1800. – G. GRISEL, Au Vauseyon vers 1840. Reproductions dans QLT, I/300-303. – MH, clichés N°s 4398-4406.

LE BÂTIMENT DES PRISONS

HISTOIRE. La prison, 3, rue Jeanne-de-Hochberg, occupe l'emplacement de l'ancien château, ou vieille cour, désigné en 1543 comme «la mareschaussie ou establerie que souloit aultres foys estre l'ancienne mayson du seigneur comte de Neufchastel située auprès de la porte du chastel». Selon la chronique bien postérieure du Fribourgeois Rudella, *am Schloss verbrann auch der alt hoff* (1450)[5], ce qui explique les travaux exécutés les années suivantes. Pour ces bâtiments, à côté de la tour des Prisons, un receveur payait en 1472 trente-deux marches neuves en grès et trois portes: une dans l'écurie, l'autre «au sellier dessus», la dernière enfin, «au dessus des dits grez (degrés) en allant à la tourt prisonnière». Vingt ans plus tard, on fait sortir des détenus de la tour pour les «mettre en plus légière prison», dans la chambre des palefreniers[6]. En 1608, un serrurier et un charpentier travaillent «aux prisons neufves qui ont été faites à la mareschaussée». Un mémoire de 1623 confirme tous ces renseignements et ajoute: «il y a assez d'espace mais assez mal agencé». Trois nouvelles cages de chêne permettent d'enfermer les détenus[7]. De 1663 au XVIIIe siècle, la

1 Dos. MAH. QLT, I/297-298 (texte à corriger: inexact pour 1534).

2 MCE, I/85v., 25 janvier 1559. Rec., 1666, f. 550-561. MCV, III/494, 31 janvier 1614.

3 C.-F. BOVET, not., X/215, 3 janvier 1781. RAs., 1810, N°s 529-534.

4 QLT, I/299. MCE, CCCXXIII/791, 2 octobre 1936.

5 Rec., 1353, f. 41v. Rec., 1375, f. 54v., 58v. Recettes, 29, f. 65v.: reconstruction de la charpente, 1361. L. MONTANDON, MN, 1922, p. 107-108.

6 Recettes, 50, f. 142; 204, N° 927, 1472; 115, II/26, 1493. AE, D 9, N° 8, § 18, 1493. MN, 1940, p. 69.

7 Recettes, 122, 1607; 108, 1643, f. 50 et 1644, f. 35. MN, 1925, p. 176. Une des cages fut transportée à la tour des Prisons en 1754. AE, Comptes, 1754.

ville obtint de loger un corps de garde dans la partie nord-est[1]. Un rapport de 1726 décrit le piètre état des bâtiments: la muraille dominant le jardin de Bellevaux, à l'est, «commence à s'ébouler par le fondement, qui est sur un rocher». Les prisonniers enfermés dans des cages de part et d'autre d'un corridor peuvent communiquer entre eux. A l'angle occidental, «la voûte italienne, qui est au-dessous de la chambre de la question», déjà soutenue par un étai, exige une prompte réparation[2].

Comme les anciennes prisons ne suffisaient décidément plus, le Conseil d'Etat adopta les plans de l'intendant FRÉDÉRIC DE MOREL pour un nouveau bâtiment. Le roi de Prusse accorda 26000 L. pour la construction, qui dura de 1826 à 1828. La maçonnerie et la taille des pierres furent remises à HENRI-LOUIS BOREL, maçon, entrepreneur du gros œuvre. JEAN-FRÉDÉRIC CLAPARÈDE et FRANÇOIS MARTHE, serruriers, le gypseur DEFENDANTE CAPELLARO et le menuisier-charpentier FRÉDÉRIC-AUGUSTE PETITPIERRE furent les principaux maîtres d'état[3].

Les contemporains se félicitèrent d'avoir «une construction solide et sûre, contenant 23 cellules éclairées, faciles à aérer, à surveiller et à maintenir propres, qui seront toutes chauffées par les tuyaux d'un même calorifère». Des salles de travail communes, une par sexe, permettaient aux détenus d'accomplir un ouvrage obligatoire[4]. Les matériaux fournis par la démolition des vieux bâtiments servirent à remblayer la terrasse de la collégiale[5].

DESCRIPTION. Le bâtiment des prisons, séparé de la tour des Prisons par une cour, est situé sur un rocher qui surplombait autrefois la grève de l'Evole. Extérieurement, il se présente comme un vaste cube posé sur un socle et couvert par un toit à double pente (13 m 50 × 13 m 50; 19 m 50 de haut) (fig. 46). Quatre étages de cellules ouvrent leurs fenêtres au midi et au nord. Les façades sont en maçonnerie: la pierre de taille n'a été utilisée qu'aux angles de l'édifice et pour l'encadrement des fenêtres. A l'intérieur de la prison, un escalier en hémicycle et des paliers assurent l'accès des portes d'étage ouvrant sur des corridors transversaux qui desservent chacun une demi-douzaine de cellules (fig. 27). Les encadrements de porte, en pierre de taille jaune, se détachent clairement sur les murs crépis et peints.

Le logement du geôlier, à côté de la tour des Prisons, est sans doute encore, dans ses grandes lignes, celui dont le conseiller d'Etat SAMUEL DE MARVAL traça les plans en 1754[6].

1 MCE, XVIII/51, 17 février 1663. AVN, Quit., 1712.
2 MCE, LXX/102-103, 25 février 1726.
3 MCE, CLXXIV/7, 3 janvier 1825. AE, Comptes, 1826-1828.
4 Mbx., 1828.
5 MCV, XXXIV/437, 22 mai 1826. Voir ci-dessus: LES PROMENADES PUBLIQUES, p. 24 et 48.
6 MCE, XCVIII/361, 15 juillet 1754.

Fig. 215. Ancien moulin du Vauseyon. Linteau de porte armorié. Page 214.

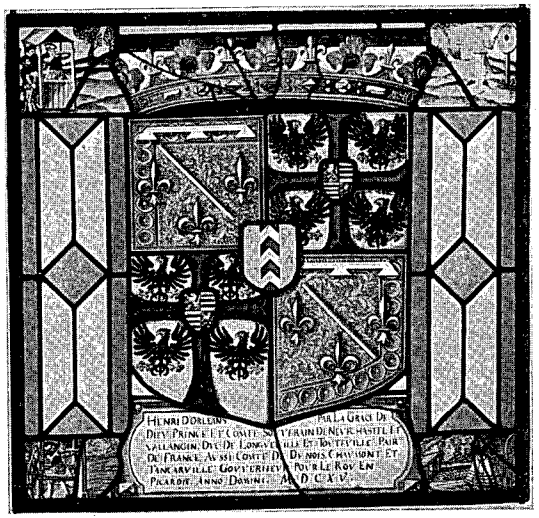

Fig. 216. Vitrail aux armes d'Orléans-Longueville, de Gonzague et de Neuchâtel, provenant de l'ancien Tirage. (Musée d'art et d'histoire.) Page 218.

Bibliographie. Mbx., 1826-1828. – QLT, I/15-16, 19-20. – L. MONTANDON, MN, 1936, p. 145 et 1937, p. 120. – A. PIAGET et J. LOZERON, MN, 1940, p. 65-70.

Vues. P. D'OSTERVALD, L'Evole en 1827, dessin. – WELTER, Neuchâtel, les Prisons, lithographie (*Album neuchâtelois*, 1840). – F.-W. MORITZ, Promenade à l'Evole en 1855, aquarelle. – [E. DE SANDOZ-ROSIÈRES?], L'Evole vue de l'est, et l'Evole vue de l'ouest, vers 1827. Sépias.

LE THÉÂTRE

Le succès croissant de la Société de musique, fondée en 1755, engagea ses membres à ne plus se réunir dans l'ancien hôtel de ville, mais à construire un bâtiment de concert, qui fut édifié de 1766 à 1769, sans doute par les frères ROSSELET, maçons[1], aux frais de trois souscripteurs principaux, devenus propriétaires, peu après: Abram Pury, Jean-Frédéric de Pierre et Pierre-Alexandre DuPeyrou. Ces derniers, toutefois, mirent l'affaire en société par actions dès 1776. Les peintres fribourgeois LOCHER et SUTTER exécutèrent des fresques sur les murs et le berceau du plafond. Un sujet représentait un officier donnant un bouquet à une dame[2]. Le bâtiment subit différentes transformations, car son acoustique était défectueuse. On ajouta une première galerie de loges sous la direction de CHARLES DE BOSSET, conseiller d'Etat (1796), puis on fit disparaître deux entrées en saillie à l'intérieur des murs. En 1861, après entente avec la municipalité, le bâtiment fut élargi de quelques pieds en direction de l'est, avec un escalier extérieur dans l'angle nord-est, qui fut résorbé lors de travaux ultérieurs. Deux petites salles séparées servirent de dégagement à la pièce principale.

DESCRIPTION. Placé immédiatement au midi de l'hôtel de ville, le théâtre tient honorablement sa place, bien qu'il soit construit sans aucune recherche extérieure, sur un plan quadrangulaire. Sa construction, dans le fossé s'étendant de la porte Saint-Maurice à celle de l'Hôpital, entraîna la disparition de tout un fragment de l'enceinte[3]. Divers agrandissements n'ont pas beaucoup altéré sa silhouette un peu trapue. Un dessin de Thiébaud (vers 1784) permet de comparer une partie de l'état ancien à celui d'aujourd'hui: les murs percés de soupiraux ont fait place plus tard à des boutiques surmontées d'une façade de deux étages de fenêtres, éclairant les couloirs d'accès aux galeries (fig. 40)[4]. La partie sud s'est maintenue inchangée jusqu'à la fin du siècle passé: une haute porte cintrée, entourée de quatre petites

1 QM, IV/223, 15 juillet 1766. AVN, M IV, N° 6, 12 mai 1766.

2 F. DE DIESBACH, *Journal*, MN, 1898, p. 255-256. Gottfried Locher (1730-1795) et Joseph Sutter († 1782), natifs de Mengen, Souabe, se firent naturaliser Fribourgeois (DAS, IV/285).

3 MCV, XXIII/54, 6 mai 1766; AVN, plan P 17, N° 4.

4 Transformations de 1927, Bosset et Martin, architectes. *Suisse libérale*, 21 septembre 1927.

fenêtres, menait au sous-sol où il existait plusieurs caves et une *pinte*, exploitées indépendamment du reste de l'édifice.

La salle de spectacle utilise au maximum l'espace intérieur du bâtiment primitif. L'aménagement a été plusieurs fois modifié[1], depuis l'époque où se succédaient indifféremment, bals, concerts, représentations théâtrales ou banquets. La disparition de saillies fâcheuses a permis d'améliorer l'acoustique. Les fresques des côtés, «bien inférieurs en mérite», ont été masquées par deux galeries superposées, formant arc de cercle[2]. On les a élargies encore, en leur centre, de l'espace gagné au-dessus du vestibule. L'ouverture de la scène, au midi, encadrée d'une moulure à bracelets dorés, est surmontée de deux amours qui soutiennent un cartouche daté 1769. Des transformations récentes ont permis d'agrandir cette scène, exiguë.

Bibliographie. Mairie, p. 136-137. – QLT, I/171-172; II/532. – D. PETITPIERRE, MN, 1925, p. 86-87. – E. FALLET, *La vie musicale au pays de Neuchâtel*, p. 241-244.

Vues. J.-P. THIÉBAUD, Vue de la porte Saint-Maurice. Dessin, vers 1784. – F.-W. MORITZ, Winzer-Freüden; [*Almanach*] *Alpenrosen*, 1822.

LE TIRAGE

Immédiatement à l'extérieur de la porte des Moulins, et à côté de la tour Mègechien, se trouvait la maison du Tirage, à l'emplacement de l'actuel immeuble, 1, rue de l'Ecluse. C'est en 1500 que Philippe de Hochberg octroie des franchises aux coulevriniers qui achètent six ans plus tard un terrain destiné à recevoir le tirage. Un premier bâtiment, exécuté avant 1520, est complètement reconstruit de 1534 à 1536 avec l'aide du Conseil de Ville[3]. Les galeries de bois et l'avant-toit de la maison exigent d'incessantes réparations. En 1755, une nouvelle charpente et toiture sont posées par le maître charpentier FRÉDÉRIC GENDRE; la porte d'entrée, les abris des *cibarres* et diverses murailles sont remises en état[4]. Le détournement du Seyon permit le développement du quartier de l'Ecluse et, par la suite, amena le déplacement du «Jeu des Mousquetaires». Les tirs furent interdits par le Conseil de Ville en mai 1846 et le stand déplacé au Mail. Une galerie dut être démolie après le retranchement du rocher pour dégager le débouché de la rue des Moulins sur l'Ecluse. La maison fut vendue en 1859, puis transformée complètement en 1878 par une refonte des bâtiments voisins et par exhaussement[5].

Le Tirage était un bâtiment peu élevé, ayant deux épis de faîte, des galeries et un large avant-toit pour abriter les tireurs (en 1861: 11 m 40 × 9 m 80; 6 m 65 de haut)[6]. Des panneaux armoriés, que les mousquetaires devaient offrir à leur réception, servaient à décorer la grande salle et étaient fixés par rangs sur des planches[7]. Longtemps exposés au musée de tir du Mail, ils sont maintenant mis en valeur à la

1 *Gestion* (police du feu), 1901, p. 41; 1905, p. 194; 1916, 263; 1922, p. 243; 1927, p. 232; 1935, p. 202; 1938, p. 212.

2 *Mairie*, p. 137.

3 W. WAVRE, *Compagnies des Mousquetaires et Fusiliers de Neuchâtel*, p. 12, 14-15. A. SCHNEGG, MN, 1946, p. 124-125; BOYVE, II/204, 260, 347, à rectifier.

4 AVN, Quit., 1755.

5 MCV, XXXVI/653, 11 mai 1846; W. WAVRE, op. cit., p. 43-44. ATPN, Pv., 10 avril 1847; RAs., 1831, N° 767; 1861, N°s 556/491 et 2435.

6 Vue de Merian, 1642, QLT, I/50, 279. *Neuchâtel et le Seyon*, pl. 4; RAs., 1861, N° 556.

7 *Mairie*, p. 95; AVN, Quit., 1683, 1730, 1731.

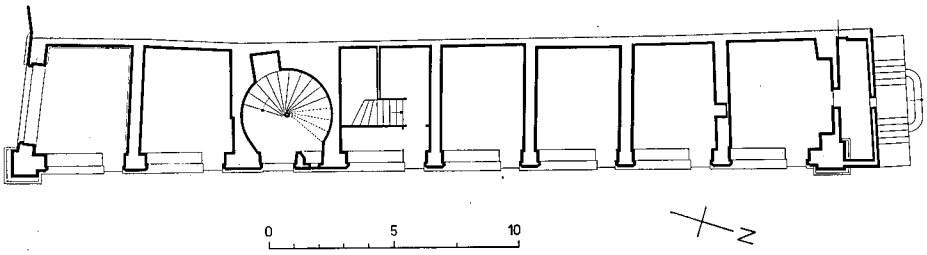

Fig. 217. La maison du Trésor. Plan du rez-de-chaussée. Echelle 1:300. Page 220.

maison des Halles. Les plus anciens panneaux de compagnons datent de 1604 et ceux des capitaines de 1723[1]. Des vitraux armoriés ornaient aussi la maison, tel celui qui porte l'inscription «Henry Bourgeois 1507 et renouvelé par le sieur David Bourgeois... 1694». Henri II d'Orléans-Longueville donna en 1615 un vitrail portant ses armes à la compagnie des Mousquetaires (fig. 216); peut-être est-ce l'œuvre de HANS KÖNG qui reçut, en 1617, la somme de 187 livres et demie «pour payement des armes de Monseigneur qu'il a fait en des fenestres données [à trois particuliers] et à la maison des musquetaires». En 1647, le verrier DANIEL PONCIER réclame 15 livres pour la réparation «d'un escusson... qu'avoit été rompu»[2].

Vues. G. GRISEL, Vue de l'Ecluse vers 1840. Dessin (MN, 1905, p. 49). – G. DE MERVEILLEUX, L'Ecluse en 1840. Tableau à l'huile (QLT, I/279).

LE BÂTIMENT OU MAISON DU TRÉSOR

HISTOIRE. Dès janvier 1636, les autorités firent construire le bâtiment des boutiques et greniers, selon le projet établi par ABRAHAM SIRE, maître maçon, sur l'emplacement de vieilles maisons achetées par la ville «pour agrandir la rue». JONAS HUGUENAUD, GUILLAUME CHAILLET et ABRAHAM DALLEMAGNE, membres des Conseils de Ville, furent chargés de la construction des murs et de la fourniture de tous les matériaux nécessaires. En décembre 1636, quatre maîtres maçons de la ville, ABRAHAM ROULET, ABRAHAM SIRE, JEAN et JACQUES SIMOINE, s'engageaient à bâtir une tourelle d'escalier pareille à celle de l'hôtel de ville sur le Seyon (disparu en 1860). La pierre était tirée des carrières de La Favarge. En août 1638, les mêmes maçons s'apprêtent à crépir et à blanchir les murs. Les travaux semblent presque achevés en octobre 1639, lorsqu'on pose le pommeau sur la flèche édifiée par le maître charpentier DAVID BOURQUIN[3].

Au moment où l'édifice fut terminé, non sans pertes pour les entrepreneurs, le rez-de-chaussée abritait sept boutiques protégées par des avant-toits, supprimés en 1776; les deux étages servaient de grenier dans la partie septentrionale et contenaient une

1 Les panneaux armoriés ont été reproduits (quelques-uns en phototypie) par Maurice Tripet: *Armorial de la Noble Compagnie des Mousquetaires de Neuchâtel.* En 1616, on payait à Jean Colomb, peintre de Neuchâtel, des «armes pour mettre en la maison des musquetaires». Recettes, vol. 123. L. et M. JEQUIER, Armorial neuchâtelois, I/137.

2 MN, 1919, p. 119-120; Recettes, 123, f. 38. MCV, V/156, 16 février 1647. Le vitrail Bourgeois est propriété de la famille Jéquier, celui des mousquetaires se trouve au Musée d'art et d'histoire.

3 MCV, IV/592, 5 août 1632; IV/754, 23 janvier 1636. Marchés, B 13, f. 16, 33, 1636; f. 34, 1637; f. 38, 1638; f. 46 v., 57 et 60, 1639. Bourserie, XX/173, 1639.

chambre et une cuisine voûtées au midi. Des chéneaux de cuivre, faits par le chaudronnier ABRAHAM MAUSSANG, conduisaient l'eau de pluie à des «dragons» ou gargouilles[1]. Au-dessus de la porte d'entrée de la tourelle, dans une niche, il y avait, sans doute sculptées sur bois, les armes de la ville peintes par JEAN GRENOT, en 1651[2].

En 1661, on transféra dans la chambre méridionale du premier étage les coffres, les papiers, la vaisselle d'argent, qui feront donner à la maison le nom de Trésor. Pour plus de sûreté, les magistrats firent établir des volets de fer et des serrures renforcées. Des layettes en chêne permirent de classer les titres et papiers de la ville. Divers documents venus de l'hôtel de ville y furent encore déposés en 1733 et 1739[3]. Après une expertise, en 1685, les maçons et architectes JONAS FAVRE et BALTHAZAR PETITPIERRE déclarèrent que les fondations, en simple maçonnerie, n'étaient pas assez solides, qu'il y avait lieu d'alléger les avant-toits des boutiques et de refaire voûtes et plafonds. De ces travaux on ne semble avoir réalisé que des contreforts en roc blanc aux angles de la façade principale[4]. En 1694, les greniers furent transférés dans un nouveau bâtiment, à l'emplacement de la maison, 1, rue des Terreaux. Les locaux disponibles furent en partie loués à des particuliers ou affectés aux usages les plus divers. Le second étage, loué à la famille Marval jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, fut aménagé en 1701 avec le plus grand soin. Deux portes furent percées pour assurer la communication avec la maison, 1, Croix-du-Marché. SAMUEL VERRON éleva des cloisons, refit des plafonds et des planchers. BALTHAZAR PETITPIERRE livra une cheminée de pierre de taille et maître ABRAHAM KÜNTZI, de Cerlier, un poêle blanc à couronne. A six «croisades», de nouvelles fenêtres à culs-de-bouteille hexagonaux furent posées. Leurs allèges furent complètement refaites. L'architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ ayant «fait et crayonné deux desseins» est sans doute auteur des plans de transformation[5]. En 1738, on aménagea un arsenal «sur le Thrésor». Les autorités installèrent la bibliothèque en formation, dès 1792, dans la salle du

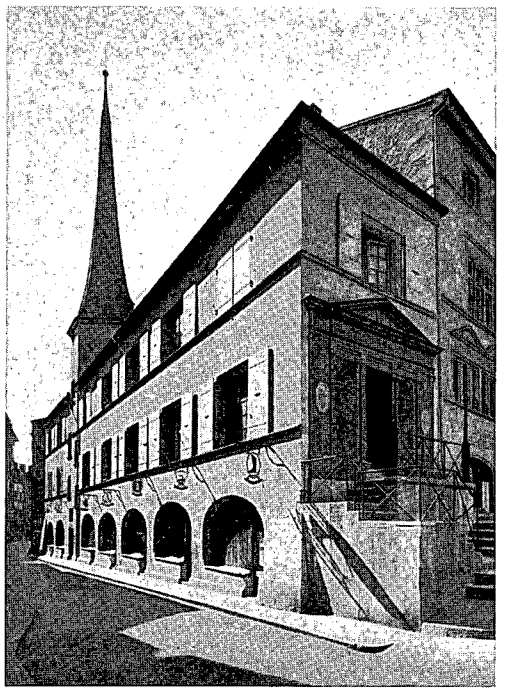

Fig. 218. La maison du Trésor, vue du nord-est. Page 220.

1 Les gargouilles ont disparu en 1790. Marchés, B 13, f. 21, 1643. MCV, XXV/171, 29 janvier 1776. AVN, Quit., 1790.

2 Bourserie, XXI/222 v., 1651.

3 MCV, VI/35, 2 janvier 1661. Marchés, B 13, f. 92 v., 1662. MCV, XVI/22, 20 avril 1733; XVII/164, 20 avril 1739.

4 AVN, Quit., 1685.

5 MCV, IX/148, 24 janvier 1701. Arch. Marval, G 2.

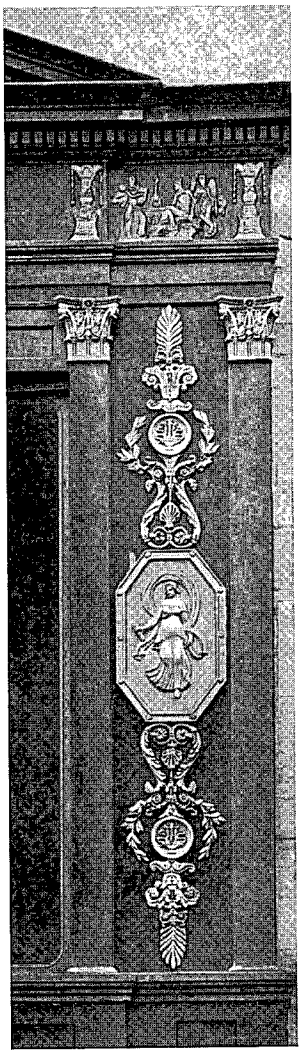

Fig. 219. La maison du Trésor. Détail du décor. Page 222.

trésor, désaffectée depuis la construction du nouvel hôtel de ville. Les locaux de la bibliothèque, réputés humides, devinrent des salles d'école en 1808, et diverses classes furent établies là, de la fin du XVIIIe siècle à 1870[1]. En 1804, le Conseil fit peindre portes et volets en vert et rouge, puis recouvrir la façade d'un enduit grisâtre qui protégeait la pierre, mais enlevait à l'édifice tout l'éclat donné par les constructeurs[2]. Le magasin d'art des frères Jeanneret, profitant sans doute des locaux libérés par la construction du collège latin, s'installa dans la partie nord, sur deux étages (1836). La dernière restauration de l'édifice date de 1944 (H. DE BOSSET, architecte). En 1952, on a créé une boutique dans l'arcade méridionale, transformée temporairement en passage public[3]. Le «tourniquet» ou pilori de la ville, mentionné de 1720 à 1786, était «une cage en bois montée sur pivots», placée à l'angle nord-est du Trésor[4].

Bibliographie. Mairie, p. 98. – W. WAVRE, MN, 1882, p. 8-10. – QLT, I/133-134; II/207. – MBN, p. XVI, XVII, XLI et pl. 14 et 63. – [A. SCHNEGG], Mbx. 1945, p. 81-85.

Vues. Croix-du-Marché, Neuchâtel. Lithographie Gagnebin.

DESCRIPTION[5]. Le bâtiment, 2, rue du Trésor, est assez habilement construit pour ne pas révéler au premier coup d'œil l'irrégularité de ses dimensions: 33 m 40 (à l'est) × 5 m 90 à 5 m 50; 9 m 30 à 10 m 40 de hauteur de façade; 30 m 50 pour la flèche. L'édifice est une sorte de placage destiné à remplacer de vieilles maisons, qui gênaient le trafic d'une rue autrefois importante, et à fournir des boutiques. Cela explique qu'aux étroites façades latérales s'oppose celle, six fois plus longue, qui borde la rue du Trésor. Le contraste entre la longue muraille de pierre jaune, percée d'ouvertures sombres, et la flèche de la tourelle frappe d'autant plus que le toit paraît presque effacé, vu l'étroitesse de la rue (fig. 218).

Au rez-de-chaussée, sept boutiques pareilles ont une baie en anse de panier abritant la porte et la vitrine, tandis qu'une voûte couvre le local. Les enseignes sont modernes (1944). La boutique d'angle, au midi, a deux vitrines (fig. 217). L'auteur des plans, ABRAHAM SIRE, a très habilement introduit un élément de variété dans la façade orientale. Sans en rompre tout à fait le réglage horizontal, souligné par les cordons des étages, il a placé une tourelle qui divise cette surface en deux parties

1 MCV, XVII/108, 21 avril 1738; XXVIII/379, 2 août 1790. AVN, Quit., 1792. BVN, Commission de la Bibliothèque, Pv., 8 juillet 1808. RAs., 1810, N° 20. *Description*, p. 98. MN, 1868, p. 14, 18.

2 MCV, XXXI/359, 4 juin 1804.

3 Dos. MH. *Conseil général*, Pv., 1943-1944, p. 1145-1147. FAN, 21 mars et 6 juillet 1944.

4 Bouherie, V, 1720. AVN, Quit., 1786. F. ROBERT, *Souvenirs anecdotiques*, p. 24.

5 Relevés publiés dans MBN, pl. 14 et 63.

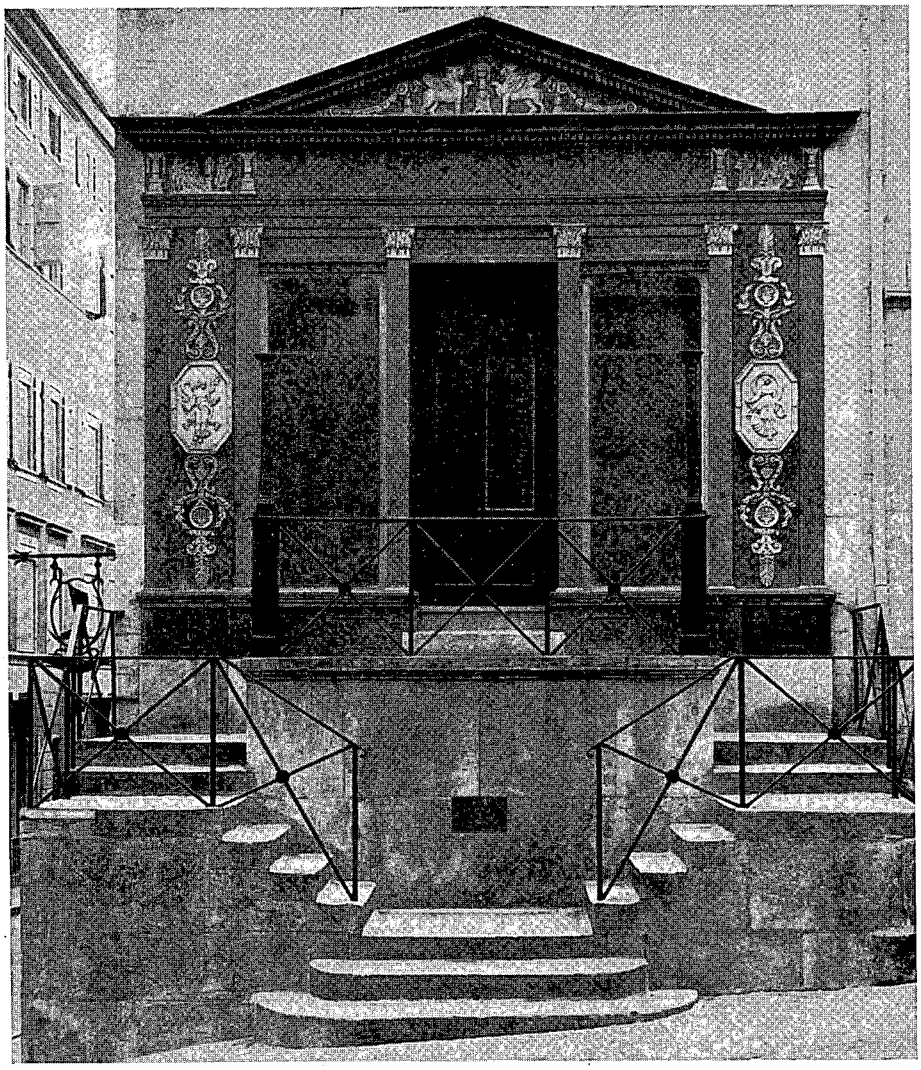

Fig. 220. La maison du Trésor. La façade nord et sa devanture Empire. Page 222.

inégales de cinq et deux baies par étage. Les fenêtres sont régulièrement disposées le long des cordons. Comme le second étage est moins élevé que le premier, ses fenêtres sont carrées. En dépit de leur encadrement encore Renaissance, elles ne portent pas la trace de meneaux disparus. On en a cependant refait au midi, à titre d'essai. Les huit fenêtres du premier étage ont été «élevées», c'est-à-dire agrandies par le haut, en 1791, par les frères REYMOND[1].

1 Le marché du 23 janvier 1636 porte: «Item tous les jours de fenestre sera double et revestus de taillie les carré comme est à voir par le modelle et enjives et faires les pilliers et tout ce qu'il conviendra...». Voir aussi AVN, Quit., décembre 1792.

C'est assurément pour bien dégager la rue, selon les décisions du Conseil, que la tourelle hexagonale n'est pas en saillie, mais entièrement engagée dans l'intérieur de la maison. Elle renferme un escalier à vis, éclairé entre chaque étage par deux petites fenêtres percées à des hauteurs inégales, qui rendent parfaitement compte de la ligne de l'escalier. Fortement incurvée à la base et très élancée, la toiture de la tourelle est surmontée d'un pommeau mis en 1756 à la place de l'ancien, abattu par un ouragan[1]. Le toit de la maison, à pente simple, est appuyé à un mur mitoyen bâti en matériaux grossiers, bien inférieurs à la pierre jaune employée pour les parties visibles.

Contre la partie médiane de la façade nord, on a plaqué une devanture de style Empire qui s'accorde cependant avec le reste de l'édifice. Plusieurs motifs de ce décor, unique en son genre à Neuchâtel, proviennent de la manufacture de Joseph Beunat; les autres sont sans doute dus à son successeur, J. Joseph Heiligenthal, de Strasbourg[2]. L'escalier nord a été installé en 1836 sur l'emplacement d'une boutique, à la demande des nouveaux locataires, les frères Frédéric et François Jeanneret, propriétaires d'un magasin d'objets d'art. Ils cherchèrent à se faire rembourser l'argent dû au «sieur Jaques Toma, peintre décorateur, pour vernissage et peinture de la dévanture et autres ornemens du magazin»[3]. Il est donc certain que le décor Empire, en bois et en staff, a été mis en place pour les Jeanneret. Six pilastres corinthiens limitent la porte et les vitrines encadrées de deux piédroits ornés de palmettes, de lauriers et de médaillons portant une figure allégorique. La frise, à ses extrémités, porte deux motifs pompéiens représentant une femme assise à sa table de toilette, écoutant un musicien, ou un berger qui présente un guerrier à une femme étendue. Dans le tympan du fronton orné de denticules, deux griffons s'affrontent face à un trépied. L'accès de la boutique est assuré par un escalier à double révolution bordé d'une balustrade à croisillons qui s'appuie sur deux candélabres à socle hexagonal (fig. 220)[4]. Lors de la restauration de 1944, on a remplacé les figurines originales par des copies de couleur crème qui se détachent sur des fonds verts et des encadrements de couleur olive (fig. 219).

A l'intérieur du bâtiment, l'ancienne chambre du trésor, à l'angle sud-est du premier étage, est couverte de deux croisées d'ogives. Les clefs de voûte sont ornées, une de l'aigle de la ville, l'autre d'une rosace. Une cloison moderne divise la pièce en deux parties inégales, alors qu'autrefois à chaque croisée d'ogives correspondait certainement une pièce: antichambre et trésor proprement dit. A l'étage supérieur, l'embrasure des fenêtres taille de profondes pénétrations dans les voûtes d'arête.

1 W. Wavre, MN, 1882, p. 8-10, donne le détail des inscriptions trouvées sur le pommeau de 1756, réparé en 1881 – et en 1944.

2 *Recueil des dessins d'ornements d'architecture de la manufacture de Joseph Beunat à Sarrebourg et à Paris*... [1813]. Les griffons, pareils à ceux du petit salon, 21, faubourg de l'Hôpital, figurent, pl. 15, N° 427; les groupes de personnages sont ceux de la pl. 55, Nos 434 et 435. Heiligenthal succéda à Beunat vers 1826.

3 MCV, XXXV/519, 524, 533, 673; 1, 29 février, 28 mars 1836, 15 novembre 1837. ATPN, Pv., 23 février 1836 et 4 novembre 1837. M. Boy de la Tour, *La gravure neuchâteloise*, p. 18.

4 Cette balustrade est pareille à celles qu'on trouve dans diverses salles contemporaines du collège latin.

LES ÉDIFICES PRIVÉS

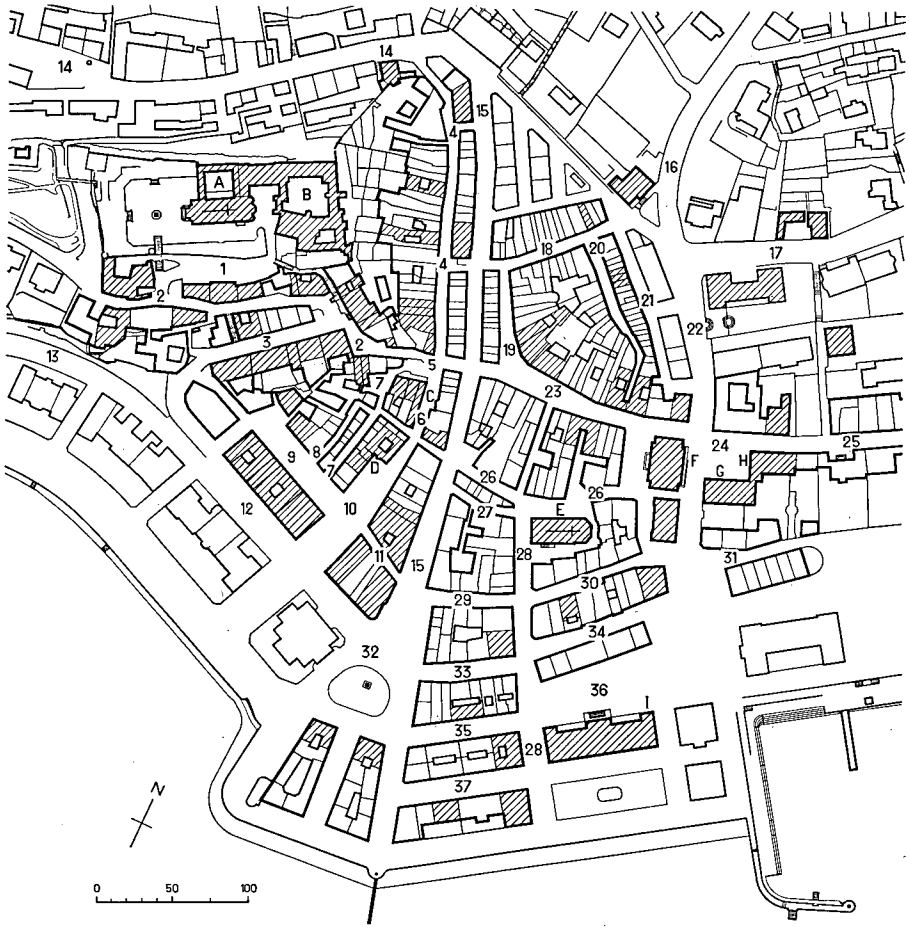

Fig. 221. Plan de Neuchâtel donnant le nom des rues et l'emplacement des principaux édifices étudiés. Echelle 1:5000.

1. La rue de la Collégiale.
2. La rue du Château.
3. La rue du Pommier.
4. La rue des Moulins.
5. La Croix-du-Marché.
6. La rue du Trésor.
7. La rue Fleury.
8. La ruelle des Chaudronniers.
9. La rue du Coq-d'Inde.
10. La place des Halles.
11. La rue de Flandres.
12. La Promenade-Noire.
13. La rue de l'Evole.
14. La rue de l'Ecluse.
15. La rue du Seyon.
16. La chaussée de la Boine.
17. L'avenue de la Gare.
18. La rue des Chavannes.
19. La Grand'Rue.
20. La rue du Neubourg.
21. La rue des Fausses-Brayes.
22. La rue des Terreaux.
23. La rue de l'Hôpital.
24. La place de l'Hôtel-de-Ville.
25. Le faubourg de l'Hôpital.
26. La rue du Temple-Neuf.
27. La ruelle Dublé.
28. La rue du Bassin.
29. La rue de la Treille.
30. La rue Saint-Maurice.
31. Le faubourg du Lac.
32. La place Purry.
33. La rue des Epancheurs.
34. La rue Saint-Honoré.
35. La rue de la Place-d'Armes.
36. La place Numa-Droz.
37. La rue du Musée.

Principaux édifices

A. La collégiale.
B. Le château.
C. La maison du Trésor.
D. La maison des Halles.
E. Le temple du Bas.
F. L'hôtel de ville.
G. L'hôtel communal.
H. Le bâtiment des Services industriels.
I. Le collège latin.

LA RIVE DROITE DU SEYON

LE QUARTIER DU CHÂTEAU

Sur le versant abrupt de la colline, ce quartier forme un enchevêtrement de rues et de maisons qui s'étagent et s'ouvrent parfois sur deux niveaux. La rue du Château, pénétrant dans le bourg à côté de la tour des Prisons, prend la colline en écharpe et aboutit à la Croix-du-Marché après un parcours rapide qui touche la tour de Diesse. A mi-hauteur, la rue du Pommier se détache presque horizontalement vers l'ouest, tandis que les escaliers du Château, s'insinuant entre les maisons, débouchent sur la courte rue de la Collégiale, autre rameau de la rue du Château, dont le nom s'étendit longtemps seul à tout le quartier du *Chastel*.

LA RUE DE LA COLLÉGIALE

Cette rue, dont le visage nous paraît immuable, n'a trouvé son apparence actuelle que tardivement. Il fallut aplanir sans cesse son tracé inégal et rocailleux[1]. Une arcade, refaite en 1612, fermait la rue à la hauteur de l'aile méridionale du château. Elle disparut en 1824, et la rue fut élargie de six pieds en ce point, au détriment de la terrasse[2]. Au nord, la muraille soutenant le vieux cimetière de la collégiale (désaffecté en 1569), souvent réparée, s'effondra en 1606[3]. Il s'y appuyait sans doute «le toy du jeu de paulme» (abri pour les joueurs?, 1494) comme ce fut le cas plus tard d'un couvert pour les échelles (1579, 1627), puis d'une remise pour les pompes à feu, rebâtie par le maçon JONAS ROSSELET en 1783, et détruite avec d'autres hangars, lors de l'aménagement des abords de la collégiale en 1875[4]. A plusieurs reprises, au XVIIIe siècle, on fit sauter le roc pour corriger la pente, puis paver le chemin[5]. L'établissement de la nouvelle fontaine de la rue du Château amena la disparition du jardin de la cure occidentale (1785). On profita des travaux de creusement, pour donner à la rue une pente et un tournant plus réguliers. Un mur, dont les pierres de couverture ont un double talus et une extrémité en volute, en borda, dès lors, la partie inférieure[6]. Les maisons, qui bordent la rue au midi, forment un ensemble pittoresque et homogène, en dépit de leur variété.

Bibliographie. QLT, I/114-117; II/74. – J.-A. BOHY, *A la rue de la Collégiale*, FAN, 5 et 6 juillet 1939.

N°s 2–4 (*ancienne cure*). Cette maison, occupée primitivement par des chanoines, passa aux mains de Claude Baillods, châtelain du Val-de-Travers. Elle fut rachetée à ses héritiers par la ville en 1571 pour y loger un pasteur. Il s'avéra bientôt nécessaire de rebâtir l'édifice, si bien qu'en 1594 on chargea ABRAHAM VUILLOT de ce

1 Bourserie, édition WAVRE, p. 97, 1547 et XIV/125, 1596. Recettes, 122, 1606. Recettes, 123, 1611 et 1614. Bouherie II, 1677.

2 Recettes, 123, 1612. MCE, CLXXIII/602, 19 juillet 1824. MATILE, *Musée*, I/18. Voir l'élévation méridionale du château sur le plan Bocquillon (fig. 134).

3 MCV, III/182, 30 mars 1606, IV/266, 11 janvier 1625.

4 Recettes, 216, N° 54, 1494. Bourserie, XI/446, 1579; XVIII/186v., 1627. Plan de 1776. AVN, Quit., 1783. S.-T. Porret, not., I/91, 11 janvier 1873.

5 AVN, Quit., 1725. Le pavage actuel remonte à 1935. *Gestion*, 1935, p. 182.

6 ATPN, Plumitif pour la fontaine de la rue du Château, 28 juin, 28 octobre 1784; 24 janvier, 9 juillet 1785. AVN, Quit., 1791, janvier N° 12. Voir aussi le plan de l'incendie de 1714, fig. 17.

travail[1]. Les documents postérieurs ne font guère état que de transformations mineures: pose d'un poêle à couronne de CONRAD LANDOLT, de La Neuveville, «maître potier de terre» (1722) et travaux d'entretien, mais les baies de la façade nord ont dû être agrandies à la fin du XVIIe ou au XVIIIe siècle. C'est en 1785 que fut construit l'escalier d'accès à la porte nord, après la correction du niveau de la rue[2]. Le piètre état de cette maison, attribuée au deuxième pasteur, risqua de causer sa démolition; elle fut louée à des particuliers dès 1839. Les façades ont été restaurées en 1919 (ouest), 1928 (sud), 1936 (nord), et un poinçon remplacé (1945)[3].

DESCRIPTION. Sous la forme où nous le voyons, le bâtiment n'a pas dû beaucoup changer depuis sa construction. Son plan quadrangulaire, mais irrégulier, s'adapte à l'espace compris entre les deux rues qui se rejoignent à l'ouest. Sous un toit élevé, dont les vastes pans sont légèrement incurvés, tout est asymétrique, d'autant plus que la maison est placée entre deux niveaux différents (fig. 223). Du côté nord, la façade basse semble remaniée: les deux grandes fenêtres carrées ont peut-être été percées au cours du XVIIIe siècle, voire en 1682, lorsqu'on plaça un cartouche aux armes de la ville au-dessus de la porte – martelé sans doute en 1806. A l'ouest, on ne voit de la toiture qu'un pan rabattu. La façade, rendue plus haute encore par le rocher taillé à sa base, est percée d'ouvertures de toutes formes. A fleur de l'ancien niveau du sol, une large baie cintrée voisine avec une ouverture carrée. Des quatre fenêtres qui se répartissent entre les deux étages, à des niveaux différents, trois ont un meneau; celle qui s'ouvre dans le pignon a une accolade de pierre pour linteau. Au midi, une nette inflexion concave du mur délimite deux parties inégales sur la haute façade. Elle est comme le témoin de la juxtaposition primitive de deux maisons. Au-dessus d'une porte de cave, qui s'ouvre actuellement beaucoup plus haut que le niveau de la rue du Château, il y a deux étages. Leurs fenêtres assez grandes sont divisées par un ou deux meneaux, ou séparées par de larges montants. Souvent remanié, l'intérieur a un contre-cœur de fonte daté 1781 et, dans la cuisine, un manteau de cheminée en pierre de taille moulurée du XVIIe siècle, dans le genre de celui qui se trouve à la Grand-Rue N° 2bis (fig. 310).

N°s 6-8 (*ancienne maison des écoles ou des classes*). La Réforme fut à l'origine d'un renouveau scolaire et de la prise en charge des écoles par la ville. Nous ne savons toutefois pas où enseigna Olivétan, nommé maître d'école en 1531[4]. Huit ans plus tard, Jeanne de Hochberg cédait à la ville les biens de l'ancien chapitre, dont la maison de Saint-Guillaume. Celle-ci, impropre à devenir une école, fut échangée contre une maison jadis léguée aux chanoines, revenue à des particuliers en vertu de la justice légataire, et sise «au lieu dit sous le cimetière»[5]. Entre 1600 et 1603, le vieux bâtiment fait place à un nouveau, le Conseil de Ville ayant constaté que la maison d'école tombait en ruines[6]. Les Quatre Ministraux font marché avec DANIEL SIRE,

1 AVN, M I, N° 23, 7 octobre 1571. MCV, II/127, 127b et 157, 23 avril, 1er mai et 30 octobre 1594. Bourserie, XIII/182v., 1593.

2 AVN, Quit., 1722, 1789. ATPN, Plumitif de la Commission de la fontaine de la rue du Château, 21 février 1785.

3 MCV, XXXVI/64, 8 avril 1839. *Gestion*, 1936, p. 200; 1945, p. 240. *Conseil général*, 1935-1936, p. 871.

4 J. LECOULTRE, *Mathurin Cordier*, p. 143.

5 AVN, M I, N° 16, 25 février 1539. Rec. 1538, I/391 (1543). *Guillaume Farel, biographie nouvelle*, 1930, p. 514.

6 MCV, II/412 et 510, 18 mai 1598 et 4 avril 1599.

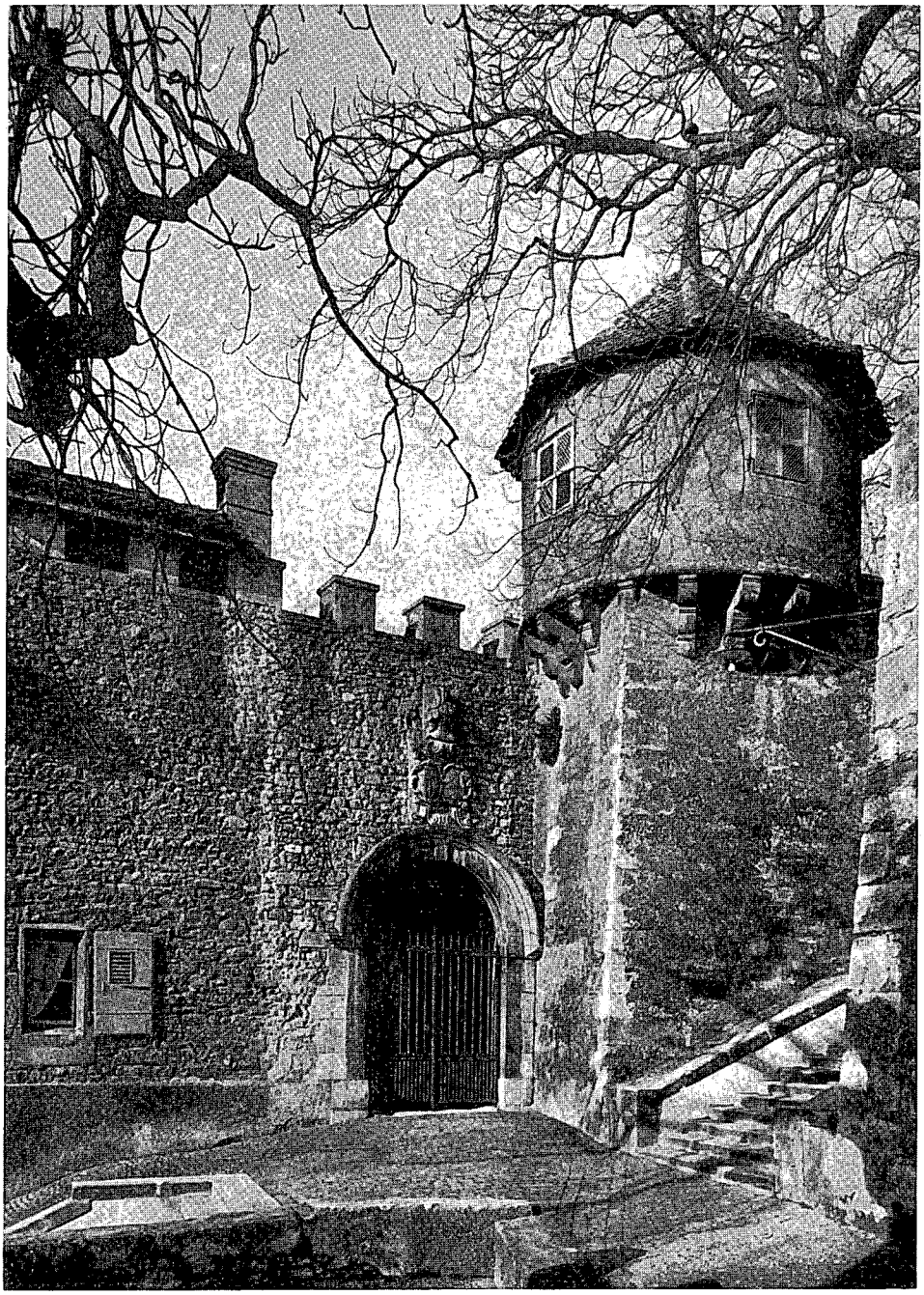

Fig. 222. Rue de la Collégiale, N° 3. Le portail d'entrée et la tourelle sud-est du donjon. Page 233.

Fig. 223. Rue de la Collégiale, N° 2-4. La maison vue du sud-ouest. Page 226.

maçon, en précisant bien que lors de la reconstruction, il fera un «fenestrage de sept à huit jours» pour la salle des enfants[1]. La façade nord porte la date 1600, mais en 1602 HENRI BONVESPRE est choisi pour «parachever l'escolle». L'année suivante, HENRI, fils de PETER-HANS SCHALTENBRAND, reçoit la commande de quatre poêles pour les salles de la maison, tandis que DANIEL SIRE fait dix-huit marches en pierre de taille pour l'entrée «du dessus de la maison du costé devers bise», sous lesquelles il fera «une armoyre et la porte de pierre de taille»[2]. JEAN JEANRENAUD, menuisier du Val-de-Travers, fit et monta neuf bancs, autant de pupitres, et une table (1614). La salle de «l'école latine» fut agrandie en direction d'une des cures, sans doute au détriment d'une ruelle intermédiaire (1648)[3]. BALTHAZAR PETITPIERRE, maître maçon, rebâtit le «logis chez Bredin» pour en faire «la maison neuve des escolles» en 1682 à 1683[4]. Ce bâtiment, qui porte aujourd'hui le N° 18 de la rue du Château, limite l'ancienne école au midi. La ville l'avait acheté en deux étapes (1673 et 1680)[5]. La plupart des locaux subirent une complète remise en état en 1777-1778[6]. Rendus disponibles en 1835 par la construction du collège latin, ils furent convertis en logements. Les façades ont été restaurées en 1928 et 1936.

DESCRIPTION. «Le collège du haut», que l'on opposait aux «écoles basses», plus récentes, installées dans les bâtiments du Trésor et de l'ancien hôtel de ville, se compose donc de deux maisons distinctes, séparées par une étroite cour intérieure. L'une est tournée vers la collégiale et sa terrasse inférieure, l'autre se trouve en bordure de la rue du Château (N°s 18-20). Au nord, la façade basse est asymétrique. Quelques marches descendantes mènent dans l'appartement du rez-de-chaussée, où la triple fenêtre du côté oriental porte la date 1600. Une rampe d'escalier en pierre et en bois couverte d'un avant-toit, assure l'accès du premier étage dont l'affectation ancienne est bien mise en évidence par huit fenêtres accolées. Un toit à auvent, percé d'une lucarne en son milieu, couvre largement la maison (fig. 224). A l'intérieur, deux arcs surbaissés supportent le mur au-dessus du grand fenêtrage; l'appui intermédiaire

1 Marchés, B 12, f. 3, 1599. A. P[IAGET], MN, 1936, p. 79.
2 MCV, III/13, 17 octobre 1602. Marchés, B 12, f. 7 v. et 19, 1603.
3 Marchés, B 12, f. 106, 1614. MCV, V/190, 1er juin 1648.
4 AVN, Quit., 1683. Bouherie II, 1682 et 1683.
5 AVN, M III, N°s 20 et 21, 1673 et 1680. O. CLOTTU, dans MN, 1943, p. 16-17.
6 AVN, Quit., 1777-1778.

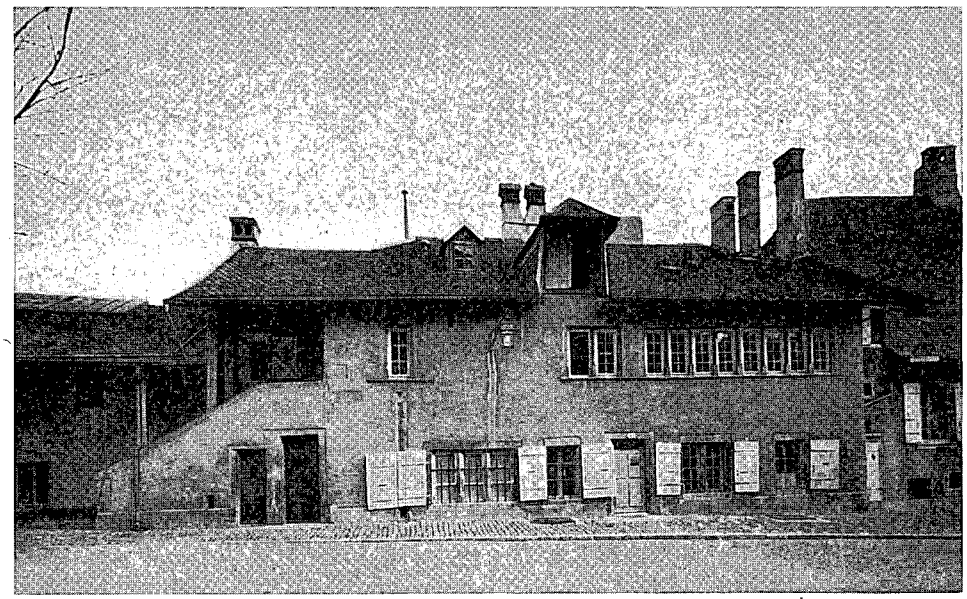

Fig. 224. Rue de la Collégiale, N° 6-8. La façade nord. Page 228.

est formé d'une petite colonne engagée avec un chapiteau à crochets rudimentaires (fig. 230). Les vastes locaux ont été fractionnés pour les rendre habitables.

Le bâtiment de la nouvelle école qui domine la rue du Château a une façade élevée. Au rez-de-chaussée, trois portes de cave encadrent l'entrée de la maison surmontée du millésime de sa reconstruction (1682) et d'un cartouche martelé. A gauche de la porte on voit, dans le mur, une colonne engagée, portant une tête très abîmée, qui provient sans doute d'un édifice plus ancien. Chacun des deux étages compte quatre groupes de fenêtres jumelées. Ils sont surmontés d'une vaste lucarne, percée dans le pignon couvert par un large avant-toit en berceau. Un contrefort décoré, à sa partie supérieure, de volutes et de la date 1667 s'élève au point de rencontre des maisons N°s 18 et 20. Cette dernière a encore, à côté de la porte, une fenêtre de boutique cintrée et, aux divers étages, des baies à meneaux, dont l'asymétrie, d'esprit encore gothique, contraste avec l'ordonnance régulière de sa voisine (fig. 225).

N° 10 (*ancienne cure*). Située à l'emplacement de deux bâtiments qui paraissent avoir appartenu de tout temps aux chanoines, cette maison fut cédée en 1539 par la comtesse Jeanne de Hochberg à la ville. Les bourgeois y installèrent leurs pasteurs. Contrairement à ce qu'on pensait, Guillaume Farel n'est pas mort dans cette cure, alors délabrée, mais dans une maison disparue, à l'emplacement de celle qui porte le N° 12 de la rue du Château[1]. En 1606, Antoine Simoine et Abraham Dubied, maçons, firent trois fenêtres neuves et réutilisèrent leurs encadrements pour une imposte sur la porte nord, et pour un seuil. Le carrier de la Favarge livra de la pierre pour une porte et huit fenêtres à «la maison de cure» en 1638[2]. L'absence d'autres

1 AE, M 6, N° 28, 10 mai 1539. Rec., 1538, I/390v. G. Berthoud, MN, 1947, p. 47-48.
2 Marchés, B 12, f. 60, 1606, et B 13, f. 47v., 1638.

Fig. 225. Rue du Château, Nos 18 et 20. Elévation sud. Echelle 1:300. Page 229.

précisions empêche de fixer avec certitude s'il s'agit bien de la maison No 10 et non pas de celle Nos 2-4. C'est sans doute bien à la première que les maîtres JEAN JEANNET et JONAS PERRIN, maçons, puis SALOMON PERRENOUD, charpentier, firent d'importantes réparations en 1662-1663. Le grand théologien Jean-Frédéric Ostervald écrit à ce propos: «la maison de cure qui avoit été rebâtie étant achevée, mon père y entra»[1]. En 1670 le gouverneur, logé au château, se plaignit que l'exhaussement du toit le privait de la vue sur le lac[2]. Il y eut d'importantes réparations en 1740, 1741 et 1788, et des reconstructions de portes et de fenêtres en 1750 et 1759[3]. Ce bâtiment, occupé aujourd'hui par des particuliers, abrite dans sa partie supérieure un atelier qui a été celui du sculpteur CHARLES IGUEL et du peintre-verrier CLEMENT HEATON. La façade sud a été restaurée en 1937[4].

DESCRIPTION. Comme l'autre cure, celle-ci est placée entre deux rues de niveaux différents. Au nord, la maison, basse, est protégée par un large toit peu incliné, soutenu par des poutres qui se détachent du mur, où apparaissent des corbeaux de pierre inutilisés. Il n'y a aucune régularité et encore moins de symétrie dans la disposition et la forme des portes et des fenêtres. Une plaque commémorative, posée en 1917, rappelle que la maison a été habitée par Farel. La façade, qui domine la rue du Château, paraît plus haute encore depuis qu'on a profondément taillé le roc à sa base. Le crépi moderne aidant, on distingue nettement les deux immeubles primitifs fondus en un. Sur des caves, accessibles par des portes cintrées, et éclairées par de petites fenêtres, il y a deux étages. A l'ouest, les fenêtres accolées par groupes de deux ou de quatre, munies de forts piédroits en pierre, sont réparties inégalement. Du côté est, quatre larges baies carrées donnent une allure plus régulière à la façade, mais au-dessous existe encore une fenêtre à meneau. Le plafond de la cave repose sur un gros étai de bois. A l'orient de la maison, un petit jardin est soutenu par de hauts murs.

Nos 1-3. L'implantation de la *maison Sandoz-Travers* est tout autre. Elle ferme la rue de la Collégiale vers l'ouest, borde les escaliers substitués au vieux chemin menant à l'église, et se trouve limitée à l'occident par le mur d'enceinte, qui aboutissait à l'ancienne porte dite du Château. François de Sandoz-Travers, dans une notice qu'il consacra à cette maison de famille, estime qu'une partie de la maison fut donnée par

1 Bourserie, XXII/444v., 446v., 491 et 492, 1662-1663. R. GRETILLAT, *J.-F. Ostervald*, p. 13 et 23.
2 MCE, XXIII/185, 21 octobre 1670.
3 AVN, Quit., 1740, 1741, 1750, 1759 et 1788.
4 *Conseil général*, 1936-1937, p. 189.

Fig. 226. Rue de la Collégiale, N° 1-3. Plan au niveau de la cour. Echelle 1:300. Page 232.

la comtesse Isabelle à Girard bâtard de Neuchâtel[1]. Dans son second testament, le comte Louis prévoyait l'établissement de l'hôpital à cet endroit[2]. En 1407, une petite maison attenante y est rattachée, mais toute la surface de l'immeuble actuel n'appartient pas encore au même propriétaire. Guillaume Moret possède une chambre sur la porte de ville et la maison contiguë au nord, elle-même bordée par un jardin dépendant de la maison de Valangin[3]. Aux XVIe et XVIIe siècles, Lancelot puis Jacques-François de Neuchâtel, l'un seigneur de Vaumarcus, l'autre baron de Gorgier et de Travers, deviendront propriétaires de tout le bloc après acensement de la partie sud par Louis d'Orléans, en 1510. Une trentaine d'années plus tard, il y aura

1 AE, Fonds Sandoz-Travers, 44/X; source utilisée par QLT, I/16-19. Voir aussi *Mairie*, p. 88. La demeure du prévôt de la collégiale n'était pas là, comme on le répète, mais à la rue du Château N° 12.

2 Matile, *Monuments*, II/817.

3 Rec., 1463, II/31 v.

trois parcelles réunies: la maison du seigneur de Vaumarcus, à l'est, le jardin en partie bâti au nord-ouest, enfin la partie sud[1]. Le receveur Jean-Michel Bergeon devint propriétaire du tout en 1682 et installa même une partie des greniers de l'Etat dans sa propriété, après l'effondrement de la tour du Donjon[2]. C'est lui qui fit apposer ses armes et celles de son épouse, Suzanne Tribolet, sur le portail d'entrée, dont un des merlons porte la date 1691. Les mêmes armoiries figurent sur un bassin de fontaine actuellement placé au midi de la collégiale, provenant d'un des jardins disparus lors du dégagement du fossé. De janvier à mai 1699, le prince de Conti, un des principaux candidats à la succession de Neuchâtel, habita l'immeuble et y tint sa cour[3]. Par un échange de 1746, la maison devint propriété de Samuel Meuron, conseiller d'Etat, qui fit faire diverses transformations[4]. En 1775, la façade sud fut rebâtie partiellement aux frais de la ville qui désirait élargir la rue du Château, à l'occasion de la démolition de la porte[5]. Par héritage, la maison passa à Jean-Jacques de Sandoz-Travers, qui fit percer une nouvelle cave par les frères Reymond vers 1800, puis reconstruire en partie l'étage inférieur. François de Sandoz-Travers, chancelier d'Etat, fit procéder à d'importants aménagements dans la partie supérieure[6]. En 1871, la société de l'immeuble Sandoz-Travers acquit cette propriété, et l'aménagea en remaniant les chambres et la disposition du perron[7]. Une partie des locaux fut mise à disposition de la société des pasteurs: au niveau de la cour, on aménagea une grande salle pour les assemblées (aile sud-ouest), une plus petite pour la faculté de théologie (derrière un couloir au fronton daté 1872), et des locaux pour la bibliothèque des pasteurs qui s'est dès lors étendue[8] (fig. 226).

Description. Par le fait de sa situation sur un terrain en pente, entre des rues et des murs de défense, la maison a un plan tout à fait irrégulier. Ses constructions s'étagent de la manière la plus pittoresque, avec une étonnante harmonie de volumes. Au nord, la cour en contre-bas de la terrasse du donjon s'ouvre à mi-hauteur des escaliers de la collégiale. Elle est bordée au sud-est par le corps principal du bâtiment, dont l'accès, aux étages inférieurs, est assuré par un passage particulier. Du côté ouest, l'aile qui borde la cour, voit coïncider son mur extérieur avec l'enceinte primitive de la ville; elle se rattache à ce qu'on peut appeler la galerie sud, elle-même appuyée sur un corps de bâtiment en forte saillie sur la rue, recouvert d'un avant-toit en berceau, de proportions harmonieuses. Tout cet ensemble a été remanié vers 1775, comme le témoigne la disposition symétrique des fenêtres. En 1948,des arcades ont été percées au rez-de-chaussée pour offrir un passage aux piétons.

La façade orientale, la plus imposante, rend aussi le mieux compte de la situation de la maison. Au centre, le corps principal, sous son haut toit de tuiles, compte un

1 Rec., 1538, II/419v.; Rec., 1666, f.538v.

2 AE, Comptes, 1683 (du 26 février 1684).

3 Boyve, IV/330 et 394.

4 A. Guyenet, not., II/274, 6 mai 1746.

5 AE, Fonds Sandoz-Travers, 44/X. AVN, Quit., 1775; 1777 donne le détail des travaux faits par les maçons Jacques Borel et Abraham Berthoud.

6 AE, Fonds Sandoz-Travers, 44/X, et bilans de J.-J. Sandoz.

7 G.-A. Clerc, not., I/72, 28 décembre 1871. AE, Fonds Sandoz-Travers, lettre de Cécile de Montmollin, 29 septembre 1872.

8 *Catalogue de la bibliothèque des pasteurs*, 1919, p. XVIII-XIX. La faculté de théologie de l'église indépendante a occupé l'aile ouest de 1873 à 1941.

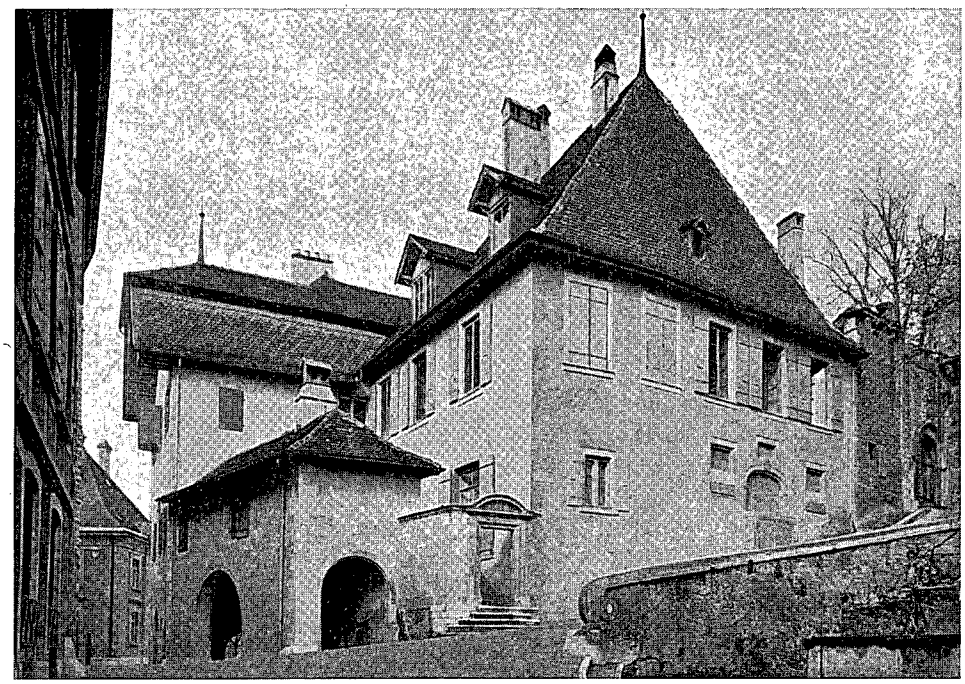

Fig. 227. Rue de la Collégiale, N° 1-3. Les divers bâtiments vus du sud-est. Page 233.

seul étage complet de fenêtres, refaites au XVIIIe ou au XIXe siècle (fig. 227). Une entrée de cave à vin, qui correspond vraisemblablement à l'ancienne porte de la maison, a vu mutiler les armes de son claveau central, pour créer un passage plus élevé. Il ne reste qu'un tiers de l'écu, le casque et les lambrequins des armes de Neuchâtel-Gorgier, datant très probablement du XVIe siècle. Preuve que le roc des fondations a été entaillé pour abaisser le niveau de la rue (1785), on a par la suite aménagé une porte plus basse à l'intérieur de l'arc, muré. Au midi, un couloir d'entrée fermé par une porte à fronton circulaire est pris entre le corps principal et une petite dépendance du corps sud, recouvert d'un toit en berceau. Un mur d'enceinte crénelé, daté 1691, s'appuie contre le mur de la terrasse du donjon. Au-dessus du portail cintré, les armes Bergeon-Tribolet, écus ovales dans un cartouche baroque surmonté d'un casque grillé, donnent une noble allure à cette entrée[1] (fig. 222). La cour, rétrécie par l'adjonction d'annexes en avant des locaux primitifs au midi et à l'ouest, a une fontaine dans un enfoncement du mur nord. L'intérieur n'offre plus guère d'intérêt, mobilier ancien et pièces ouvragées ayant disparu lors des transformations. Seule la grande salle, assez sombre et couverte d'un berceau de gypse, garde quelque cachet. Les autres pièces communiquaient sans corridor.

Vue. W. Moritz, Le haut de la rue du Château à Neuchâtel. Aquarelle, vers 1856.

1 Pury NEN, 1925, p. 118-120.

LA RUE DU CHÂTEAU

La rue du Château est l'axe de circulation le plus ancien de Neuchâtel, fermé à l'origine par les tours de Diesse et des Prisons. Au milieu du XVe siècle, une partie de la rue est déjà pavée[1]. Une demi-douzaine de maisons, non rebâties par leurs possesseurs après l'incendie de 1450, devinrent la propriété du comte. D'autres bénéficièrent d'une exemption de cens pendant trois ans[2]. A l'entretien du pavé, surtout vers le passage difficile de la Maleporte, s'ajouta parfois l'amélioration du tracé par le creusement du rocher sous-jacent[3]. La reconstruction consécutive à l'incendie de 1714 rendit possible des élargissements substantiels de la rue: la Maleporte disparut avec un angle de la tour de Diesse. La largeur de 10, 12 et 13 pieds (3 à 4 m) devant les immeubles N°s 12, 17 et 23, fut portée à 6 ou 8 m au moins. Un tracé presque rectiligne remplaça les saillies des façades, au midi[4]. On profita de creuser, le plus souvent dans le roc, et de poser des canalisations à dalles en pierre pour les égouts ou pour les tuyaux de fontaine, bientôt recouverts d'un pavé[5]. Celui-ci fut renouvelé complètement entre 1739 et 1741, après creusage du rocher. Supprimé pour du macadam, vers 1836, le pavage fut rétabli en grès rose d'Alsace (1929)[6].

Les maisons, à la partie inférieure de la rue, ont conservé pour une part leurs fenêtres marchandes et leurs portes cintrées. Dans la rangée méridionale, le N° 1, au toit à la Mansart et à la façade tout en hauteur, animée par des cordons et des encadrements en pierre de taille, a été rebâti vers 1716 pour les frères Jean-Jacques, Olivier et Abraham Rosselet. Une composition allégorique, peinte au centre d'un plafond du premier étage, représente une femme entourée d'amours qui la couronnent ou lui présentent des fleurs (le Printemps?)[7]. Sous cet immeuble, comme sous ses voisins, existent de profondes caves anciennes ouvrant sur la rue Fleury. L'une d'elles, voûtée d'arêtes, a en son milieu un grand pilier carré et des murs soigneusement appareillés. A l'ouest de cette cave, on croit reconnaître quelques fragments des anciens ouvrages de défense proches de la Maleporte, dont les restes les plus importants disparurent en 1921 avec la maison qui les avait utilisés comme soubassements[8]. Les maisons N°s 7 et 9 sont un bon exemple de construction du XVIIIe siècle. Sur un rez-de-chaussée à porte et baie de boutique cintrées, deux étages de fenêtres larges se dessinent avec sobriété. Le seul décor est constitué par des corniches, des allèges et des encadrements de pierre, tandis que le toit est garni de lucarnes en œil-de-bœuf (N° 9). Des fers forgés ornent l'appui des fenêtres[9]. Comme les pièces d'habitation donnent du côté de la rue, l'escalier, accessible par un couloir, est au midi (fig. 228).

N° 12. *La Prévôté ou vieille chancellerie.* En 1446, Jean de Fribourg céda au prévôt du chapitre de Neuchâtel une maison et un jardin qui couvraient une partie du sol de l'actuel immeuble. Il restait une place à bâtir au nord, et une autre construction

1 Bourserie, II/127, 1445-1447.
2 Recettes, vol. 53, f. 93, 1455. L. MONTANDON, MN, 1918, p. 80.
3 Bourserie, VII/91, 1517; Bourserie, éd. WAVRE, p. 103; Bourserie, XIX/250, 1634.
4 Voir le plan de l'incendie de 1714 (fig. 17).
5 AVN, Quit., 1717, 1718 et 1721.
6 AVN, Quit., 1741. MCV, XXXV/529, 14 mars 1836. *Gestion*, 1929, p. 207.
7 AVN, Quit., 1715 et B 8, 7 juin 1716. QLT, I/130, 131 (vue de l'extérieur de la maison).
8 La maison N° 3 date de 1921. *Gestion*, 1921, p. 9-10, 250. C.-H. MATTHEY, MN, 1923, p. 204-213.
9 Le troisième étage du N° 7 est postérieur aux deux premiers.

s'élevait à l'ouest. C'est dans la prévôté, en piteux état, que Guillaume Farel vécut une douzaine d'années avant d'y mourir, le 13 septembre 1565[1]. La maison, redevenue propriété du prince, fut remise conditionnellement au secrétaire d'Etat Blaise Hory. Après la mort de ce personnage, elle fut désormais réservée à ses successeurs. Dès 1580, on procéda à d'importantes améliorations: remise en état de planchers, poêles et fenêtres «croisées», creusement d'une cave[2]. Des travaux qui se succédèrent ensuite, on retiendra la facture d'un poêle par PETER-HANS SCHALTENBRAND, de Bienne (1592) et la reconstruction de la porte d'entrée[3]. A en juger par les mémoires des maîtres d'Etat, l'entretien de la maison est fort onéreux au XVIIe siècle. En 1633, DAVID BOYVE, «*glasmoller*» (verrier) reçoit 25 livres pour les écussons «qu'il a fait tout neuf» et pour le plomb des fenêtres de cette maison, où la ville se propose de placer des armes[4]. Le secrétaire d'Etat, cependant, se lasse de vivre dans un bâtiment aussi vétuste qui est occupé pour un temps par Jean Sarrazin, médecin du prince. Mise en vente, la vieille chancellerie[5] reste cependant aux mains du souverain qui lui adjoint la maison voisine, à l'ouest, acquise par échange du greffier Perroud[6]. En dépit de nouveaux aménagements[7], le souverain fit transférer la chancellerie dans la maison des Escaliers du Château N° 6, achetée en 1705. Le secrétaire d'Etat en second fut autorisé à loger dans l'ancien bâtiment (1710)[8]. L'incendie de 1714 détruisit les nouveaux locaux, qui furent vendus à un particulier (1725). Il ne restait donc plus qu'à tirer parti de l'ancienne chancellerie épargnée par le feu. L'architecte JEAN BERTHOUD présenta des plans et des devis. Des marchés furent bientôt conclus avec ABRAHAM VERRON, maître charpentier, DAVID GRESET et JACQUES BOREL, maîtres maçons, JEAN-HENRI WARNOD, maître serrurier, et HENRI GROSSOURDY, maître menuisier. JEAN-CONRAD LANDOLT reçut 157 L. 6 s. pour deux poêles[9]. La complète reconstruction fut achevée en 1726. On remarqua bientôt que l'humidité attaquait les archives de la chancellerie et les boiseries[10]. La décrépitude de la petite chancellerie (partie ouest) est telle que cette dernière pourrait s'effondrer d'un instant à l'autre. Le prince accorde alors 1500 livres pour la réparer (1736), puis songe à se défaire de tout le bâtiment. Seule la petite chancellerie, rebâtie en 1742 par le maître maçon MOÏSE JEANNIN, sera vendue aux frères Majot[11]: le chancelier continuera à occuper la partie orientale, entretenue à ses frais. Les fenêtres sont encore à culs-de-bouteille, l'intérieur mal distribué et en mauvais état selon le rapport de l'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER. Il faudrait aussi couper les communications entre les deux parties de la maison[12]. En 1777, une nouvelle expertise

1 G. Berthoud, MN, 1947, p. 48-54.

2 MCE, III/156, 270, 14 janvier 1580, 7 juillet 1584. Recettes, 120, 1580, 1586-1588. Recettes, 105, 1581-1584.

3 Recettes, 121, 1590-1594.

4 Bourserie, XIX/93, 18 avril 1633.

5 AE, L 2, N° 12. MCE, XIV/79v., 85v., 89, 92v., février-avril 1649.

6 Recettes, 109, 1650, 1653. MCE, XV/176v., 24 juil. 1655. Actes de Chancellerie, IX/1, 27 juin 1655.

7 AE, Quit., 1690, 1693.

8 AE, Missives, XIV/44, 27 février 1710.

9 MCE, LXVIII/22 et 157, 17 janvier, 28 mars 1724. Comptes, 1726, N° 21.

10 MCE, LXXIV/3, 2 janvier 1730; XCII/348, 8 juillet 1748.

11 AE, Domaines de l'Etat, dos. VIII, N° 25, 4 août 1750. Comptes 1742.

12 AE, Bâtiments, N°s 15 et 163. Missives, XXVIII/160, 3 septembre 1748; XXIX/219, 2 juin 1750 et 456, 28 août 1750.

Fig. 228. Rue du Château, Nos 7 et 9. Les façades. Page 234.

conclut qu'il faudrait exploiter le roc du rez-de-chaussée, qui rend tout le bâtiment humide, et établir une voûte sur toute la longueur. Les charpentes pourries, du côté du rocher, sont à refaire, comme les fenêtres et les contrevents du premier étage. Des escaliers en pierre de taille sont nécessaires de la cave au grenier, des boiseries neuves pour six chambres et deux cabinets s'imposent. Reculant devant ces frais, le Conseil d'Etat fut autorisé à vendre le bâtiment à Jérôme-François de Perrot, châtelain de Boudry (1778)[1]. Le nouveau propriétaire réalisa une partie des importantes améliorations pour lesquelles il avait présenté un devis: exploitation du roc, établissement de l'escalier daté 1778 et aménagement intérieur. La maison fut élevée d'un étage (du côté nord-ouest?) en 1797. Les escaliers extérieurs furent reconstruits en 1808 d'après un projet de l'architecte Reymond. Une expertise montre, l'année suivante, que «la vaste et belle maison» a repris de la valeur; elle est séparée de son écurie par la petite maison, protégée par diverses servitudes[2]. L'immeuble comprenant la grande et la petite chancellerie fut vendu en 1901 par l'hoirie Pury-Perrot à l'Etat de Neuchâtel, qui a établi là des bureaux[3].

Description[4]. La vieille chancellerie, placée au flanc de la colline, est construite sur des niveaux très différents et formée de plusieurs bâtiments. Au midi, la façade refaite en 1726, retouchée cinquante ans plus tard dans quelques détails, a été rendue le plus symétrique possible et recouverte d'un grand toit à deux pommeaux. La réglure horizontale des deux étages est fortement marquée. Sous chaque fenêtre, les allèges sont encadrées par des pierres de taille. Au rez-de-chaussée, le percement de deux fenêtres, à la place de soupiraux, à gauche de la porte d'entrée (1951), a atténué l'impression de pente. La partie centrale, à cinq ouvertures, dont la porte principale dans un encadrement de pierre de taille, est limitée par deux divisions à une seule baie, encadrées de chaînes à refends. La porte et une fenêtre, à l'est, ont un arc en plein cintre agrémenté d'une agrafe feuillue à la clef (fig. 229). La division orientale n'est pas dans le plan de la façade principale, mais forme avec elle un angle obtus. Elle est percée d'une ouverture de cave cintrée, portant l'inscription: CAWE/

1 AE, Bâtiments, Nos 220 et 221, 11 juin 1777. MCE, CXXII/50, 27 janvier 1778. Domaines de l'Etat, dos. VIII, No 25, 31 décembre 1778.

2 AC Boudry, A 14, p. 320, 20 février 1797, octroi gratuit de 50-60 pieds de bois. MCV, XXXII/119, 13 juin 1808. MJN, Plumitif, 23 mai 1809.

3 AE, Domaines de l'Etat, dos. VIII, No 29, 23 décembre 1901.

4 MBN, plan, élévation, pl. 22.

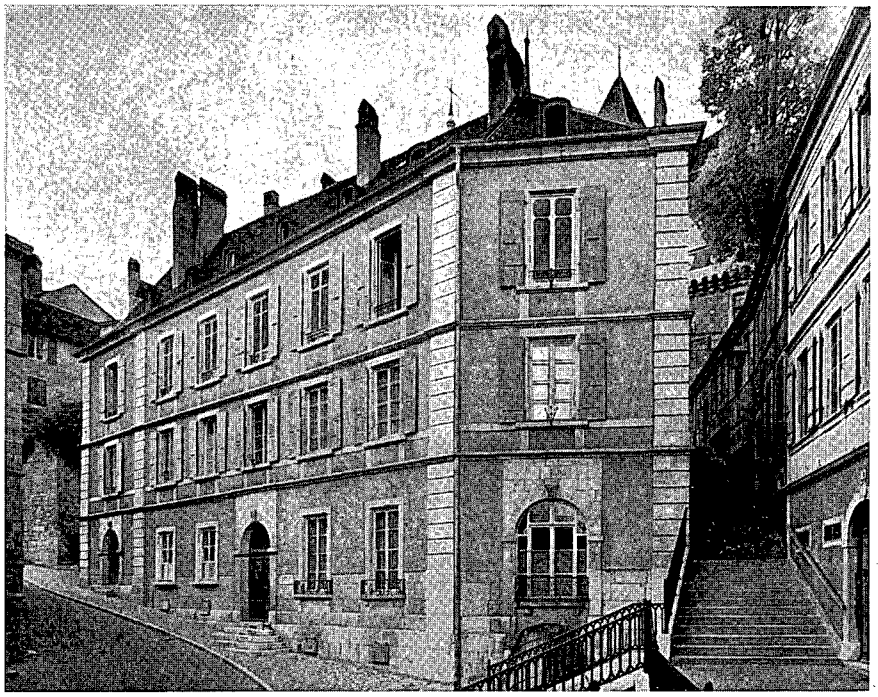

Fig. 229. Rue du Château, N° 12. La façade sud et les escaliers du Château. Page 236.

CREUSEE DANS LE ROC LAN/1778. A l'ouest, un escalier extérieur donne accès à la partie qui fut la petite chancellerie, tandis que la grange s'est muée en habitation (N° 16). Du château, on domine d'un coup d'œil toute la complexité de l'immeuble. En arrière du grand toit, une petite cour, séparée des escaliers du Château par un corps de bâtiment qui va en se rétrécissant, est limitée au nord par une étroite galerie couverte. Du côté ouest, un toit en appentis prolonge celui de l'ancienne petite chancellerie à pans rabattus et aux longues cheminées grêles. Le plan est tout à fait irrégulier. La plupart des pièces, communiquant entre elles, ont des parois de longueur inégale. L'escalier en pierre jaune est d'une belle venue et remonte à 1778, comme l'indique la date gravée sur l'arc inférieur. Au premier étage, il est bordé d'une balustrade en fer forgé Louis XVI avec des barreaux droits et un rang de postes sous la main courante. A l'étage supérieur, la rampe a des balustres de pierre aux arêtes vives. Quelques portes anciennes et des lambris ont une élégance discrète. Au premier étage, il ne reste guère d'ancien qu'une cheminée de pierre jaune avec un linteau portant une palmette au milieu d'entrelacs. Du côté oriental, au second étage, deux pièces ont conservé leurs parquets à trois teintes formés d'éléments hexagonaux ou carrés dont les dessins simulent un relief. Au centre des plafonds, des motifs de stuc Régence font alterner des roses et des sortes de palmettes au milieu de rubans aux angles brisés ou arrondis. Dans le coin de la plus grande chambre, une niche en plein cintre a une agrafe très fouillée et, sur les côtés, des motifs Louis XV d'où tombent des chaînes de fleurs. Une cheminée de marbre noir veiné d'ocre,

du même style, porte une coquille au milieu de son linteau; ses piédroits s'achèvent en consoles. Sous la maison s'étend une vaste cave voûtée en berceau.

En remontant la rue du Château, on remarque la jolie cour de l'ancienne maison Chaillet d'Arnex (voir RUE DU POMMIER N° 8) et les façades méridionales des anciennes cures et écoles (voir RUE DE LA COLLÉGIALE).

Au N° 23 se trouvait le *logis* ou *hôtel de la Couronne*. Cette maison possédée successivement par des bourgeois ou des chanoines, entourée de trois côtés par des rues, se vit accorder le droit d'enseigne et la transformation en hôtellerie en 1652. C'est là que le gouverneur fait loger les religieux de passage, aux frais du prince[1]. L'incendie de 1714 épargne le bâtiment qui est acheté, en 1738, par le capitaine Charles d'Ivernois. Des personnages illustres comme J.-J. Rousseau et Mirabeau y séjourneront. Un officier hollandais a même exprimé le contentement que lui donnait la belle vue[2]. Le trésorier d'Ivernois décide de transformer cette propriété en «un logement considérable et comode, destiné à recevoir les honetes gens et voyageurs»[3]. Non sans contestations avec les voisins, l'immeuble est rebâti en 1776-1777 sur des plans fournis par BÉAT DE HENNEZEL, d'Yverdon, et par JONAS-LOUIS REYMOND. Peut-être y eut-il aussi consultation des maîtres maçons JACQUES BOREL et ABRAHAM BERTHOUD,

1. MCV, V/261 v., 6 octobre 1652. AE, Comptes 1679, 1683, 1691.
2. PH. GODET, *Madame de Charrière*, I/230.
3. A. GUYENET, not., II/211, 22 décembre 1738. MCV, XXIV/540, 21 mars 1774.

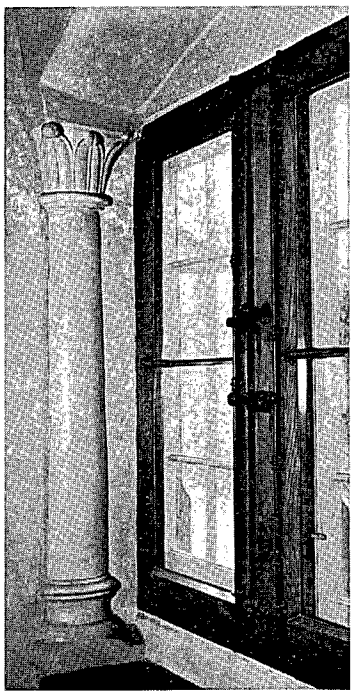

Fig. 230. Rue de la Collégiale, N° 8. Colonnette engagée. Page 229.

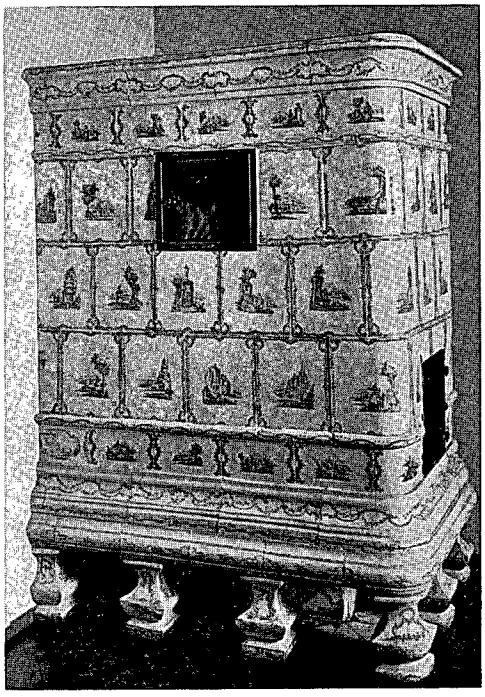

Fig. 231. Rue du Château, N° 23. Poêle de Rodolphe Landolt. Page 240.

Fig. 232 et 233. Rue du Château, N° 23. Clefs de fenêtres au rez-de-chaussée. Page 240.

chargés de construire le gros œuvre avec JEAN-LOUIS et JONAS ROSSELET. Quoi qu'il en soit, la maison étroite, aux murs inégaux, reçut un plan plus régulier au détriment de la ruelle voisine. Sa façade nord fut avancée légèrement sur une ligne droite. Parmi les divers maîtres d'œuvre il faut citer JEAN-OLIVIER et JONAS PETITPIERRE, charpentiers, JACQUES-HENRI MÜLLER, menuisier, les serruriers JEAN-JACQUES LORIMIER, de Vilars, FRANÇOIS-CHARLES PAULY, enfin JONAS-PIERRE WARNOD et SAMUEL MAUSSANG, auteurs de l'enseigne de la Couronne disparue, le plâtrier NICOLAS SCHÜPBACH, HENRI-FRANÇOIS LAMBELET, qui sculpta sans doute des clefs d'arc et des cheminées, et enfin «maitre RODOLPHE LANDOLT, terrinier, de La Neuveville»[1]. L'hôtel, transformé, change bientôt de destination. Le pasteur Henri de Meuron, recteur du collège, est autorisé à s'y transporter pour agrandir sa pension de jeunes gens (1783)[2]. Passée aux mains des familles Sandoz et Chambrier, la maison fut vendue à l'Etat de Neuchâtel en 1921[3].

DESCRIPTION[4]. Située à l'extrémité orientale d'un îlot, la maison a dû être adaptée à la topographie des lieux. Le plan est en forme de pyramide tronquée ayant sa base à l'ouest. Aux divisions des façades correspondent les aménagements intérieurs en trois groupes principaux de pièces: à l'est une grande chambre, au centre, du côté

1 ATPN, Pv., 13 janvier 1776. QLT, I/69-70, particllement à corriger. MN, 1879, p. 69-70. MJN, 1er mars 1793. AE, Fonds Boy de la Tour, actes N° 112, avec plans sommaires.

2 MCV, XXVI/357b, 31 mars 1783.

3 J.-J. Favarger, not., VII/396, 24 novembre 1809. AE, Domaines de l'Etat, dos. 10, N° 45, 19 mai 1921.

4 MBN, plan, élévation, pl. 22.

de la rue, un escalier de pierre de taille jaune séparé de la pièce au midi par un simple galandage, enfin deux chambres de grandeur inégale à l'ouest. Les murs crépis sont rehaussés par des encadrements en pierre de taille. Du côté nord, la façade est classiquement divisée en trois corps délimités par des chaînes en pierre jaune. Les deux étages sont séparés du rez-de-chaussée par un large cordon. Des bouteroues sont appliqués aux angles de la maison. Les deux portes cochères de l'ancienne remise à voitures, à l'ouest, ont été transformées en fenêtres[1]. Dans la partie centrale de la façade, trois ouvertures ont un linteau cintré orné d'un coquillage et d'une agrafe à la clef. Celle du milieu porte une couronne, qui rappelle l'enseigne disparue (fig. 232 et 233). Pour des raisons de niveau et d'aménagement intérieur, la porte ne se trouve pas au milieu du corps central mais est déplacée sur la droite; l'escalier se trouve appliqué derrière les fenêtres, en façade.

Si les diverses pièces ont subi bien des transformations, elles n'ont pas toutes perdu leur décor ou leurs anciens moyens de chauffage. Dans un angle de la salle orientale, au rez-de-chaussée, la cheminée de pierre jaune a des piédroits cannelés, une sorte de palmette à la partie supérieure et une autre sur le linteau. La pièce correspondante du premier étage n'a conservé qu'une porte de marqueterie Empire à huit panneaux carrés, recoupés de losanges. Du même côté, au second étage, un poêle en partie diminué, a un décor de couleur carmin pâle, peint sur des catelles blanches. Il est signé «R. L. 1778» (RODOLPHE LANDOLT) et a pour décor des bordures Louis XV, des puits, des châteaux et des couples sur chacune de ses «catelles». Un poêle de facture analogue, du même poêlier, non signé, et peint en bleu, est orné de cartouches Louis XV sur les pieds, de bergers, de fontaines et de châteaux (fig. 231). Il se trouve dans la pièce sud-ouest du premier étage, comme une cheminée de pierre jaune ayant une palmette très en relief sur le linteau, des panneaux et des sortes de flammes à la partie inférieure des piédroits. Postérieure, la plaque de fonte du contre-cœur porte la date 1790 et une fleur en pot. La cheminée de la pièce nord-ouest porte un ovale et des feuillages sur le linteau, des cannelures à congé sur les piédroits. La glace, qui la surmonte, est décorée d'un coquillage contourné et de quelques fleurs.

A la *rue Jehanne-de-Hochberg, ancien faubourg du Château*, N° 1, une longue maison en plusieurs corps s'étend de l'ancien logis de la Couronne à la prison. Au XVIe siècle, Jean Merveilleux y possédait plusieurs maisons acquises de chanoines. Au milieu du siècle suivant, elles sont propriété de la famille Thellung de Courtelary qui fait rebâtir la partie ouest par le maître maçon DAVID GRESET en 1723, puis le reste, comptant deux fenêtres, avant 1770[2]. La tourelle d'escalier, visible sur le plan de 1714, ne figure plus sur celui de 1776. La petite maison, dite du vigneron, avec un pressoir et la maison de maître du côté oriental furent achetées en 1799 par Charles de Tribolet. Un de ses descendants a fait procéder à d'importantes réparations en 1856[3]. Haute de deux étages, la façade nord a des encadrements et des cordons de pierre jaune. Une tête de femme, en fort relief, est sculptée sur le linteau arqué de la porte d'entrée encadrée de deux larmiers. Un bel escalier de pierre s'élève en marge

1 Transformation en 1923. Dossier MH.

2 Rec., 1538, II/372. Rec., 1666, f. 517. MJN, 1769-1781, p. 209 et 213, 2 et 5 octobre 1770. Registre des Favres, Maçons et Chapuis, I/265, 27 mai 1723.

3 G.-P. d'Ivernois, not., 11 mars 1773. J.-J. Favarger, not., VI/80, 9 janvier 1799. *La famille de Tribolet*, p. 28-29. QLT, I/293.

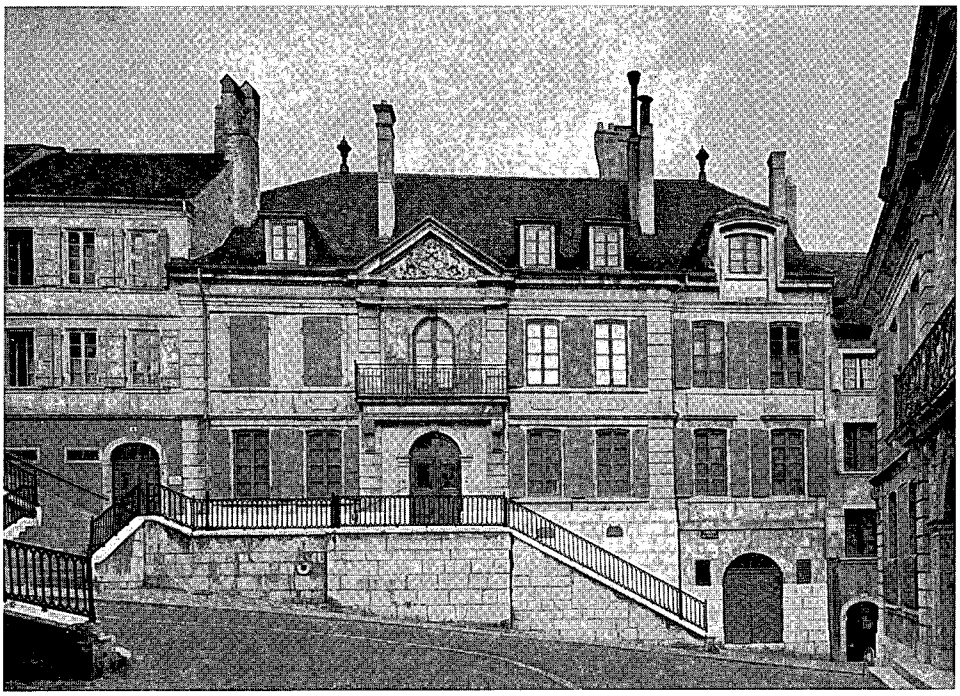

Fig. 234. Escaliers du Château, N° 2. La façade. A gauche la maison N° 4; à droite l'hôtel judiciaire, 1, rue du Pommier. Pages 242 et 243.

d'une profonde cour intérieure, dont les murs sont supportés à la base par des arcades surbaissées. Dans une grange dépendant de cette maison, bâtie en 1799 contre la tour des Prisons, et démolie en 1922 pour faire place au laboratoire cantonal, une chambre abritait un ancien poêle peint à décor Louis XV[1].

LES ESCALIERS DU CHÂTEAU

Le N° 2 *et l'escalier.* Anciennement déjà un passage direct, en escalier, reliait les abords de la collégiale à la partie inférieure de la rue du Château[2]. Une rangée de maisons étroites et de formes irrégulières en occupait le côté oriental. L'incendie de 1714 les réduisit toutes en ruines. A l'emplacement du N° 2, il n'y avait pas moins de trois maisons appartenant à plusieurs propriétaires. Celle du milieu portait le nom de «grand porche». Le boursier Abraham Pury se rendit acquéreur de tout le terrain pour y élever un bâtiment nouveau, aligné sur les maisons voisines. Il y eut compensation pour des retranchements de terrain et le propriétaire reçut 15 livres faibles, comme les autres, pour des matériaux de construction (1720)[3]. Pury demanda et obtint du Conseil de Ville que celui-ci veuille bien «refaire l'escalier public et le

1 MCE, CXLVII/111, 19 février 1799. MH, clichés N°s 2561-2563.
2 Recettes, 123, 1619. Marchés, B 13, f. 133v., 1672.
3 AVN, Arrêts de l'incendie, B 8, 1er juin 1720 et plan de l'incendie de 1714.

porter plus bas qu'il n'était», de manière que la première rampe parte du coin de sa maison et s'arrête à environ deux mètres de sa porte d'entrée[1]. En 1720, les autorités passèrent marché avec DAVID GRESET pour l'exécution du travail. Nous ignorons si ce «maître entrepreneur de bâtiments» fut aussi le constructeur de la maison, achevée en 1721. Il s'engageait à fournir 21 ou 22 marches de pierre jaune, appuyées sur un ressaut du bâtiment et sur une muraille revêtue de pierre de roc, supportant aussi la partie en terrasse[2]. Le reste de l'escalier fut aménagé en 1726 sous les ordres du justicier JEAN BERTHOUD, à l'exception de la partie se trouvant à côté de la cure du diacre (1743)[3]. Il fallut refaire la rampe supérieure en 1772 et reprendre en partie le mur inférieur (1774). En 1804, la ville abandonna au colonel Abraham de Pury la propriété de l'escalier, du perron et de la balustrade, contre leur entretien et le droit de passage[4]. Ainsi, les autorités et les particuliers ont collaboré à l'aménagement harmonieux de ce passage. La balustrade de fonte doit être de la seconde moitié du XIXe siècle (1862?).

DESCRIPTION. L'emplacement de «la maison Pury des escaliers» (N° 2), encore aux mains de cette famille, posait au constructeur des problèmes qu'il a heureusement résolus[5]. Il fallait quelque chose de cossu et de solide pour fermer la perspective de la rue du Pommier, tout en tenant compte de la forte déclivité du terrain et de la servitude que représentait l'escalier passant devant la maison. Pour conserver des proportions harmonieuses à la façade principale, le constructeur a traité la partie méridionale comme une maison indépendante, mais jointive: au-dessus d'une porte cochère s'élèvent deux étages à deux fenêtres chacun, dont le niveau et les proportions sont exactement les mêmes que celles de la partie nord. Dans le toit, une fenêtre cintrée rompt la ligne de la corniche supérieure. Devant le corps principal, l'escalier et ses terrasses masquent le bas de la maison (fig. 234). L'entrée, sise à l'endroit où le perron s'élargit, se trouve en fait au niveau d'un premier étage. La façade est divisée en trois par des chaînes à refends. Chaque division latérale a deux fenêtres légèrement cintrées, dont les allèges s'ornent d'un panneau en relief à l'étage. Dans la partie centrale, la grande porte en plein cintre, à deux battants, est surmontée d'un petit balcon, soutenu par deux grandes consoles décorées de cannelures, sur lequel s'ouvre une fenêtre en plein cintre. La balustrade, postérieure à la construction, a un dessin fort simple. Les armes Pury et Chambrier, placées dans des cartouches ovales surmontés de casques à grille, ayant pour supports deux lions, sont harmonieusement disposées dans le triangle du fronton[6]. Un large toit amorti par deux urnes ornées de godrons couvre l'ensemble de l'édifice. Le plan de la maison est aussi régulier que possible. Un long corridor d'entrée mène aux escaliers placés derrière la façade orientale. De part et d'autre de ce couloir, on trouve une grande chambre. Un corridor latéral mène à la partie méridionale qui abrite une grande

1 MCV, XIII/43, 20 mai 1720.

2 MCV, XIII/176, 18 novembre 1721. AVN, B 15, p. 151, 22 novembre 1722. Quit., 1720-1722.

3 AVN, Quit., 1726, 1727, 1772, 1774. Jérémie Varnod assortit la barrière à celle qui existait déjà. AVN, Quit., 1743. Réfections importantes en 1862 et 1930.

4 MCV, XXIV/342, 536, 25 mai 1772, 7 mars 1774. Ab. Pettavel, not., I/422, 15 février 1804. Plan topographique du perron, par J.-L. Reymond, architecte, 1er février 1804. ATPN, KK 235.

5 Plan et élévation dans MBN, pl. 22, p. XXII. QLT, I/126-127 et 353, avec fig.

6 Pury, NEN, 1925, p. 122-127.

pièce du côté de la rue et une autre fractionnée en locaux exigus, à l'est. Le décor primitif a généralement disparu. Un ancien salon, au midi, a gardé des glaces, dont l'encadrement Louis XV porte des coquilles très découpées, une cheminée de marbre noir veiné de blanc ornée d'une palmette, et un parquet, où la marqueterie dessine des cubes en trompe-l'œil. A l'étage, la salle à manger (au nord-est) conserve des boiseries à panneaux cintrés et à angles concaves. Des moulures de bois dessinent un quadrillage au plafond. Dans une autre pièce, il reste un poêle blanc aux pieds cannelés, une glace et une cheminée Louis XVI, très sobres, enfin, à la cuisine, le four à pain. La haute charpente du toit, parfaitement conservée, est à peine entamée par les lucarnes, établies après-coup, pour des chambres hautes.

N° 4. L'*ancienne maison de cure du diacre*, achetée par la ville en 1663, fut détruite par l'incendie de 1714. Au moment de la reconstruction par le maître maçon BALTHAZAR PETITPIERRE et par SAMUEL VERRON, charpentier, on utilisa sans doute à nouveau, comme clef d'arc de la porte d'entrée, le cartouche sculpté aux armes de la ville, par JONAS FAVRE le Jeune, en 1682 (l'aigle a été martelée en 1806). Il y avait à l'origine quatre poêles, dont deux à tour, faits par DANIEL MOUCHET, d'Auvernier, et des jours de fenêtre à culs-de-bouteille, munis de croisées dans la cour. SAMUEL MÜLLER avait exécuté les travaux de peinture[1]. Désaffectée vers 1840, cette cure fut vendue par la ville à un particulier en 1861[2].

DESCRIPTION. La maison, qui domine à l'est la rue des Moulins, se trouve à l'extrémité du premier palier des escaliers du Château. Sa façade étroite est simple. La déclivité du terrain n'a permis que l'établissement d'une porte cintrée et de soupiraux au rez-de-chaussée. Chacun des deux étages, limité par des cordons, est percé de trois fenêtres, dont l'allège est encadrée par deux blocs en pierre de taille (fig. 234). La maison a deux corps de bâtiment séparés par une cour pourvue d'arcades, au rez-de-chaussée, que surmontent deux étages de grandes fenêtres et un troisième de plus petites, carrées, à l'est et à l'ouest. Du côté nord se trouve l'escalier aux galeries à balustres de bois, fermées par des vitrages. Au niveau du comble subsiste le bras de la poulie du grenier. Un petit poêle blanc parsemé de quelques catelles peintes en bleu, ou brunes à motifs verts, réunit les débris de ses devanciers. A l'est, dans une cheminée de pierre jaune, dont l'arc est doublé d'un boudin, le contre-cœur conserve sa plaque de fonte où figurent les armoiries de la ville: l'aigle portant en cœur l'écu chevronné et la date 1786. La charpente, bien conservée, ne compte qu'une ferme médiane.

La maison N° 6, bâtie également autour d'une cour intérieure, n'a rien de particulier. Reconstruite en 1738 pour François-Antoine de Rougemont sur le sol de la nouvelle chancellerie (1706-1714) incendiée, elle est devenue à nouveau propriété de l'Etat en 1905[3].

1 AVN, M III, N° 18, 5 janvier 1663. B 8; 12, 16 janvier et 20 mars 1715. AVN, Quit., 1682, 1715 et 1717.

2 C.-L. Favarger, not., III/177, 24 juin 1861. QLT, I/116-117. Une imprimerie fut installée là quelques années, dès 1847. *L'Imprimerie Attinger*, 1831-1931, p. 20 et 22.

3 AE, Actes de Chancellerie, XX/11, 22 février 1706; XXIV/208v., 16 juillet 1725. A.-H. Cordier, not., 22e minut., 3 avril 1739. E. Lambelet, not., II/83, 19 janvier 1905.

LA RUE DU POMMIER

Anciennement, cette rue n'avait pas de nom particulier. Les maisons qui la bordaient se trouvaient «au chastel»; plus rarement on précisait: à la rue de Bellevaux[1]. C'est, semble-t-il, dès le début du XVIIIe siècle que le nom de «la Pommière» s'impose peu à peu. L'incendie de 1714 modifia complètement la physionomie de la rue: son tracé rendu irrégulier par des saillies de murs fut soumis à un alignement rigoureux qui en réduisit la largeur, à l'est[2]. La fontaine du Griffon fut déplacée et mise dans un triangle de terrain trop exigu pour être bâti. Les maisons du côté sud, étroites, enchevêtrées et de surcroît divisées entre de multiples propriétaires, firent place à quelques-unes plus grandes, de construction soignée. L'architecte ANTOINE FAVRE et l'ancien procureur de ville DAVID BOURGEOIS, consultés, présentèrent un plan d'alignement qui devait tenir compte des anciennes substructions[3]. On profita de régulariser le niveau de la rue, d'abaisser le terrain en certains endroits, notamment près du portail et dans la cour de Bellevaux (N° 12), enfin de paver l'ensemble et d'établir un canal d'écoulement[4]. En 1719, on devait encore faire démolir des murs menaçant ruine. L'année suivante, le Conseil d'Etat, constatant que «les fonds ou cheseaux des maisons incendiées estants aujourd'huy de plein droit dévolus au Roy» selon les actes de franchise, que le prince a intérêt de voir rebâtir «incessament des maisons d'une manière convenable à la décoration de la ville de même qu'au bien public», décida de distribuer les terrains non rebâtis à ceux qui voudraient faire édifier des maisons. Elles devaient être sous toit avant 1724[5]. Les années suivantes, on reprit le pavage et on renforça le mur qui terminait la rue, à l'ouest[6]. Une transformation majeure, qui était aussi une considérable amélioration, fut l'aménagement de la rampe bordée d'arbres, soutenue par un grand mur, descendant de la rue du Pommier au rivage. Cette heureuse initiative, qui substituait à une ruelle étroite et raide le «chemin neuf», est due à la générosité du banneret Jean-Jacques Deluze, qui renonça dès 1776 à plusieurs années de ses revenus de magistrat, pour les consacrer à cet ouvrage[7]. Le tracé et l'apparence de cette rue où, à quelques détails près, rien d'essentiel n'a été abîmé lui ont conservé du caractère.

Fort anciennement déjà, deux escaliers publics, figurant sur le plan de 1714 (fig. 17), mettaient en communication la rue du Pommier et celle du Château. Celui de l'ouest n'a guère changé: étroit, aux marches inégales, il aboutit à une ruelle. L'autre, qui faisait un coude à sa partie supérieure, a été porté à 10 pieds de large, et rendu rectiligne en 1740; il avait alors une soixantaine de marches de deux pièces en grès de la Molière, près d'Estavayer, et des mains courantes en bois[8].

1 Rec., 1666, f. 499 et 369. Rec., 1538, II/381 v.

2 Plan de l'incendie de 1714, AVN; sa réduction dans QLT, I/121. Sur l'incendie, voir MN, 1877, p. 101-104; 1889, p. 142-144; 1902, p. 211-213.

3 AVN, Arrêts de l'incendie de 1714, B 8; 26, 31 janvier et 2 février 1715.

4 AVN, Quit., 1718: Jean Michel, paveur; Balthazar Petitpierre, maître maçon.

5 AVN, Arrêts de l'incendie, B 8; 28 mai 1719. MCE, LXV/229, 318, 324, 326, 335, 21 novembre 1719; 5, 12, 13 et 19 février 1720.

6 AVN, Quit., 1725, 1737, 1740-1741.

7 QLT, I/128-129. F. PORCHAT, MN, 1910, p. 94.

8 Marchés, B 15, p. 97, 1742. Jonas Leuba, de Buttes, maître maçon, livre les marches; B 15, p. 198, 1742; Henry Petitpierre et Abram Borel posent les marches. AVN, Quit., 1743.

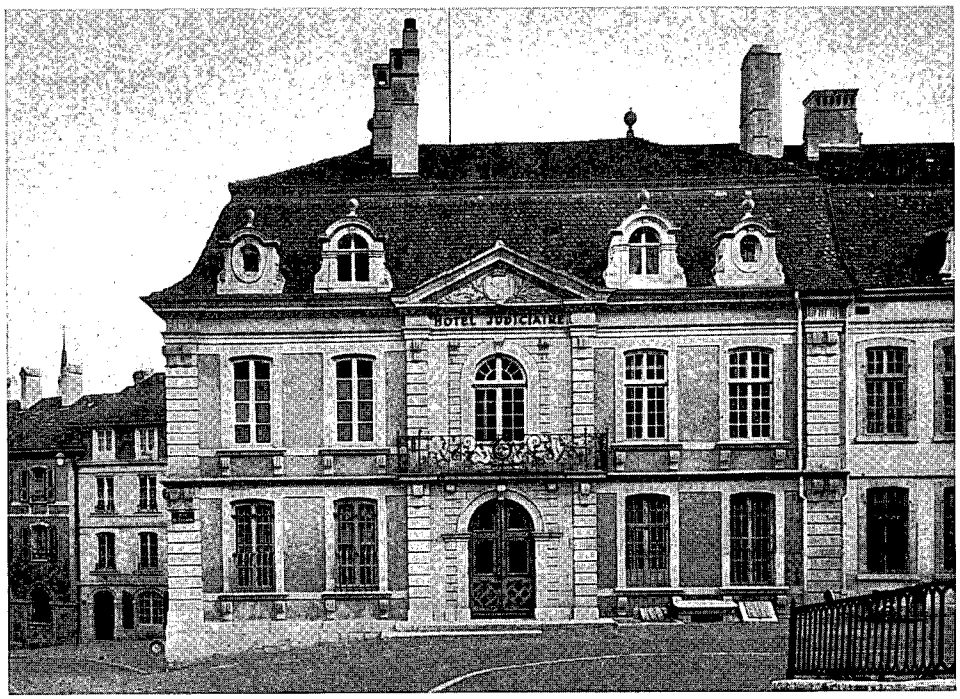

Fig. 235. Rue du Pommier, N° 1. La façade nord. Page 246.

N° 1. A l'emplacement de l'actuel *hôtel judiciaire* se trouvaient, au moyen âge, plusieurs maisons munies d'excellentes caves. Au XIVe siècle, Jean de Giez, écuyer, semble être le propriétaire du terrain, qui passe ensuite à la famille noble de Diesse pour la partie nord – franche de cens –, tandis que la moitié sud, dès le XVIe siècle, se trouve divisée entre plusieurs propriétaires bourgeois[1]. Un couloir voûté, sous la maison, donnait accès aux propriétés voisines[2]. Après l'incendie de 1714, le conseiller Benoît Chambrier racheta les droits de bâtir de deux maisons voisines, dont il possédait déjà une cave. Il renonça à une bande de terrain à l'est, mais obtint le déplacement de la fontaine et l'avancement de la façade nord à peu près au niveau de sa première maison. Bientôt on lui accordait 20 pièces de bois, 40 poutres, 40 chevrons, 10 voitures de chaux et 4000 tuiles pour rebâtir sa maison. La commune de Boudry lui avait déjà accordé 6 pieds de sapin[3]. En 1719, l'ouvrage de reconstruction, d'après les plans d'un architecte français[4], est achevé, et l'on accorde 100 écus blancs au procureur général Jonas Chambrier, «en considération des grands

1 Rec., 1353, f. 40; 1375, f. 41; 1463, I/35; 1538, II/13 et 334. Rien ne permet d'affirmer comme QLT, I/121, que la maison appartint aux Vaumarcus.

2 AE, Actes de Chancellerie, IX/16, 31 août 1655. Rec., 1666, f. 493 v. et 494. Rec. de Colombier par Vaucher, 1681, f. 261, 291.

3 AVN, Arrêts de l'incendie, B 8; 15, 21, 28 novembre 1714; 10, 16 mars, 3 avril, 22 mai, 25 juin, 3 août 1715. AVN, Quit., 1715. AC, Boudry, A 6, p. 375, 18 septembre 1714.

4 MBN, p. XXI.

bastiments qu['il] a fait élever». L'année suivante, un éboulement étouffe cinq ouvriers qui creusaient les fondations d'un mur du jardin[1]. La maison passe, en 1745, à Jacques de Pierre, maître-bourgeois de Neuchâtel, et à Frédéric de Pierre, conseiller d'Etat. Avec elle sont acquises la grange et l'écurie (actuellement: rue du Château N° 8), trois pressoirs, des meubles de cave et «le cuir doré qui est au salon», par quoi il faut assurément entendre des cuirs de Cordoue appliqués aux murs[2]. La maison resta plus d'un siècle entre les mains de la famille de Pierre, avant de passer à la famille DuPasquier, qui la céda à l'Etat de Neuchâtel, pour la Chambre d'assurance (1912). Un des motifs de cette opération fut le désir de conserver intact ce magnifique bâtiment qu'on craignait de voir défigurer par un spéculateur[3]. En 1951, devenu l'hôtel judiciaire, il a subi une importante restauration intérieure.

Description[4]. La maison offre un bon exemple de l'art de la construction, à la fin du règne de Louis XIV. Elle est parfaitement symétrique et bien équilibrée, en dépit de son implantation à l'extrémité d'une rangée de maisons et au sommet d'une forte déclivité. La façade nord compte trois divisions d'un étage, marquées par des chaînes à refends. Dans la partie centrale, en pierre de taille, la porte d'entrée du rez-de-chaussée et la porte-fenêtre ouvrant sur le balcon, en plein cintre, ont une agrafe à la clef. Comme aux angles de la maison, des consoles élégamment moulurées ornent le haut des chaînes à refends au-dessous du cordon médian et de la corniche supérieure (fig. 235). Au fronton, les armes de Pierre, dans une guirlande ovale entourée de gerbes de feuillage, sont postérieures de quelques décades à la construction. Les fers forgés du balcon, de style Louis XV, aux armes de Pierre et Chambrier ont été posés, sans doute, après 1761[5]. Sur un cartouche circulaire, ceint d'une couronne ouvragée, sont peintes les armes du propriétaire. De chaque côté, des S entrelacés et recouverts de feuillages contournés sont limités par des panneaux étroits contenant un seul motif (fig. 236). De part et d'autre de la division centrale de la façade, un peu en relief, il y a, par étage, deux fenêtres légèrement cintrées aux allèges limitées par deux minces consoles. Les murs sont crépis, et une large corniche moulurée couronne la façade. Dans le toit à la Mansart, il y a de part et d'autre du fronton deux lucarnes de pierre, flanquées de petits ailerons surmontés d'un arc en plein cintre et d'une boule.

Du côté de la rue du Château, la façade, plus simple, est analogue. Le soubassement en pierre de roc, percé de soupiraux de cave et de deux portes cochères, prend toute son importance. La division centrale a des fenêtres qui ne se distinguent en rien de leurs voisines, tandis que le fronton, plus élevé, à angle presque aigu, est percé d'un œil-de-bœuf. Dans l'allège centrale du premier étage, la date 1715 rappelle l'année de la reconstruction. Une petite annexe, au midi, forme la liaison avec les maisons de la rue du Château.

Le plan, conforme dans ses grandes lignes à celui de l'époque, a été soumis toutefois aux servitudes locales, si bien que les murs ne sont pas d'équerre. La porte d'en-

1 AVN, Arrêts de l'incendie, B 8, 11 juin 1719. AE, Neuchâtel, Reg. décès, 12 juillet 1720.

2 A. Bourgeois, not., I/69, 24 septembre 1745. Les fragments de cuir de Cordoue conservés à Trois-Rods, autre maison de Pierre, proviennent-ils de la maison de la rue du Pommier?

3 *Grand Conseil*, LXXVII/617-621, 25 mars 1912.

4 Plan, élévations, détails, MBN, pl. 20-21 et 64, N° 2; texte, p. XXI-XXII. QLT, I/122, 123, 352, texte à rectifier.

5 Pury NEN, 1925, p. 126-127.

Fig. 236. Rue du Pommier, N° 1. Le balcon de la façade nord. Page 246.

trée ouvre sur un vestibule aux angles arrondis du côté sud. A gauche, un joli salon carré avait une boiserie peinte de bouquets, de trophées et d'encadrements chantournés de couleur bleue sur fond gris. Ce décor a malheureusement disparu en 1951: il ne reste que la boiserie, repeinte. Une des fenêtres, à côté de la porte d'entrée, a été démurée. Le parquet de noyer a pour dessin des croisillons et le plafond des moulures disposées en croix (fig. 237).

A droite, l'escalier, après un premier coude, monte dans l'axe de la fenêtre voisine de la porte d'entrée; il est bordé de fers forgés finement enroulés. Tout à l'ouest, l'ancienne cuisine a conservé un grand manteau de cheminée en pierre jaune, supporté par deux consoles en forme de S. Dans le vestibule, face à l'entrée principale, au-dessus de la porte de l'ancien salon, un fronton de bois aux enroulements et aux feuillages stylisés, surmontés d'une tête de satyre soufflant dans des espèces de vessies, semble être une pièce rapportée, de style Louis XIII (fig. 238). Les portes, le pavement et un petit corridor annexe sont modernes. La petite pièce occidentale, ouvrant sur la terrasse au midi, a un poêle, au vernis noir orné de grandes fleurs de lys vertes. Dans le grand salon central, si les deux consoles au trumeau des fenêtres ont disparu, un grand poêle blanc Louis XVI, aux pieds peints en faux marbre, est resté dans l'angle nord-est. De petits denticules en ornent les cordons. Le vase, très aplati, est orné d'entrelacs et de rosettes. Contre le mur oriental, une cheminée portant un coquillage au centre de son linteau, est surmontée d'une glace et d'un panneau

Louis XVI décoré d'une urne entre des rinceaux. Des cadres dorés de même style, munis de rosaces aux angles, retenaient la tapisserie. Ils contrastent fortement avec les étroits panneaux Louis XV à coquille, proches des fenêtres ou entre celles-ci. De petits paysages surmontent les trois portes. Des croix comprises dans un carré constituent les éléments du parquet.

La pièce voisine, ancienne chambre à coucher, a une petite alcôve dans le mur nord et une glace ovale suspendue à de longs rubans noués en grandes boucles. Contre le mur sud, la cheminée de marbre saumon est surmontée d'une glace et d'un panneau à encadrements contournés, où sont peints trois amours se chauffant autour d'un feu (fig. 239). Au premier étage, la disposition générale est la même, mais le décor moins abondant. La grande pièce au midi, visiblement refaite, a une étroite frise de denticules sous le plafond. La chambre, au sud-est, possède de belles ferrures et une cheminée de pierre jaune décorée de carrés et de rectangles en relief. Dans la pièce de l'angle nord-est, boisée, une cheminée plus simple encore, avec un canal en forte saillie, porte quelques ornements: coquilles, feuillages. Sous la maison, deux vastes et profondes caves à vin sont voûtées d'un berceau surbaissé.

Les autres maisons de la rangée méridionale, sans avoir l'élégance et la richesse de la première, ont toutes été traitées avec soin, mais différemment. Le fait qu'elles ont – à l'exception d'une seule – un unique étage et une longue façade, leur donne un air cossu et confortable[1].

1 MBN, pl. 19, donne l'ensemble de la rue en élévation.

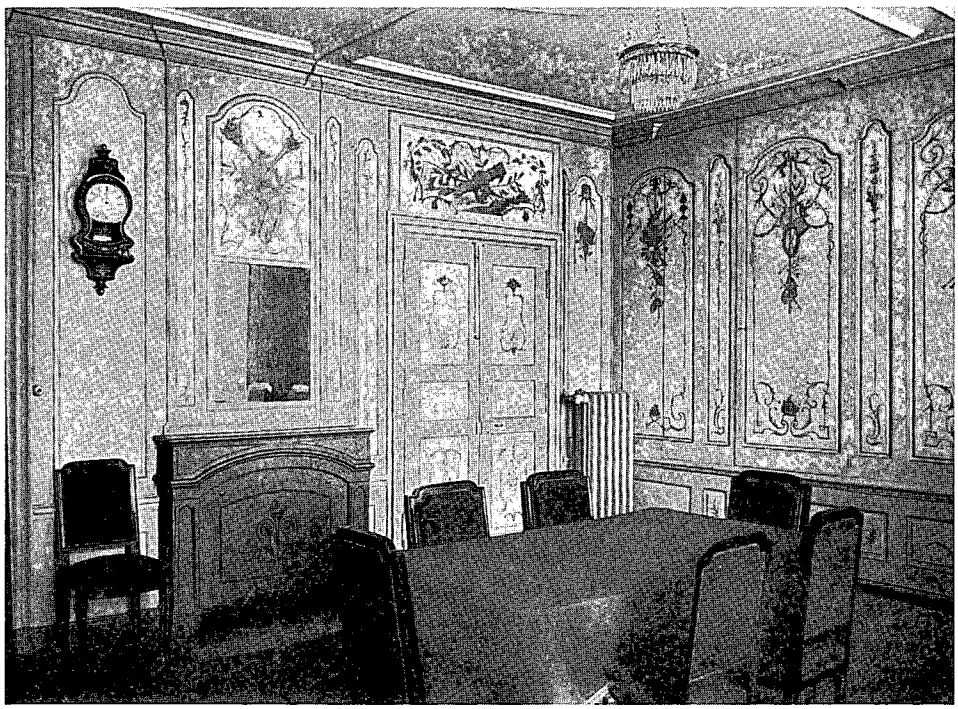

Fig. 237. Rue du Pommier, N° 1. Ancien salon. Etat en 1926. Page 247.

Fig. 238. Rue du Pommier, N° 1. Dessus de porte dans le vestibule. Page 247.

N° 3. Sur l'emplacement des caves, pressoirs et logements d'Abraham et Nicolas Heinzely et du receveur David Gaudot, le secrétaire d'Etat Simon Montandon se décida à édifier une maison, quelques années après l'incendie. On l'autorisa à supprimer une ruelle qui traversait le sol à bâtir[1]. Montandon mourut à la fin de 1722, laissant une maison «très jolie et très gratieuse» à demi achevée, qui passa plus tard à sa fille, épouse du pasteur Henri-David Petitpierre[2]. Encore en mains privées, la maison, très différente de sa voisine, bien que sous un même toit à la Mansart, lié au précédent, est d'une grande sobriété. De part et d'autre de la porte d'entrée, il existe trois fenêtres à barreaux et, à l'étage, sept fenêtres toutes pareilles sous un linteau légèrement cintré. La division centrale est à peine marquée par la porte à encadrement soigneusement mouluré, par le décor de l'allège à l'étage, et enfin par une lucarne en plein cintre qui interrompt la corniche moulurée, ou plutôt l'oblige à se cintrer, selon le système en usage à Neuchâtel à la fin du XVIIe siècle[3]. A l'origine, seules deux lucarnes de pierre, cintrées, encadraient celle du centre. Une rampe de fer forgé à barreaux droits ou ondulés, sous une main courante à frise de postes, mène du vestibule inférieur sur lequel ouvrent les diverses pièces au premier étage, où subsiste un vaste manteau de cheminée de pierre jaune.

N° 5. La maison édifiée pour le maître-bourgeois Jean Bourgeois-dit-Francey a une tout autre allure. Bâtie sur une parcelle étroite, elle compte deux étages de trois fenêtres presque carrées. Deux portes à imposte, à chaque extrémité de la façade, encadrent une fenêtre de boutique cintrée qui n'est pas dans l'axe de symétrie. La corniche supérieure, très simple, est bien au-dessus de celle des maisons voisines. Une seule grande lucarne, sous un fronton en demi-cercle, s'ouvre dans le toit. Peut-être l'ordonnance a-t-elle été remaniée après-coup. En tout cas, au moment de la construction (1715-1716), Francey s'attira des remontrances, car il n'alignait pas sur ses

1 MCV, XIII/211, 6 avril 1722; le 17 avril 1722, Montandon renonce à faire jeter les déblais de son terrain dans la cour Marval en contrebas, AE, dos. Cour Marval. MCE, LXVI/567, 13 avril 1722.

2 AE, Fonds Boy de la Tour, N° 785, 14 décembre 1722; MCE, LXVII/194, 22 février 1723.

3 Comparer: 31, rue des Moulins; 8, place des Halles.

voisins la hauteur de ses appuis de fenêtre[1]. La présence d'un second étage différencie nettement cette maison de ses voisines.

N° 7. C'est en 1386 que Pétremand de Vaumarcus acquit, d'un bourgeois, une maison à cet emplacement. Le gouverneur Georges de Rive en devint propriétaire, au XVIe siècle, par sa femme Isabelle de Vaumarcus. Les derniers occupants, avant 1714, furent les Diesbach, seigneurs de Grandcourt, qui avaient là plusieurs petits bâtiments et un jardin assez étendu[2]. Après l'incendie, Jean-Jacques Favarger, du Conseil Etroit, fit édifier une maison pour laquelle la Chambre des incendies lui offrit une quantité de matériaux égale à celle accordée à Benoît Chambrier (N° 1). Les travaux étaient fort avancés en 1716, mais il fallut régler avec les voisins l'abolition d'un droit de passage. Favarger, acheteur du sol, s'était engagé à bâtir la maison et à y réserver l'usage de deux pièces et du pressoir aux Diesbach, à l'époque des vendanges[3]. En 1763, Pierre-Henri Meuron acheta la maison. Quelques années après sa mort, son fils, homonyme, fit exécuter d'importants aménagements intérieurs (1778-1780)[4]. Les frères ABRAHAM-HENRI et JONAS-LOUIS REYMOND, architectes, exhaussèrent les cheminées, procédèrent au blanchissage des façades, au remplacement de la «frise de pierre jaune posée à l'entrée du vestibule» qui fut dallé et transformé au midi. Ils fournirent encore une cheminée de marbre, acquise de J.-F. DORET à Vevey, préparèrent une niche de poêle. On leur céda un *chauffe-panse* de pierre jaune et trois fenêtres de la façade nord. JONAS PETITPIERRE et ses frères, charpentiers, aménagèrent divers locaux et remontèrent notamment la charpente du grand salon. Le serrurier JACOB (?) CLAPARÈDE livra les ouvrages de serrurerie, tandis que le plâtrier NICOLAS SCHÜPBACH, aidé du sculpteur en gypse RUST, exécutait les plafonds du vestibule, de la salle à manger, du salon et de diverses chambres. Toutefois, l'entrepreneur principal, dirigeant les autres maîtres d'état, fut le menuisier-ébéniste ABRAHAM GUIGNARD, d'Yverdon, qui avait déjà travaillé au château de Corcelles-sur-Concise pour Meuron. Il procéda à d'importants aménagements dans la plupart des pièces: réfection de plafonds, de planchers, facture de boiseries, croisées, volets et portes. Pour la chambre de M. de Corcelles il livra «un trophée et bordure de glace» avec 16 rosettes dorées, des moulures et des encadrements de tapisserie; pour celle de Mme Meuron la mère, un trophée et une bordure de trumeau, une guirlande et des rosettes pour la bordure de la cheminée, une corniche en bois au plafond, un écran de cheminée. Au vestibule, il exécute quatre tableaux et châssis, une fausse porte; à la salle à manger, toute la boiserie avec peinture et ornements: rosettes, buffets, une table à l'antique. Toutefois, l'œuvre maîtresse de GUIGNARD, bien conservée, est le grand salon, qu'il ne réalisa pas sans quelques discussions d'ordre financier. Le propriétaire l'avait laissé «le maître de la décoration et de l'arrangement de l'intérieur de [son] salon». Les portes furent élargies, leurs dessus atteignirent 3 pieds de hauteur au lieu de 18 pouces. Sur un fond gris clair, le décor fut traité à

1 AVN, Arrêts de l'incendie, B 8, 30 juin 1715; 7 mars 1716.

2 AE, Fonds Vallier, N° 206 (copie d'un acte de 1386). Rec., 1538, II/538. Rec., 1666, f. 505 v.; plan de l'incendie de 1714.

3 AVN, Arrêts de l'incendie, B 8, 25 juin 1715, 21 juin et 7 octobre 1716. MJN, 15 août 1715. F.-A. Rougemont, not., I/68, 10 juin 1715.

4 B.-J. Perroud, not., 1er février 1763. Pierre-Henri Meuron (1690-1775) devint seigneur de Corcelles-sur-Concise en 1766; il eut pour fils Pierre-Henri (1738-1801).

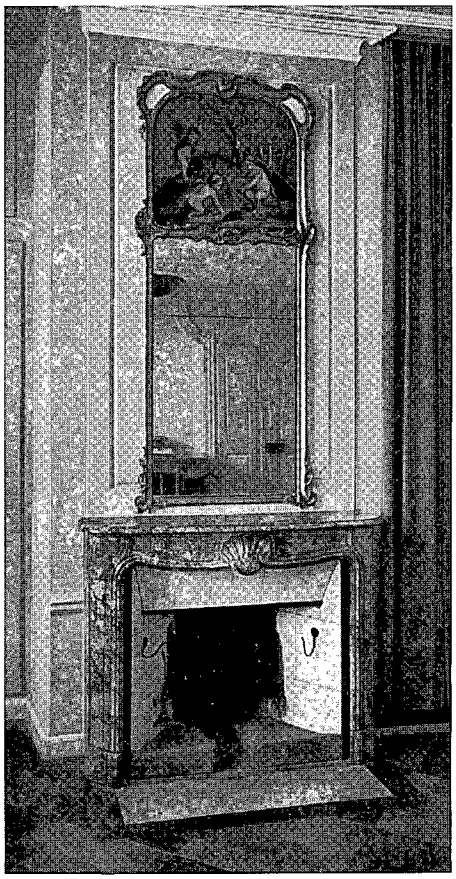

Fig. 239. Rue du Pommier, N° 1. Cheminée et glace, au rez-de-chaussée. Page 248.

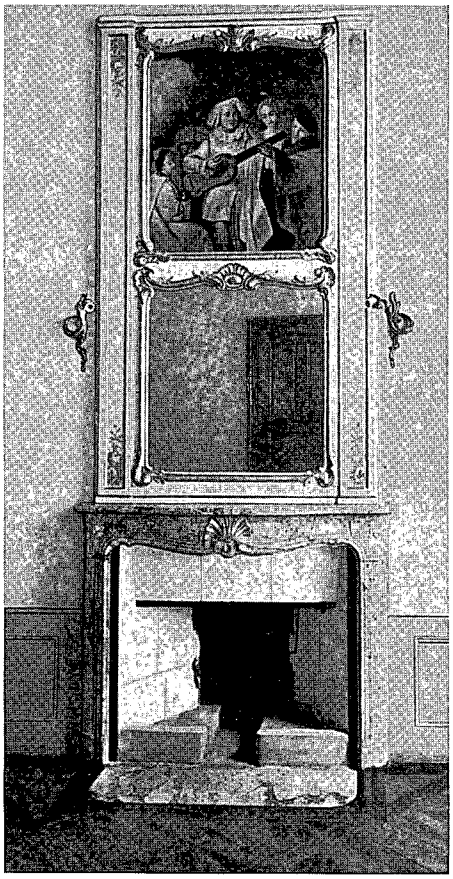

Fig. 240. Rue du Pommier, N° 9. Cheminée au premier étage. Page 258.

l'or vert de Strasbourg par GUÉLON, un artiste de cette ville; la cheminée fut parée de fleurons et d'ornements de bronze. Des volets et des rideaux devaient atténuer la lumière, alors qu'un mobilier sculpté, peint et doré, serait protégé par les housses d'un tapissier lyonnais. GUIGNARD livra trois tables à l'antique, deux «soffads en ottoman», six fauteuils «en cabriolet, en médaillon et à rubans», huit chaises assorties, aussi en cabriolet. Meuron refusa la pose de quatre attributs aux angles du salon, parce qu'ils étaient «sans goût et trop matériels». Le salon et les appartements livrés par GUIGNARD firent «une impression qui excite la jalousie»[1]. En 1781, tout était achevé. Par la suite, un certain NOGARET, peintre et sculpteur de Paris, qui sollicitait la protection du prince Berthier, affirmera avoir «laissé quelques preuves de talens dans le riche décor de la maison de Monsieur Meuron de Corcelles»[2]. Dès lors, la maison a passé aux mains des familles Boy de la Tour et Bosset. Des pour-

1 AE, Fonds Meuron, dos. 19/I, lettres de Guignard à Meuron; 19/II, marchés et notes diverses.
2 AE, Fonds Berthier, IX K V, N° 4, 15 juin 1810.

parlers officieux de paix entre personnalités françaises et autrichiennes s'y déroulèrent en 1917.

DESCRIPTION. Extérieurement, la maison est d'allure simple et cossue. Au centre de la façade, un petit perron mène à la porte d'entrée, de part et d'autre de laquelle trois fenêtres ont des allèges bien marquées. Il n'y a qu'un étage à larges baies rectangulaires. Un entablement et une corniche, simples, couronnent le tout, tandis qu'aux extrémités, des pilastres en pierre de taille reposent sur le soubassement en roc gris. Dans le toit, à pente simple, trois lucarnes sous linteau arqué sont flanquées de petits ailerons. A l'ouest de la maison, une annexe abritant jadis le pressoir et les domestiques, a des étages au même niveau, et une large entrée de grenier dans le toit. Au midi, un jardin s'étend entre la maison et un mur couronnant l'ancienne falaise.

A gauche de l'entrée, un escalier bordé d'une balustrade de fer forgé, ayant au départ deux hautes consoles de pierre jaune ornées d'une guirlande, mène au vestibule du premier étage d'où part un long corridor central. Le vestibule est orné de peintures à fresque de tons pâles où dominent les bleu, rose, vert et brun (fig. 241). Sur chaque paroi latérale, quatre pilastres ioniens cannelés – peints en trompe-l'œil – servent d'encadrement à deux panneaux de paysages (lacs, villes lointaines, montagnes et arbres) qui entourent un panneau plus étroit de couleur vert pâle orné d'un trophée de chasse ou d'un trophée de peinture. Des frises de postes complètent l'ensemble, ainsi qu'une niche au vase peint en trompe-l'œil. Le panneau occidental, proche des fenêtres, représente la chute du Rhin assez sommairement exécutée, portant sur un rocher la signature C. COCCHI PIN[XIT]. Au midi, une porte, dans l'axe du palier, mène au salon. Une seconde porte, fausse, existe uniquement pour la symétrie. Elles ont des dessus peints, assez sombres, représentant des villes et des châteaux près de bras de mer. Deux panneaux de facture analogue – jardin à terrasse, parc avec un pont – surmontent les portes latérales. Ce décor d'une autre main que celui des parois pourrait être de NOGARET, à moins qu'il ne soit plus ancien.

Au midi, les pièces principales communiquent entre elles par des portes proches des fenêtres. A l'est, la salle à manger a deux armoires anciennes à belle serrure dans les parois latérales, des rosaces aux panneaux supérieurs, et, placées récemment, des guirlandes dorées. Le grand salon est au centre, alors qu'à l'ouest, une chambre boisée au naturel conserve sa large cheminée Louis XIV de marbre veiné, couleur lie de vin. Dans la pièce à l'ouest du vestibule, il y a une glace Louis XVI, un poêle à motifs carmins, signé JEANRENAUD, 1768, provenant sans doute du faubourg de l'Hôpital N° 3. Autrefois, il existait, peint contre les murs, un décor à motifs pompéiens et dieux antiques sur fond bleu, dû peut-être à MAXIMILIEN DE MEURON.

Le grand salon, luxueusement traité, a conservé intact son décor primitif: boiseries crème à motifs dorés, médaillons dorés au plafond et mobilier d'ABRAHAM GUIGNARD. La pièce a trois fenêtres au midi – une s'ouvre sur un balcon – surmontées de lambrequins à frise de postes. Aux trumeaux, deux longues glaces Louis XVI, ornées de guirlandes et de rinceaux à la partie supérieure, reposent sur deux consoles de même style, à quatre pieds et ceinture cannelée (fig. 242). Les angles arrondis de la pièce sont décorés de trophées: musique, chasse, pêche et amour. Sur chaque paroi latérale, se trouve une porte ayant des rinceaux à la partie médiane, des panneaux supérieurs

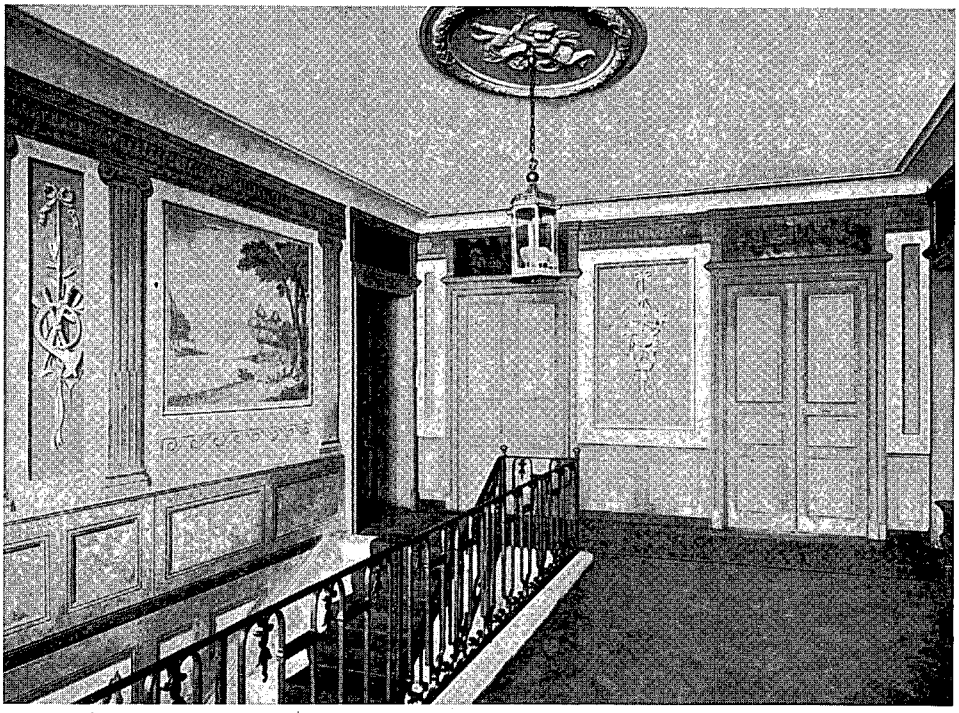

Fig. 241. Rue du Pommier, N° 7. Le vestibule. Page 252.

ornés de lauriers, une corniche, et un dessus au médaillon agrémenté d'un profil tenu par des amours. Des panneaux ornés d'emblèmes du commerce et de la navigation sont placés entre ces portes et le motif central. A l'ouest, c'est une cheminée de marbre décorée de cannelures, de grecques dorées, incrustées sur le linteau, et de chenêts dorés Louis XVI. Au-dessus, une large glace en deux pièces, flanquée de bras d'applique à trois branches, est surmontée de guirlandes et de deux personnages, dont le corps s'achève en rinceaux (fig. 243). En face de la cheminée, une table de trumeau à quatre pieds, angles concaves, entrelacs et guirlandes sur la ceinture, est surmontée d'une glace elle aussi. Au nord, une large porte à deux battants ornés de couronnes, a un dessus où le médaillon au chiffre DM (de Meuron) est tenu par deux amours. Huit panneaux de composition identique occupent le dernier tiers des parois latérales ou encadrent la porte principale. A la partie inférieure de chacun d'eux, une frise de rinceaux jaillit d'une urne. Deux motifs superposés ornent la moitié supérieure. Ce sont, à partir du centre, un vase fleuri, une gerbe, un panier de raisin et une cassolette placés sur des rinceaux qui s'opposent symétriquement à droite et à gauche. Les motifs supérieurs, plus variés, placés sous un arc de feuilles de chêne sont dans le même ordre, des trophées d'attributs rustiques, d'architecture, de peinture et de sculpture (fig. 245). Une corniche à perles, oves et rubans, richement traitée, fait le tour du plafond aux angles duquel quatre médaillons dorés ovales, aux rangs concentriques de piécettes et de feuillages variés, sont ornés de beaux profils d'hommes

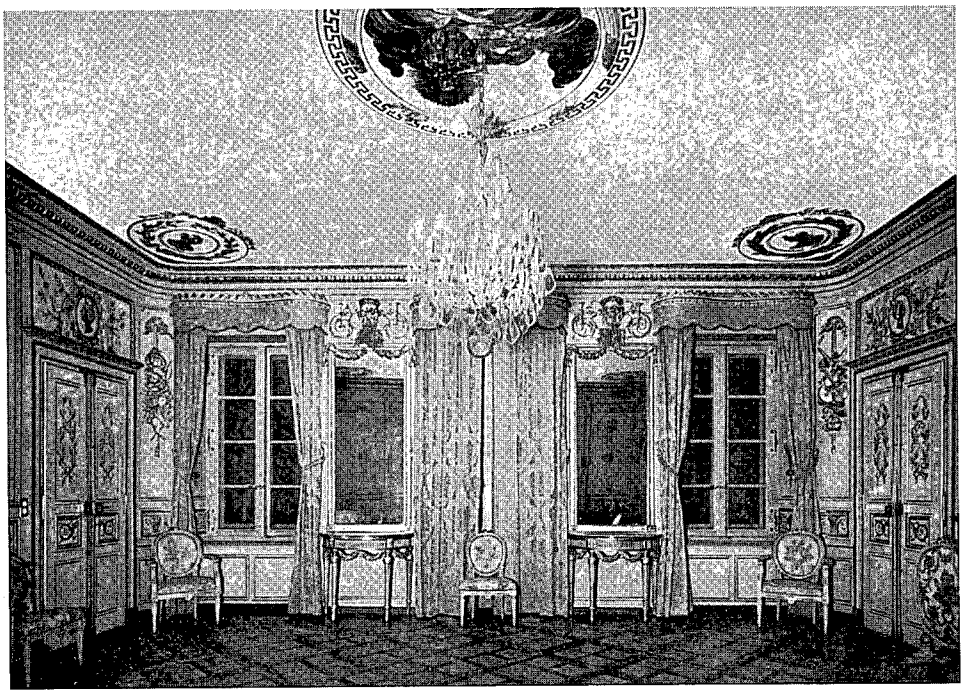

Fig. 242. Rue du Pommier, N° 7. La partie méridionale du salon. Page 252.

et de femmes (fig. 247). Au centre du plafond, dans une couronne de grecques, Jupiter tenant des foudres à la main conduit son char tiré par un aigle, entouré de lourdes nuées. Le parquet est formé de bandes sombres s'entrecroisant entre des carrés de bois clair.

N° 9. A son extrémité occidentale, la rue du Pommier était primitivement fermée par une rangée de maisons. Un petit chemin, dit de l'Oriette, descendait en direction de la rive du lac, à l'endroit où la rue s'infléchissait vers la maison de Bellevaux. La ruelle suivait à peu près le tracé de l'actuelle rue de la Balance; elle était bordée de deux maisons données par les comtes en 1457 et 1490 aux desservants de la chapelle Saint-Guillaume[1]. En 1539, Jeanne de Hochberg fit don d'une des maisons à la ville, qui l'échangea avec des particuliers[2]. C'est à leur emplacement et à celui de plusieurs autres petits bâtiments que David Pury fit élever sa maison après l'incendie de 1714. Les sols à bâtir n'ayant pas été réédifiés dans les délais prévus par les franchises, le prince en avait disposé en faveur de ce conseiller d'Etat, châtelain de Boudry, à condition que la construction eût lieu dans le délai d'un an et se conformât aux règlements et aux projets d'embellissement (1722). Après entente avec la ville, on fixa à 19 pieds la largeur du chemin de Bellevaux entre la

1 AE, D 9, N° 8, § 8, 1er avril 1490. A. Piaget, *Revue d'histoire suisse*, 1933, p. 499, note 27 a et p. 509, note 56.

2 AVN, M I, N° 16, 25 février 1539.

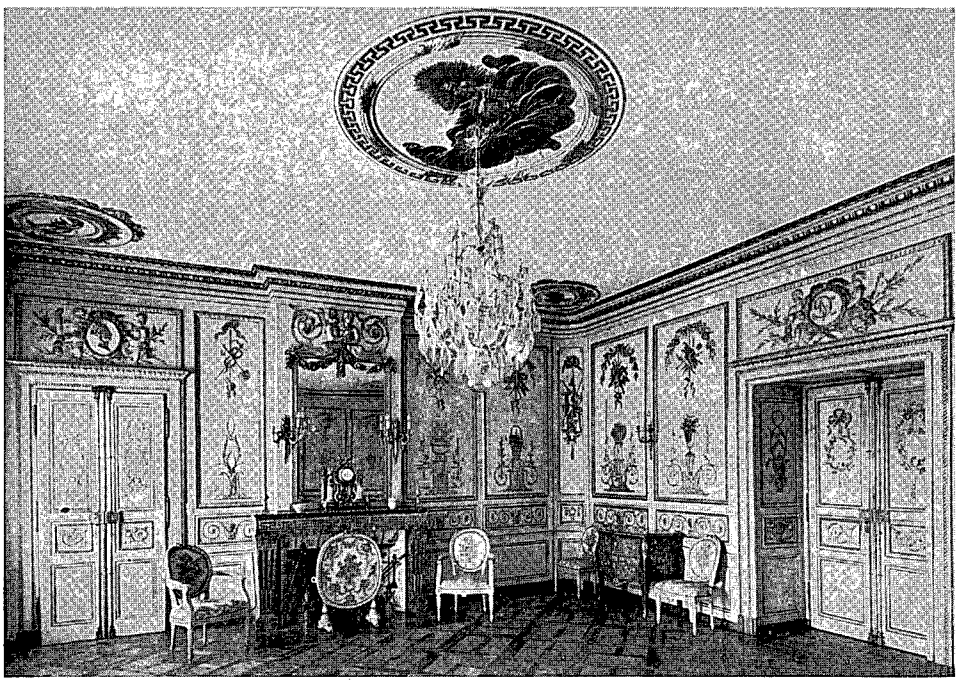

Fig. 243. Rue du Pommier, N° 7. L'angle nord-ouest du salon. Page 253.

maison Pury et celle du bourreau[1] (disparue en 1934)[2]. En 1737, le châtelain obtint un dédommagement pour l'aménagement de son perron devenu inutilisable à la suite de l'abaissement du niveau de la rue[3]. Parmi les transformations notables, il y eut, au milieu du siècle passé, la construction d'un fronton, puis d'une terrasse sur un petit bâtiment d'écurie, au midi, le déplacement du perron nord pour le mettre exactement dans l'axe de la porte, la suppression des retours de la main courante formant saillie, enfin l'établissement de balcons[4].

DESCRIPTION. Comme l'immeuble se dresse sur une pente l'architecte, pour conserver des proportions harmonieuses, a dû le fractionner en divers éléments. Le corps principal compte trois divisions bien marquées par des chaînes à refends: au centre la porte a un perron d'accès en calcaire gris, bordé d'une rampe de fer forgé ayant des palmettes à jour. A l'étage, une porte-fenêtre ouvre sur un balcon (de 1854). Un fronton à œil-de-bœuf surmonte le tout. Les divisions latérales ont chacune deux fenêtres, cintrées comme la porte. Une corniche à entablement court sous le toit. A l'est du bâtiment principal et sous le même toit, s'étend une étroite annexe, large

1 AE, Actes de chancellerie, XXIV/138, 17 juillet 1722. MCV, XIII/237, 7 septembre 1722. Les entrepreneurs de la construction furent peut-être les maçons Jacques et Jérémie Borel, de Couvet (voir: HÔTEL COMMUNAL).

2 FAN, 25 octobre 1934. Mbx., 1936, p. 39.

3 MCV, XVII/58, 20 mai 1737.

4 ATPN, Pv., 25 septembre 1854, 7 mai 1855. MCV, XXXVII/34, 13 septembre 1847.

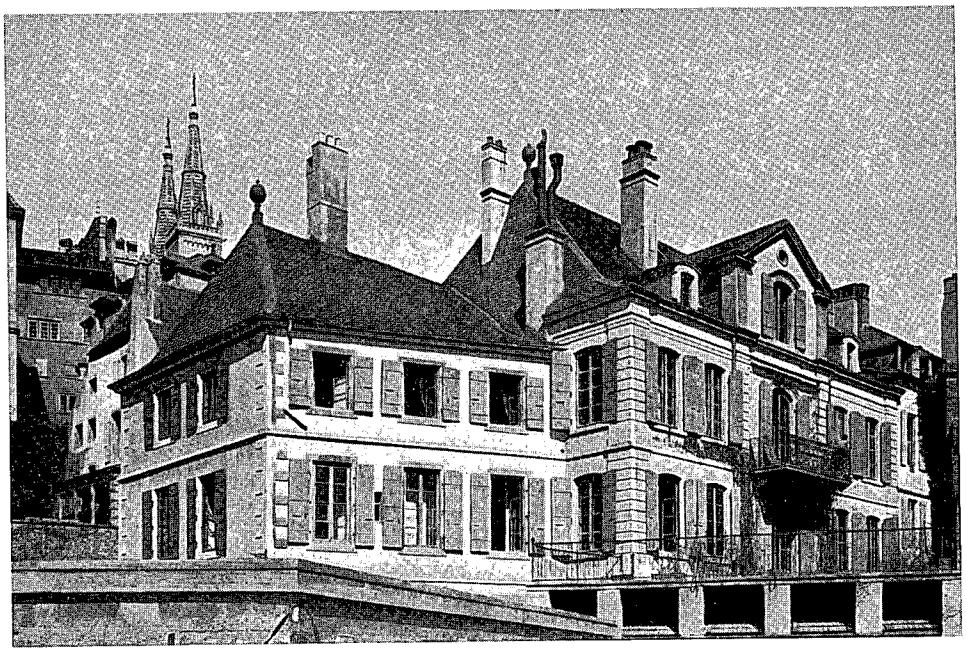

Fig. 244. Rue du Pommier, N° 9. La maison vue du midi. Tout à gauche, la maison, 20, rue du Château. Page 256.

d'une fenêtre, surmontée d'une vaste lucarne. A l'occident, et en contrebas, une autre annexe s'en détache nettement: elle a un rez-de-chaussée à la hauteur des caves voisines, deux étages au niveau de la grande maison bien qu'il n'y paraisse pas extérieurement et, sur le toit percé d'une grande lucarne, un épi pareil à son voisin. Au midi, l'annexe se trouve fortement en retrait, et une vaste cave s'ouvre sous le bâtiment principal (fig. 244).

L'intérieur. A l'ouest du vestibule carré s'élève un escalier en U, bordé d'une rampe de fer forgé en forme de S juxtaposés. Il donne accès à un long corridor central sur lequel s'ouvrent les diverses pièces. Au premier étage, il existe plusieurs plafonds peints. Dans l'annexe, une petite chambre a pour fond un ciel bleu clair semé d'oiseaux, vus au travers d'une perspective de murs peints en trompe-l'œil, agrémentés d'urnes contenant des arbustes et de têtes soufflant dans des trompettes. A la partie supérieure de la boiserie, quatorze sujets peints font le tour de la pièce: scènes champêtres, chutes d'eau, lacs, ruines et montagnes à l'arrière plan (fig. 248). Dans les deux salons du corps principal, au midi, quatre panneaux entourant le cartouche central ont sur leur pourtour un décor Régence de filets dorés à angles vifs et de feuillages traités en rouge, or et noir, ou vert et rouge. Au centre, les cartouches ovales ou à angles concaves renferment des scènes mythologiques peintes assez laborieusement. Dans le salon occidental, Hélios passe les rênes de son quadrige à Apollon, pendant que des amours soufflent sur les nuées. Le cartouche de la seconde pièce montre Diane, qui porte un croissant dans les cheveux, lourdement étendue sur un nuage, tandis qu'Apollon bande son arc et paraît chasser les terreurs de la nuit

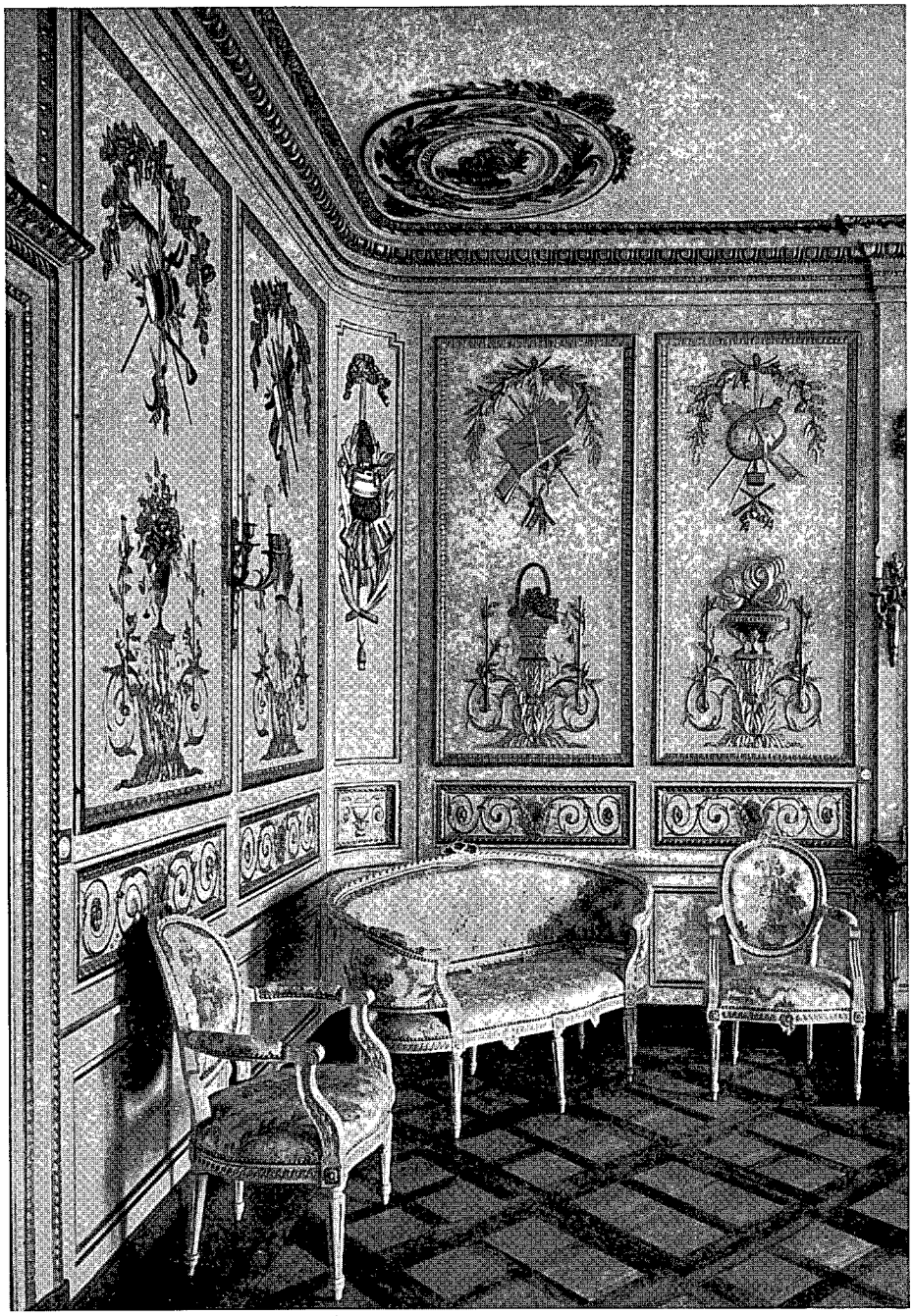

Fig. 245. Rue du Pommier, N° 7. Détail de l'angle nord-est du salon. Page 253.

Fig. 246. Rue du Pommier, N° 9. Plafond peint où est figuré le sacrifice d'Abraham. Page 258.

Fig. 247. Rue du Pommier, N° 7. Médaillon à l'angle nord-est du salon. Page 254.

(hibou, monstre et sirène). Une autre pièce au nord a conservé un décor Louis XV. La cheminée portant une coquille sur son linteau de marbre veiné de gris, blanc et saumon, est surmontée d'une glace au cadre chantourné et d'un panneau peint sur lequel apparaît un Pierrot musicien entouré de quelques comparses[1]. Deux montants, où sont gravés et dorés des enroulements et des demi-coquillages, encadrent cet ensemble (fig. 240). Au plafond, le décor peint est plus simple que celui des salons. Une femme allaitant deux enfants, sous l'égide d'un personnage ailé (allégorie de la Charité?), occupe le cartouche octogonal.

Au rez-de-chaussée, le peintre a traité avec vigueur le sacrifice d'Abraham sur le plafond du petit salon (fig. 246). Le décor des quatre panneaux d'encadrement est analogue à celui des plafonds de l'étage, en plus simple et en plus élégant. Contre le mur est, un poêle blanc a de gracieux motifs peints en bleu dans des cadres Louis XV bien proportionnés (fig. 249). On peut lire sur les carreaux: S[IMON] JEANRENAUD FECIT ET FAIT PAR S. JEANRENAUD L'ANNÉE 1764. Dans le grand salon se trouve l'autre face du poêle et une lourde glace Régence. Le sujet allégorique peint dans le cartouche ovale du plafond est difficile à identifier: dans le voisinage d'une Gorgone (?) et d'un Amour, un personnage ailé et barbu enlève une jeune femme qui tient un livre à la main[2].

Dans la rangée nord les maisons, généralement de deux étages, sont beaucoup plus

1 Par son style cette œuvre pourrait dériver d'une composition de Watteau.

2 Peut-être faut-il voir là une réplique, bien imparfaite, d'une œuvre de Poussin: le Temps dérobant la Vérité aux atteintes de l'Envie et de la Discorde.

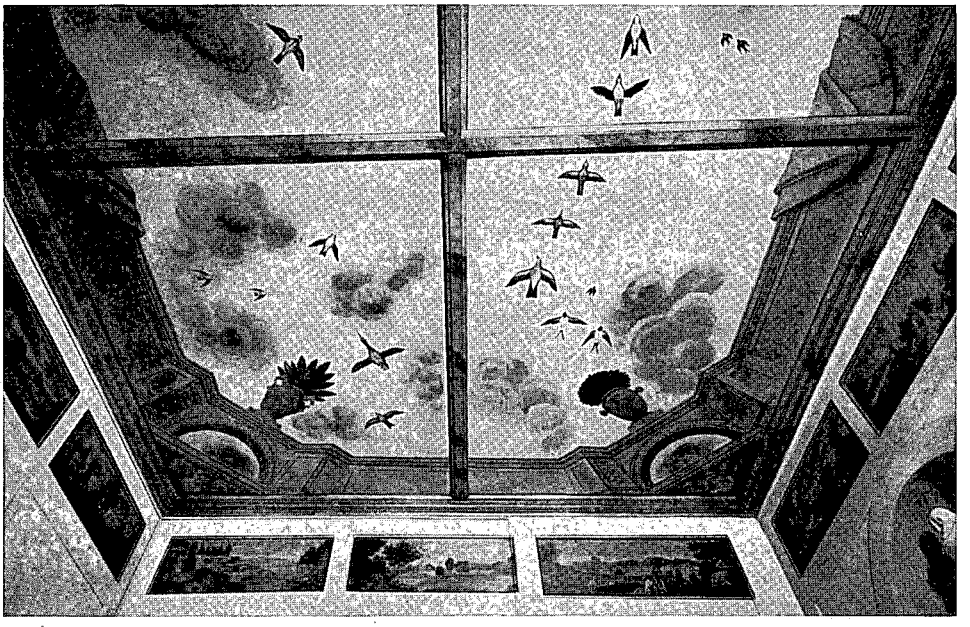

Fig. 248. Rue du Pommier, N° 9. Plafond et boiseries peints, dans l'annexe. Page 256.

modestes et de largeur variable. Au N° 2, un bel entablement mouluré supporté par deux consoles surmonte la porte. Une vaste fenêtre marchande cintrée occupe le rez-de-chaussée du N° 6, dont l'escalier à galeries de bois donne sur une cour intérieure très étriquée.

N° 8. A l'emplacement de l'actuel bâtiment, l'incendie de 1714 ruina une demi-douzaine de petites maisons placées face à la rue du Château ou à celle du Pommier, et limitées, à l'ouest, par des escaliers. L'extrême division des propriétés et leur enchevêtrement empêcha leur reconstruction. En 1717, les frères ABRAHAM et JEAN-JACQUES PETITPIERRE édifiaient, dans les ruines, une muraille de soutènement, fondée sur le rocher[1]. Tombé en déshérence, le terrain devint propriété du prince, en 1720, en dépit de l'intervention tardive de Charles-François Bergeon, héritier d'un des anciens possesseurs du sol[2]. Alors que le maire de la Côte, Jean-Frédéric Chaillet, avait édifié sa maison (N° 10) dès 1731[3], rien n'était fait à l'orient de l'escalier. L'avocat-général David Tribolet, qui avait l'intention de bâtir en cet endroit, retardait les travaux de correction de la rue par ses hésitations. Le maire Chaillet, sur le point de bâtir, semble-t-il, y renonça (1736). L'ouvrage ne fut repris qu'en 1740 par Henry Chaillet, seigneur d'Arnex. La ville lui accorda du bois de sapin et de chêne et, en 1743, le droit de poser deux marches d'escalier devant sa porte

1 AVN, Quit., 1717.

2 MCE, LXV/748, 2 décembre 1720.

3 AC Auvernier, BB 3, N° 9, p. 128, 15 juillet 1731: octroi de 10 pièces de bois au maire Chaillet. MCV, XV/93v., 29 août 1731: creusement des fondations.

à la rue du Château. En 1753, on accorde encore du bois à Henri-Nicolas Chaillet pour des réparations urgentes au nord de sa maison[1]. Celle-ci passa dès 1811 aux mains de diverses familles, puis à des sociétés privées. Le perron sud a été transformé lors d'un abaissement du niveau de la rue, en 1847[2].

DESCRIPTION[3]. L'architecte inconnu de 1740 a su tirer parti habilement du terrain, en dépit de la différence de niveau – une dizaine de mètres – qui place le deuxième étage de la façade sud à la hauteur de la rue du Château. La composition, au midi, est tout en hauteur. Une division centrale, en pierre de taille, est encadrée de murs crépis percés de deux fenêtres. Des pilastres à refends marquent les angles. Au rez-de-chaussée, ornées de consoles feuillues, elles encadrent la porte d'entrée très large, précédée d'un perron à balustrade simple. Aux deux étages, des pilastres, classiquement dessinés avec leur retour, ornés de guirlandes Régence et de coquillages, encadrent le corps central. Le fronton est percé d'un œil-de-bœuf agrémenté d'un riche encadrement (fig. 250). A l'exception de celles du second étage, quadrangulaires, les fenêtres ont un linteau arqué. Le balcon est décoré uniquement de volutes, d'une ligne très fine, entrelacées au centre à la manière d'un monogramme. Au nord, l'allure de la maison, infiniment plus ramassée, est tout autre vu son plan en fer à cheval. La partie centrale, à trois croisées, au fond d'une cour dont les murs reposent sur des arcades, n'a point de décor. Le premier étage, abritant un

1 MCV, XVI/423, 25 avril 1736; XVII/5, 20 août 1736; XVII/255, 284, 449, 12 septembre 1740, 20 février 1741, 4 février 1743; XX/438, 15 février 1753.

2 AE, Actes judiciaires, Neuchâtel, 1810-1823, p. 14, 20 mars 1811. MCV, XXXVII/34, 13 septembre 1847. Les barreaux en fonte ouvragée bordant le perron sont bien de 1847, environ.

3 MBN, plan, élévation, détails, pl. 27 et 21 (N° 1 et pas N° 6). Fers forgés du balcon, fig. 312.

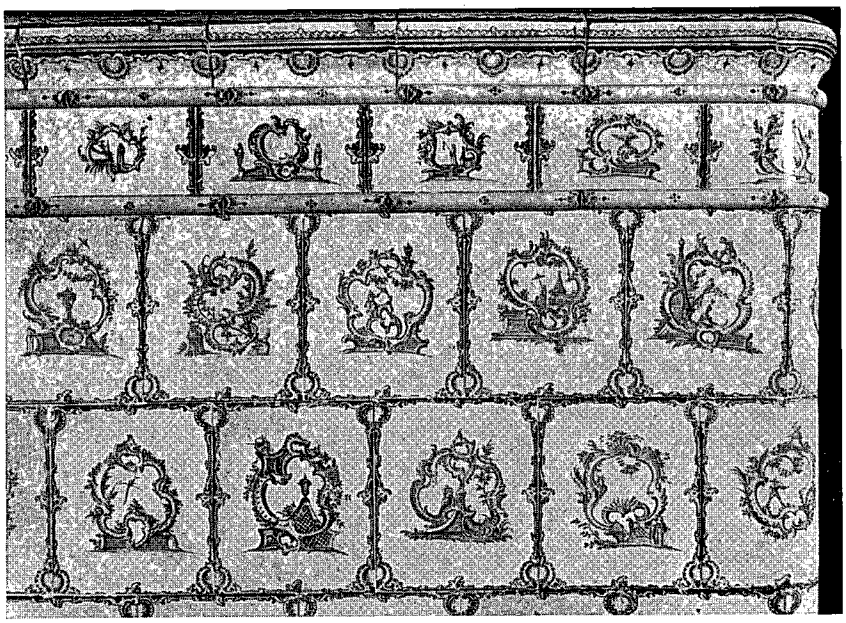

Fig. 249. Rue du Pommier, N° 9. Détail d'un poêle de Jeanrenaud. Page 258.

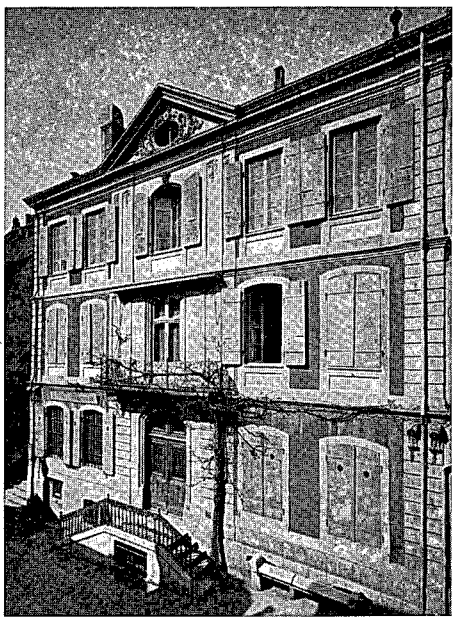

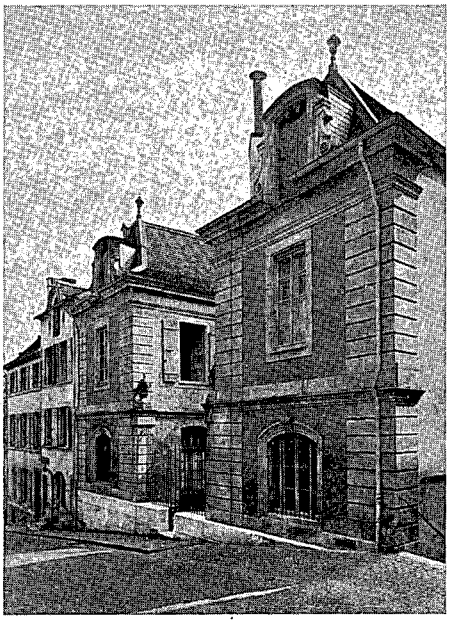

Fig. 250 et 251. Rue du Pommier, N° 8. Les façades sud et nord. Pages 260 et 261.

corridor, est un simple placage qui cache les combles de la maison et le grand toit s'abaissant vers le midi. Les deux ailes symétriques, fortement en saillie, à deux fenêtres ouvrant sur la cour, ont des pilastres à refends aux angles. En façade, elles n'ont qu'une baie, agrémentée d'une agrafe au rez-de-chaussée, et une grande lucarne de pierre, flanquée d'ailerons dans le toit, amorti par un épi orné de godrons, qui s'évase vers le haut. Une grille simple, dont les barreaux diminuent de hauteur en son centre, ferme la cour et s'appuie sur les avant-corps par l'intermédiaire de piliers surmontés d'urnes asymétriques (fig. 251). Les pièces principales, au nombre de trois, plus profondes que larges, au plafond orné d'un cartouche central, suivant l'usage de la fin du XVIIe siècle, occupent le midi de chaque étage et s'ouvrent sur un long vestibule occupant toute la largeur de la maison. L'escalier à volées parallèles, supporté par des arcades jumelles, se trouve à l'extrémité occidentale de ce vestibule, sur lequel s'ouvrent aussi les pièces des ailes. Un passage et une entrée modernes ont été ménagés au nord.

Une profonde cave voûtée a été creusée sous la maison. Une partie des arcades ouvrant sur la cour, a disparu et la création d'une grande salle, au rez-de-chaussée, a supprimé le couloir d'accès primitif, dans l'axe de la façade. Quelques boiseries simples, un parquet et des cheminées, dont une de marbre gris, ornée de trois palmettes, existent encore au premier étage.

N° 12. La *maison du fief de Bellevaux* fermait autrefois la rue du Pommier, en marge de laquelle elle se trouve actuellement. C'est en 1345 que le comte Louis donna à Girard de Bellevaux, écuyer, une maison, un curtil et une place à cet endroit, en augmentation d'un fief. Dès 1537, celui-ci passa aux mains de diverses familles:

Regnault, Ballanche, Merveilleux, Baillod. De 1756 à 1819, date de rachat du fief par le prince, c'est la famille d'Ivernois qui le possède[1]. Au cours des siècles, les bâtiments subirent des transformations considérables. Reconstruits à grands frais après l'incendie de 1450[2], on leur ajouta une tourelle d'escalier s'achevant par une plateforme de chêne (1614)[3]. La gravure de Merian (fig. 1) donne l'état des lieux avant des transformations importantes. Au pied de la tour des Prisons et des maisons voisines s'étend une terrasse accidentée, bordée de créneaux, aboutissant à une tourelle, à l'ouest. A l'opposé, deux grands bâtiments et un plus petit ont un pignon du côté du lac, partiellement masqué par une galerie en encorbellement. Simon Merveilleux fit rebâtir la maison en 1643-1644 et obtint quelques années plus tard un chêne pour faire la flèche de sa tourelle[4]. La grande porte cochère ouvrant sur la rue du Pommier, ayant des claveaux à bossages et une clef aux armes de Bellevaux, porte la date 1644. Henri Tribolet fit procéder à des aménagements au grand et au petit *poile*, puis édifier une muraille neuve au midi, et un pavillon de bois, par les maîtres Abraham Verron, charpentier, et Balthazar Petitpierre, maçon, dans les années 1700 à 1701[5]. Après l'incendie du quartier, qui épargna Bellevaux, il fallut abaisser le niveau de la cour et le seuil de la porte cochère, à la hauteur de la rue, enfin mettre en état le petit escalier voisin[6]. Le plan de 1714 montre qu'il y avait au nord de la cour une grande galerie, en forme de trapèze, touchant la maison, tandis qu'au sud-ouest se trouvait la grange. En 1730, Abraham Baillod fit rebâtir les murs de la cour du côté de la rue et obtint, après coup, d'empiéter de quelques pieds sur les ruines du voisinage[7]. Sept ans plus tard il fallut refaire le portail à la suite d'un nouvel abaissement du niveau de la rue[8]. Par un contrat de location, nous savons qu'en 1743 la maison comptait comme à présent, trois étages, cave, galetas et vestibule ayant «cheminée pour faire la lessive»[9]. Vingt ans plus tard, on dit de la grande et ancienne maison qu'elle compte «quatre étages, compris le rez-de-chaussée dans lequel se trouve une belle cave» voûtée de 50 pieds sur 18 environ et, à côté, un emplacement pour pressoir de mêmes dimensions. Regardant vers le lac, une petite maison de deux étages abrite une écurie et diverses pièces du côté du chemin; une autre maison de même importance contient une cave; le jardin a deux terrasses. Charles-Guillaume d'Ivernois, le nouveau propriétaire, fit faire des transformations de 1768 à 1770. La cession de dix pieds carrés permit de construire le corps de logis reliant la porte cochère à la remise. On reboisa le troisième étage de la maison et on posa, sans doute, les dessus de cheminée Louis XVI, qui s'y trouvent encore[10]. Les bâtiments fermant la cour au nord et au midi, la cave, le pressoir et une tranchée

1 Matile, *Monuments*, II/577. Voir, avec corrections, QLT, I/125-128; J. Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, II/102-109.

2 J. de Thielle, not., f. 3, 17 septembre 1453.

3 MCV, III/499, 22 mai 1614.

4 MCV, V/79, 185, 18 janvier 1643, 1er mars 1648.

5 AE, dos. Fief de Bellevaux, S 1, 6, 30; Mme H. de Bosset, Le fief de Bellevaux, ms. inédit. Pury, NEN, 1925, p. 120-122.

6 AVN, Quit., 1717.

7 MCE, LXXIV/383, 393, 11, 17 juillet 1730.

8 MCV, XVII/58, 20 mai 1737.

9 A.-H. Cordier, not., minut., 29, p. 90, 17 avril 1743.

10 Mme H. de Bosset, Le fief de Bellevaux, ms. inédit, p. 15 et 17.

Fig. 252. Rue du Pommier, N° 12. Balustrade d'escalier dans l'aile nord. Page 263.

dans le roc, au nord de la grande maison, en partie réaménagée intérieurement, furent exécutés par le maître maçon JEAN-LOUIS THIÉBAUD, qui fit les plans et un ouvrage mal venu au gré du propriétaire. Les murs et le cabinet du jardin furent aussi refaits. Les frères OLIVIER et JONAS PETITPIERRE, charpentiers, JEAN-FRANÇOIS BOREL, plâtrier, JEAN MATHIATECK et JONAS-ANTOINE PETITPIERRE, menuisiers, furent les principaux maîtres d'état avec PAULI, serrurier[1]. Une faible surélévation du corps de bâtiment devant la maison Thellung provoqua une enquête[2]. De cette époque, sans doute, datent la belle porte à panneaux Louis XV au nord de la cour et la balustrade de fer forgé au monogramme GDI (Guillaume d'Ivernois) entouré de deux aigles, peut-être de FRANÇOIS-CHARLES PAULI, serrurier (fig. 252). Vers 1834, la grande maison fut élargie d'une chambre vers l'ouest; un appartement fut aménagé dans une partie du galetas. La tourelle d'escalier fut presque englobée dans le bâtiment lorsqu'on lui adjoignit une orangerie et une serre, celle-ci remplacée vers 1875 par un salon, ou galerie, substitué à celui qui était placé au nord de la cour[3]. En 1901, l'ancienne grange reçut deux étages de logements, au-dessus du rez-de-chaussée, transformé en dépôts.

C'est de l'est qu'on a le meilleur coup d'œil sur Bellevaux ancien: la grande porte cochère à arc surbaissé aux claveaux en bossage, flanquée au midi d'une aile XVIIIe siècle fort simple et d'un jardinet en triangle. En arrière de la cour, la maison se

1 AE, Fonds Boy de la Tour, actes, N° 1112.
2 MJN, 5 décembre 1769 et 18 janvier 1771.
3 Mme H. de Bosset, Le fief de Bellevaux, ms., p. 21.

dresse sous un toit au pan rabattu, percé d'une grande lucarne de bois. Face au midi, elle est percée de huit fenêtres à ses trois étages, sans aucun décor particulier[1] (fig. 46).

Vues. P. D'OSTERVALD, Vue de Bellevaux et vue de l'entrée de Bellevaux, vers 1840. Dessins.

LA CROIX-DU-MARCHÉ

Comme son nom l'indique, la Croix-du-Marché est un carrefour – le premier de Neuchâtel – à l'intersection des rues du Château et des Moulins[2]. En 1353, la rangée occidentale de celle-ci et de la rue du Trésor sont dites: rue du Marché. Immédiatement à l'ouest de la fontaine du Banneret, se trouvait le *mazel* ou boucherie, propriété du comte, reconstruite vers 1431 et 1450 après des incendies[3]. Louis d'Orléans en autorisa le transfert à la partie inférieure de l'ancien hôtel de ville à cheval sur le Seyon, «pour obvier aux infections» (1507)[4]. Mazel et plus tard Vieux-Mazel serviront à désigner, longtemps encore, le quartier de la Croix-du-Marché. L'aménagement de boutiques sous la maison du Trésor dégagea un peu la place. En 1622, il existait un poids public à la «croix du Marchef»[5]. En 1697, on décide de ne plus admettre les bancs des vendeurs à la place des Corbetz, devant la fontaine du Banneret[6]. Néanmoins plusieurs boutiques et des bancs de boulangers, peut-être mobiles, subsistent aux alentours. Preuve que la place était très fréquentée, on y affichait des avis judiciaires, et un pilori se dressait à l'angle de la maison du Trésor. Une balustrade de fer remplaça le parapet de pierre, qui se trouvait au-dessus de la fontaine du Banneret, dont l'assise venait d'être modifiée (1807)[7]. La disparition du pont des Boutiques fut cause d'un abaissement du niveau de la Croix-du-Marché et d'une augmentation de pente à la rue du Château[8].

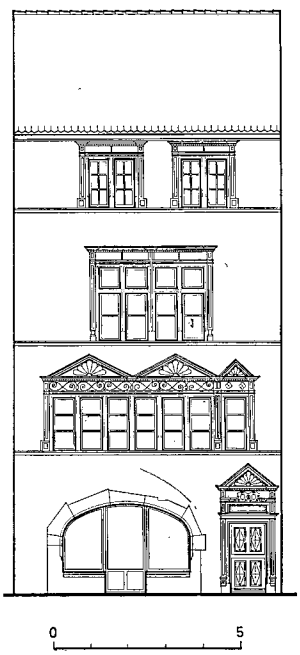

N° 1. L'*hôtel du Banneret* (nommé aussi *maison Marval*) occupe la maison construite en 1609 par Jean Marval, à la place de deux bâtiments plus anciens. Elle fut

1 QLT, I/125-128, avec plusieurs illustrations.

2 QLT, I/130. R. BANDERET, MN, 1915, p. 7 et note p. 10.

3 Recettes, 41, f. 124; 49, f. 178v.

4 AVN, Mémoires de Barillier, ms., f. 18. BOYVE, II/211.

5 Bourserie, XVII/212, 1622.

6 MCV, XVIII/488, 14 juin 1697. Corbet = serpette de vigneron (MN, 1865, p. 132).

7 MCV, XXXII/35, 11 mai 1807. Voir aussi: FONTAINE DU BANNERET et MAISON DU TRÉSOR.

8 MCV, XXXVI/641, 30 mars 1846; XXXVII/34, 13 septembre 1847.

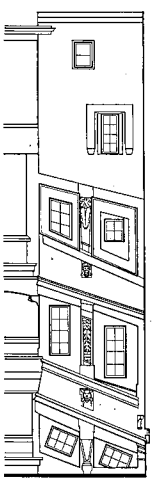

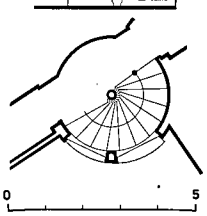

Fig. 253. Croix-du-Marché, N° 1. Elévation. Echelle 1:200. Page 265.

Fig. 254 et 255. Croix-du-Marché, N° 3. Elévation et plan de la tourelle. Ech. 1:200. Page 267.

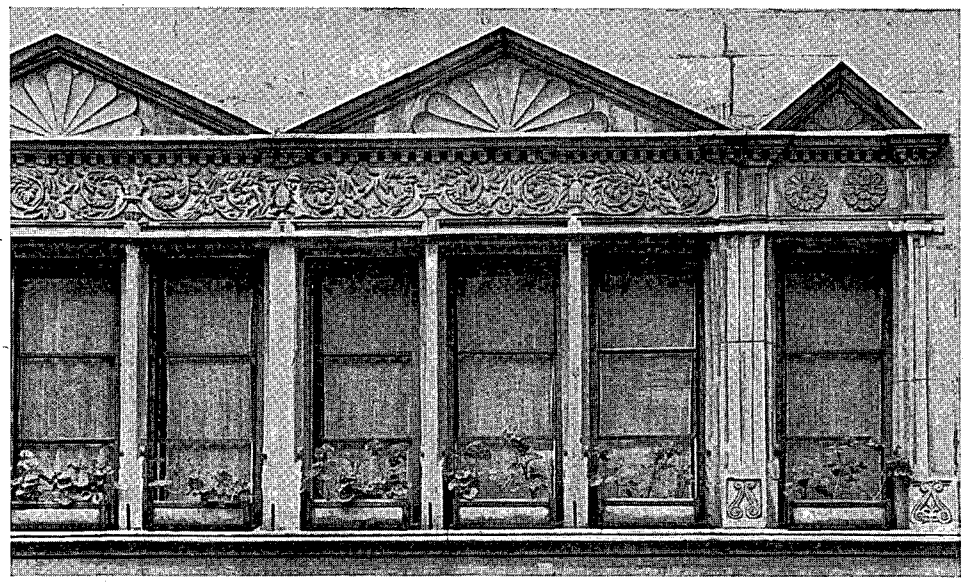

Fig. 256. Croix-du-Marché, N° 1. Détail des fenêtres du premier étage. Page 266.

habitée pendant deux siècles par des représentants de cette famille qui la possède encore[1]. Le nom des maîtres d'état, qui la construisirent, reste malheureusement inconnu. En 1691, le maçon PIERRE JOLY, de Noiraigue, établit un égout, de la maison au plus proche canal de la ville[2]. D'importants aménagements intérieurs furent exécutés en 1733: un *terrinier*, de La Neuveville, remonte deux poêles, dont un blanc à buffet, ABRAHAM BONHÔTE, de Peseux, fait un four et, près de l'abbaye de Fontaine-André, on récupère une pierre de lavoir. Le maître serrurier JACQUES MATTHEY, du Locle, livre des espagnolettes de fenêtre et diverses serrures. Le justicier JEAN BERTHOUD exécute un *chauffe-panse* en pierre jaune de la Favarge. L'année suivante le mobilier est renouvelé: le menuisier TISSOT-DIT-SANS-FIN fait huit chaises à l'anglaise, recouvertes de moquette cramoisie, et deux tabourets. Un inconnu, de Renan, livre vingt et une chaises de paille. Enfin DANIEL ROBERT, menuisier, pose des fenêtres neuves, SAMUEL et HENRI MÜLLER exécutent divers travaux de peinture, notamment à une cheminée[3]. Une restauration complète de l'édifice a eu lieu en 1943 (FR. WAVRE, architecte).

DESCRIPTION. La maison est un exemple bien conservé, et tardif, du style Renaissance à Neuchâtel (fig. 253). Au rez-de-chaussée, une large fenêtre marchande sous un arc en anse de panier, qui devait acquitter jadis une taxe de boutique, voisine avec la porte d'entrée richement décorée: les jambages ont des bases et des chapiteaux soigneusement moulurés, le linteau surmonté d'une imposte s'orne d'une tête et de rinceaux simples. Un fronton, où s'inscrit une coquille stylisée, couronne

1 QLT, I/130-133.
2 Fonds Marval, G 1, marché de 1691.
3 Fonds Marval, divers comptes, 1733-1734.

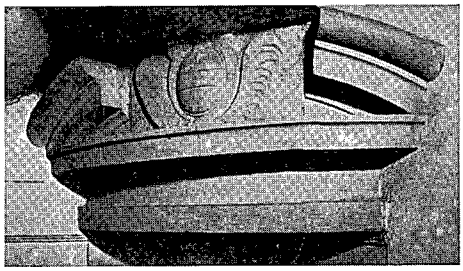

Fig. 257. Croix-du-Marché, N° 3. Fronton de la porte. Page 267.

un entablement portant deux écussons ovales dans des cartouches entourés de la date 1609, sous un rang de denticules (fig. 259). Les armes sculptées sont celles de Jean Marval et Marie Legoulx[1]. Au premier étage, deux groupes de fenêtres triples occupent toute la largeur de la façade et l'espace assez resserré entre les cordons. Des meneaux séparent les baies placées sous un linteau unique, orné de rinceaux et de denticules, et sous deux frontons triangulaires occupés par une espèce de coquille. A droite et à gauche, des pilastres moulurés reposent sur une sorte de lyre (fig. 256). Accolée aux précédentes, sous un petit fronton particulier, et un entablement orné de deux rosaces, une petite fenêtre surmonte la porte. Au second étage, d'une plus grande hauteur, quatre fenêtres, à croisée de pierre, sont accolées sous un entablement à denticules. A l'étage supérieur, deux groupes de deux fenêtres à un seul meneau ont un décor semblable. Une large corniche abrite la façade, entièrement exécutée en pierre jaune.

Le plan est simple. De la porte d'entrée, un corridor mène à la tourelle d'escalier en marge d'une cour intérieure. On accède de là aux chambres principales donnant sur la Croix-du-Marché. D'autres s'ouvrent sur une seconde cour intérieure, au midi. Dans la grande salle du premier étage, derrière les fenêtres une colonne, à l'aspect de balustre sur un socle élevé, supporte le mur par l'intermédiaire de deux arcs. Une petite chambre étroite, correspondant au couloir du rez-de-chaussée, a été réunie après-coup à la salle, comme le prouve la disposition des moulures du plafond. Au second étage, on a remis en évidence les poutres maîtresses et les lambourdes qu'elles supportent. Sur une cheminée, un panneau cintré en bois porte un paysage peint agrémenté de bergers et de troupeaux. Un dessus de porte de la tourelle d'escalier est taillé en accolade.

Fig 258. Croix-du-Marché, N° 3. Détail du décor de la tourelle. Page 267.

N° 3. Si la façade de cette maison, terne à côté de sa voisine, n'offre guère à l'atten-

1 Voir figure dans Pury NEN, 1925, p. 129 à 132. MBN, p. XIII et pl. 8.

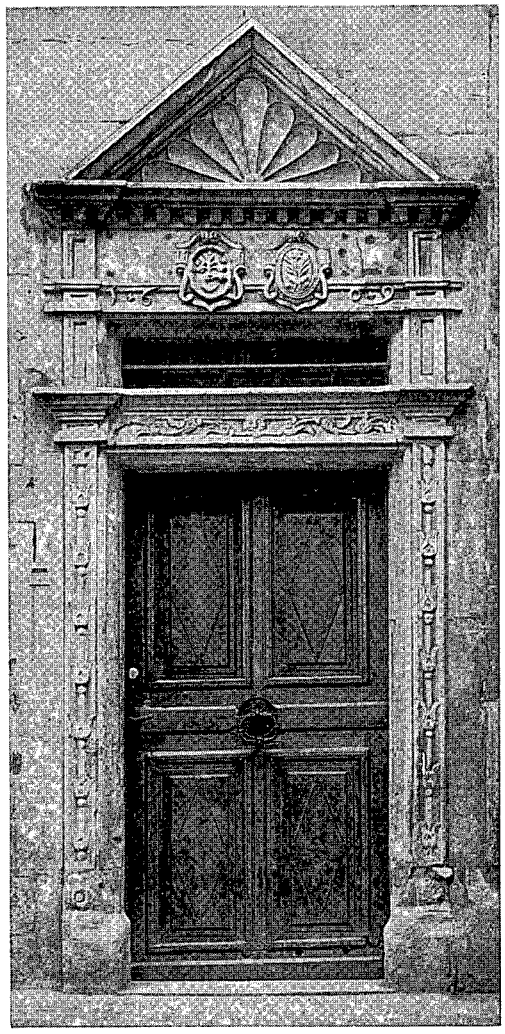

Fig. 259. Croix-du-Marché, N° 1. La porte d'entrée. Page 266.

tion que la voûte plate de sa vitrine (rappelant la reconstruction du mur et l'exhaussement d'un étage en 1823)[1], et du côté occidental, une douzaine de corbeaux soutenant la partie supérieure des murs en encorbellement, l'intérieur de la maison ne manque pas d'intérêt. Primitivement, il y avait là deux bâtiments. Ils appartenaient à des bourgeois au XVIe siècle et furent ensuite réunis aux mains de la famille Brun d'Oleyres[2]. C'est un des membres de cette famille qui, à la fin du XVIe ou au début du XVIIe siècle, fit procéder à une nouvelle construction, comme le prouve la présence des armoiries Brun entre deux palmes à peine ébauchées sur un fronton brisé et convexe, au premier étage de la tourelle d'escalier (fig. 257). Celle-ci, de plan circulaire, se dresse en marge d'une cour intérieure; elle est unique en son genre à Neuchâtel. Extérieurement, la ligne de l'escalier est marquée par des moulures rampantes (fig. 254). On a fermé par des vitrages les larges baies primitives, dont le vide n'était rompu que par des pilastres ornés de feuillages à longues ramifications, sous des coquilles fortement découpées. Deux têtes au faciès grimaçant et aux oreilles pointues complètent le décor (fig. 258). Une troisième tient lieu de corbeau à une des galeries vitrées partant en direction du corps sud[3].

La maison N° 5, partiellement encastrée dans la précédente, au sud-ouest, conserve au rez-de-chaussée une boutique dont la fenêtre marchande est surmontée d'une énorme poutre cintrée, d'environ 40 cm d'épaisseur, qui supporte la façade. A l'angle sud-ouest de ce bâtiment se trouvait la porte du «gros mur» qui limitait au midi tout le bloc des maisons de la Croix-du-Marché, comme l'indiquent divers passages des *Reconnaissances* de 1538.

1 RAs. 1810, N°s 73 et 599.

2 Rec., 1538, II/45 v., 59. Rec., 1666, f. 361 et dos. MAH.

3 MN, 1915, p. 12-13, dessins de Lambert, texte de Banderet. Le décor des pilastres s'apparente à celui d'une cheminée du château de la Sarraz, datée 1595.

LA RUE FLEURY ET LES RUES AVOISINANTES

Dans ce fouillis de maisons, le pavé en voie de disparition, l'étroitesse des rues irrégulières et quelques détails curieux donnent une idée de ce qu'était la vieille ville, encore qu'en plusieurs endroits des destructions aient éclairci le quartier.

La maison N° 2 de la rue Fleury, une arcade lui servant d'étai et une curieuse porte de cave ont ainsi disparu en 1921.

Au N° 10 subsistent des fenêtres à meneaux de six et quatre baies sous un linteau droit[1].

Sur la porte de cave du N° 6, on déchiffre encore la date 1493, dont le 4 pourrait avoir été refait, ce qui enlèverait à l'inscription son caractère exceptionnel pour le pays[2].

Sur le linteau de la porte du N° 8, surmonté d'une accolade dessinée par la simple incurvation d'une gorge recoupée de listels, deux petits écus armoriés encadrent la date de 1546[3]. A l'ouest de la tourelle d'escalier, la pittoresque *cour Marval*, plusieurs fois remaniée et remise en état il y a une dizaine d'années, conserve dans sa partie nord trois gracieuses fenêtres à meneaux, dont les bases prismatiques sont barrées de filets et les linteaux ornés de tores et de gorges qui se recoupent, pour former des accolades[4] (fig. 260).

La ruelle des Chaudronniers conserve, comme fragment le plus intéressant, un linteau portant les armes d'une famille éteinte, celle des Hardy, et la date 1560 (maison N° 6)[5]. Un plafond à grands rinceaux, en mauvais état, existait avant 1929 au premier étage de la maison N° 8[6].

1 MN, 1915, p. 15 et fig. 8.
2 QLT, I/135. Voir cependant la date 1497 au portail du château.
3 Pury NEN, 1925, p. 132, fig. p. 129 (à rectifier). Ce sont les armes Grisel (?).
4 MN, 1915, p. 17 et fig. 12.
5 MN, 1915, p. 18 et fig. 14 et 13. Pury NEN, 1925, p. 133, fig. p. 134. MN, 1888, p. 127.
6 MH, clichés N°s 3122 et 3123, 1929.

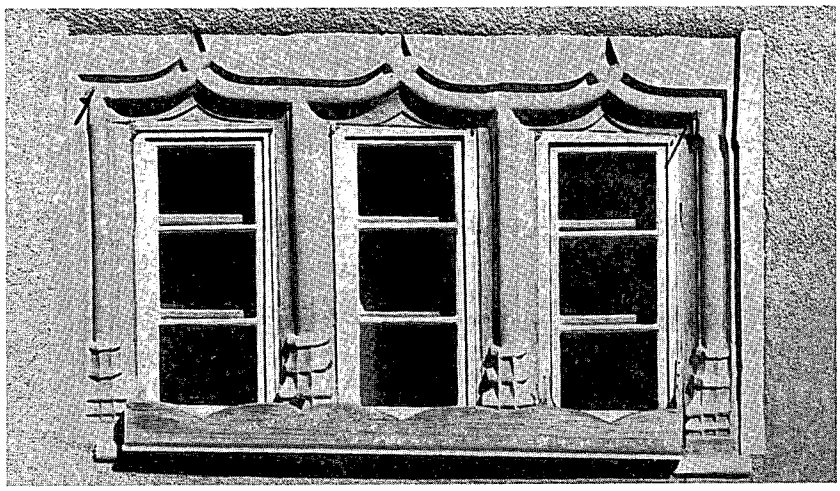

Fig. 260. Rue Fleury, N° 8. Fenêtres du premier étage. Page 268.

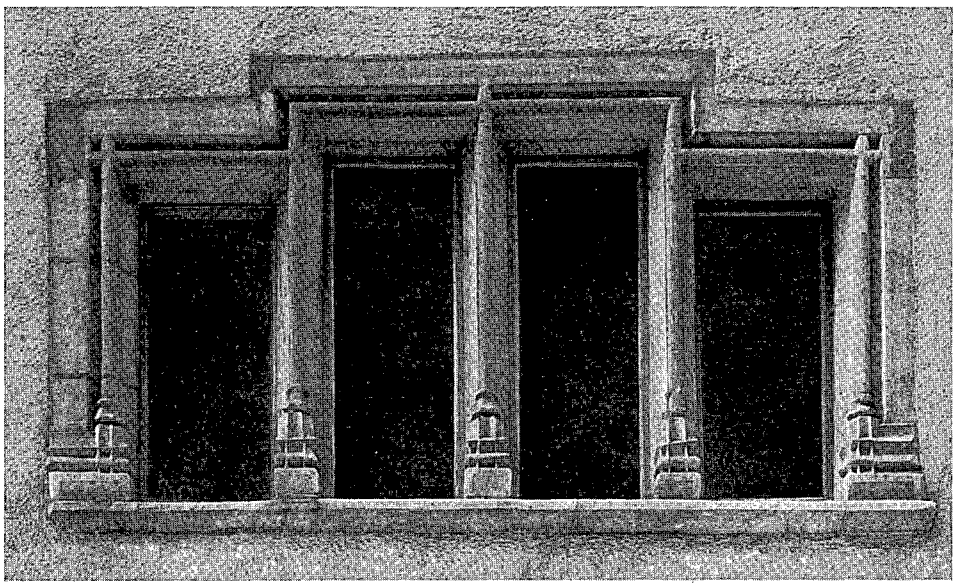

Fig. 261. Rue des Moulins, N° 7. Fenêtres du premier étage. Page 270.

A la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville N° 4, l'hôtel du Cerf, bien que mutilé, laisse entrevoir la disposition primitive d'une façade d'esprit encore gothique réalisée à l'époque de la Renaissance. A la porte, surmontée d'un fronton amorti d'une boule, correspond une fenêtre à chacun des trois étages. Au-dessus de la fenêtre marchande, disparue, il y avait, au premier étage, six baies jointives surmontées d'un entablement, qui englobait aussi la fenêtre isolée, une baie triple au second étage et une fenêtre jumelée au troisième. Les meneaux ont malheureusement disparu[1]. Cette maison construite sans doute à la fin du XVIe siècle pour le maire de Neuchâtel Claudy Rosselet († 1595) ou par ses héritiers, puis habitée par diverses familles bourgeoises au cours des siècles, n'abrite l'hôtel du Cerf que depuis 1875 environ[2].

LA RUE DES MOULINS

A l'abri du château et facile à défendre vers l'est grâce au cours torrentueux du Seyon, la rue des Moulins constitua un des premiers agrandissements de la ville, sur un axe perpendiculaire à celui de la rue du Château. Au milieu du XIVe siècle, la rangée orientale est dite la rue des Moulins sur le Seyon – l'autre forme la rue du Marché. Ces deux noms en marquent clairement l'importance économique. Par la suite, on prendra aussi pour repère le petit four[3], qui se trouvait derrière la maison N° 1. Très souvent rebâti au cours des siècles, de 1434 à 1437, en 1450 après le grand

1 MBN, pl. 6, fig. 2 (reconstitution).

2 QLT, I/81 et 135 affirme que l'enseigne des XIII Cantons y fut appendue de 1737 à 1773. D. Baillods, not., II/415v., 14 septembre 1609.

3 Rec., 1353, f. 27 et 35. Rec., 1463, II. Rec. 1540, II, répertoire.

incendie[1], en 1495-1496, ce four banal est consumé encore en 1578. Le prince vendit ce bâtiment à un particulier et consentit à son déplacement en 1653[2].

Les maisons de la rangée occidentale ont leur façade du côté de la rue. Un couloir mène de la porte d'entrée à une cour intérieure où est ménagée la cage d'escalier, parfois encore à l'air libre. Au-delà du corps postérieur de la maison, une seconde cour est entourée de bâtiments construits sur les anciens communs ou édifiés de toutes pièces au XIXe siècle. De petites terrasses, occupées par des potagers, s'élèvent jusqu'au pied du château. La division du sol en étroites parcelles à bâtir, encore frappante, est cependant moins rigoureuse qu'à l'origine.

N° 1. La maison a été rebâtie après l'incendie de 1714. Sa haute façade formant un léger angle obtus n'a pour décor, à sa partie supérieure, qu'une coquille et un panneau, creusé en forme de cartouche dans la pierre de taille. Le même décor apparaît sur la façade dominant la rue du Château.

N° 3. La façade, restaurée en 1928, a dû être peinte vers 1800. En son genre c'est la seule de la ville. Des trophées d'amour, de chasse, de théâtre et de musique ornent les murs, entre les fenêtres. Au rez-de-chaussée, une urne et Mercure rappellent, sans doute, que le propriétaire (à cette époque Henri-Louis Jeanjaquet) était un commerçant[3] (fig. 263).

Quelques maisons ont encore, au premier étage, des baies accolées datant du XVIe siècle: trois grandes fenêtres, encadrées de deux plus petites, toutes surmontées d'un bandeau et d'une corniche (N° 5), deux grandes entre deux petites ornées de filets et de gorges bien marquées, ayant des meneaux à base prismatique (N° 7) (fig. 261). La porte d'entrée du N° 9, percée dans la tourelle d'escalier polygonale de la cour intérieure, outre un encadrement de filets parallèles, porte la date de 1568. Un manteau de cheminée, au premier étage, est daté 1566. Un poêle blanc à dessins bleus (figures diverses) porte la date 1765 et un carreau «R D 1764».

Comme à la maison Marval (1, Croix-du-Marché), on remarque, au N° 17, plus tardif et moins orné, la diminution du nombre des baies de la base au sommet de la façade: deux groupes de fenêtres au premier étage, un de deux et un de trois au second étage, enfin trois fenêtres carrées à la partie supérieure (fig. 262). Si les immeubles N°s 13 et 15 ont des façades simples, en pierre de taille, du milieu du du XIXe siècle[4], on remarque un autre type au N° 27, du XVIIIe siècle, sans doute. La façade crépie est encadrée de pilastres à faible relief. Les cordons sont bien marqués et les allèges de fenêtres soulignées par la pierre de taille. Avec plus de recherche encore, les deux portes cintrées du N° 29 ont des agrafes cannelées à la clef. Ces mêmes éléments servent à encadrer les allèges des deux fenêtres du premier étage. Plusieurs rez-de-chaussée ont été malheureusement mutilés.

Au N° 21 s'élève une des maisons les plus remarquables de la ville, dont la façade baroque n'a point d'équivalent dans le canton. Elle occupe le terrain de deux par-

1 Recettes, 43, f. 95 et 123 v.; 47, f. 283 v.; 50, f. 140.

2 Recettes, 115, f. 43; 119, années 1569, 1571, 1576. MCE, XV/79 v., 116, 7 février, 5 décembre 1653.

3 C.-F. Péter, not., I/1269, 17 novembre 1801. MJN, Plumitif, 7 avril 1800. Dos. MH; clichés MH, N° 3609 (1929) la façade, et N° 3838 (1931) poêle blanc au 1er étage.

4 RAs., 1831, N°s 114 et 673, N°s 113 et 619. I.-H. Clerc, not., IV/430, 1er novembre 1834.

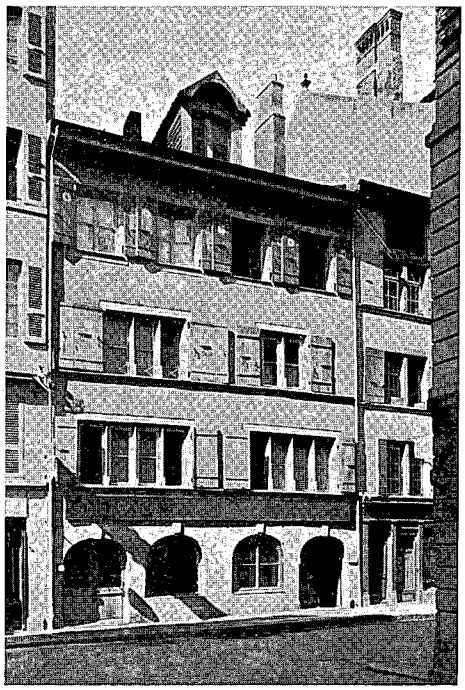

Fig. 262. Rue des Moulins, N° 17. La façade. Page 270.

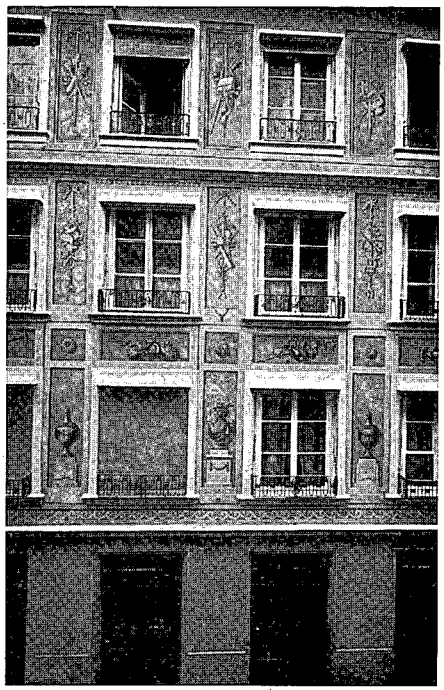

Fig. 263. Rue des Moulins, N° 3. La façade peinte. Page 270.

celles acquises en 1681 et 1683 par Jonas-Pierre de Montmollin, qui ne tarda pas à les fondre en une seule, pour faire édifier un bâtiment mieux proportionné[1]. Le 25 avril 1684, il passait un marché de construction avec «maître JAQUES BOREL, masson de Couvet», domicilié à Neuchâtel. BOREL s'engageait à fournir la pierre de taille dès 1685 et les années suivantes. Elle devait avoir une couleur jaune uniforme, être taillée en plinthe comme celle de Pierre Jeanjaquet pour sa maison du Coq-d'Inde. Le maçon fournirait un siège de poêle plus beau que celui du chancelier Montmollin (8, place des Halles). Les prix étaient fixés: pour les grandes portes de 7 pieds de largeur, ayant une hauteur appropriée, des impostes et une clef saillante; pour les portes ordinaires de 7 pieds de haut et 3 pieds 3 pouces de large; pour les fenêtres «sans pilier de pierre au milieu». Toute la pierre devait être taillée avant la pose et ne plus subir de retouches[2]. Les dimensions des trois portes du rez-de-chaussée semblent avoir été quelque peu diminuées. Par le jeu des alliances matrimoniales, la maison échappa tôt à la famille du constructeur, ce qui a certainement contribué à la disparition de son décor intérieur. Elle a été restaurée en 1941 (A. KRETER, architecte)[3].

1 D. Bonvespre, not., I/261 v. et 297 v., 28 juillet 1681 et 9 mars 1683.
2 Abr. Perrelet, not., I/329, 25 mai 1684.
3 Mbx., 1942, p. 44-45. FAN, 30 juin 1941.

DESCRIPTION[1]. Il y a trois fenêtres à chacun des trois étages de la façade (fig. 264). Au rez-de-chaussée, en pierre de roc, les portes en plein cintre ont des impostes légèrement marquées et des agrafes à la clef. De même forme que ces agrafes, mais considérablement plus volumineuses, quatre espèces de consoles placées aux écoinçons, paraissent soutenir le décor de la façade, où la superposition des trois ordres ionique, corinthien et toscan est bien marquée par les pilastres. Ceux-ci, cannelés aux deux étages inférieurs, encadrent la composition symétrique, toute réglée en hauteur. Les allèges des fenêtres sont ornées de balustres engagés à angles vifs, sauf dans la division centrale où le décor est plus riche. Au premier étage un fronton brisé, à rampants concaves, est encadré de deux urnes allongées et amorti par deux pinacles. Sur le tympan, un beau spécimen d'héraldique présente les armes Montmollin et Montmollin-Petitpierre dans un cartouche très découpé, tenu par deux hommes sauvages et surmonté d'un cimier à lambrequins très fouillés[2] (fig. 265). Au premier étage, un cartouche quadrangulaire, entre deux petits pilastres, porte le monogramme JPDM (Jonas-Pierre de Montmollin) très habilement ouvragé. Au-dessus des fenêtres de l'étage supérieur, plus basses que les autres, des frises d'oves amortissent des tableaux découpés, tandis qu'aux angles, deux têtes de lions en pierre servaient de gargouilles (les lucarnes placées dans le toit sont modernes).

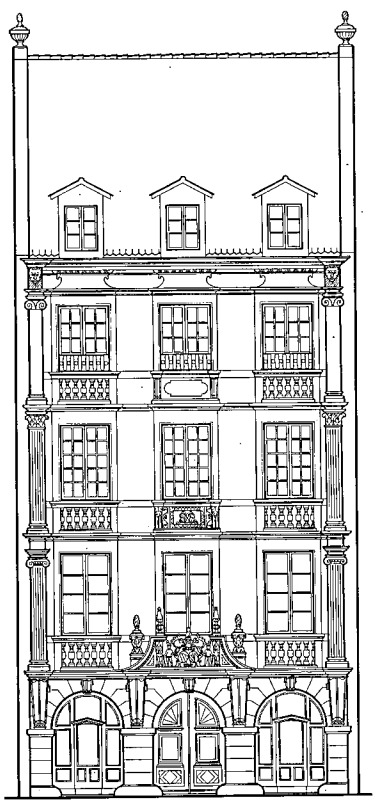

Fig. 264. Rue des Moulins, N° 21. Elévation. Echelle 1:200. Page 272.

Le plan, adapté à l'espace disponible, place le corps principal entre la rue et une cour intérieure. De part et d'autre de la porte d'entrée, on trouve une boutique. Le couloir d'entrée qui suit, voûté d'arêtes, se termine par un bel encadrement de pierre jaune. L'escalier, placé entre la maison et une annexe au nord de la cour, borde celle-ci. Il a un plan en fer à cheval et des paliers intermédiaires carrés. Au premier étage, les pièces d'apparat donnaient sur la rue. La plus grande avait un ovale et des nervures en croix, disparus sous un faux-plafond. Sa cheminée de pierre jaune, très richement sculptée, surmontée d'un panneau peint au cadre abondamment décoré de palmettes, de rais de cœur et d'entrelacs de feuillage, portait des consoles aux angles et des têtes d'animaux à la partie inférieure. En face, une portière d'un style analogue avait des piédroits très travaillés reposant sur des bases quadrangulaires élevées. Le linteau, rectiligne dans sa partie centrale, reposait sur les jambages par l'intermédiaire de consoles. Une frise de denticules, des feuillages et des consoles, dans les écoinçons, complétaient le décor. Ces deux belles pièces ont été vendues à un amateur

1 Voir fig. 264. Voir aussi divers relevés dans MBN, pl. 28, et texte p. XVII.

2 Pury NEN, 1925, p. 137-139.

Fig. 265. Rue des Moulins, N° 21. La porte d'entrée. Page 272.

parisien vers 1890[1]. Côté cour, au deuxième étage, l'ordonnance extérieure de l'aile nord est encore bien conservée: une balustrade de pierre ferme deux larges baies en anse de panier, encadrées de pilastres ioniques, analogues à ceux de la façade principale, mais sans cannelures (fig. 266). Derrière la première de ces arcades, la cage d'escalier est éclairée par des arcs rampants. Au troisième étage, on retrouve aisément le plan primitif, en dépit des galandages modernes: côté rue, il y a une grande chambre et une petite, ayant une profonde alcôve, côté cour, une pièce et une chambre (cuisine) s'ouvrant sur le palier.

N° 31. En 1691, les enfants de feu Alphonse Pury, du Conseil étroit, cédaient par échange à Henri Tribolet, receveur de Valangin, «deux maisons contiguës», qui occupaient l'emplacement de l'actuel N° 31[2]. L'année suivante, comme le prouve la date 1692 sculptée sur la façade, le nouveau propriétaire faisait procéder à la construction d'une seule maison, plus spacieuse et mieux agencée. Par le jeu des alliances, le bien passa à la branche anoblie des Sandoz qui en fut assez rapidement dessaisie par des créanciers[3]. Au milieu du XVIIIe siècle la maison avait, au rez-de-chaussée nord, une écurie et un pressoir tout équipé au midi. Au premier étage, deux pièces donnaient du côté de la rue et deux cuisines sur la cour. Dans le bâtiment à l'ouest de celle-ci, on dénombrait deux caves à voûtes fortes, et un caveau sous l'escalier[4].

DESCRIPTION[5]. Conçu selon un plan assez semblable à celui de la maison Montmollin toute proche, le bâtiment d'Henri Tribolet fut traité plus simplement. Au rez-de-chaussée, une porte en plein cintre est encadrée de deux pilastres et de deux portes cochères à arc surbaissé. Les deux premiers étages comptent chacun trois groupes de grandes fenêtres jumelées, tandis qu'au dernier étage deux fenêtres oblongues en encadrent une troisième, carrée, flanquée de colonnettes engagées. Au-dessus de celle-ci la corniche supérieure, arquée en plein cintre, forme une sorte de fronton. Des pilastres superposés encadrent cette façade crépie, où des cordons limitent nettement les étages. Le corps principal est situé entre la rue et la cour, dont l'accès est assuré par un couloir central, au rez-de-chaussée. Du côté sud de la cour, des escaliers en fer à cheval s'arrêtant à des paliers bordés d'une balustrade de bois, aux éléments tournés, donnent accès aux divers étages de la maison (fig. 267). L'ossature de la cage d'escalier, en pierre de taille jaune, est percée de baies pour une part rampantes. Les pièces d'habitation s'ouvrent sur la rue des Moulins. Au premier étage, elles avaient des plafonds moulurés, centrés sur un ovale, ou des croix. La plupart des cheminées ont disparu. Il en reste cependant un bel exemple Louis XVI, dans une chambre ouvrant sur la cour. Un poêle orné de fleurs, dans des encadrements Louis XV, daté 1761, a été remonté au château de Valangin[6].

Dans la rangée paire, à l'est, il n'y a pas d'édifices intéressants, à une exception près. De la *maison des Estassons* (N° 2), propriété des Hardy puis des Tribolet, il ne

1 Voir textes et dessins de L. REUTTER, dans MN, 1879, p. 278 et MN, 1880, p. 76. Photo, dans QLT, I/151.

2 Jonas Tribolet, not., I/45v., 28 décembre 1691.

3 AE, Registre des taxes de Neuchâtel, 18 juillet 1749. S. Verron, not., IV/65, 16 mars 1753.

4 QLT, I/152, II/48-51. Rien ne confirme que cette maison ait été celle du fameux pasteur Girard, qui en possédait une à la rue du Bassin (N° 8a).

5 MBN, pl. 29.

6 Cliché MH, N° 820. De la même provenance, une brique avec la date 1692, gravée avant la cuisson; cliché MH, N° 827 (1914).

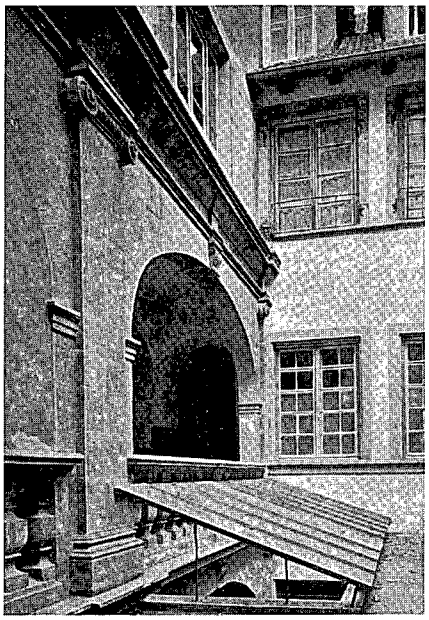

Fig. 266. Rue des Moulins, N° 21. Partie de la cage d'escalier et de la cour. Page 274.

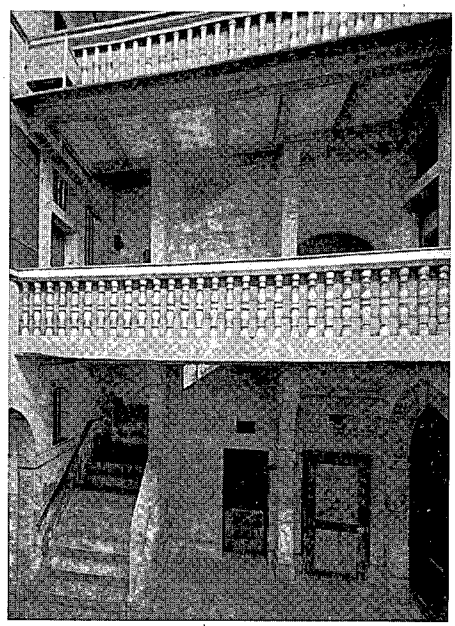

Fig. 267. Rue des Moulins, N° 31. La cage d'escalier et ses balustrades. Page 274.

reste plus rien d'ancien depuis 1848. La façade était largement percée de fenêtres à meneaux[1].

N° 9. *Rue du Seyon.* En dépit de son adresse actuelle, la maison dite de Zofingue a sa façade principale tournée vers la rue des Moulins. Cette apparente anomalie s'explique facilement lorsqu'on se rappelle que le Seyon coula jusqu'à 1841 à l'emplacement de la rue qui a pris son nom. La reconstruction des façades postérieures, jadis peu soignées, et le détournement du trafic par la nouvelle artère ont fait oublier les conditions primitives de l'implantation.

A l'emplacement du N° 9, il n'y a pas moins de cinq maisons au XVIe siècle, dont une déjà remise dans l'alignement des autres. En 1666, elles se réduisent à deux[2]. Pierre Jeanneret se rendit possesseur de l'une d'elles en 1713[3]. Ses fils achetèrent la seconde, proche de la fontaine, quelques années plus tard, puis se décidèrent à faire un bâtiment d'un seul tenant, homogène (daté 1733 sur un cartouche, au second étage). Ils furent autorisés, par le Conseil de Ville, à aligner la petite maison sur la leur, à ménager un passage fermé par une porte en direction du Seyon, et à ouvrir deux fenêtres dans le mur méridional au-dessus de la fontaine (1735)[4]. Après le règlement d'un conflit avec le voisin placé au nord, Denis de Jeanneret, directeur

1 Voir l'arrière-plan d'une caricature de 1831, MN, 1936, p. 49. La maison fut démolie en juillet 1846 et une boutique voisine en 1848, RAs., 1831, N°s 152 et 153. Voir aussi: TOUR DU GRAND PONT.

2 Rec., 1538, II/197-202 (1529!). Rec., 1666, f. 421-422.

3 Pierre Dupasquier, not., V/386, 20 octobre 1713.

4 MCV, XVI/322, 27 avril 1735.

des sels, obtint de rebâtir le mur mitoyen sur un arc de pierre et de réduire un enfoncement gênant[1]. La construction fut achevée en 1737, car cette année là, la ville et le propriétaire se partagèrent les frais du pavage devant la maison, à la rue des Moulins[2]. Une douzaine d'années après sa construction, le bâtiment passa pour plusieurs générations aux mains de la famille Meuron[3].

DESCRIPTION[4]. La composition de la façade, tout à fait classique, compte trois divisions limitées par des chaînes à refends. De chaque côté, il y a en plus une annexe, sans décor, percée d'une porte cochère au rez-de-chaussée et d'une grande lucarne cintrée, en pierre. A chacun des deux étages les allèges des cinq fenêtres, sous une tablette moulurée, sont ornées de guirlandes symétriques. Les cordons sont bien accusés entre les étages. Sous celui qui surmonte le rez-de-chaussée, des consoles moulurées couvrent les refends et la clef de la porte principale, à l'arc surbaissé. Les fenêtres ont un linteau cintré, sauf dans les annexes et au second étage. La division centrale, d'une seule baie, est bien mise en évidence par l'encadrement mouluré des fenêtres, par le balcon du premier étage, par un cartouche daté 1733 au second, enfin par le fronton. Trois compartiments divisent le balcon de fer forgé. Dans celui du centre, on déchiffre les lettres DJ entrelacées à l'endroit et à l'envers sous une couronne, au milieu d'enroulements enrichis de feuillages en tôle. De part et d'autre de ce motif central, les enroulements s'ordonnent en croix dans un encadrement de postes et de volutes (fig. 268). Dans le fronton, circulaire, un écu ovale sur un cartouche à enroulements porte les armes Jeanneret, de gueules à deux écots d'or en sautoir, timbrées (abusivement) d'une couronne de marquis, et tenues par deux amours assis sur les rampants d'un fronton brisé. L'ensemble ne manque pas de grâce et annonce le style Louis XV[5]. A l'est, la façade n'a rien de remarquable. De hautes fenêtres, à la partie centrale, assurent l'éclairage de l'escalier. Le *plan* est loin d'être régulier. Vu l'asymétrie de la parcelle à bâtir, les angles ne sont pas d'équerre; il y a même un enfoncement au midi. Les pièces ont deux fenêtres. Celles de l'ouest communiquent entre elles, mais il existe un corridor central qui prend jour par une fenêtre au sud-est. La cage d'escalier se trouvait, tout normalement, du côté du Seyon, au bout d'un couloir actuellement condamné. Les arcs, qui la supportent aux divers étages, sont ornés de feuilles à la clef. Les ouvertures du rez-de-chaussée ont changé de destination et servent pour la plupart de fenêtres. Plusieurs pièces conservent des cheminées et des boiseries, dont les panneaux quadrangulaires s'ornent de moulures arrondies à la partie supérieure.

Au *premier étage*, la pièce nord-ouest a un plafond orné de motifs en stuc: grandes coquilles au milieu des côtés et, à chaque angle, des rinceaux et des rosaces dessinant la forme d'un cœur. Une vaste cheminée de pierre de taille, sans doute contemporaine de la construction, est surmontée d'une glace, de deux cornes d'abondance entrecroisées et d'un écu ovale tenu par deux lions (fig. 269). Un trophée champêtre d'époque Louis XVI orne le dessus de la cheminée correspondante à l'étage supérieur, où un couloir central est éclairé par des œils-de-bœuf, percés au fond des pièces

1 P. Perroud, not. I/-, 30 juin 1736.
2 AVN, Quit., 1737.
3 QLT, I/152. Propriétaire actuel: Société immobilière des anciens étudiants de Zofingue.
4 MBN, pl. 32. QLT, I/358.
5 Pury NEN, 1925, p. 142.

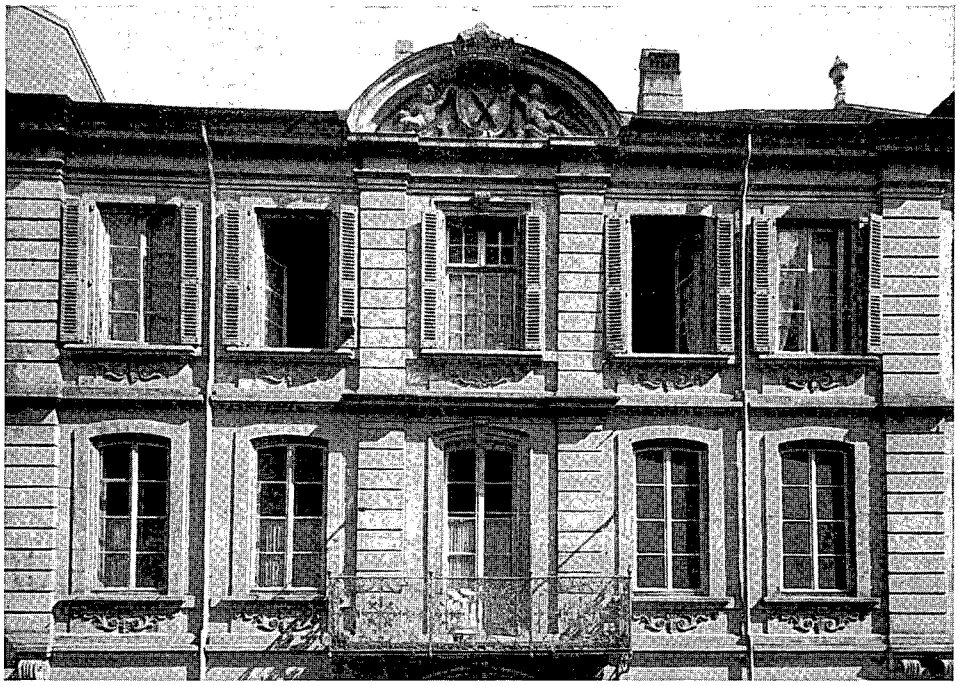

Fig. 268. Rue du Seyon, N° 9. Détail de la façade occidentale. Page 276.

ouvrant sur la rue du Seyon. L'une d'elles a conservé un plafond relié aux murs par un arrondi et un panneau orné d'écoinçons fleuris et de guirlandes de roses en stuc. Une autre chambre, entièrement boisée, a sa paroi sud couverte d'armoires vitrées; la cheminée de pierre, au linteau ondulé à la partie inférieure, est surmontée d'un trophée de musique champêtre: cornemuse, flûtes et rameaux de chêne. D'autres cheminées Louis XV, en pierre jaune ou en marbre gris noir ont, ainsi que leurs dessus, des entrelacs ou des palmettes pour décor (premier étage).

LA RUE DU TRÉSOR

Dans ce quartier, où les édifices de quelque importance voisinaient, le nom des rues fut longtemps incertain. De 1353 au XVIIe siècle, les maisons de l'actuelle rue du Trésor sont dites à la rue des Moulins et parfois vers la Halle. Les registres de Reconnaissances mentionnent la rue du Masel «sur le Seyon», ou «devers vent» (1463). Toutefois, dès le XVIe siècle, la partie sud, est dite rue de la Halle (devant l'Aule, au XVe siècle). Le nom de la partie nord resta incertain jusqu'au XVIIIe siècle: rue des Boutiques neuves (1740), des Halles ou de la Croix-du-Marché (1770). Le nom de Trésor a été substitué à celui de Halles, en 1874.

N° 1. Au nord de l'actuelle maison, un bâtiment empiétait sur le Grand Pont, fermé par une porte de ville[1]. Par la suite, il semble s'être maintenu là une galerie

1 Rec., 1353, f. 27v. Rec., 1463, II/38. B. de Sonceboz, not., accord du 25 mars 1423.

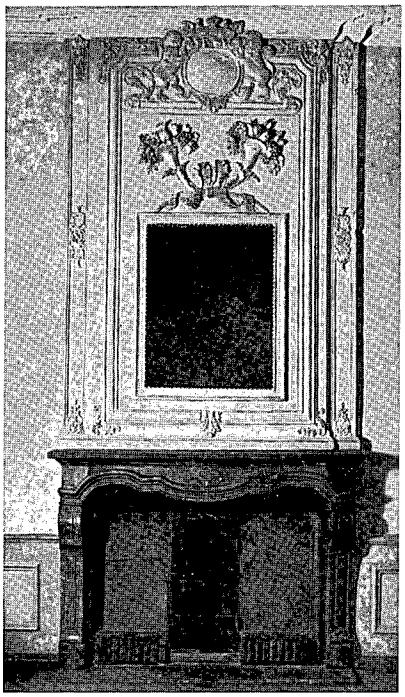

Fig. 269. Rue du Seyon, N° 9. Cheminée, au premier étage. Page 276.

et une chambre marchande, rachetées par la ville en 1632, pour être réduites en place occupée par de petites constructions ou par des bancs de boulangers ne pouvant s'élever au delà d'un premier étage[1]. Une boutique de ville, soutenue par des contreforts, se trouva dès lors encastrée dans la maison. Au moment de la démolition de la tour du fief Tribolet-Hardy (1759), le propriétaire s'entendit avec les autorités pour faire rebâtir deux boutiques en pierre. A la fin du XVIIIe siècle, la ville fit disparaître les bancs mobiles des vendeurs reparus subrepticement, car ils encombraient le passage[2]. Dans son état actuel la maison, qui a trois étages et des angles en pierre de taille, remonte à 1759. La façade nord a été reculée peu après 1828[3].

N° 1 a. Toute en pierre jaune, ayant quatre étages (trois anciens), fenêtre marchande sous arc surbaissé et porte en plein cintre aux élégants panneaux Louis XV, la maison garde sa façade, refaite vers 1779[4]. Le logis ou hôtel de l'Ours y fut installé de la fin du XVIe au second quart du XVIIe siècle[5].

N° 3. Sur la façade, on retrouve la marque de deux siècles au moins: le XVIe pour les trois premiers étages – quatre fenêtres accolées au premier, deux au second portant la date 1525 (la base mutilée des meneaux était finement moulurée) – le XVIIIe siècle pour le rez-de-chaussée percé d'une fenêtre marchande cintrée, pour le dernier étage et la lucarne du galetas, en plein cintre, sous un fronton de pierre. En 1525, le propriétaire était Guillaume Merveilleux, conseiller de ville[6].

N° 5. Quoique remaniée, la maison conserve des vestiges anciens. La tourelle d'escalier polygonale, en saillie, a deux portes. Celle du XVIe siècle est ornée de doubles filets se recoupant en accolade sur le linteau. L'autre, dont l'encadrement rectangulaire a des saillies, paraît être de la fin du XVIIIe siècle. Restée pendant près de trois siècles propriété de la famille Clerc-dit-Guy, la maison qui occupait au moins l'espace de deux bâtiments anciens fut acquise en 1741 et 1743 par David

1 Rec., 1538, II/1 v. AVN, M 3, N° 15, 22 mai 1632. Rec., 1666, f. 402 v.

2 AVN, M 4, N° 2 (1728). MCV, XXI/430-431, 27 juin et 9 juillet 1759; XXIV/321, 2 mars 1772. B.-J. Perroud, not., 2e minut., 15 mars 1777. MJN, 27 novembre 1789, 22 janvier et 26 février 1790. Voir aussi: TOUR DU GRAND PONT.

3 MCV, XXXIV/285, 14 avril 1828.

4 ATPN, Pv., 29 juillet 1779.

5 Recettes, 121, 1596; 123, 1616. MCV, V/18, 5 février 1640.

6 Rec., 1538, II/16 v. Le quatrième étage est cité en 1796. MJN, Plumitif, 2 juillet 1796. Les meneaux ont des moulures analogues à celles de la maison de la rue des Moulins N° 7 (voir fig. 261).

Fig. 270. Rue du Trésor, N° 5. Détail d'un plafond peint. Etat en 1952. Page 279.

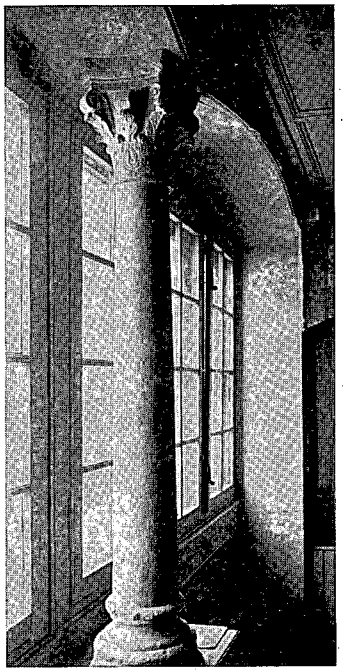

Fig. 271. Place des Halles, N° 1. Colonne. Etat en 1923. Page 284.

Petitpierre, qui reconstruisit la partie nord en 1741[1]. Celle-ci a deux baies cintrées au rez-de-chaussée, trois étages de trois fenêtres et une grande lucarne sur le toit. Des transformations, en 1951, ont fait apparaître provisoirement un plafond, dont les solives et les planches étaient peints de grands rinceaux fleuris, de couleur rouge, verte et bleu gris (fig. 270). La couverture de la tourelle d'escalier a été restituée en 1912.

N° 2. *Rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville.* En dépit de son adresse cette maison, dont le décor est le plus riche et aussi le plus gracieux de la ville, a sa façade principale du côté de la rue du Trésor. Ce fait marque bien l'importance ancienne de cette rue aujourd'hui tout à fait secondaire – et pour cela bien conservée. Au XVe siècle, les étuves occupaient cet emplacement[2]. Depuis sa vente par Lancelot de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus, à Jean Devy, en 1538, la maison est presque constamment restée aux mains de commerçants[3]. Après la désastreuse inondation de 1579, on appuie un angle du nouvel hôtel de ville contre le bâtiment alors à Jean Brun[4]. Au XVIIe siècle, pour quelques décennies, on y installe l'auberge du Lion[5]. En

1 Rec., 1463, II/3v. Rec., 1538, II/21v. Rec., 1666, f. 313. AE, Registre des taxes de Neuchâtel, 20 janvier 1741. MCV, XVII/292, 10 avril 1741. MJN, 8 septembre 1741. D.-F. Pettavel, not., I/80, 4 octobre 1743.

2 Rec., 1463, II/38. Bourserie, IV/37v., 1470. A. PIAGET, MN, 1922, p. 108.

3 Rec., 1538, II/27v.

4 J. Amyot, not., IV/22, 1er février 1581.

5 Bourserie, XIX/92v., 1622. MCV, V/18, 9 février 1640. Ph. Perroud, not., II/117, 14 mai 1650.

1741, le médecin David Guinand vend à David l'Ecuyer et Daniel-François Jeanrenaud, beaux-frères, la maison acquise une quinzaine d'années plus tôt[1]. Ce sont ces marchands qui, peu après, font reconstruire un bel édifice à la fois Régence et Louis XV, par le maître maçon Moïse Jeannin[2]. Le toit ancien en «forme de pavillon, à pentes et croupes très raides», incendié en 1936, a été refait plus simplement. Une restauration complète des façades a été exécutée en 1942 (J.-P. Nagel, architecte)[3].

Description[4]. Construite sur une parcelle à bâtir ancienne la maison, assez profonde, a une façade étroite, toute en hauteur mais cependant de proportions harmonieuses (fig. 273). Chacun des trois étages compte trois ouvertures. Au rez-de-chaussée, les portes en plein cintre ont un mascaron à la clef, comme celle du centre, dont l'arc est surbaissé. Les deux bouteroues, qui l'encadraient, ont disparu. Quatre groupes de deux consoles à volutes, en fort relief, garnissent les écoinçons. Les étages sont séparés par des corniches abondamment moulurées, et quatre pilastres encadrent leurs fenêtres. Au premier étage, plus élevé, les pilastres sont en outre surmontés de volutes et de guirlandes, mais tous ont des panneaux en creux, ornés de torches en sautoir, de feuillages divers et de trophées (fig. 272). Au second étage, des cornemuses et des cors de chasse entrecroisés alternent avec des motifs géométriques. Les fenêtres en plein cintre, à extrados orné de feuillage, la clef en forme d'agrafe, ne se trouvent qu'aux deux premiers étages. Au troisième, comme sur les façades latérale et postérieure, elles ont un linteau arqué. Sur le bandeau, entre le cordon supérieur de la façade et la corniche, apparaît la date 1743. Du côté de la ruelle de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, la cage d'escalier, toute en pierre jaune appareillée, limitée par des chaînes à refends aux angles, fait saillie sur la façade. Une des deux portes a conservé de délicats motifs Louis XV à la partie supérieure de son panneau central. A chacun des étages de la cage, les fenêtres ont des allèges encadrées de consoles cannelées à angles vifs. Des volées d'escaliers, parallèles au mur extérieur, sont limitées par des paliers donnant accès aux appartements,

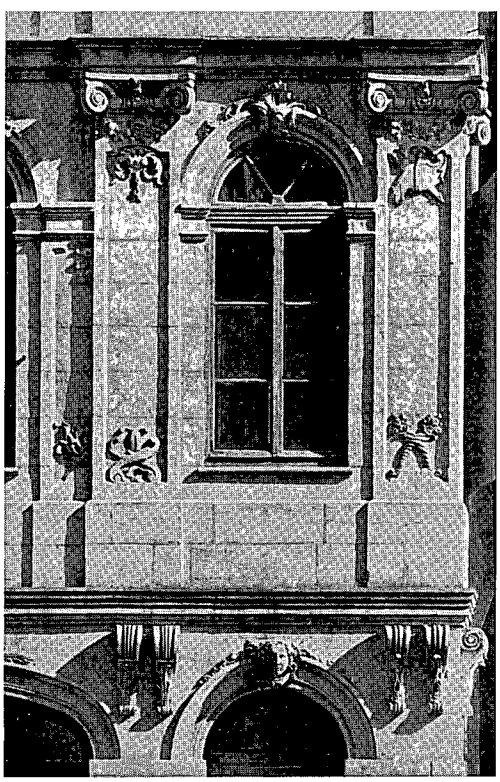

Fig. 272. Rue de l'Ancien-Hôtel-de-ville, N° 2. Détail de la façade. Page 280.

1 D. Brenet, not., III/149, 9 juin 1741. FAN, 2 octobre 1738.

2 MJN, 26 juillet 1743. Jeannin est aussi le constructeur de l'actuelle cure d'Auvernier.

3 Dossier MH. FAN, 9 mai 1942.

4 MBN, p. XXI, pl. 16, N° 3, et pl. 64, N° 3.

dont la disposition intérieure a été bouleversée. La façade donnant jadis sur le Seyon n'offre rien de remarquable.

N° 1. *Rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville.* Placée en face de la précédente, cette maison occupe un terrain qui se trouvait immédiatement au midi du mur d'enceinte. Il fut acensé, en 1514 seulement, à la ville, pour qu'elle en loue le sol à bâtir[1]. Au début du XVIIIe siècle, la maison, appartenant à Théodore Chaillet, de Chiètres, menaçait ruine à en croire les voisins[2]. Ce fut la cause de sa réédification en 1712, exécutée peut-être par le maçon qui rebâtit l'immeuble voisin, 9, rue du Trésor, d'apparence presque semblable.

La maison a un escalier à vis intérieur. A l'ouest, le maître d'œuvre a sculpté la date de construction: 1712. Le dernier étage a de petites fenêtres carrées, sous une large corniche moulurée, semblable à celle qui couronne la façade de la maison voisine, 9, rue du Trésor. Toutefois, les niveaux intérieurs des deux immeubles ne concordent pas, puisqu'il y a respectivement quatre et trois étages.

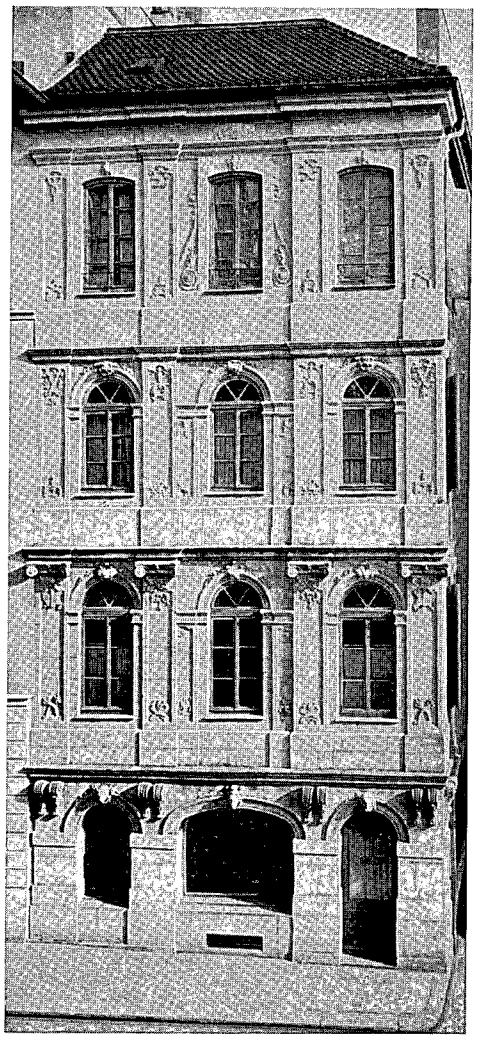

Fig. 273. Rue de l'Ancien-Hôtel-de-ville, N° 2. La façade occidentale. Page 280.

N° 9. En 1701, David Bullot, maître bourgeois, avait conclu un marché avec le maître maçon David Greset, de Travers, qui démolirait l'ancien bâtiment, déblaierait le sol et creuserait des fondations, en prenant soin d'étançonner les maisons voisines et de conserver les pierres utilisables. Il édifierait ensuite la façade «conformément au dessein qu'on luy a fait voir» et recevrait de nouvelles instructions pour la porte d'entrée. Les murs passeraient de 2 pieds et demi d'épaisseur à la base à 1 pied 8 pouces au sommet. Toutes les fenêtres, de 4 pieds et demi de largeur en auraient 6 et demi de haut aux deux premiers étages, et seraient carrées au troisième. Il y aurait une fenêtre marchande au rez-de-chaussée, cinq cordons de pierre de taille, diverses arcades pour supporter des plafonds et des murs de refend, une cheminée à la française dans la «chambre» et dans la salle au-dessus. Greset s'engageait enfin à tout crépir et

1 AVN, M I, N° 12, 9 janvier 1514.
2 MJN, 30 juin 1702.

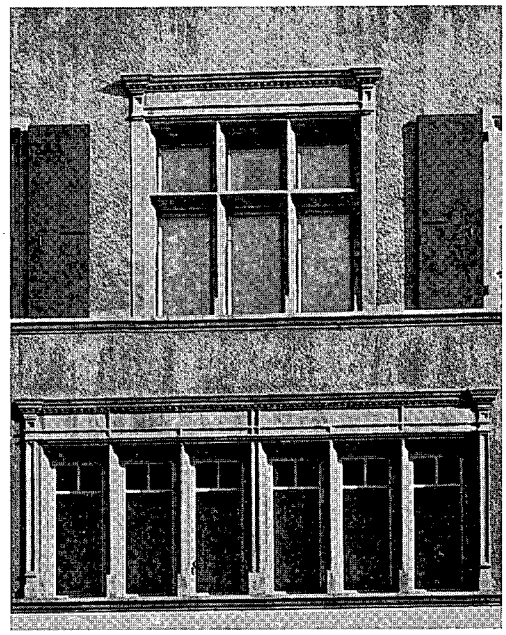

Fig. 274. Place des Halles, N° 1. Fenêtres anciennes de la façade. Page 284.

blanchir ainsi qu'à achever l'ouvrage en août 1701[1]. Peut-être faut-il déduire de la présence, comme témoin de l'acte, de JOSEPH HUMBERT-DROZ, maître architecte, qu'il fournit les dessins mentionnés. La similitude entre l'encadrement des portes du Temple du Bas et celle de cette maison tend à confirmer cette supposition. Pour compléter son bâtiment, qui remplaçait deux maisons plus anciennes, Bullot obtint de faire des galeries avançant sur le Seyon et un mur, percé d'une porte d'accès à la rivière, assurant un libre passage en cas d'incendie[2].

Percée de larges baies aux allèges encadrées de pierre, la façade a conservé sa belle porte en plein cintre, de calcaire jaune, ayant une console à la clef et deux pilastres d'encadrement. Il subsiste aussi, dans la cage d'escalier, des plafonds moulurés et ornés d'ébauches de feuillage. Preuve que des murs intérieurs plus anciens ont été réutilisés, on a retrouvé un fragment de fresque, d'époque indéterminée, représentant une femme coiffée de tresses portant un miroir, et une autre parée d'un chapeau plat et d'une mentonnière[3].

N° 11. Une histoire insoupçonnée enrichit le passé de cet immeuble. Dès le premier quart du XVe siècle s'élève à son emplacement la maison de ville, en bois, achevée vers 1420 et rebâtie en pierre une vingtaine d'années plus tard. Elle est sans doute le centre de la vie municipale qui s'affirme peu à peu, jusqu'à 1470 environ, époque où la tour du Seyon devient en fait l'hôtel de ville. Vendue en 1471, la maison passe aux mains de particuliers puis devient propriété de la Seigneurie, en 1589. On y installe l'hôtel de la Monnaie, objet d'incessantes réparations. Son mauvais état lui vaut d'être vendu en 1710 à Jérémie Pierrot, armurier français, réfugié devenu bourgeois, qui fit procéder à la reconstruction complète devant laquelle les autorités avaient reculé[4].

La façade porte la date 1711. Jusqu'à l'exhaussement de 1897, la maison, qui a deux corps de bâtiment séparés par une cour, comptait trois étages (au lieu de cinq), aux fenêtres presque carrées en nombre impair[5].

1 D. Dupasquier, not., 11e minut., f. 31, 28 mars 1701.

2 AVN, M II, N° 30, 21 juillet 1704.

3 MH, clichés N° 4408, 1936.

4 E. DEMOLE, W. WAVRE et L. MONTANDON, *Histoire monétaire de Neuchâtel*, p. 213, 218-224. A. SCHNEGG, MN, 1947, p. 131-135.

5 RAs., 1861/II, N°s 2572 et 3770.

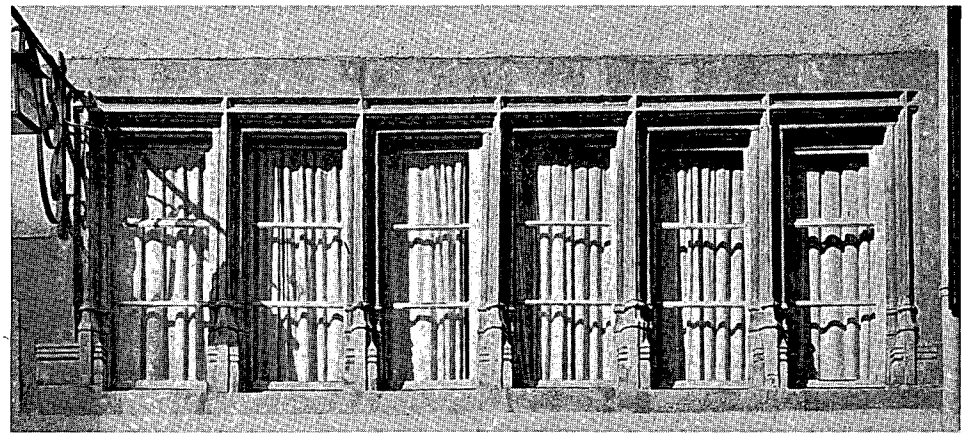

Fig. 275. Place des Halles, N° 4. Fenêtres du premier étage. Page 284.

Rappelons que du côté occidental, la rue est bordée presque exclusivement par deux bâtiments étudiés à part vu leur intérêt: les maisons du Trésor et des Halles.

LA PLACE DES HALLES

C'est à partir du XVe siècle, semble-t-il, que les comtes commencèrent à acenser, de ce côté-là, les grèves du lac. Ils firent édifier un bâtiment des halles, et les bourgeois se mirent à bâtir vers le midi, dans le prolongement de l'actuelle rue du Trésor. Dès le XVe siècle, les maisons qui entourent la place en formation sont dites à la rue de l'Aule ou devant l'Aule, et plus tard à la rue des Halles. Moins à l'étroit que dans les rues anciennes et attiré par le grenier de la recette des comtes, le marché se fixa là (il s'y tient encore) et donna son nom à la place, au siècle passé. Les produits venus par eau étaient commodément déchargés dans le port du Seyon ou sur le rivage qui s'étendit lentement vers le sud avant d'être aménagé. Un mûrier précéda le beau puits public de 1681, le premier en son genre, édifié primitivement au milieu de la place, qui s'ouvre toujours en direction du lac[1].

Vues. MERIAN, Neuchâtel. Vue du sud, 1642. – K. GIRARDET, Place des Halles en 1835. Tableau. – WELTER, Place des Halles (*Album neuchâtelois*, 1840). Lithographie de BETTANIER. – Place du Marché. Vue du nord, 1790. Dessin anonyme (QLT I/143). – CL. BRÉLAZ, Vue des Halles. Tableau.

N° 2. Le terrain dépendant de la maison fut réduit des deux tiers, en 1455, lorsque Jean de Fribourg releva l'ancienne halle. Dix ans plus tard, le propriétaire obtint de Rodolphe de Hochberg une petite surface restée inoccupée, le droit de la bâtir et d'appuyer son mur contre les halles. En 1538, le tout formait une maison homogène[2], remaniée au XVIIIe siècle, sans doute.

N° 4. L'hôtel du Marché, anciennement hôtel du Poisson, propriété de la ville, rénové en 1949, se compose de deux maisons distinctes réunies aux mains du même

1 QLT, I/140-143. A. SCHNEGG, MN, 1945, p. 27-30. Sur le puits, voir ci-dessus, p. 65.
2 Rec., 1463, II/10. Rec., 1538, II/5v. et 126v.

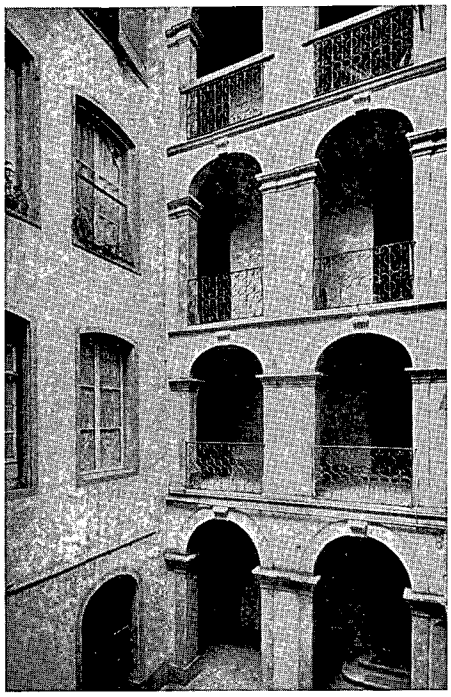

Fig. 276. Place des Halles, N° 11. La cage d'escalier. Page 286.

propriétaire dès 1793. Au rez-de-chaussée, il subsiste encore une des deux ouvertures de boutique à l'arc surbaissé (l'autre a été remplacée par une fenêtre à meneau en 1952)[1], et au premier étage, six fenêtres du XVIe siècle accolées sous un même linteau, décoré d'une gorge interrompue par le prolongement des meneaux (fig. 275). Du côté intérieur, une colonne à base polygonale, dont le chapiteau a des arêtes vives, sert de support intermédiaire. La pièce voisine, au midi, d'un niveau légèrement inférieur, a un plafond supporté par une grosse solive moulurée, de section triangulaire. Le support du linteau de la fenêtre est un pilier de pierre surmonté d'une sorte de console grossièrement façonnée. Un autre témoin du XVIe siècle est une fenêtre du second étage, à deux accolades sculptées, dont le meneau a disparu.

La maison suivante appartient à la rue Fleury (N° 15). Sa haute façade de pierre jaune à refends, bien appareillée, a été réédifiée vers 1798 pour Jacques-Henri Schouffelberger[2]. Elle compte trois étages de hauteur décroissante, sur un rez-de-chaussée surélevé.

La maison qui termine la rangée (2, rue du Coq-d'Inde), reconstruite au XVIIIe siècle, devait avoir une tourelle d'escalier empiétant sur la rue, édifiée par Jean Brun, son propriétaire, en 1593[3]. La vaste et belle maison Montmollin (N° 8) sera étudiée ci-dessous, avec la rue du Coq-d'Inde.

A l'orient de la place des Halles, les maisons se trouvent dans le prolongement de la rue du Trésor. Elles ont deux corps de bâtiment ordonnés autour d'une cour centrale, accessible par un couloir.

N° 1. La maison, complètement rebâtie, fondue avec une voisine et exhaussée de deux étages en 1923, a cependant conservé ses anciennes fenêtres, réutilisées aux étages inférieurs (fig. 274). Au premier, six baies sont accolées sous un bandeau à filets droits et sous une corniche à denticules. A l'intérieur, une colonne surmontée d'un chapiteau soutient le linteau (fig. 271). Trois fenêtres jointives du deuxième étage, dont les meneaux sont recoupés par une croisée de pierre, sous une corniche

1 Rec., 1538, II/128. J.-L. Bezencenet, not., IV/239, 28 décembre 1793. *Gestion*, 1949, p. 85, 87, 88; 1952, p. 85.

2 ATPN, Pv., 2 mai 1798.

3 MCV, II/2 et 66, 15 avril 1592, 11 août 1593.

à denticules, peuvent aussi remonter aux environs de 1600 (voir N° 7)[1].

N° 5. Dans la cour, la tour d'escalier cylindrique fait saillie. Il subsiste une fenêtre à meneau au premier étage. A côté du couloir d'arrivée s'ouvre une entrée de cave. Quelques plafonds de bois avec des moulures simples en croix ou en damier, des glaces encadrées de rais de cœur ou de perles montrent qu'il y a eu un aménagement intérieur au XVIIIe siècle.

N° 7. Face au couloir, voûté et pavé de petits cailloux oblongs, la maison conserve une tourelle d'escalier polygonale percée d'une porte Renaissance. L'encadrement de pierre jaune porte la date 1603 sur l'entablement agrémenté de denticules. Les jambages s'ornent de panneaux quadrangulaires surmontés de chapiteaux (fig. 277). De l'escalier, une galerie de bois donne accès aux logements ayant vue sur la place des Halles. Au deuxième étage un poêle blanc, dont les corniches, les arêtes du piédouche et le vase du couronnement sont décorés de lignes ondulées de couleur grenat, voisine avec une cheminée au linteau orné d'une coquille et de lignes chantournées. Du côté de la rue du Seyon, au premier étage, une antichambre mène à un salon aux boiseries peintes en brun foncé. Une frise de denticules fait le tour du plafond. Contre le mur nord, une cheminée Louis XV est surmontée d'une glace du même style, de part et d'autre de laquelle on a placé deux touffes de lauriers et deux bras d'applique en forme de carquois, de style Louis XVI comme la guirlande qui surmonte le tout[2]. Au trumeau, entre les deux fenêtres, il y a une console à pied Louis XV ayant un dessus de marbre saumon, ainsi qu'une glace pareille à celle qui surmonte la cheminée. Des galeries de fenêtre, dorées, ornées d'une coquille en leur milieu, supportent les rideaux.

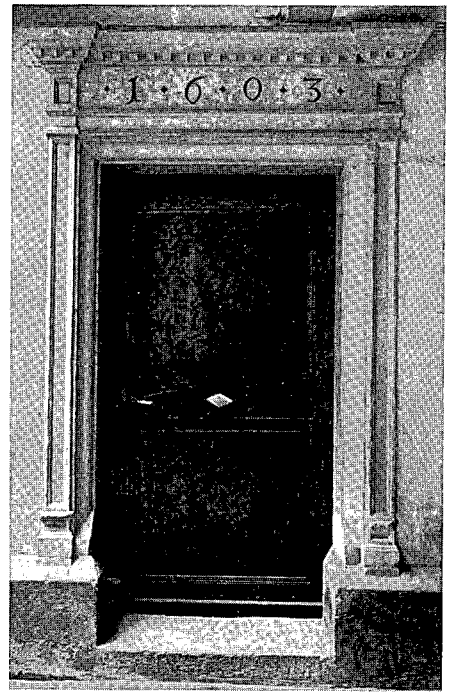

Fig. 277. Place des Halles, N° 7. La porte d'entrée. Page 285.

N°s 9-11. A l'emplacement de ces maisons, Jehan Pury acquiert une place de grève, en 1465. Ses descendants y édifient des maisons et, dès la fin du XVIe siècle, y tiennent une auberge à l'enseigne du Singe[3]. C'est un «logis» très fréquenté où descendent, à l'occasion, des notables. En 1700 les héritiers de David Pury le vendent à l'hôtelier Abraham Chaillet. Le marchand Jean-Jacques Deluze, qui acquiert l'auberge en 1726, procède à sa reconstruction et renonce au droit d'enseigne[4].

1 Relevé dans REUTTER, *Fragments d'architecture neuchâteloise*, III/7-9. MH, clichés N°s 2779-2782, avant la transformation, et dossiers MH.

2 Clichés MH, N°s 920-921 (1914).

3 Rec., 1463, I/78v. Rec., 1538, II/92v. Recettes, 121, 1592 et 1595. QLT, I/67-68.

4 N. Huguenaud, not., V/188, 19 novembre 1700. D. Bonvespre, not., 26 décembre 1726.

Dès lors, il s'élève là deux maisons réunies sous un même grand toit à pente brisée, formant un ensemble daté 1727 sur une allège du troisième étage.

Chacune des deux parties compte trois fenêtres de façade encadrées de chaînes à refends. Au midi une sorte d'annexe, qui a permis d'occuper le terrain disponible tout en ménageant les proportions du bâtiment, a une seule fenêtre. Des dispositions analogues se retrouvent du côté de la rue de Flandres. Au rez-de-chaussée s'ouvrent des portes et des baies de boutique. Les cordons séparant les étages, les encadrements de fenêtres, leurs larges tablettes moulurées, leurs linteaux arqués et les allèges ornées de cartouches aux angles concaves, en pierre, contrastent heureusement avec la façade crépie (fig. 278). Ces corps de bâtiment forment équerre autour d'une cour, commune aussi aux maisons de la rue du Seyon, notamment à l'hôtel du Soleil, qui a succédé au «logis» de la Galère[1].

A la partie supérieure de la porte du N° 9, des jours en quart de cercle sont ornés de plaques de fer découpé. Le heurtoir, au milieu d'une rosace de laiton, est un anneau en forme de serpent. Une seule volée d'escalier est éclairée par une petite cour: les paliers sont tout à fait obscurs. Dans la maison N° 11, au contraire, une cage d'escalier très ajourée, haute de trois étages, s'élève au nord de la cour intérieure. Deux arcades en plein cintre par étage ont des impostes et des clefs bien marquées (fig. 276). Elles sont fermées par des balustrades en fer forgé, aux éléments formés de cercles entre des enroulements symétriques, semblables à ceux de la maison, 2, Grand-Rue.

Au second étage, un intéressant salon occupe l'espace compris derrière trois fenêtres de façade ornées de fers forgés couverts de guirlandes. Aux trumeaux deux consoles Louis XVI, au vernis sombre, sont d'une facture assez fruste. Au centre de la paroi sud, une grande cheminée de même style, de marbre noir, est ornée d'un vase et de cannelures. A côté, un poêle blanc a pour décor des peintures de couleur grenat signées: FRIDOLIN LAGER I[N]VENTOR. Les sujets en sont des fontaines, des maisons et aussi des chinoiseries: Asiatiques à chapeaux pointus près d'un palmier ou d'une boutique d'oiseleur. Entre les portes de bois foncé, ouvertes dans les autres murs, s'étendent des papiers peints de style Directoire ou Empire, formés de bandes et de motifs, parfois peu étendus, collés suivant un certain ordre et recouverts d'un vernis transparent, jauni. Des bandes brunes, rouges ou vertes encadrent des chutes de rinceaux verts, très déliés, agrémentés de médaillons bleus à profils blancs et d'oiseaux aux couleurs encore fraîches. Au-dessus des portes, des cartouches noirs abritent des oiseaux rouges (fig. 280). Dans une pièce adjacente, qui ouvrait sur la cour intérieure, une cheminée Louis XV est ornée, sur ses piédroits et son linteau, de palmettes et de roses au relief accusé. Une peinture de faux marbre recouvre la pierre jaune.

N° 13. A l'extrémité sud-est de la place s'élève une importante construction, unique en son genre dans la région par la présence d'une terrasse qui la prolonge au midi. En 1469, le terrain est une grève encore partiellement inondée, mais quarante ans plus tard on y trouve déjà un bâtiment[2]. En 1530, Hensli Féquenet achète de la ville une place à l'ouest de sa maison, avec le droit d'ouvrir dans le mur toutes les fenêtres qu'il voudra et d'édifier en saillie sur le pâturage de la ville

1 QLT, I/78-80.

2 AE, Actes de Chancellerie, A, f. 121, 17 août 1469. P. Quemyn, not., II/66, 12 février 1511.

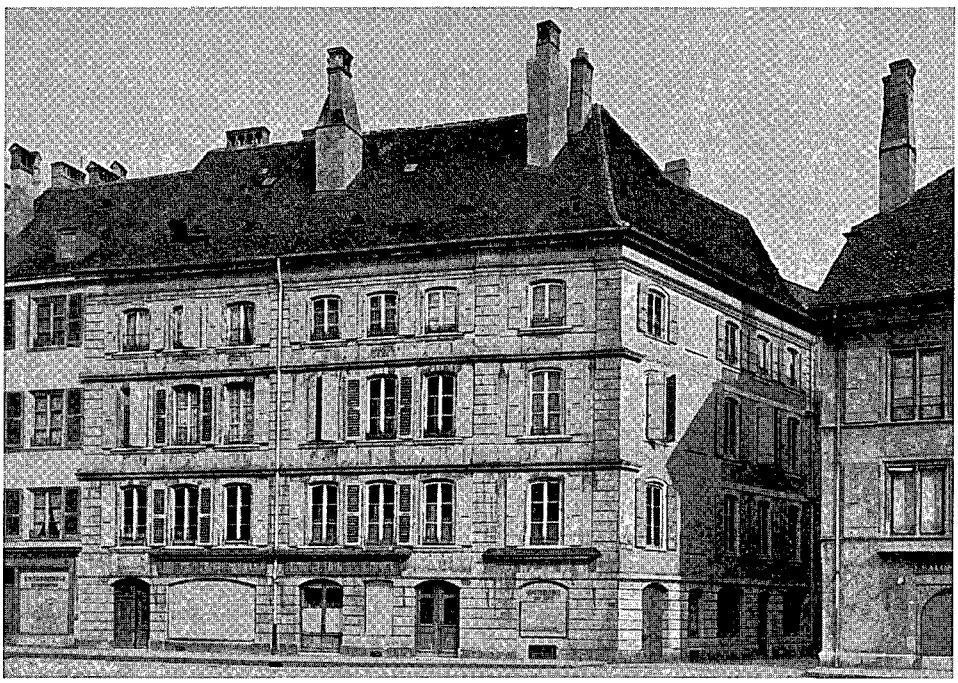

Fig. 278. Place des Halles, Nos 9-11. Les façades. A droite, fenêtres du No 13. Page 286.

une tourelle d'escalier ronde ou polygonale, ayant une porte au nord. Les autorités réservaient le droit d'abordage sur le terrain, en cas de tempête[1]. Après un arbitrage nécessité par des dégâts dus aux éléments, le maître maçon JEHAN JOURNOT, de La Neuveville, reprit la construction: achèvement des murailles, crépissage, construction de cheminées, de voûtes sous la maison et de murs de refend. Le propriétaire devait fournir les matériaux[2]. L'inondation de 1579 démolit une partie de la tourelle d'escalier, qu'il fallut étayer. Nicolas Féquenet, en faillite, vendit peu après la maison à Abraham Tribolet, châtelain de Thielle puis procureur général. Comme celui-ci s'était permis de bâtir derrière sa maison, sans l'aveu des autorités (1599), il reçut l'ordre d'abattre l'ouvrage exécuté[3]. Guillaume Tribolet sollicita et obtint du Conseil de ville «une petite avance derrier sa maison près du lac pour luy bâtir une platteforme» qui fut sans doute édifiée vers 1647[4]. La gravure de Merian montre qu'il n'y avait rien au midi de la maison avant 1642. La plateforme fut agrandie en 1664 après que les Quatre Ministraux eurent encore vendu une portion de grève[5].

1 Bourserie, VIII/221 et 279v., 1530 et 1531. Rec., 1538, II/111.

2 B. Chalvin, not., IV/114-115, 5 mai 1531.

3 Ms. d'un maître bourgeois sur l'inondation. MCV, II/562, 564, 567; 10, 12 et 24 octobre 1599. D. Baillod, not., II/171, 26 octobre 1600.

4 MCV, V/118v., 151v., 7 avril 1645, 8 décembre 1646.

5 AE, Actes de Chancellerie, VII/181, 18 janvier 1664. Rec., 1666, f. 345v.: «La platteforme ensemble la cave dessous icelle.»

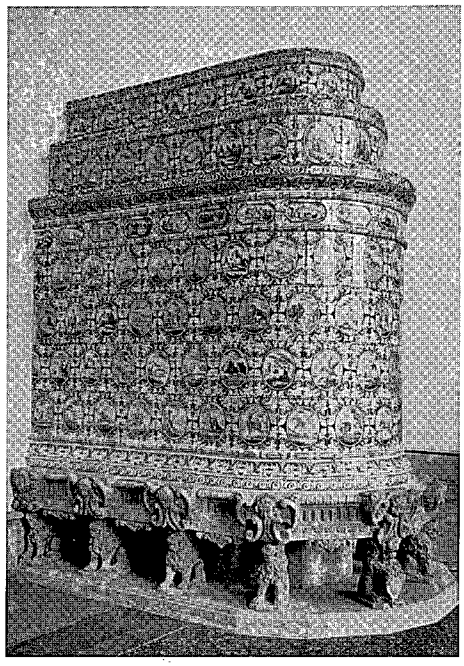

Fig. 279. Place des Halles, N° 13. Poêle, actuellement au Musée d'art et d'histoire. Page 292.

Un procès entre Guillaume Tribolet et son voisin Jean-Jacques Pury, qui s'était avisé de bâtir sur le mur oriental de la terrasse, amena d'instructives dépositions[1]. La pierre avait été livrée dès 1662 par ANTOINE DOUDIET, d'Hauterive. JONAS FAVRE, architecte, qui avait à son service les maçons BALTHAZAR PETITPIERRE, JACQUES BOREL, CLAUDE JACOT, DAVID JACOT et JONAS JEANJAQUET, ainsi que JOSEPH HUMBERT-DROZ, devenu plus tard architecte de la Seigneurie, commença la plateforme le 20 mai 1664 pour en achever les murs le 31 octobre, ainsi que les cabinets et la balustrade. Les travaux furent suspendus jusqu'à fin mai de l'année suivante. FAVRE, qui s'était rendu à Soleure et en d'autres lieux, acheva de voûter l'édifice et de le couvrir. Cette plateforme en remplaçait une plus ancienne, d'environ 12 pieds de côté. Les Quatre Ministraux n'avaient pas, dans leur concession de terrain, imposé de «limite fixe... ayant donné la liberté d'avancer de quelques pieds plus ou moins que ce qu'on leurs avoit proposé, puisque c'estoit un ornement de la ville qu'on ne devoit pas estropié pour quelques pieds, si le dessein le requerroit». Les autorités empêchèrent le voisin de «préjudicier à l'ornement de la platteforme, puisque c'estoit un bastiment qui feroit honneur à la ville». Pour mettre les murs d'équerre et prévoir les bâtiments à venir, on céda quelque terrain à l'est. PIERRE JOLY, maître maçon, confirma que vers 1665 Pury avait aussi fait établir une petite plateforme (7, rue de Flandres) par maître ANTOINE COINCHON, tandis que maître LUDWIG BERGER avait rebâti «le petit logement du d'aume» (*dôme*, ou berceau de bois coiffant un pignon). Au moment du procès (1685) JONAS FAVRE déplorait «la difformité de la platteforme» à laquelle on avait «adjoint un bastiment plutost que de la laisser dans son premier estat... veû que ces sortes d'ouvrages requièrent d'estre tout à fait isolé, et particulièrement les cabinets en saillie et en hors d'œuvre, et non pas d'estre contigues ou couvert d'autre bastimens». Le caractère de la terrasse avait donc été altéré par une construction, à l'est. C'est depuis ce belvédère qu'en 1668, le nouveau prince, Charles-Paris d'Orléans, put admirer par une des tourelles les exercices de la jeunesse en armes, puis une fusillade nourrie entre les occupants de barques et des mousquetaires postés sur la rive[2]. Guillaume Tribolet hérita de la maison «avec les meubles attachés à la tapisserie» du grand *poile*[3]. Jean-Henri Brun, seigneur

1 MJN, 26 juin-14 septembre 1685. Pièces produites, 1685.

2 *La famille de Tribolet*, p. 27. *Mémoire anonyme*, publié dans MN, 1889, p. 61, 64 et 70. BOYVE, IV/153.

3 D. Bonvespre, not., II/2 v.-21 v., 8 juillet 1684.

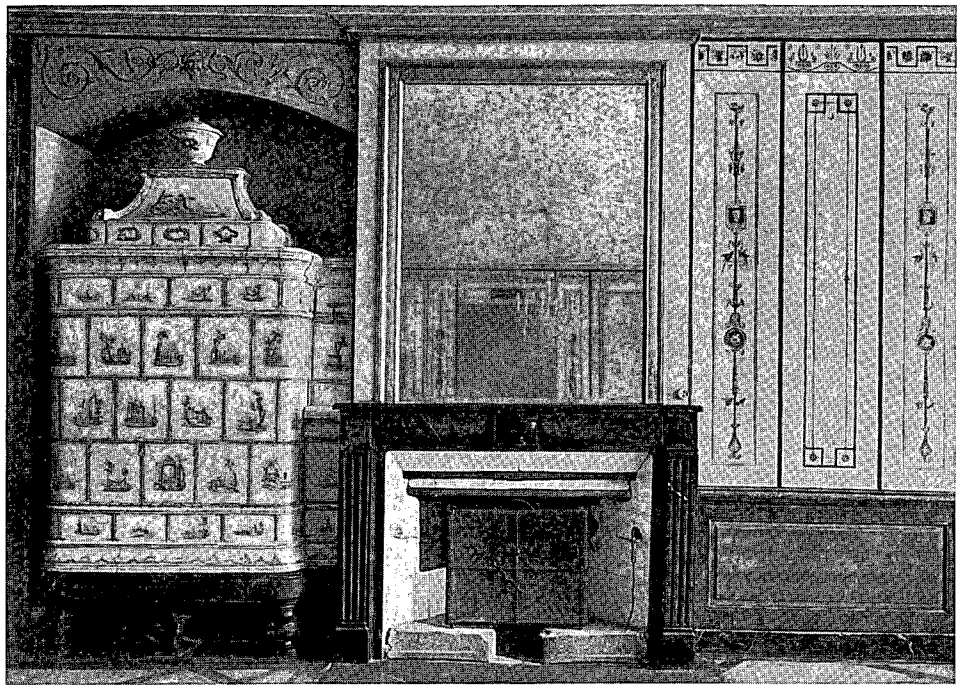

Fig. 280. Place des Halles, N° 11. La paroi sud du salon. Page 286.

d'Oleyres, conseiller d'État et chancelier, acquit la maison par échange en 1696. Le mariage de sa petite fille avec Charles-Louis de Chambrier, colonel au service de Hollande (1731), fit passer la maison pour deux siècles aux mains de la famille Chambrier[1]. Une importante transformation avait été réalisée par le chancelier Brun: ayant acquis la petite maison du lieutenant Pury et une place de grève, il fut autorisé à agrandir vers le midi le corps de bâtiment situé à l'est de la plateforme (1697). Bien que prévu, le transport de la poivrière de l'angle sud-est ne fut visiblement pas exécuté. On devait la placer à l'entrée de la rue de Flandres[2]. Selon la vue perspective de 1769, malheureusement très maladroite et pour cela sujette à caution, il y avait alors trois échauguettes: celle qui existe encore, une autre contre le bâtiment oriental, et la dernière contre la tourelle engagée de l'aile nord[3]. Au XVIIIe siècle, encore, la maison fut reconstruite, en respectant la tourelle d'escalier. Sans doute modifia-t-on la disposition des fenêtres pour assurer une certaine symétrie. Dès lors il n'y eut guère que des aménagements internes et des réparations, notamment vers 1862[4]. C'est dans cette maison que le Conseil d'Etat de 1814 apprit

1 Ms. Henry de Chambrier. QLT, I/146-147.

2 N. Huguenaud, not., V/116v., 26 février 1697.

3 Plan de la ville et faubourg de Neuchâtel... par J.-J. Berthoud, 1769, reproduit dans: *Mairie* (annexe) et *Neuchâtel et le Seyon*, p. 17.

4 *Mairie*, p. 105. La reconstruction n'empêcha pas de nombreux réemplois: poêle et portière armoriés, murs et plafonds. La porte de la tourelle fut condamnée et l'escalier modifié en conséquence,

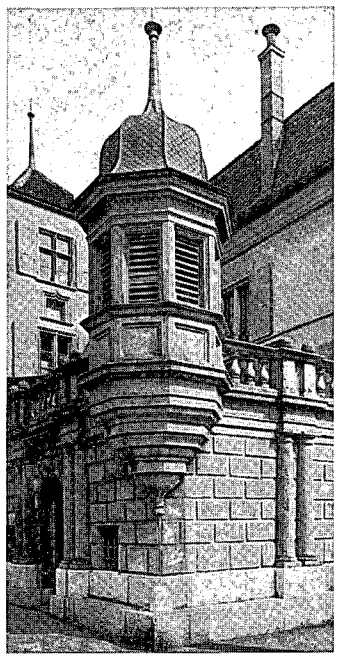

Fig. 281. Place des Halles, N° 13. Détail de la terrasse. Page 291.

la restauration du roi de Prusse et que celui de 1848 fut arrêté par le gouvernement provisoire de la République[1].

DESCRIPTION[2]. La maison se compose de trois parties distinctes: le corps principal au nord (XVIe et XVIIIe siècle), la petite maison au midi (fin du XVIIe siècle) et la terrasse dans l'équerre formé par les deux précédents (1665) (fig. 282). Du côté de la place des Halles, il y a deux étages; dans les pignons au nord et au midi, il s'en trouve un troisième. Les fenêtres sont en général jumelées dans un encadrement à gorge et à double filet, qui se recoupent aux angles. Du côté de la rue de Flandres, il y a toutefois deux fenêtres triples au premier étage, pour donner plus de lumière. Au midi la fenêtre supérieure, à croisée de pierre, domine une niche sous un arc en accolade. A la partie supérieure de la petite maison, la partie centrale d'une fenêtre à trois baies dépasse légèrement ses voisines.

Du côté de la place, la façade principale est divisée en deux moitiés inégales par la tourelle d'escalier hexagonale: deux fenêtres au nord, trois au midi, les plus proches de l'escalier visiblement ajoutées après coup, et les autres fortement restaurées. Deux fenêtres de boutique, dont l'arc est en anse de panier, percent le rez-de-chaussée ainsi que quelques soupiraux, dont le linteau est orné d'une accolade. L'ancienne porte de la tourelle, dans le pan nord, placée dans un encadrement anguleux, a un linteau en forme d'accolade, amortie par une pomme de pin entourée de feuillage. L'écu aux armes Chambrier, placé sous l'accolade au XVIIIe siècle sans doute, a été enlevé[3]. A l'angle sud-ouest de ce corps de bâtiment, une grêle tourelle hexagonale à toit bulbeux, haute de deux étages, a une souche striée d'une demi-douzaine de moulures horizontales. Un bandeau décoré de triglyphes alternant avec des têtes et des feuillages, occupe la partie supérieure. Les grilles des fenêtres sont modernes.

La terrasse construite d'après un modèle inconnu (franc-comtois?) paraît presque un pastiche de l'art militaire, avec des réminiscences de style Henri II. Sur une base de roc blanc, un mur en bossage rustique, de pierre jaune, est percé de deux portes en plein cintre et, juste au-dessus du soubassement, de quatre petites fenêtres carrées. Cinq paires de colonnes engagées animent cette composition qui s'achève par un entablement et une balustrade, dont les piliers surmontés de globes à côtes se trouvent dans l'axe des colonnes. Au midi, la disposition est la même, mais il n'y a pas d'ouverture et seulement deux paires de colonnes. A l'angle sud-ouest un cabinet octo-

sans doute en 1862, quand apparaît la véranda. RAs., 1861, N° 1191. Les encadrements de fenêtres et leurs meneaux ont été complètement refaits à la même époque.

1 MCE, CLXII/85, 25 janvier 1814; CCXV/18, 2 mars 1848. QLT, II/585-586.

2 MBN, p. XIII et pl. 15. Vue ancienne, QLT, I/143.

3 Pury NEN, 1926, p. 15-16.

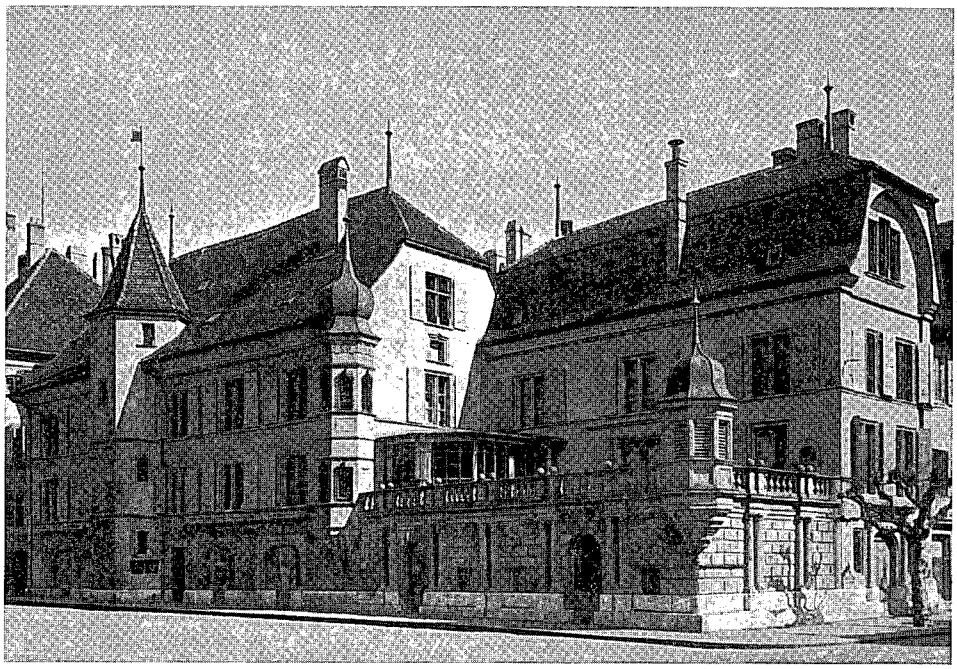

Fig. 282. Place des Halles, N° 13. La maison vue du midi. Page 290.

gonal, sous un toit en cloche, a cinq côtés en saillie. La souche est à redents. Des panneaux rectangulaires ornent les allèges sous chacune des cinq fenêtres (fig. 281). Au rez-de-chaussée de la petite maison, une large porte en anse de panier, sous un entablement à denticules, est encadrée de deux colonnes, dont le chapiteau à crochets est surmonté d'un quatre-feuilles. La façade est limitée par des angles en pierre de taille, les étages sont marqués par des cordons, et un vaste berceau sous un pan rabattu couronne le pignon. Sur le bâtiment principal, un toit à pan rabattu abrite pareillement les faces secondaires. Au nord, toutefois, on a surhaussé l'étage à la hauteur de la maison voisine, et placé un pilier de séparation en pierre de taille, orné d'une tête grotesque.

Le plan du premier étage est simple. Derrière la tourelle s'étend un vestibule qui s'ouvre au nord sur une grande pièce actuellement divisée en deux. Autrefois ses deux parties étaient reliées, plutôt que séparées, par un arc en anse de panier, orné de feuilles de laurier et compris dans un encadrement rectangulaire décoré d'oves (XVIIe siècle). A la clef, un cartouche baroque découpé portait les armes Brun et Chambrier – effacées au XXe siècle[1] (fig. 283). Contre le mur mitoyen s'étendent les aisances et les escaliers intérieurs. Une belle pièce, presque carrée, donne sur la terrasse. De minces cloisons divisent la pièce unique et allongée de la petite maison. Un poêle remarquable, provenant de ce bâtiment, a été transporté au Musée d'histoire. Le socle en molasse a pour pieds des lions. L'un d'eux porte un écu aux armes

1 QLT, II/585.

Brun, très effacées. Les *catelles* ou carreaux, blancs, sont peints de motifs bleus dans un encadrement ovale, et ont pour sujets des cavaliers, des chasseurs, des pêcheurs et diverses fables[1] (fig. 279).

LA RUE DE FLANDRES

La maison, 2, place Pury, et 1, rue de Flandres, occupe l'emplacement de trois maisons qui, au XVIe siècle, se trouvaient à la limite sud de la ville, près de l'embouchure du Seyon. En 1538, Claude Baillod, châtelain du Val-de-Travers, possédait la partie centrale et le maître verrier Jacob Wildermut le tiers occidental[2]. La maison passée aux mains de Pierre Pury fut fortement endommagée par l'inondation de 1579: «la moitié de la muraille... fut renversée par le derrier jusqu'au millieu»[3]. C'est sans doute de cette époque que datent les tourelles d'escalier et la première refonte de la maison, dont l'ensemble appartient, en 1666, à Daniel Chambrier[4]. Les gravures de Merian (1642) donnent une idée de l'imbrication des divers corps du bâtiment: deux tourelles encadrent un pignon à l'est, et une galerie de bois, au midi, masque une maison basse, perpendiculaire à la première. De 1740 à 1743, les héritiers du receveur Abraham Chambrier font rebâtir la maison. Une galerie de pierre remplace celle de bois, du côté du Seyon (fig. 284). La ville accorde une bande de terrain de 1 m 50 de largeur mais impose en échange la transformation de l'extrémité du pont de pierre, tout proche, et l'édification d'un mur

1 G. Amweg (*Les arts dans le Jura bernois*, II/382) affirme qu'il est signé JCL, 1722 (Jean-Conrad Landolt). Nous n'avons pas vu cette signature. Les lions du socle rappellent ceux d'un poêle d'Othmar Vogler, d'Elgg, déposé au musée Allerheiligen à Schaffhouse. MAH, *Schaffhouse*, I/384.

2 Rec., 1538, II/103v., 141v., 171.

3 Ms. d'un maître-bourgeois, BVN.

4 Rec., 1666, f. 337v., QLT, I/197-198.

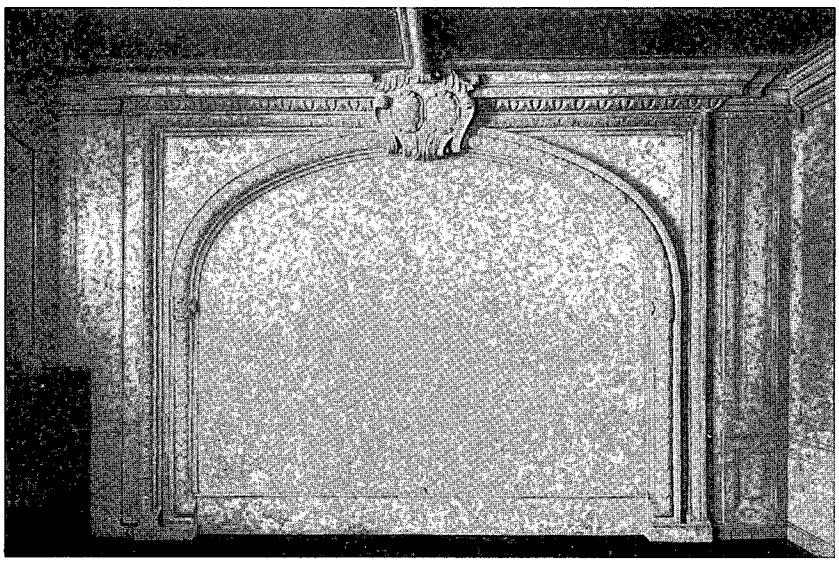

Fig. 283. Place des Halles, N° 13. Arcade intérieure murée. Page 291.

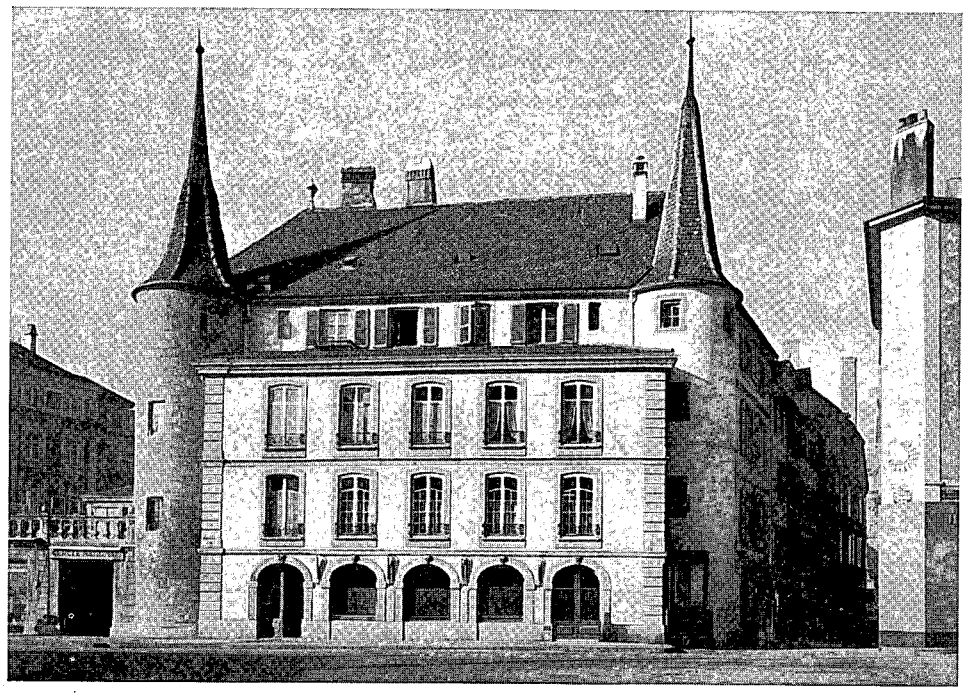

Fig. 284. Rue de Flandres, N° 1, et place Purry, N° 2. La façade orientale. Page 292.

d'appui[1]. Charles Jacot-Guillarmod devint propriétaire de l'immeuble en 1848 et en revendit bientôt les 37/50 à un groupe d'acquéreurs qui installèrent là le Cercle national[2]. Après un échange de terrain, qui maintenait le pan coupé du jardin pour faciliter le passage des diligences de la poste placée en face, l'architecte Louis-Daniel Perrier bâtit «des magasins voûtés, couverts par une terrasse asphaltée, à la hauteur du premier étage» (1849)[3].

Description. La maison, d'apparence cossue, a des formes irrégulières. Au midi, sous un grand toit amorti par trois vases, des cordons horizontaux séparent les trois étages. Des espèces de palmes stéréotypées décorent les allèges de fenêtres. Pour la terrasse bordée d'une balustrade de pierre, ayant des boules sur les piliers d'angle, l'architecte s'est librement inspiré du beau modèle existant, 13, place des Halles. A l'angle sud-est se dresse une tourelle d'escalier cylindrique, toute en pierre jaune; à l'opposé, il y en a une autre, crépie. Entre deux, la galerie, limitée par des chaînes à refends, est nettement en saillie sur l'ancienne façade. Aux deux étages, des appuis en fer forgé ornent les fenêtres. La porte d'entrée de la tourelle méridionale est surmontée d'un fronton mutilé, supporté par deux sortes de consoles s'appuyant sur des palmettes chargées d'une fleur de lis, sans doute du XVIIe siècle. Le linteau est un arc surbaissé, orné d'un anneau plat à la clef (fig. 285).

1 MCV, XVII/233, 253, 458; 16 mai, 29 août 1740, 8 avril 1743.
2 I.-H. Clerc, not., VI/407, 15 septembre 1848. L. Colomb, not., I/6, 6 août 1849.
3 ATPN, Pv., 21 janvier, 6 et 13 février 1849.

LA RUE DU COQ-D'INDE

Le nom de cette rue s'est fixé seulement dans le dernier quart du XIXe siècle. On situe le jardin, qui a précédé la maison No 10, à la rue de l'Aule (1463, 1538). Dès le XVIe siècle, les maisons de la partie nord-ouest sont déclarées «près de l'Oriette», et les autres «sur la rive du lac», ou «près du poids du fer». Au début du XVIIIe siècle, le nom original de Coq-d'Inde (l'auberge de ce nom fut ouverte en 1641) commence à paraître régulièrement: on parle du poids du fer au Coq-d'Inde (1706). Sur le plan de 1776, ce nom est inscrit avec celui de rue des Chaudronniers (attesté de 1714 à 1810), attribué dès lors à une ruelle voisine[1].

Les maisons intéressantes ne manquent pas, mais la particularité de celles de la rangée impaire, au midi, est de former un bloc régulier issu d'une volonté bien marquée d'urbanisme. Le 10 mars 1684, le Conseil de Ville décidait de mettre aux enchères «la place appelée les Allées, située sur le bord du lac, pour y bâtir des maisons et y faire une nouvelle rue». On délimita dix parcelles. Le bâtiment construit sur la première, à l'est, devait «faire face de trois côtés» et les autres de deux seulement; ils devaient «contenir chacun trois étages, tous d'une même hauteur». Les acquéreurs s'obligeaient à bâtir dans les six années à venir, faute de quoi les parcelles reviendraient de plein droit à la ville. Le Conseil d'Etat consentit à libérer du droit de lods la première vente qui faisait sortir de la mainmorte un terrain de valeur[2]. L'architecte Jonas Favre leva un plan des lieux (1684), s'occupa de piqueter les parcelles, dont les proportions furent modifiées (90, puis 60, enfin 87 pieds et demi × 25 pieds). Il dressa un nouveau plan de distribution du «Codinde ou belle rue», fixa le nivellement pour le pavage et l'écoulement des eaux vers l'ouest (1686)[3]. En définitive, les acheteurs construisirent deux maisons de trois parcelles à l'est, et quatre d'une seule parcelle à l'ouest. La bigarrure des adresses ne doit pas faire perdre de vue que ces maisons, élevées en l'espace d'une dizaine d'années, appartiennent à un même îlot.

No 8. *Place des Halles.* La maison du chancelier Georges de Montmollin a été construite sur les trois parcelles orientales du nouveau massif[4]. Les travaux ne commencèrent qu'après mûre réflexion et de nombreuses études. David de Montmollin, fils du chancelier, qui se trouvait à Paris, se chargea «de consulter quelque habile architecte», pour lui présenter plans et mémoires du bâtiment projeté, et s'appliqua à faire bénéficier son père des expériences de deux Hollandais sur «la manière de faire des caves dans l'eau», par l'envoi des composants d'un ciment hydraulique. Il estime que la maison, comme celles hors de Paris, ne doit pas dépasser deux étages, et obtient une consultation de l'architecte de Madame Pellissari[5]. Celui-ci «trouve, aussy bien qu'elle, que vos plans ne sont point beaux»: la maison sera mal éclairée, n'aura pas deux pièces carrées par économie de place. Une cuisine bien voûtée, à l'étage inférieur, permettrait d'être mieux au frais en été. Il sera difficile de ne pas prévoir une cour à cause des inconvénients dus à la grandeur du toit. Le praticien

1 Rec., 1463, II/1 v. Rec., 1538, II/148 et 232. MAH, dos. Coq-d'Inde.

2 MCV, VII/73 v., 10 mars 1684. MCE, XXXI/252, 10 mars 1684.

3 AVN, Quit., 1685 et 1689. MCV, VII/98, 3 juin 1685. A. Schnegg, MN, 1945, p. 29.

4 AE, Actes de Chancellerie, VII/338 v., 3 janvier 1685.

5 S'agirait-il d'une parente de Georges Pellissari, bourgeois de Genève et trésorier général de la Marine, à Paris?

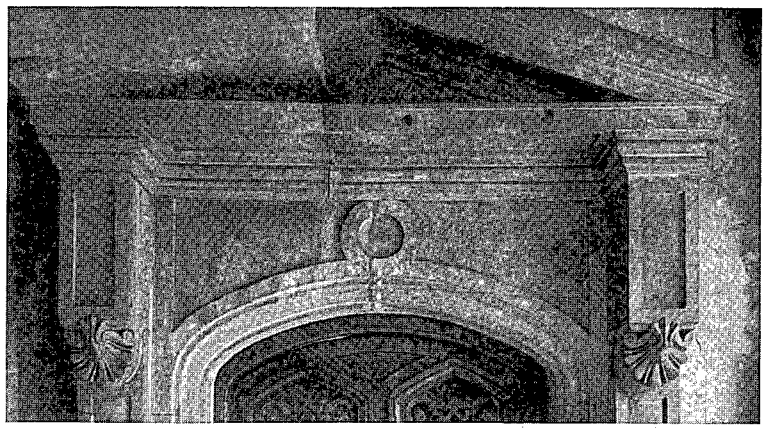

Fig. 285. Place Purry, N° 2. Fronton de la porte d'entrée. Page 293.

consulté paraît habile «et prétend vous faire un project d'une belle maison, qui aura l'air distingué de tout ce qu'il y a en nostre pays. Il faut vos fenestres de 8 à 9 pieds d'hauteur et de 5 de large, vos estages de 12 pieds d'hauteur, une belle salle, un grand poile, un autre plus petit soutenu d'un cabinet et d'une garderobbe, et outre cela deux autres chambres, le tout dégagé par un vestibule. Il vous fera un escalier percé d'une invention particulière et bien esclairé». Il faut disposer les boutiques du rez-de-chaussée d'après le plan des appartements, et ne pas faire l'inverse. Le 22 mai 1684 enfin, chez Madame Pellissari, «nous y résolumes un plan de maison, qui me paroist fort beau et commode pour nostre pays. L'architecte trouve qu'il faut un toict à l'allemande... brisé, de sorte qu'il a fait une cour du costé de la maison voisine, de 15 pieds en quarré, qui donne du jour à la cuisine... Le vestibule au haut de l'escalier dégage huict membres [pièces], dont le premier estage est composé avec trois cabinets. Et on passe dans tous ces 11 membres de suitte». Les portes trop petites et les escaliers prescrits par le chancelier ne sont pas approuvés à Paris. Si David de Montmollin ne revint pas avec le plan, dont la mise au point avait été retardée, il pouvait déjà «dire les intentions de l'autheur». En dépit de tous les détails donnés dans la correspondance, le nom de l'architecte parisien, à l'origine des nouveaux plans de cette belle maison Louis XIV, nous échappe[1].

Le 3 janvier 1685, le chancelier entrait donc en possession d'un espace à bâtir de 22 m 50 × 26 m 25, qui sera entièrement occupé, et même dépassé par les bouteroues. La ville retira l'autorisation de faire un puits perdu, mais fit établir un canal d'écoulement vers l'ouest et un pavage dans la nouvelle rue[2]. Tôt après l'achat, Georges de Montmollin concluait des conventions d'un an avec Pierre-Louis Barbezat et les frères Jean-François et Moïse Barbezat, des Verrières, pour l'édification des murs, lorsque le temps s'y prêterait. Quelques jours plus tard, Antoine Doudiet et six maçons-carriers, originaires du Val-de-Travers, s'engagent à fournir, au port

1 Fonds Montmollin, dos., 214/6, lettres de David de Montmollin à son père, Georges de Montmollin, 22, 25, 29 avril, 2, 9, 23, 29 mai 1684.

2 MCV, VII/75, 2 avril 1684. AVN, M IV, N° 1, 13 novembre 1685.

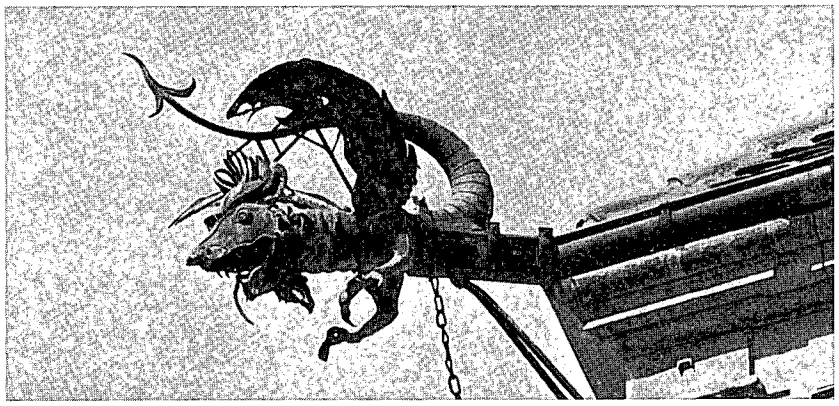

Fig. 286. Rue Fleury, N° 22. Gargouille provenant de la maison, 8, place des Halles.
Page 298.

d'Hauterive, la pierre nécessaire aux douze arcades des boutiques, et à celle de la porte principale, à livrer par moitié l'année en cours et la suivante. En outre, les carriers livreront l'encadrement des fenêtres, sans pilier médian, et toute la pierre de taille, notamment celle de l'escalier[1]. Le chancelier obtient d'exploiter le tuf d'une tour en ruine au château de Thielle, afin de «s'en servir à faire le ciment pour les caves qu'il fait construire sur le bord du lac»[2]. Des marchés complémentaires sont conclus pour la pierre des pilastres, des armoires et des fenêtres, d'autres avec des charpentiers pour couper le bois dans les Côtes du Champ-du-Moulin; les maîtres David Jornod et Esaye Greset, de Travers, s'engagent à équarrir ces bois[3]. Les frères Moïse et Jean-Jacques Perret, maîtres serruriers, du Locle, devaient fournir toutes les ferrures, sans les poser[4]. Pour diriger les ouvriers et s'occuper de l'inspection de l'ouvrage, le chancelier a recours à l'architecte Jonas Favre et à son neveu[5]. En 1686, Pierre Favre et son fils Jean, tailleurs de pierre, de Couvet, s'engagent à faire à la main, et non tournés, les balustres, moulures et corniches de l'escalier «polis avec la râpe». Etienne Stengueri, maître sculpteur de Bretagne, à qui on procure des outils, exécute les sculptures sur pierre à l'intérieur de la maison[6]. L'ouvrage est cependant loin d'être achevé: Balthazar Huguenin, de La Brévine, est chargé de la charpente avec le maître Abraham Robert, qui fera en outre les portes des boutiques, la mansarde et les galeries (1686). Le même Robert exécutera les planchers, plafonds à panneaux, entourages de fenêtres et portes de chêne. Pour ce travail, il pourra occuper l'immeuble, depuis les vendanges 1688 au printemps sui-

1 A. Perrelet, not., I/365-366, 373, 16 et 22 janvier 1685.

2 MCE, XXXII/199, 20 avril 1685.

3 P. Gretillat, not., 18e minut., 20 octobre 1685, 20e minut., 22 avril 1686. A. Perrelet, not., I/401-402, 23 février, 9 avril 1685. P. Gretillat, 17e minut., 26 février 1685.

4 P. Gretillat, not., 21e minut., 19 octobre 1686.

5 A. Perrelet, not., I/412, 2 janvier 1686.

6 Fonds Montmollin, dos. 179/2 C, p. 440, 10 juin et 22 novembre 1686, p. 426, 6 mars 1686.

vant, à condition de faire un plancher marqueté de chêne pareil au plafond d'une pièce[1]. L'avancement des travaux était donc régulier sinon rapide. HANS ROTH, de Cerlier, maître poêlier, s'engageait à fournir pour le printemps 1688 quatre poêles, arrondis, et un cinquième à angles et à pilastres. Munis de corniches blanches, ils auraient des peintures et un astragale bleus, et un corps de chauffe vert (dimensions: 1 m 65 × 0 m 99 et 3 m 30 de haut)[2]. Ces poêles ont été remplacés par d'autres, au XVIIIe siècle. JEAN-ULRICH ZEITS et BENOÎT SCHITZ travaillèrent une bonne partie de l'année à leur métier de plâtrier – sans doute aux plafonds[3]. Le peintre [MICHEL] VOGELSANG, de Soleure, très actif à Neuchâtel à cette époque, trouve le temps de faire le plafond de la pièce occupée par David de Montmollin, puis la chambre, les cheminées de la salle et du cabinet du chancelier, tout en vaquant à d'autres affaires. Il achève ses travaux au début de décembre 1688[4]. Le paiement

1 Fonds Montmollin, Livre de raison du chancelier, D 179/2 C, p. 405, 406, 439, 15 juin 1686, 20 janvier 1687, 19 mars 1686. Robert fut écrasé par une grue qu'il démontait à côté de la maison du chancelier. MJN, 8 novembre 1693.

2 MN, 1921, p. 219-220.

3 Fonds Montmollin, D 179/2 C, p. 477, décembre 1687-décembre 1688.

4 Fonds Montmollin, D 179/2 C, p. 286, septembre-décembre 1688. Autres payements à Vogelsang en 1689 et 1692. Rapprochement avec les peintures, disparues, de l'ancien hôtel de ville, MN, 1934, p. 112.

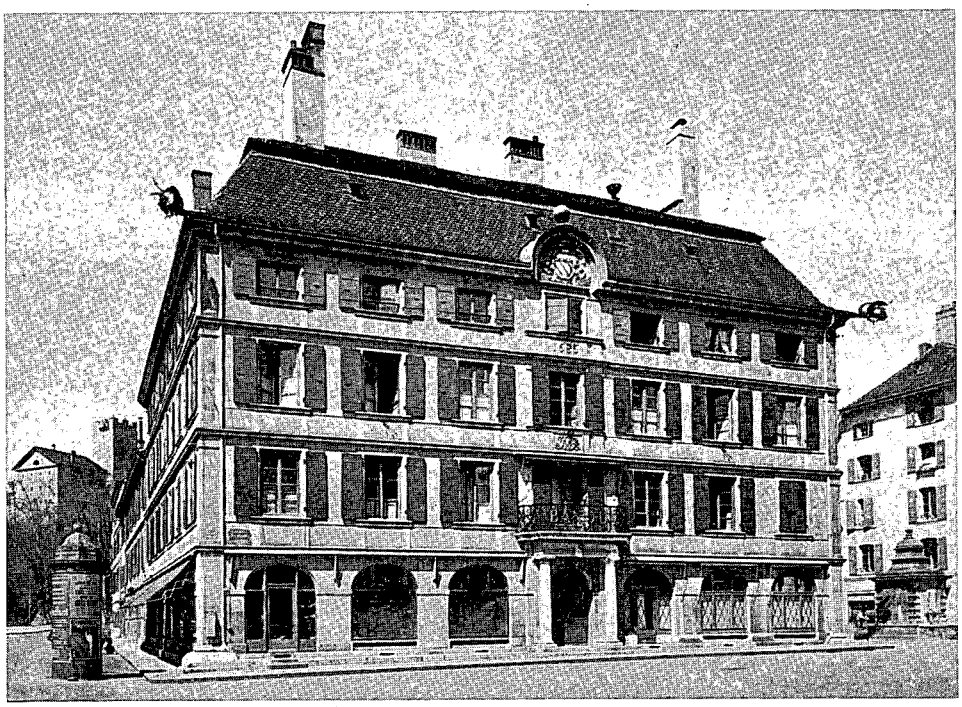

Fig. 287. Place des Halles, N° 8. La maison vue du sud-est. A gauche la tour des Prisons; à droite le puits des Halles. Page 298.

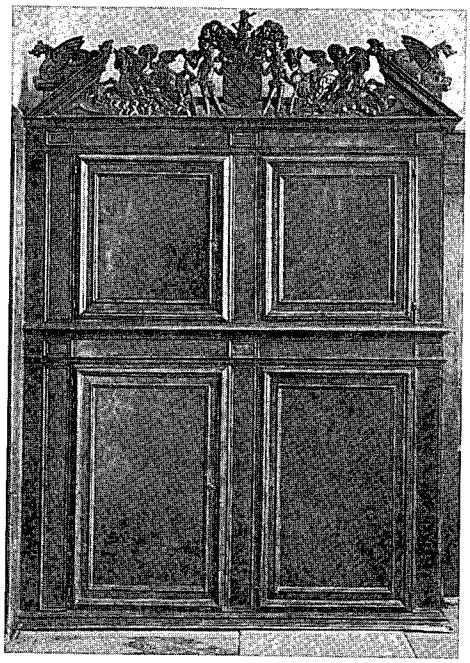

Fig. 288. Place des Halles, N° 8. Armoire au deuxième étage. Page 300.

de la mise «en plomb» de 38 fenêtres de deux étages au maître vitrier SAMUEL PONCIER montre que l'ouvrage est presque achevé le 1er mars 1689[1]. Fait rare dans le pays, depuis neuf générations, la maison est aux mains de la famille Montmollin.

DESCRIPTION[2] (fig. 287). La maison frappe d'emblée l'observateur par sa masse cossue et bien assise. Sur la façade principale, l'axe de symétrie passe par la porte d'entrée et le fronton. De part et d'autre de la partie centrale, il y a trois baies: fenêtres marchandes sous un arc en anse de panier au rez-de-chaussée, hautes fenêtres aux deux premiers étages et baies oblongues au troisième. Des cordons en pierre de taille séparent nettement les étages, des pilastres limitent les angles, des bandes relient les tablettes de fenêtres et limitent les allèges; leur pierre jaune se détache sur les murs crépis. La division centrale, étroite, toute en pierre de taille, est bien mise en évidence par les deux colonnes toscanes encadrant la porte d'entrée, surmontée d'un balcon, dont les fers forgés dessinent des cœurs. A la partie supérieure, un fronton en plein cintre rompt la corniche et abrite les armes Montmollin, sculptées sur un cartouche découpé et des palmes. Le cercle du timbre rappelle la fonction de chancelier[3]. Dans les allèges des fenêtres on voit la date 1686 ou le monogramme M accompagné d'entrelacs (qui pourraient aussi être des G ou des C). Le vaste toit à la Mansart, qui couvre le corps principal, est amorti par deux sphères. Aux angles, deux gargouilles de cuivre en forme de dragon ailé, à queue crochue, sont les dernières de leur genre à Neuchâtel[4] (fig. 286). Les façades latérales sont à peine différentes. Il y a six fenêtres par étage, vu l'absence de division centrale. Le toit, moins élevé dans la partie occidentale, rend compte de l'existence de la cour intérieure.

Le *plan* est clair: au rez-de-chaussée, un vaste couloir limité de part et d'autre par des magasins mène à la cage d'escalier en arrière de laquelle se trouve une cour, séparée du mur mitoyen par des lieux d'aisance. Aux étages, les pièces sont placées en fer à cheval et séparées de la cour par des corridors. Derrière la façade principale, il y avait à l'origine deux ou trois grandes pièces et un ou deux petits cabinets aux angles. Sur les côtés deux grandes chambres, parfois divisées, s'ouvrent sur des corri-

1 Fonds Montmollin, D 179/2 C, p. 301, 1er mars 1689.

2 MBN, pl. 17, N° 1, pl. 18, Nos 4-6, pl. 19, N° 4, pl. 21, N° 4.

3 Pury NEN, 1925, p. 141.

4 Ce sont des copies faites en 1939. Les originaux présumés sont placés en face, sur la maison de la rue Fleury, N° 22.

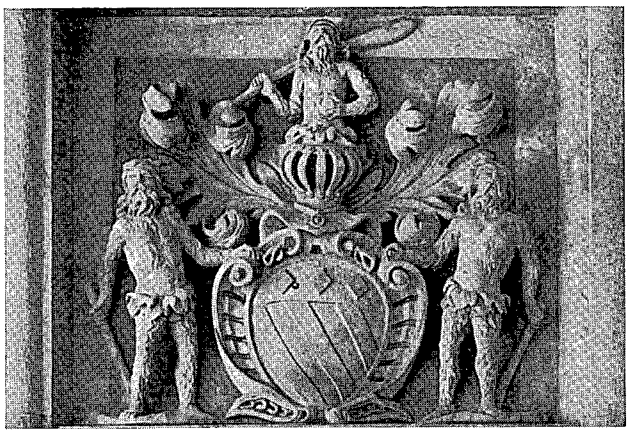

Fig. 289. Place des Halles, N° 8. Armes Montmollin. Page 299.

dors, éclairés par la cour et en communication avec la cage d'escalier, presque carrée, dont les paliers se trouvent à l'est, et les volées sur les trois autres côtés. La cage est ajourée d'ouvertures fermées par une balustrade dont les éléments, aux angles vifs, sont droits ou rampants. Des boules amortissent les quatre piliers du noyau, à l'étage supérieur. Au-dessus de la porte principale du premier palier, une niche quadrangulaire abrite les armes Montmollin encadrées et timbrées d'hommes sauvages, sculptées peut-être par ETIENNE STENGUERI (fig. 289).

Au *premier étage*, du côté nord, l'ancienne cuisine a conservé son vaste manteau de cheminée et, sur l'imposte de la porte, les culs-de-bouteille qui garnissaient une partie des fenêtres de la maison. Une ancienne salle à manger, du côté de la place, a un élégant décor gris, de diverses nuances, rehaussé de filets dorés. Les parois sont couvertes de boiseries sur lesquelles sont appliqués des pilastres ayant des cannelures et des chapiteaux ioniques, peints en trompe-l'œil, comme les coquilles surmontant les portes. Au-dessus d'une cheminée, au nord, et entre les deux fenêtres, de hautes glaces surmontées de rinceaux dorés en plâtre, sont encadrées de gaînes cannelées. Le décor du plafond de stuc, en fort relief, est centré sur un panneau circulaire encadré de quatre coquilles et de panneaux, dont les moulures sont chargées de boules (fig. 292). Le sujet de la peinture à fresque, au centre, est une allégorie de la Renommée. Assise sur un nuage, elle foule du pied un globe, tient un rameau de laurier et souffle dans une trompette. Dans un bureau d'angle, un beau plafond de stuc, baroque, est animé par quatre amours aux angles, et sur les côtés par des masques grotesques entre des feuillages (fig. 290). Au midi, un salon Louis XVI a conservé son poêle blanc ayant un vase orné d'entrelacs, et une cheminée surmontée d'une glace. Quatre gracieux dessus de porte, en grisaille sur fond blanc, rappellent les saisons: groupes d'amours se chauffant autour d'un feu, amenant un bouc de sacrifice à l'autel ou gaiement assemblés près d'une corbeille de fruits; d'autres dansent autour d'une cuve de raisins où l'un d'eux est assis. Le parquet de chêne est formé de carrés, où se recoupent des lames en croix et en losange.

Fig. 290. Place des Halles, N° 8. Plafond d'une pièce d'angle. Page 299.

Au *deuxième étage*, une armoire de bois, contemporaine de la construction, aux proportions harmonieuses et de ligne sobre, est surmontée d'un fronton brisé où les armes Montmollin, tenues par des sauvages, sont englobées dans un riche décor de chevaux marins, montés ou non par des amours (fig. 288). Dans une petite pièce voisine, un trophée d'architecture surmonte une glace Louis XVI, encadrée de feuillages tombant de deux couronnes et de vases fleuris de roses. De ces aménagements intérieurs du XVIIIe siècle, il subsiste encore un poêle, dont les carreaux ont des motifs grenat représentant des fontaines, des arcades et des bâtiments animés de personnages. La plus complète des signatures du poêlier, placées en plusieurs endroits est: SIMON JEANRENAUD FECIT ET PINXIT 1776. Un autre poêle sans date ni signature peint de motifs bleus (paysages) dans un encadrement de feuillage et de réseaux en losange, remonte visiblement à la première moitié du XVIIIe siècle. Les portes ont conservé, pour la plupart, de belles pentures en forme de deux points d'interrogation liés par un disque. Dans une ancienne salle à manger, sensiblement carrée, qui donne sur la place, le plafond peint à la détrempe est divisé en deux par une grosse solive.

Quatre panneaux encadrés de rinceaux roses, bleus et verts, animés par des têtes barbues représentent les Vertus cardinales, d'une exécution assez médiocre, vraisemblablement œuvre de MICHEL VOGELSANG. La Justice, couronnée par un amour qui tient une balance, a en main un sceptre et retient un personnage ailé; sur des nuées, également, la Tempérance se trouve entourée d'une licorne et d'amours qui tiennent des rênes et un mors, ou versent le contenu d'un panier (sic) dans un autre; les amours accompagnant la Force casquée, portant un bouclier et une épée, chevauchent un tronçon de colonne ou tiennent en laisse un lion; au-dessus d'un aigle, la Prudence

Fig. 291. Place des Halles, N° 8. Détail d'un plafond peint: la Prudence. Page 301.

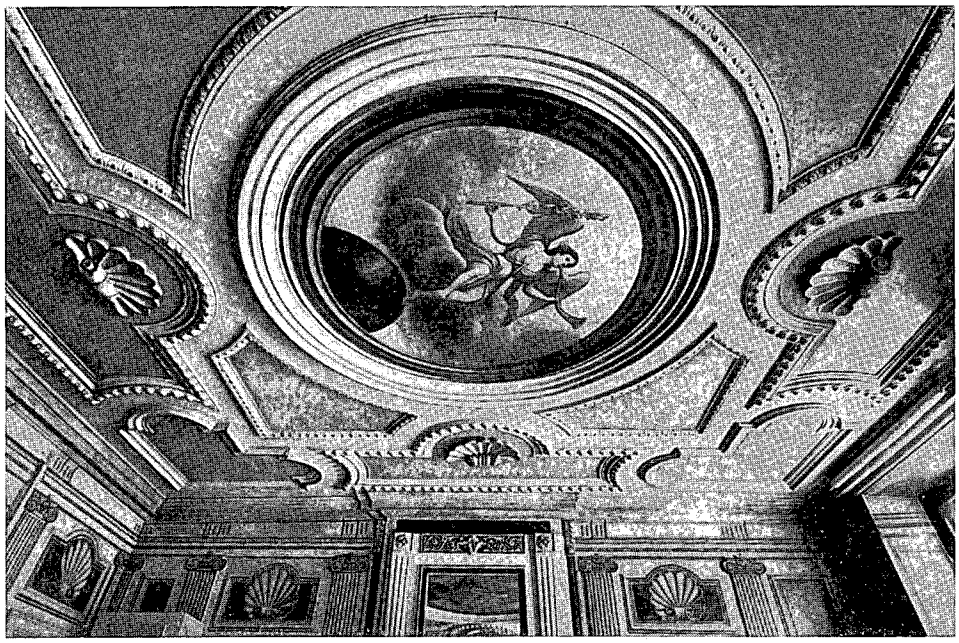

Fig. 292. Place des Halles, N° 8. Plafond d'une ancienne salle à manger. Page 299.

tient un serpent, tandis qu'un éphèbe lui présente un objet qui doit figurer un miroir (fig. 291).

Fait à noter, la façade de la maison, 66, rue de la Plaine, à Yverdon, est tout à fait semblable à celle du chancelier, à ceci près que des pilastres superposés remplacent la division centrale. D'autres constructions encore s'y apparentent[1]. A Neuchâtel, la façade, 31, rue des Moulins, plus modeste et munie encore de fenêtres à meneaux, a aussi repris plusieurs éléments caractéristiques de la maison Montmollin: pilastres à l'entrée et fronton cintré[2].

N° 2. *Promenade-Noire.* C'est Pierre Jeanjaquet, officier et ingénieur au service de France, puis intendant des bâtiments de la principauté († 1713), qui acheta les trois parcelles de grève contiguës à celle du chancelier Montmollin[3]. On peut supposer que s'il ne dressa pas les plans de la maison, du moins les suivit-il de fort près, vu ses compétences[4]. Comme son voisin, Jeanjaquet obtint «de pouvoir faire des soubassemens et poser des colonnes»[5] à l'entrée de sa maison. Fait à noter, Jonas de Montmollin, dans le marché de construction pour son bâtiment, 21, rue des Moulins, se réfère au prix de la pierre payée par Jeanjaquet à Antoine Doudiet et exige

1 *La maison bourgeoise en Suisse, vol. XXV. Le canton de Vaud,* p. XXXVI, pl. 31.

2 MBN, pl. 29. Voir aussi p. 274.

3 AE, Actes de Chancellerie, VII/339v., 3 janvier 1685.

4 Jeanjaquet participa à la construction du port de Dunkerque et donna des conseils pour les fortifications de Genève. DHBS, IV/268. QLT, I/144-145.

5 MCV, VII/88v., 4 mars 1685.

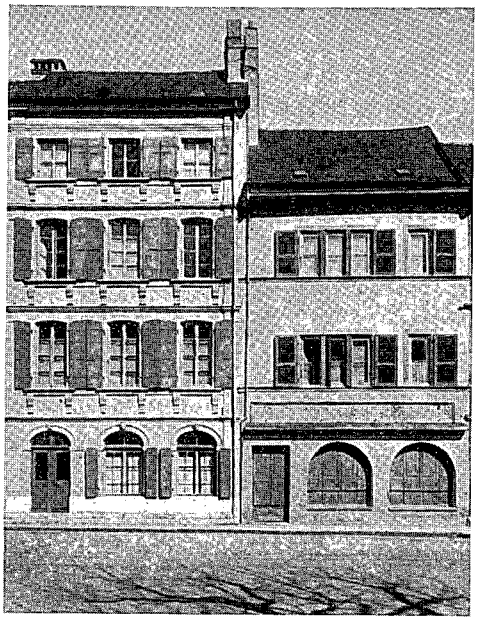

Fig. 293. Rue du Coq-d'Inde, N°s 5 et 7. Les façades méridionales. Page 304.

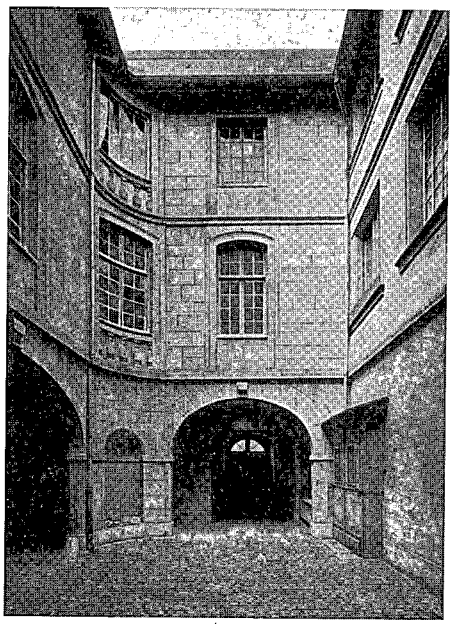

Fig. 294. Promenade-Noire, N° 2. La partie nord de la cour. Page 303.

qu'on la taille «en plinthe de la mesme hauteur et largeur»; il ajoute que son escalier «ne sera pas si grand que celuy que ledit sieur Jaquet veut faire à sa maison»[1]. En fait, les deux escaliers sont bâtis de manière analogue, mais la conception des deux maisons est radicalement différente, étant donné la forme des parcelles à bâtir. Samuel de Chambrier, à la fin du XVIIIe siècle, affirme qu'un architecte français en a donné le plan. «Ce bâtiment est le mieux distribué de ceux de la ville et le plus commode, ayant deux entrées à porte cochère, l'une sur la rue, l'autre sur la rive du lac, et qui percent la cour au centre»[2]. Par Esther Jeanjaquet († 1744), héritière de son frère, la maison passa aux mains de la famille Chambrier, qui en est toujours propriétaire. En 1800, on ajouta quelques bouteroues devant la façade nord, pour la protéger[3].

Description[4]. Extérieurement la maison est d'une grande sobriété de lignes. D'importance décroissante, chacun des trois étages de la façade principale, au nord, compte sept fenêtres à encadrement de pierre de taille, se détachant sur un mur crépi. Des cordons, à la même hauteur que ceux de la maison Montmollin, assurent la réglure horizontale de cette façade. De part et d'autre de la porte, au rez-de-chaussée, il y a deux œils-de-bœuf et quatre larges baies cochères, partiellement aveugles, en avant desquelles se trouvent une dizaine de bornes alignées sur une

1 Ab. Perrelet, not., I/329, 24 mai 1684.
2 *Mairie*, p. 106.
3 QLT, I/145. MJN, 3 décembre 1744. ATPN, Pv., 11 septembre 1800.
4 MBN, pl. 18, N°s 1, 2, 3, pl. 19, N° 4.

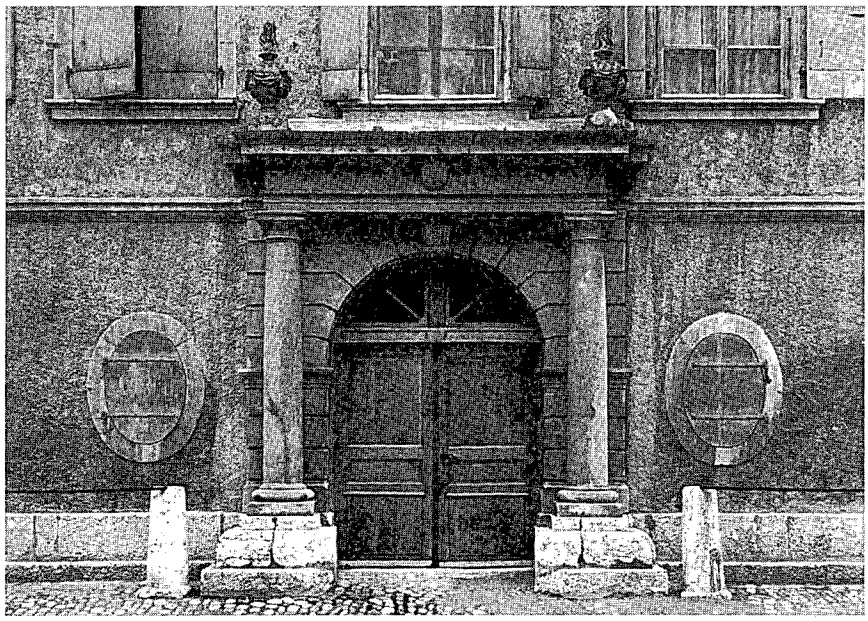

Fig. 295. Promenade-Noire, N° 2. Le portail d'entrée, au nord. Page 303.

marche d'escalier. Au centre, marquant bien l'axe de symétrie, la porte cochère a été traitée plus richement. Devant l'encadrement à refends, aux impostes richement moulurées, deux colonnes toscanes soutiennent un entablement où la date 1685 est inscrite de part et d'autre des armes Chambrier[1]. A chaque extrémité de cet entablement se dressent deux urnes à guirlande, surmontées d'une flamme (fig. 295). Ayant deux étages de cinq fenêtres seulement, la façade sud, analogue, est encore plus dépouillée. A l'origine, deux larmiers encadraient la porte cochère en plein cintre, sous un entablement supporté par deux consoles moulurées.

La cour intérieure, où l'on pénètre par deux portes cochères, a des murs en pierre de taille jaune, supportés de trois côtés par des arcades surbaissées, séparées par des niches. Des fenêtres, dont les allèges s'ornent de balustres anguleux, occupent les angles arrondis, aux étages. Sur la face orientale, crépie, des adjonctions en bois masquent les baies en plein cintre du rez-de-chaussée (fig. 294).

Le plan, clair et pratique, est apparenté à celui de la maison voisine (place des Halles N° 8) (fig. 297). Des écuries et des caves voûtées occupaient l'espace disponible au rez-de-chaussée. Aux étages, des corridors, au nord et au midi de la cour, donnent accès à toutes les pièces alignées derrière les façades. Un couloir transversal, ménagé à l'ouest de la cour, tient lieu de palier à l'escalier de la maison, dont la cage ajourée par des arcs, rampants ou non, a de magnifiques balustres de pierre à angles vifs. Le décor intérieur est assez bien conservé dans plusieurs pièces: parquets aux éléments carrés tenus par des chevilles de bois, ou en losange recoupés par des

1 Pury NEN, 1926, p. 14-15. Ces armes ont été ajoutées après 1744.

lames en croix, poêles blancs du XVIIIe siècle sur des socles en pierre jaune, peints en faux marbre, panneaux et dessus de porte au cintre brisé, plafonds occupés en leur centre par un ovale ou un octogone moulurés, d'où partent des branches perpendiculaires. Au *premier étage*, le grand salon du midi, s'il a perdu les armes Chambrier peintes dans le cartouche central du plafond, a conservé son poêle blanc à motifs bleus du milieu du XVIIIe siècle, et une belle cheminée Louis XV de marbre blanc dont les piédroits, en forme de console, sont surmontés d'une palmette. Dans la pièce centrale, au nord, une glace et un panneau peint, de la seconde moitié du XVIIIe siècle, ont conservé un encadrement plus ancien, agrémenté de coquilles et de fins motifs chantournés. Le plafond d'une petite pièce voisine remonte au XVIIe siècle. Au centre de son décor, entièrement peint en trompe-l'œil, un amour placé sur des nuées tient des bouquets de fleurs vivement colorés. La peinture de l'ovale d'un autre plafond, peut-être plus récente, représente l'enlèvement d'une femme éplorée par un personnage ailé et barbu. Tous deux sont survolés par un amour tenant un oiseau en laisse et pris dans des nuées sur lesquelles soufflent les vents. Dans la même pièce, la cheminée a un contre-cœur portant les lys de France, timbrés d'une couronne, et la date 1755. La cuisine, à l'est de la cour, a conservé son four et un vaste manteau de cheminée en pierre de taille moulurée, différent de celui de l'étage supérieur. Les corridors sont dallés de calcaire jaune ou de briques, en partie neuves. Au *second étage*, un poêle de couleur «vert de mer» a des frises blanches au décor bleu, daté 1751. Un autre poêle, du milieu du XVIIIe siècle, est entièrement peint de motifs bleus représentant les habituelles scènes de chasse et des châteaux (fig. 300). C'est au nord, seulement, que la maison compte un troisième étage, aux fenêtres carrées, mansardé du côté de la cour (fig. 296).

N° 3. *Coq-d'Inde*. La maison est d'autant plus différente de ses voisines que l'acheteur de la parcelle, le maître chaudronnier Balthazar Maussang, n'a pas respecté la hauteur imposée pour les corniches et fait une façade asymétrique de deux étages, dans l'esprit des siècles précédents[1]. Au rez-de-chaussée, la porte est rejetée tout à l'ouest et flanquée de deux fenêtres (au nord) ou de deux baies de boutique en plein cintre, peut-être plus récentes, au midi (fig. 293). A chacun des deux étages, il y a un groupe de trois fenêtres jointives et une fenêtre isolée, toutes étroites. Le plan intérieur des deux corps de maison, séparés par une cour, répond parfaitement à ce qu'indiquent les façades. Il n'y a pas de corridor; les pièces se commandent et sont simplement boisées.

Pour les trois maisons de l'extrémité occidentale, par contre, on a respecté à peu de chose près les hauteurs imposées et aussi ménagé des cours intérieures.

N°s 5 et 7. *Coq-d'Inde* (10, *Promenade-Noire*). La parcelle de 87 pieds et demi × 25 pieds achetée et bâtie, assurément dans les délais fixés, par Jean Bourgeois-dit-Francey porte actuellement le N° 5[2]. Avant de passer à la famille Perregaux, la maison changea plusieurs fois de propriétaires au XVIIIe siècle, et vit sans doute transformer ses façades, comme le laissent supposer les mascarons du rez-de-chaussée et les fenêtres cintrées. En 1790, Charles-Albert de Perregaux fait constater par des

1 AE, Actes de Chancellerie, VII/340v., 10 janvier 1685. Le théologien Frédéric Godet est né dans cette maison le 25 octobre 1812.

2 AE, Actes de Chancellerie, VII/342v., 9 janvier 1685.

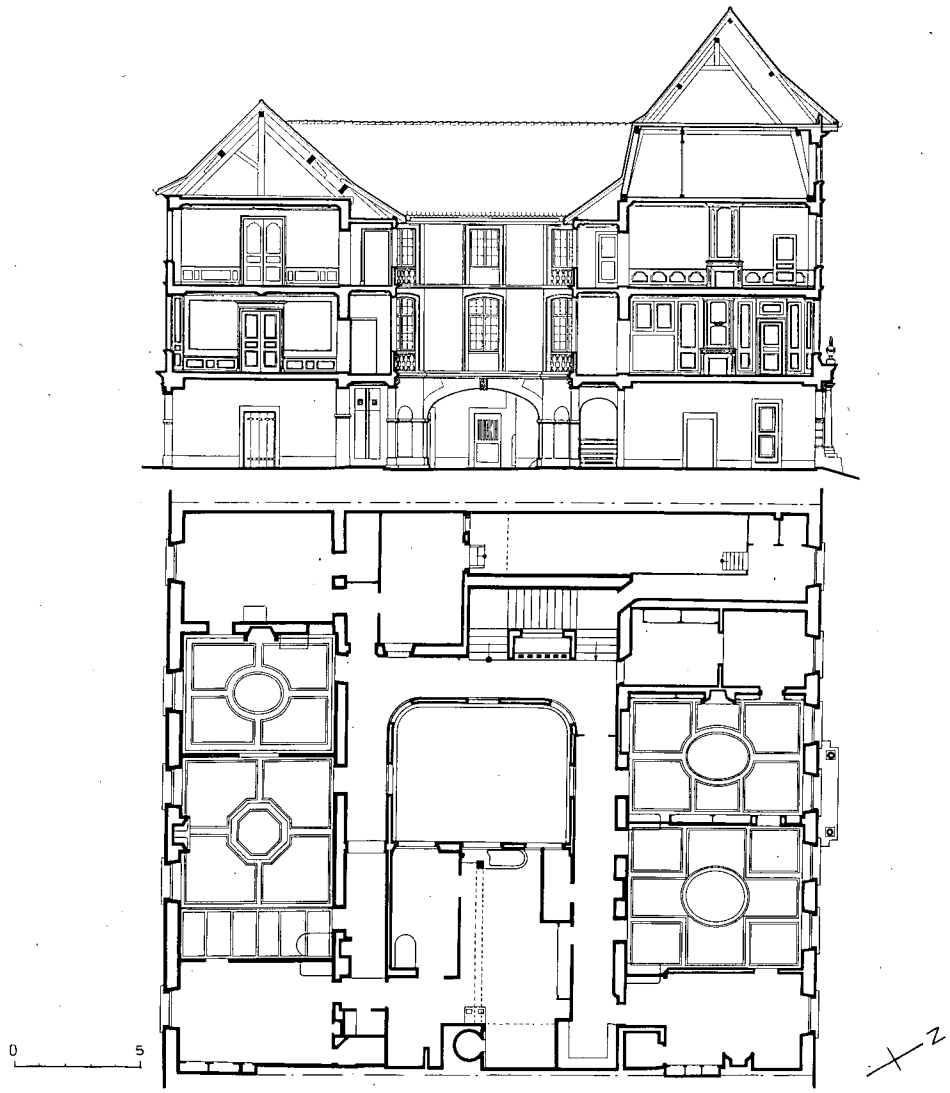

Fig. 296 et 297. Promenade-Noire, N° 2. Coupe nord-sud et plan du premier étage. Echelle 1:300. Page 303.

experts les dégâts affectant des glaces venues de Paris. Une estimation juridique de 1811 montre qu'il y avait alors une glace de cheminée posée sur un parquet à décor gris, deux trumeaux ornés de glaces avec leurs ornements, deux consoles peintes en gris et deux «bras de cheminées dorés»[1]. Les façades nord et sud, exactement pareilles, paraissent d'autant plus étroites qu'elles sont de la même hauteur que les

1 S. Monvert, not., II/262, 3 novembre 1786. MJN, Plumitifs, 24 mars 1790, 17 janvier 1811. J.-F. Steiner, not., III/8, 19 janvier 1811.

vastes maisons Montmollin et Chambrier. Elles sont encadrées de pilastres qui rappellent, sans la réaliser, la superposition des ordres (voir, 21, rue des Moulins). Des mascarons très réussis animent les clefs des trois baies cintrées du rez-de-chaussée. Aux deux premiers étages, d'importance égale, il y a des fenêtres cintrées et des allèges marquées par des encadrements de pierre en forme de consoles cannelées. Les fenêtres de l'étage supérieur sont plus larges que hautes (fig. 293).

Du décor intérieur, il reste quelques parquets aux éléments carrés recoupés par des croix, des lambris arrondis à la partie supérieure, et surtout des dessus de glace sculptés: astrolabe et livres sur des rameaux de laurier et de chêne, grande rosace à bord épineux, enfin carquois et torche en sautoir agrémentés de guirlandes de roses et d'un bouclier rond portant des flèches – symboles de l'amour.

La date 1689, sur la façade nord du N° 7, montre que la maison des filles d'André Wavre fut commencée un peu plus tard que les autres[1]. Ses proportions sont les mêmes que celles de la maison précédente, mais les fenêtres quadrangulaires n'ont point de décor.

A l'intérieur, il ne reste guère qu'un plafond du XVIIe siècle, dont les moulures dessinent une croix, et un salon Empire. Une frise de palmettes doubles et de rosaces, dans des panneaux en creux, entoure le plafond. Sur une cheminée de marbre noir, ayant des consoles moulurées pour piédroits, une urne entre des rinceaux et des guirlandes de chêne Louis XVI, surmonte la glace.

N° 1. *Rue de la Balance.* La maison qui ferme la rangée du côté occidental date de la fin du XVIIIe siècle; on le remarque bien à ses fenêtres. Jean Ostervald, seigneur de Biolley, échangea dès 1691 sa parcelle avec les fils du chancelier Montmollin qui firent élever là une grange et une écurie. En 1789, le propriétaire annonça aux autorités son intention de transformer le bâtiment en maison d'habitation, et sollicita l'aménagement de l'actuelle rue de la Balance. Un troisième étage a été ajouté en 1843[2]. La cage d'escalier en pierre de taille jaune, sur plan carré, est bordée d'une balustrade en fer forgé ayant deux frises de postes.

Du côté nord de la rue du Coq-d'Inde plusieurs maisons, très différentes les unes des autres, ont été rebâties au XVIIIe siècle sur l'emplacement de plus anciennes. Ainsi, le N° 2 possédait autrefois une tourelle d'escalier construite pour Jean Brun, vers 1593[3].

N° 22. *Rue Fleury.* Ayant sa façade principale du côté du Coq-d'Inde la maison du *Dispensaire de la ville,* une fondation privée, est élégante et simple: chaînes à refends aux angles, axe de symétrie au centre de la façade qui compte trois baies par étage. Les dimensions sont sensiblement les mêmes que celles des maisons étroites de la rangée impaire. Aux angles du toit, on peut admirer les deux gargouilles originales de la maison Montmollin, qui s'y trouvent depuis plus d'un siècle[4] (fig. 286). A en juger par son apparence extérieure, la maison doit dater du début du XVIIIe siècle.

1 AE, Actes de Chancellerie, VII/341 v., 8 janvier 1685.

2 Fonds Montmollin, D 197/1, p. 50-52. AE, Actes de Chancellerie, VII/342 b., 3 janvier 1685. MCV, XXVIII/150, 1er juin 1789. RAs., 1831, N°s 64 et 656.

3 Voir p. 284.

4 Arch. du Dispensaire. Discours de M. Borel, pour l'inauguration du 29 avril 1909. FAN, 30 avril 1909. Mbx., 1909, p. 53; 1910, p. 44.

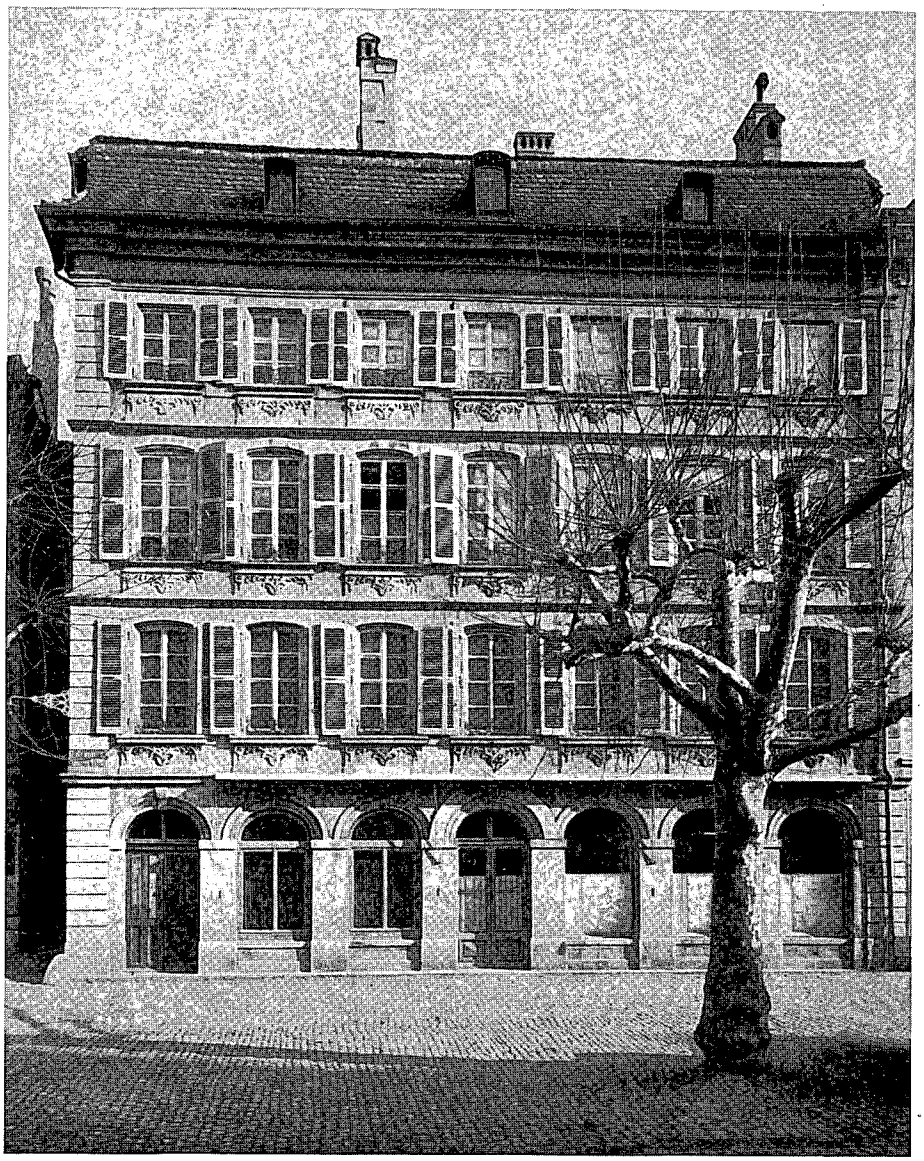

Fig. 298. Rue du Coq-d'Inde, N° 10. La façade méridionale. Page 308.

Trois générations de Perrin, potiers d'étain (François, † 1748, et Josué, † 1762, Louis, 1746-1821, Abraham-Louis, 1773-1859), s'y sont succédé de 1730 environ, à 1859. Leur fonderie, au sous-sol, était ornée d'une plaque de métal sur laquelle figurait, en relief, la scène de la Tentation. Deux curieuses cheminées de pierre de taille peinte, au troisième étage, sont ornées l'une de panneaux en creux, de cœurs et d'une coquille, l'autre d'une palmette entre deux volutes.

N° 10. *Coq-d'Inde.* Il existait là un jardin flanqué d'une grange, jusqu'au moment où LAURENT PERROUD édifia, dans la partie orientale, la halle ou poids du fer, d'environ 12 × 10 m et 6 m de haut. Achevée en 1570, elle devait avoir deux portes cochères «surmontées des armoiries sculptées de Monseigneur» et, au midi, une fenêtre marchande et une petite entrée[1]. Dès 1587, l'étage supérieur est loué à des particuliers, qui tendent bientôt à se considérer comme propriétaires au détriment du prince, possesseur des deux-tiers du bâtiment; le reste appartenait à la ville[2]. En 1631, Jacques Wavre avait obtenu de créer dans la maison voisine, à l'ouest, une auberge portant l'enseigne du Coq-d'Inde. Dix ans plus tard le bâtiment, incendié, est rebâti avec l'appui financier des autorités. Un nouveau propriétaire sollicita de tenir auberge à la même enseigne en 1655[3]. A la fin du XVIIe siècle, il semble que le nom d'Ecu de France se substitue à l'autre, pour quelques années[4]. Après de longs délais la vente fut autorisée par le souverain à qui l'on exposait que le poids public, jadis source de profit, exigu, situé sous la maison d'un particulier et dans un quartier assez éloigné de ceux où abordent les bateaux, était «tombé peu à peu en décadence». Louis Quinche en devint acquéreur en 1736[5]. Ce fut sans doute lui qui assuma les frais de construction de la belle maison Régence qui s'élève actuellement là[6]. Aucun détail sur les travaux ou sur l'identité des maîtres d'œuvre ne nous est parvenu. Lors d'une vente, en 1818, il est fait mention d'une cour fermée, d'écurie et fenil sur le derrière de la maison[7].

DESCRIPTION[8]. La belle façade, au midi, encadrée de chaînes à refends, est rendue un peu monotone par la répétition du décor et l'absence d'éléments spéciaux marquant l'axe de symétrie (fig. 298). Il y a sept ouvertures à chacun des trois étages. Au rez-de-chaussée les portes, au cintre surbaissé et décoré d'une agrafe à la clef, sont toutes pareilles. Les fenêtres hautes et cintrées, aux deux premiers étages, sont plus basses au troisième. La façade, en pierre de taille, n'est animée que par le décor stéréotypé des allèges de fenêtres: une sorte d'accolade enrichie d'enroulements et de redents. Des barres d'appui, en fer forgé, ont pour motif une espèce de cœur au milieu d'enroulements. A l'ouest, le mur, percé de rares ouvertures, est crépi. A la base, on remarque des assises régulières en pierre de taille jaune, qui paraissent reprises à un mur antérieur (XVIe siècle?). On trouve du reste la date 1584 avec un écu effacé, sur un corbeau de pierre entre deux allèges, à l'intérieur de ce mur, au premier étage. La ligne de la façade nord, crépie, n'est rompue que par l'excroissance formée par les commodités ajoutées postérieurement. La cage d'escalier, accessible par un couloir, se trouve à l'angle nord-ouest de la maison. Les arcs en plein cintre, qui la supportent, ont des agrafes ornées d'un feuillage stylisé. Les volées d'escalier sont perpendicu-

1 Rec., 1538, II/232. A. PIAGET, MN, 1903, p. 51, 59 et 60. M. DE COULON, MN, 1903, p. 176-182.
2 Recettes, 119, 1569. MCV, I/368, 4 octobre 1587. Recettes, 128, 1662.
3 J. LOZERON, Jacques Wavre, ms. MCV, V/322, 8 octobre 1655. La maison avait deux étages, pignons sur les faces latérales et de petits auvents au sud. Merian, Neuchâtel, vue du sud (1642).
4 S. Dupasquier, not., II/118v., 28 novembre 1679. AVN, Quit., 1680. En 1706, le nom de Coq d'Inde réapparaît. MN, 1903, p. 59.
5 MCV, XIV/493, 1er août 1729; XVI/410, 12 mars 1736. AE, Missives, XXII/108, 27 juillet 1733. Actes de Chancellerie, XXV/495, 7 mars 1736. Corriger les dates données par MN, 1903, p. 177-178.
6 Sur les propriétaires successifs, QLT, I/69.
7 P.-L. Jacottet, not., III/92, 9 janvier 1818.
8 MBN, pl. 16, N° 2.

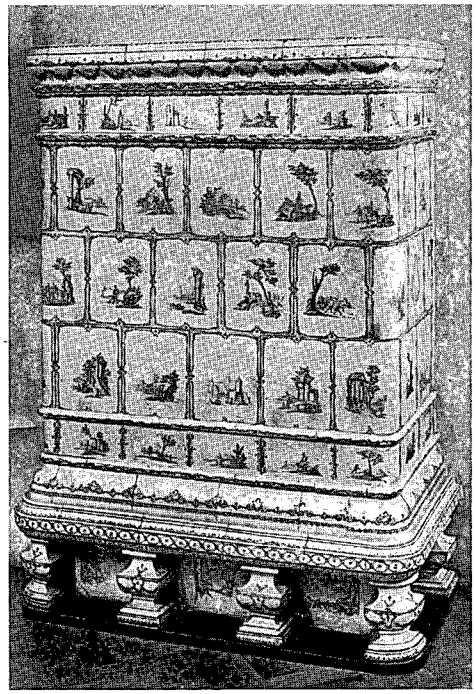

Fig. 299. Rue du Coq-d'Inde, N° 10. Poêle de Simon Jeanrenaud. Page 309.

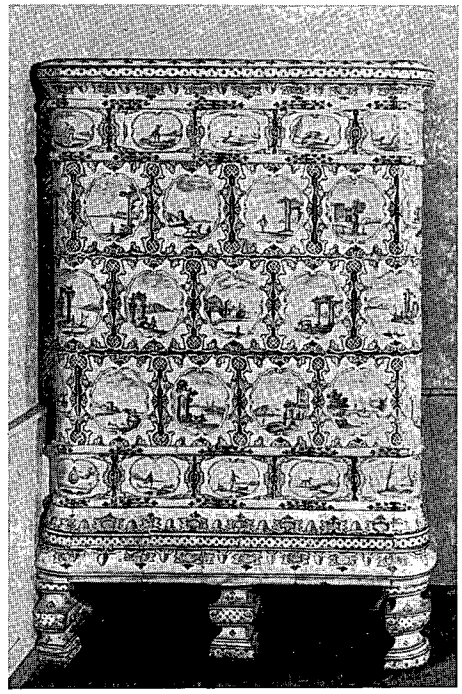

Fig. 300. Promenade-Noire, N° 2. Poêle du milieu du XVIIIe siècle. Page 304.

laires aux paliers. Ceux-ci, du côté sud, sans éclairage direct, se trouvent dans le prolongement des corridors d'étage qui desservent toutes les pièces, et dont les murs, irréguliers, sont plus épais de moitié à l'est. Ceci indique, pour sûr, une reprise partielle de dispositions primitives.

Au *premier étage*, une grande cheminée Régence a un linteau arqué et des jambages ornés de motifs champlevés. Elle est surmontée d'une glace Louis XVI et d'un panneau d'amours musiciens sur fond de sanguine (fig. 301). Une autre cheminée du même genre, plus simple, se trouve dans la chambre du fond qui a une armoire de fer, masquée par la boiserie, dans le trumeau de pierre. Les plafonds de bois ont des nervures en croix, et un cartouche ovale ou polygonal au centre. Il reste de nombreuses serrures et des pentures anciennes. Un contre-cœur porte la date 1633. Au *second étage*, la porte vitrée de l'appartement a des barreaux de bois, en partie tournés. Dans la chambre sud-ouest, plafond et panneaux de porte ont un décor de quatre-feuilles arrondis ou de cœurs unis par leurs pointes. Contre le mur oriental, au-dessus de la cheminée, une glace Louis XVI, encadrée de rais de cœur, est surmontée d'un vase plein de fleurs, entouré de guirlandes fleuries et de rameaux de lauriers, le tout en fort relief et finement travaillé. Contre le mur nord, un poêle blanc à motifs grenat (ruines, cavaliers, ponts) est signé: SIMON JEANRENAUD 1772 et S^n JEANRENAUD FECIT ET PINXIT (fig. 299). Entre les deux chambres voisines se dresse un poêle blanc, à pieds coniques cannelés, portant à l'est un beau vase Louis XVI orné de

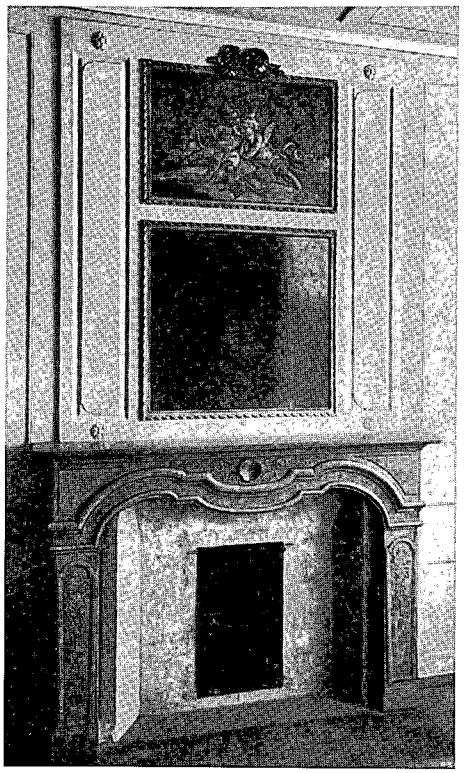

Fig. 301. Rue du Coq-d'Inde, N° 10. Cheminée au premier étage. Page 309.

têtes de bélier en guise d'anses, de guirlandes et d'une grenade sur le couvercle. La pièce du fond a une cheminée de pierre jaune et une glace Louis XVI surmontée d'une couronne de lauriers. Au plafond, le panneau central a la forme d'un losange. Le contre-cœur de la cuisine est daté 1771[1].

N° 20. L'état de dégradation avancé de la maison, séparée de la précédente par une ruelle, exigea une reconstruction presque complète au début du XVIIIe siècle[2]. Quelques décennies plus tard, un nouveau propriétaire, le justicier JONAS-LOUIS REYMOND, architecte, rebâtit la maison, obtint de pouvoir avancer sa façade et d'établir un perron de trois marches (1785)[3]. Comme à cette époque il rachetait les matériaux de bâtiments abattus pour dégager l'hôtel de ville en construction, on croit qu'il réutilisa une partie de la façade et quelques éléments intérieurs de la maison DuPeyrou. Celle-ci avait sans doute abrité Jean-Jacques Rousseau, et une enseigne d'occasion y avait été suspendue lors de la réception du prince Henri de Prusse en 1784[4].

DESCRIPTION[5]. Contrairement à l'habitude, la maison a un nombre de fenêtres pair, si bien que l'axe de symétrie passe entre deux ouvertures. Au rez-de-chaussée, en pierre de roc à refends bien marqués, quatre baies à l'arc surbaissé ont un mascaron à la clef. On y accède par un perron de six marches, encadré de deux bancs de pierre. Quatre colonnes de style toscan – deux jumelles au centre – encadrent les deux portes et soutiennent un balcon où alternent des barreaux de fer droits et ondulés. Il y a, visiblement, placage d'éléments nouveaux contre une façade (rebâtie) de la première moitié du XVIIIe siècle. Des consoles encadrent les allèges de fenêtres, qui ont un linteau arqué et des appuis en fer forgé finement enroulés (fig. 302). Le troisième étage a été ajouté au début du XXe siècle. La façade orientale, crépie, n'est animée que par une longue bande en pierre jaune, où sont percées les fenêtres de la cage d'escalier, près d'une large porte d'écurie et près d'un œil-de-bœuf.

1 Voir aussi MN, 1903, p. 181-182.

2 S. Dupasquier, not., IX/179, 22 juin 1706. MJN, 21 janvier et 4 février 1707.

3 S. Monvert, not., II/77, 30 avril 1778. ATPN, Pv., 1er septembre 1785. MCV, XXVII/87, 19 septembre 1785.

4 Fonds Montmollin, dos. 206, J.-F. de Montmollin à David de Pury, 4 août 1785. AVN, Quit., 1784. QLT, I/146. PH. GODET, *Notice sur le Placard*, 1881.

5 MBN, pl. 16, N° 1.

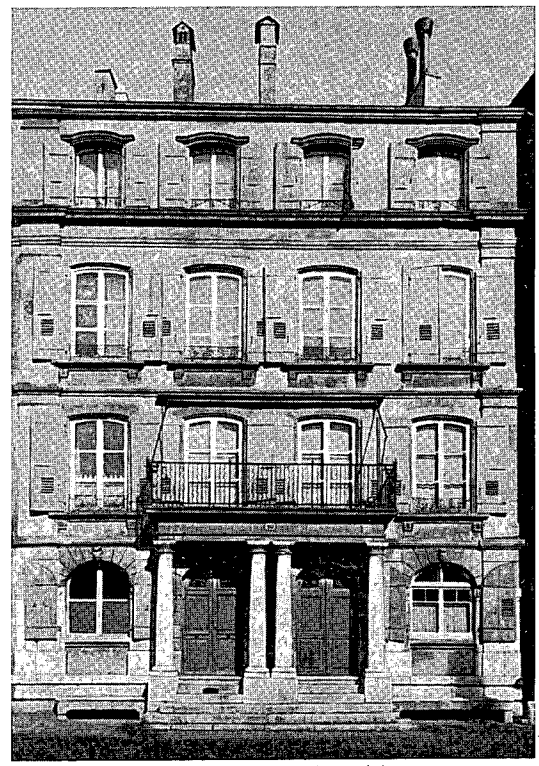

Fig. 302. Rue du Coq-d'Inde, N° 20. La façade. Page 311.

Au rez-de-chaussée, un couloir flanqué de deux boutiques mène à l'escalier, dont la cage de pierre jaune est ajourée d'ouvertures droites ou rampantes fermées par des balustrades de fer forgé. Les éléments principaux en sont des cœurs entrelacés et superposés. Derrière le balcon du premier étage se trouve un salon. Le contre-cœur de la cheminée porte: « J L R [JONAS-LOUIS REYMOND] 1786. » Au-dessus de la glace, il y a un panneau où sont sculptés un arc et un carquois, ainsi que deux tourterelles se tenant par le bec. Le plafond a des moulures formant un quadrillage. Le décor d'un petit cabinet voisin provient, croit-on, de la maison DuPeyrou. Toutes ses parois sont couvertes de peintures de tonalité verte, dans des encadrements Louis XV. De couleur plus bleuâtre, la porte a sans doute été rafraîchie. Au-dessus d'elle un buste, peint, de Pierre-Alexandre DuPeyrou, que sculpte un amour, est entouré des attributs d'un mécène: chevalets, portiques, corne d'abondance, palettes[1]. Les sujets des panneaux, au-dessous desquels se trouvent des cartouches vides, sont tirés des fables de La Fontaine: sur la porte, le coq et la perle, le lièvre et la perdrix; tout à côté, l'aigle, la laie et la chatte (fig. 305); à l'est la cigogne et le renard, au midi le corbeau et le renard; au nord, enfin, le cerf se voyant dans l'eau, la grenouille et le bœuf, qui est le sujet le mieux réussi (fig. 304). Contre le mur oriental, une cheminée Louis XVI au cadre de bois peint en gris s'orne d'une tête casquée de profil entre des cannelures et des rosaces. Au-dessus d'elle, la glace est décorée d'une palmette sur un cartouche d'où s'échappent des guirlandes.

N° 24. A l'emplacement de l'immeuble actuel s'élevait autrefois l'hôtel de l'Ecu de France, sans qu'on sache exactement depuis quelle date[2]. En 1790 la maison, qui menace ruine, a pour enseigne le Sauvage. Trois ans plus tard, le justicier JONAS-LOUIS REYMOND, qui va racheter l'auberge, la rebâtit en commençant par la façade sud, particulièrement menacée[3]. La vente n'eut lieu qu'en 1795. L'enseigne était alors celle des Balances. L'aubergiste, qui l'exploite, se voit concéder un terrain

1 PH. GODET, *Madame de Charrière*, I/419, a reproduit ce panneau.
2 J.-J. Lequin, not., III/7, 23 novembre 1774. MCV, XXVI/36, 25 octobre 1779.
3 MCV, XXVIII/378, 2 août 1790. ATPN, Pv., 25 juin 1793. MCV, XXIX/322, 8 juillet 1793.

au-dessous de la maison du bourreau pour établir des écuries (aujourd'hui cour de garage, 2, rue de la Balance)[1]. Bien que bâtie dans un but utilitaire, la maison démolie en 1901 ne manquait pas de charme. Les baies cintrées du rez-de-chaussée et trois étages d'appartements s'abritaient sous un grand toit à gargouilles[2].

L'ÉVOLE

Les quartiers occidentaux de Neuchâtel se sont développés tardivement: il est significatif que plusieurs plans anciens s'arrêtent peu au delà du donjon. Avant le milieu du XIXe siècle, trois ou quatre maisons, sans intérêt particulier, s'égrenaient le long de l'actuel Petit-Pontarlier[3].

La création de la route de l'Evole (1822-1824), qui remplaçait le passage par l'abrupte rue du Château, provoqua une poussée de construction, qui reprit après le remplissage partiel de la baie (1873). La trouée du Seyon (1839-1843) ne transforma guère les lieux en dehors de la tranchée, franchie par un pont, mais prépara une extension future grâce aux alluvions du torrent[4].

La maison N° 2, accrochée au flanc du rocher, existait déjà en 1758, semble-t-il; elle fut agrandie vers l'ouest entre 1830 et 1860[5].

1 J.-L. Bezencenet, not., IV/239 et 298, 28 décembre 1793 et 25 novembre 1795. ATPN, Pv., 27 novembre 1795.

2 QLT, I/72-73 et 141. Voir TH. STEINLEN, Ducloux aubergiste aux Balances, gravure.

3 Toutes transformées, ces maisons se trouvent: 15, rue J.-de-Hochberg, 2, 4, 5, Petit-Pontarlier. Une autre a disparu (sentier du Donjon).

4 MCV, XXXIV/71, 8 avril 1822. Mbx., 1825. QLT, I/32-33, 64, 252-262. *Neuchâtel et le Seyon*, p. 145-150.

5 A.-J. Lambelet, not., I/441, 14 avril 1758.

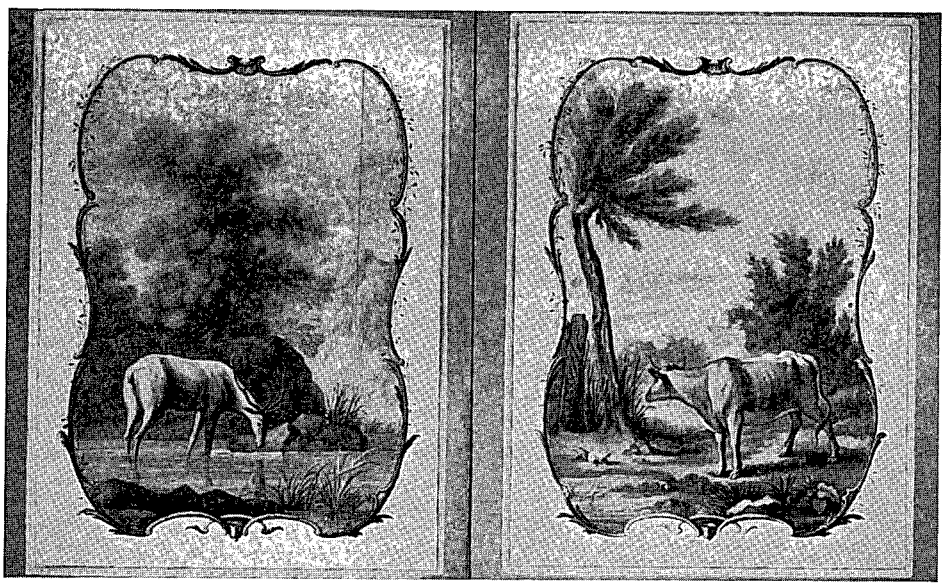

Fig. 303. Rue du Coq-d'Inde, N° 20. Détail du décor. Page 311.

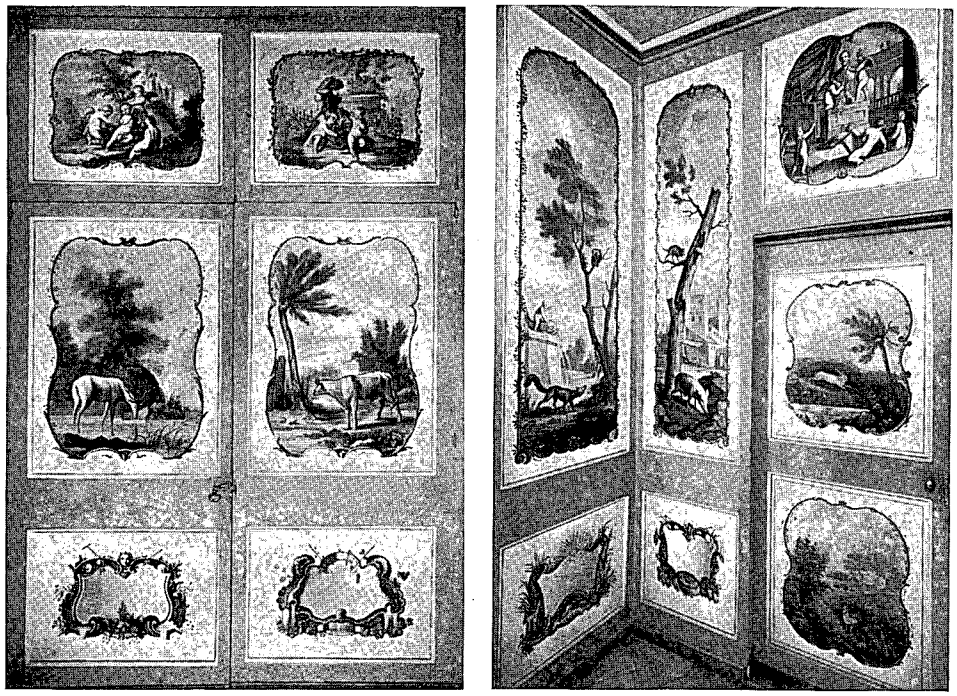

Fig. 304 et 305. Rue du Coq-d'Inde, N° 20. Cabinet peint. La paroi nord et l'angle sud-ouest. Page 311.

C'est en 1837-1838, que les frères Louis et Charles Bouvier font édifier la haute maison carrée N° 4[1]. Elle doit être contemporaine de celle plus longue qui lui fait face (N° 27), couverte aussi d'un large toit d'ardoise débordant, peu incliné, dont la monotonie est rompue par un décrochement autour de la partie centrale, plus élevée.

N° 39. Entre le lac et le chemin de Saint-Nicolas, corrigé en 1790, s'étendaient plusieurs propriétés, dont celle de l'Evole ayant «une maison, closel, vignes», acquis par le chancelier Georges de Montmollin, en 1686[2]. La maison figure sur un plan de 1680 environ, mais on ignore quand elle fut édifiée, sans doute par un membre de la famille Merveilleux. Elle resta aux mains des descendants du chancelier jusqu'à 1836, avec les terres avoisinantes sur lesquelles se trouvaient une *pinte* et l'habitation du vigneron, bâties dans le troisième quart du XVIIIe siècle. Un traiteur transforma la maison en café et restaurant auquel il adjoignit des bains (1836)[3]. A la fin du siècle passé, le bâtiment fut acheté par un brasseur qui lui a malencontreusement adjoint une écrasante construction, vers 1933. La tourelle polygonale, ornée d'un cadran

1 MCV, XXXV/728, 28 mai 1838. Ce terrain fut détaché de l'Evole Montmollin, P.-L. Jacottet, not., VII/128, 15 février 1836.

2 P. Gretillat, not., I/235, 4 novembre 1686.

3 Plan aux ATPN. C.-G. de Tribolet, not., I/35, 31 mai 1802. P.-L. Jacottet, not., VII/210, 24 décembre 1836. MCV, XXXV/189, 28 novembre 1836. RAs., 1831, N°s 57, 599.

solaire et surmontée d'une flèche aiguë, donne encore du caractère à la maison. Le toit légèrement incurvé et bien assis a deux épis. Une annexe a été ajoutée au nord[1]. Au midi, sur un rez-de-chaussée surélevé, deux étages sont percés de baies rectangulaires. Si l'intérieur a été transformé, il subsiste un plafond de bois peint en trompe-l'œil et couvrant ce qui devait être un salon d'été, au rez-de-chaussée. Dans le cartouche central, une Renommée, tenant un rameau de laurier et une trompette, est couronnée par un amour. Une balustrade fait le tour du plafond et s'appuie, aux angles, sur des entablements à consoles et volutes où sont étendus des personnages féminins. Les couleurs dominantes sont le rose et l'ocre sur un ciel bleu vert (fig. 306).

N° 41. Au midi de la route nouvelle, les autorités de la ville achetèrent un terrain pour édifier «un bâtiment de lessiveries avec séchoir». Les plans furent dressés par l'architecte Louis Châtelain, qui avait «visité et étudié à Paris des établissements de ce genre». Les travaux débutèrent en 1840, et on utilisa «pour une part des matériaux de la trouée du Seyon». Dirigées par un entrepreneur, les buanderies ne fonctionnèrent que de 1841 à 1846. Les annexes furent démolies et la maison divisée en logements avec des bains au rez-de-chaussée (vers 1850), puis on y installa l'orphelinat communal des jeunes filles (1875), ce qui exigea divers accroissements: cage d'escalier au nord, et annexes[2]. En 1951 enfin, après d'importantes transformations, l'école suisse de droguerie s'y est installée.

La maison, en contre-bas de la rue, compte deux étages de sept fenêtres surmontées d'autant de lucarnes, au midi. A l'origine il n'y avait au rez-de-chaussée qu'une porte en plein cintre dans un encadrement en pierre de taille, entre deux grandes fenêtres limitées par d'étroites ouvertures. Deux annexes, surmontées d'une terrasse, atténuaient un peu la sécheresse des lignes.

1 QLT, I/255-258, 262-263, donne plusieurs représentations anciennes. *Gestion*, 1933, p. 232.

2 MCV, XXXV/573, 5 septembre 1836; XXXVI/59, 18 mars 1839. ATPN, Pv., 24 mars 1840, 16 août, 25 octobre 1841, 24 février 1845, 7 septembre 1846, 22 février 1851. RAs., 1861, N° 725/646. QLT, I/257-258; II/452 et 454. *Rapports du Conseil de Bourgeoisie*, 1850, p. 41, 1852, p. 28, 1875, p. 78.

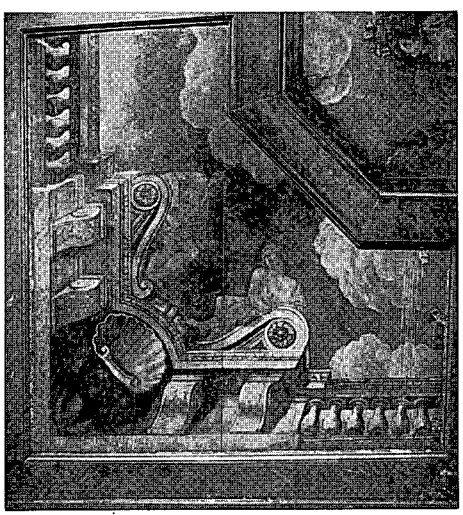

Fig. 306.
Rue de l'Evole, N° 39.

Détail du
plafond peint. Page 314.

LA RIVE GAUCHE DU SEYON

Le quartier du *Neubourg* se développa, vers le milieu du XIIIe siècle, le long des chemins reliant la ville à la Vy d'Etra d'origine romaine. La rue des Chavannes[1] communiquait avec celle des Moulins par le Petit Pont (passage des Petites-Boucheries). Dans l'axe du Grand Pont fut formée la rue de l'Hôpital. Ces deux voies principales étaient reliées entre elles par la Grand-Rue parallèle au Seyon et par la ruelle du Neubourg, à quelques mètres en arrière de la nouvelle enceinte. Comme le quartier du château et le bourg au pied de celui-ci, ces rues avaient de petites maisons construites sur d'étroites parcelles, dont les dimensions varient généralement de 3 à 6 m de large, sur 12 m 50 à 13 m 50 de profondeur.

LA RUE DES CHAVANNES

Dès les premières Reconnaissances (1353), le nom est fixé. La rangée nord était dite: «devers le [grand] four» et celle du midi: «après ou devers le Neufbourg». Si la rue n'est plus fermée au nord-est par la tour des Chavannes, son tracé n'a pas été modifié. Un dessin de C.-F. Marthe donne une excellente idée de ce qu'elle était en 1844 (fig. 36). Les parcelles de maisons très étroites sont encore celles d'autrefois. Les façades ont été le plus souvent refaites; il ne reste que quelques fragments anciens. Le mur de fond des maisons de la rangée nord, bien dépassé aujourd'hui, s'appuyait sur le mur de la ville.

N° 2. La maison formant l'angle inférieur de la rangée sud, porta l'enseigne du Cerf de 1689 à 1787 environ. Agrandie d'une partie de sa voisine qui abritait une forge, aménagée en 1685 par le maître maçon JACQUES BOREL, la maison fut reconstruite en 1788 par les frères REYMOND. Les autorités profitèrent de l'occasion pour en faire arrondir l'angle et étudier l'adoucissement de la pente de la rue[2].

N° 4. Le Conseil dut subventionner la reconstruction du bâtiment N° 4, qui était dans un état dangereux de dégradation vu la pauvreté du propriétaire (1788). Selon un devis, le justicier JONAS-LOUIS REYMOND devait recevoir L. 3300, le charpentier JONAS (?) PETITPIERRE, L. 2255.3, le serrurier SAMUEL MAUSSANG L. 262.10[3]. Au rez-de-chaussée en pierre de taille jaune il reste, de cette époque, des baies aux plates-bandes bien appareillées.

N° 14. A l'extrémité supérieure de la rangée, cette maison fut refaite après un incendie qui la consuma partiellement en 1809[4]. Ses fenêtres à meneaux ont été refaites plutôt que restaurées.

N° 22. *Rue du Seyon.* A l'entrée du pont des Petites-Boucheries, disparu, et au bas de la rangée septentrionale des maisons se trouvait le grand four banal, cité dès 1353, objet d'incessantes réparations. En 1579, le maître maçon CLAUDE SIMOINE, JEAN

1 *Chavanne* signifie cabane ou petite maison.

2 MJN, 15 février 1689. D. Dupasquier, not., 5e minut., 8 octobre 1685. C.-A. Peter, not., II/100, 5 juin 1787. AVN, Quit., 1788, 1789.

3 ATPN, Pv., 17 mars, 4 et 28 avril 1788. AVN, Quit., 1788, 1789.

4 MJN, Plumitif, 8 juillet 1809.

REGARNELLY, serrurier, JACQUES MASSONDE, verrier, JACQUES le charpentier ainsi que le poêlier DANIEL DEBROT, rebâtissent complètement le four, démoli par les flots du Seyon[1]. Une nouvelle reconstruction par le maître maçon italien ANTOINE SPINGA, en 1653, n'empêche pas que vingt ans plus tard on déclare le four inutilisable[2]. En 1749, le bâtiment fut vendu par le prince à la ville qui fit procéder à d'importantes réparations (1752). Les droits de fournage s'éteignirent peu à peu par rachat jusqu'à 1831. La maison devenue propriété d'un boulanger, en 1862, abrite des logements[3].

N° 7. Dans une allège de fenêtre, on a placé un fragment d'arc en pierre jaune daté 1570 et un écu, souvenirs d'une maison plus ancienne.

N° 15. En dépit des mutilations, la façade de la maison, jadis au commissaire Frédéric Marquis (1666)[4], a conservé les tores décorant l'encadrement des fenêtres qui ont toutefois perdu leurs meneaux (quatre au premier étage, un au second). Sous un large avant-toit subsiste encore l'entrée du grenier.

N° 21. Cette maison ne conserve plus, sur toute la longueur de la façade, qu'une frise de denticules avec, dans un cartouche rectangulaire, la date 1567.

N° 23. Dans une cuisine, un manteau de cheminée est orné des armoiries Tribolet, avec les initiales C. T. (Clément Tribolet) et la date 1567. A la fin du XVIIIe siècle, la maison aurait abrité les parents du révolutionnaire Jean-Paul Marat[5]. Des meneaux et des croisées de pierre donnent à la façade un cachet contrarié par une énorme corniche à denticules.

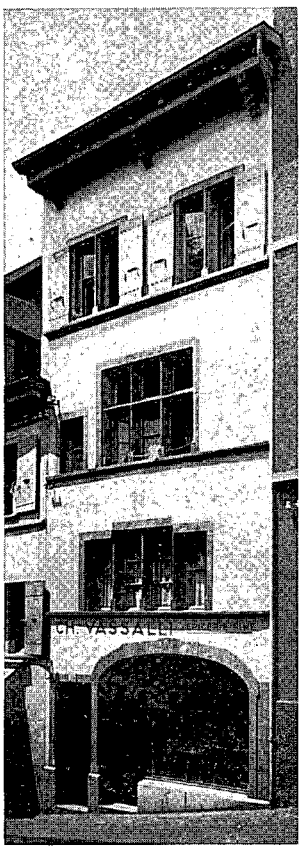

N° 25. C'est là seulement qu'on trouve une façade assez bien conservée. Elle a une baie cintrée moderne au rez-de-chaussée[6], une fenêtre à quatre baies inégales au premier étage, trois baies à croisée de pierre au-dessus et enfin, au troisième étage, deux groupes de fenêtres jumelles, dont une est datée 1564 (fig. 307).

LA RUE DU NEUBOURG

Dès 1353, les documents mentionnent «li rue dou Neufbourg». Tandis que la rangée orientale de maisons paraît avoir été construite rapidement, il resta des

1 Rec., 1353, f. 13. Recettes, 120, 1579, 1580. QLT, I/157, 263.

2 MCE, XV/84, 122, 136v., 1653-1654. AE, Actes de Chancellerie, VIII/66v., 28 avril 1653. Recettes, 109, 1653, 59v.-64v. MCE, XXIV/247, 11 novembre 1673; XXV/65v., 1er juillet 1674.

3 AE, Actes de Chancellerie, XXVI/163, 8 septembre 1749. AVN, Quit., 1752. C. Favarger, not., 18 septembre 1862.

4 Rec., 1666, f. 274. Marquis est l'un des auteurs de ces Reconnaissances.

5 MN, 1870, p. 155. Louis Favre ne précise pas le N° de la maison.

6 La transformation remonte à 1913; dos. MH.

Fig. 307. Rue des Chavannes, N° 25. La façade. Page 316.

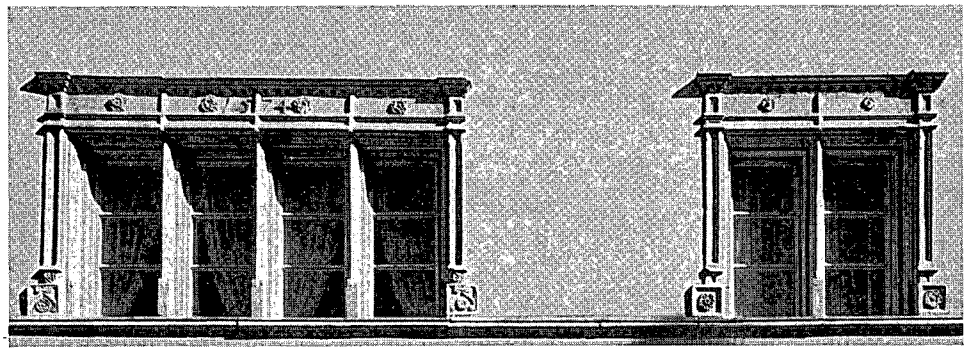

Fig. 308. Rue des Fausses-Brayes, N° 9. Fenêtres du premier étage. Page 317.

terrains non bâtis et des jardins formant des lacunes dans la rangée occidentale. Samuel de Chambrier, à la fin du XVIIIe siècle, note à propos de cette rue étroite: «les maisons en sont petites, les logements serrés et occupés par des artisans et vignerons.» A l'endroit où elle s'élargit, et près de la rue des Chavannes, on abattit une maison pour faire place à la nouvelle fontaine (1603)[1].

Dans la partie inférieure du Neubourg les maisons, d'une fenêtre de façade, sont le plus souvent anciennes, comme le prouvent les meneaux ou ce qui en reste. La maison N° 8, portant la date 1707, a des fenêtres quadrangulaires à belles tablettes saillantes. Primitivement, les bâtiments de la rangée orientale s'appuyaient contre le mur de la ville. Ils étaient aveugles ou munis d'ouvertures à barreaux du côté du fossé. A la fin du XVIIIe siècle, toutefois, lorsque la construction du dernier des greniers eut réduit à l'état de cloaque le terrain des fausses braies, il fallut convertir celui-ci en rue, ouvrir des fenêtres en créant des façades à la place des murs qui s'effondraient, démolir la tour au Chien et enfin percer un passage vers le Neubourg, couvert d'une voûte datée 1797[2].

N° 9. *Rue des Fausses-Brayes* (autrefois, 20, rue du Neubourg). La plus remarquable maison du quartier, formée à l'origine de deux parcelles et rebâtie en 1574, a subi une complète reconstruction au XXe siècle. On a conservé en place quelques éléments anciens[3]. Au moment de l'édification de la façade orientale en 1800, d'après un projet de Jonas-Louis Reymond, on constata que le mur, confondu avec l'ancienne enceinte, avait cinq pieds d'épaisseur (1 m 50)[4]. Du côté occidental, il n'y a donc plus d'ensemble, mais des fragments anciens, juxtaposés. Une porte d'entrée, surmontée d'une imposte, porte la date 1605. Au premier étage, il y a un groupe de quatre fenêtres Renaissance à meneaux, encadrées par des montants à panneaux quadrangulaires, ayant des bases où des roses sont enserrées dans des S. Sous une large corniche à denticules un bandeau, interrompu par autant de filets qu'il y a de

1 *Mairie*, p. 116.

2 MCV, XXVI/264, 25 mars 1782; XXVII/139, 173, 27 mars, 17 juillet 1786; XXVIII/504, 25 avril 1791. ATPN, Pv., 24 mars 1786. Ab. Pettavel, not., I/193, 6 avril 1799.

3 Sur la reconstruction de 1943, voir dos. MH.

4 ATPN, Pv., 13 juin 1800.

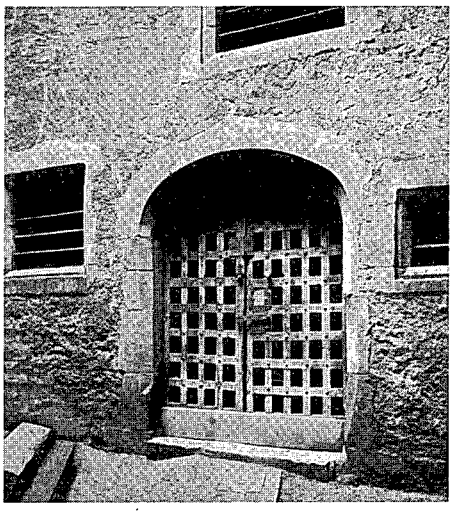

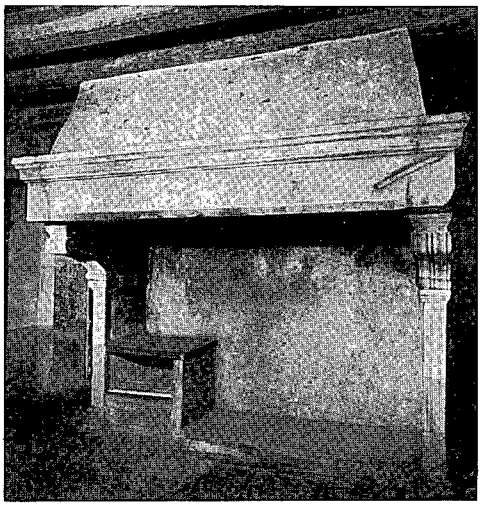

Fig. 309 et 310. Grand-Rue, N° 2bis. Ancienne porte de cave. A droite, plafond et cheminée du XVIIe siècle. Page 320.

meneaux, porte des roses et la date 1574. Deux autres fenêtres, jumelles, ont le même décor[1] (fig. 308).

Au midi de la rue, les maisons paraissent moins étriquées. Si quelques-unes s'enchevêtrent avec les immeubles de la rue de l'Hôpital ou des Chavannes, celles de la partie moyenne dominent des jardinets invisibles du dehors et des maisons en contre-bas.

N° 9. Il subsiste là une baie à trois petites fenêtres jointives, dont le linteau est orné d'accolades. En 1687, les différents propriétaires furent en procès, parce que l'un d'eux s'était avisé d'exhausser la façade et de la couvrir d'un *dôme* c'est-à-dire d'un pignon protégé par un toit en berceau[2].

N° 13. La maison, transformée en 1791 lorsqu'on fit disparaître une voûte, sans doute au rez-de-chaussée, a été reconstruite en 1939. Elle avait à l'étage une cuisine centrale (où aboutissait l'escalier) ne prenant jour que par les deux chambres qui l'encadraient. Une fenêtre à meneaux de quatre baies a été remontée dans la nouvelle façade[3].

N° 17. La maison résume assez bien les caractères principaux de ses voisines sises à la partie supérieure de la rue. Elle a une porte en plein cintre surmontée de trois étages de fenêtres cintrées et, dans le toit, une lucarne de grenier en saillie. Une première maison fut édifiée là pour les Quatre Ministraux, de 1622 à 1626, par le maître charpentier Oswald Choupard et par Abraham Dupasquier, maître maçon[4].

1 L. Reutter, *Fragments d'architecture neuchâteloise*, III/pl. IV-VI.
2 MJN, 4 mars 1687.
3 MJN, 5 avril 1791. MCE, CCCXVI/430, 2 juin 1939. Dos. MH.
4 Bourserie, XVII/226v., 227, 232, 233, 335v., 339v. (1622-1624); XVIII/58v., 1626.

Le nom de «rue des Escoffiers (cordonniers) sur le Seyon», attesté en 1353, se maintint jusqu'au XVIIe siècle. La rangée orientale des maisons nommée «la rue d'en chiés Thégant» (1353) deviendra aussi la rue des Escoffiers au XVIe siècle. Dès le milieu du siècle suivant, paraît la mention de «la Grand Rue des Hospitaux autrement des Cordonniers», mais il faut attendre le XVIIIe siècle pour que «Grand-Rue» l'emporte[1]. Ce nom marquait le contraste entre cette artère, relativement large, et celle de l'Hôpital beaucoup plus étroite qu'aujourd'hui.

Il ne reste plus rien de remarquable du côté ouest. Bien conservées jusqu'à ces trente dernières années, les maisons de la rangée orientale ont beaucoup souffert de l'aménagement de vitrines qui ont anéanti les rez-de-chaussée en pierre de taille. L'utilisation commerciale ou la modernisation des étages a fait disparaître trop souvent poêles et décor ancien. Aménagées en profondeur, les maisons ont en général un second corps de bâtiment, au-dessous des jardins du Neubourg, séparé du premier par une cour étroite, bordée d'un escalier.

N°s 2 et 4. Ces maisons, qui ont une cour commune, occupent l'emplacement d'une demi-douzaine de bâtiments plus petits, reconnus par des propriétaires différents au XVIe siècle[2]. Pierre Chambrier provoqua l'effondrement de maisons vétustes en voulant creuser une cave derrière la sienne[3]. En 1666, Rodolphe Chambrier est propriétaire de tout le bloc. La partie méridionale passe à son fils François, dont l'hoirie rachètera la partie nord, héritée par Daniel Chambrier, général-major au service de Hollande (1731)[4]. C'est sans doute alors que les deux maisons sont rebâties: les fers forgés et la disposition des façades sont tout à fait comparables à ceux de l'immeuble, 9-11, place des Halles, daté 1727. Les deux maisons resteront propriété de la famille Chambrier jusqu'au début du XIXe siècle.

DESCRIPTION. La façade de la maison N° 2 forme un angle obtus. Chaque côté, de trois ouvertures par étage, est pareil à l'autre. Au rez-de-chaussée, en pierre de taille jaune, deux portes en plein cintre encadraient une fenêtre plus petite. De banales vitrines les ont remplacées à la fin du siècle passé. Les deux premiers étages ont des fenêtres cintrées, tandis qu'au troisième elles sont quadrangulaires. Les allèges sont encadrées par des consoles moulurées. Au bout d'un long couloir, légèrement infléchi, la cage d'escalier a des murs intérieurs ajourés d'arcs en berceau, rampants ou non (fig. 311). Une cour et un

1 MAH, dos. Grand-Rue.

2 Rec., 1538, I/213v., 334v., 339, 341, 344; II/234v.

3 AVN, M II, N° 2, 26 avril 1582.

4 P. Belpois, not., 1er mars 1615. Rec., 1666, f. 170. D. Brenet, not., II/130, 16 janvier 1731. QLT, I/155.

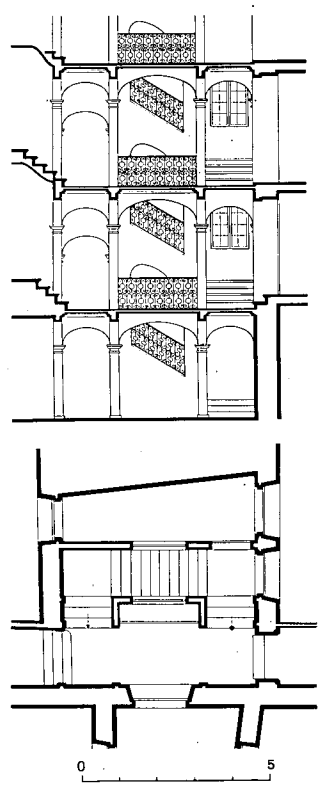

Fig. 311. Grand-Rue, N° 2. La cage d'escalier. Coupe longitudinale et plan. Echelle 1:200. Page 319.

«puits» en assurent l'éclairage. Des fers forgés, dont les éléments sont des cercles entre des volutes, ferment les baies (voir: 11, place des Halles). Des arcs surbaissés ou en plein cintre reposant sur des pilastres toscans supportent la cage d'escalier et ménagent un passage vers la cour et le bâtiment N° 2bis. Celui-ci a une grande cave voûtée en berceau, partiellement creusée dans le rocher. On y accédait par une porte cintrée, à solides croisillons de chêne, qui a été transportée au château de Boudry en 1952 (fig. 309). A l'étage, dans une ancienne cuisine, une cheminée est d'un type comparable à celle de la maison Beaumont, à Auvernier, datée 1616. Le manteau repose sur deux jambages moulurés, par l'intermédiaire de consoles en forme de S couchés (fig. 310).

L'aspect de la maison N° 4, légèrement plus élevée que sa voisine, bien qu'ayant le même nombre d'étages, a été fortement altéré en 1931. Une vitrine, sous poutrelle métallique, a remplacé la fenêtre ornée d'un mascaron à la clef, entre deux portes en plein cintre, dont la clef portait une agrafe (fig. 313 et 314). Le balcon, dont les fers forgés étaient semblables à ceux de l'escalier de la maison N° 2, a été supprimé. La cage d'escalier est intérieurement ajourée de baies, dont les arcs sont rampants. Quelques pièces des divers étages ont conservé leur plafond de bois à moulures entrecroisées et des panneaux dont la partie supérieure est arrondie. Les poêles, connus par des photographies, ont disparu: celui du premier étage, avait des *catelles* ornées de personnages ou d'animaux dans un cadre de lambrequins et d'entrelacs, celui du troisième étage décoré de grands personnages dans des sortes de quatre-feuilles, daté 1755. On a remonté à la cure de la Sagne un poêle à trois rangées de carreaux vert de mer, ayant une frise supérieure ornée de paysages et de rinceaux peints. Il se dressait à côté d'une cheminée Louis XV, décorée d'une feuille de platane et d'enroulements au centre de son linteau[1]. Un autre poêle analogue, et un dernier daté 1749 à *catelles* carrées, belles figures et à trois parties en retrait, garnissaient le second étage. Peut-être étaient-ils l'œuvre de HANS-GEORG MEYER qui travaillait alors pour François Chambrier[2].

N° 10. La petite cour intérieure a conservé son cachet: portes d'entrée et de cave cintrées, fenêtres anciennes. C'est au second étage de cette maison que fut assassiné l'avocat général Claude Gaudot, à la suite d'une émeute en 1768. L'enseigne, portant un sauvage armé d'un gourdin, a disparu à la fin du XIXe siècle[3].

1 MH, clichés, Nos 2579, 2582 (1922) et 3594 (1929).
2 MH, clichés Nos 2580, 2581, 2583 (1922). AVN, Quit., 1752.
3 MN, 1875, p. 199, 236-249, 292-295. MN, 1892, p. 47-50.

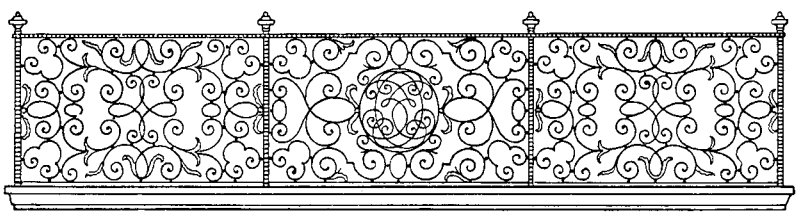

Fig. 312. Rue du Pommier, N° 8. Fers forgés du balcon. Page 260.

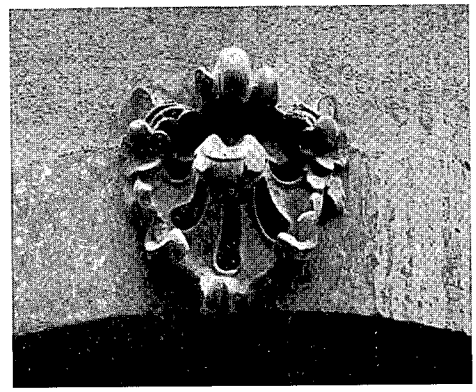

Fig. 313 et 314. Grand-Rue, N° 4. Mascaron du rez-de-chaussée et agrafe. Etat en 1931. Page 320.

LA RUE DE L'HÔPITAL

En 1353, chaque rangée de maisons portait un nom propre: au nord la «rue d'en chiés Thegant», au midi «li rue a ceuls de Gransson». Le nom de «rue des Hospitaulx» l'avait déjà emporté en 1463, trois quart de siècle après la fondation du nouvel hôpital. Au XVIe siècle, «la rue dicte de Granson» désigne encore un secteur restreint de la rangée nord.

Dans l'axe du Grand Pont et de la rue du Château, la rue de l'Hôpital était particulièrement bien placée. Des arcades, les seules de la ville dont on ait conservé le souvenir, agrémentaient la partie occidentale. Elles furent sacrifiées de 1824 à 1830 à la nécessité d'élargir le passage et de reconstruire des façades parfois branlantes. C'est à Louis Favre (1784-1860), président de la commission des Bâtiments de la ville, qu'on doit «la transformation d'une rue étroite et peu agréable en une belle et large rue», évidemment moins pittoresque[1]. Une lithographie de Louis Franel nous a heureusement conservé une vue de l'état ancien des lieux[2] (fig. 315).

Dans la rangée sud, il reste fort peu de maisons anciennes, intactes ou dignes d'intérêt, depuis la suppression des arcades et les reconstructions postérieures. Des façades de pierre jaune, sous une corniche à denticules, donnent un air propre et rangé, mais froid, à la partie occidentale de la rue (N°s 13-19).

Au N° 5 se trouvait la maison du fameux libraire et conspirateur Louis Fauche-Borel, rebâtie en 1790-1791 parce qu'elle tombait littéralement en ruines, comme sa voisine (N° 3) appartenant au sculpteur Henri Lambelet[3].

La façade du N° 11, de pierre jaune, datant du dernier quart du XVIIIe siècle, avait trois étages de fenêtres cintrées, dont l'encadrement mouluré présentait des

1 ATPN, Pv., 1824-1830. AVN, Quit., 1826. MAH, dos. rue de l'Hôpital N°s 13-19. MCV, XXXIV/605, 18 août 1828. Mbx., 1825 à 1830, et 1860.

2 *Mairie*, p. 108. Voir aussi le plan de 1776 (fig. 10).

3 MJN, 27 mai, 10 juin, 28 juillet et 4 octobre 1790; 29 avril 1791.

ressauts, et deux pilastres ornés de guirlandes. Le rez-de-chaussée percé de trois élégantes baies en plein cintre et un étage ont été escamotés peu après 1900[1].

N° 7. Cette maison, bien conservée, occupe un terrain où s'élevaient quatre bâtiments au XVIe siècle: deux en bordure de la rue et deux au midi, élevés sur d'anciens jardins. Devenu propriétaire de l'ensemble Henri Petitpierre, qui sera conseiller d'Etat et anobli en 1694, fait bâtir une maison nouvelle par «JONAS FAVRE, maistre architecte». Le marché du 29 novembre 1687 précise que les arcades du rez-de-chaussée seront en pierre de roc jusqu'à leurs impostes. La pierre de taille des bâtiments démolis sera réutilisée dans la mesure du possible «pour portes, fenestres, noyaux d'escaliers ou autres choses». Les grandes fenêtres mesureront 7 × 4 pieds et demi et celles du grenier, si on les fait, 4 pieds de largeur. Il y aura un cordon par étage, des escaliers en roc, deux cheminées de cuisine avec des piédroits en pierre de taille. Dans la salle, FAVRE fera une cheminée «avec un manteau de pierre de taille et un cadre et corniche en architecture suivant un dessein honneste». Le bâtiment devait être prêt à recevoir sa couverture le 1er octobre 1688. Les entrepreneurs, les maîtres maçons PIERRE FAVRE, JACOB et ISAAC ANDRIÉ, s'adjoignirent ABRAHAM PERRIN et son fils PIERRE, aussi maîtres maçons, pour tailler les encadrements de porte et la cage d'escalier[2]. Roc et pierre jaune, sable et chaux devaient être voiturés depuis la rive du lac ou «de dessus les Terreaux». Faite avec des bois achetés au Val-de-Ruz et à Bevaix, la charpente fut montée par ABRAHAM ROBERT et GÉDÉON FAVARGER. JEAN L'HOSTE et surtout JEAN MAILLER livrèrent les ouvrages de serrurerie. CHARLES FREY et PIERRE FAVRE se chargèrent du plâtrage. Ces noms nous sont conservés par le nouveau propriétaire, le conseiller d'Etat Samuel de Marval, cherchant à connaître ce qu'avait coûté la construction, soixante ans plus tôt. Il ajoute «le compte de Foguelsan [MICHEL VOGELSANG] peintre, pour la peinture du grand poile et de la sâle... doit être considérable vu l'ouvrage»[3]. L'aménagement intérieur était donc luxueux. Au moment du rachat, en 1747, Marval note: «le grand poile est tendu d'une satinade», enlevée en 1762; «la salle est tendue d'une verdûre qui y étoit déjà, et que j'ay retenuë de Mr Claude Petitpierre... Elle fait le tour de la salle en 5 pans et 2 trumaux», mesure 65 pieds de long sur 10 pieds, 1 pouce de haut, avec sa bordure. On peut l'allonger. «Entre ladite verdure et les murs [il y a] une autre tenture en nattes de paille pour la conserver». Divers travaux d'aménagement sont faits les années suivantes: plâtrage de la chambre des enfants, au midi, par NICOLAS SCHÜPBACH, travaux au second étage sous la direction de l'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER, fenêtres pour les antichambres et les baies rampantes de la cage d'escalier par DANIEL ROBERT, menuisier, enfin des serrures par JOSUÉ DELACHAUX. La lucarne ouvrant sur la cour est fermée; le maçon MOÏSE JEANNIN en perce une du côté de la ruelle, en 1749. Dans une petite chambre du deuxième étage, «RISTELENI, peintre italien» reçu à la table du propriétaire, se met à l'ouvrage en 1750. La petite maison, c'est-à-dire la partie ouest de l'immeuble, est rachetée en 1756 par Marval, qui la remet en état et transforme la boutique et la cave «pour vendre le vin en pinte». Un

1 MH, clichés N°s 267 et 269.

2 Abr. Berthoud, not., 2e minut., 29 novembre 1687. S. Dupasquier, not., V/144, 18 décembre 1688.

3 D. Dupasquier, not., 6e minut., 23 janvier 1688. Fonds Marval, G 3. D. Brenet, not., III/323, 1er février 1747.

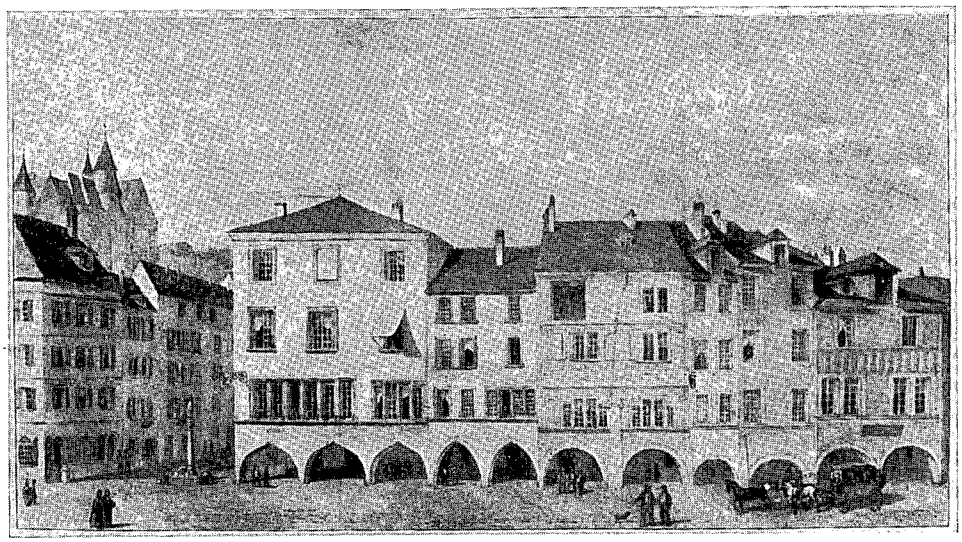

Fig. 315. La Grand-Rue, la fontaine de la Justice, l'hôtel du Faucon et les arcades de la rue de l'Hôpital. Lithographie de Franel, vers 1825. Page 321.

plan du premier étage, en 1756, donne une idée de l'aménagement intérieur (fig. 317): le grand et le petit *poile*, du côté de la rue de l'Hôpital, sont séparés des chambres du midi par une petite cour et la cage d'escalier. La ruelle [Breton] sépare ce corps de l'arrière de la «petite maison» étroite et maigrement éclairée. Une grande cheminée à linteau concave, d'où l'on pouvait chauffer four et poêle de la petite chambre au nord, occupait un angle de la pièce à cheval sur la ruelle. Au moment où Fauche-Borel démolit puis rebâtit sa maison (1791), apparut «une lézarde toute nouvelle». Il était prévu de refaire les trois cordons de la façade et de remettre d'aplomb trois jambages de fenêtre, à cause de l'affaissement du mur, qui se remarque aujourd'hui encore[1] (fig. 318).

Description. Très simple la façade nord, crépie, compte trois étages séparés par des cordons équidistants, bien marqués. L'encadrement des allèges et des fenêtres, presque carrées au troisième étage, ainsi que les tablettes sont en pierre de taille. Il y a cinq baies par étage. Avant la suppression des portes cintrées du rez-de-chaussée, pour l'établissement de vitrines, l'axe de symétrie n'était marqué que par un cartouche armorié au centre de la façade[2] (fig. 316). Les écus ovales des familles Petitpierre et Marval sont placés sur ce cartouche baroque à amples volutes[3]. Le couloir placé derrière la porte d'entrée, en pierre de taille, mène à une cage d'escalier maigrement éclairée par des fenêtres ouvrant sur la ruelle Breton. Des baies rampantes sont percées dans le noyau de l'escalier, à volées parallèles et de sens contraire, limitées par des paliers. Au premier étage, une antichambre mène à l'ancien grand *poile*, divisé en deux. A côté de l'antichambre, une cuisine ouvre sur une petite cour,

1 Fonds Marval, G 3. MJN, 29 avril 1791.
2 Projet d'illumination de 1763. Fonds Marval, G 3.
3 Pury NEN, 1926, p. 16-18. Les armoiries sont celles de Henri Petitpierre et Marie Marval.

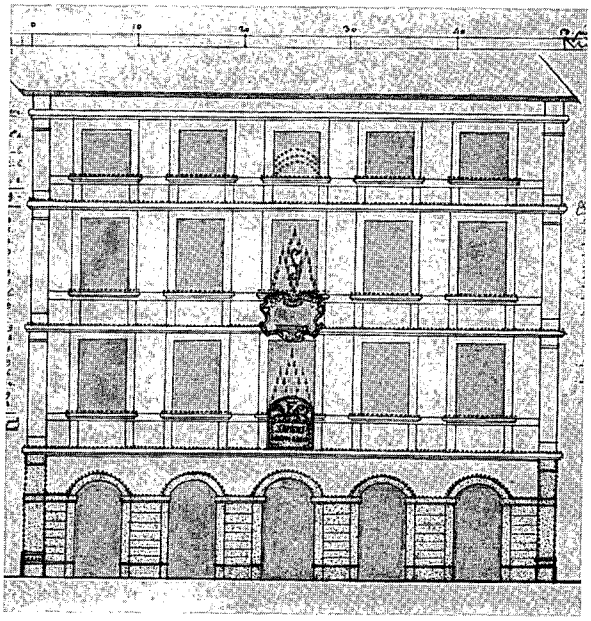

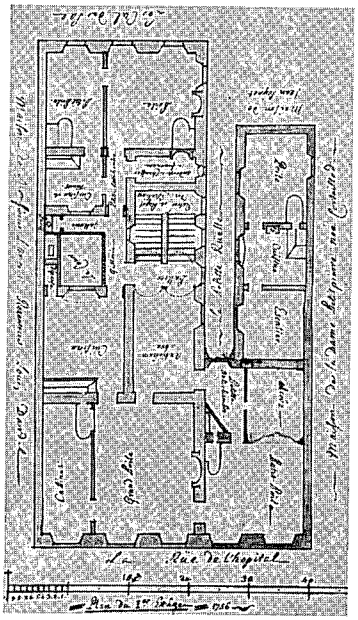

Fig. 316 et 317. Rue de l'Hôpital, N° 7. Projet d'illumination de la façade en 1763 et plan de la maison en 1756. (Fonds Marval). Pages 322 et 323.

au midi. Entre celle-ci et l'escalier, un passage, autrefois en galerie, mène aux pièces de la partie méridionale, encore surmontée de la lucarne permettant de hisser des provisions au grenier. Dans l'étroite petite maison, à l'ouest de la ruelle Breton, il y a une enfilade de petites pièces. Des cartouches, dont le tore s'orne de feuillages rudimentaires, occupent les plafonds du vestibule et du corridor; ils remontent assurément au XVIIe siècle. La pièce centrale, au nord, a une ornementation Louis XVI de la fin du XVIIIe siècle: panneaux de portes et boiseries ayant des rosaces aux angles, cheminée de marbre veiné aux piédroits cannelés, dont le contre-cœur de fonte porte la date 1797 et trois fleurs en pot.

Du côté nord, la rue de l'Hôpital conserve plusieurs belles maisons, reconstruites au XVIIIe siècle, et d'autres bâties après la démolition des arcades. Elles ont un corps principal placé entre la rue et une cour intérieure; en arrière de celle-ci existent des annexes.

N° 4. La maison, comme l'indique la date au-dessous du fronton, a été rebâtie en 1760, sur l'emplacement de deux maisons plus anciennes, dont une avait porté l'enseigne des Treize Cantons (nom attesté en 1679 et 1703)[1]. Aucune indication ne permet d'éclairer les circonstances de la reconstruction exécutée pour le major David Gaudot, peut-être par les maçons Jacques Borel et Abraham Berthoud. L'aménagement intérieur fut fait entre 1761 et 1764 par le menuisier Abraham Robert. En 1784, le négociant Jean-Jacques Vaucher acquit la maison par un acte d'échange.

1 D. Bonvespre, not., I/235, 26 février 1679. Rentier de Neuchâtel, II/368v.

C'est alors que les armes du fronton auraient disparu, dans la mesure où elles ont existé. Vers 1892, la maison a subi d'importantes transformations au rez-de-chaussée[1].

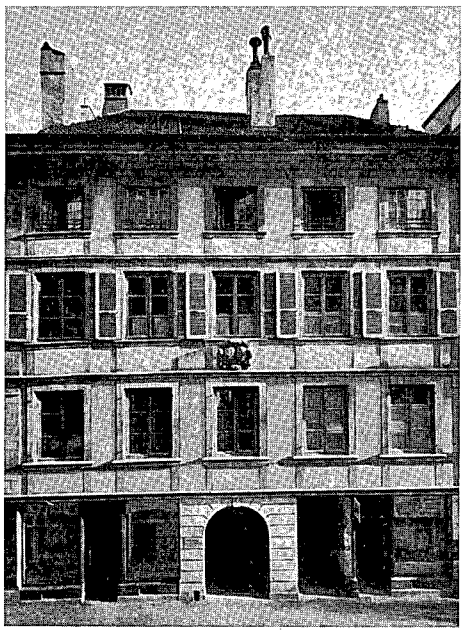

Fig. 318. Rue de l'Hôpital, N° 7. La façade. Page 323.

DESCRIPTION (fig. 321). Le rez-de-chaussée troué par des vitrines quadrangulaires avait sans doute, à l'origine, autant de portes que chacun des trois étages de pierre jaune a de fenêtres, soit cinq. La division centrale, plus étroite que ses voisines et surmontée d'un fronton, accuse la réglure verticale de la composition. Comme la façade, elle est encadrée de pilastres à refends qui s'élèvent jusqu'au cordon inférieur du second étage et sont ornés d'une ou de deux consoles Louis XV, richement sculptées. Aux étages supérieurs, un ordre colossal de quatre pilastres ioniques soutient l'entablement de la corniche. Des consoles moulurées encadrent les allèges de fenêtres qui ont toutes de très beaux appuis en fer forgé. Des trophées et une guirlande sont sculptés sur les allèges de la division centrale. Sous le fronton, occupé par des blocs de pierre apprêtés pour la sculpture, un cartouche porte la date 1760. Un couloir mène à la cage d'escalier, où se superposent parallèlement paliers et rampes. Un colimaçon de pierre en agrémente le départ. Les balustrades de fer forgé ont pour motif des enroulements, ou les caractéristiques palmettes à jour qu'on retrouve aux appuis de fenêtres (fig. 319) et à la balustrade couronnant la partie supérieure d'une annexe.

Aux étages du corps principal, un vestibule donne accès aux diverses pièces, qui prennent jour au midi, sur la cour ou sur la ruelle du Neubourg. Eclairée par deux fenêtres, la pièce orientale du *premier étage* a conservé son décor ancien: un grand cartouche mouluré au plafond, des panneaux gris agrémentés d'une ligne sinueuse à la partie supérieure, des glaces en deux pièces surmontées d'un profil féminin, en grisaille. Le salon central de deux fenêtres, presque carré, a un parquet en marqueterie de trois teintes simulant des cubes en relief. Des filets dorés maintenaient autrefois la tapisserie contre les parois, entre les panneaux des portes et l'encadrement des fenêtres à volets intérieurs. Une chambre étroite, d'une seule fenêtre, occupe la partie occidentale. Au *second étage*, l'ancienne salle à manger prend jour sur la ruelle du Neubourg. Elle a conservé son poêle à deux corniches et trois rangs de *catelles* blanches peintes de motifs bleus (voiliers, châteaux, puits et personnages) signés

1 Arrêts des Favres, Maçons et Chapuis, II/128 et 162, 7 mai 1761, 11 janvier 1764. C.-F. Bovet, not., XI/99, 6 décembre 1784. QLT, I/162. RAs., 1861/II, N° 3290. AVN, Quit., 1760: Borel et Berthoud prennent du sable «au batiment de M[r] le major Godot», lors de réparations à l'hôpital.

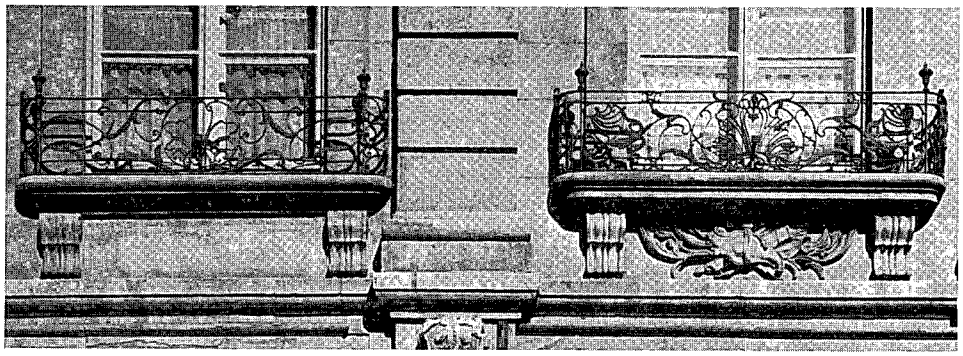

Fig. 319. Rue de l'Hôpital, N° 4. Fers forgés du premier étage. Page 325.

FRIDOLIN LAGER INVENTOR FECIT. L'ancien salon de trois fenêtres, au midi, a un décor Louis XVI plaqué sur les boiseries simples, encore d'esprit Louis XV. Aux trumeaux, deux glaces décorées de rangs de perles, de feuilles ou de roses, sont surmontées d'un vase, de génies et de rinceaux. Celle qui surmonte la cheminée, à l'est, porte en outre des têtes de bélier et des bras d'applique (fig. 323). La pièce voisine a une glace surmontée d'une colombe dans une couronne. Un grand poêle à dôme, chauffé de la cuisine, est peint de motifs de couleur grenat représentant des rois, des guerriers ou des bergers sous un motif en rocaille très contourné. Peut-être LAAGER ou son patron RODOLPHE LANDOLT sont-ils les auteurs de ce poêle non signé (fig. 322).

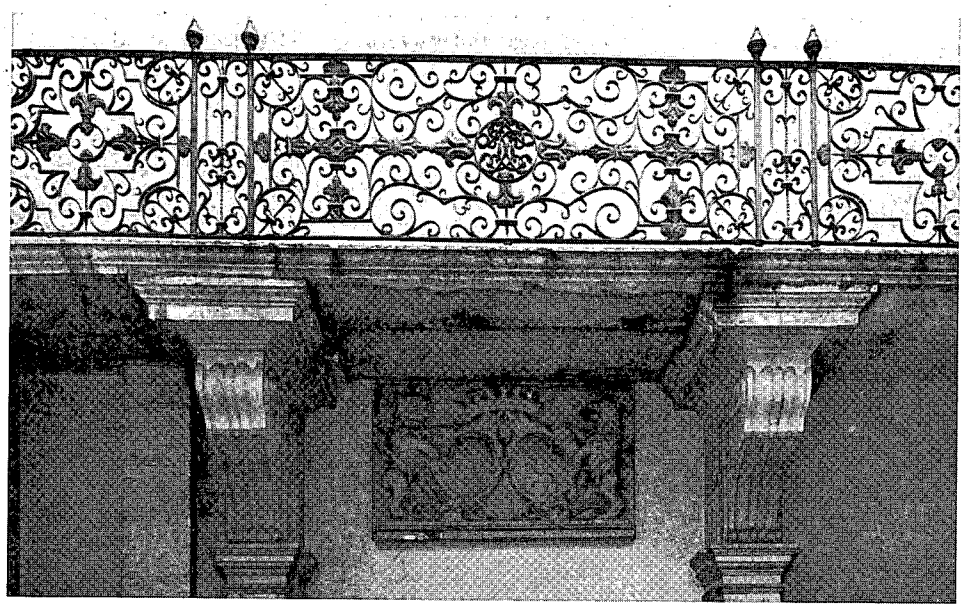

Fig. 320. Rue de l'Hôpital, N° 6. Balcon et cartouche armorié, dans la cour. Page 329.

Fig. 321. Rue de l'Hôpital, N° 4. La façade. Page 325.

N° 6. C'est sur l'emplacement de trois immeubles anciens qu'est bâtie l'actuelle maison, limitée à l'est par la ruelle du Neubourg qu'elle enjambe d'une arcade, au midi. En 1664, David Tribolet hérita de son père la maison avec «tous les meubles qui sont attachés... et les tapisseries du poisle et de la petite salle». Josué Chambrier fit l'acquisition du bien, qui consistait en une grande maison flanquée d'une plus petite avec son jardin (1675). Pierre Chambrier, trésorier général et conseiller d'Etat, les remplaça par une construction nouvelle[1]. Le 9 février 1707, le Conseil de Ville l'autorisait à «bastir des cabinets sur la ruelle» du Neubourg, au-dessus d'une voûte

1 Rec., 1538, f. 179v., 184, 189v. G. de Montmollin, not., p. 50, 5 mai 1664. D. Bonvespre, not., I/143, 18 janvier 1765. QLT, I/162.

«élevée en sorte qu'on puisse librement mener un char de foin par dessous», et lui permettait «d'avancer les soubassemens de sa muraille de neuf à dix pouces sur la rue et un pied de haut, et de mettre deux collonnes aux deux costés de sa maison»[1]. Les noms des maîtres d'état et de l'architecte nous échappent malheureusement. Par le jeu des alliances, la maison passa aux familles Sandoz-Rollin, Pourtalès puis Montmollin. En 1908, la façade sud fut défigurée par l'adjonction d'un troisième étage qui a complètement faussé l'aspect et les proportions de cette maison. Corniche, fronton et lucarnes, qui ont perdu leur ovale primitif, ont été replacés plus haut[2].

Description. L'ordonnance de la façade sud rappelle un peu celle de la maison, 1, rue du Pommier – qui n'a qu'un étage. Aux angles, il y a des chaînes à bossages, interrompues par les cordons des étages, qui paraissent supportés par des consoles jumelles. De part et d'autre du corps central, aussi limité par des chaînes à refends et surmonté d'un fronton, il existe deux fenêtres cintrées par étage, ayant des allèges encadrées de consoles moulurées. Au rez-de-chaussée, la porte en plein cintre était sans doute encadrée de baies analogues, remplacées par des vitrines avant 1895. Une photographie montre qu'au-dessus des deux étages anciens régnait un bandeau orné d'autant de triglyphes qu'il y a de chaînes à refends. La haute corniche était interrompue par un étroit fronton surmonté d'une boule à godrons. De chaque côté, deux lucarnes ovales ayant des ailerons et un dessus cintré, surmonté d'une boule, se trouvaient encadrées de pinacles[3]. Les armes de Pierre Chambrier et de Marguerite de Montmollin, timbrées d'un casque grillagé et tenues par des lions, remplissent harmonieusement le fronton[4]. Le balcon de pierre a une balustrade de fer forgé. Des palmettes et culots de tôle repoussée enrichissent le décor où le même élément, qui rappelle un balustre, est répété dix fois (fig. 324). Derrière ce corps de bâtiment, la cour est accessible par un couloir placé entre deux caves ou remises transformées en magasins. Un escalier à vis assure l'accès des étages. Au fond de cette cour, un balcon de pierre, supporté par de fortes consoles moulurées, est bordé d'une balustrade de fer forgé composée de panneaux dont les enroulements sont agrémentés de feuillages de tôle symétriquement découpés et du monogramme JLC (Josué le Chambrier). Cette balustrade Louis XV est visiblement plus ré-

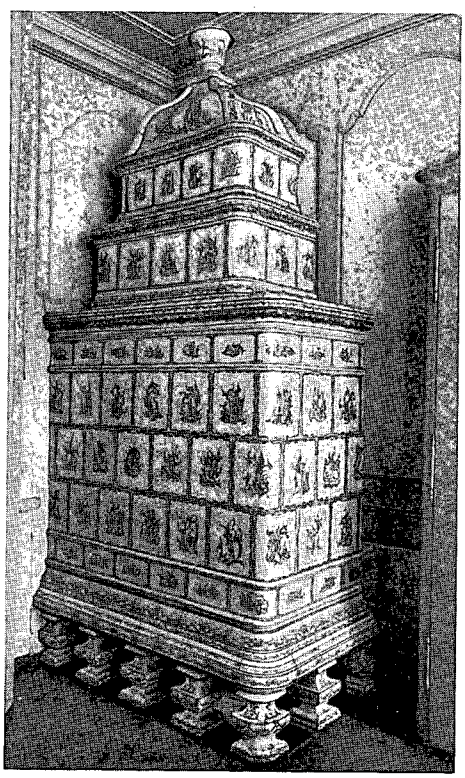

Fig. 322. Rue de l'Hôpital, N° 4. Poêle à dôme. Page 326.

1 MCV, X/67, 9 février 1707.

2 *La Suisse libérale*, 30 mai, 1er juin, 8 octobre 1908. Voir fig. 321, tout à gauche.

3 QLT, I/160, 359-360.

4 Pury NEN, 1926, p. 7-8.

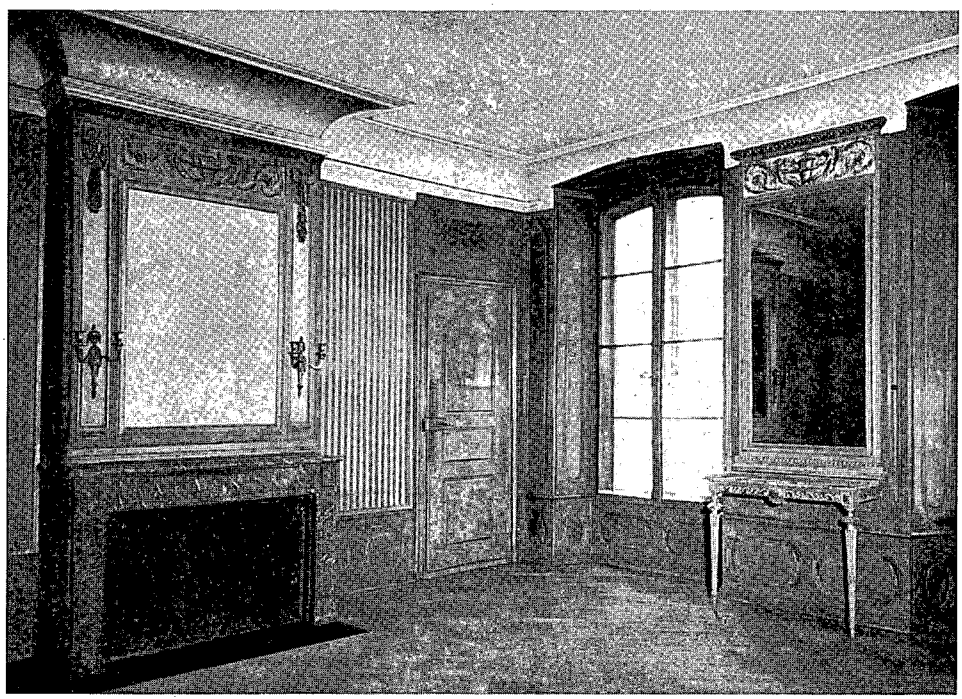

Fig. 323. Rue de l'Hôpital, N° 4. Salon au deuxième étage. Page 326.

cente que celle de la façade. Un grand panneau quadrangulaire sculpté, à l'abri du premier balcon, est postérieur à 1721, puisqu'il porte des écus ovales aux armes de Josué de Chambrier et d'Henriette de Chabrol de Travanet, surmontés d'une couronne de baron et tenues par deux lions[1] (fig. 320).

Les maisons N°s 8 et 10, dont les façades de pierre jaune, les tablettes et les encadrements de fenêtres, du XVIIIe siècle, sont bien conservés à la partie supérieure, ont encore d'élégants fers forgés comme barres d'appui (fig. 325). Dans l'aile nord du N° 8, il existait un poêle peint et deux belles cheminées dont le linteau s'ornait en son centre de palmettes encadrées de volutes[2]. Les façades des immeubles suivants ont été refaites vers 1830, après le retranchement des arcades. Au N° 12 pendait l'enseigne des Treize Cantons, de 1737 à 1773, environ, tandis que celle du Cerf est attestée de 1828 à 1867 au N° 16.

N° 20. L'*immeuble du Faucon* est actuellement une propriété privée. En 1458, les Quatre Ministraux faisaient l'acquisition de la maison de Moringue (c'est-à-dire des nobles de Möringen) pour y installer une auberge communale. JACOB NEYRET fut chargé, en 1470, de refaire la façade et tous les murs, les voûtes, les fenêtres marchandes, les portes, six fenêtres au midi et quatre à l'ouest pour la grande salle, «de

1 Pury NEN, 1926, p. 13.
2 Clichés MH, N°s 703-704 (1913); N° 702 donne la façade, sans vitrines.

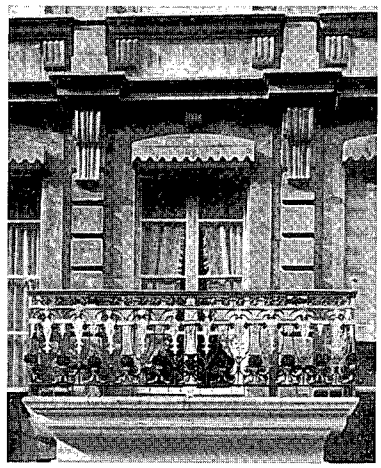

Fig. 324. Rue de l'Hôpital, N° 6.
Le balcon de la façade. Page 328.

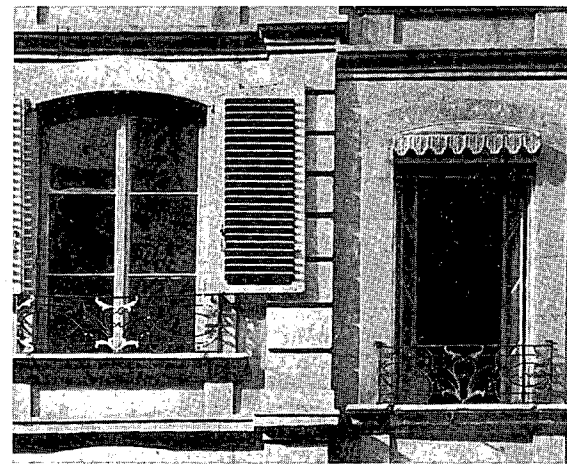

Fig. 325. Rue de l'Hôpital, N°s 8 et 10.
Fers forgés au premier étage. Page 329.

tel mo[u]lure comme sont ceul du poile à Monseigneur à sa co[u]rt dessus la cuisine», donc analogues à celles, disparues, de l'aile nord du château. Les charpentiers PIERRE FORNACHON, de Peseux, et RICHARD CHEVALIER, de Neuchâtel, se firent adjuger tous les travaux de leur métier[1]. En 1492, un religieux de Payerne exécute un vitrail donné par Louis de Pierre. C'est peut-être dans cette maison que se trouvait «le poile de la ville» où un verrier de Berne fit une fenêtre représentant le banneret et sa bannière (1472), refaite en 1514[2]. Les charpentiers JEAN PHILIPENET et HUGUENIN GALEIX s'engagent, en 1500, à reconstruire des plafonds et à dresser une seule charpente sur l'ancienne maison et sa voisine. De son côté, JEAN MICHEL, maçon, élève les murs de l'annexe où il exécute encore divers travaux[3]. Maître JACQUES le verrier fait deux fenêtres, l'une aux armes de Jeanne de Hochberg et l'autre à celles de Berne (1541), puis Guillaume Pury reçoit L. 150 pour un banneret qu'il a mis «à la fenestre du poylle» (1555). Au début du XVIIIe siècle encore on réparera des «écussons»[4]. Un artisan de Boudry fournit un poêle peint aux armes de la ville par JACOB WILDERMUT (1534). Un maître poêlier de Cerlier en fait un, de couleur verte à bords blancs, avec trois sièges et une couronne, pour la grande salle (1661). Peut-être est-ce déjà HANS ROTH, qui se chargea de faire un poêle semblable à celui de la petite salle de l'hôtel de ville (1683). JOSUÉ MARTENET, *caquelar*, exécuta aussi un poêle, mais sans couronne (1665)[5]. Du côté opposé à la rue, il y avait une cour où s'élevaient une tourelle d'escalier et deux galeries de bois superposées, dès 1579 (refaites en 1734). Les fenêtrages de la grande salle furent exhaussés d'un pied et demi

1 Richard le Pic, not., II/87, 26 avril 1458. MCV, I, 18 mars, 28 avril 1470.
2 Bourserie, éd. WAVRE, p. 18, 43, 63.
3 MCV, I, 25 février 1500.
4 Bourserie, éd. WAVRE, p. 93, 101. AVN, Quit., 1695, 1709.
5 Bourserie, éd. WAVRE, p. 84. Marchés, B 13, f. 89v. (1661), 105v. (1665); B 14, f. 46 (1683). Simon Jeanrenaud fit aussi un poêle «en fin verny verd de mer». AVN, Quit., 1774.

en 1661[1]. Dès le début du XVIe siècle, une enseigne est suspendue à la façade. En 1631, on la renouvelle en repeignant et en dorant l'aigle dont les plumes étaient soudées[2]. Sans doute à cause de cette enseigne, *Maison de ville* s'efface peu à peu devant le nom de *Logis de l'Aigle noire*, dès le début du XVIIIe siècle. Lors de transformations importantes, en 1742-1743, la ville fait bâtir un troisième étage par FRANÇOIS-LOUIS LAMBELET. La façade principale avait alors 47 pieds de long et celle, proche de la fontaine de la Justice, 18 pieds[3]. En 1767, l'hôtelier obtint de substituer «un faucon sur l'enseigne... en place de l'aigle». L'enseigne fut repeinte et refaite, ainsi qu'un «dragon de cuivre» servant de gargouille[4].

La suppression des arcades provoqua la disparition du vieil immeuble. Charles Soulzener, le locataire, racheta *le Faucon* et la maison voisine (fig. 315), «à la charge de faire construire sur l'emplacement qu'elles occupent une nouvelle auberge d'après le plan qu'il soumettra à l'administration». Pour atteindre le nouvel alignement, la façade fut reculée de plusieurs mètres. Elle porte la date de sa reconstruction: 1829. Au moment de son rachat par la ville, en 1836, l'immeuble avait pour annexes trois bâtiments: des cuisines, des écuries et fenil, enfin des écuries voûtées surmontées de logements[5]. Revendue en 1861, la maison a passé aux mains de divers propriétaires. Des salles de restaurant ont remplacé les annexes dès 1887 et envahi la cour intérieure[6].

DESCRIPTION. La maison bâtie en 1829 par un architecte, dont le nom nous échappe, a reçu en élévation une ordonnance analogue à celle des hôtels du Faubourg, élevés au XVIIIe siècle, mais sans avoir leur relief ni leur élégance. Sous une large corniche à denticules la façade, de trois étages, a des divisions de 2-3-2 fenêtres. Un fronton orné de denticules et percé d'un œil-de-bœuf couronne la division centrale, au premier étage de laquelle on a établi un balcon posé sur de larges consoles. Au rez-de-chaussée, une porte cochère, encadrée de petites portes, occupe le centre de la façade. Deux larges vitrines ont remplacé, après 1896, quatre baies cintrées placées de part et d'autre de l'entrée, selon le système ancien[7]. A l'intérieur de vastes corridors, sur lesquels s'ouvrent les chambres, rappellent la destination primitive du *Faucon*. Des fers forgés simples, en losange ou en équerre, bordent le balcon et servent d'appui aux fenêtres du troisième étage.

Vues. LOUIS FRANEL, del. et lith., Vue des anciennes arcades de Neuchâtel et de l'ancien Faucon... 1825. – MORITZ, del. et lith., Rue de l'Hôpital. – W. MORITZ pinx., H. ZOLLINGER sculp., Rue de l'Hôpital. – G. GRISEL del., J. SPERLI fils sc., Hôtel du Faucon à Neuchâtel.

LA RUE DU TEMPLE-NEUF

Parallèle à la rue de l'Hôpital elle suit, en gros, le tracé de l'ancien mur de la ville. Le nom ancien de rue Chouderier (celui d'une famille éteinte), puis par fausse éty-

1 Marchés, B 12, f. 78v., 94v. (1609, 1611; tourelle). J. Amiod, not., IV/182v., 1597. Marchés, B 13, f. 88 (1661); B 15, f. 186 (1734). AVN, Quit., 1734.

2 Bourserie, éd. WAVRE, p. 58, 59, 133, 135, 136, 138.

3 Marchés, B 15, p. 202 (1742). AVN, Quit., 1743.

4 MCV, XXIII/422, 7 décembre 1767. AVN, Quit., 1768.

5 ATPN, Pv., 22, 29 novembre, 6 décembre 1827; 19 mars, 1er août 1828; 16 novembre 1836. MCV, XXXIV/558, 569, 602, 17 décembre 1827, 4 février, 4 août 1828; XXXV/560, 11 juillet 1836. G.-F. Gallot, not., 9 juillet 1828. P.-L. Jacottet, not., VII/206, 14 décembre 1836. MJN, 16 août 1836.

6 QLT, I/75-78.

7 Voir les ill. QLT, I/77, MN, 1899, p. 283.

mologie des Chaudronniers, ne s'étendait pas à la partie orientale, restée anonyme jusqu'à la construction du Temple-Neuf (1696). Cependant, des maisons situées «derrière la rue des Hôpitaux» existaient dès le XVIe siècle. Plus pittoresques que remarquables, divers bâtiments de la rue donnaient une excellente idée de la figure du vieux Neuchâtel: ceux de la Feuille d'Avis (N°s 1-3), disparus vers 1900 et 1930, ceux du «château du coin» presqu'en face des précédents, abattus en 1948 (N°s 8 et 14), enfin le bloc assez homogène des N°s 7-15, rasé en 1952, dont le mur sud devait coïncider avec l'ancien rempart, comme le prouvait l'absence presque totale d'ouvertures de ce côté là[1]. De bons exemples de façades simples, refaites au XVIIIe siècle avec des éléments plus anciens, comme les berceaux de bois sur les pignons (N°s 7 et 11), ont ainsi disparu. La maison N° 15, modeste, avait appartenu au libraire Samuel Girardet et à ses frères les graveurs et dessinateurs Abraham-Louis et Alexandre Girardet[2]. C'est d'un étage supérieur que C.-F.-L. Marthe avait dessiné l'ancien hôtel de ville avant sa disparition (fig. 171).

LA RUE DE LA TREILLE

Rajeunies presque complètement, *les rues de la Treille, des Epancheurs et de Saint-Maurice*, où il y avait à l'origine des jardins, puis des granges et des ateliers artisanaux, ne conservent que bien peu de maisons intéressantes.

N° 6. La maison a deux étages du XVIIIe siècle, partiellement encadrés de chaînes à refends et, aux fenêtres, de jolis appuis en fer forgé formés d'enroulements et de C. A l'intérieur, un poêle, peint de motifs variés dans des cadres ovales, datait de l'époque Louis XV[3].

N°s 8-10 (Rue du Seyon N° 2). La maison munie d'une tourelle d'escalier édifiée vers 1566, visible sur une gravure de Merian, devint propriété de la famille Ostervald. Elle fut notamment habitée par Jean-Frédéric Ostervald, le théologien († 1747), puis par son descendant homonyme, le cartographe, qui la vendit en

1 Photographies dans FAN, 28 mai et 12 juin 1948, 28 janvier 1950 et 4 avril 1952.
2 RAs., 1810, N° 214; 1831, N° 243.
3 Le troisième étage date de 1877. MH, cliché N° 3574, 1929 (le poêle).

Fig. 326. Rue des Epancheurs, N° 8. Fers forgés. Page 333.

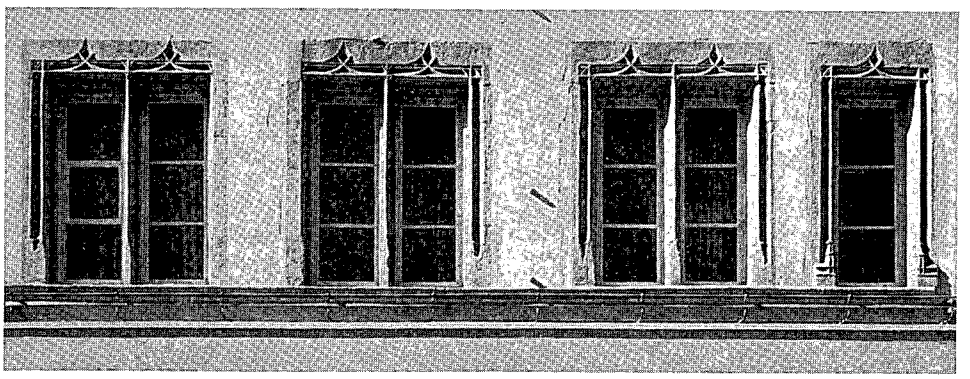

Fig. 327. Rue du Bassin, N° 8. Les fenêtres du premier étage. Page 334.

1800[1]. Réédifié en 1828 pour S.-L. Jeanrenaud, directeur des postes, le bâtiment servit d'hôtel des postes de 1850 à 1895. Il conserve, à la partie supérieure, une belle façade de pierre jaune sous une corniche à denticules[2]. La grande porte cintrée, au midi, les fenêtres du rez-de-chaussée et des balcons à balustrade de fer, à l'ouest, ont disparu. Un poêle de faïence à paysages peints en bleu signé JCLD (sans doute JEAN-CONRAD LANDOLT) 1748, a été transporté à Zurich par son propriétaire, en 1946[3].

LA RUE DES ÉPANCHEURS

N° 8. Au-dessus de vitrines modernes, la maison a conservé sa façade de pierre jaune, du XVIIIe siècle. Les propriétaires ont longtemps possédé toute la bande de terrain comprise entre la rue des Epancheurs, celle de la Treille et les maisons voisines. En 1666, il n'y avait qu'une grange du côté nord. En 1802, remises et écuries occupaient cet emplacement, tandis qu'au-delà de la cour intermédiaire, au midi, s'élevait la maison de maître. La division se produisit en 1872[4]. Chacun des trois étages anciens compte cinq fenêtres dont les allèges sont encadrées de consoles cannelées. Des chaînes à refends limitent la façade. Celle de l'est porte deux consoles cannelées à gouttes triangulaires. Au premier étage, des cœurs et des enroulements simples forment les éléments des appuis en fer forgé des fenêtres (fig. 326).

LA RUE SAINT-MAURICE

N° 11. C'est la seule maison ancienne de quelque intérêt, qui se soit maintenue. Siège de la Loterie de la ville, au début du siècle passé, elle en a longtemps porté le nom. Bâtie sans doute dans la première moitié du XVIIIe siècle, elle a été exhaussée

1 J. Amiod, not., II/44v., 8 janvier 1566. Bourserie, XIII/23, 1590. Rec., 1666, f. 222. C.-F. Péter, not., I/1032, 4 février 1800.

2 MCV, XXXIV/607, 15 septembre 1828. ATPN, Pv., 9 septembre, 17 octobre 1828.

3 Dos. MAH. N.-A. JEANNIOT, Place de la Poste, vers 1850, aquatinte.

4 Rec., 1666, f. 95v. RAs., 1810, N° 116; 1861, N°s 120, 1514, 4047. C.-F. Péter, not., I/1467, 31 décembre 1802. Maison bâtie peut-être pour le chancelier David Huguenin, † 1766.

Fig. 328. Rue du Bassin, N° 8a. La porte d'entrée. Page 335.

d'un quatrième étage vers 1872[1], après avoir passé aux mains de diverses familles notables: De Thielle, Petitpierre, Brandt, Guillebert, Wavre et Vaucher. Les trois étages originels comptent chacun trois groupes de deux fenêtres cintrées, ayant des appuis de fer forgé harmonieusement enroulés. Au rez-de-chaussée, des vitrines modernes entourent la partie centrale, percée de deux portes cintrées ayant une agrafe. Des pilastres toscans encadrent cette division en pierre de taille. Ils sont semblables à ceux qui limitent la façade. Des cordons moulurés et une large corniche, au-dessus du troisième étage, assurent la réglure horizontale. Une cour sépare cette maison de celle qui s'élève au midi. Les pièces principales se trouvent derrière la façade nord.

LA RUE DU BASSIN

N° 8. Contre toute attente, il existe là encore sept fenêtres du XVIe siècle, par groupes de deux. Elles sont encadrées de colonnettes engagées, aux bases prismatiques presque toutes martelées, et ont un linteau où le dessin des gorges et des filets forme une accolade (fig. 327). A l'intérieur un poêle du XVIIIe siècle et un plafond peint, représentant les quatre saisons, ont malheureusement disparu[2].

N° 8a. A l'angle des rues du Bassin et des Epancheurs, une maison bien assise, qui paraît basse au milieu de ses voisines, a conservé son cachet ancien. Elle a remplacé la demeure certainement plus modeste du pasteur David Girard, bâtie vers 1677. Est-ce en 1733, au moment de l'achat par le brigadier-général Jean-Pierre de Lahire ou une dizaine d'années plus tard? Il est difficile d'en décider. En 1735, JEAN-SAMUEL et JEAN-CONRAD LANDOLT établissaient un poêle au premier étage. La composition de la façade principale et le décor du fronton rappellent ceux de la maison, 8, rue du Pommier (vers 1740). Peut-être y eut-il encore des travaux en 1765, année où le brigadier-général François de Marval acheta un important lot de pièces de chêne[3]. En 1805, André-César Terrisse fit abattre une petite maison jointive, au nord, et obtint «de pouvoir aligner son nouveau batiment du côté d'uberre avec la maison qu'il a acquise de la famille Marvald». La partie nord-est de la maison, à trois

1 RAs., 1861, N°s 137 et 1528. QLT, I/169.

2 MH. *Propositions de classement*, 1902, N° 15. Il n'y avait encore qu'un jardin à cet emplacement en 1538.

3 MCV, VI/214, 7 mars 1677. D. Breguet, not., 15 décembre 1687. J.-F. Brun, not., 15 mai 1733; 6 avril 1735. AVN, Quit., 1765.

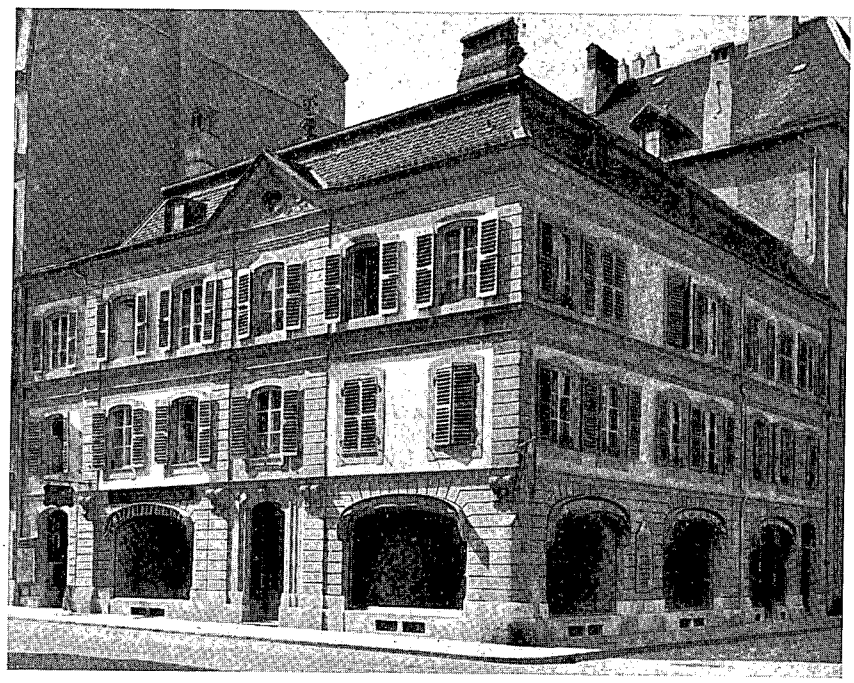

Fig. 329. Rue du Bassin, N° 8a. La maison vue du sud-est. Page 335.

fenêtres par étage, formait donc, à l'origine, un petit bâtiment distinct. En 1907, les écuries, remises et magasins, qui occupaient le rez-de-chaussée, furent complètement transformés, et de larges vitrines remplacèrent les portes cochères ou les baies cintrées [1].

Description. Au midi, la façade a deux étages de cinq fenêtres séparées par un bandeau, dont le cordon supérieur est fortement marqué. Des chaînes à refends animent les angles du bâtiment et encadrent la division centrale, en pierre de taille, surmontée d'un fronton à œil-de-bœuf. Le rez-de-chaussée était primitivement percé de trois portes – celle du milieu pour l'entrée – et de deux fenêtres. A l'est, le toit à la Mansart n'a point de fronton et chaque étage compte deux groupes de deux fenêtres. Entre la maison et ses voisines, deux ailes de composition analogue servent de liaison (fig. 329). Celle du nord remonte à 1805; l'autre est sans doute contemporaine du bâtiment principal. De gracieux appuis en fer forgé ornent les fenêtres.

L'intérieur de la maison a été passablement transformé. Les chambres étaient placées derrière les façades, en équerre, tandis que les locaux secondaires avaient vue sur les cours intérieures. La cage d'escalier primitive, au centre du bâtiment, éclairée par deux petites cours et accessible par l'entrée centrale, au midi, a été déplacée dans l'annexe nord, comme la porte ancienne, allongée par le bas (fig. 328).

1 J.-F. Dessaules, not., VII/42, 6 février 1805. MCV, XXXI/454, 17 juin 1805. ATPN, Pv., 13 juin 1805. J.-F. Steiner, not., 25 septembre 1806. MCV, XXXIV/552, 26 novembre 1827. MCE, CCXCIV, 7 mai 1907. MH, dos. Epancheurs N° 2.

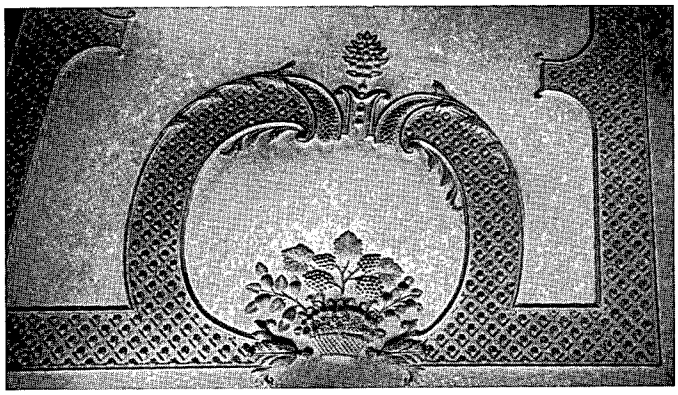

Fig. 330. Rue du Bassin, N° 8a. Détail d'un plafond du premier étage.
Page 336.

Au *premier étage*, le salon de l'angle sud-est a des portes ornées de fins motifs Louis XV, à la partie supérieure. Une large bande de quadrillé à rosettes fait le tour du plafond en stuc et décrit une large boucle autour du motif floral des petits côtés. Des corbeilles d'osier, remplies de fleurs, servent de support à d'autres plantes qui symbolisent les quatre saisons: des tournesols et des marguerites pour le printemps, une faucille et trois gerbes pour l'été; l'automne est marqué par des raisins entre des rameaux de pommier et de poirier (fig. 330), l'hiver par un arbre dépouillé de son feuillage. Le parquet de chêne est formé de grands losanges, recoupés de carrés et de croix. A la cuisine, une plaque de contre-feu, en fonte, porte la date 1733, et de grandes consoles à ressaut marquent l'emplacement d'un escalier disparu.

Au *second étage*, autrefois celui des réceptions, un salon plus élevé que les pièces voisines, a encore ses anciens moyens de chauffage, d'époque Louis XVI: un grand poêle blanc aux pieds cannelés et une cheminée de marbre ornée de triglyphes et de roses, dont le contre-cœur de fonte, plus ancien, porte la date 1743. Dans une autre pièce, à l'ouest, il reste un poêle blanc à motifs bleus, malheureusement sans date (peut-être d'un des LANDOLT, vers 1740). Sur chaque carreau, des rinceaux et des feuillages Louis XV encadrent un ovale orné de maisons, de châteaux et de quelques personnages. Dans une pièce au midi, une cheminée de pierre jaune, où se combinent les styles Louis XV et Louis XVI, a pour décor une palmette au milieu de larges entrelacs. Des cannelures ornent ses piédroits. Un four existe toujours dans un angle de la cuisine.

LA RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

N° 4. A l'extrémité du bloc de maisons commun aux rues Saint-Maurice et Saint-Honoré, où s'élève actuellement l'hôtel du Lac (hôtel des Alpes jusqu'à 1869), ainsi qu'à l'est et au midi de celui-ci, se trouvait l'ancien chantier de la ville (*Werkhof* ou *Tripot*; fig. 40), désaffecté en 1811. Les dernières remises et écuries, qui en dépendaient, furent démolies en 1836, pour faire place au nouveau bâtiment conçu par l'architecte LOUIS CHÂTELAIN[1]. L'hôtel, qui n'est pas sans rappeler dans ses grandes lignes

1 P.-L. Jacottet, not., VII/77, 27 octobre 1835. ATPN, Pv., 1er février 1836.

une maison contemporaine, 14, rue du Bassin, consiste en un grand cube de maçonnerie, percé de cinq baies par face (18 m 50 de côté, et 17 m de haut à l'origine). Des chaînes à bossages limitent les angles, tandis que trois arcades en plein cintre – dans un encadrement de pierre de taille à l'est – s'étendent du rez-de-chaussée à l'entresol. Une corniche à denticules surmontait les trois étages primitifs de fenêtres à entablement. Un étroit balcon a fait place à une terrasse, au-dessus de l'entrée orientale. Un quatrième étage a été construit en 1896. De petits balcons avaient déjà été ajoutés devant diverses fenêtres. Les chambres s'ouvrent sur les galeries d'une cour intérieure[1].

Vues. Le port de Neuchâtel et l'hôtel des Alpes. Lithographie anonyme. – Hôtel des Alpes à Neuchâtel. Lithographie Gendre et Steiner.

LE QUARTIER DE LA PLACE D'ARMES

Le lotissement de l'ancienne place d'Armes fut effectué en 1836-1837. Les parcelles de la partie méridionale, à la *rue du Musée*, furent mises aux enchères et bâties avant 1838, à l'exception du N° 7, légèrement postérieur[2]. Les maisons du centre du bloc ont chacune leur jardin au midi. Celle qui porte le N° 3 s'orne même d'un fronton et de deux colonnes supportant un balcon. La maison, qui termine cette rangée (16, rue du Bassin), a reçu une façade soignée du côté du collège latin. Elle a été bâtie en 1838 pour Jacques Nicolas, qui la revendit aussitôt[3]. Haute de deux étages, elle avait à l'origine des magasins au rez-de-chaussée. La façade orientale, de sept baies, a une division centrale de trois fenêtres sous un fronton encadré de deux lucarnes. Deux urnes amortissent le toit. Les différentes pièces s'ordonnent autour d'une grande cage d'escalier.

N° 14. *Rue du Bassin.* Pour l'édification du bloc nord, de six parcelles, la ville montra plus d'exigences. La maison placée à la hauteur de l'aile occidentale du collège devait être pourvue d'une façade en harmonie avec celle du tout récent «gymnase». Les frères Auguste et Frédéric Jeanjaquet, acquéreurs de cette parcelle, soumirent donc leurs plans de construction au Conseil, en août 1837. En dépit des observations de l'architecte James Colin, la commission des Travaux publics maintint son exigence d'une hauteur de 19 pieds 3 pouces (5 m 77) pour le cordon du premier étage. Abaisser ce niveau aurait empêché de construire des caves sous les autres maisons de l'îlot. Avant la fin de 1841, échéance du délai imposé pour la construction, la maison était achevée[4]. Elle a trois étages de sept hautes fenêtres. La façade est crépie, mais les angles et les encadrements des baies sont en pierre jaune, comme le rez-de-chaussée où se trouve, à l'est, la porte d'entrée surmontée d'un entablement à consoles et à denticules. Sur les façades latérales, trois grandes portes en plein cintre, entre deux autres rectangulaires, ouvrent l'accès d'entrepôts. La cage d'escalier, précédée d'un court vestibule, est éclairée par une cour intérieure.

Les propriétaires des autres parcelles devaient achever leurs constructions avant

1 RAs., 1861/II, N°s 3030 et 3730. QLT, I/82, 168 et 369.

2 P.-L. Jacottet, not., VII/175-185 (1836) et VIII/37 (1838). MCV, XXXVI/158, 16 mars 1840.

3 P.-L. Jacottet, not., VIII/36, 26 décembre 1838. RAs., 1831, N° 1009. F.-W. Moritz, Maison Berthoud-Coulon. Lithographie de H. Gentil.

4 MCV, XXXV/613 et 675, 20 février; 15 novembre 1837. P.-L. Jacottet, not., VII/277, 5 juillet 1837; VIII/18, 20 juin 1838. ATPN, Pv., 10 et 18 août 1837.

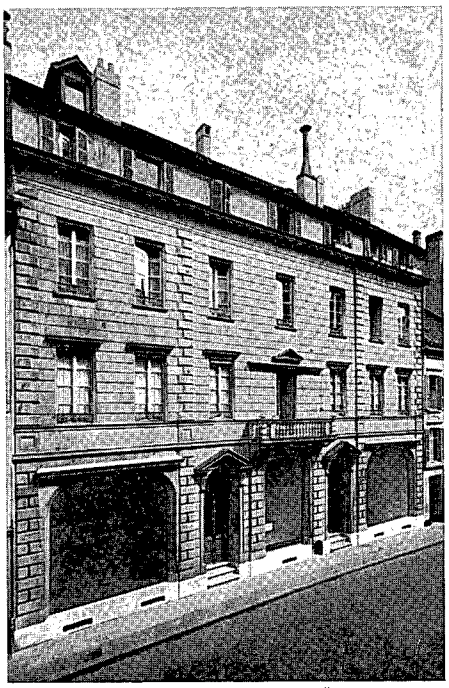

Fig. 331. Rue de la Place-d'Armes, N° 6. La façade. Page 338.

la fin de décembre 1842, occuper toute l'étendue du terrain, aligner leurs façades, élever au moins deux étages et placer le cordon supérieur du rez-de-chaussée à une hauteur convenue. En fait les parcelles, regroupées en largeur, furent divisées en deux, la moitié sud appartenant à la rue du Musée, celle du nord à la *rue de la Place-d'Armes*. A l'étage de l'immeuble N° 1, complètement transformé en 1945, l'architecte LOUIS CHÂTELAIN avait établi une chapelle pour l'église libre. Selon les ordres de l'autorité rien, à l'extérieur, ne laissait supposer qu'il y avait là un lieu de culte[1]. La porte d'entrée, en plein cintre, avait des claveaux à bossages. Le bâtiment de la Caisse d'épargne, édifié par l'intendant EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES, au N° 7, est devenu celui de la préfecture (1865), puis de la gendarmerie[2].

N° 6. *Rue de la Place-d'Armes*. La maison édifiée en 1844-1845 pour Louis Jeanjaquet-L'Hardy, dans la rangée nord, a une belle façade de pierre jaune, bien conservée, en dépit des larges vitrines faites au rez-de-chaussée[3]. Les trois divisions (2-3-2 fenêtres) sont encadrées par des chaînes à bossages rustiques. Une large corniche à denticules sépare les deux premiers étages, à hautes fenêtres, du troisième à petites baies carrées. La division centrale est percée de deux portes en plein cintre, surmontées de frontons soutenus par des consoles. Au premier étage la fenêtre centrale, qui a un fronton au lieu d'un entablement, s'ouvre sur un balcon de pierre. Les appuis de fenêtre en fonte ont un dessin qui varie suivant les étages (fig. 331).

LA PLACE PURRY

Gagnée sur l'ancienne embouchure du Seyon et sur le lac, cette place échappe aux cadres chronologiques de notre ouvrage. Rappelons toutefois que certaines des maisons, la bordant au nord, occupent des terrains bâtis dès le XVIe siècle, et qu'un monument à David de Purry en occupe le centre (1855). Avant 1937, une fontaine, datée 1850 et encadrée d'arbres, se trouvait entre le pavillon des tramways et la terrasse voisine. Les deux bâtiments symétriques, qui ferment la place au midi, ont été exécutés sur les indications d'ACHILLE LECLÈRE et d'après des projets d'HENRI

1 MCV, XXXV/734, 18 juin 1838. QLT, I/198; II/99.

2 P.-L. Jacottet, not., VIII/92, 20 mai 1840. ATPN, Pv., 10 avril 1840. L. Colomb, not., 12 décembre 1865. PH. GODET, *La caisse d'épargne de Neuchâtel*, p. 82-84, 96.

3 ATPN, Pv., 25 mars 1844.

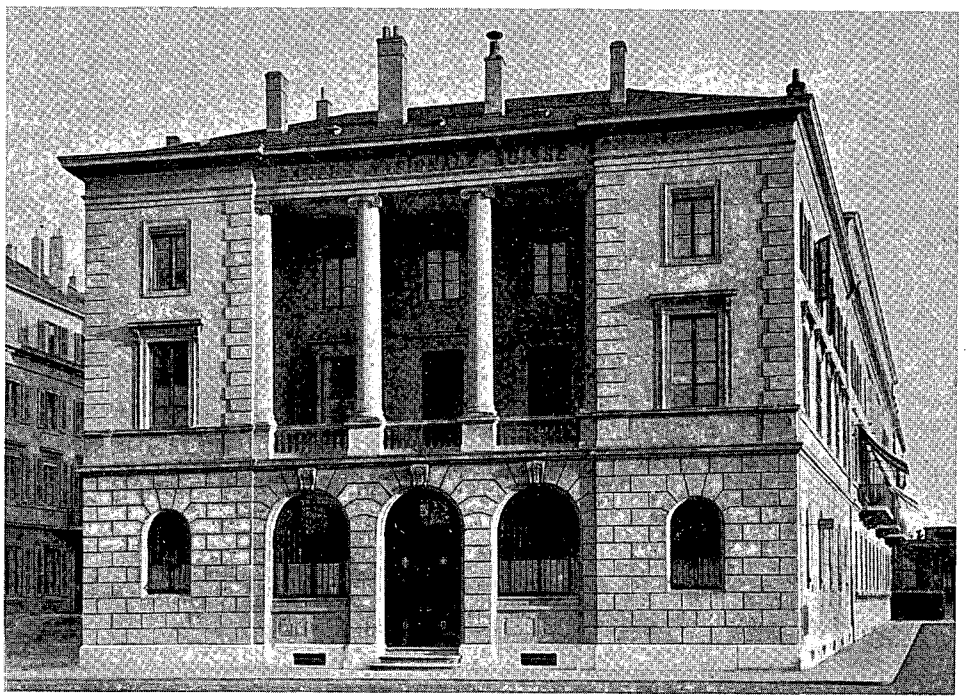

Fig. 332. Place Purry. L'une des deux maisons fermant la place au midi. Page 339.

DIETRICH, architecte de la Bourgeoisie de Neuchâtel (1845), au fur et à mesure du remblayage. Celui de l'est, bâti pour Henri Wolfrath en 1854, abritait une imprimerie, qui fut ravagée après l'insurrection de 1856. Sa réplique, à l'ouest, fut élevée en 1862-1863 pour la Banque cantonale, dès lors déplacée[1] (fig. 332).

LE FAUBOURG DE L'HÔPITAL

Généralités. Comme son nom l'indique, *le Faubourg* était en dehors de l'enceinte de la ville. Il en est une extension tardive des XVIIIe et XIXe siècles. Habitée peu à peu par les familles les plus riches du chef-lieu, qui s'y faisaient bâtir de spacieuses maisons entourées de jardins, la rue a conservé, en dépit des transformations, une allure élégante et une forte proportion de bâtiments anciens.

Jusqu'au début du XVIIIe siècle, «le chemin public tendant à Saint-Blaise» a un tracé irrégulier entre des jardins au midi et des jardins ou des vignes, le plus souvent franches de dîme, qui s'étendent sur les coteaux voisins. En 1701, le Conseil de Ville décide qu'à l'avenir, il faudra obtenir de ceux qui bâtiront le long du chemin tendant au Crêt de Vieux-Châtel des retranchements «en sorte que leurs bastimens n'empechent pas qu'il n'y ait une belle et spacieuse ruë»[2]. Durant tout le siècle,

1 ATPN, Pv., 8 septembre 1845, 13 avril 1853. RAs., 1831, N°s 1070, 1171 et 1174. *Rapports de la Société de construction*, 1863, p. 4 et 6; 1864, p. 6. *Illustration de Paris*, 3 janvier 1857.

2 MCV, IX/155, 21 mars 1701.

l'effort d'aménagement se poursuit. Pour remplacer un plan inexact, on en fait dresser un nouveau par le receveur ABRAHAM GUYENET (1741), puis un autre par le maçon et architecte FRANÇOIS-LOUIS LAMBELET (1744). En conformité avec ce plan, on pousse l'alignement jusqu'à la ruelle de la Recorbe (ruelle Vaucher) «en donnant au chemin trente trois pieds de largeur»[1]. Aux frais de la ville, les autorités font reculer les murs de clôture gênants et versent des indemnités à ceux qui bâtissent selon le nouvel alignement. Elles font compléter le pavage de la rue vers l'est, au fur et à mesure des constructions[2]. Des égards particuliers sont manifestés à Pierre-Alexandre DuPeyrou, au moment où il s'apprête à aménager sa luxueuse propriété. En échange, il fait installer à ses frais une fontaine publique près de son orangerie (1773). En 1815 encore, FRÉDÉRIC DE MOREL trace un plan partiel d'alignement qui provoqua quelques retranchements à la hauteur de la maison N° 23[3].

Plans. «Plan des possessions de l'ancien hopital jusques au Crêt», d'après le rentier de 1666. ABRAHAM GUYENET, «Plan géométrique du Fauxbourg de Neuchâtel» (1741). JEAN-JACQUES BERTHOUD, «Plan de la Ville et Faubourg de Neuchâtel, pris à vol d'oiseau» (1769). DAVID COLIN, «Plan géométrique de la ville et faubourg de Neuchâtel» (1776)[4].

LA RANGÉE NORD

N° 1. La maison, dite autrefois *la Plaine*, face à l'hôtel communal, a été édifiée en 1729-1730 sur l'emplacement d'un jardin, au midi du cimetière des Terreaux. Isaac Sandoz, du Locle, qui avait reçu un prêt de 10000 livres des autorités, pour «édifier et faire bastir une maison convenable pour servir de cabaret, afin d'y loger les passants, y pendre une enseigne... vû le grand besoin où l'on se trouve d'un second logis» (hôtel), reçut un nouveau prêt pour meubler son «beau et grand logis» (septembre 1730). S'il céda du terrain à l'angle de sa maison pour élargir la rue, Sandoz reçut en compensation de quoi mettre d'équerre son bâtiment. En 1736 déjà, il fut libéré de l'obligation de tenir son cabaret[5]. Un incendie ravagea complètement la maison en 1748, pour le plus grand dommage des locataires, parmi lesquels les pasteurs Petitpierre. Une reconstruction s'avéra nécessaire[6]. En 1836, on accorda à Henri de Sandol-Roy la possibilité de placer une file de bouteroues au pied de sa façade pour la protéger. A l'origine, la maison, heureusement proportionnée sous un grand toit à pans légèrement incurvés, ne comptait que deux étages. Des vitrines trouèrent le rez-de-chaussée au début de ce siècle. La construction d'un nouvel étage a complètement transformé les proportions de cet immeuble (1946), fondu avec ses voisins en 1954[7].

N° 3. Rien de particulier ne caractérisait extérieurement la maison, bâtie pour la première fois en 1701 après que son propriétaire, Samuel Brun, eut cédé une bande

1 MCV, XVII/279, 9 janvier 1741; XVIII/66, 18 mai 1744. AVN, Quit., 1744.

2 AVN, Quit., 1739, 1741, 1747, 1753, 1755, 1757, 1765. MCV, XX/480, 18 juin 1753; XXVII/51, 30 mai 1785.

3 MCV, XXXIII/103, 27 février 1815.

4 Voir ci-dessus, p. 20-21: PLANS DE NEUCHÂTEL.

5 J.-F. Brun, not., f. 1 et 45 v., 8 janvier 1729, 19 septembre 1730. MCV, XV/97, 17 septembre 1731; XVII/7, 3 septembre 1736.

6 AE, Fonds Boy de la Tour, N° 1703, f. 56, 1er février 1748. AC, Auvernier, BB 3, N° 11, p. 193, 25 février 1748.

7 Arch. Sandol-Roy, acte du 17 mai 1836. QLT, I/200. FAN, 28 décembre 1946.

de douze pieds de largeur, pour élargir la rue[1]. Peut-être remaniée en 1759, la maison appartenait au chancelier Jérôme de Boyve, à la fin du XVIIIe siècle. Lorsque la famille Jeanjaquet la vendit, en 1869, des lustres et des appliques en argent furent dispersés. Un poêle a été remonté, 7, rue du Pommier. Un parquet du premier étage devait être contemporain de ceux de l'hôtel DuPeyrou[2]. La maison a été démolie en 1954.

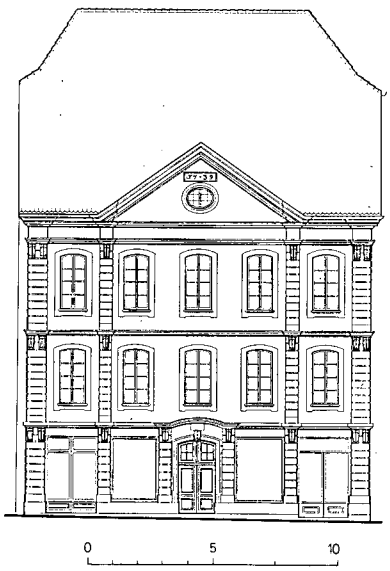

Fig. 333. Faubourg de l'Hôpital, N° 5. Elévation. Etat en 1953. Echelle 1:300. Page 341.

N° 5. C'est Jérémie Pourtalès, négociant cévenol, agrégé à la bourgeoisie de Neuchâtel en 1729, auteur d'une famille dont la fortune deviendra considérable, qui fit bâtir la maison, sur un terrain limité au nord par le cimetière des Terreaux. Comme le prouvent la date du fronton et l'indemnité pour le terrain cédé à l'alignement de la rue, pavée peu après, le bâtiment fut élevé en 1739[3]. Cave, magasins et logements occupaient les divers étages. On ajouta une aile au nord avant 1830 et une annexe avant 1875. Le peintre Edouard de Pourtalès, arrière petit-fils de Jérémie, y eut un modeste atelier[4]. La façade, démontée et exhaussée d'un étage, a été rebâtie quelques mètres plus à l'ouest, en 1954.

Contrairement à la plupart des bâtiments de la ville, la maison a une division centrale plus large que les ailes (1-3-1-fenêtres). Entre ces diverses parties, aux angles de la façade ou de part et d'autre de la porte d'entrée dans l'axe de la composition, s'élèvent des chaînes à refends interrompues par les cordons des deux étages primitifs (actuellement trois), soutenus par des consoles. Au-dessus d'un entablement le fronton, percé d'un œil-de-bœuf et daté 1739, couvre toute la division centrale. Comme la porte d'entrée, les fenêtres ont un linteau arqué. Des vitrines quadrangulaires avaient remplacé les ouvertures du rez-de-chaussée, sans doute cintrées à l'origine et reconstituées en 1955 (fig. 333). Un couloir central menait à une cage d'escalier, à deux rampes parallèles de sens contraire, placée à l'est. Aux étages, trois pièces d'inégale grandeur se suivaient au midi, desservies par un long corridor, pavé de pierre jaune, tandis qu'un couloir perpendiculaire donnait accès aux chambres de derrière.

Le décor intérieur comportait essentiellement des dessus de glace Louis XVI, très fouillés, à trophées de musique (lauriers, trompette, cornemuse et tambour) ou champêtre (rubans, lauriers, faux, serpe et corbeille). Plus récents, d'autres dessus de glace portaient des griffons affrontés devant un vase[5] et une tête barbue au

1 AVN, M 3, N° 29, 22 juillet 1701. Bourserie, XXVII/8, 1703.

2 QLT, I/354. Renseignements oraux de feu M. Pierre Jeanjaquet.

3 P. Perroud, not., I, 21 juillet 1738. MCV, XVII/188, 284, 20 juillet 1739, 20 février 1741. AVN, Quit., 1739, 1741.

4 RAs., 1831, N° 396; 1861, N° 283. A. Bachelin, MN, 1887, p. 260 et 273.

5 A un petit détail de composition près, ce motif est exactement celui qui figure, pl. 36, N° 408, dans le *Recueil des dessins d'ornements d'architecture de la manufacture de Joseph Beunat à Sarrebourg et à Paris*... [1813]. Les pampres dérivent des modèles N°s 42 et 43 de la pl. 2.

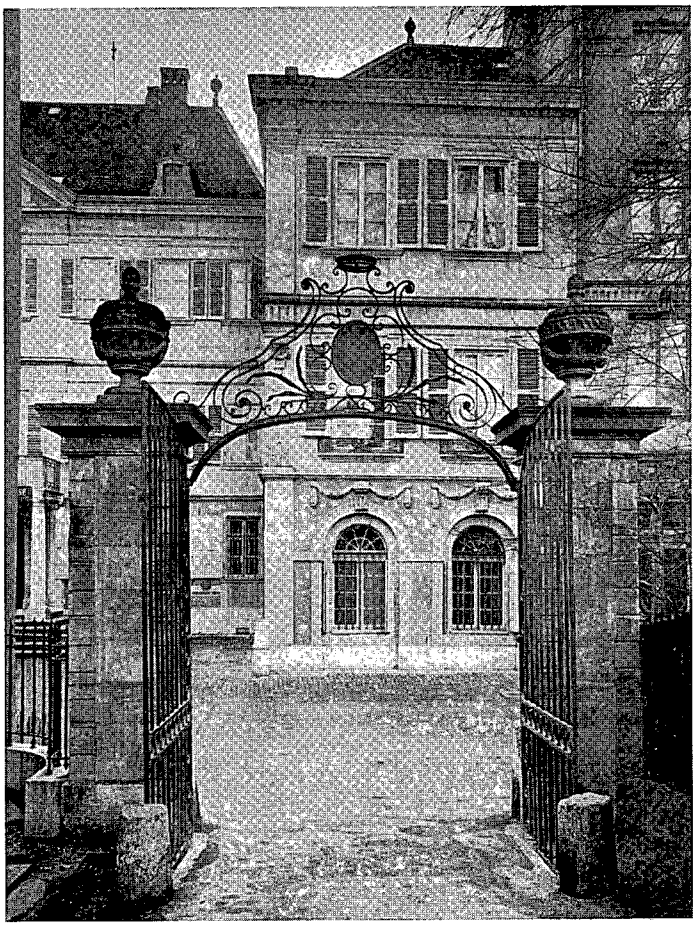

Fig. 334. Passage Maximilien-de-Meuron. Le portail. Au fond, la maison, 8, faubourg de l'Hôpital. Page 342.

milieu d'une guirlande de pampres. Dans le même style Empire, des motifs de stuc au plafond se composaient d'une rosace entourée d'une couronne de pampres ou de rayons garnis de rinceaux s'achevant par une palmette.

N° 4. *Passage Maximilien-de-Meuron.* Un étroit jardin clôturé de murs, disparu en 1954, un portail décoré de deux urnes surmontant des piliers à refends et entablement ainsi qu'une grille élégante, dont les auteurs sont inconnus[1] (fig. 334), sont, avec une maison, les seuls restes d'une vaste «possession» en vignes et jardins, qui s'étendait du faubourg de l'Hôpital à l'actuelle avenue de la Gare.

«Le maire de Neuchâtel, Henri Tribolet... avait dessein de bâtir et de se loger» dans son jardin proche de la porte de l'Hôpital, dit un texte par ailleurs apocryphe. Une plaque de cheminée aux armes Tribolet, datée 1680, et l'allure générale du bâtiment confirment cette assertion. La propriété passa aux mains de la famille

1 Sur les restaurations du portail, *Gestion*, 1901, p. 31; 1934, p. 198 (*Travaux publics*).

Fig. 335. Faubourg de l'Hôpital, N° 19. La maison vue du sud. L'effacement des toits accuse la hauteur du fronton. Page 345.

Brun après 1757. Lorsque Maximilien de Meuron la racheta à sa sœur, en 1858, elle comprenait: «bâtiment de maître, bâtiment de ferme, verger, jardins, vignes, terrasses, pavillon, cours et terrain d'agrément.» Le percement d'un passage public, en 1883, et de nouvelles constructions ont profondément modifié les lieux[1].

Sous un vaste toit aux pans incurvés la maison, de plan carré, a beaucoup de charme. A l'étage, un corridor transversal donne accès aux diverses pièces méridionales tandis que, pour une part, celles du nord se commandent entre elles. La porte d'entrée Louis XVI aux panneaux ornés de perles, de rais-de-cœur et de rosaces signale d'emblée les aménagements exécutés pour la famille Brun, à la fin du XVIIIe siècle. Plusieurs cheminées de marbre gris, ornées de cannelures, de rosaces ou de grecques, des glaces surmontées de vases ou d'urnes et une armoire vitrée,

1 Rec., 1666, f. 404. A.-H. Clerc, not., I/359, 10 février 1858. *Mémoires* [apocryphes] *du chancelier de Montmollin*, II/29. *La famille de Tribolet*, p. 30. QLT, I/202-203.

dont les montants sont des pilastres corinthiens, datent de la même époque. Au premier étage une chambre a conservé ses portes d'époque Louis XV, aux panneaux chantournés. Les encadrements s'ornent d'incrustations de bois simulant des faisceaux tenus par des rubans roses.

Nos 9-17. La maison No 9, transformée et exhaussée vers 1890, avait été bâtie en 1741 pour le chirurgien Hermann Jung. Elle fut achetée en 1769 par le docteur Neuhaus, auteur des vues de Neuchâtel, pour la topographie de Herrliberger[1]. Les bâtiments Nos 11 à 15 furent, à la fin du XVIIIe siècle, propriété du fameux négociant Jacques-Louis de Pourtalès, qui avait là des magasins, remises, écuries, caves, greniers et logements pour ses commis. En 1774, JACQUES BOREL et ABRAHAM BERTHOUD, maçons, élevèrent un magasin de deux étages, sans doute au No 11 (exhaussé en 1953), tandis qu'à peu près à l'emplacement des Nos 15 et 17, une maison avait été construite en 1724 par DAVID GRESET, de Travers, maître maçon, pour le fondeur Jean-Henri Guillebert[2].

No 19. Sur l'emplacement d'un jardin acheté de Samuel de Marval, le commerçant et papetier de Serrières Erhard Borel (troisième du nom) se fit édifier une vaste et somptueuse maison. S'il eut recours à l'un des REYMOND[3], celui-ci livra tout au plus des plans, car les maîtres maçons et architectes JACQUES BOREL et ABRAHAM BERTHOUD furent les entrepreneurs[4]. Il semble aussi que JACQUES BOREL ait fourni certains plans, à l'exclusion de celui de la façade, après qu'Erhard Borel lui eut procuré «des livres d'architecture et un étuit de mathématique». Le marché de construction fut signé le 9 avril 1770 et «la première pierre du batiment a etté posée le 22e avril 1771». Avant le début des travaux, le commerçant avait eu certaines hésitations aux dires de son beau-frère (8 mai 1770). Borel fait creuser son jardin et semble décidé à «placer le bâtiment dans le fond pour pouvoir établir des caves dessous et avoir deux ailes pour les granges et écuries». La façade aura sept fenêtres et environ 70 pieds – on pourrait aller jusqu'à 80. Borel «ne voudroit pas faire un sacrifice pour avoir un plan de Paris. Si cependant tu en peux procurer un sans bien des fraix, et que l'on donne de nouvelles idées, tu pourras le faire dresser», lit-on dans la lettre du 8 mai 1770. On pourrait établir des chambres de domestiques au lieu de communs dans les ailes. «Il y aura 3 à 4 marche à la maison, pour donner de la hauteur aux caves. Les comptoirs et magasins seront au plain pied, la porte d'entrée sera au milieu.» On ne sait encore si les escaliers seront à l'opposé de l'entrée, pour ne pas diminuer le nombre de chambres sur le devant.

La construction fut assez lente. Par arrangement du 19 décembre 1773, les entrepreneurs s'engageaient à poser les pierres du balcon le mois suivant, et les deux montées d'escalier jusqu'en mai. Tout devait être achevé le 15 juillet 1774. Divers tailleurs de pierre, tels qu'ABRAHAM et DAVID BOURQUIN, travaillèrent aux pilastres, arcs ou jambages de fenêtres. HENRI LAMBELET sculpta sans doute le décor et les armes du fronton. JONAS PETITPIERRE et ses frères furent chargés de la charpente du

1 AVN, Quit., 1741. A.-J. Lambelet, not., II/65, 28 novembre 1769. RAs., 1861/II, Nos 2634, 3148.

2 MJN, pièces produites, 1792-1795. J.-J. Favarger, not., V/675, 6 février 1798. A. Mouchet, not., I, 25 mars 1724. Dos. MAH, Fbg. de l'Hôpital, Nos 11 à 17.

3 QLT, I/204, nomme par erreur L.-Frédéric Reymond. Il pourrait tout au plus être question d'Abraham-Henri ou Jonas-Louis, nés en 1740 et 1742.

4 Sur la construction, voir: AE, Fonds Erhard Borel, 3/IV. MJN, 1777-1779 et pièces annexes.

Fig. 336. Faubourg de l'Hôpital, N° 19. Détail du corps central. Page 346.

bâtiment, tandis que le menuisier ABRAHAM ROBERT et le plâtrier ZALY exécutèrent une besogne dont le détail nous échappe. Une bonne partie des ferrures des portes d'entrée et des contrevents est l'ouvrage du maître serrurier FRANÇOIS PAULI (1774 à 1775). JEAN-JACQUES LORIMIER livra et posa «un grand balcon pour la fassade», pesant 1008 livres, puis une serrure «impossible à crocheter», au comptoir (1775). Quatre ans plus tard, on disputait encore sur la fourniture de plans et les prix. Faute de fondations suffisantes, sur un terrain en graviers, le pavillon oriental présenta bientôt des fissures. Des tablettes de fenêtre furent cassées – on voit encore les crampons posés à l'époque.

Pour meubler sa maison, Borel acheta des tableaux, douze pièces de tapisserie pour des chaises, 54 aunes de tapisserie de Francfort, diverses glaces, une table de marbre et une console. D'un certain Bouchet, il acquit 24 cabriolets de noyer. De Pellier-Pochet, à Besançon, il acheta les glaces de la chambre de compagnie, quatre écrans et 7000 clous dorés. Par la banque Rougemont, il fit venir divers meubles de Paris, des bras d'applique et un feu de cheminée.

DESCRIPTION. L'*extérieur*[1] (fig. 335). Si les ailes du bâtiment sont construites en bordure de la rue, le corps principal se trouve en retrait, au fond d'une cour plus large que profonde. La façade du corps principal compte trois divisions, séparées par deux pilastres à chapiteaux doriques au rez-de-chaussée et ioniques à l'étage,

1 MBN, pl. 46-47 donne plan, coupes et élévations.

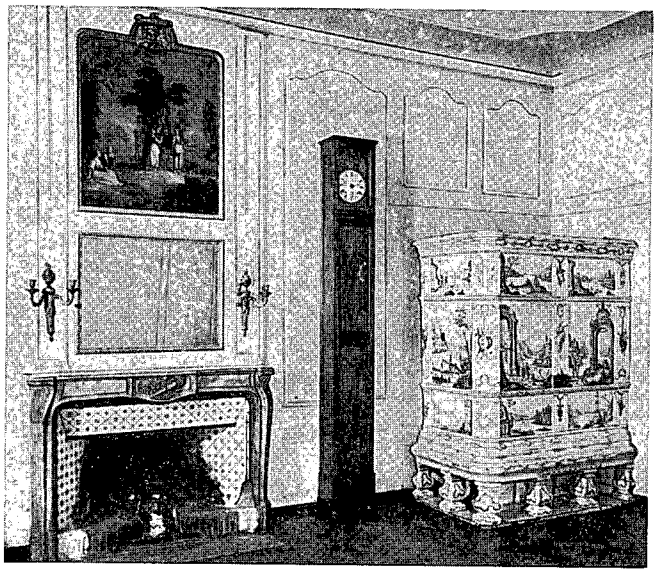

Fig. 337. Faubourg de l'Hôpital, N° 19. L'angle nord-ouest de la salle à manger. Page 348.

ce qui est le rappel d'une pratique plus ancienne, dans un ensemble nettement Louis XV[1]. Légèrement en relief, la division centrale compte trois baies par étage, dont la porte principale, accessible par un perron de cinq marches. A l'étage, trois portes-fenêtres en plein cintre, décorées d'agrafes, s'ouvrent sur un balcon supporté par de robustes consoles à volutes, ornées de feuillage. Au centre de la balustrade de fer forgé Louis XV, ornée de palmettes à jour, figure, entre deux cornes d'abondance, le monogramme EBMR[2] (fig. 336). Au second étage, comme au premier, des appuis en fer forgé, dessinant des palmettes à jour, sont placés devant les fenêtres cintrées, alignées sur un bandeau mouluré qui marque la réglure horizontale. Au-dessus de l'entablement et de la corniche supérieure de la division centrale, s'élève une sorte d'attique limité par deux courts pilastres corinthiens et par des ailerons, dont la courbe est enjolivée de feuillages. Amorti par une urne à godrons et à guirlande, le fronton est décoré des armes Borel et Roulet dans des cartouches à encadrement baroque, timbrés d'une couronne de marquis, entre des attributs qui représentent la Terre (corne d'abondance), l'Air (une aile), le Feu (une urne laissant échapper du feu) et l'Eau (une cruche laissant écouler son contenu)[3].

De part et d'autre du corps central s'avancent deux ailes étroites, encadrées de pilastres à double face aux angles intérieurs. Elles sont à peine moins ornées que la façade principale, et comptent deux fenêtres par étage, face à la cour et à la rue. La corniche est pareille à celle du corps central, mais les toits sont beaucoup moins élevés. A l'inverse des autres, leurs épis sont larges à la base et godronnés à la partie supérieure. Des portes cochères occupent toute la largeur disponible des façades.

1 MBN, p. XXXI. E. Bauer remarque aussi une influence bernoise.
2 Erhard III Borel avait épousé Marie(-Madeleine) Roulet, en 1755.
3 Pury NEN, 1926, p. 29-30.

Fig. 338. Faubourg de l'Hôpital, N° 19. La paroi sud du salon du premier étage. Page 347.

Celle de l'est sert de passage aux bâtiments des anciennes écuries, sans accès direct sur la rue.

L'*intérieur*. De la porte d'entrée, un couloir mène à un grand vestibule carré, dans la partie nord de la maison. L'escalier, bordé d'une balustrade de fer forgé à barreaux droits et à frise de postes sous la main courante, est construit contre le mur oriental. Des consoles décorées de feuillages très fouillés ornent le noyau de la cage d'escalier. Un corridor aveugle traverse la maison d'est en ouest. Ces dispositions se répètent à tous les étages.

Au *premier étage*, dans l'axe du vestibule, le grand salon est éclairé par trois portes-fenêtres en plein cintre ouvrant sur le balcon. Leur ébrasement et le mur voisin sont recouverts d'une marqueterie en damier semblable à celle des portes: une dans l'axe de symétrie et deux latérales, menant au petit salon et à la salle à manger. Des panneaux allongés, peints de paysages bleu-vert très fins, et des couples d'amoureux surmontent ces portes et les boiseries convexes des angles septentrionaux. Un sujet particulièrement réussi représente Aphrodite ou Amphitrite sur une conque marine, traînée par deux coursiers et entourée d'amours chevauchant des dauphins. Au centre des parois latérales, deux cheminées de marbre couleur lie-de-vin, ornées en leur centre d'une sorte de fleur de lis, sont surmontées de glaces rectangulaires décorées de deux colombes se tenant par le bec, sur un fond de lauriers. Des glaces analogues sont plaquées contre les trumeaux de fenêtres, au-dessus de belles consoles Louis XV, en bois naturel, ayant deux pieds et un coquillage sur la ceinture (fig. 338). Un grand lustre remplace deux plus anciens, dont l'emplacement est marqué au plafond par des rosaces en stuc entourées d'urnes et de rinceaux.

Dans la salle à manger qui a deux fenêtres en façade à l'ouest, la paroi orientale est occupée par une ligne d'armoires. En face, une cheminée à linteau orné d'un

trophée d'amour (torche et carquois) est surmontée d'une glace encadrée de deux bras d'applique Louis XVI et d'un panneau peint représentant la cueillette des pommes. Dans un angle, le poêle a de grandes *catelles* à motifs grenat (fig. 337). Comme tous ceux de la maison, attribués à un membre de la famille LANDOLT, de La Neuveville, il n'est pas signé.

A l'est, le petit salon a aussi deux fenêtres en façade. Elles encadrent une glace au dessus très découpé, muni d'agrafes et de guirlandes, et une console Louis XV à un seul pied. Dans l'angle nord-est, un poêle de couleur grenat a pour motifs des ruines et des lacs. Contre la paroi orientale, une cheminée de marbre gris veiné est surmontée d'une glace semblable à celles du salon. A l'angle nord-ouest de la maison, la vaste cuisine a conservé son manteau de cheminée reposant sur une forte poutre, et un four à pain.

Au *deuxième étage*, la distribution des locaux est la même. Si la pièce centrale a été coupée en deux (un tiers à l'ouest, deux-tiers à l'est), la disposition ancienne est facilement reconnaissable aux deux cheminées de marbre gris veiné, contre les parois latérales, et aux portes de communication derrière la façade. La porte principale, au nord, a été flanquée d'une armoire moderne, pour établir une nouvelle symétrie, et l'angle occidental, convexe, a été aussi déplacé. Sur le trumeau qui subsiste, la glace est surmontée d'un trophée de musique. Des amours dessinés à la sanguine sur un fond ivoire ornent les étroits panneaux supérieurs de la paroi nord. Sur la cheminée orientale, la glace est ornée de rubans et de roses (fig. 341).

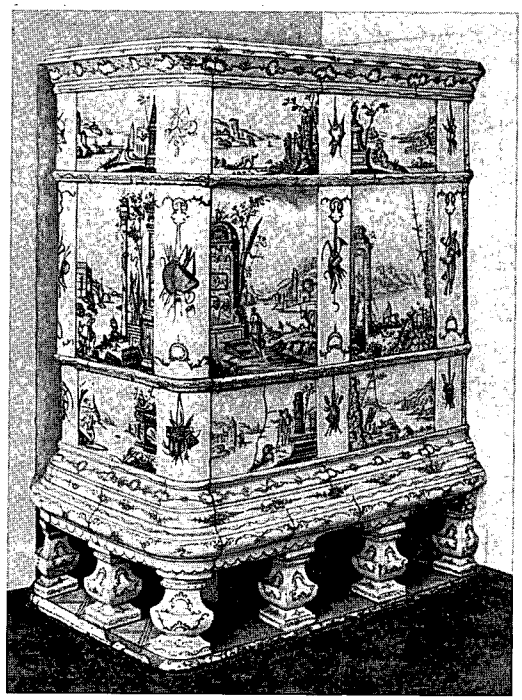

Fig. 339. Faubourg de l'Hôpital, N° 19. Poêle du second étage, attribué à Landolt. Page 349.

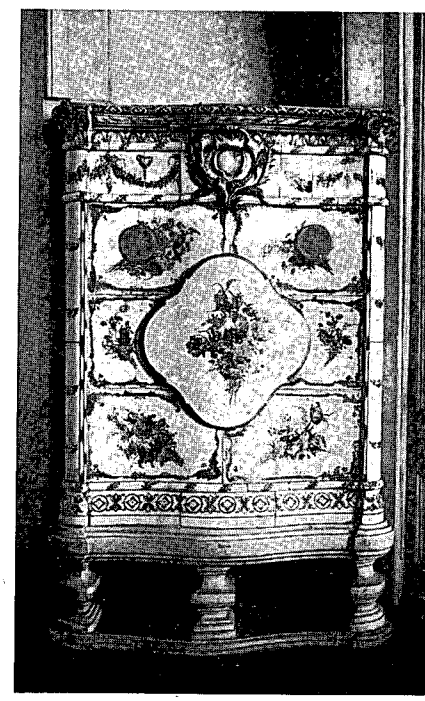

Fig. 340. L'hôtel DuPeyrou. Poêle de la salle à manger, attribué à Dolder. Page 368.

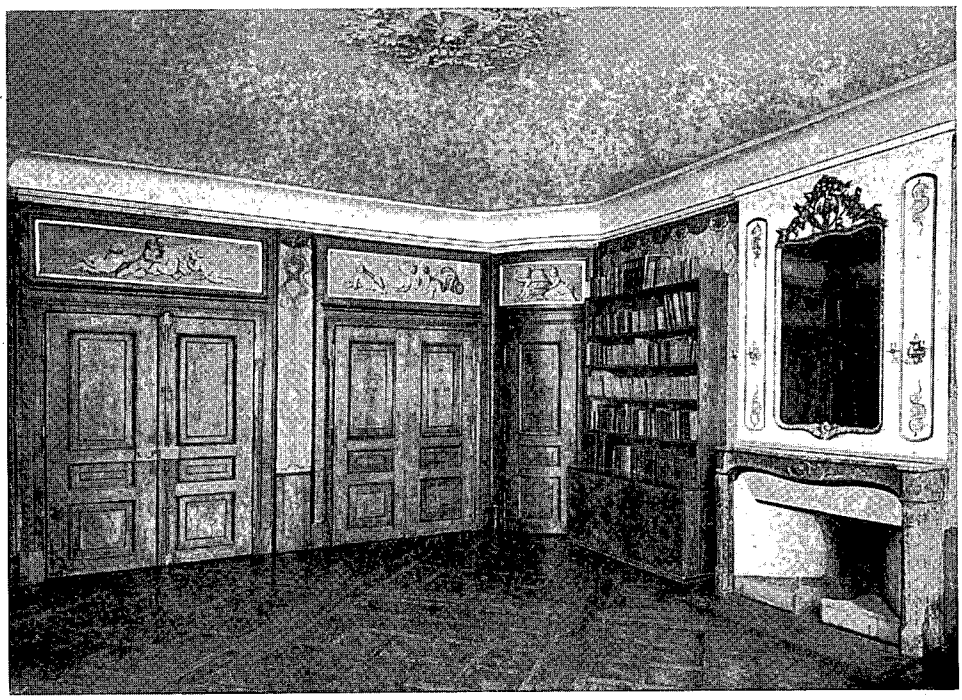

Fig. 341. Faubourg de l'Hôpital, N° 19. L'angle nord-est du salon, au second étage. Page 348.

La salle à manger a conservé son poêle à grands carreaux (fig. 339), d'un type très rare à Neuchâtel, et une cheminée surmontée d'une glace et d'un dessus peint (une femme et un faune), limités par des panneaux étroits à motifs dorés, de style Louis XV. Le poêle d'une pièce secondaire a des carreaux ornés de motifs grenat représentant des paysages. Un autre, du même type, peint d'animaux qui s'entredévorent, occupe l'angle d'une chambre de l'aile occidentale, où se trouve également une cheminée ornée de deux palmettes et d'un trophée de musique. Au-dessus, il y a une glace et un panneau peint qui représente un ermite surpris par deux femmes.

Dans toute la maison se trouvent donc les traces du luxe bourgeois d'Erhard Borel, plus intime, mais d'un goût moins raffiné que celui de ses contemporains P.-H. Meuron et DuPeyrou.

Bibliographie. A. GODET, MN 1885, p. 169 (note sur les poêles). – QLT I/204, 355. – PURY NEN, 1926, p. 29-30. – MBN, p. XXXI, pl. 46, 47 et 48, N° 1.

N° 21. Au début du siècle passé, un vaste jardin s'étendant jusqu'à l'avenue de la Gare et une maison ancienne occupaient la propriété Deluze passée aux mains de Jacques-Louis de Pourtalès, qui la donna en 1798 à son fils Frédéric[1]. Ce dernier servit en Prusse, devint officier d'ordonnance du prince Berthier, passa aide-de-camp, puis écuyer de l'impératrice Joséphine. Créé comte de l'Empire, Frédéric de Pourtalès vit son titre confirmé par le roi de Prusse en 1814. Après la débâcle napoléonienne,

1 Plan Colin, 1776; J.-J. Favarger, not., V/675, 6 février 1798; AE, notice historique inédite, par A. Schnegg.

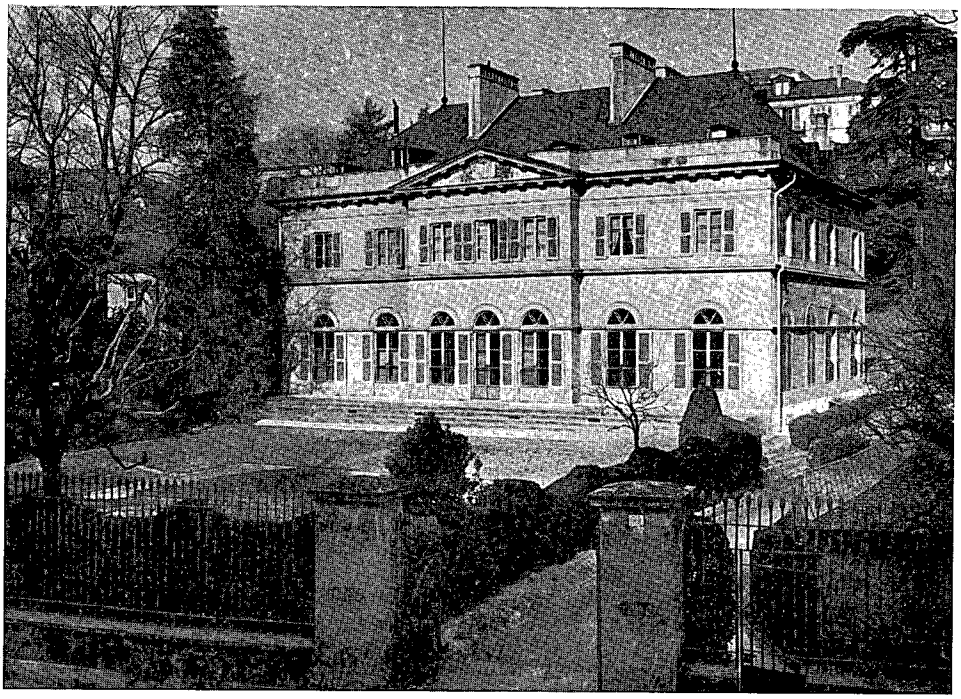

Fig. 342. Faubourg de l'Hôpital, N° 21. Le jardin et la maison vus du sud-est. Page 351.

il s'installa dans sa ville natale avec sa femme Marie-Louise de Castellane, ancienne dame d'honneur de Joséphine. Renonçant à la maison de famille, il fit édifier, à grands frais, un hôtel à la mode par le jeune architecte soleurois ANTON FRÖLICHER, établi à Paris. On ignore tout de la construction et des artisans qui procédèrent à l'aménagement intérieur de 1814 à 1816. Faute de documents, on ne peut que mentionner l'opinion incontrôlable selon laquelle l'architecte serait plutôt ACHILLE LECLÈRE ou FONTAINE[1]. Vers 1821 une salle de spectacles, communiquant par une galerie couverte avec la maison de maître, est construite à l'ouest de la propriété, derrière la maison d'Erhard Borel. On aménage une loge de portier dans l'angle sud-ouest du jardin, en 1825. Un bâtiment, disparu, de remises et d'écuries, contemporain de la grande maison, s'élevait au nord-ouest de celle-ci[2]. Pour la réception du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, en 1842, Frédéric de Pourtalès, dont l'hôtel avait été décoré d'une foule de drapeaux, fit édifier par l'architecte JAMES COLIN une vaste salle à manger temporaire pour 300 convives. La petite-fille du constructeur vendit la propriété qui fut morcelée et lotie dans sa partie nord (1880). La maison de maître, devenue une banque privée, conserva une partie de son jardin. La salle de spectacle fut transformée en dépôt de matériel et la galerie de communication démolie[3].

1 QLT, I/204-206, 356-357.

2 I.-H. Clerc, not., II/200, 13 juin 1821; II/203, 14 juillet 1821; III/356, 15 août 1825. RAs., 1810, N° 612. Sur le théâtre, D. PETITPIERRE, MN, 1925, p. 96-98.

3 ALVILLE, *Récits et dessins d'un gentilhomme suisse*, p. 192-195. P.-H. Guyot, not., I/300, 4 mai 1880.

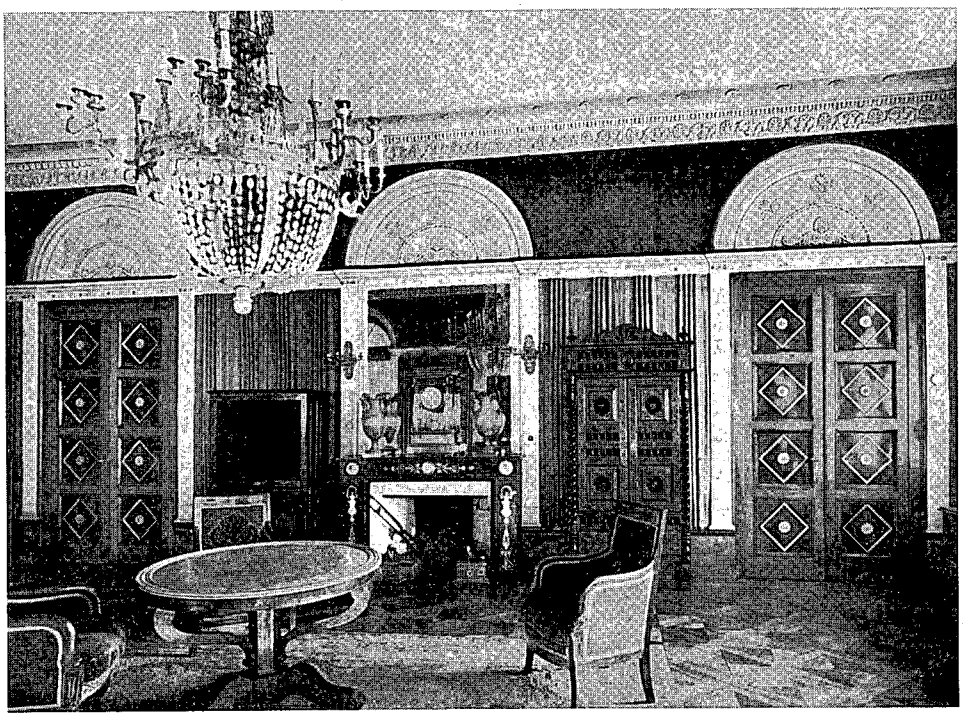

Fig. 343. Faubourg de l'Hôpital, N° 21. La paroi orientale du salon. Page 353.

DESCRIPTION[1]. D'aspect tout à fait classique, et un peu froid, l'hôtel ne compte qu'un étage (fig. 342). Au midi, cinq marches précèdent la façade principale, en pierre de taille jaune. Un corps central en faible relief, percé de trois ouvertures par étage et surmonté d'un fronton, se détache nettement des ailes de même largeur, à peu près, mais pourvues de deux baies seulement. Au rez-de-chaussée, les portes-fenêtres couvertes d'un arc en plein cintre ont une ligne d'impostes presque aussi marquée que le cordon régnant peu au-dessous des fenêtres relativement petites du premier étage. L'impression de réglure horizontale est accentuée par une vaste corniche à denticules et par l'attique qui la domine. Le fronton est orné des armes Pourtalès et Castellane[2] placées sur des feuilles de chêne, surmontées d'une couronne comtale et reposant sur un support daté MDCCCXIV. La façade nord, dans ses grandes lignes, a le même aspect. Toutefois il n'y a ni fronton ni attique; les divisions latérales ont des murs crépis. L'avant-corps central fait une saillie d'environ 3 m sur la façade et abrite un petit vestibule d'entrée, tandis que des rampes latérales assurent l'accès du sous-sol, où se trouvaient les offices. De part et d'autre de la porte, les fenêtres sont garnies de mêmes barreaux à pommes de pin dorées que la clôture et les deux portails du jardin.

1 Plan, élévations et détails: MBN, pl. 58-60.

2 Les armes Pourtalès se blasonnent: écartelé au 1 et 4 d'azur à la piété d'argent, au 2 et 3 de gueules à deux chevrons du second, sur le tout un écu de gueules au portail ouvert d'argent; celles des Castellane: de gueules au château surmonté de trois tours d'or. PURY, NEN, 1926, p. 24-25.

Fig. 344. Faubourg de l'Hôpital, N° 21. Détail du décor du petit salon. Page 352.

Le plan de l'hôtel est encore tout à fait dans la tradition du XVIIIe siècle. Toutes les pièces sont en communication avec le vestibule: salons au midi, salle à manger à l'est, cage d'escalier à l'ouest. Les pièces placées derrière la façade principale ont des portes en enfilade. Le décor est de style Empire très pur, sans surcharge. Deux colonnes ioniques et des pilastres cannelés de même style ornent la salle à manger, dont les panneaux rectangulaires des boiseries sont richement moulurés; une frise de denticules fait le tour du plafond. Dans le petit salon (au sud-est) les murs sont recouverts d'un papier peint, aux motifs en quinconce, posé sans doute en 1880. Là-dessus s'étend une frise, de motifs en «mastic-pierre» provenant de la manufacture de JOSEPH BEUNAT; elle est formée de couronnes richement travaillées encerclant chacune des cors, un dauphin, des trompettes ou un xylophone; au centre, et notamment contre la paroi nord, au-dessus de la glace, deux griffons s'affrontent dans un cadre limité par des palmettes (fig. 344). Si la pièce centrale, l'ancien billard, n'offre rien de particulier, pas plus que le vestibule au plafond duquel s'applique une frise de denticules arrondis, le grand salon éclairé par deux fenêtres au midi et trois à l'ouest a un décor bien conservé, dont plusieurs éléments proviennent de la manufacture BEUNAT[1]. Contre les murs, une tenture de soie verte, plissée verticale-

1 *Recueil des dessins d'ornements d'architecture de la manufacture de Joseph Beunat à Sarrebourg et à Paris...* [1813]. Au petit salon, les motifs des médaillons, les griffons et d'autres correspondent exactement à ceux du recueil, pl. 6, N°s 369, 374, 376, 378 – 372, 377 (sont renversés); pl. 15, N° 427 (voir aussi: maison du Trésor); pl. 54, N°s 341 et 390; pl. 84, N° 803. Au grand salon, la frise, un des cercles du plafond et un motif des tympans de porte correspondent aux figures: pl. 25, N° 345; pl. 62, N° 11; pl. 54, N° 341. On peut aussi établir d'autres rapprochements, moins précis.

ment à intervalles réguliers, s'orne de galons jaune or. Elle s'arrête à un cordon mouluré, ponctué de rosettes dorées, à la hauteur des impostes des fenêtres en plein cintre. Au-dessus du cordon, une tenture verte porte quelques rosaces dans un semis de points. Un bandeau de palmettes et rinceaux s'étend au-dessous de la corniche du plafond à un rang d'oves. Du côté est, deux portes de chêne, surmontées d'un tympan en plein cintre orné de palmettes, ont chacune huit panneaux carrés en acajou contenant un losange de noyer et une rosette de bronze doré (fig. 343). Elles encadrent une large et haute glace, placée sur une cheminée de marbre noir décorée de motifs Empire en bronze doré: Fortunes foulant des globes et des palmettes sur les piédroits; tête de Méduse sur le linteau, entre des couronnes de laurier encerclant des profils (Mars et la Paix?) (fig. 345). Au plafond, deux couronnes concentriques de laurier et de lierre sont reliées par huit rayons formés de palmettes. Un grand lustre Empire, de bronze doré, a pour ornement des quadriges et des chevaux ailés portant chacun trois chandeliers.

Des statues occupent les niches de la cage d'escalier ovale peinte en couleur sombre. A *l'étage*, un grand corridor traverse la maison d'est en ouest. Il est éclairé à ses deux extrémités par une fenêtre et dessert toutes les pièces. Celle du centre, au midi, a une frise de têtes de Méduse entre des feuillages stylisés, et deux griffons qui s'affrontent au-dessus d'une glace. Les chambres basses et confortables de cet étage d'habitation forment un contraste marqué avec les salons d'apparat du rez-de-chaussée. Ces dispositions générales ont été reprises pour la maison N° 58 de la même rue.

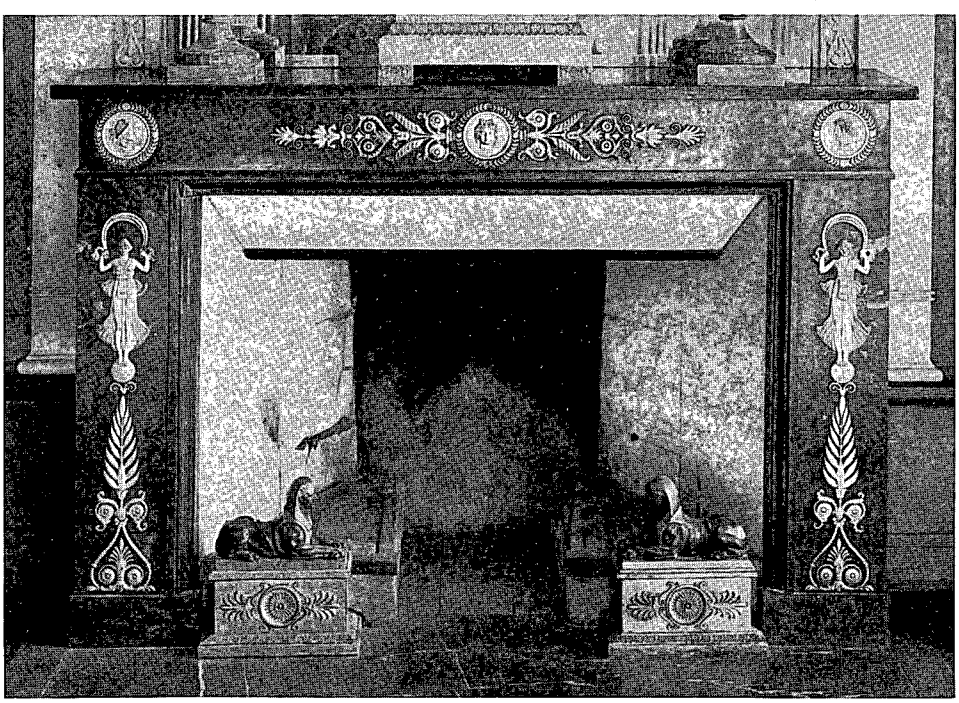

Fig. 345. Faubourg de l'Hôpital, N° 21. La cheminée du salon. Page 353.

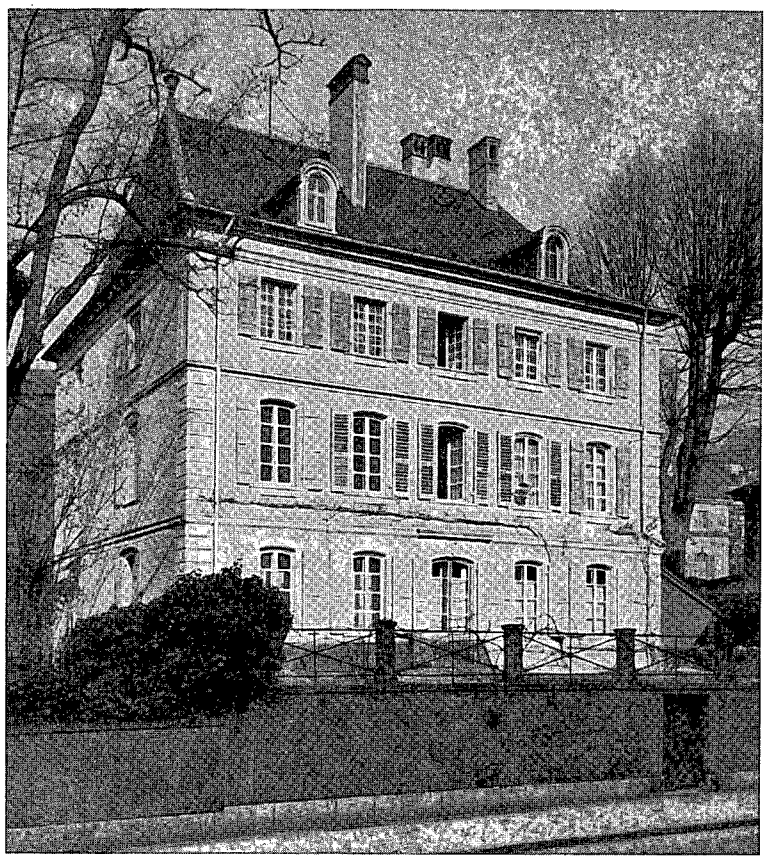

Fig. 346. Faubourg de l'Hôpital, N° 23. La maison vue du midi. Page 354.

Bibliographie. QLT, I/204-206, 356-357. – MBN, p. XLIV-XLV, pl. 58-60. – ALVILLE, *Récits et dessins d'un gentilhomme suisse*, p. 192-195, ill.

Vues. [J.-F. DE BOSSET?], Hôtel Pourtalès. Lithographie. – G. LORY, fils, Maison de Pourtalès à Neuchâtel. Aquarelle. – SONREL, La maison de Pourtalès-Castellane. Lithographie, 1842.

N° 23. La maison, datée 1752 au midi, a vraisemblablement été construite pour Abraham Chaillet, receveur de la maison de Charité. Après avoir passé en diverses mains la propriété, dont les vignes et les vergers s'étendaient jusqu'à l'actuelle avenue de la Gare, fut acquise en 1779 par David Robert-Bovet, négociant d'indiennes, qui apporta diverses améliorations à la maison et y installa, semble-t-il, son comptoir. Paul-Gabriel de Pourtalès acheta le tout en 1824, mais la vente de la propriété par sa fille en provoqua le morcellement au début de ce siècle[1].

Très simple, la maison a des proportions agréables (fig. 346). Des angles en pierre de taille, à refends, encadrent la façade crépie, percée de cinq baies cintrées au rez-

1 J.-J. Favarger, not., VI/173, 19 novembre 1799. AE, Fonds Berthier, V^bis, B 7, N° 4, 30 décembre 1806. P.-L. Jacottet, not., IV/226, 12 octobre 1824. D. BERTHOUD, *Indiennes neuchâteloises*, p. 155. Si la maison a été exhaussée d'un étage, comme certains le pensent, c'est avant 1800.

de-chaussée et au premier étage. Presque carrées, les fenêtres du second étage ont des allèges analogues à celles du premier, et une tablette bien marquée. Deux lucarnes en plein cintre, de pierre jaune, et deux épis évasés à la partie supérieure animent le toit. A l'ouest, un revêtement de tuiles protège le mur de la pluie. Un mascaron, dans le goût de ceux de la maison, 20, rue du Coq-d'Inde, agrémente la clef de la porte-fenêtre centrale au midi, où se trouvait à l'origine l'entrée de la maison.

N° 3. *Avenue J.-J.-Rousseau. L'hôtel DuPeyrou.* C'est un peu en retrait du faubourg de l'Hôpital que Pierre-Alexandre DuPeyrou[1] fit aménager sa propriété, au lieu dit l'Isérable. Le Conseil de ville, «faisant attention que tout ce que le dit sieur DuPeyrou se propose de construire tend à l'embellissement du Fauxbourg», libéra la propriété des servitudes de passage et facilita l'échange de terrains exemptés de dîme. Pour les plans de la maison, et sans doute aussi pour ceux des jardins, DuPeyrou fit appel à l'architecte bernois ERASME RITTER[2]. Les entrepreneurs de la construction furent les maîtres maçons JACQUES BOREL et ABRAHAM BERTHOUD qui signèrent un marché, perdu, le 22 novembre 1764. Des maîtres plâtriers travaillant «avec plus de propreté et d'exactitude et de solidité» achevèrent le bâtiment principal. Travaillée en 1767, la charpente fut sans doute posée cette même année[3]. Les murs de jardin durent être réparés complètement en 1779 déjà. On ignore tout des autres maîtres d'état, sinon que JACOB CLAPARÈDE, serrurier, s'était engagé à rembourser une obligation à DuPeyrou par des ouvrages de son métier. La construction de l'hôtel et son aménagement intérieur se prolongèrent jusqu'à l'été de 1771, lorsque le mobilier, les glaces et les boiseries d'apparat arrivèrent de Paris. L'installation fut achevée l'année suivante. Cinq ans après la mort de leur créateur (1799), la propriété et les meubles des salons furent vendus aux frères Louis et Frédéric de Pourtalès. Dès 1806, le nouveau prince de Neuchâtel, le maréchal Alexandre Berthier, se vit offrir l'hôtel pour en faire son palais. L'architecte LUDWIG STÜRLER, de Berne, exécuta même un projet d'aménagement de la propriété. Les revers napoléoniens amenèrent brusquement la conclusion des tractations longtemps suspendues: par décret du 19 octobre 1813, l'hôtel fut acquis pour le prince, à quelques mois de son abdication. Dans un rapport pessimiste, le directeur des bâtiments déclara: «On est étonné de voir un bâtiment fini seulement depuis quarante ans, dégradé à ce point. Il faudra resserrer et peindre presque toutes les boiseries.» L'humidité a attaqué les plafonds, certains murs intérieurs et la charpente. Serrures, tapisseries et fenêtres sont en mauvais état. Le roi de Prusse ne tarda guère à vendre cette propriété au banquier Denis de Rougemont, en dépit des projets formés pour l'établissement d'un musée (1816). Le nouveau propriétaire fit notamment apposer ses armes sur le couronnement de la façade méridionale, et substituer son monogramme à celui de DuPeyrou dans le grand salon. Son fils vendit l'ensemble à une société de construction (octobre 1858), qui procéda au lotissement, puis céda, trois mois plus tard, l'hôtel et ses dépendances à la commune bourgeoise de Neuchâtel. Les pavillons et la grille d'entrée ne furent

1 P.-A. DuPeyrou, d'origine française, né à Surinam en 1729, reçu bourgeois de Neuchâtel en 1748, mort sans postérité en 1794, fut un ami de J.-J. Rousseau.

2 M. BOY DE LA TOUR, MN, 1922, p. 165. Sur Erasme Ritter, 1726-1805, DAS, II/638. Ritter dessinait à la même époque les plans de la maison N° 68 du faubourg de l'Hôpital.

3 QM, IV/293, 23 mai 1767. QM, IV/155-165, décembre 1764 à mars 1765 donne les noms d'une foule de maçons et tailleurs de pierre français embauchés pour les travaux de l'hôtel.

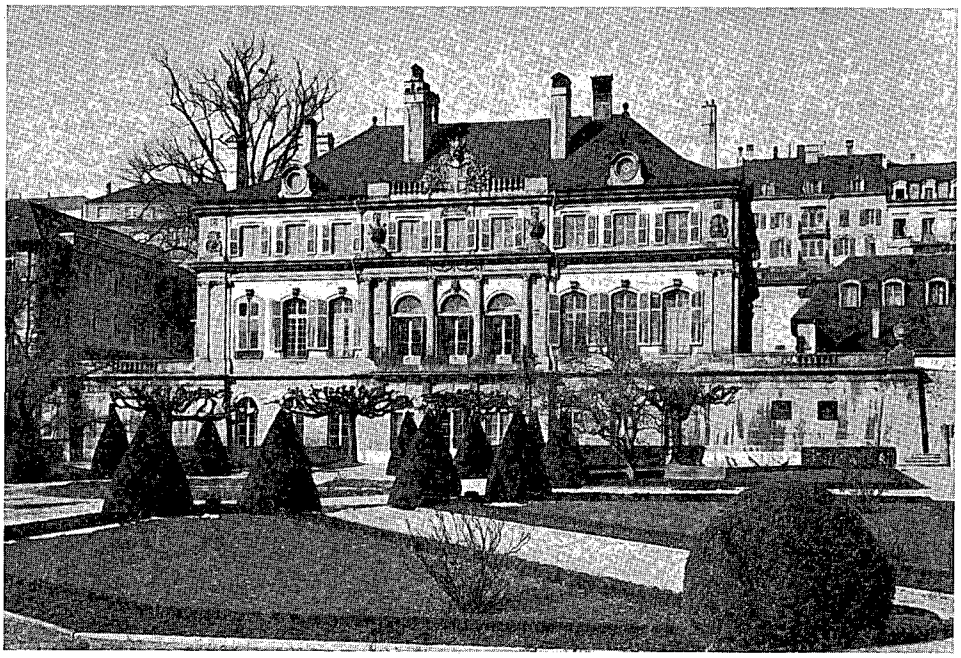

Fig. 347. L'hôtel DuPeyrou et son jardin vus du sud-est. Page 359.

acquis par celle-ci qu'en 1871. Dès 1860, un musée de peinture s'était installé dans les trois grands salons du premier étage. Il fut agrandi de la salle à manger, en 1871, puis transporté dans le nouveau musée des Beaux-Arts en 1885. Au nord de l'hôtel, la construction des galeries Léopold-Robert, pour des expositions temporaires de peinture, fit disparaître ce qui restait du jardin au delà de la cour (1862; 1895). En 1943, on procéda à divers aménagements, et les escaliers du parterre à la terrasse furent dégagés. Un restaurant et un cercle occupent le rez-de-chaussée, les pièces d'apparat servent aux réceptions officielles et privées, tandis que des bureaux privés occupent l'étage supérieur[1].

Bibliographie. QLT, I/206-216, 364; II/576-580. – A. Godet, *Une fontaine monumentale,* MN, 1897, p. 76. – A. Piaget, *Une société pour l'avancement des études,* MN, 1916, p. 23-38. – M. Boy de la Tour, *Erasme Ritter et l'hôtel DuPeyrou,* MN, 1922, p. 165-166. – M. Boy de la Tour, *P.-A. DuPeyrou; quelques remarques sur son hôtel et son testament,* MN, 1927, p. 139-152. – MBN, p. XXXI-XXXIV. – Pury NEN, 1926, p. 30-32. – J. Courvoisier, *L'hôtel DuPeyrou et ses propriétaires successifs,* MN, 1952, p. 20-29, 33-46, 77-92, 103-109.

Vues. J.-J. Berthoud, Plan de la ville et faubourg de Neuchâtel, 1769. – H. Courvoisier-Voisin, Neuchâtel, 1799. – Ch. de Pury, Vues de la cour nord, 1837 (reproduites dans QLT, I/208-209). – Hôtel Rougemont (petite lithographie anonyme).

Plans. Erasme Ritter, divers projets de détail pour l'hôtel DuPeyrou, Stadtbibliothek, Berne. – Ludwig Stürler, plan de l'hôtel en 1806, AE (publié dans MN, 1952, p. 39). – James Colin, plan et élévation en 1859, ATPN (fragment reproduit dans QLT I/363). – Louis Châtelain, Plan des terrains appartenant à la Société de construction de Neuchâtel, 1859. – Plans, élévations et détails dans MBN, pl. 21, Nos 2 et 6, pl. 49-53 et 54, No 1.

1 Pour le détail et les références, voir J. Courvoisier, MN, 1952, p. 20-29, 33-46, 77-92, 103-109.

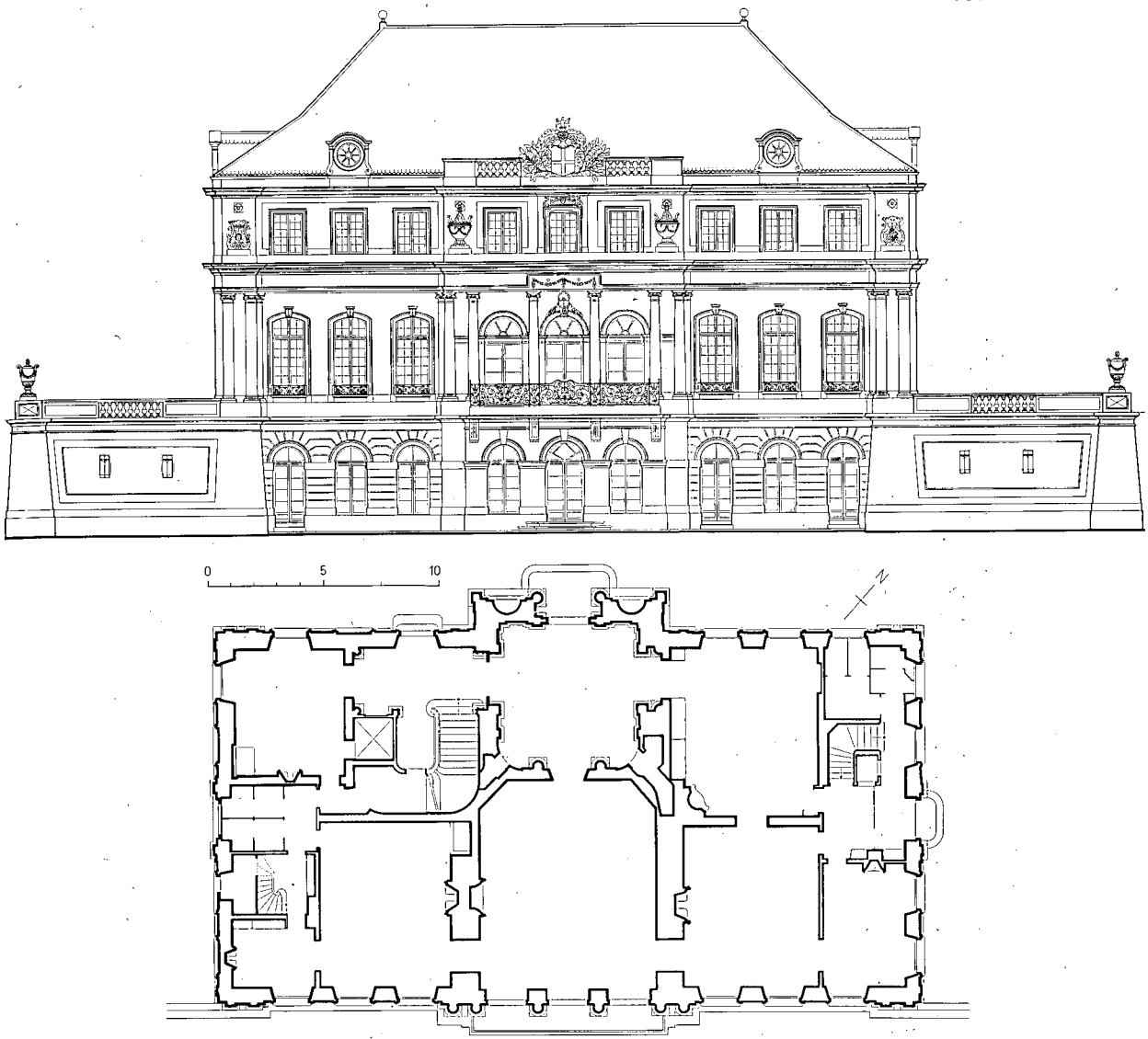

Fig. 348 et 349. L'hôtel DuPeyrou. Elévation sud et plan du premier étage. Echelle 1 : 300.
Pages 359 et 362.

Situation. La situation actuelle de la maison est bien différente de celle qui existait à l'origine. A l'extérieur d'une petite ville encore repliée sur elle-même, la propriété DuPeyrou étalait ses bâtiments et ses jardins à l'endroit où la pente du Jura s'adoucit. Vers le nord, aucune maison de quelque importance n'était en vue, en dehors de la Grande et de la Petite Rochette. Le long du faubourg de l'Hôpital, les maisons s'égrenaient encore entre de nombreux jardins. Au-delà de l'orangerie, une promenade plantée d'arbres interposait ses frondaisons entre le miroitement du lac et la propriété, sans masquer la vue des Alpes.

Fig. 350. L'hôtel DuPeyrou. La façade nord et la cour. Page 361.

Les abords de l'hôtel. La maison, bien proportionnée, tire un avantage évident de son cadre. Au midi, une grille donne accès à deux rampes partiellement plantées d'arbres. Elles enserrent un parterre à la française aux angles arrondis (57×52 m), centré sur un bassin[1], vers lequel convergent huit allées. Des buis taillés, deux magnolias et des massifs fleuris animent cette composition. Trois degrés limités par deux sphinx[2] assurent l'accès du parterre au midi. A l'opposé, deux escaliers bordés d'une balustrade rachètent la différence de niveau, car le parterre, légèrement incliné, et en partie excavé, se trouve plus bas que la cour nord. A distance, l'étage inférieur de l'hôtel, qui borde le jardin, est presque masqué par une allée de marronniers. Sur les côtés, au-delà des murs de terrasse, on aperçoit les anciens communs. Deux pavillons bornent le mur de clôture méridional, au centre duquel se dresse une grille de plan semi-circulaire s'appuyant sur quatre piliers de pierre jaune, protégés par des bouteroues de roc blanc. La partie centrale, fixe, est surmontée d'un écu ovale au chiffre du propriétaire, placé sur une guirlande, entre des joncs. Sur les côtés, les grilles, actuellement fixes, ont deux battants. Toutes sont formées d'éléments verticaux en fer forgé, reliés au tiers de leur hauteur et à la partie supérieure par des enroulements. Des palmettes à jour et des violons occupent les panneaux inférieurs

1 «La baigneuse» du sculpteur André Ramseyer a été placée au centre du bassin en 1953.

2 Les sphinx, de molasse à l'origine, ont été refaits en roc du pays en 1932 (*Conseil général*, 1930-1931, p.87. Mbx., 1933, p.40). Ils rappellent le projet de monument égyptien, non réalisé, pour lequel Ritter avait fourni un dessin (Boy de la Tour, MN, 1927, p.144).

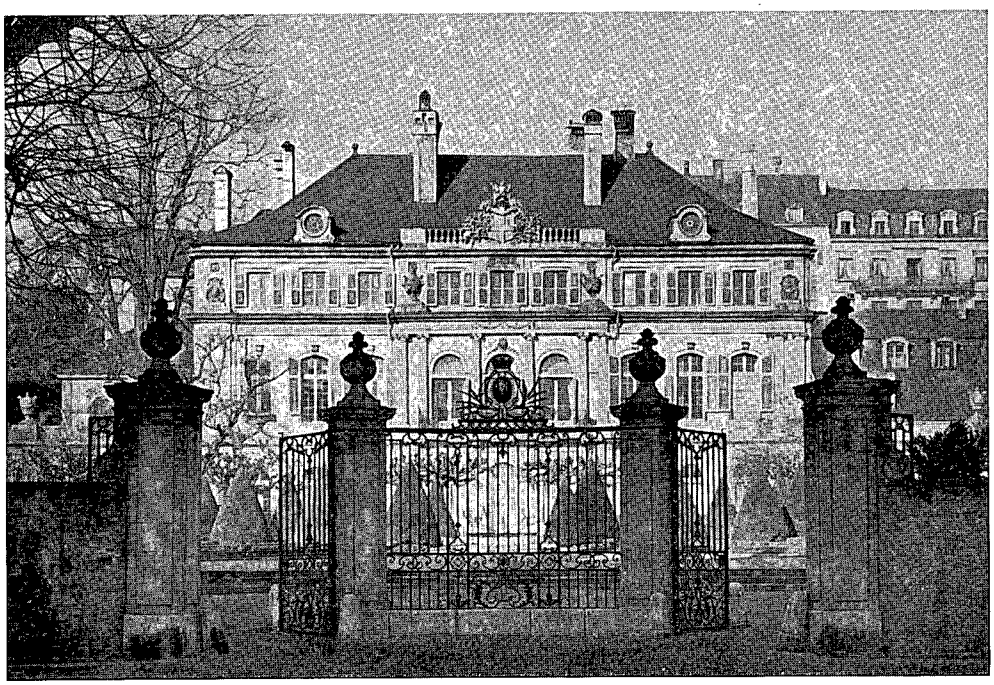

Fig. 351. L'hôtel DuPeyrou vu du faubourg de l'Hôpital. Page 359.

des battants[1] (fig. 351). Au nord de l'hôtel, l'aménagement primitif a fortement souffert. La cour d'honneur, bordée au levant et au couchant par les communs, était fermée du côté de la montagne par un mur de terrasse agrémenté en son milieu d'un bassin de fontaine, au-delà duquel des jardins et un verger, à l'actuelle rue Louis-Favre, contenaient les sources alimentant les fontaines de la propriété.

DESCRIPTION. *L'extérieur.* ERASME RITTER a su donner des proportions harmonieuses au bâtiment, en dépit du problème posé par les différences de niveau. La longueur équivaut à peu près à deux largeurs: 30 m 70 × 16 m 20 (18 m 20 avec les avant-corps). Hauteur jusqu'à la corniche: 15 m, dont 4 m 80 de sous-sol, au midi; 10 m 20 au nord; le comble seul: 6 m 70. Bien assise sous un toit à larges pans brisés la maison, dont les murs sont crépis de mortier de couleur crème, a un soubassement et un décor de pierre jaune.

Au midi, trois éléments superposés, d'importance inégale, divisent la façade dont la réglure horizontale l'emporte nettement sur la division verticale en trois travées de trois baies (fig. 347 et 348). Le rez-de-chaussée à refends de pierre jaune, qui correspond à un sous-sol au nord, a des baies en plein cintre. Dans un premier projet, l'architecte prévoyait que quatre d'entre elles formeraient des niches ornées de vases. Le rôle de soubassement est accusé par les murs des terrasses qui le prolongent latéralement. Décorés d'un tableau de pierre, ces murs sont surmontés d'une balustrade

1 Relevé dans MBN, pl. 50, N° 2. Le réalisateur du portail est peut-être le serrurier Jean-Jacques Lorimier, de Vilars (MN, 1953, p. 141).

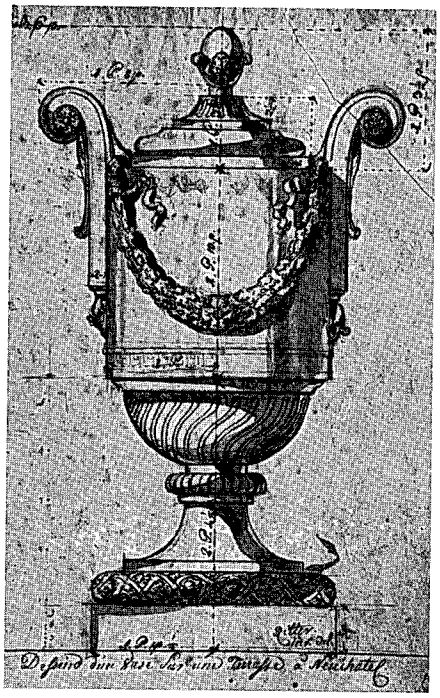

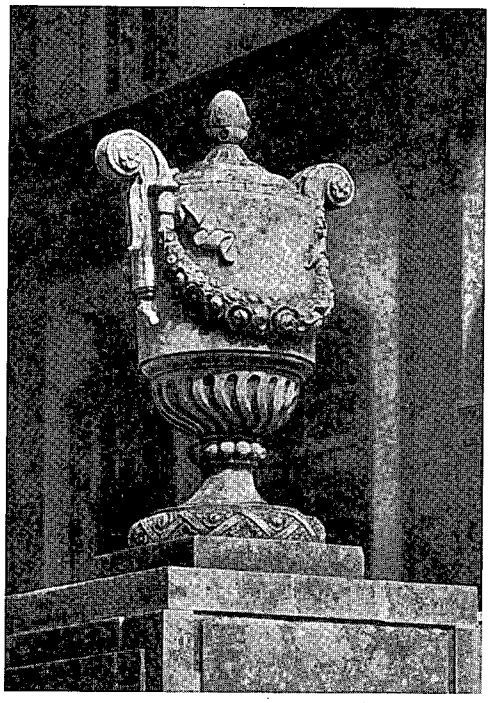

Fig. 352 et 353. L'hôtel DuPeyrou. Urne de la terrasse occidentale. Dessin de Ritter (Bibliothèque de Berne) et sa réalisation. Page 360.

de pierre, ajourée en son milieu. Deux urnes en amortissent les extrémités (fig. 352 et 353).

L'étage principal se distingue au premier coup d'œil par sa hauteur. La division centrale, ornée d'un ordre ionique, prend un relief surprenant grâce à son décor. De part et d'autre de trois portes-fenêtres en plein cintre, il y a six colonnes engagées. L'agrafe de la fenêtre centrale est surmontée d'un coquillage et d'une guirlande. Un balcon soutenu par quatre hautes consoles, ornées de canaux et de gouttes, est bordé d'une balustrade de fer forgé aux enroulements très déliés, encadrés de réseaux et animés par des feuillages. Aux angles de la façade, des pilastres ioniques jumelés forment comme le rappel du motif central. Les fenêtres cintrées s'ornent d'une haute agrafe en forme de console et d'une balustrade de fer forgé au dessin presque identique à celui des compartiments latéraux du balcon. Un large entablement sépare l'étage principal de l'attique, dont la moindre hauteur est franchement marquée. Les fenêtres ont une largeur équivalente aux deux tiers de la hauteur. Celle du centre est surmontée d'une frise de postes accostée par des ailerons. RITTER a fourni le dessin des vases Louis XVI qui encadrent la division centrale (fig. 354), mais il a noté sur son projet: «Esquize d'un des vases en amortissement sur l'avant corps du milieu exécuté, mais mal, à la maison de Mr Dupeyrou à Neuchatel en 1768.» Deux lyres ayant au centre une tête d'Apollon ou un masque de faune, plus fidèlement exécutées,

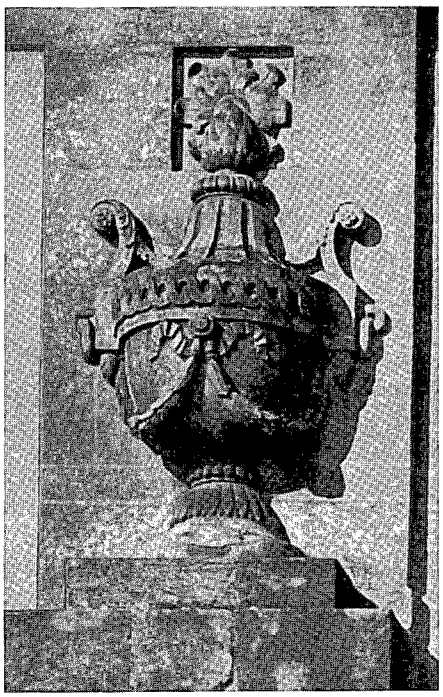

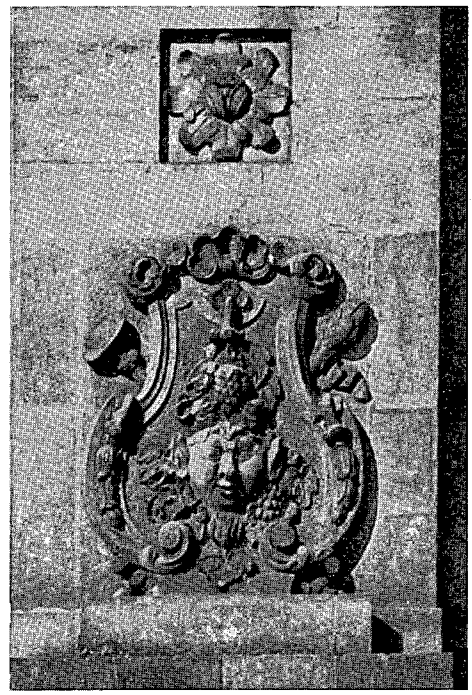

Fig. 354 et 355. L'hôtel DuPeyrou. Urne et lyre décorant le deuxième étage de la façade méridionale. Pages 360 et 361.

complètent le décor, aux extrémités de la façade (fig. 355). Le corps central est couronné d'une balustrade au centre de laquelle figurent les armes Rougemont, peu adaptées au style de l'édifice. Un grand écu anguleux, timbré d'un casque sommé d'un ange tenant une épée, est placé sur un fond touffu de palmes et de lauriers[1]. Deux lucarnes en œil-de-bœuf encadrent cette composition un peu chargée. D'après un dessin de RITTER, deux amours auraient soutenu un écu découpé, mieux adapté au style de la façade qui devait être couronnée sur toute sa longueur par une balustrade masquant un toit surbaissé. Cette dernière disposition, toutefois, fut abandonnée par l'architecte pour celle qui existe actuellement. La forme du toit et une pointe de lourdeur dans les détails, sont la marque régionale imprimée à cet hôtel Louis XVI, dont certains éléments rappellent encore le style précédent[2].

Du côté nord, la disposition générale se répète, mais il y a un véritable avant-corps central, en relief de 1 m 70. La réglure horizontale l'emporte d'autant plus qu'en l'absence d'un rez-de-chaussée, le premier étage se trouve ici de plain-pied (fig. 350). Le décor, analogue à celui de la façade sud, comporte des pilastres ioniques aux angles. D'autres, et des colonnes engagées, encadrent la porte d'entrée principale et

1 PURY, NEN, 1926, p. 30-32. Les armes de Rougemont se blasonnent: de gueules à la croix d'or.

2 Nous devons à l'extrême obligeance de M. Paul Hofer, rédacteur des MAH de *Berne*, qui prépare un ouvrage sur E. Ritter, communication des dessins de cet architecte.

deux niches en plein cintre, dont le cul-de-four s'orne d'un coquillage. Six fenêtres cintrées, de part et d'autre de l'entrée (une est peinte et l'autre transformée en porte), sont fermées aux deux-tiers par des grilles d'un dessin presque entièrement rectiligne. L'attique n'a pas été négligé: la fenêtre centrale est surmontée d'une agrafe et d'une guirlande. Aux extrémités de la façade, des médaillons en bas-relief, un peu lourds, ornés d'un profil d'homme et de femme, sont comme suspendus à une rosace (fig. 366). Une balustrade portant deux urnes à ses extrémités couronne le centre de la façade. Sa ligne est rompue par un vaste œil-de-bœuf surmonté d'un aigle tenant des guirlandes en son bec. Les façades latérales ont une même division tripartite, plus simple (2-1-2 baies).

Le *plan* de l'hôtel est conforme à ceux de son époque (fig. 349). Au premier étage, le vestibule central mène directement au grand salon. Vers l'ouest, il donne accès à l'escalier principal et, au-delà, à l'ancien cabinet d'affaires. A l'est, le vestibule voisine avec la salle à manger, d'où l'on passe au petit salon du midi ou bien à un vestibule et à un escalier secondaires. Derrière la façade méridionale, et communiquant par des portes en enfilade, se suivaient d'est en ouest: le boudoir, le petit salon de jour, le grand salon de compagnie, la chambre à coucher de Mme DuPeyrou et un cabinet de toilette. De cette pièce, un couloir menait au cabinet d'affaires par un vestibule, dont la porte vers l'extérieur a été condamnée. Au deuxième étage, la

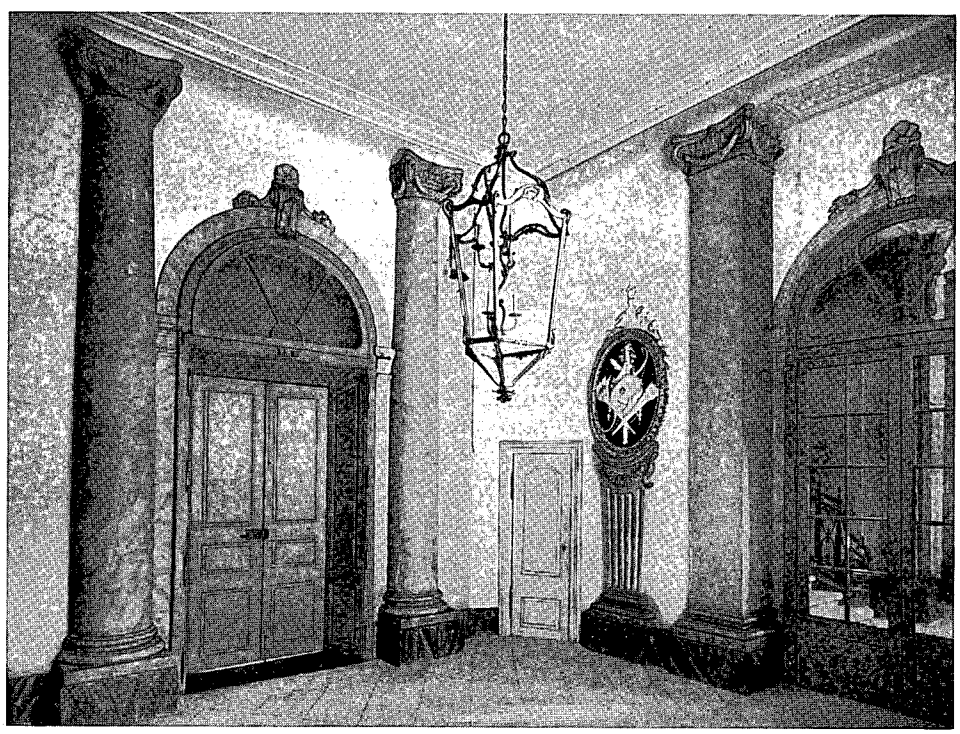

Fig. 356. L'hôtel DuPeyrou. L'angle sud-ouest du vestibule. Page 364.

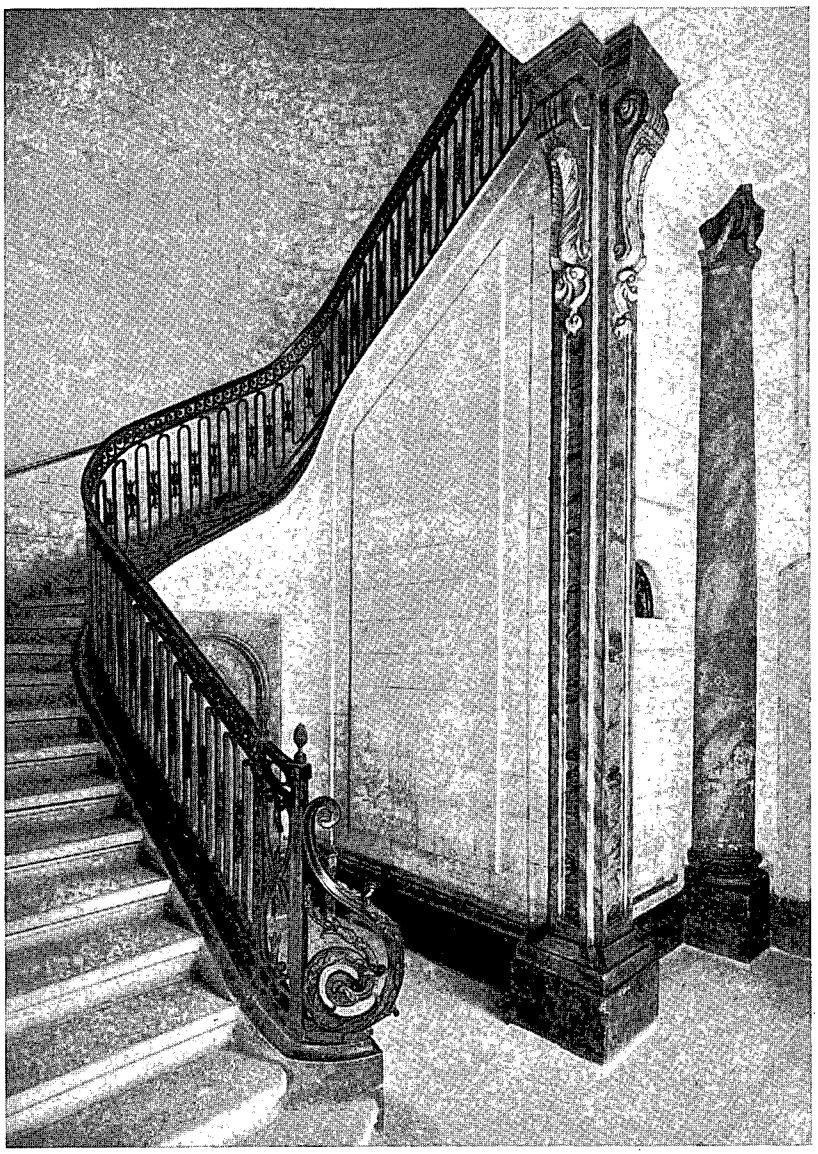

Fig. 357. L'hôtel DuPeyrou. Le départ du grand escalier. Page 369.

disposition primitive était analogue dans ses grandes lignes. Bien des transformations ont modifié l'affectation des locaux du sous-sol. Les inventaires montrent qu'il s'y trouvait autrefois, outre la grande cuisine, un vestibule, la cave du ménage et une salle de bains. Actuellement il y a un cabinet de lecture, des salles de restaurant, dont une voûtée d'arêtes, et une cuisine, au nord.

Fig. 358. L'hôtel DuPeyrou. Le grand salon vu de l'angle sud-ouest. Page 364.

L'intérieur. Le vestibule, presque carré (5 m 40 × 6 m), a un décor sobre et majestueux. Deux pilastres ioniques encadrent le revers de l'entrée principale et les portes latérales. De part et d'autre de la porte du grand salon se dressent des colonnes engagées, de même style. Pour ménager une transition, on a arrondi les angles méridionaux et plaqué contre les murs des médaillons ovales à trophées de musique et d'amour, en bas relief, placés sur des gaines-supports cannelées (fig. 356).

Le grand salon. C'est le plus luxueux salon Louis XVI qu'on puisse trouver dans le canton (1771 environ). Les dimensions en sont remarquables: 9 m 45 × 7 m 50 et 4 m 90 de haut. Le parquet de marqueterie est orné en son centre de plusieurs ovales concentriques. Quatre bandes en sautoir partent vers les angles. Devant les seuils de l'entrée principale et de la porte-fenêtre centrale, un motif axé sur une palmette interrompt la bordure en escalier. Un damier, à losanges de taille décroissante, remplit les espaces intermédiaires de ce parquet polychrome (fig. 358).

Les sculptures dorées des boiseries et de l'encadrement des glaces se détachent sur un fond crème. A quelques détails près, le décor est symétrique sur toutes les parois. Des parcloses ornées à leurs extrémités de guirlandes et de rinceaux séparent les panneaux. Au centre de la paroi nord, la porte principale a des panneaux quadrangulaires, dans un encadrement orné de guillochis, sous un entablement à oves. Le

Fig. 359. L'hôtel DuPeyrou. L'angle nord-ouest du grand salon. Page 366.

dessus de porte, dans un cadre simulant une perspective, est orné de deux amours qui soutiennent un trophée d'armes. Au-delà des parcloses les panneaux, dans un cadre de feuilles d'acanthe, s'ornent d'un trépied qui supporte une cassolette fumante à têtes de bélier, entre deux nymphes issues de rinceaux. Des trophées de science et d'armes occupent la partie supérieure des panneaux. Aux angles du salon, de grandes glaces en plein cintre occupent les pans coupés. Leur encadrement consiste en un rang d'oves (fig. 359). Les panneaux des parois latérales sont analogues à ceux du fond. A l'est, un trophée de musique fait face à celui d'architecture, dont les livres portent les titres: PARALLELE/DARCHI/TECTU/RE, et ARCHIT./FRANÇ^se/P.M./BLONDEL[1] (fig. 360). Au centre de la paroi orientale se trouve une glace en plein cintre, ornée de guirlandes et d'un encadrement, dont les caissons simulent une perspective. Des oves entourent la glace, et des rinceaux occupent les écoinçons. Au-dessous de la glace symétrique, une cheminée de marbre rose, ornée de palmettes, rappelle encore le style Louis XV. Près des fenêtres, le dernier tiers des parois latérales est percé d'une porte à deux battants surmontés d'un entablement et d'un panneau où des amours parent une lyre de guirlandes (fig. 361). Un glaive et une couronne, ou bien une massue, un casque et des cornes d'abondance sont sculptés sur le panneau central des battants. Au midi, trois portes-fenêtres s'ouvrent sur le balcon. Dans la profondeur des murs sont logés des volets pliants, dont la face visible porte le monogramme DR (Denis de Rougemont) qui n'a pas partout fait disparaître DP ou HAP (Henriette et Alexandre DuPeyrou). Entre les fenêtres, des glaces étroites sont placées au-dessus de consoles Louis XVI achetées à Vevey il y a une douzaine d'années. Les anciennes consoles du salon, disparues au siècle passé, étaient appliquées au mur au-dessous des glaces d'ângle, et face à la cheminée. Le plafond orné de stucs Louis XV, voire même rocaille, est le plus riche du canton, et s'harmonise avec les boiseries, en dépit de l'évident contraste entre les styles[2]. Au-dessus des portes et des glaces, des cornes d'abondance et des feuillages délicats viennent s'appuyer sur la corniche de la boiserie. Dans chacun des quatre motifs d'angle, les plus importants, il y a trois amours qui moissonnent (sud-est), tressent des couronnes (fig. 362) (sud-ouest), se chauffent autour d'un feu ou vendangent près d'un tonneau et de ceps, symbolisant ainsi les quatre saisons. Au milieu de chacun des côtés du plafond figure un trophée: astronomie (midi), musique (est), amour et chasse. Des moulures rectilignes et des guirlandes relient ces divers motifs. Un amour paraissant soutenir le lustre se détache d'un groupe au centre du plafond, cerné par une ligne ovale d'où s'échappent des éléments décoratifs. Le lustre, de style Empire, a été acheté à Genève, à la fin du XIXe siècle.

1 M. BOY DE LA TOUR propose, avec raison, de n'en pas tirer de conclusions sur l'architecte de la maison et de lire: «*Parallèle d'architecture antique avec la moderne*», Paris 1650, et «*L'architecture française* p[ar] M[onsieur] Blondel». MN, 1927, p. 138-139.

2 Comme pour la maison N° 68 du faubourg de l'Hôpital, aucun nom d'artiste stucateur ne nous est parvenu. Les motifs d'angle, par leur forme et leur style, rappellent beaucoup les cartouches de plafonds existant en Suisse orientale. Voir notamment: maison dite «Engelburg», MAH, *Schaffhouse*, I/300; Winterthur, maison «Zur Harfe», MAH, *Zürich Landschaft*, VI/136 et fig. 95; dans une moindre mesure, voir aussi le détail du décor des églises de Knonau, Kloten, Horgen et Wädenswil, MAH, *Zürich Landschaft*, I, fig. 91 et 92; II, fig. 53, 248-250, 288-289. MAH, Luzern III, fig. 213.

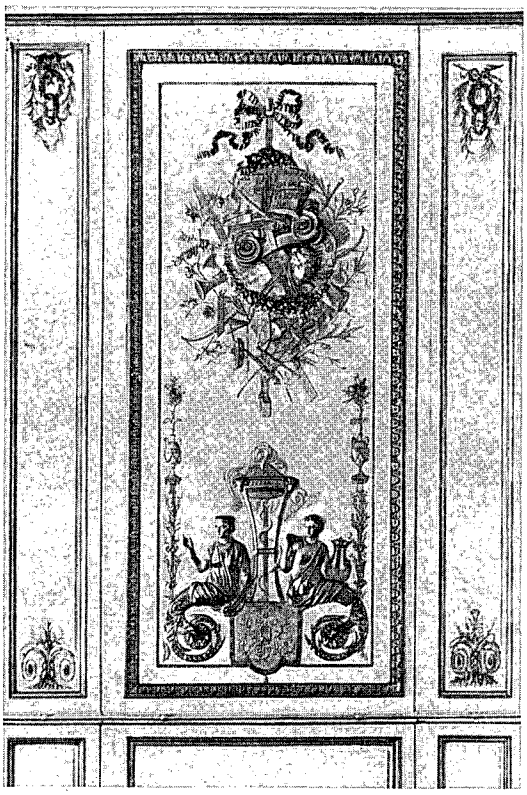

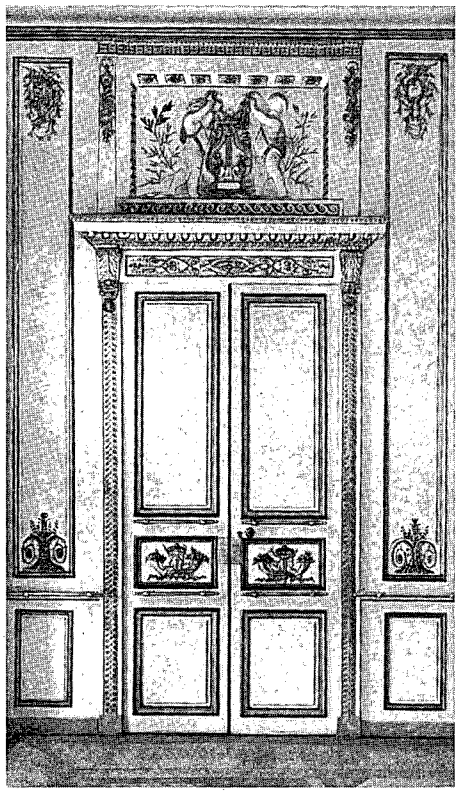

Fig. 360 et 361. L'hôtel DuPeyrou. Panneau sculpté et porte de la paroi occidentale du salon. Page 366.

Locaux divers du premier étage. Le salon de jour est moins riche que son voisin. Des glaces surmontées d'une couronne de laurier et d'un trophée occupent le milieu des parois latérales et le trumeau, au midi. Les cadres dorés, qui fixaient au mur les tapisseries en « Péquin des Indes peint » (des indiennes), sont encore en place, tandis que « 3 dessus de porte représentant les ruines d'Erculanum encadrées et ornées de sculpture dorée » ont été remplacés par des peintures en grisaille sur fond rouge brun, figurant des danseuses ou une femme étendue sur un lion marin. Le décor de stuc du plafond Louis XV, bien que plus simple, a la même ordonnance que celui du grand salon. Aux angles, des ovales aux bords contournés et fleuris s'ornent de trophées de musique (fig. 363). Une espèce de coquille, de style rocaille, interrompt en leur milieu les moulures qui font le tour du plafond.

Le boudoir, ou cabinet d'angle sud-est[1], a conservé ses lambris chantournés et asymétriques, ainsi qu'une cheminée Louis XV de marbre chiné, ornée d'une palmette et surmontée d'une glace ayant pour décor des guirlandes de roses et un trophée d'amour.

1 Il fut un temps, mais pas à l'origine, sans doute, divisé en deux. Voir le plan Stürler, 1806.

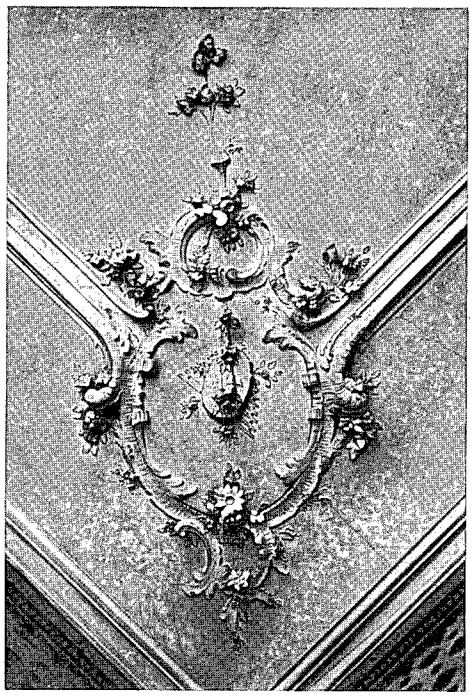

Fig. 362 et 363. L'hôtel DuPeyrou. Détail du décor des plafonds, au grand salon (à gauche), et au petit salon. Pages 366 et 367.

Au nord, la salle à manger, fort simple, a des boiseries peintes en gris. Entre les deux fenêtres, il y a une glace au cadre doré, surmontée d'un médaillon portant une tête de profil. Un large buffet de sapin à quatre portes, autant de pieds, une urne et un décor Louis XVI (appliqué contre la paroi orientale) provient du château de Corcelles. Il pourrait être l'œuvre d'ABRAHAM GUIGNARD qui travailla pour les Meuron, à Corcelles (Vaud), vers 1780. Dans l'angle sud-ouest, un poêle Louis XV, dont les grandes catelles sont décorées de bouquets polychromes, est attribué à ANDREAS DOLDER (1743-1823), établi à Beromünster[1] (fig. 340). Un cartouche de stuc, Louis XV, formé de quatre éléments analogues, occupe le centre du plafond.

D'autres pièces de cet étage ont encore leurs cheminées, des glaces et des lambris anciens. Un lustre Empire qui fait, semble-t-il, partie du mobilier de l'hôtel depuis le début du XIXe siècle est suspendu dans l'ancienne chambre à coucher, voisine du salon. Deux petits cabinets, à l'ouest, ont d'intéressants parquets à motifs ovales entrelacés ou à cubes en trompe-l'œil (fig. 365).

L'escalier principal s'élève à droite du grand vestibule. Il a trois volées de 12-8-12 marches qui dessinent un fer à cheval. La rampe de fer forgé est un bel ouvrage de style Louis XVI. Des barreaux rectilignes jumelés alternent avec des foudres. Sous

1 *Musée historique* [de Neuchâtel], *notice et guide sommaire*, p. 7. DAS, I/377.

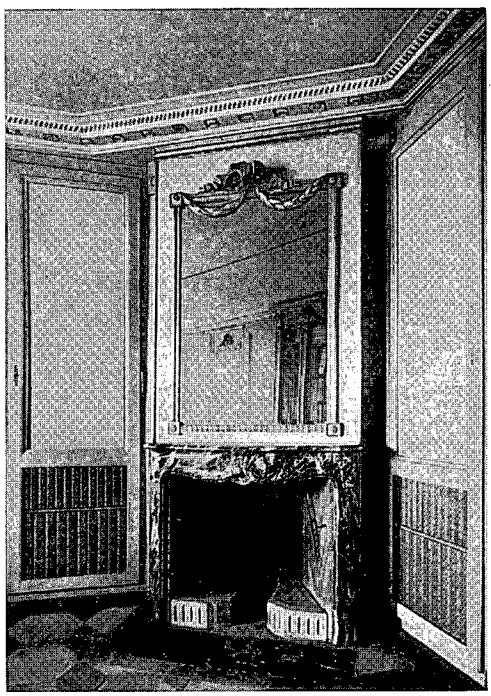

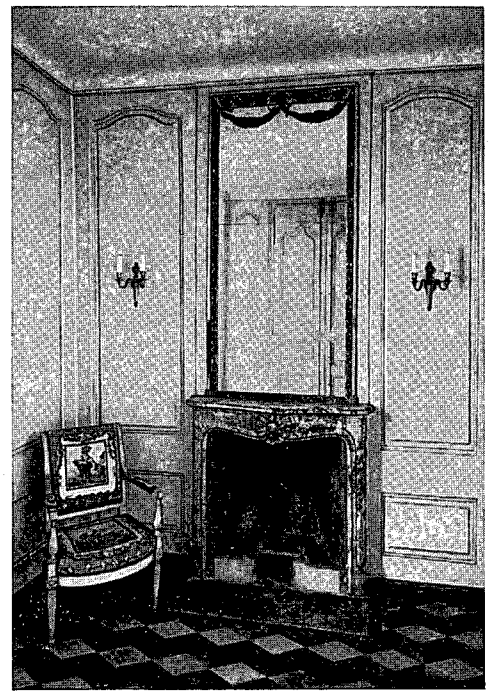

Fig. 364 et 365. L'hôtel DuPeyrou. Cheminée d'angle de la bibliothèque (à gauche) et ancien cabinet de toilette. Pages 370 et 368.

la main courante s'allonge une frise de postes. Deux robustes barres, surmontées de pommes de pin et accostées par un volumineux rinceau, marquent le départ de la rampe (fig. 357). Des consoles cylindriques ornent le tour du plafond. Un panneau de marbre, sur lequel figurent des amours et un bouc modelés en stuc, décore la paroi occidentale au-dessous du palier supérieur, supporté par des pilastres ornés de consoles, de plumes et de coquilles, ou par un ordre de colonnes ioniques engagées.

Le second étage. Le plan primitif, analogue à celui de l'étage principal, est bien reconnaissable, en dépit de quelques transformations. Dans la plupart des chambres, il subsiste des glaces anciennes et des cheminées. Ainsi, dans la pièce de l'angle nord-ouest, au-dessus de la glace au cadre orné de rais de cœur, il y a une tête de faune entre deux guirlandes peintes en gris. La chambre, qui correspond à celle de Mme DuPeyrou, conserve ses cadres de bois doré et sculpté d'oves, servant jadis à fixer la tapisserie au mur. Contre la paroi orientale, au-dessus de la cheminée et au trumeau entre les fenêtres, des glaces en deux pièces ont pour cadre des roses dans un cercle de perles et un entablement garni d'oves sous des guirlandes. L'ancienne bibliothèque, au-dessus du grand salon, a été divisée en deux, et sa paroi orientale déplacée vers l'ouest avec tout son décor. De part et d'autre de la porte, au nord, des pans coupés ont une cheminée de marbre noir et blanc, surmontée d'une glace décorée

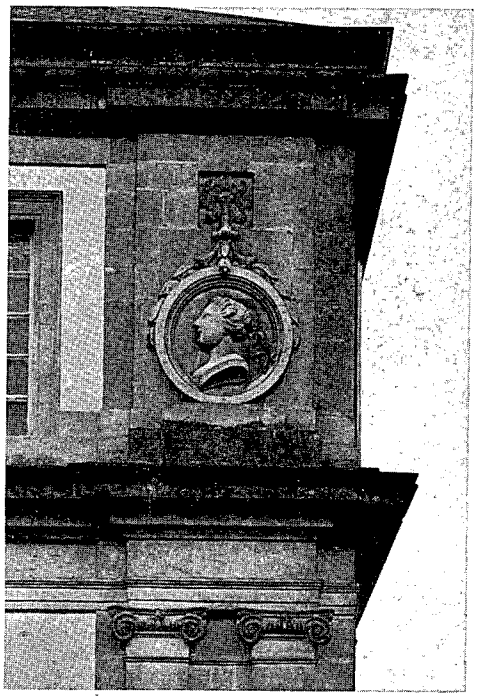

Fig. 366 et 367. L'hôtel DuPeyrou. Détail de la façade nord. En bas, l'ancien pavillon du portier. Pages 362 et 371.

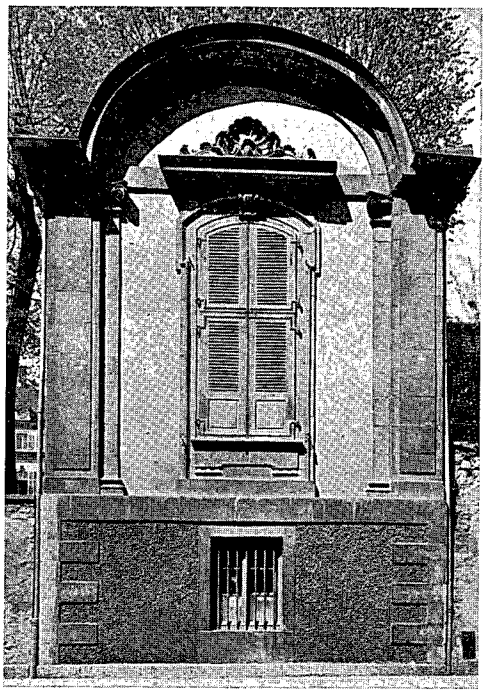

d'entrelacs, de perles et de rosaces aux angles (fig. 364). Deux glaces aux trumeaux et une autre, du même type, occupent les parois latérales (l'une d'elles a été transportée avec son parquet dans une chambre, au nord). Huit armoires de bibliothèque, dont le panneau inférieur est décoré de reliures factices en maroquin, aux titres dorés, sont ménagées dans les murs. Autour du plafond court une frise ornée de rosaces. La pièce correspondant au petit salon a une cheminée de marbre noir et blanc et une glace dont le cadre est un long ruban doré. Au nord de cette chambre, l'ancien billard (?), séparé du corridor par une mince portière de bois, dont l'accolade porte une coquille, a deux glaces, au cadre formé de touffes de laurier superposées.

Les bâtiments annexes. A l'orient, la cour est limitée par une remise et bâtiment de cave à trois vastes portes cochères, et une lucarne en plein cintre dans le toit à la Mansart. Deux annexes, jadis à ciel ouvert et limitées par de hauts murs, l'encadrent (fig. 368). En face, un bâtiment analogue servait d'écurie et de hangar. Amputé de sa partie occidentale et allongé dans la direction nord-sud en 1861, lors du percement d'une rue, le bâtiment fut transformé en musée de la faune alpestre (collection Challandes), en chapelle anglaise (1896), puis en salles de cours pour l'académie Maximilien de Meuron (1954).

La fontaine, incorporée au mur de soutènement septentrional de la cour, a été déplacée lors de l'édification des galeries Léopold-Robert (1862)[1], et détachée des escaliers en hémicycle qui l'entouraient. On l'a installée au milieu de la cour en complétant le décor de

1 Ces galeries abritent maintenant les collections préhistorique et archéologique du canton.

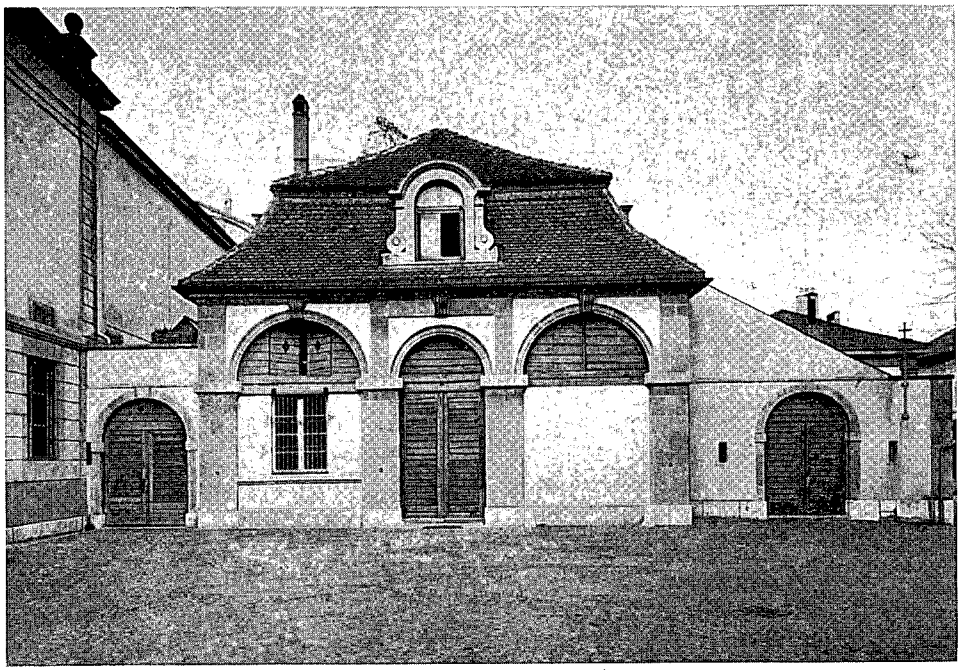

Fig. 368. L'hôtel DuPeyrou. L'ancienne remise. Page 370.

glaçons. Son fût de colonne, moderne, a été surmonté d'une petite statue de PAULO RÖTHLISBERGER, en 1942.

La maison N° 10-12 de l'avenue DuPeyrou a une belle porte en plein cintre, qui pourrait provenir des écuries de l'hôtel. Construite au milieu du XIXe siècle, elle occupe l'emplacement d'un des jardins, à l'extrémité orientale duquel s'élève un ravissant pavillon Louis XVI. Quatre pilastres ioniques supportent un large entablement à denticules et une frise de postes. Des guirlandes de roses et une clef moulurée ornent l'unique porte-fenêtre, en plein cintre (fig. 370).

Au midi, les deux petits pavillons du jardinier et du portier marquent les limites de la propriété. Symétriques, et plus hauts que larges, ils ont leur façade au midi. Sur un rez-de-chaussée, percé d'une large ouverture grillagée, s'élève un étage très composé. A l'intérieur des angles en pierre de taille, des demi-pilastres ioniques supportent un fronton cintré. Une grosse coquille surmonte l'entablement de l'unique fenêtre des deux étages intérieurs (fig. 367).

Au-delà de l'hôtel DuPeyrou, à part la maison Delor disparue et celle de la ruelle Vaucher N° 3, rien ne s'était bâti dans les vignes et les jardins, avant le début du XIXe siècle. De gros immeuble locatifs tendent actuellement à remplir les vides entre les villas du quartier.

N° 25. La maison, construite en 1842 par BERNARD RITTER, actif entrepreneur de l'époque, ne manque pas d'une certaine élégance, très sobre. Les murs crépis sont

animés par la présence d'angles et d'encadrements de pierre de taille jaune, sous un toit à pans rabattus. Deux professeurs illustres de la première académie en furent locataires: Louis Agassiz et Arnold Guyot[1].

Nos 41-47. Dans la propriété démembrée du négociant Jean-Jacques Vaucher, ses petits-enfants firent édifier, en l'espace de quelques années, trois maisons entourées de beaux jardins: No 41 vers 1844, No 43 en 1847, No 47 par James Colin, architecte, vers 1840[2] (fig. 369). Ce sont des villas élégantes, à toit faiblement incliné, terrasses et vérandas. Elles tirent leur attrait d'une asymétrie soigneusement étudiée. Les entrées se trouvent sur le côté ou derrière la maison, le midi étant réservé aux pièces d'habitation. Les façades crépies sont surmontées d'une ligne de consoles supportant la corniche du toit. Quelques éléments en pierre de taille, colonnes, pilastres ou galeries, animent ces compositions.

A titre de curiosité, on peut encore mentionner la maison No 63, bâtie vers 1800. Basse et allongée, elle a des cheminées torses. La cure catholique, No 91, édifiée vers 1814, sans doute par Jonas-Louis Reymond, architecte, pour son fils, a un intéressant porche en pierre de taille, soutenu par deux colonnes Empire[3].

LA RANGÉE SUD

Dans la rangée méridionale du Faubourg les hôtels particuliers, à quelques exceptions près, se sont toujours trouvés plus à l'étroit. Serrés entre la rue et le lac, dont la rive fut transformée en promenade, ils occupent l'emplacement de jardins divisés en bandes relativement étroites.

1 QLT, I/206.
2 QLT, I/223, 225. Fonds Montmollin, 145/6.
3 RAs., 1810, No 146. Relevé du porche dans MBN, pl. 56, No 2.

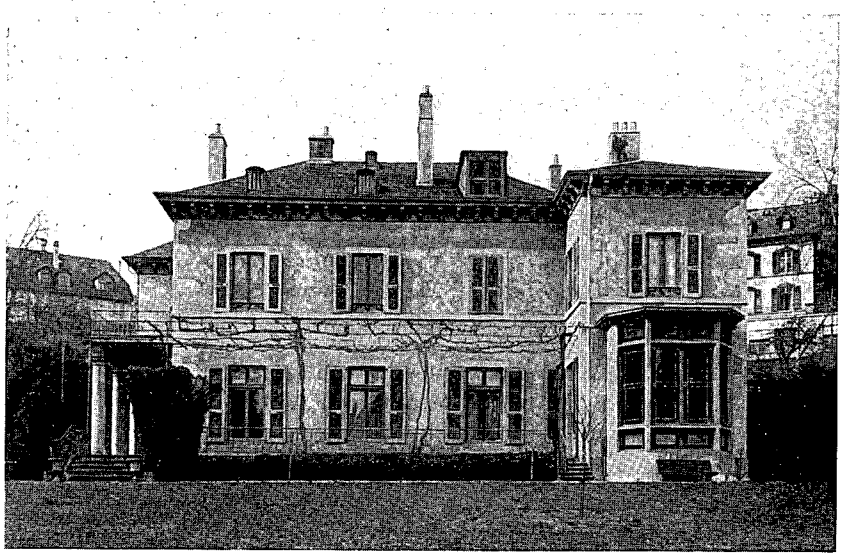

Fig. 369. Faubourg de l'Hôpital, No 47. La maison vue du sud-est. Page 372.

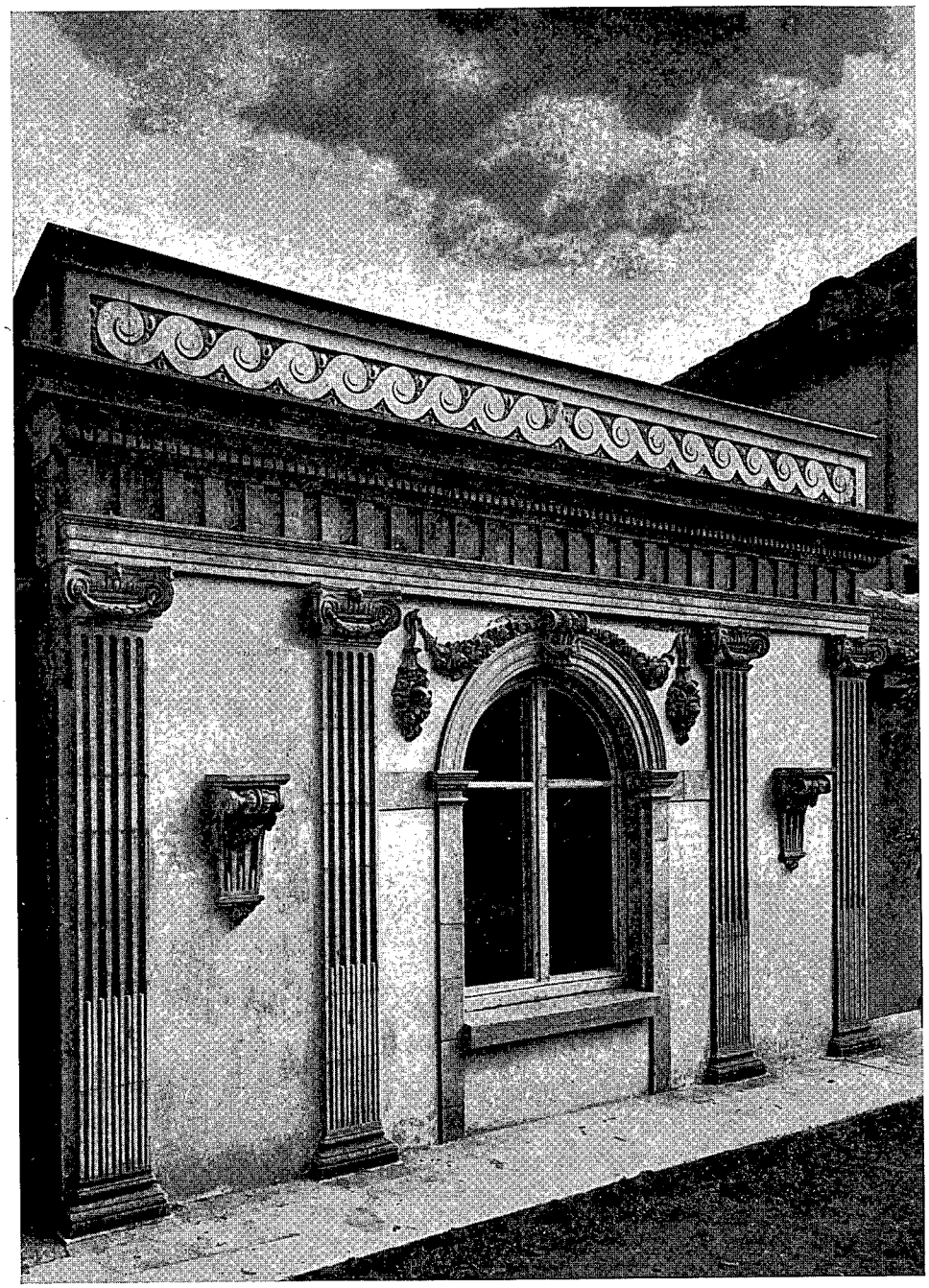

Fig. 370. Avenue DuPeyrou, N° 10. Ancien pavillon de jardin. Page 371.

La majeure partie de l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville constitua, jusqu'en 1790, le jardin de la maison de Charité, devenue l'hôtel communal (N° 2). L'ancien hôpital de la ville (N° 4), devenu bâtiment des Services industriels, avait pour voisine la maison N° 6, édifiée pour Jean-Jacques Gallandre avant 1737, et complètement reconstruite par la ville en 1898[1].

N° 8. C'est un édifice remarquable à divers points de vue. Il occupe l'emplacement d'une dizaine de jardins du XVIIe siècle vendus, avec la maison construite en 1718 pour Jean-Henri Bullot, à Jacques-Louis de Pourtalès, déjà en possession du jardin voisin (1765)[2]. Trois ans plus tard, le nouveau propriétaire transformait et agrandissait le bâtiment par l'adjonction de deux ailes: «Moi Pourtalès voulant relever l'aile devers vent de ma maison qui touche la maison de moi Lambelet (N° 6), dont un bout de muraille... deviendra mitoyen..., le pilastre ou angle de pierre de taille du nouveau bâtiment» sera intangible. Jacques Borel, maçon, et le maître charpentier Jean-Frédéric Gendre, qui avaient fait les devis de transformation, en furent pour sûr les exécutants, assistés peut-être pour le décor par le sculpteur Henri Lambelet, témoin de l'acte passé entre les deux voisins[3]. Après avoir «fait démolir le mur qui fermoit la cour de sa maison», Pourtalès obtint des autorités la reconnaissance «que laditte cour lui appartient en toute propriété en l'alignant aux deux ailes de sa maison» (1771)[4]. James-Alexandre de Pourtalès, propriétaire de la maison depuis 1798, la vendit à son frère Louis, conseiller d'Etat, en 1807. L'estimation juridique des meubles donne une idée de l'aménagement luxueux de la maison[5]. La salle à manger, ornée de scènes de l'histoire anglaise et d'un portrait de Louis XVI, avait une pendule à deux faces, dont le second cadran se trouvait au vestibule. Tout est de couleur jaune au salon: les quatre rideaux des croisées, la tenture «en damas des Indes» fixée au mur par des baguettes dorées et sculptées, deux écrans de cheminée, vingt-quatre cabriolets, six chaises et un canapé. Une demi-douzaine de grandes glaces et «40 glaces de portes», des girandoles, des lustres et des tables de jeu complètent l'ensemble. Au petit salon, il y a une console et une commode en bois de rose, à dessus de marbre, des bras d'applique et deux banquettes de cerisier dans l'encoignure des fenêtres. Quelques années après, la maison abrita deux voyageurs illustres, l'ex-impératrice Joséphine, qui venait de divorcer (1810), puis le roi Frédéric-Guillaume III (1814). Pour ces souverains, on tapissa d'un beau papier rouge à motifs Empire, venu de Paris, un salon du second étage ayant vue sur le lac[6]. Depuis 1882, la maison est devenue le siège d'une banque privée. Une complète restauration des façades et de leur décor a eu lieu en 1943 (Fr. Wavre, architecte). Le salon Empire provenant de cette maison a été légué par Auguste de Pourtalès au musée historique de Berne, où il se trouve actuellement[7].

1 MCV, XVII/80, 23 septembre 1737. *Gestion*, 1897, p. 19.

2 Arrêts de la compagnie des Favres, Maçons et Chapuis, II/220, 28 novembre 1718. C.-F. Bovet, not., VI/104, 17 mars 1764. J.-P. Boyve, not., I/22, 10 avril 1765. Plan de 1741.

3 G. Jeannin, not., I/149, 4 juillet 1768. Un contre-cœur de fonte de l'aile orientale est daté 1768.

4 MCV, XXIV/219, 13 mai 1771.

5 J.-J. Favarger, not., V/675, 6 février 1798. D.-H. Reymond, not., I/83, 23 novembre 1807. MJN, plumitif, 16 novembre 1807.

6 S. Robert, *L'impératrice Joséphine en Suisse*, p. 42-43.

7 Voir la polémique engagée à ce sujet dans FAN, 11 avril, 5 et 9 mai 1919.

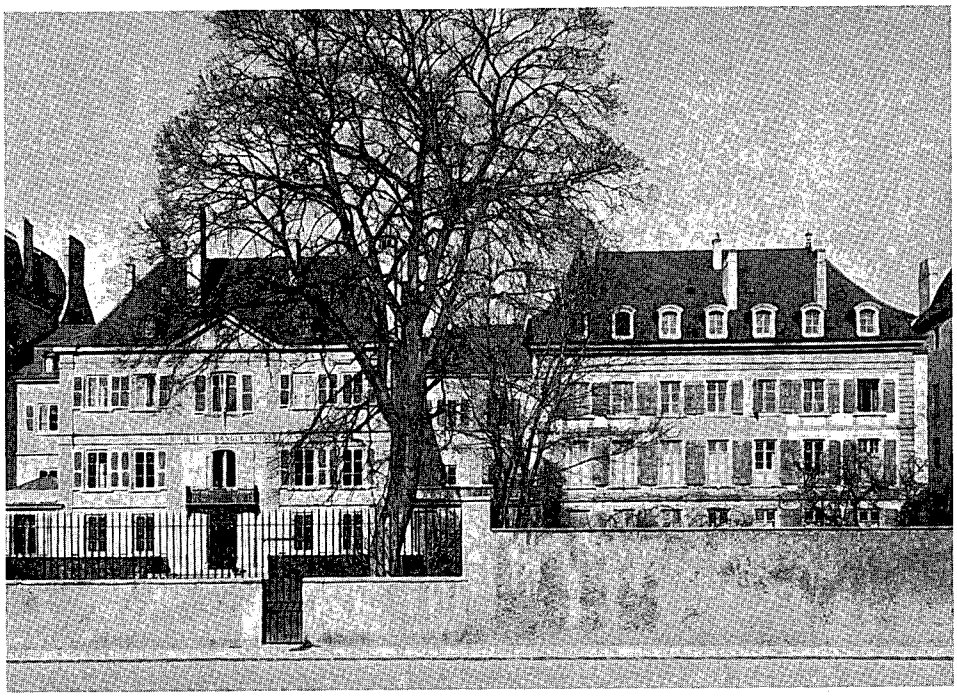

Fig. 371. Faubourg de l'Hôpital, Nos 8 et 10. Les façades méridionales. Pages 375 et 381.

DESCRIPTION. L'extension du terrain en direction du lac et un jardin ont mis en valeur la façade secondaire, au midi. C'est elle qui rend le mieux compte de ce qu'était la maison avant les travaux de 1768: un édifice d'un seul étage entouré de tous côtés par des jardins. Les ailes, en retrait, sont peu apparentes et le corps principal élancé. Un fronton à œil-de-bœuf surmonte la partie centrale, d'une seule baie, encadrée de divisions à deux fenêtres, percées dans des murs crépis et limités par des angles de pierre jaune. Alors qu'un simple cordon sépare le rez-de-chaussée du premier étage, c'est un véritable entablement, aussi large que celui du couronnement, qui sépare le premier étage du second – signe évident de l'exhaussement opéré en 1768 (fig. 371). Au-dessus de la porte d'entrée, remaniée, la balustrade du balcon Louis XVI, dans un encadrement apparenté à une frise de postes, a des éléments rectangulaires entourant un écu ovale couronné d'une guirlande. Visiblement objets d'un réemploi, ses deux compartiments latéraux, d'inspiration Louis XV, ont un motif en forme de violon. Dans le jardin aménagé à la française, on a mis en valeur un puits à margelle de pierre jaune, flanqué d'un bassin en roc. Du côté de la rue la façade principale, aussi crépie, est plus richement traitée (fig. 372). Le corps central se trouve au fond d'une cour plus large que profonde, limitée par deux ailes s'avançant jusqu'à l'alignement des façades voisines. Trois fenêtres rectangulaires par côté, dont les allèges sont soulignées par de la pierre de taille, encadrent la division centrale, d'une seule baie. La porte cintrée qu'on atteint par une demi-douzaine de

marches et les fenêtres qui la surmontent ont un encadrement à refends. Supporté par quatre colonnes doriques, un balcon aux fers forgés rectilignes couvre cette entrée, tandis qu'une frise de postes entre des triglyphes, qui surmontent des couronnes à guirlandes, orne l'entablement du premier étage. Dans le fronton, qui couronne cette division centrale, figurent les armes Pourtalès, postérieures à 1814. Bien qu'elles remplissent mal les angles du fronton, elles sont traitées dans un style Louis XV adapté à celui de la maison[1]. Percées de deux fenêtres par étage, les ailes ont des façades septentrionales plus richement décorées que le corps principal. Des bouteroues élégants protègent les angles intérieurs. Les anciennes portes cochères ont une console ouvragée en guise de clef, servant de point d'attache à deux guirlandes (fig. 376). Au premier étage, les pilastres limitant la façade s'ornent d'un feuillage, d'une console à guirlande et d'un triglyphe. Les fenêtres ont des appuis de fer forgé qui consistent en barres rectilignes, ornées de feuillages contournés à leurs extrémités et d'un trophée d'amour au centre (nœud, carquois et torche)[2]. Les grands toits ont des boules pour épis. Sur le corps principal, deux lucarnes cintrées, ayant d'étroits ailerons, encadrent le fronton.

Si, en façade, les proportions sont régulières et les murs perpendiculaires, le plan trahit l'irrégularité des parcelles à bâtir, du côté des murs mitoyens. Ceci confirme que les ailes, rattachées au corps principal par une seule porte, ont été ajoutées après coup (fig. 373). Le rez-de-chaussée a été bouleversé. Au *premier étage*, les trois pièces méridionales ont des portes en enfilade. Celle du centre s'ouvre sur un vestibule attenant à la cage d'escalier, bordée par une robuste balustrade à barreaux de fer droits, reliés par des ovales. Tout à l'est, l'actuel salon du conseil d'administration a des lambris peints en gris. Contre le mur oriental, une cheminée Louis XV, de marbre noir veiné, a une grande palmette en son centre. Au contre-feu, une plaque de fonte, postérieure à 1814, porte les armes Pourtalès. Un tableau, de 1782 environ, donne une idée de ce qu'était le décor ancien: murs nus, dessus de portes à motifs peints en trompe-l'œil, lustres, bras d'applique, cheminées et mobilier Louis XVI[3]. L'extrémité de l'aile orientale est occupée par une pièce sensiblement carrée. La plaque de fonte du contre-cœur, aux armes de France, est datée 1768. Comme le gracieux décor de stuc au centre du plafond, où alternent des rameaux fleuris et des fruits (fig. 374), elle est donc contemporaine de la construction. Le reste du décor paraît dater du début du XIXe siècle. La cheminée de marbre gris a des piédroits cannelés qui s'achèvent en griffes. Un riche décor de marqueterie fait le tour de la pièce, de ses trois fenêtres et de la porte: grecques et damiers sur les plinthes et les panneaux, bois de différentes teintes sur les encadrements, espèces de T découpés dans les volets intérieurs (fig. 375). Cinq croix entaillées occupent le centre du parquet de châtaignier.

Au *second étage* du corps central, un corridor dessert les chambres. Celle du sud-ouest a conservé un poêle blanc Louis XVI, surmonté d'une urne et muni de pieds cannelés. La cheminée porte une glace du même style ornée d'un vase et de trophées d'amour. La pièce centrale a une cheminée Louis XVI de marbre saumon, ornée

1 PURY NEN, 1926, p. 23-24. Ce sont les armes octroyées avec le titre de comte, en 1814.

2 Des «banquettes» tout à fait analogues existent à la maison Gonset, rue du Lac, à Yverdon. *La maison bourgeoise en Suisse. Le canton de Vaud*, vol. XXV, pl. 33.

3 MN, 1916, p. 10.

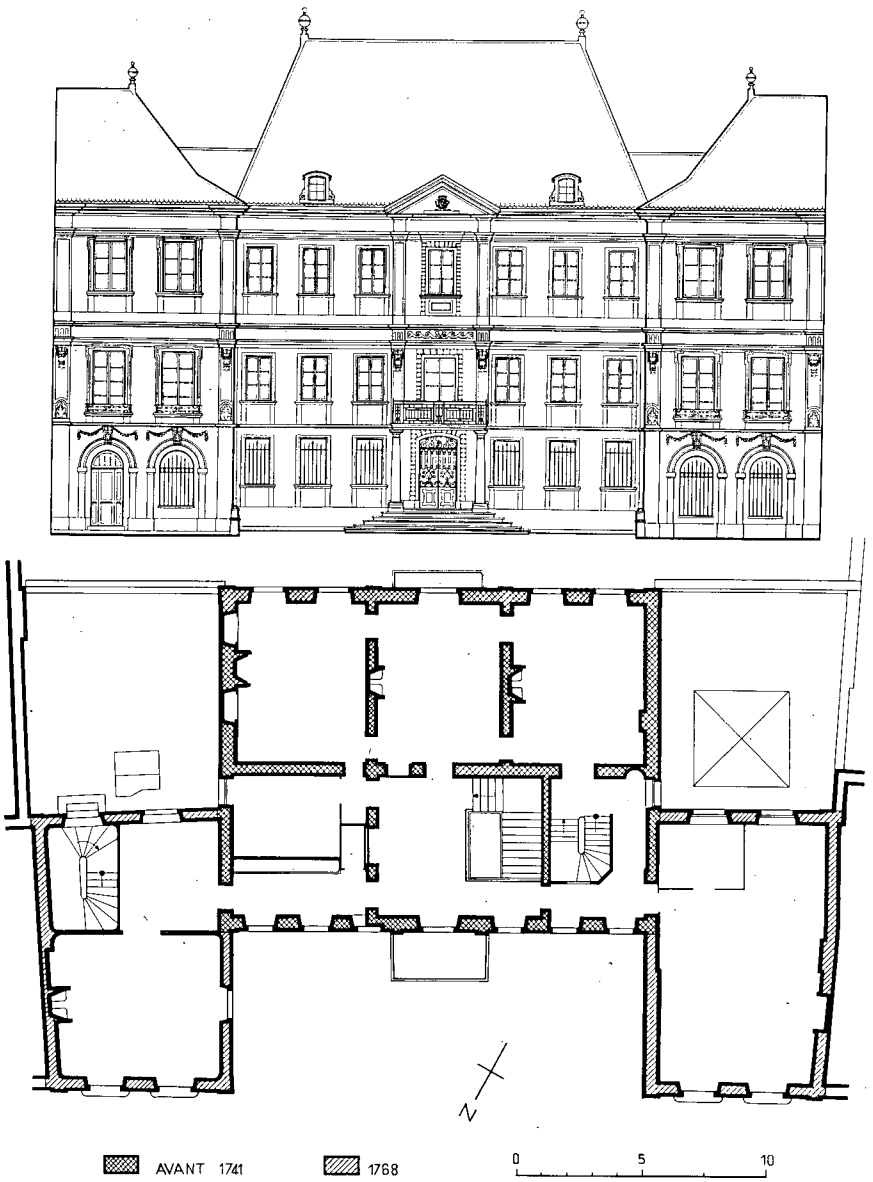

Fig. 372 et 373. Faubourg de l'Hôpital, N° 8. Elévation nord et plan du premier étage. Echelle 1:300.
Pages 375 et 376.

d'une ligne de postes. La date 1790 de la plaque du contre-feu et les armes (du fondeur? – de sinople à double fasce ondée) se retrouvent dans la pièce correspondante du premier étage et, 8a, rue du Bassin. Un papier peint cramoisi, velouté, frappé de grandes fleurs et de feuillage stylisés, ainsi qu'une frise de palmettes dorées, aussi imprimée, couvrent les murs. De part et d'autre de la fenêtre, deux armoires vitrées

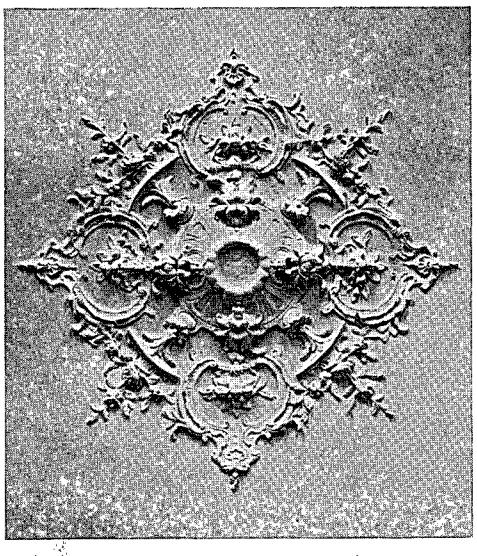

Fig. 374. Faubourg de l'Hôpital, N° 8. Rose d'un plafond. Page 376.

ont des montants ornés de cannelures. Ce décor aurait été appliqué en 1810 pour recevoir l'ex-impératrice Joséphine. Dans le mur oriental de la troisième pièce, au sud-est, une grande niche abrite une armoire à documents dont la porte de fer forgé est renforcée de bandes en sautoir, d'une rose au centre, et de rivets. La pièce principale de l'aile orientale s'orne d'une cheminée de marbre veiné, ayant des piédroits cannelés, une guirlande et des roses sur le linteau. Le cadre de la glace et le panneau, qui l'entourent, ont pour décor des perles, des oves, des rubans et des rosettes. Trois étages de combles se superposent sous le haut toit à pans abrupts. Le premier, pavé de briques rouges, abrite au midi une pièce mansardée ayant des rayonnages anciens, appuyés sur des montants cannelés.

Bibliographie. QLT, I/201, 369. – PH. GODET, MN, 1916, p. 10. – [P. DE PURY], Mbx., 1923, p. 68-70. – PURY NEN, 1926, p. 23-25. – MBN, p. XXX, XXXI, pl. 48, N° 2, et 62. – FAN, 4 décembre 1943.

N° 10. Avec sa longue façade presque plane, cette maison est bien différente de sa voisine. Comme celle-ci, elle a été édifiée sur plusieurs jardins, dont un légué à ses employés par un grand commerçant et bienfaiteur des orphelins, Jean-Jacques Lallemand (1726). En plus des arbres et des caisses de plantes, s'élevaient un cabinet et un *sommerhouse* (pavillon d'été). Le bâtiment au nord du terrain contenait une douzaine de tableaux et des statues de plâtre, celui de l'autre extrémité, deux douzaines de portraits, dix huit cartes, «les Quatre Saisons», le portrait de Madame [de Nemours] et divers meubles[1]. Cette propriété, passée aux mains de l'orfèvre David Renaud, et un jardin voisin furent achetés en 1783 par le négociant Paul Coulon, associé de Pourtalès &

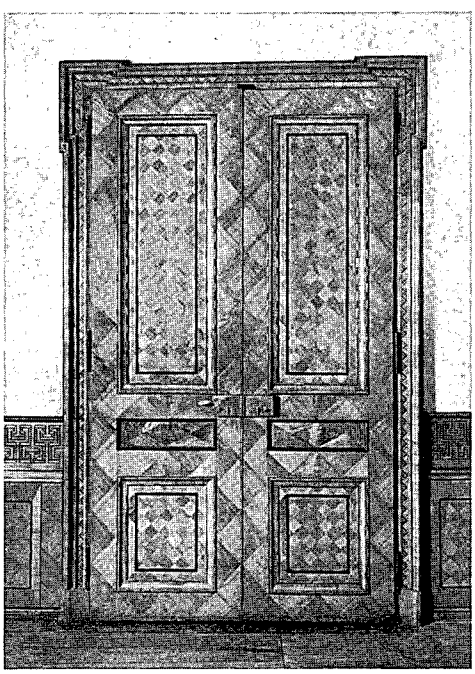

1 Ab. Dubois, not., II/54, 15 août 1726.

Fig. 375. Faubourg de l'Hôpital, N° 8. Porte en marqueterie de l'aile est. Page 376.

Fig. 376. Faubourg de l'Hôpital, N° 8. Détail de façade de l'aile occidentale. Page 376.

Cie[1]. L'année suivante l'acquéreur, faisant valoir qu'il cédait à l'alignement de la rue près d'un mètre de terrain, obtint, pour la maison qu'il voulait construire, cinq marches d'escalier en saillie, à condition qu'elles «n'avancent pas plus sur la rue» que celles de l'hôpital. En 1788, il se vit encore accorder six pouces pour «le perron à double rampe» qui devait remplacer l'escalier[2].

Dès 1782, les frères JONAS-LOUIS et ABRAHAM-HENRI REYMOND[3] avaient fourni à Coulon des devis pour une maison isolée, ayant neuf croisées et deux ailes à la partie postérieure. Le projet, remanié pour s'insérer dans l'ordre contigu du Faubourg, «suivant les plans de distribution et d'élévation faits à ce sujet», après diverses tractations, fit l'objet d'un marché de construction du 21 mars 1784. Les frères REYMOND s'engageaient à travailler sous la direction de JEAN-FRÉDÉRIC BOSSET – en fait l'inspecteur des travaux fut PIERRE TSCHAGGENY –, à se conformer aux plans signés et à faire «ceux du second et troisieme étage de meme que celui de la façade sur le jardin». Le roc blanc serait tiré des carrières du Plan ou de Tête-Plumée, la pierre jaune de Saint-Blaise ou d'une autre localité de la châtellenie de Thielle. Il semble que les

1 C.-F. Bovet, not., X/453-456, 5 décembre 1783.

2 MCV, XXVI/469, 9 février 1784; XXVIII/39, 13 octobre 1788. L'escalier faisait alors saillie de 5 pieds et demi sur la façade. Fonds Coulon. Brouillon de 1784.

3 L'allégation de QLT (I/203) selon laquelle «L. Ferdinand Reymond dirigea la construction d'après des plans faits à Paris et remaniés complètement par lui» est controuvée (L.-F. Reymond était né en 1767!), même pour l'origine parisienne des plans, semble-t-il.

délais de construction aient été observés: murs prêts à recevoir le comble à fin août 1785, crépissages achevés en décembre 1786[1]. JEAN-FRÉDÉRIC MENOUD-DIT-GENDRE exécuta les travaux de charpente, NICOLAS SCHÜPBACH ceux de plâtrier. Si JEAN-JACQUES LORIMIER fut le serrurier principal, CLAPARÈDE père et fils travaillèrent au bâtiment, comme PIERRE LEROUX, fondeur, exécutant des pommeaux de balustrades. DESPLANDS sculpta les armoiries du fronton (1786), SIMON JEANRENAUD et PIERRE (?) RACLE établirent des poêles. Le menuisier ISAAC GRÜRING, de Bienne, associé au sieur RÜEFLY, auteur d'un plancher et d'une boiserie à pilastres, livra fenêtres et portes, car on ne put s'entendre avec ABRAHAM GUIGNARD. JEAN-BAPTISTE BOUTRY reçut L. 390, sans doute pour des ornements (1789). Les cheminées furent exécutées par un marbrier de Soleure, en dépit des offres de JEAN-FRANÇOIS DORET, de Vevey. Gérard Walter, de Strasbourg, livra des miroirs à cadres dorés portant des perles, des rosaces, des rais de cœur et des vases (1788). De Paris, Disnematin, marchand doreur, rue de la Ferronnerie, expédia «une paire de girandolles à figures de femmes à 3 branches arabesques; un feu en lions au vert antique à draperies; un autre fer à glands, à feuilles, à guirlandes et une paire de bras à l'anglaise à draperies», le tout recouvert «d'or moulu» (1789). Le sol du jardin exhaussé par des déblais fut planté d'arbres, de bordures de buis et d'un potager[2]. Vers 1850, le perron nord fut enlevé et une fenêtre remplaça la porte. L'allure du rez-de-chaussée fut complètement altérée par cette transformation. Les combles ont été reconstruits en 1910 à la suite d'un incendie[3].

DESCRIPTION[4]. La façade principale, au nord, est imposante, mais assez froide. Sur un soubassement de roc gris, percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé, en pierre de taille jaune, est séparé des deux étages supérieurs, aux murs crépis, par un cordon bien marqué. Le corps central, de trois fenêtres, se trouve en légère saillie sur les ailes percées de deux ouvertures par étage. Au rez-de-chaussée, entre deux fenêtres grillagées, s'ouvrait la porte principale précédée d'un perron à double rampe. La division centrale, en pierre jaune, est bien mise en évidence par un ordre colossal formé de quatre pilastres ioniques supportant un entablement et le fronton denticulés (fig. 377). Cette ordonnance, appliquée en France depuis quelques décennies, avait déjà été utilisée pour la maison, 4, rue de l'Hôpital (1760)[5]. Les fenêtres du premier étage sont d'un quart plus hautes que celles du second étage. Dans la partie centrale, elles ont un appui en fer forgé et, dans les divisions latérales, une tablette bien marquée sur un bloc de pierre taillé en forme de pont. Des chaînes à refends limitent les angles de la façade. Aux extrémités du vaste toit à pans brisés se dressent deux vases à large couvercle. Le fronton porte les écus ovales de Paul Coulon et d'Anne Viala, son épouse, reposant sur un cartouche orné d'une guirlande, tenu par

1 Fonds Coulon. Dévis des ouvrages... 10 déc. 1782. Dévis pour la construction... 1784. Marché de construction du 21 mars 1784.

2 Fonds Coulon. Livre de compte et depences pour ma maison d'habitation, de P. Coulon (1784 à 1790). Lettres adressées à P. Coulon: 1784, Nos 38, 41; 1785, Nos 14, 33bis; 1786, Nos 30, 40; 1787, No 36; 1788, No 30; 1789. Arrêts des Favres, Maçons et Chapuis, II/377, 17 septembre 1788.

3 QLT, I/204. *Gestion*, 1910 (*Travaux publics*, p. 44).

4 Le relevé de MBN, pl. 45, donne une *reconstitution* de l'entrée ancienne qui paraît inexacte pour l'escalier.

5 MBN, p. XXXVII-XXXVIII écrit à tort que cette maison offre le premier exemple d'ordre colossal.

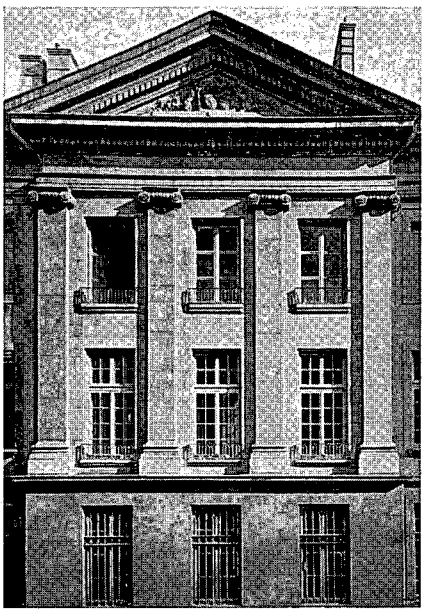

Fig. 377. Faubourg de l'Hôpital, N° 10. La partie centrale de la façade nord. Page 380.

deux lions. Des fruits meublent les angles[1]. A l'est, indépendante de la composition principale, une annexe est percée d'une porte cochère donnant accès à l'entrée moderne. La façade méridionale, analogue, est plus simple. La partie centrale ne se distingue des ailes crépies que par son appareil de pierre jaune. Des cordons séparent les étages, les angles sont ornés de refends. Il n'y a pas de fronton (fig. 371). Une porte-fenêtre s'ouvre vers le jardin.

Comme le mur mitoyen occidental n'est pas d'équerre, la façade sud a environ 0 m 70 de moins que celle du nord, longue de 20 m 70 (largeur, 18 m). L'entrée se faisait jadis au nord par un vestibule central encadré de deux pièces plus étroites. Chose curieuse, les murs du salon, au midi, ne sont pas dans le prolongement de ceux du vestibule, mais sont décalés d'une fenêtre vers l'ouest. Toutes les pièces communiquent entre elles, et le vaste palier de la cage d'escalier, à l'est, tient lieu de vestibule – coupé en deux par une cloison vitrée moderne. Le noyau de la cage rectangulaire, en pierre de taille jaune, supporte des volées d'escalier sur trois côtés et des paliers aux angles. Une balustrade de fer forgé simple, formée d'arceaux à doubles enroulements rehaussés de fleurs de métal, borde les paliers.

Au premier étage, le salon a conservé son décor de boiseries Louis XVI peintes en gris, alternant avec des murs recouverts d'un tissu de soie rose foncé tendu par des cadres sculptés de perles et de rubans[2]. Une cheminée de marbre gris chiné, aux piédroits ornés

1 PURY, NEN, 1926, p. 27-29, relève que les armes Viala sont à dextre, contrairement à l'usage.

2 Ce tissu a été exécuté à Lyon, vers 1910, sur un modèle ancien.

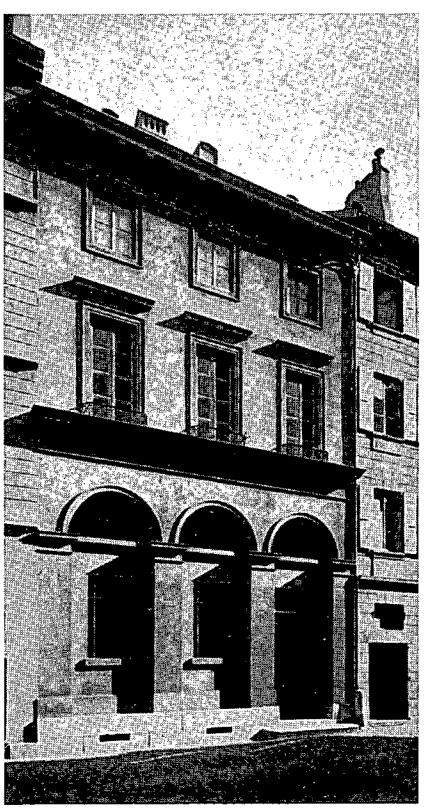

Fig. 378. Faubourg de l'Hôpital, N° 14. La façade. A droite, la maison n° 12. Page 383.

de deux cannelures et d'une rosette, se dresse contre la paroi occidentale. Elle est surmontée d'une glace placée sous une frise de cannelures, un nœud de ruban et des lauriers, dans un encadrement de pilastres aux surfaces en partie évidées. A l'opposé, une autre glace, pareille, se trouve entre deux portes limitées par de mêmes pilastres. Des glaces analogues et deux consoles à la ceinture cannelée, chargée de guirlandes, et à quatre pieds cannelés, reliés par des traverses portant une urne, ornent les trumeaux entre les trois fenêtres. Le parquet se compose de grands carrés placés sur leur diagonale et divisés en neuf éléments par des bandes de bois plus clair. Une rosace occupe le centre du plafond. Séparée de cette pièce par un couloir moderne (établi après 1910), la salle à manger abrite des boiseries Louis XV aux fins enroulements à contrecourbes. Toutefois, les deux glaces des parois latérales ont le même décor Louis XVI que celles du salon. Une frise de feuilles d'acanthe et des cannelures ornent un panneau face à la cheminée. Dans la chambre nord-ouest se retrouvent les mêmes glaces et, contre le mur méridional, un œil-de-bœuf entre deux riches guirlandes.

N° 12. En 1776, il y avait une écurie et un jardin à l'emplacement de la maison. En 1800 Erhard Borel loua le bâtiment au maître-bourgeois Gallot moyennant «diverses réparations et constructions à neuf» qui lui donnèrent assurément son aspect actuel. Sans que la façade soit profondément remaniée, semble-t-il, la maison qui avait servi de magasin, d'écurie, voire même de dépôt de chiffons, est transformée en habitations par son nouveau propriétaire, le major Paul-Etienne Coulon (1828)[1]. La façade soignée, en pierre de taille jaune à refends, comparable à celle des maisons N°s 16, 28 et 30, a des plates-bandes appareillées sur toutes les fenêtres. Un cordon sépare le rez-de-chaussée des trois étages de cinq fenêtres (fig. 378).

N° 14. Le terrain était à moitié bâti avant 1741. Le négociant Paul Coulon l'acheta en 1787, et obtint deux ans plus tard une indemnité de la ville, «pour le retranchement du bâtiment [de grange et d'écurie] qu'il fait construire au Faubourg sur la possession par lui acquise de Mademoiselle Bourgeois». Les frères Jonas-Louis et Abraham-Henri Reymond exécutèrent l'ouvrage avec le charpentier David Rosalaz (1789-1790)[2]. Vingt-cinq ans plus tard, le bâtiment était démoli et remplacé par «la petite maison» de Paul Coulon, qui existe encore, construite de 1812 à 1814 par le maître maçon Jean-David Nicole, sous la direction de Henri-Guillaume Matthey-Doret. Abraham-Henri Monnier «artiste serrurier» et le menuisier Jean-Georges Reutter (ou Reinther) collaborèrent à cet ouvrage. Les noms de l'architecte, s'il y en eut un, et des autres maîtres d'état nous échappent[3]. Comparée à ses voisines elle s'en distingue par des innovations qui traduiraient une influence italienne[4], ou plutôt une adaptation du style Empire.

1 MCE, CLVIII/206, 13 mars 1810. RAs., 1810, N°s 520 et 634. P.-L. Jacottet, not., IV/266, 1er juillet 1825. QLT, I/204.

2 C.-F. Bovet, not., XI/347, 21 mai 1787. MCV, XXVIII/175, 14 juillet 1789. AVN, Quit., 1789. Fonds Coulon. Livre de comptes et dépenses de construction de P. Coulon (1784-1790).

3 RAs., 1810, N° 572, assurée pour la première fois en 1817. Fonds Coulon. Cahiers de notes de Paul Coulon commencés en 1801 et 1811. Matthey-Doret avait dirigé comme inspecteur les travaux de Vaudijon (Colombier) et de l'hôpital Pourtalès.

4 MBN, p. XLIV.

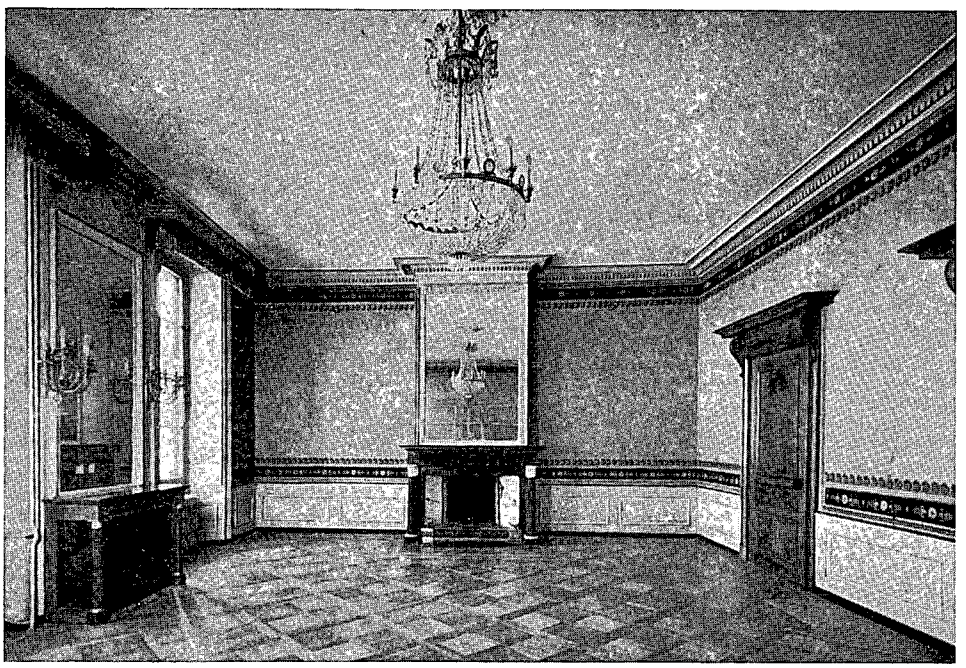

Fig. 379. Faubourg de l'Hôpital, N° 14. La partie est du grand salon. Page 383.

DESCRIPTION[1]. La façade étroite de pierre jaune, toute en hauteur, est divisée en deux par une corniche dont l'importance est bien marquée par la mouluration et par une frise de petits denticules. Deux fenêtres étroites et grillagées, ainsi qu'une grande porte, sont percées dans trois travées semblables formées d'arcs en plein cintre moulurés reposant sur des pilastres. Dans la moitié supérieure de la façade, les trois hautes fenêtres du premier étage ont des appuis de fer forgé, ornés de grecques, et sont surmontées d'un entablement, tandis qu'au second étage, les baies sont presque carrées (fig. 378). Le toit s'efface d'autant plus que la frise à denticules du couronnement est très large. Derrière les fenêtres percées dans les arcs en plein cintre, se trouve un entresol très bas où les pièces ont la moitié de la hauteur du premier étage. Le rejet de la porte d'entrée, tout à l'ouest, permet d'avoir au rez-de-chaussée une belle chambre carrée en façade. La vaste cage d'escalier se trouve au midi, tandis que le grand salon prend jour du côté de la rue. Il occupe tout l'espace compris derrière les trois fenêtres de façade, au premier étage, et a conservé son décor néo-classique: papiers peints bleus ayant une bordure à palmettes et plumes dorées sur fond noir, cheminée de marbre noir, dont les piédroits sont des colonnes à chapiteau blanc, et glace ornée de pampres (fig. 379). Face aux fenêtres, trois portes ont un cadre de bois verni et un entablement supporté par des consoles.

N° 16. En bordure d'une ruelle, mentionnée au XVe siècle déjà, la maison occupe l'emplacement du clos de l'hôpital, au lieu dit le Vieil hôpital. Dès le XVIIIe siècle,

1 MBN, pl. 44.

il s'y trouve quelques bâtiments. Dans une vente de 1745, on mentionne les tapisseries de cinq chambres, un pressoir et une chaudière de cuivre murée, puis en 1790, «une glace de cheminée avec un sujet en huile peint au dessus»[1]. Daniel Jeanrenaud fit démolir l'ancienne maison et rebâtir, en 1804, celle qui existe encore. A cette occasion, en creusant les fondations, on découvrit des ossements humains[2]. L'ancien clos était-il le terrain du vieil hôpital ou d'un cimetière dépendant de celui-ci?

La façade en pierre de taille jaune, à refends, a des plates-bandes appareillées sur chacune des cinq baies des trois étages rappelant celles de la maison N° 12. Les fenêtres, munies de balustrades en fer forgé, sont alignées sur des cordons saillants, sans moulure. Le rez-de-chaussée a été complètement défiguré (1937 et 1944)[3]. Au midi, un balcon supporté par des consoles de pierre, a une balustrade de fer composée d'arceaux reliés par des enroulements, dans un encadrement de losanges. Les appuis de fenêtres ont un décor analogue d'arceaux agrémentés d'enroulements, de palmettes et de rosettes.

N°s 18 et 20 (faubourg du Lac N° 13). A l'emplacement de ces immeubles, qui forment un ensemble architectural, s'élevaient en 1741 les maisons Peter, Moser et la grange du receveur Dardel. En 1766, Jacques-Vincent Alquier de Mézerac qui s'était déjà rendu acquéreur de la partie centrale, acheta la maison occidentale et son jardin. Le tout passa à son gendre François de Roulet, qui acquit la maison et le jardin de Philippe de Diesbach, au midi (1821), ainsi que la maison voisine à l'est, de Mme Dunbar née Gaudot (1834)[4]. A la mort de leur père, Eugène et Gustave de Roulet, héritiers des parts occidentale et orientale, firent bâtir deux nouvelles maisons à la place des anciennes, par l'architecte Hans Rychner (1846-1848 environ)[5]. Si l'ensemble s'est bien conservé au midi, au nord il a été complètement abîmé par la construction, sur l'emplacement de la cour et des communs du N° 20, du lourd et prétentieux bâtiment de la Banque cantonale (1900), devenue salle de réunions[6].

Description. Au nord, seul le N° 18 a conservé sa cour, fermée par un portail et encadrée par les anciennes remise et écurie, transformées en garages. Ces petits bâtiments, en pierre de taille jaune, ont des baies quadrangulaires encadrées de pilastres, au premier étage. La maison de maître a une ordonnance bien réglée par son architecte, sorti de l'école des beaux-arts de Munich et se remémorant sans doute les palais Renaissance. Deux étages à fenêtres de hauteur décroissante surmontent un rez-de-chaussée surélevé. Six pilastres creusés d'un panneau encadrent les cinq ouvertures des étages et portent des consoles jumelles, plus hautes que larges, soutenant la corniche. La division centrale, mise en évidence par deux pilastres à refends, est percée d'une haute porte à double battant, dont les panneaux et l'imposte à claire-

1 Rec., 1463, I/2. Rec., 1538, I/1 v. P. Perroud, not., I, 18 mars 1745. MJN, Plumitif, 3 février 1790.

2 MCE, CLII/122 et 149, 6 et 13 février 1804.

3 *Gestion*, 1937, p. 204; 1944, p. 267. Photo ancienne: Ph. Godet, *La caisse d'épargne*, p. 80.

4 Plan du Faubourg, 1741. J.-P. Boyve, not., I/26, 17 décembre 1766. P.-L. Jacottet, not., III/349, 8 novembre 1821; VI/212, 9 avril 1834.

5 F.-A. Wavre, not., I/496, 14 octobre 1846. MCV, XXXVI/634, 679, 9 mars, 10 août 1846. QLT, I/206. MN, 1882, p. 88. Plan publié par: *XXVIIIe réunion de la société des ingénieurs et architectes, 18 août 1879*.

6 RAs., 1861, N°s 640-642.

Fig. 380. Faubourg de l'Hôpital, Nos 18 et 20. Les façades méridionales. Page 385.

voie s'ornent de motifs en fonte, centrés sur une tête, ou bien à dessin rayonnant. Un balcon, supporté par quatre consoles à tête de lion et bordé d'une lourde balustrade de pierre à motifs losangés entre des rosaces, surmonte l'entrée. Au midi, les façades des deux maisons seraient absolument semblables – chacune ayant une annexe en retrait à l'ouest – s'il n'avait fallu aménager les entrées de l'ancien No 20. On retrouve les mêmes divisions, mais les fenêtres ont des entablements bien marqués, et c'est une vraie frise de consoles qui court sous la corniche. Un balcon supporté par des consoles, dans l'axe des pilastres, s'allonge devant toute la façade, au premier étage (fig. 380). La balustrade de fonte s'orne de panneaux à têtes en fort relief, alternant avec des éléments verticaux très ouvragés, mais tous pareils. La maison No 18 a conservé son vestibule en arrière de la porte d'entrée, au nord, donnant accès à la cage d'escalier latérale. Au rez-de-chaussée, les pièces communiquent entre elles, sans corridor.

No 22. Une remise avec écurie, bâtie vers 1840, remarquable par ses deux portes cochères, a disparu en 1898, lors de la construction de la maison[1].

No 24. Sur un terrain, qui changea plusieurs fois de propriétaires au XVIIIe siècle, s'élevait une maison de deux étages, antérieure à 1741. Elle appartint entre autres à Claude-François de Sandoz, lieutenant-général au service de Hollande. Louis de Pourtalès acheta la maison en 1820, puis la céda à son fils Louis-Auguste, qui fit

1 RAs., 1831, Nos 384, 995; 1861, Nos 3916 et 3995. Photo, QLT, I/203.

Fig. 381. Faubourg de l'Hôpital, N° 24. La façade nord. A gauche, la maison N° 26. Pages 387 et 388.

élever un bel hôtel sur son emplacement, dès 1836. Le Conseil de Ville autorisa l'ancien maire de Cortaillod à placer «deux marches en saillie... sur le terrain public, ainsi que des socles et colonnes... qui doivent supporter le balcon, et cela en avant du bâtiment qu'il fait construire au Fauxbourg»[1]. Après quelques transformations intérieures (Eug. Yonner, architecte), l'édifice est devenu la maison de paroisse protestante en 1927[2].

Description[3]. Pris entre les maisons voisines et la rue, l'hôtel Pourtalès était soumis à des servitudes dont l'architecte s'est remarquablement accommodé. On voit à juste titre une influence des palais italiens sur la composition. La façade nord n'est pas sans rappeler celle de l'hôtel Pourtalès, rue Tronchet à Paris, par Duban[4]. Très dépouillée, elle tire son intérêt et sa beauté des proportions et de l'appareil. Sur un soubassement de roc gris, percé de grands soupiraux, le rez-de-chaussée, limité par des chaînes de bossage, a un appareil à refends percé de quatre fenêtres à linteau appareillé. Au centre, une grande porte à deux battants, ornée de six panneaux carrés, est surmontée d'une imposte en plein cintre, ayant des rayons de fonte

1 C.-F. Bovet, not., XI/92, 22 novembre 1784. D.-H. Reymond, not., I/262, 11 janvier 1820. MCV, XXXV/528, 14 mars 1836. MJN, plumitif, 19 janvier 1836. QLT, I/206.

2 Mbx., 1929, p. 37. *Eglise nationale*, N° 40, 1er octobre 1927.

3 MBN, p. XLV et pl. 57.

4 G. Gromort, *Essai sur la théorie de l'architecture*, p. 180 et pl. 48. Félix-Louis-Jacques Duban, architecte (1797-1870), exécuta, en 1826, les projets de l'hôtel Pourtalès, de Paris.

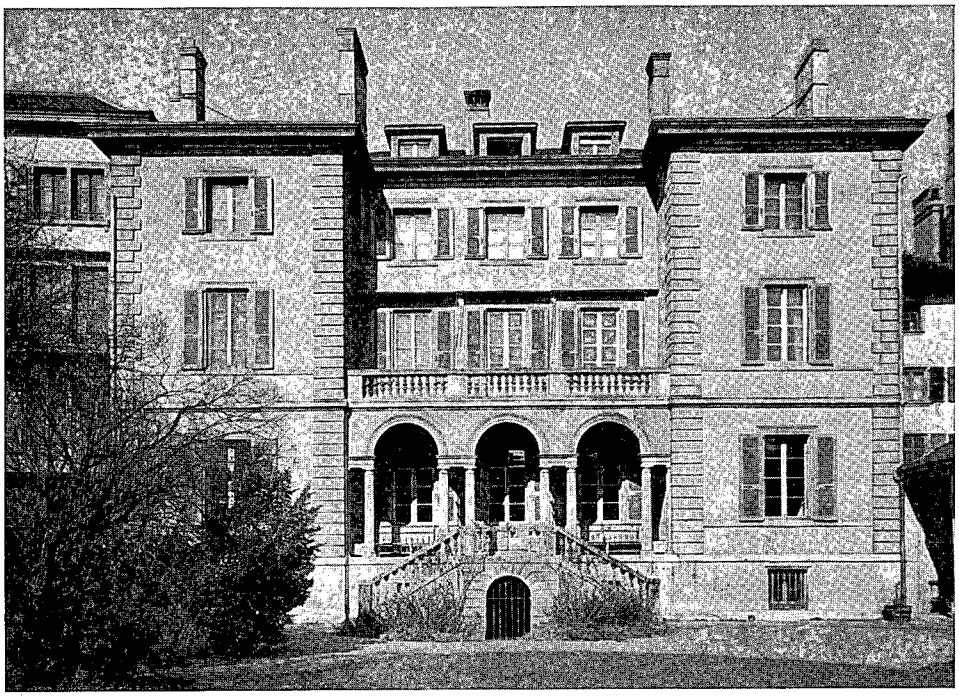

Fig. 382. Faubourg de l'Hôpital, N° 24. Le jardin et la façade méridionale. Page 387.

ouvragée. Les deux colonnes toscanes qui l'encadrent supportent, par l'intermédiaire d'un entablement, un balcon à balustrade de pierre. Deux cordons, qui n'ont point le même relief, séparent le rez-de-chaussée des étages supérieurs, aussi en pierre de taille jaune et encadrés de chaînes à refends. Les cinq baies du premier étage sont légèrement moins hautes que les fenêtres du rez-de-chaussée. Celle du milieu est surmontée discrètement d'écus aux armes Pourtalès et Sandoz-Rollin, quadrangulaires, arrondis à la partie inférieure et surmontés d'une couronne comtale, qui a perdu ses perles[1]. Les fenêtres du second étage sont carrées. Une frise de petits denticules et une large corniche séparent la façade du vaste toit surbaissé, invisible de la rue (fig. 381).

Au midi, la composition, moins sévère, rappelle la façade d'une maison de campagne italienne. Si les proportions générales sont les mêmes pour le nombre des fenêtres, leurs dimensions et la division horizontale, l'allure est toute différente. Deux ailes en relief de 1 m 90, percées d'une fenêtre par étage, encadrent le corps central, où les trois baies sont plus rapprochées. Si le même appareil de pierre jaune couvre toute la façade encadrée par des chaînes à refends, trois arcades en plein cintre, reposant sur des colonnes toscanes jumelles, supportent une terrasse et forment une loggia accessible par un perron à deux rampes latérales, bordées d'une balustrade de pierre (fig. 382).

1 PURY, NEN, 1926, p. 26.

C'est dans le plan qu'apparaît le manque de parallélisme des façades, celle du nord ayant dû s'adapter à l'alignement du Faubourg (le mur mitoyen ouest a 18 m 10, celui de l'est 20 m 10). Un vestibule allongé, sur deux niveaux, mène au grand salon qui occupe toute la partie sud du corps central, entre deux pièces allongées, situées dans les ailes. Une corniche à roses, palmettes et denticules fait le tour du plafond. Une grande pièce s'ouvre à l'est du vestibule. A l'opposé se trouvent la cage d'escalier, ayant un arc en plein cintre au départ, et un petit logement de concierge d'où on peut surveiller le vestibule. De vastes caves, en partie voûtées et peu profondes, abritaient cuisine et offices.

N° 26. Modeste à côté de ses voisines, et antérieure à toutes celles de sa rangée – elle existait en 1731 – cette maison, agréable de proportions, reste comme le témoin de ce qu'étaient les bâtiments anciens du Faubourg. Sur un rez-de-chaussée percé d'une porte cochère, les deux étages crépis et encadrés de pilastres en pierre de taille sont séparés par des cordons bien marqués. Selon la règle, le premier étage est plus élevé que le second aux trois fenêtres presque carrées, dans leur encadrement de pierre de taille. Une annexe, en bordure de la Promenade, renfermait un pressoir et une tannerie qui fut incendiée en 1780[1] (fig. 381).

N°s 28 et 30. Ces immeubles, dont les façades rappellent celles des N°s 12 et 16, montrent l'effort accompli à l'extrême fin du XVIIIe siècle, pour bâtir hors de ville des maisons de rapport, mais avec le souci évident de sauvegarder l'esthétique du quartier. DANIEL MEURON, maître charpentier, reçut de la ville une indemnité de 30 louis, pour le retranchement de sa maison en saillie sur le nouvel alignement (1792). L'année suivante, «ayant formé le projet de démolir les deux maisons à lui appartenantes... pour les rebâtir et n'en construire qu'une seule», il s'entendit avec DuPeyrou, qui céda une bande de jardin, en imposant une façade aveugle à l'est et la réparation d'espaliers abîmés[2]. La maison N° 30, très semblable à la précédente, a été bâtie vers 1800 sur une partie du jardin de feu M. DuPeyrou par le même DANIEL MEURON qui vendit le N° 28 au négociant Emmanuel Guébhard[3]. Les façades de pierre jaune, à refends, ont des plates-bandes appareillées au rez-de-chaussée. Chaque maison a trois étages – de six fenêtres au N° 28, de trois au N° 30. Un perron de quelques marches et un couloir mènent à la cage d'escalier, au midi. Des arceaux de fer forgé, reliés par des cercles ou des barres, forment la balustrade. Sur des caves, le rez-de-chaussée servait de comptoir (N° 28), d'atelier ou de magasin avec en plus une *pinte* (N° 30)[4]. Au midi, des annexes bordaient le faubourg du Lac.

N° 3. *Rue de l'Orangerie.* La rue, perpendiculaire au faubourg de l'Hôpital, percée vers 1859 et bâtie peu après, traverse la partie méridionale de l'ancienne propriété DuPeyrou, dont l'orangerie se trouve en bordure d'une ruelle plus ancienne, à l'est. Les proportions du bâtiment, sans doute contemporain de l'hôtel (vers 1770), n'ont guère changé: 24 m 40 × 7 m 10 et 6 m 50 de hauteur, sans le toit. Antoine Silliman le transforma en maison d'habitation (1799), ce qui amena l'établissement d'un étage

1 P.-A. Rougemont, not., 20 mars 1731. AE, Fonds Boy de la Tour, N° 1703, f. 154v., 16 septembre 1780.

2 AVN, Quit., 1792. G. Jeannin, not., II/133, 21 novembre 1785; III/30, 4 mai 1793.

3 J.-J. Favarger, not., VI/288 et 343, 22 novembre 1800 et 17 avril 1801.

4 RAs., 1810, N°s 370, 371; 1831, N° 427; 1861, N° 307.

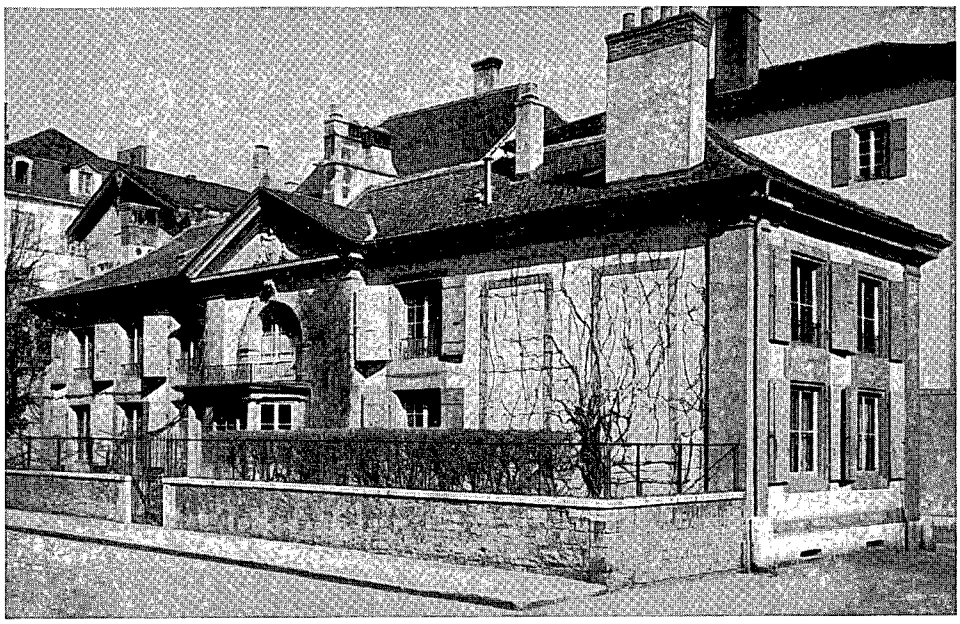

Fig. 383. Rue de l'Orangerie, N° 3. La maison vue du midi. Page 389.

intérieur. L'immeuble passa en diverses mains avant de parvenir à Charles Silliman qui fit placer ses armes dans le fronton vers 1875[1]. Basse et allongée, la maison a des murs encadrés de pilastres en pierre de taille jaune. La façade occidentale, de sept baies, est animée en son milieu par un fronton au-dessous duquel un balcon, évidemment postérieur, surmonte l'entrée. Dans l'encadrement des hautes baies primitives, parfois murées, on a ménagé deux fenêtres superposées (fig. 383).

N° 58. A l'est de la « troisième ruelle du Faubourg », sur un terrain jadis en vignes et jardin, agrémentés d'un pavillon, François de Sandol-Roy, ancien colonel au service de Hollande, fit bâtir une belle maison (1821-1822), toujours aux mains de sa famille. L'architecte REYMOND (LOUIS-FERDINAND, 1767-1840, ou HENRI-FERDINAND, 1796-1834) mentionné dans une liste de payements, est sans doute l'auteur des plans de construction ou l'entrepreneur[2].

La maison est placée au milieu d'un jardin fermé de murs. La grille d'entrée, à deux battants, surmontée de pommes de pin dorées (pareilles à celles de la maison N° 21) est encadrée de piliers de pierre jaune et de deux portes pour les piétons. De part et d'autre de la cour d'honneur deux petits bâtiments, ayant une porte cochère et un étage, abritaient les écuries et la remise. Sur un sous-sol très élevé, percé de grands soupiraux, la maison de maître a un rez-de-chaussée auquel on accède par un perron à deux rampes d'escalier, et un étage de cinq fenêtres. Les murs, crépis, ont des angles et une corniche en pierre de taille. La porte d'entrée, limitée par deux

1 QLT, I/214. PURY NEN, 1926, p. 33. Dr STAUFFER, FAN, 30 octobre 1937.
2 I.-H. Clerc, not., II/186 et 193, 16 mars et 11 avril 1821. Arch. Sandol-Roy.

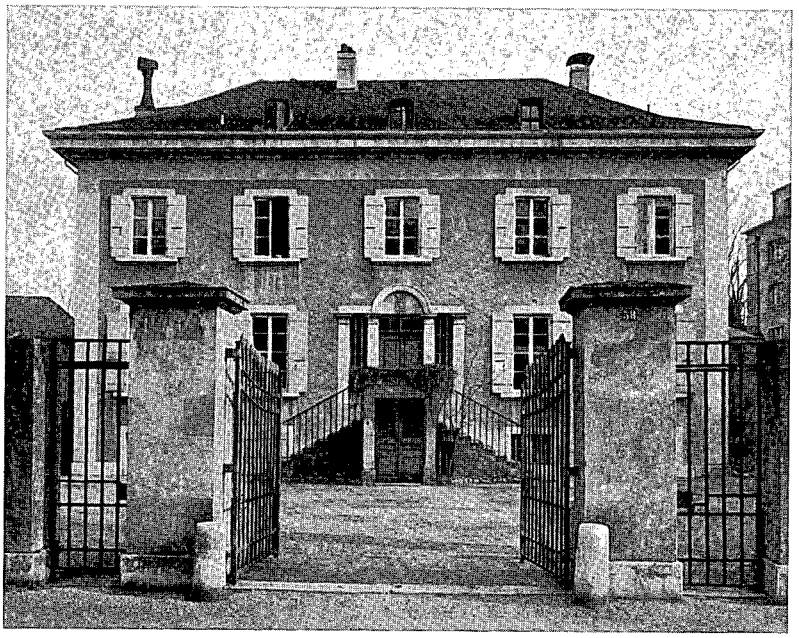

Fig. 384. Faubourg de l'Hôpital, N° 58. Le portail et la façade nord. Page 390.

piliers, est encadrée de deux fenêtres étroites et de deux pilastres (fig. 384). Un tympan, aussi de pierre jaune, porte les armes Sandol-Roy surmontées d'une couronne. Des tuiles protègent de la pluie le mur occidental. Les trois fenêtres, au centre de la façade méridionale, sont plus rapprochées que celles qui les encadrent. De belles cheminées de pierre jaune rompent la ligne du toit couvert d'ardoises.

Au rez-de-chaussée, l'ancien étage de réception, un vestibule mène au grand salon qui a trois fenêtres en façade. Il donne aussi accès aux autres pièces dont le décor est simple. Les parquets ont les habituels éléments carrés à quatre panneaux de bois, séparés par une croix. Des corniches à oves ou à denticules font le tour des plafonds. Un escalier de plan quadrangulaire, ayant des paliers aux angles, mène au premier étage – d'habitation – où un corridor transversal dessert toutes les pièces, placées derrière les façades principales. Ces dispositions générales répètent, en plus simple, celles de la maison N° 21 du Faubourg, antérieure d'une demi-douzaine d'années.

N° 68. *L'ancienne Petite Rochette.* Au milieu de jardins acquis de divers propriétaires, Abraham Bosset-Deluze fit construire, sur les plans de l'architecte Erasme Ritter[1], datés 1764, un pavillon nommé autrefois la Petite Rochette. En 1768, des officiers suisses faisaient des parties de whist dans cette «petite maison délicieuse, bâtie en pavillon chinois». Sans doute s'y trouvait-il des tapisseries ou des papiers peints exotiques et, dans le jardin projeté aussi par Ritter (fig. 385), des kiosques chinois, dont quelques esquisses sont conservées[2]. Comme son jet d'eau, sa volière et le droit à

1 Ritter dressait à la même époque les plans de l'hôtel DuPeyrou.

2 Arch. G. de Coulon. Fr. de Diesbach, *Journal*, MN, 1898, p. 255.

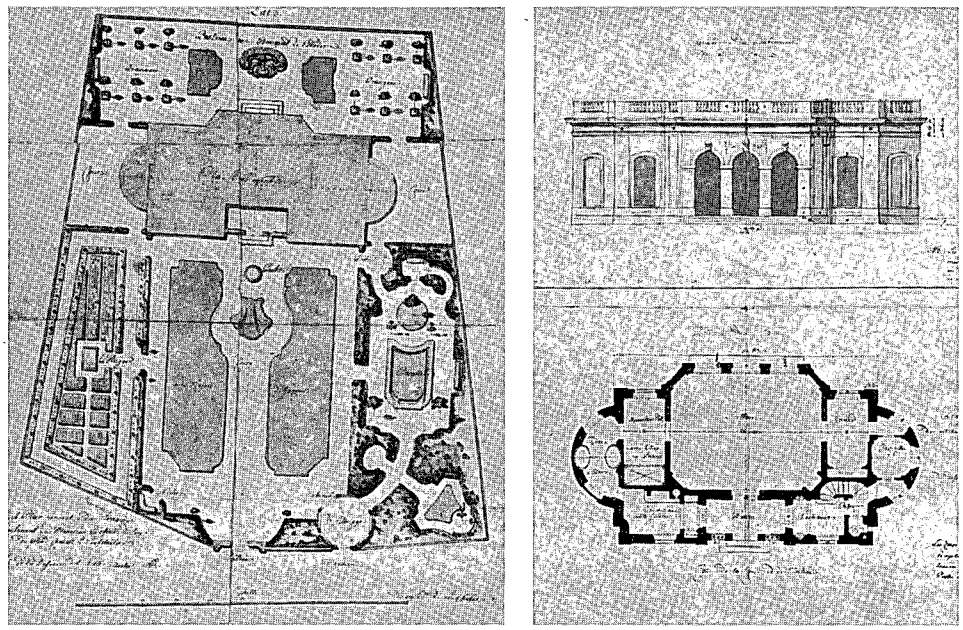

Fig. 385 et 386. Faubourg de l'Hôpital, N° 68. Projet d'aménagement du jardin, élévation sud et plan, par Ritter. (Archives G. de Coulon.) Pages 390 et 392.

une source, la propriété, vendue à Jean-Daniel Prince (1788), fut acquise en 1792 par Charles-Daniel de Meuron, colonel au service de la Compagnie des Indes hollandaises. Devenu général-major au service de Grande-Bretagne, il en fait don, six ans plus tard, à son neveu, le chapelain Jacques-Louis DuPasquier qui en prit effectivement possession en 1806[1]. La propriété passa par alliance à la famille Coulon, en 1872.

Depuis sa construction, le bâtiment a subi diverses transformations. Plusieurs plans et élévations signés «E. RITTER, arch. 1764» n'ont visiblement pas été exécutés tels quels, mais en partie combinés et remaniés. Selon un premier projet, le pavillon devait avoir un avant-corps à pans coupés, percé en son milieu d'une haute porte en plein cintre et de deux fenêtres surmontées de médaillons circulaires. Les ailes avaient, au-dessus de leur fenêtre à entablement, une petite baie d'entresol. Une balustrade de pierre couronnait tout l'édifice, et deux rotondes latérales devaient être couvertes d'une demi-coupole[2]. «L'élévation du côté de l'entrée» prévoyait une partie centrale en retrait, percée d'une grande porte à fronton curviligne surmonté d'un médaillon circulaire, et deux avant-corps de deux étages. Comme le montre une coupe, le salon occupait toute la hauteur disponible et RITTER prévoyait un toit à double pente, dont le faîte ne dépassait pas les balustrades couronnant la façade. Le plan correspondant donne, pour l'étage, deux chambres presque carrées de chaque côté du salon, alors qu'au rez-de-chaussée on trouve, en plus des ailes

1 C.-F. Bovet, not., XI/425, 30 juin 1788. C.-A. Péter, not., II/615, 27 mai 1792. J.-J. Favarger, not., VI/1, 8 juin 1798.

2 Elévation reproduite par J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, III/216.

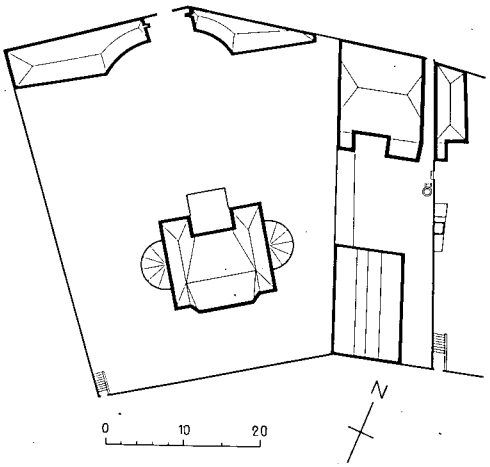

Fig. 387. Faubourg de l'Hôpital, Nos 68 et 72. Calque d'un plan de 1790 environ. Echelle 1:1000 environ. Page 392.

semi-circulaires, un «portique découvert» au nord, et enfin des fenêtres aux angles coupés du salon. Ce plan, remanié, aboutit à un second muni de cotes, sans doute réalisé avec quelques modifications. Des pièces étroites encadrent le vaste salon (28×21 pieds) et s'ouvrent sur des rotondes occupées par de toutes petites pièces ou par des bains. L'élévation correspondante, réalisée dans sa partie centrale, qui n'est pas sans rappeler celle de l'hôtel DuPeyrou, a un avant-corps de trois fenêtres en plein cintre et des pans coupés. Les ailes, d'une seule fenêtre cintrée, sont flanquées de rotondes surmontées d'une balustrade, comme le reste du pavillon. Il n'y a visiblement pas d'entresol prévu, contrairement à ce qui fut exécuté (fig. 386). Un levé de la fin du XVIIIe siècle montre que toute la maison et les rotondes étaient couvertes de toits, sans terrasse, et qu'il n'y avait rien entre les avant-corps au nord[1] (fig. 387).

Rentré au pays, Meuron s'établit au pavillon, en attendant que les travaux de la Grande Rochette fussent achevés. Entre les deux avant-corps il avait fait construire un vestibule surmonté de sa chambre et d'une terrasse asphaltée, couverte de cuivre que des infiltrations ruinèrent en quelques années. Il fallut les refaire en 1795 et en 1798. Dans le salon, tapissé de papier bleu uni, le plancher fut refait et des armoires furent percées dans les murs[2]. L'originalité et le luxe de l'installation frappèrent les contemporains. «Nous montâmes dans la chambre [du général], qui a pour fenêtres des glaces ovales avec un point de vue différent chacune», écrit François de Diesbach. La pièce, ornée de deux têtes de femme par le peintre uranais Félix-Marie Diogg et du portrait du général par Josuah Reynold (?), abrite une collection de pierres précieuses «en deux tableaux». Le salon, magnifique, avait une cheminée couverte de «bracelets et de grelots en argent massif des Indiens». Dans l'annexe, à l'ouest du portail d'entrée, se trouvaient des bains et une buanderie et, à l'opposé, une serre pour les orangers de la terrasse dominant le lac. Contre un mur aveugle [de la maison No 72], une arcade surmontée de victoires ailées s'ouvre sur une perspective peinte en trompe-l'œil – quelques fragments subsistent encore. Un Italien, peut-être Cocchi, comme à la Grande Rochette, «a fait sur les autres murs aussi, preuve de son talent agréable»[3]. Cette remarque vise sans doute une arcade agrémentée de bustes, ouvrant sur un jardin imaginaire, ou tel mur bleu percé d'une porte peinte en trompe-l'œil, dont les projets ont été conservés[4].

1 Arch. G. de Coulon, recueil de plans. Plan Mayor-Déglon. Selon RAs., 1861, No 387, les rotondes avaient 21 pieds 5 pouces × 10 pieds.

2 Fonds Régiment Meuron, dos. 38/II, 26 décembre 1795; 10 juin 1799. Dos. 29 et 31/I.

3 Fr. de Diesbach, *Journal*, 1801, 1803. MN, 1917, p. 82-83; 1918, p. 166, 212; 1919, p. 107.

4 Arch. G. de Coulon. Un projet est reproduit par J. Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, III/218.

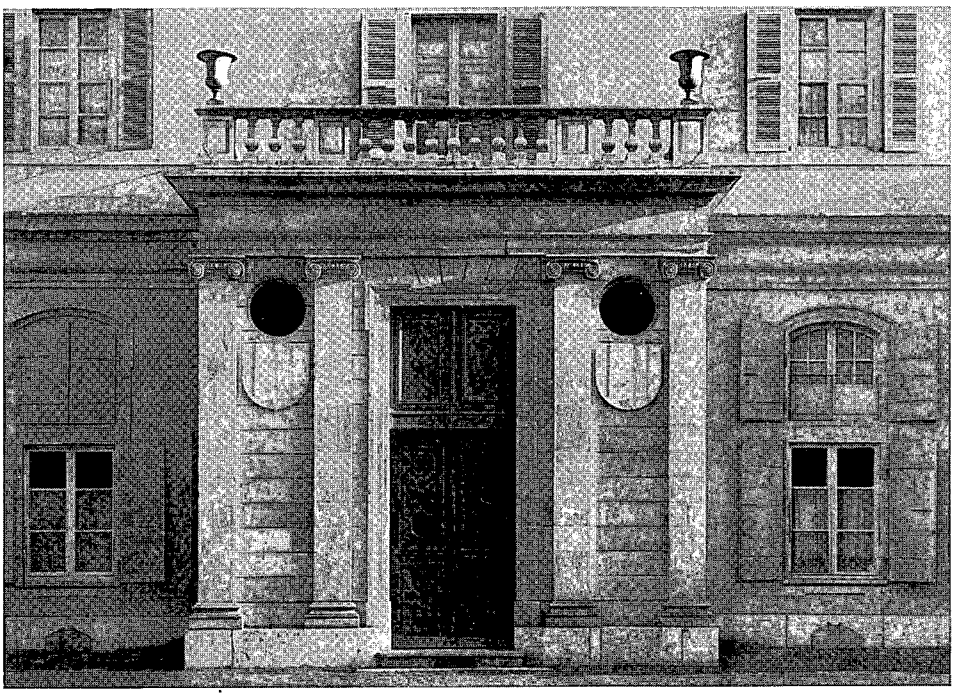

Fig. 388. Faubourg de l'Hôpital, N° 68. Partie centrale de la façade nord. Page 394.

Au moment de l'occupation française, en 1806, le général Oudinot, commissaire impérial, s'installa dans la maison. Wilhelm DuPasquier fit bâtir l'étage supérieur, en 1840, d'après des projets de Louis Châtelain. Son gendre Paul-Alphonse de Coulon chargea l'architecte Paul de Pury de remplacer les rotondes par des ailes plus grandes (1872)[1]. Le portail d'entrée, disparu vers 1840, fut refait en 1893 sur les plans de E. Colomb et E. Prince, architectes. C'est une grande porte cochère, ayant une grille en fer forgé, encadrée de deux passages pour piétons surmontés d'une balustrade de pierre jaune[2]. Toutefois, les trois urnes Louis XV, qui le surmontent, sont sans doute l'œuvre du sculpteur Henri Lambelet. Les deux petites appartenaient à l'ancien portail, tandis que celle du centre se trouvait dans le jardin ou à l'entrée de la maison[3].

Description. Considérablement agrandi, le pavillon se présente actuellement ainsi: au centre de la façade sud, un avant-corps à pans coupés est percé de trois portes-fenêtres en plein cintre, à tympan de pierre. De chaque côté, dans un même encadrement cintré, une petite fenêtre d'entresol surmonte celle du rez-de-chaussée. Les ailes de 1872 ont une baie analogue à celles de l'avant-corps central et sont surmontées d'une terrasse à balustrade de pierre. Un entablement et une large corniche

1 Guillaume Ritter avait présenté un projet d'agrandissement analogue en 1865. QLT, I/221. RAs., 1831, Nos 439, 632; 1861, N° 387.

2 La grille de fer forgé est de Wanner frères, à Genève, 1894. Arch. G. de Coulon.

3 Renseignements de M. G. de Coulon. MN, 1922, p. 165.

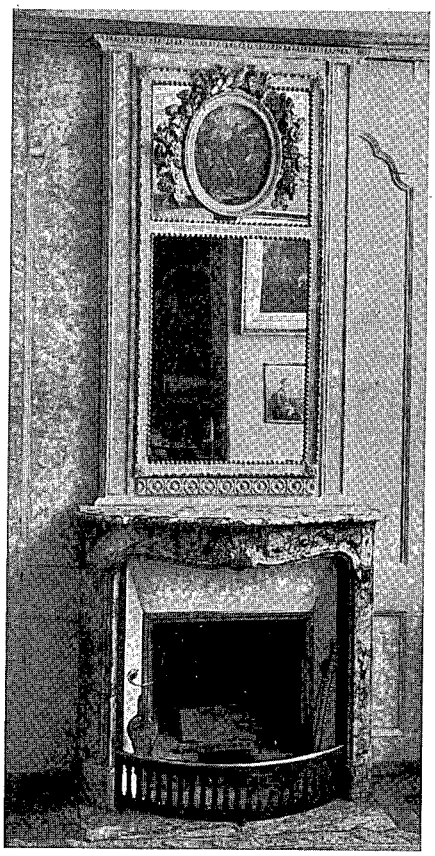

Fig. 389. Faubourg de l'Hôpital, N° 68. La cheminée du petit salon. Page 394.

séparent le rez-de-chaussée, ancien, de l'étage surmonté d'une corniche à modillons. Au nord, l'entrée principale est placée dans un avant-corps de proportions presque carrées. De part et d'autre de la haute porte, dont l'encadrement mouluré à des crossettes, quatre pilastres ioniques se détachent d'un appareil de pierre jaune. Ils sont surmontés de dés de pierre séparant en trois groupes inégaux les balustres à angles vifs qui couronnent le tout (fig. 388). Le portail, encadré de bâtiments longs et bas (les anciennes orangerie et buanderie) ferme la cour d'honneur du côté du Faubourg.

Le plan primitif, très remanié, ne subsiste plus que dans la partie médiane. Au rez-de-chaussée, la maison reste centrée sur le grand salon (8 m 20 × 6 m 40; hauteur, 5 m) aux pans coupés, ornés de glaces. Si les trophées de musique, d'amour et d'outils champêtres en stuc, de style Louis XV, décorant les angles du plafond, rappellent en plus simple ceux de l'hôtel DuPeyrou, le décor des parois, sans conteste Louis XVI, est en peuplier plaqué sur les boiseries, sculpté peut-être par AUBERT PARENT[1]. Des draperies et des trophées surmontent les portes latérales, flanquées de chutes d'urnes et de rinceaux. Des vases, des guirlandes, des bouquets ou des entrelacs entourent deux glaces, sous lesquelles il y a des cheminées de marbre noir aux angles intérieurs – un contre-feu porte la date 1770 – et des consoles Louis XVI aux angles opposés. Sur la porte principale, au nord, un panneau mobile, orné d'une lyre, masquait une loge de musiciens occupant une partie de l'espace au-dessus du vestibule (fig. 390).

A l'ouest du salon, une petite pièce basse a conservé son aspect ancien. Une cheminée de marbre veiné – de facture analogue à celles de l'hôtel DuPeyrou – est surmontée d'une glace Louis XVI, dont la partie supérieure s'orne d'un médaillon ovale (fig. 389). A l'entresol, une petite chambre basse correspond à cette pièce. Au-dessus du vestibule, l'ancienne chambre du général Meuron est éclairée par deux œils-de-bœuf au nord, un à l'ouest, et un autre à l'est, près de la porte d'un escalier menant autrefois au rez-de-chaussée. Au midi, une porte d'armoire masque le revers du panneau mobile du grand salon. L'extension de la pièce primitive, réservée aux musiciens, se remarque à la structure du plafond. A l'étage supérieur, de 1840, un corridor dessert les chambres à coucher. Au rez-de-chaussée, à l'est du salon, l'archi-

1 Fonds Régiment Meuron, dos. 29, 9 juillet 1795.

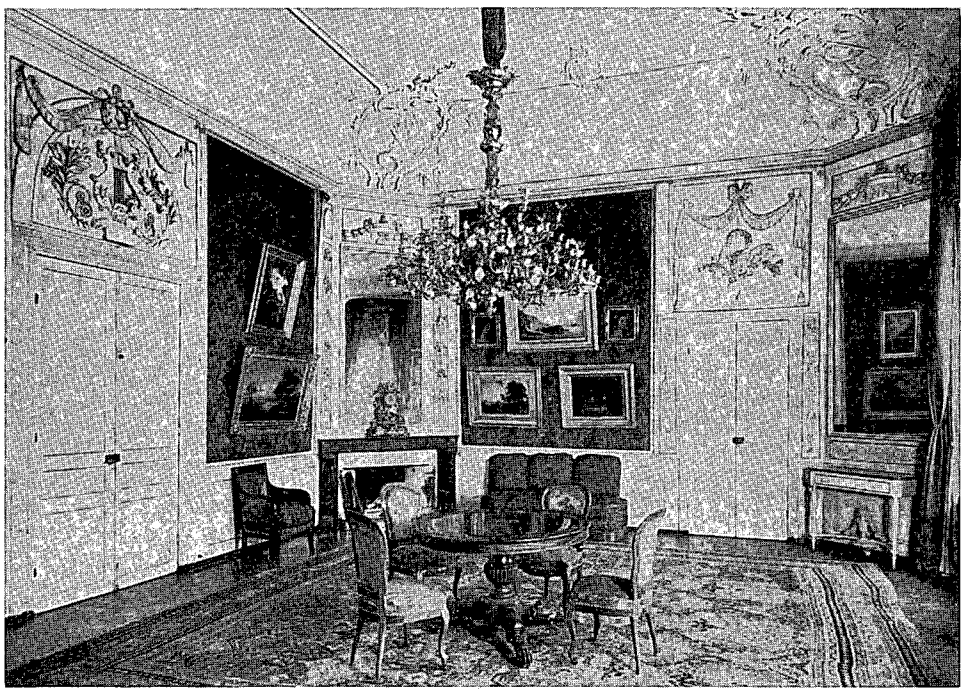

Fig. 390. Faubourg de l'Hôpital, N° 68. La partie est du grand salon. Page 394.

tecte PAUL DE PURY a établi une vaste salle à manger Louis XV, vrai pastiche rehaussé de peintures d'AUGUSTE BACHELIN (1872).

Bibliographie. FR. DE DIESBACH, Journal, MN, 1898, 1917, 1918. – Dr GUILLAUME, MN, 1869, p. 88-89. – A. BACHELIN, MN, 1884, p. 142. – QLT, I/219-221, II/582. – M. BOY DE LA TOUR, MN, 1922, p. 165 à 166. – J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, III/216-224.

N° 72. La maison fut bâtie vers 1739 déjà. Jean-Louis Pury, devenu propriétaire du bâtiment, obtint, en 1766, d'y pendre l'enseigne du Lion d'Or[1]. Des incidents amenèrent la suppression momentanée de l'auberge (1785), qui portait l'enseigne de la Cigogne au moment de sa disparition en 1791[2]. Le général Charles-Daniel de Meuron acquit la maison en 1797, procéda à de nombreuses réparations et fit masquer le mur occidental, aveugle, par une peinture en trompe-l'œil, pour le maintien de laquelle fut créée une servitude lors d'une vente ultérieure[3].

N°s 78, 80, 82. En retrait du faubourg de l'Hôpital trois immeubles, dont la façade principale est tournée vers le faubourg du Lac, forment un bloc de construction soignée, sinon homogène. C'est vers 1830, que James de Pourtalès et Frédéric de Pourtalès-Steiger firent bâtir les maisons jumelles N°s 78 et 80, ayant une grande

1 Plan de 1741. MCV, XVII/146, 29 décembre 1738; XXIII/46, 17 mars 1766.

2 MCV, XXVII/79, 15 août 1785; XXVIII/36 et 509, 22 septembre 1788, 30 avril 1791; XXIX/23, 5 septembre 1791. QLT, I/72, 74-75.

3 C.-F. Péter, not., I/651, 19 janvier 1797. P.-L. Jacottet, not., VIII/47, 8 février 1839. Fonds Régiment Meuron, dos. 31/I.

cour au nord, dont l'entrée était encadrée par deux petits bâtiments symétriques. En 1846, la maison du pasteur allemand, Jean Stoll, fut démolie et bientôt remplacée par celle de Frédéric Favarger-Bourgeois (N° 82). Tout le groupe, racheté par un entrepreneur, a été soudé en un bloc par l'édification d'un corps intermédiaire muni de tourelles au nord et au midi (1895-1896)[1].

DESCRIPTION. Au nord, la disposition ancienne de l'entrée est parfaitement reconnaissable. De part et d'autre de la grille en hémicycle, s'élèvent deux remises, percées de larges fenêtres modernes pour des ateliers, et conservant à l'étage un plafond de gypse en berceau. Les murs des bâtiments principaux sont crépis. Ceux du N° 82, de pierre jaune, ont deux portes jumelles en plein cintre sous un arc de décharge. Au midi, les façades principales se composent d'un haut sous-sol, précédé d'une terrasse en pierre de roc à bossages, d'un rez-de-chaussée surmonté d'un bandeau et de deux étages de quatre fenêtres, en pierre de taille jaune (N°s 78-80). Des soupiraux éclairent le sous-sol où se trouvaient autrefois cuisines et offices. La barrière bordant la terrasse a des éléments formés d'une couronne posée sur des barres en sautoir (fig. 391).

Bien qu'elle ait aussi une terrasse de roc blanc et deux étages de pierre jaune à trois fenêtres espacées, la maison N° 82 est bien différente. Un cordon sépare en deux la façade couronnée par une large corniche à modillons, et limitée par une chaîne à bossages. Deux colonnes toscanes supportent le balcon du premier étage, bordé de murs de pierre massifs, couverts eux-mêmes d'une large corniche à denticules. La balustrade qui borde la terrasse est formée d'éléments de fonte ouvragée, verticaux et tous semblables – apparentés à ceux des maisons N°s 18-20 – sous une frise de grecques.

A l'extrémité orientale de la rue, ce qui formait naguère le faubourg du Crêt ne compte guère que des constructions basses. D'un seul étage, la maison N° 92 a été bâtie en 1832-1833 pour Abraham-Auguste Châtelain. Elle a une porte en plein cintre et un encadrement à bossages[2]. D'aspect analogue, et agrandie aussi d'une annexe à terrasse et à balustrade de pierre, la maison N° 96 doit être contemporaine de la précédente. Sa porte en plein cintre se découpe dans un encadrement de pierre de taille jaune.

LA RUE DE LA MALADIÈRE

La rue de la Maladière, qui fait suite au faubourg de l'Hôpital, a complètement perdu son caractère de parc planté de maisons.

N° 1. Un institut d'éducation occupe l'ancien hôtel de Louis Fauche-Borel, imprimeur, connu surtout par son activité contre-révolutionnaire et anti-napoléonienne. C'est vers 1803 que Fauche fit élever sa maison à l'emplacement d'une vigne et d'un verger. Les noms de l'architecte et des maîtres d'état nous échappent malheureusement. Selon un prospectus de 1824, il y avait de grandes caves à vin et des celliers. Le rez-de-chaussée et le premier étage avaient chacun vestibule, escalier, grand et petit salon, chambre à manger, cuisine, quatre chambres, toilettes et aisances. Dans la charpente, outre un étendage, existaient trois chambres. La propriété était fermée

1 RAs., 1831, N°s 571-574 et 443; 1861, N°s 405-408 et 3632. QLT, I/221-222.
2 MCV, XXXIV/240, 27 août 1832. F.-A. Wavre, not., I/54, 18 avril 1837.

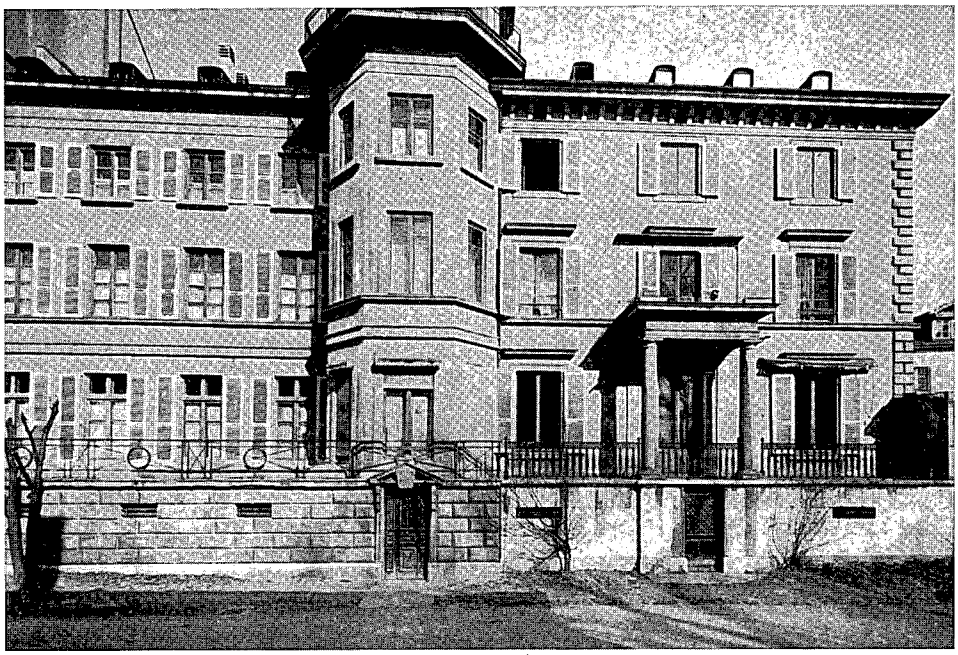

Fig. 391. Faubourg de l'Hôpital, Nos 80 et 82. Les façades méridionales. Page 396.

par des murs et une grille à l'entrée. Fauche essaya en vain de vendre cette maison qui lui coûtait fort cher. Il obtint, non sans peine, l'autorisation d'y établir l'Hôtel du Faubourg (1828) qui dura jusqu'à 1846, avec une interruption due au suicide du constructeur (1829). On a ajouté une aile du côté oriental pour l'agrandissement de l'institut, en 1913[1].

Description. La maison de 19 × 16 m 40 et 15 m 75 de haut (9 m 30 jusqu'à la corniche) donne l'impression d'être trapue. Au midi la façade, toute en pierre jaune, a sept fenêtres au rez-de-chaussée et à l'étage, dont trois dans la division centrale décorée d'un ordre colossal de quatre pilastres ioniques portant un large fronton à denticules, percé d'une fenêtre[2]. Les volutes des chapiteaux sont reliées par des guirlandes. Une porte-fenêtre centrale permet de gagner le jardin par un escalier (fig. 392). La nouvelle annexe orientale, en retrait, est aussi discrète que possible. La façade ouest, aussi en pierre jaune, a la moitié de ses six fenêtres obturées et un attique sous le pan rabattu du toit. Du côté nord, les proportions ont été complètement modifiées par la construction de l'annexe; la façade est crépie; les encadrements sont en pierre de taille; au milieu de la partie ancienne deux colonnes toscanes, reposant sur un perron, supportent un balcon auquel on a établi une réplique dans l'aile moderne. Des couloirs centraux ouvrent sur toutes les pièces.

1 Registre foncier, vol. 22, f. 5441.

2 Cette fenêtre a remplacé l'œil-de-bœuf primitif, visible sur les gravures anciennes.

Bibliographie. Mémoires de Fauche-Borel (1829), II/388-391. – QLT, I/75 et 226-227 (dates à rectifier). – L. THÉVENAZ, MN, 1927, p. 81-94. – MBN, p. XXXVIII, pl. 56.

Vues. J.-F. DE BOSSET, l'hôtel Fauche. – J.-H. BAUMANN, l'hôtel du Faubourg à Neuchâtel. – LORY ou MORITZ, le Crêt vers 1817 et 1820 (MN, 1927, p. 81; 1950, p. 162).

N° 80. Le développement de l'usine à gaz et le recul du rivage ont rendu méconnaissable la propriété dite de Brooklyn. La maison de maître de style néo-gothique conserve encore un charme désuet. Dessinée par les architectes HEINRICH DIETRICH et HANS RYCHNER en 1849, pour Edouard Petitpierre-Vésian, elle fut achevée en 1857 seulement, pour un nouveau propriétaire, Auguste-François Mayor[1]. La façade sud offre de curieux contrastes. A l'étage, les trois baies centrales, sous linteau en accolade, s'ouvrent sur un balcon supporté par de minces colonnes de fer torsadées et reliées par une dentelle métallique d'un goût mauresque. Devant les divisions latérales, des vérandas métalliques masquent le rez-de-chaussée. Le grand salon fait une forte saillie au centre de la façade. A l'ouest, une longue salle à manger donne sur un office, tandis qu'un grand vestibule, au nord, dessert toutes les pièces et l'escalier[2].

LE FAUBOURG DU LAC

N° 19. A l'emplacement d'une maison qui avait abrité la Société du Jardin, Alphonse-Henri DuPasquier, commissaire des guerres de la principauté, fit élever une nouvelle construction en style néo-gothique (1839-1840), dessinée par EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES, intendant des bâtiments. En 1903, les proportions de cette maison ont été profondément altérées par l'adjonction des second et troisième étages. Plus tard, des vitrines ont bouleversé la partie inférieure[3]. Toutefois, la disposition primitive se reconnaît encore parfaitement: sur un sous-sol élevé à grands soupiraux, dans lequel se trouvaient les offices, un rez-de-chaussée et un étage de quatre fenêtres (trois sur les côtés) étaient largement étalés sous un grand toit d'ardoises. La façade au midi, légèrement en retrait dans sa partie centrale, a ses divisions limitées par des colonnes engagées. Toutes les fenêtres, encadrées d'un tore, ont un linteau en forme d'accolade, à l'exception de deux, en tiers-point, ayant un réseau de pierre.

C'est dans un style analogue, mais sur une beaucoup plus grande échelle, que la société de construction Maret, Ritter & Cie a édifié entre 1858 et 1861 le bloc de maisons N°s 11 à 25 de Vieux-Châtel, haut de trois étages.

LES TERREAUX

N°s 1-9. La rue des Terreaux tire son nom des anciens fossés ou *terraux* de la ville, mis en culture dès le XVe siècle. Les maisons de la rangée occidentale occupent l'emplacement des anciens greniers de la ville. Ces bâtiments utilitaires étaient de grands parallélipipèdes, couverts de hauts toits à pignons, et percés de nombreuses fenêtres régulièrement disposées (fig. 13, 38 et 39).

Sur les plans de l'intendant PIERRE JEANJAQUET, le maître tailleur de pierre et architecte ANTOINE FAVRE, le maître charpentier CLAUDY EVARD et d'autres construisirent le *vieux grenier* ou grenier du bas (1693-1694), dont la façade sud fut refaite en

1 RAs., 1831, N°s 836, 1078, 1182, MN, 1882, p. 88.

2 Plan publié dans: *XXVIIIe réunion de la Société des ingénieurs et architectes, Neuchâtel, 1879.*

3 P.-L. Jacottet, not., VIII/32, 19 novembre 1838. RAs., 1831, N° 377. QLT, I/232, 350. *Gestion*, 1903, p. 191.

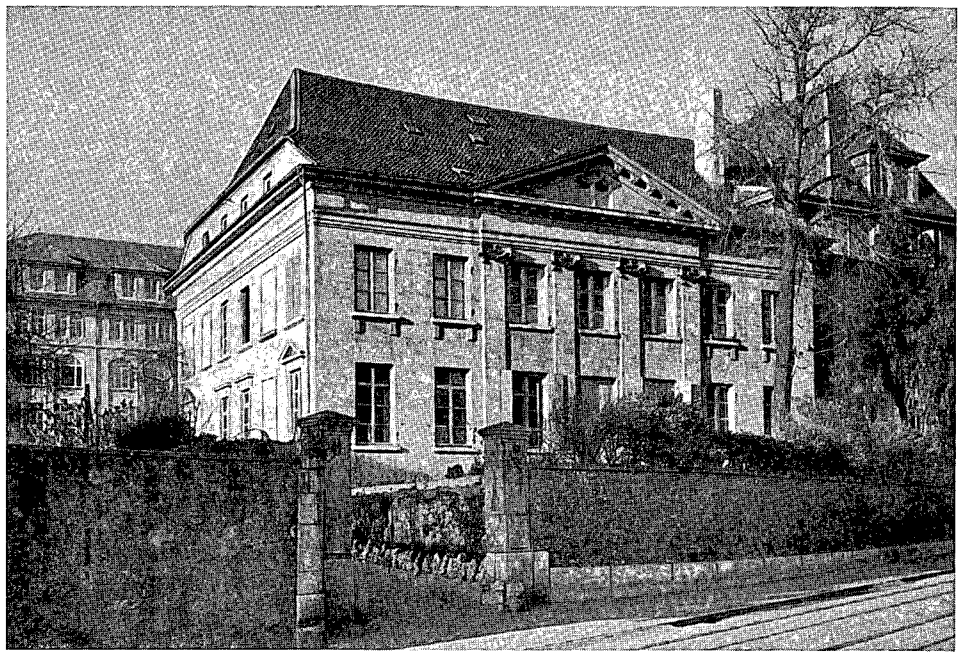

Fig. 392. Rue de la Maladière, N° 1. La maison vue du midi. Page 397.

1784 par les frères REYMOND, pour la mettre en harmonie avec celle du nouvel hôtel de ville. L'actuelle maison N° 1, qui l'a remplacé en 1860, est due à JAMES-VICTOR COLIN, architecte (1807-1886)[1]. Le *grenier du haut*, sans doute dessiné par l'architecte TITE FAVRE, avait été édifié en 1719-1720 par les maîtres DAVID GRESET, maçon, et SAMUEL VERRON, charpentier. Après avoir servi de caserne à plusieurs reprises au XIXe siècle, il fut incendié en 1850, rebâti et transformé en l'actuel N° 9 en 1864[2]. Un troisième grenier de quatre étages, placé entre les deux précédents, avait été construit en 1791-1792 par les charpentiers JEAN-FRÉDÉRIC PETITPIERRE-NIGGELER et DANIEL MEURON, ainsi que par les frères REYMOND qui avaient étudié les greniers d'Yverdon, Lausanne, Morges et Genève. En 1856-1857, on procéda à la reconstruction complète des maisons N°s 3 à 7 qui le remplacent[3].

Bibliographie. Mairie, p. 359. QLT, I/181-183.

Vues. J.-P. THIÉBAUD, Vue de la tour aux Chiens; Vue de la tour de l'Hôpital. Dessins. – TH. DU MONCEL, Neuchâtel. Lithographie, vers 1850. – Entrée de Son Excellence M. le Général de Pfuel. Lithographie, 1831.

1 Marchés, B 14, f. 65 v., 67, 1693. AVN, Quit., 1784. ATPN, Pv., 30 juillet, 5 août 1784, 11 mars, 5 juin 1856. RAs., 1831, N°s 986 et 1319. Mbx., 1887, p. 48. *XXVIIIe réunion de la Société des ingénieurs et architectes, 1879*.

2 Marchés, B 15, p. 131, 133, 1719. AVN, Quit., 1719-1721. ATPN, Pv., 23 juillet 1850. RAs., 1831, N° 890; 1861, N° 1083. Plumitif du Conseil général, 2 avril 1863.

3 ATPN, Pv., 12 septembre 1789; plans et devis pour un grenier, T 419. MCV, XXVIII/395, 6 septembre 1790. AVN, Quit., 1790-1793. J. Philippin, not., III/80, 30 décembre 1854. RAs., 1831, N°s 1146 et 1177.

N° 1. *Chaussée de la Boine* (anciennement Terreaux N° 11). La maison, édifiée en 1731 par Jean-Frédéric Brun sur une propriété de famille, fut doublée, au midi, d'une seconde maison jointive, en 1744, sans doute[1]. Les abords ont été modifiés à plusieurs reprises depuis le XVIIIe siècle. Le bâtiment méridional, une sorte de galerie un peu en retrait, a un pan rabattu sur son pignon, tandis que la maison a un large toit légèrement incurvé, amorti par deux épis à boules et percé d'une vaste lucarne au-dessus de la porte à linteau arqué, comme les fenêtres. On a quelque peu déplacé un intéressant portail de fer forgé dont la partie supérieure a la forme d'une palmette[2]. Du côté ouest, de grands berceaux de bois agrémentent l'extrémité des toits.

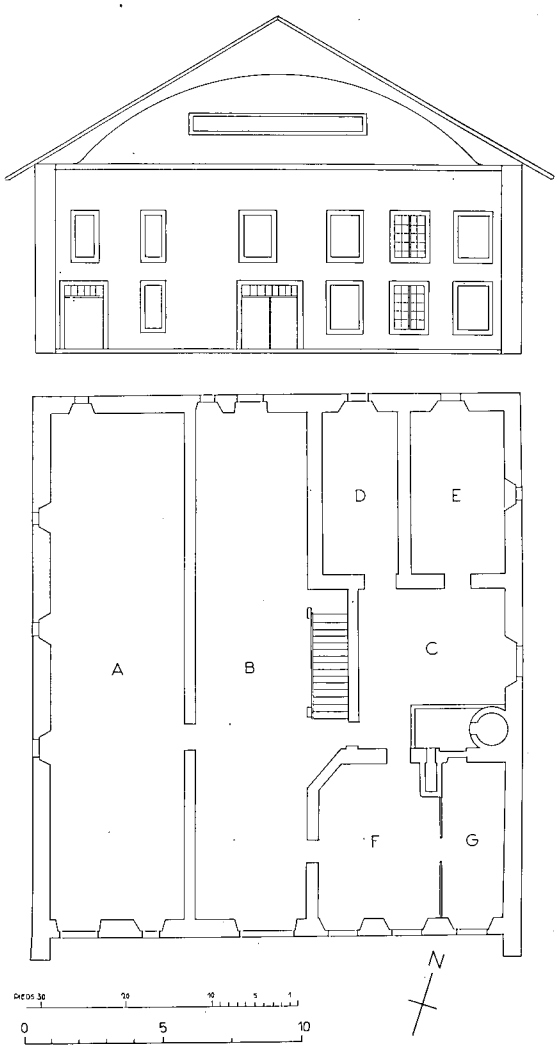

Fig. 393. Pierrabot-Dessous. Elévation et plan de la ferme. Calque d'un plan de 1782. (Archives des travaux publics.) Echelle 1:270 environ. Page 401.

N° 14. Un cimetière, remplaçant celui de la collégiale, fut établi aux Terreaux de 1569 à 1810, année de son transfert au quartier du Mail. C'est dans sa partie supérieure que le collège des jeunes filles fut construit sur les plans de l'architecte Hans Rychner, de 1851 à 1853[3]. En pierre de taille jaune, ce bel édifice de deux étages a deux ailes débordant le corps central, précédé d'une galerie couverte au midi. Deux préaux de niveau différent s'adaptent à la déclivité du terrain. Lors de l'édification d'un nouveau collège au midi, en 1894, on mit au jour plusieurs pierres tombales. Les plus remarquables ont été encastrées dans un mur de soutènement. Ce sont celles des gouverneurs Jean de Natalis (†1754), Paul de Froment († 1737) et François de Langes, baron de Lubières († 1719)[4].

N° 2. *Chaussée de la Boine.* Auguste de Montmollin fit construire là une élégante villa en 1836. Un corps central de deux étages, encadré de deux ailes plus basses couvertes d'ardoise (fig. 13), rappelle la composition des

1 MCV, XV/82, 9 juillet 1731. Date dans le corridor d'entrée: 1744. QLT, I/183, donne le nom des propriétaires.

2 MH, cliché N° 1257 (1916). Dos. MH. Grille restaurée en 1945.

3 Sur le cimetière: F. Porchat, MN, 1912, p. 123. Sur le collège: Mbx., 1853 et 1855. S. Robert, FAN, 14 et 17 novembre 1953.

4 QLT, I/183-184.

maisons Nos 4 et 25 de l'Evole. Quelques transformations en ont altéré l'état primitif[1].

Au-dessus de la ligne du chemin de fer, tout le coteau planté de vignes se développa après les travaux d'adduction d'eau. La seule maison relativement ancienne qui ait quelqu'intérêt à cause de réminiscences néo-gothiques porte le No 8 de la rue des Sablons. C'est sans doute son propriétaire de 1840 à 1850, le professeur Henri de Joannis, qui l'a fait construire. Des accolades amorties par un fleuron surmontent les fenêtres d'un corps central, encadré de deux ailes à pignons aigus, couvertes de toits largement débordants[2].

PIERRABOT

Propriété de la ville, le domaine de Pierrabot, qui a 71 hectares et deux fermes, apparaît comme une vaste clairière ménagée dans les forêts dominant Neuchâtel[3].

La maison de Pierrabot, citée en 1448, pourrait être, cependant, antérieure à 1373. Vers 1540, plusieurs bourgeois possédaient à cet endroit deux maisons et des terres acensées cinquante ans plus tôt par le comte[4]. C'est sans doute une partie de ce domaine que les Quatre Ministraux achetèrent, en 1581, vu qu'en 1610 ils firent l'acquisition d'une autre partie du «maix et heritage gesant au lieudit à Pierabot Desoubz», sur lequel se trouvait une maison[5]. A leur tour, les enfants d'Etienne Merveilleux vendirent à la ville leur *maix* de Pierrabot et sa grande maison, démolie (1645), afin d'en utiliser les matériaux pour une grange voisine. On retrouva un écu aux armes Merveilleux en creusant «le fond de la grange de dessous» en 1787[6]. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, il ne resta plus qu'une seule ferme sur le domaine, à Pierrabot-Dessus, où l'on agrandit un bâtiment sur les plans du justicier Jean Berthoud, en 1728. Une citerne y est construite en 1749 et un pont de grange en 1764[7]. Les frères Abraham-Henri et Jonas-Louis Reymond livrent en 1783 les «plan et devis [non exécutés] pour une grange et écurie pour la ville projetté d'établir au bord du chemin neuf dessous Pierrabot». A la même époque par contre, Samuel Petitpierre, le locataire du domaine, fit bâtir une «maison de labourage», dont les plans conservés sont d'autant plus précieux qu'il n'en existe pas d'équivalents pour la région[8].

Le «plan de la fassade du coté du midi de la maison de labourage qui se batira à Pierre à bot [-Dessous] l'an 1782», à peu près à l'emplacement du bâtiment démoli en 1645, fut réalisé sans grands changements (fig. 393). Deux contreforts saillants, à l'est et à l'ouest, limitent un rez-de-chaussée à deux portes (écurie et remise),

1 MCV, XXXV/581, 24 octobre 1836. RAs., 1831, No 997; 1861, No 732.

2 C.-H. Maret, not., I/108, 21 décembre 1850.

3 *Mairie*, p. 15. *Description*, p. 15. QLT, I/312-314; 529-530. Sur l'étymologie du nom: W. Pierrehumbert, MN, 1929, p. 150-151.

4 Mention d'une dîme perçue en 1309, Matile, *Monuments*, I/301. Rec., 1373, f. 50, «en la ville de Pierabot». Bourserie, II/136v., 1448. Rec., 1538, I/41, 55; II/34v., 367v., allusion à une maison disparue.

5 MCV, Ia/80, 84, 24 avril, 24 mai 1581. D. Baillods, not., II/227v., 6 mai 1603. J. Amiot, not., V/128v., 22 mai 1610. Rec., 1666, f. 57.

6 MCV, V/107, 122v., 28 août 1644, 8 mai 1645. Bourserie, XX/486 et 488, 1645.

7 AVN, Quit., 1727-1729, 1749, 1764. Bouherie, V, 1727-1728.

8 ATPN, plan X, No 423. Plans de 1782, sans cote. Le bâtiment construit en 1782 fut racheté par la ville en 1798. MCV, XXVI/249, 28 janvier 1782; XXX/458, 26 novembre 1798. *Gestion*, 1908, p. 11 (*Travaux publics*).

et un étage de six fenêtres sous un pignon orné d'un avant-toit, ou *ramée*, semi-circulaire et percé d'une large ouverture. Le constructeur a substitué deux œils-de-bœuf aux baies de la grange, fait des fenêtres cintrées et une porte cochère. Une galerie à l'abri du pignon de bois fait que le cintrage de la *ramée* est un peu plus accusé. Une coupe, ou «élévation intérieure», complète les plans d'étage à peine modifiés aujourd'hui. Au «plein pied ou rédechaussé», l'écurie occupe le tiers occidental de la ferme (*A*), la remise qui est pavée, la partie centrale (*B*), tandis qu'à l'est la cuisine munie d'un four (*C*) se trouve entre deux caves, au nord (*D*, *E*), et une chambre chauffée par un poêle (*F*), flanquée d'un cabinet (*G*), au midi. Au premier étage on trouve, dans le même ordre, les greniers à foin, la grange puis, dans le dernier tiers, un local pour le grain et un autre pour le fourrage, une «salle à feu sur la cuisine» et une grande chambre au midi. La grange est accessible par une porte cochère, dont l'encadrement est en roc gris. La charpente du toit a été refaite en 1908. Un puits, qui ressemble plutôt à la citerne d'une ferme de montagne, forme un monticule couvert d'herbe. L'encadrement de la porte en pierre de taille porte la date 1813. DAVID RENAUD, sergent de la garde, fondit une cloche pour chacune des fermes (1788 et 1793). «Un logement destiné soit à recevoir le Magistrat... soit à être loué à des particuliers» fut construit à Pierrabot-Dessus de 1816 à 1817[1]. C'est le bâtiment à l'est de la ferme.

Plans des domaines de Pierrabot... levés en juillet 1829 par CHARLES RENARD, arpenteur juré. AVN.

L'AVENUE DE LA GARE

A l'avenue de la Gare (chemin de la Rochette, ou des Rochettes au XVIIIe siècle, puis route du Val-de-Ruz après sa correction en 1783), trois groupes de bâtiments anciens, remontent au XVIIIe siècle, époque à laquelle ils étaient isolés au milieu de vignes et de vergers[2].

N°s 5-7. Les maisons, entourant une cour, propriété du capitaine Rodolphe Marquis, existaient avant 1776[3]. Depuis le début du XIXe siècle, elles n'ont pas subi de grands changements. A l'orient de la cour, un large bâtiment de deux étages abrite des logements au-dessus des caves et du pressoir. Il s'y trouve deux belles cheminées Louis XV. L'une, en marbre, rappelle celles de l'hôtel DuPeyrou, l'autre, de pierre peinte en faux marbre, a un linteau orné d'un coquillage et de petites guirlandes de roses. Des urnes de stuc assez frustes occupent les angles d'un plafond. A l'ouest, un autre bâtiment abritait des remises et écuries, tandis qu'au fond de la cour, un troisième corps de maison renfermait des caves au-dessous d'un logement. Les fenêtres ont des appuis en fer forgé de style Louis XV.

N° 17. La *possession* du Tertre, nommée dès le début du XIXe siècle la *Petite Rochette*[4] a des origines mal connues. C'est sans doute Jacques Deluze-Chaillet, nouveau propriétaire du terrain, qui fit construire là une maison de plaisance, vers

1 MCV, XXVII/488, 31 mars 1788; XXIX/168, 3 septembre 1792; XXXIII/196, 410, 13 mai 1816, 6 avril 1818. AVN, Quit., 1788, 1793.

2 MCV, XXVI/439 et 444, 8 et 15 décembre 1783. QLT, I/186-189.

3 Plan Colin, 1776. C.-F. Péter, not., I/1958, 6 janvier 1810. RAs., 1810, N°s 340-343.

4 Petite Rochette (à ne pas confondre avec celle du Fbg. de l'Hôpital, N° 68) s'oppose à Grande Rochette, placée dans un site analogue.

Fig. 394. Avenue de la Gare, N° 17. Le portail d'entrée. Page 404.

1746[1]. Par alliance, la propriété passa à Jacques-Louis de Pourtalès, puis à son fils Frédéric qui la vendit en 1812 à une société d'actionnaires francs-maçons, la plupart négociants et quelques-uns conseillers d'Etat. La propriété, dont quelques parcelles sont vendues à des tiers, consiste alors «en une maison et environ quatorze ouvriers de vigne outre les allées et promenades». Des servitudes réservent à Pourtalès l'usage de la source du bas du jardin pour sa propriété de l'Isérable (hôtel DuPeyrou), et surtout empêchent les voisins «de rien construire ni planter dans la terrasse située immédiatement au-dessous du promenoir des actionnaires, qui masque la vue de ce promenoir»[2]. Le sculpteur sur bois FERDINAND FERRIÈRE fit en 1812 divers ouvrages «bronzés» pour la loge maçonnique[3].

1 QLT, I/187. MBN, p. XXX, pl. 30/1-4, 31/2.

2 J.-J. Favarger, not., V/675, 6 février 1798. D.-H. Reymond, not., I/154 et 172, 20 juillet 1812 et 2 septembre 1813.

3 MJN, 11 et 18 août 1812. François Pugin, établi à Berne, offrit sans succès ses services.

La maison a subi diverses transformations, perceptibles dans son plan. N'ayant qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un fronton[1] elle devait être à l'origine un simple pavillon de plaisance d'environ 20 × 7 m, ayant trois pièces en enfilade. Avant 1814 déjà, une adjonction au nord, mise en évidence par une déviation du mur et une chaîne à refends, lui donne des proportions de 20 × 10 m 50. Pour y installer plus commodément son pensionnat, Jean-Pierre Claudon fit ajouter un étage à la maison (1852), élargie encore en 1900 et transformée intérieurement[2].

La *situation* de la Petite Rochette sur un crêt, le Tertre, est remarquable. Le constructeur a voulu mettre le pavillon en évidence et lui assurer une vue étendue. Pour cela, il a dessiné parallèlement à la façade principale une terrasse d'environ 100 × 10 m, agrémentée d'un puits d'un genre monumental (fig. 61). Cette promenade, jadis plus longue d'une cinquantaine de mètres vers l'ouest, était partiellement plantée d'arbres[3]. Dans l'axe de la façade, et un peu plus large qu'elle, un jardin fortement en pente a été habilement pourvu d'escaliers et de paliers. Le chemin forme un Y coiffé de deux arcs de cercle. Le second, tangent au premier, est bordé par la balustrade de pierre de la terrasse supérieure. Des urnes et des potiches, placées tardivement, ainsi que des arbres agrémentent la composition. A l'entrée, un beau portail, cité en 1785, dont les piliers partiellement ornés de refends sont amortis par des urnes à côtes, a conservé sa grille à barreaux droits reliés par des S et des C, et surtout le délicat couronnement de fer forgé au monogramme JJL ou JJDL surmonté d'une fleur de lis (fig. 394).

Description. La façade, simple, n'est pas sans élégance. Au rez-de-chaussée, une division centrale en faible relief, précédée d'un perron à double rampe bordée d'une balustrade de fer forgé, est percée de trois fenêtres en plein cintre ayant de belles agrafes à la clef (fig. 395). Chacune des divisions latérales a une fenêtre analogue et se trouve limitée par des pilastres, agrémentés de panneaux où sont sculptés une palmette et un coquillage Louis XV. Ce décor, comparé à celui de la maison, 2, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, permet de situer la construction entre 1740 et 1750. Des dispositions analogues ont été adoptées à l'étage, moderne. Les murs crépis, sur un soubassement en roc, ont des cordons, des pilastres et des cadres de fenêtre en pierre jaune. Le grand salon central, à trois baies, a été divisé en deux; son décor est moderne. Dans un mur de la pièce orientale, on aperçoit une sorte de cariatide, de facture simple.

N° 14. Placée aussi sur un crêt, dont les rochers n'apparaissent plus guère qu'à l'ouest sous des terrasses, la *Grande Rochette* est une vaste maison en fer à cheval bien campée, tout à fait solitaire à l'origine.

Le lieu dit la Rocheta, mentionné dès le début du XVIe siècle, était partiellement planté de vignes. Le terrain environnant parvint par héritage, vers 1700, à David-François Chambrier, officier au service étranger, qui se fixa au pays en 1709. Cette année-là, on l'autorise à «porter le portail devant de sa Rochette sur le grand chemin». En 1714, une saisie illégale est effectuée «dans la maison de la Rochette». Entre ces deux dates a sans doute lieu la construction du bâtiment: une plaque de

1 Voir les vues de Neuchâtel en 1762 (MN, 1942, p. 145), 1770 (*Topographie de Herrliberger*) et 1799 (MN, 1880, p. 28). L'actuel fronton est postérieur à 1900.

2 RAs., 1810, N° 548; 1831, N°s 472, 965; 1861, N°s 940, 4006.

3 Plans Renard et Colin, 1827, et Mayor-Déglon, 1861.

Fig. 395. Avenue de la Gare, N° 17. La partie centrale de la façade. Page 404.

contre-cœur de la cheminée du salon porte la date 1711[1]. Comme un plan de 1679 indique déjà une maison à tourelle en cet endroit[2], il y a peut-être eu agrandissement ou reconstruction. En 1729, la propriété vendue à Jean-Georges Bosset, de La Neuveville, contenait «environ 154 hommes (189 ares) en maisons et autres bâtiments, vignes, jardins, citerne ou puits, allées, vergers, arbres, buissons, bons et mauvais lieux». L'acquéreur retenait les futailles de la grande cave, le grand pressoir et les bois du petit, plus tout un matériel de vendange et d'*encavage*, et enfin «les buffets ou garderobes, ba[ncs], cramaillères, chenêts, portraits, cartes géografiques, tapisseries»[3]. La maison pour laquelle on avait cherché un emplacement bien en vue, sur le modèle des cassines de la vallée du Pô, dit-on, était aussi un centre viticole. Bosset développa le domaine[4] et la maison qui ne comptait sans doute, à l'origine, que le corps central. Un dessin de Sandoz-Rollin montre qu'en 1762, la Grande Rochette avait déjà trouvé sa physionomie actuelle au midi: un corps central à trois frontons entre deux ailes en retrait. Les gravures de Herrliberger, moins précises, confirmant cela, montrent l'existence d'une longue terrasse au midi, et d'un petit cabinet à l'ouest[5].

1 Rec., 1538, II/83v. MCV, X/286, 5 août 1709. MCE, LX/255, 3 avril 1714. A. DUPASQUIER, MN, 1918, p.43.

2 ATPN, Z 625.

3 F.-A. Rougemont, not., I/117, 1er septembre 1729. QLT, I/216. MN, 1918, p.43.

4 CHAMBRIER (*Mairie*, p.8-9 et 21) attribue à Bosset le mérite d'avoir fait creuser «des caves vastes et profondes» et d'avoir lancé à Neuchâtel les *encavages* en grand, au milieu du XVIIIe siècle. Voir aussi: *Voyage dans la Suisse occidentale*, 1787, p.186.

5 MN, 1942, p.145. *Topographie de Herrliberger*, II/fig.279 et 285.

Le général Charles-Daniel de Meuron acquiert la propriété en 1801 avec quelques glaces, une tapisserie et un lustre du salon et surtout avec le mobilier de la vieille et de la nouvelle cave, de l'avant-cave et du pressoir, au-dessus[1]. Décidé à faire de grands travaux, il met tout «sans dessus dessous et veut employer trois mille louis en réparations»[2]. PHILIBERT VASSEROT, architecte à Paris, dirigea les travaux de transformation, fournit divers modèles de lampe pour l'escalier et les dessins pour le décor peint par COCCHI. Il vint à Neuchâtel pour examiner la maison et émit la supposition que «le corridor avoit été autrefois décoré régulièrement. Des pilastres placés cimétriquement, des restes de peintures, de bas-reliefs, des figures attestent encore le gout et la magnifiçance du fondateur». Des percements à tort et à travers ont toutefois «impitoyablement mutilé l'architecture», si bien que VASSEROT proposait de démolir un pan de mur, pour ménager «une enfilade d'appartemens» ou au contraire de placer là un tableau d'histoire ou un paysage. «Après votre corridor, je m'occuperai sans relâche de votre gallerie, de votre grand sallon et salle à manger» (28 décembre 1803). Peu après, l'architecte réclamait encore un plan général qu'il avait dressé, «les mesures de la galerie et du garde-meuble, placés sur la cave»[3].

François de Diesbach, auquel nous devons de précieux renseignements, écrit en octobre 1803, qu'il fut frappé de la beauté de l'entrée nord. «Un peintre de Lugano, appelé GARZIA[4], peignoit la rotonde [de l'escalier] en figures de cipayes, qui escortent le palanquin dans lequel est le général Meuron; tout le dehors de ce batiment étoit déjà peint à fresque», dans le goût de sa maison (68, faubourg de l'Hôpital). Chacun admire «la magnificence de la terrasse élargie de moitié et un peu prolongée... le cabinet au bout de la terrasse du côté de la ville», et les serres en construction. «Enfin, il fallut descendre chez le général... par l'escalier qui conduit à son pavillon, ouvrage dont il m'avoit parlé il y a deux ans, et qu'il a terminé avec des frais immenses; il y a des repos de distance en distance, et des ronds qu'il veut remplir par des cascades et je ne sais tout quoi»[5]. L'année suivante, Diesbach retourne à la Rochette «afin d'y voir les nouvelles peintures qu'un artiste de Bologne y faisoit: c'étoient des traits de l'histoire de la Suisse sur l'escalier, des paysages dans le vestibule qui peut servir de salle à manger». En réalité, CHARLES COCCHI décora la cage d'escalier et sans doute la majeure partie du vestibule. On ne sait pas quelle fut l'activité des peintres italiens LOUIS SPOGLIANTI et FOSTINO, présents de septembre 1804 à septembre 1805[6]. Diesbach admire le pavillon «qui est intérieurement peint en forme de tente; les Italiens qui avoient peint la maison en dedans et en dehors finissoient justement ce jour là de peindre la rampe de l'escalier. L'antichambre au premier est remarquable par ses peintures et les glaces posées de manière à représenter huit fois de chaque côté les objets. Un lustre en cristal d'Angleterre y étoit à

1 S. Monvert, not., IIa/116, 14 mars 1801. Fonds Régiment Meuron, dos. 29.

2 F. DE DIESBACH, *Journal*, 7 octobre 1801, MN, 1917, p. 230.

3 Fonds Régiment Meuron, dos. 62/II. Lettres de Philibert Vasserot, rue Saint-Louis au Marais N° 400, puis rue de Turenne, N° 400; 6 janvier 1803-10 avril 1804.

4 Andres Garcias ou Garzia, «maître gipseur» italien, habitant Neuchâtel (MJN, 12 mai 1804) travailla aussi au Temple Neuf et, peut-être 68, faubourg de l'Hôpital.

5 MN, 1922, p. 205. Reproduction des fresques des cipayes, effacées en 1808, dans MN, 1918, p. 165-166.

6 Fonds Régiment Meuron, dos. 27, comptes du général, 10 avril; 16, 14, 22, 24 septembre 1804; 12 janvier; 31 août, 16 septembre 1805. MN, 1920, p. 212 (10 octobre 1804).

terre, s'étant trouvé cassé en le déballant. On prit le café sous une galerie, au rez-de-chaussée, d'où la vue sur les glaciers est admirable»[1].

Des contestations avec CHARLES COCCHI, de Ponte-Tresa, maître peintre, il ressort que ce Tessinois avait travaillé comme plâtrier au salon, peint ou crépi des murs extérieurs, deux statues dans la cour et le cadran d'horloge. En outre, il avait peint des «tableaux en figure dans l'intérieur de la rotonde en place de trofées», tout le décor intérieur de la cage d'escalier, les frontons et le pavillon sur la terrasse, d'après les projets de l'architecte VASSEROT[2]. Le sculpteur et architecte AUBERT PARENT exécuta deux «pieds de table» à tête de lion, probablement les consoles du salon dont il sculpta aussi le décor[3]. Divers plâtriers, dont CHARLES PESSIÈRES, de Pontarlier, et [BARTHÉLEMY] DEPAULIS, ainsi que maître DEVI ou DIWI, travaillèrent à la Rochette. Dans l'orangerie achevée en 1802, le plafond en berceau bleu fut semé d'étoiles blanches, les pilastres de pierre ou de bois, badigeonnés de jaune et «les bâtis et traverses» peints en vert.

Une gouache de Théophile Steinlen, dédiée au général Meuron, donne une excellente idée de ce qu'était la Grande Rochette vers 1804[4]. Au-dessus de vignes traversées par un escalier monumental s'étend la maison aux ailes basses et, en retrait, les communs masqués par une esplanade couverte d'arbres. Derrière le pavillon de la terrasse, à toit plat, apparaît la serre à hautes fenêtres en partie masquées par un épaulement de terrain. Les transformations faites pour le général semblent avoir été: la cage d'escalier semi-circulaire, le décor du vestibule et du grand salon, la peinture des frontons, les colonnes supportant les balcons au midi, la galerie couverte menant à la volière, le pavillon et enfin le système d'escaliers menant au faubourg de l'Hôpital.

Héritée en 1806 par le frère du général la propriété passa, par héritages successifs, à la famille DuPasquier, à la fin du XIXe siècle. D'importantes transformations ont eu lieu en 1880 (W. MAYOR, architecte?). Des pavillons furent construits aux extrémités des ailes; une cave, des remises, la loge du portier et une serre furent rebâtis dans l'angle formé par l'aile occidentale et la galerie du midi. Les anciens bâtiments disséminés et la serre disparurent alors[5]. Pour permettre l'extension de la gare, en 1936, le portail d'entrée et le mur de clôture de la propriété ont été reculés[6] et des rampes coudées substituées à l'ancienne allée d'accès.

Bibliographie. F. DE DIESBACH, *Journal*, publié dans MN, 1917-1922. – QLT, I/216-219. II/582-585. – A. DUPASQUIER, MN, 1918, p. 41-47. – PURY NEN, 1926, p. 37-38. – MBN, p. XXIX-XXX, pl. 30/5, 31/1 et 55/2. – *Vues.* TH. STEINLEN, La Rochette à Neuchâtel et Terrasse de la Rochette. Gouaches, vers 1805. – G. LORY, fils, Demeure à Neuchâtel [terrasse de la Grande Rochette], Aquarelle. – J.-F. DE BOSSET, La Grande Rochette vers 1800 (voir QLT, I/216-217). – J.-L. ABERLI, Vue des environs de Neufchâtel. Gravure.

---

1 MN, 1921, p. 102-103 (4 septembre 1805). Il y avait aussi des plantes exotiques et rares. MN, 1922, p. 163 et 205.

2 Fonds Régiment Meuron, dos. 69. MJN, plumitif, 13 janvier, 22 juin 1804.

3 Fonds Régiment Meuron, dos. 55/I, lettre d'Aubert Parent, maison du Menuisier, faubourg des Cendres [Aeschenvorstadt!] à Bâle, 27 décembre 1803. Comptes du général C.-D. de Meuron, 13 mars, 18 août 1804, dos. 27.

4 Reproduction dans MN, 1918, p. 41. Une autre gouache représente la terrasse dans sa longueur, le pavillon et, à droite, la façade de la maison en perspective. Propriété privée.

5 RAs., 1861, N°s 340, 2588-2591, 2691-2695.

6 Lors de la création de la nouvelle route du Val-de-Ruz le portail, alors de pierre jaune, surmonté semble-t-il d'un arc cintré, fut refait par les frères Reymond. AVN, Quit., 1783.

DESCRIPTION. Si le développement de la ville et la construction de divers bâtiments, dans les limites de l'ancienne propriété, ont fait sortir la Grande Rochette de son isolement et rendu moins sensible la position dominante, les avantages exceptionnels du site ne sont point entamés.

Le plan général est simple: la maison de 26 × 13 m 50 a deux ailes de 27 m 50 × 10 m 50 en retrait de 8 m 50 sur la façade principale, au midi. Le bâtiment des caves et remises, bordé d'une galerie au sud, pénètre obliquement dans l'aile occidentale sans porter atteinte à l'ordonnance de la cour en fer à cheval (fig. 396 et 397).

Au midi le corps principal, d'un étage, a une division centrale de trois fenêtres surmontée d'un fronton percé d'un œil-de-bœuf. Deux colonnes de roc supportent un balcon, dont la balustrade est en fer forgé. Des avant-corps limités par des pilastres et surmontés de frontons circulaires encadrent cette façade. Quatre colonnes de roc gris, sans bases, supportent chacun des étroits balcons du premier étage. Un décor un peu effacé, peint en blanc sur fond ocre, occupe les frontons. Des trophées d'armes: drapeaux, cuirasses et boucliers au monogramme M, ornent les frontons circulaires. Dans le fronton central, deux vieillards barbus et couronnés, armés de massues, se tournent le dos (fig. 398). De part et d'autre du corps principal, deux ailes, aux toits moins élevés, complètent harmonieusement la composition.

Les ailes s'achevaient au nord par un toit à pan rabattu, avant la construction d'élégants pavillons qui ont embelli la cour et régularisé ses lignes (1880). Au fond de cette cour fermée par une grille, une rotonde d'escalier très ajourée a été plaquée contre la façade. Les communs sont bâtis sur deux très profondes et anciennes caves parallèles voûtées en berceau, et partiellement taillées dans le roc. Un peu plus au midi une galerie, dont le toit à la Mansart percé de quelques lucarnes est supporté par six grêles colonnes de pierre jaune, a été établie en arrière d'une petite terrasse bordée de balustres de pierre à arêtes vives, au niveau du premier étage de la maison. Elle s'étend en biais, de l'aile occidentale à une petite volière qui la limite à l'ouest. Cette galerie rappelle le «péristyle» du Gümligenhof près de Berne[1], et aussi les

1 E. MARIA BLASER und ARTUR WEESE, *Die alte Schweiz* (Zurich, 1922), p. 94.

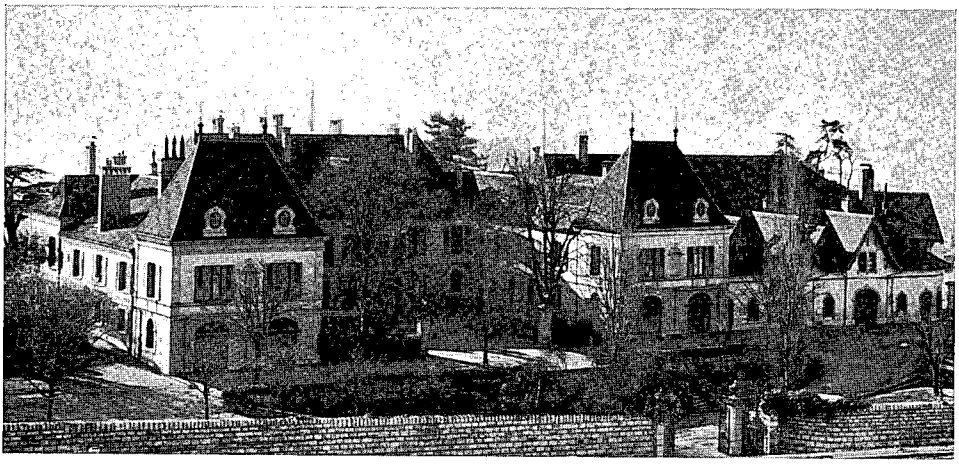

Fig. 396. Avenue de la Gare, N° 14. La maison vue du nord. Page 408.

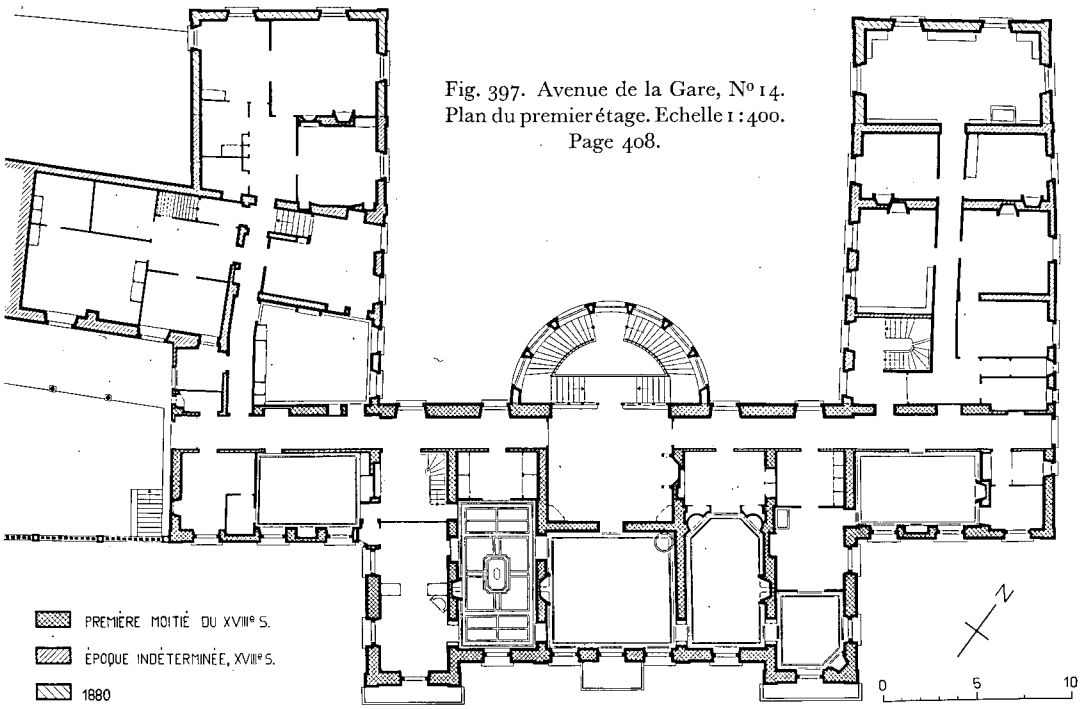

Fig. 397. Avenue de la Gare, N° 14. Plan du premier étage. Echelle 1 : 400. Page 408.

vérandas que le général Meuron a vues aux Indes: le décor est là pour en témoigner. Un rhinocéros, un éléphant, une girafe, des palmiers et un bananier sont peints sur le mur du fond. L'intérieur de la volière, carrée, a été tout particulièrement soigné: aux angles, des demi-pilastres ioniques avec des volutes peintes en couleur de bronze sont reliées par une frise de cannelures. Les espagnolettes de fenêtres ont des tiges retenues par des fers artistement découpés.

L'intérieur. L'architecte VASSEROT a littéralement plaqué la cage d'escalier, de 4 m 80 de rayon intérieur, contre la façade nord, dans laquelle il a pratiqué une large baie pour l'éclairage indirect du vestibule. Entre les deux rangées de sept fenêtres percées dans le demi-cylindre de la cage, s'étend une série de six panneaux peints ayant pour thème les origines de la Confédération: une arbalète et des armes, l'arrestation de Guillaume Tell, des drapeaux autrichiens, Tell tirant la pomme, les drapeaux des petits Cantons, le serment des trois Suisses et... divers drapeaux du régiment Meuron! Au plafond, un aigle noir peint sur fond bleu paraît tenir le cordon du lustre. Deux légères rampes d'escalier épousent la forme de la cage avant de se rejoindre au premier étage. La balustrade de fer forgé, Empire, faite assurément d'après un modèle parisien, est formée de courbes inscrites dans des losanges, séparés par des flèches[1]. Percée d'une large ouverture, la paroi sud ressemble, par son décor, à une boutique Empire ayant au centre un fronton orné d'une tête d'a-

1 La balustrade est signée Claparède, 1805. MBN, p. XXX. Les comptes montrent que Claparède a travaillé plusieurs mois pour C.-D. de Meuron. Sur ce type de balustrade, voir: LOUIS HAUTECŒUR, *Histoire de l'architecture francaise,* V/355.

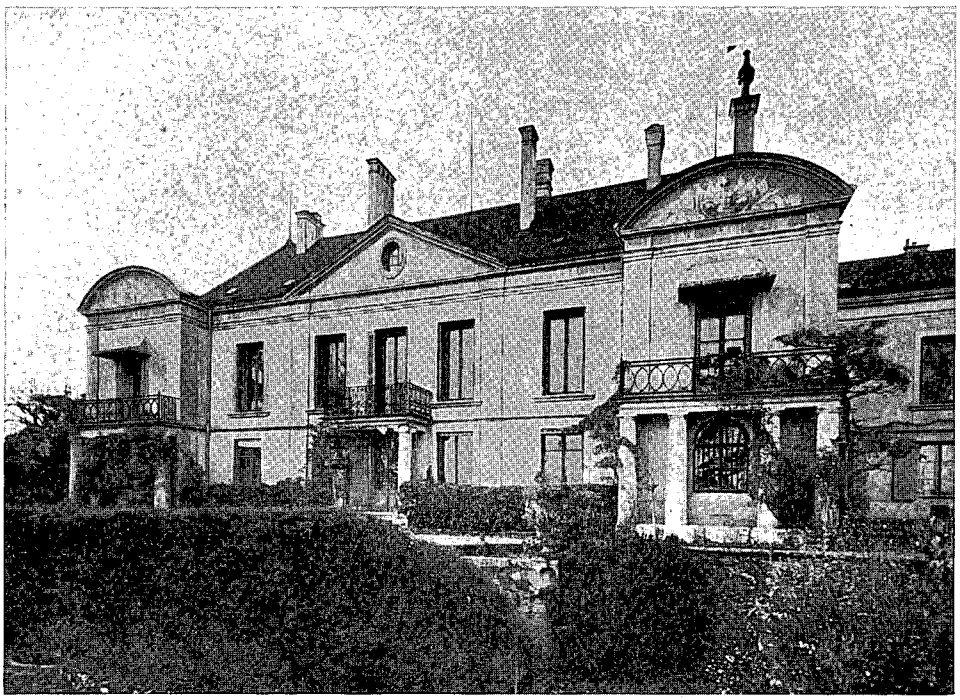

Fig. 398. Avenue de la Gare, N° 14. La façade sud du corps central. Page 408.

mour. Quatre pilastres cannelés, peints en trompe-l'œil comme tout le décor de la cage, encadrent les fenêtres de part et d'autre de la porte. Sur les murs voisins, un chevalier armé d'une cuirasse et un roi de l'antiquité paraissent être des statues dans des niches (fig. 399).

Le vestibule du premier étage, entièrement peint en trompe-l'œil est une curiosité unique en son genre. Des rinceaux roses sur fond bleu, d'un goût pompéien, ornent la tranche de l'arc en anse de panier ouverte dans le mur nord. Le plafond, dont les angles sont arrondis, a des caissons bleus à rosaces jaunes qui donnent une impression de relief. Il est séparé des parois par une bande, couleur lie de vin, animée par une légère guirlande verte et par des coquillages aux angles. La porte menant au salon, peinte en gris de diverses nuances, porte des coquillages roses dans des cadres losangés. Un trophée d'armes occupe le dessus de porte. Deux panneaux simulant des arcades ouvertes sur la nature, et surmontés de frises où s'affrontent des griffons roses sur fond bleu, complètent le décor de cette paroi. Des armoires à vitrines occupent les angles. Au milieu des parois latérales, une cheminée précédée d'une table de marbre – et en face de bois – est surmontée d'une glace entourée de têtes de méduse et d'arabesques, d'un manteau et d'amours, tandis qu'au-dessus s'affrontent des griffons séparés par une lyre. Sur les portes latérales, des panneaux surmontés d'un œil-de-bœuf simulent des fenêtres ouvertes sur un paysage (fig. 401).

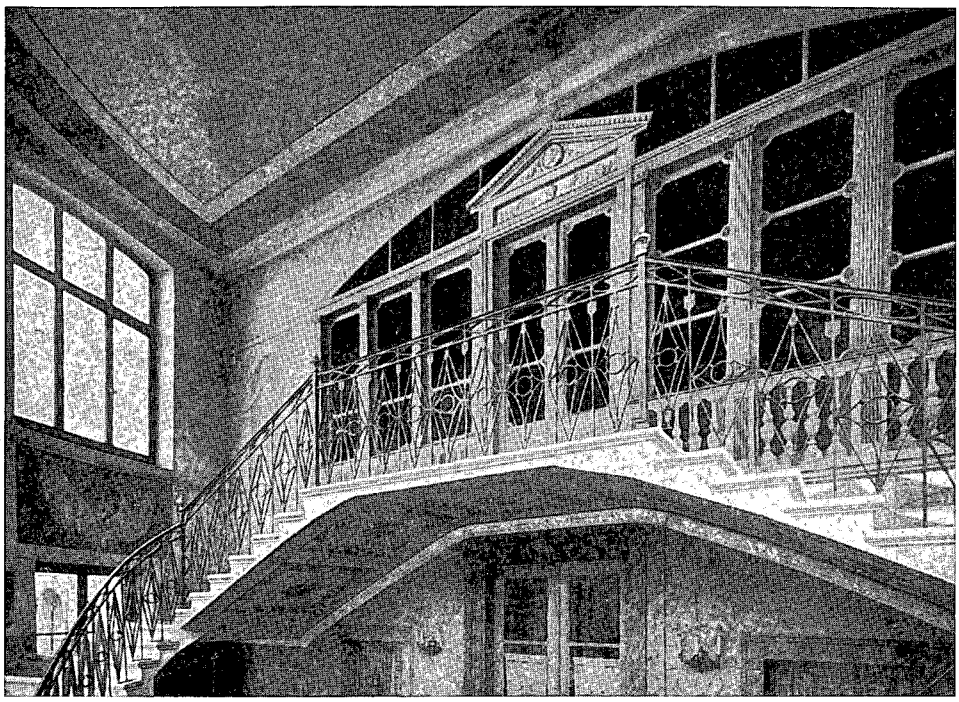

Fig. 399. Avenue de la Gare, N° 14. Détail de l'intérieur de la rotonde. Page 410.

D'agréables proportions, le salon a un décor moins fantaisiste que le vestibule. Entre ses trois fenêtres, les trumeaux ont des consoles à pieds carrés ornés de têtes de lions, et des glaces à la partie supérieure desquelles deux colombes se tiennent par le bec. Oves et rubans décorent les cadres. Une glace analogue, entre deux bras d'applique Louis XVI, surmonte la cheminée de couleur saumon. Les portes latérales, encadrées de rinceaux, et la porte principale sont surmontées de trophées: chasse (à l'ouest), légumes et pêche (au nord) et armes (à l'est) où figure aussi, sous un casque à trois plumes entouré d'un cordon portant la croix de Malte, un écu aux armes Meuron. La tapisserie à motifs blancs sur fond bordeaux a été tissée à neuf d'après le modèle ancien, en 1905. Elle est maintenue au mur par de grands cadres ornés d'oves, peints de couleur crème, comme tout le décor de la pièce. Des losanges forment le dessin du parquet. Un poêle fait à Strasbourg vers 1880 est couronné d'une urne Louis XVI plus ancienne. Des rais de cœur ornent les boîtes des serrures, très soignées, tandis que sur les boutons s'étalent des boucles et des rubans. Le décor de stuc du plafond est très léger: un amour, dans une couronne fleurie, soutient le départ du lustre. Un second cercle plus grand, formé de minces entrelacs de feuillage, délimite un ciel semé d'oiseaux. Une moulure festonnée fait le tour du plafond aux angles duquel des couronnes fleuries, ovales, sont agrémentées de trophées de musique ou d'enfants tenant des cages de canaris. Des rameaux porteurs d'oiseaux, qui

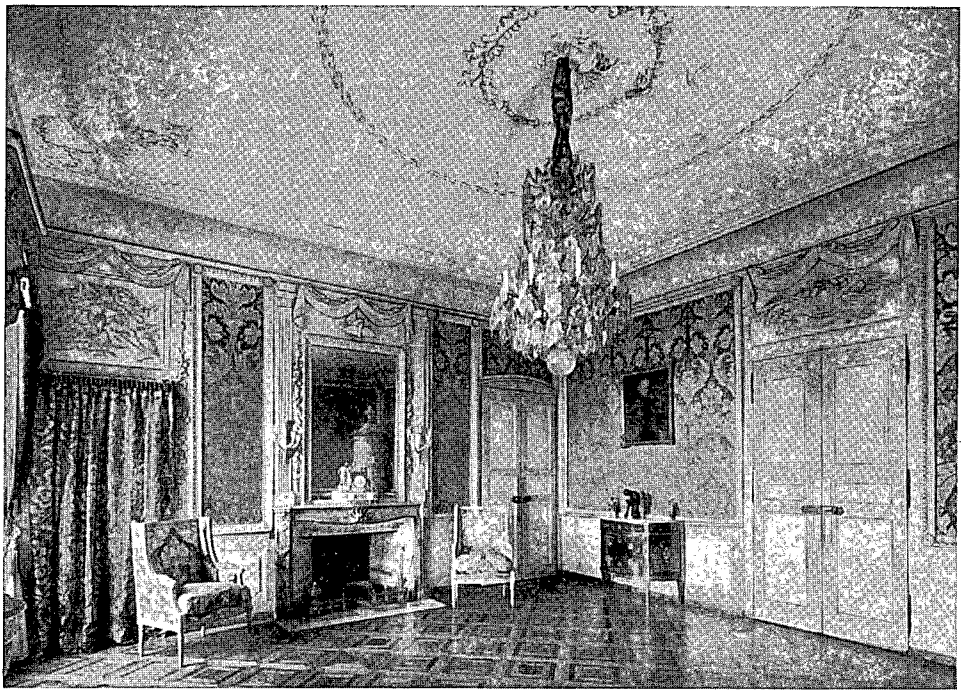

Fig. 400. Avenue de la Gare, N° 14. L'angle nord-ouest du salon. Page 412.

s'avancent vers le centre de la composition, et deux têtes de chimères surmontées d'une corbeille complètent ce décor (fig. 400).

Du vestibule partent, derrière la façade nord, deux corridors qui desservent toutes les pièces. Celles du corps central sont précédées d'une petite antichambre, sans éclairage direct. La pièce voisine du salon, à l'est, a deux pans coupés ayant chacun une niche en plein cintre, limitée par des pilastres corinthiens peints en faux marbre. Une belle coquille sculptée à la clef et des lauriers finement traités, dans les écoinçons, complètent ce décor. Les consoles adaptées aux niches ont disparu.

Dans les ailes, rendues habitables à la fin du siècle passé, il n'y a rien de remarquable. Toutefois, la bibliothèque du pavillon nord-est abrite des armoires vitrées, ayant un décor bleu et rose et des livres peints sur les panneaux inférieurs, refaites sur un modèle contemporain des peintures du vestibule.

Le rez-de-chaussée habité uniquement en été, autrefois, n'offre rien de particulier. En sous-sol, au midi, l'ancienne cuisine dallée de pierre jaune, éclairée seulement par de grandes fenêtres ouvrant sur un saut de loup a conservé sa vaste cheminée munie d'une hotte couvrant aussi l'entrée du four. Devant la fenêtre orientale, un large évier est surmonté d'un volumineux réservoir à eau, en pierre.

A l'angle occidental de la terrasse, au point où la vue est la plus dégagée, s'élève un original pavillon de jardin exécuté pour le général Meuron. C'est un cube de maçonnerie percé de fenêtres et couvert après-coup d'un toit. L'intérieur, peint en

Fig. 401. Avenue de la Gare, N° 14. Le vestibule du premier étage. Page 410.

trompe-l'œil, est aménagé comme une grande tente[1]. La courbure du plafond, les raies blanches et vertes qui convergent vers son centre procurent l'illusion désirée (fig. 402). Au nord, une cheminée et une glace Louis XVI sont surmontées d'un trophée d'outils champêtres, et encadrées de deux autres portant des armes suisses, un chapeau de bailli, une effigie de Nicolas de Flue et, sur un écu, la sentence NON TE FIDAR DI ME SE IL COR TI MANCA. Contre le trumeau occidental, une glace surmonte une console Louis XVI à quatre pieds. Au midi, deux trophées d'armes augmentés de pelles et de haches encadrent l'unique fenêtre. Sur le plancher, un petit jeu de quilles est marqué par des disques d'ivoire.

Au début du XIXe siècle la longue terrasse supérieure fut donc élargie, et sans doute doublée d'une autre, point de départ du grand escalier menant au faubourg de l'Hôpital, placé dans l'axe du bâtiment principal. Quelques pots à fleurs, de pierre jaune, ornés de dessins géométriques ou de motifs de vannerie, peints à l'origine, sont conservés sur les murs[2]. Dans la partie moyenne, bien conservée, l'escalier se divise pour former un rectangle et un cercle reliés par un couloir presque horizontal. Ces figures géométriques, bordées de murs en escalier, devaient abriter des jeux d'eau que l'absence de sources empêcha de réaliser. La partie inférieure, rectiligne, a disparu en 1934.

1 Vasserot s'est assurément inspiré de la fameuse salle du Conseil à la Malmaison, exécutée vers 1800. Les raies de la tente y sont blanches et bleues.

2 FR. DE DIESBACH, *Journal*, MN, 1920, p. 212.

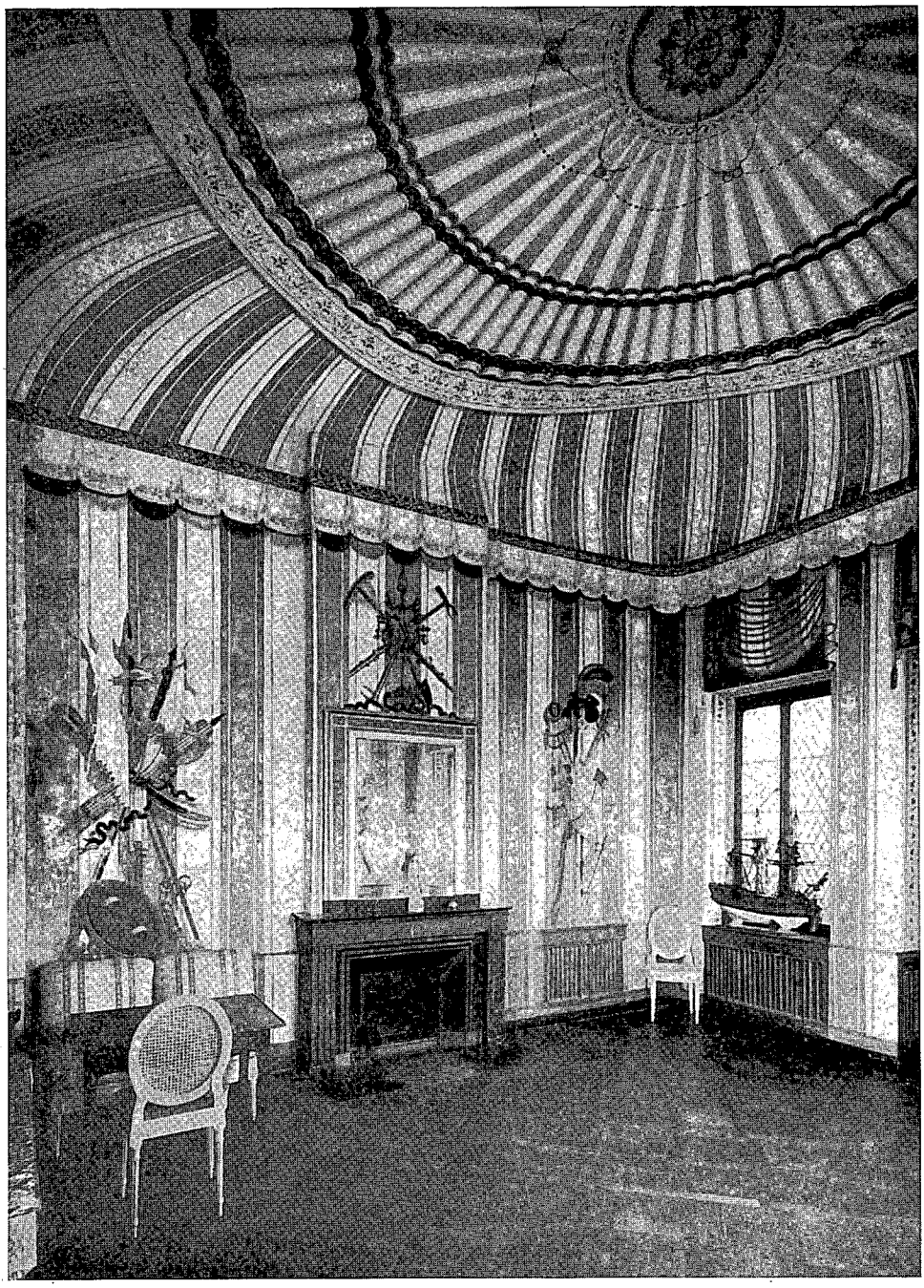

Fig. 402. Avenue de la Gare, N° 14. L'intérieur du pavillon, en forme de tente. Page 413.

CONCLUSION

Bien que Neuchâtel ait toujours été une ville peu étendue, elle n'en conserve pas moins un intéressant choix d'édifices religieux, civils ou militaires d'époques très diverses. Autant que la modestie des ressources financières, un esprit d'austérité issu de la Réformation et des lois somptuaires visant, à la vérité, plutôt le costume et les manifestations extérieures de la vie, a empêché et retardé l'essor artistique dont témoignent bien des cités équivalentes en Suisse alémanique. Dans le domaine du décor et du mobilier d'église, comme pour les vitraux religieux ou profanes la pauvreté confine au dénuement. En compensation, Neuchâtel abrite une gamme étendue d'édifices privés ou publics, et des ensembles de valeur. Les plus importants remontent à des époques où les fortunes naissantes, puis bien assises, s'alliaient au goût de bâtir durablement (de la fin du XVIIe au début du XIXe siècle). Cité romande tout imprégnée de culture française, la ville a cherché des modèles et une inspiration en Franche-Comté et, par delà cette province, directement à Paris. Toutefois sa position au pied méridional du Jura et ses attaches politiques traditionnelles l'ont fait bénéficier, très tôt déjà et dans tous les domaines, d'influences helvétiques.

De l'époque préhistorique, le territoire même de Neuchâtel n'a livré que fort peu d'objets, dispersés. Cette lacune est comblée en ce sens que le musée d'archéologie préhistorique abrite aujourd'hui d'importantes collections provenant d'Auvernier et de la Tène, lieux de fouilles voisins, bien connus en Suisse et à l'étranger. Pour l'époque romaine et le haut moyen âge, la situation est analogue. Colombier, Serrières, Wavre et Cressier ont eu leurs villas ou leurs monuments romains. Serrières a, de plus, livré aux chercheurs du siècle passé un vaste champ de tombes burgondes. Plus récemment, des fouilles ont fait connaître l'ancienneté de son église, alors que le noyau de la commune n'a rien de comparable.

Comme l'indique le nom de *Neuchâtel*, les plus anciens vestiges archéologiques encore visibles sont des ouvrages fortifiés. Il est bien probable que le fossé occidental, creusé dans le roc, est antérieur à la première mention de *Novum Castellum* (1011). Remarquable par son appareil de gros blocs de calcaire gris soigneusement taillés mais inégaux, la partie sud du rempart qui borde ce fossé semble être formée de matériaux du Bas-Empire. Logiquement ceux-ci, amenés par eau, doivent provenir d'une localité voisine, car on ne voit pas quel bâtiment aurait pu les fournir sur place. Un fait est certain, c'est que des nécessités pressantes, dans lesquelles on veut voir le siège de Neuchâtel par Conrad le Salique en 1033, ont fait entasser à la hâte des blocs de granit non dégrossis sur ce rempart. Pour les après-venants, l'intérêt archéologique de cet étroit secteur de la première enceinte, qui pose encore beaucoup de questions, est augmenté par la présence de la tour aux assises régulières, ensemble qui forme un véritable échantillonnage des constructions de l'époque préromane au milieu du XVe siècle. Bien conservée, cette tour appartient à un ensemble fort entamé par les siècles. Sa contemporaine, au donjon, s'est effondrée en 1680, et seule une partie de ses pierres a dû être reprise, non sans retouches. L'incendie de 1714 a provoqué la mutilation de la tour de Diesse au profit du trafic routier qui s'écoulait alors à ses pieds. Il ne reste plus d'ancien (XIIe ou XIIIe siècle?) que les faces invisibles et la petite moitié de deux autres, dont les blocs quadrangulaires ont conservé leur parement rugueux.

Bien que tardivement, à une échelle modeste et sur un espace resserré, l'époque romane se manifeste encore dans deux édifices de choix: le château et la collégiale, dont certaines parties remontent au XIIe siècle. En dépit de ce qu'évoque l'idée de château, c'est bien un exemple d'édifice civil qui nous est conservé, le seul de ce genre en Suisse. Les nombreux chapiteaux et les fragments divers trouvés dans des murs, du XVe siècle sans doute, prouvent que l'aile encore visible aujourd'hui (fortement restaurée en 1866) ne constitue qu'une partie d'un ensemble beaucoup plus important, ruiné par un ou plusieurs incendies, et altéré par les reconstructions de la fin du moyen âge. Ce bâtiment d'environ 8 m de côté, en pierre jaune soigneusement appareillée, au décor savamment disposé, fin et varié dans ses détails primitifs, paraît être le centre des constructions anciennes. On imagine assez bien un corps de bâtiment à l'ouest, à l'emplacement de la salle des Etats, vu l'existence du remarquable porche roman et d'une maçonnerie en petit appareil ou en arêtes de poisson, dans le mur occidental de l'aile sud. Une colonne engagée et des fragments de murs, en direction de l'actuelle salle Marie de Savoie, seraient l'amorce d'autres constructions. Toutefois, comment l'affirmer après les bouleversements apportés au sous-sol, lors de la création de locaux d'archives?

Une certaine parenté lie le décor du château roman et celui du chœur de la collégiale (pommes de pin et aigles). Modeste de proportions et d'importance secondaire, l'église construite assez lentement par des équipes qui se relayaient, tire tout son intérêt du fait qu'on peut suivre le long de ses murs l'évolution des influences et des styles. De la fin du XIIe siècle, le chœur s'apparente étroitement à l'art qui fleurissait en Alsace, à Bâle et à Zurich. Des rapprochements très précis peuvent être établis pour la composition et le détail du décor. Pour le chevet, dont les trois absides sont coupées d'arcatures reposant sur des têtes sculptées, il y a visiblement influence du Grossmünster de Zurich. Il n'est pas téméraire d'imaginer que la présence du nom de GUIDO aux deux endroits est moins que fortuite. Même au-dessus du portail Saint-Pierre, que sa modestie n'empêche pas de situer dans l'aire d'influence du portail nord de la cathédrale de Bâle, quelques dispositions rappellent Zurich. Les arcades en tiers-point du chœur, leur mode de construction (claveaux à crossettes), et le décor de quelques chapiteaux, rappellent Bâle. Il n'y a pas d'imitation servile – la différence d'échelle entre ces monuments l'empêcherait – mais des influences évidentes, plus étendues même qu'on ne pourrait le supposer: par l'intermédiaire des modèles transparaissent certains détails empruntés à l'art qui fleurissait en Bourgogne ou dans l'Italie septentrionale. Si le plan basilical, aux lointaines origines, est bien marqué, si les murs des collatéraux paraissent suivre des directions et des fondations contemporaines de l'établissement du chœur, enfin si l'étroitesse des fenêtres et leurs arcs, parfois à peine brisés, trahissent encore une atmosphère romane, le mode de construction et l'élévation intérieure appartiennent incontestablement au premier art gothique. A l'influence de Bâle et de Zurich se substituera désormais celle de la cathédrale de Lausanne ou de maîtres d'œuvre bourguignons, qui introduisent la très caractéristique corniche à modillons des collatéraux de la nef – figurant déjà d'une manière un peu plus fleurie dans les parties hautes du chœur. Le passage entre les deux styles se fait à la croisée du transept, où l'opposition des chapiteaux historiés et de ceux à crochets est frappante, en dépit de la transition ménagée par les têtes sculptées des culots. Dans la nef même, la tribune occidentale

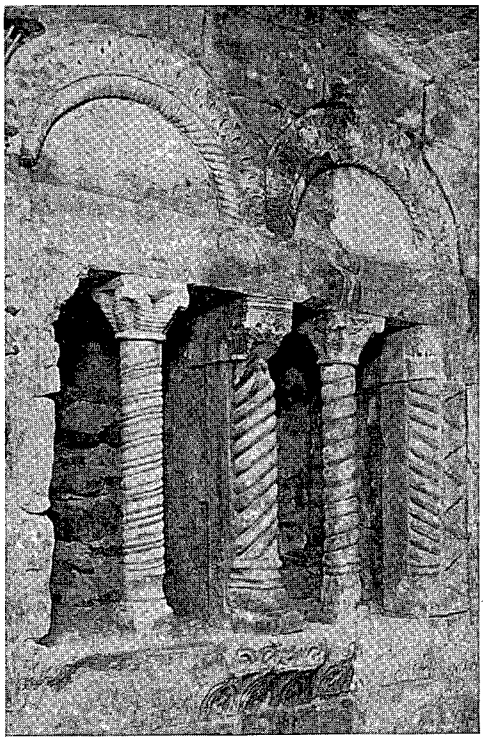

Fig. 403. Le château. Baie romane à l'est du bureau des Archives. Etat en 1913. Page 142.

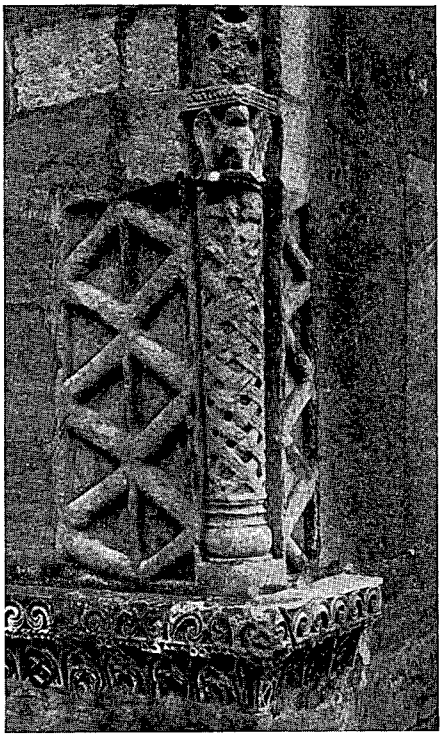

Fig. 404. Le château. Détail de l'angle sud-ouest de la partie romane. Page 144.

et les voûtes barlongues, qui succèdent à la travée sexpartite, montrent une évolution intéressante et, par delà l'influence de la cathédrale du diocèse, attestent des analogies avec les églises de Bourgogne comme Montréal.

Diverses remarques s'imposent à la constatation de pareils faits. S'il est impossible de juger quel fut dans le pays l'apport culturel du royaume de Bourgogne, on constate que les seigneurs de Neuchâtel à leur apparition, au XIIe siècle, sont fortement imprégnés d'influences alémaniques, ou mieux, impériales. La concession de franchises à la coutume de Besançon (1214), la décision de Rodolphe de Habsbourg de soumettre Neuchâtel à la suzeraineté intermédiaire des Chalon (1288) traduit sur le plan du droit un renversement d'influences, perceptible déjà dans l'art. Sans disparaître jamais, puisque la ville, d'expression française, est proche de la limite des langues, que ses intérêts et son orientation géographique la mettent en rapports constants avec Bienne et Morat, puis Berne, Soleure, Fribourg et, par delà, avec la naissante confédération helvétique, l'influence alémanique s'atténue au profit de celle des deux Bourgogne, évolution que préparaient déjà les relations ecclésiastiques. Fait paradoxal, les comtes de Neuchâtel, vassaux de l'Empire ou d'origine germanique comme les Fribourg et les Bade-Hochberg, sont fortement engagés en Bourgogne par leurs relations de famille ou leurs fiefs. Ils attirent dans leur terre de Neuchâtel quantité de maîtres d'œuvre et d'artistes d'outre-Jura. Si, pour le cénotaphe

du comte Louis, on fait appel, entre autres, à un artiste fixé à Bâle, si les statues des deux Fribourg sont dues au maître Ensinger qui a travaillé à Berne et à Ulm, la tour de la collégiale, achevée en 1428, le cloître relevé après 1450 et les nombreux travaux faits au château ou au donjon dès cette époque sont exécutés par des maçons francs-comtois. Inversément, les règnes des Orléans-Longueville n'empêcheront pas aux XVIe et XVIIe siècles une appréciable influence alémanique, et particulièrement bernoise, de s'exercer dans les domaines politique, religieux et monumental (fontaines, poêles, vitraux armoriés, pignons à berceaux de bois). Jamais les allégeances politiques ne marqueront de manière absolue leur empreinte sur la vie culturelle du pays. Position géographique, relations d'affaires ou de voisinage permettront aux Neuchâtelois, devenus peu à peu autonomes, de choisir selon leurs besoins ou leurs goûts des modèles et des inspirations chez leurs voisins et tout particulièrement en France.

Après cette parenthèse indispensable, rappelons que le XIVe siècle a laissé un seul monument, mais de choix: le cénotaphe de la collégiale. Là aussi, on peut légitimement se demander, avec H. Reiners, si les gisants et les pleurants ne reflètent pas les conceptions de la sphère artistique française, alors que les autres statues sont plus proches de la plastique germanique – ce qui est indubitablement le cas pour les effigies des Fribourg. Du XVe siècle, le château offre d'intéressants morceaux d'architecture: la galerie Philippe de Hochberg, des tourelles d'escalier, des cheminées à vastes linteaux moulurés et enfin le majestueux portail. Les débris du décor intérieur font regretter sa presque totale disparition et témoignent d'un goût affiné par toutes sortes de contacts. Il reste des carreaux émaillés à motifs en relief, débris de poêles et œuvres d'artisans alémaniques, comme sans doute les quelques plafonds aux frises sculptées. D'autres carreaux, gravés d'écus armoriés, recouvraient le sol. Des fresques, très abîmées, et des tentures, disparues, ornaient les murs.

Il faut attendre le XVIe siècle pour avoir quelques témoins de l'architecture privée, reflétant encore des dispositions anciennes. Séparées par des murs mitoyens surmontés de pignons qui supportaient les toits à double pente, les maisons avaient, comme à l'époque gothique, de minces fenêtres jointives. Au rez-de-chaussée des étroites façades voisinaient la porte d'entrée, la baie d'une boutique ou l'entrée d'une cave, parfois ramenées en arrière par la présence d'arcades évoquant Berne, Morat ou telle cité franc-comtoise (rue de l'Hôpital). Aux étages, deux ou trois semble-t-il, accessibles par un escalier obscur et raide, une chambre – souvent flanquée d'une plus petite – était séparée d'une pièce donnant sur l'arrière de la maison par une cuisine sans éclairage direct. Des cours intérieures et des passages partiellement voûtés assuraient quelque dégagement dans les complexes plus touffus. Les maisons cossues avaient des tourelles d'escalier, type qui se maintint encore au XVIIe siècle. Ce n'est pas seulement à Neuchâtel, mais dans tout le vignoble environnant que des maçons ou des tailleurs de pierre, sculptant avec bonheur le calcaire jaune, ont laissé d'intéressantes fenêtres à meneaux d'inspiration encore gothique, comme l'asymétrie des façades. Bases polygonales, linteaux droits ou taillés en accolade, encadrement à tore ou à filets se trouvent, 5, 7, rue des Moulins; 8, rue Fleury; 8, rue du Bassin; 4, place des Halles; 25, rue des Chavannes. Dès la seconde moitié du XVIe siècle, cependant, le type évolue et des éléments Renaissance, venus de France par la Franche-Comté, apparaissent dans le décor. S'il ne reste plus qu'une frise de denticules et la date 1567 à une façade, 21, rue des Chavannes, les fenêtres d'une maison

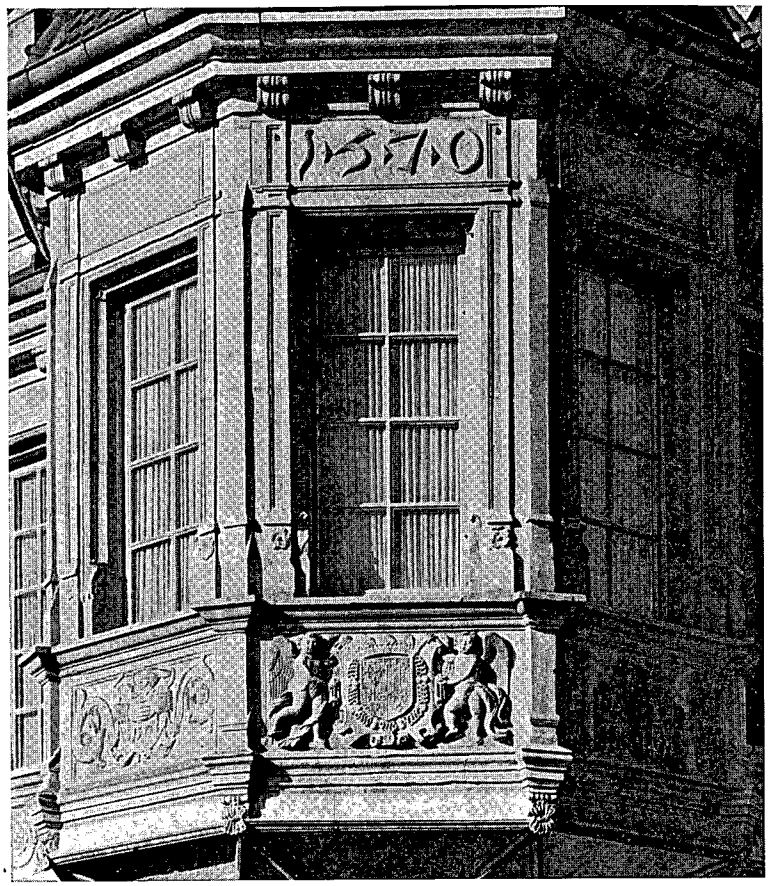

Fig. 405. La maison des Halles. Détail de la tourelle d'angle. Page 205.

du Neubourg, datées 1574, montrent bien quel caractère avaient les façades de mœllons crépies et rehaussées de ce décor. A la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville N° 4, un entablement surmonte les six fenêtres jointives du premier étage; la porte d'entrée est couronnée d'un petit fronton. Ces éléments difficiles à dater nous paraissent former la transition avec la maison Marval, 1, Croix-du-Marché, la plus représentative et la plus riche de ce type, bien que tardive (1609). Rosaces, rinceaux, coquilles et denticules, en faible relief, constituent une ornementation associée avec bonheur aux proportions harmonieuses de l'édifice, dont l'excellent état de conservation fait un précieux document.

Contemporaine des édifices privés que nous venons de signaler, la maison des Halles, bâtie vers 1570, bien qu'étant un édifice utilitaire, offre un décor plus riche et plus fouillé grâce aux débours consentis par le prince. L'intérêt du bâtiment vient en partie de l'habile synthèse d'éléments Renaissance (rinceaux, amours, colonnes cannelées à chapiteaux, entablements, frontons ou panneaux armoriés) et gothique (baies à trois jours inégaux, tourelle dont la souche est enserrée de nervures,

asymétrie). Laurent Perroud, son auteur, bourgeois du Landeron mais d'origine franc-comtoise, et ses ouvriers doivent être aussi pour quelque chose dans l'éclosion d'un art ornemental qui s'étendra des rives du lac de Bienne, au Val-de-Ruz et dans le Jura. Perroud dota en outre Neuchâtel de deux belles fontaines, celles de la Justice et du Banneret, où apparaît l'influence de modèles helvétiques. Il ira donner d'autres preuves de son talent à Porrentruy, Moudon et Lausanne. Dans le pays même, ces fontaines feront école jusqu'au siècle suivant.

Comme le chœur de la collégiale, archaïque pour son époque, le décor des maisons du XVIe siècle traduit un retard évident sur les conceptions des grands pays voisins. Ce retard restera sensible les siècles suivants, mais se réduira considérablement selon les époques, les moyens et surtout les relations extérieures de ceux qui faisaient bâtir. On ne soulignera jamais assez l'extrême importance des rapports commerciaux et politiques que les Neuchâtelois entretenaient avec leurs voisins, et le rôle joué par les idées et les goûts que ramenaient avec eux les officiers au service étranger. Dès le XVIIe siècle, pour plusieurs édifices, on sait que des plans ont été faits par des architectes de Paris. Au siècle suivant, le cas sera plus fréquent encore, et les styles français se marqueront jusque sur les fontaines. Les besoins des familles notables augmenteront avec leurs moyens. Elles font bâtir des demeures plus vastes, reflétant mieux leur train de vie et leur condition sociale. Dans les maisons modestes, toujours à l'étroit, seuls des détails marquent l'évolution en cours: encadrements de fenêtres, cages d'escaliers, consoles ou agrafes sculptées. Deux conceptions constructives coexistent ainsi: l'indigène et l'étrangère, novatrice, servies en général par les mêmes artisans.

Si la première moitié du XVIIe siècle a laissé peu de bâtiments à part celui du Trésor, dont la grande façade plane est percée avec bonheur de baies régulières tandis que la tourelle a des fenêtres étagées selon le mode ancien, un véritable essor de construction se produit dans le dernier quart de ce siècle. Une vraie mode de «*dômes*», c'est-à-dire de berceaux de bois couronnant les pignons – de provenance bernoise – sévit dans les années 80 (13, place des Halles; 18, rue du Château; disparus: 7, rue du Temple-Neuf; 13, rue des Moulins; 11, rue du Château; 9, rue du Neubourg). Pour la première fois, depuis le lotissement du «Neubourg», les autorités de la ville, qui se sont substituées au comte, font œuvre d'urbanisme en créant la rue neuve du Coq-d'Inde où, sur les parcelles tracées géométriquement, les acquéreurs devront édifier des maisons soumises à quelques servitudes de hauteur, dans un délai fixé. Elles font établir l'intéressant puits des Halles dont la forme monumentale, sans doute d'inspiration française, suscitera plusieurs répliques dans la région, jusqu'à Auvernier et Peseux. Pour la première fois depuis la Réformation est bâti un temple, inspiré de celui de Montbéliard, précieux et rare document d'une époque contemporaine de celle où ses pareils disparaissent en France (1696). Ses proportions monumentales pour une petite ville, moins sensibles aujourd'hui, témoignent de la ferveur des contemporains et soulignent l'austérité du décor.

Dans le secteur privé, le XVIIe siècle a laissé à Neuchâtel de belles constructions qui rompent avec le passé. Pour son époque la terrasse flanquant la maison, 13, place des Halles, est une innovation unique en son genre, d'autant plus qu'elle permet de jouir d'un vaste paysage (1664). Son décor de bossages et de colonnes jumelles paraît dériver de modèles plus anciens. En face d'elle, les maisons du chancelier Montmollin et de l'intendant Jeanjaquet sont l'illustration du goût nouveau (1685 à

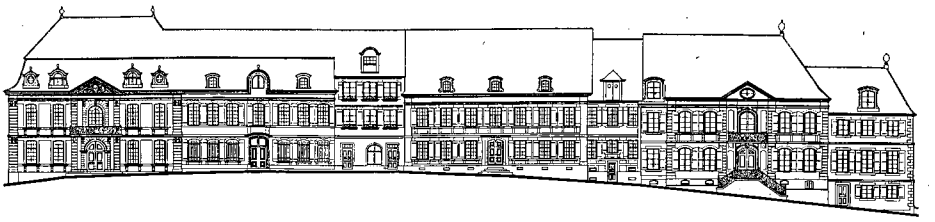

Fig. 406. La rue du Pommier. Les façades de la rangée sud. Page 248.

1686). Si la première, au toit «à l'allemande» ou plutôt à la Mansart, majestueuse et de proportions agréables, contraste avec la seconde extérieurement plus effacée, toutes deux ont des plans dressés à Paris. L'ampleur et la beauté des cages d'escalier en pierre de taille, la commodité des appartements distribués autour d'une cour intérieure, mieux que les façades encore, expriment l'adaptation au goût Louis XIV, d'une grandeur un peu sévère. Le contraste est d'autant plus frappant avec les étroites maisons voisines et contemporaines. L'une d'elles a une façade asymétrique reflétant le passé, mais l'autre d'élégants mascarons, témoins d'une probable reconstruction. Presque au même moment (1688) se construit, 7, rue de l'Hôpital, un bâtiment où les innovations (large façade régulière, cage d'escalier) se mêlent aux habitudes anciennes (absence de corridor, pièces qui se commandent). A la rue des Moulins N° 21 (1684), un neveu du chancelier Montmollin fait bâtir une maison, traditionnelle en ce sens qu'elle occupe une parcelle longue et étroite, mais bénéficiant de plusieurs innovations dans le décor et l'agencement. La haute façade baroque, encadrée d'ordres superposés, est unique en son genre dans tout le pays. La porte d'entrée, au fronton brisé, s'apparentait au portail appliqué vingt ans plus tôt contre la porte précédant la tour de l'Hôpital. La composition de la façade sera reprise, mais sans le décor, pour une maison voisine (31, rue des Moulins, 1692) dont le fronton circulaire sera encore imité vers 1715 (3, rue du Pommier). Les intérieurs, dont peu ont été maintenus intacts, étaient remarquables: cheminées et arcs en pierre de taille ornés de frises inspirées du décor antique, poêles à tour reposant sur des socles sculptés, parois recouvertes de tapisseries, armes du propriétaire, plafonds peints ornés de stucs ou de moulures et généralement munis en leur centre d'ovales ou de polygones, armoires sculptées et mobilier abondant, que mentionnent les inventaires notariaux.

C'est sur un plan régulier, qui n'exclut pas la variété des façades, que se rebâtit la rue du Pommier, incendiée en 1714. Les maisons de son extrémité orientale (1, rue du Pommier; 2, escaliers du Château) sont une adaptation du style de la fin du règne de Louis XIV – elles ont un pendant défiguré, 6, rue de l'Hôpital. Là aussi, les hauteurs de corniche imposées n'ont pas empêché une rupture, au fond bienvenue, des normes fixées.

Le style Régence apparaît dans l'ornementation de la belle demeure, 8, rue du Pommier: pilastres décorés d'entrelacs, consoles fleuries, fronton à cartouche découpé, balcon de fer forgé. L'équivalent, un peu plus modeste, se trouve à l'angle de la rue des Epancheurs et du Bassin avec cet avantage que certains détails intérieurs (portes à décor champlevé, plafond de stuc, poêle) y sont encore bien conservés.

Toujours de la même époque, la maison de Jérémie Pourtalès (5, faubourg de l'Hôpital) n'a pour ainsi dire point de décor, mais une belle ordonnance où la division centrale de trois fenêtres, plus large que ses voisines, distingue cette façade de toutes celles de la ville. On lui a récemment ajouté un troisième étage. Contrastant avec des édifices agréables, aux éléments de décor stéréotypés (9, rue du Seyon, 1733; 10, rue du Coq-d'Inde, environ 1736), la maison, 2, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville (1743) se pare d'ornements Louis XV d'une variété et d'une richesse sans pareille. L'abondance des détails sculptés ne nuit pas à la claire ordonnance de cette façade harmonieuse, où la superposition des pilastres évoque encore des souvenirs renaissants ou baroques.

Avant même le milieu du XVIIIe siècle, on voit apparaître une tendance qui s'affirmera jusqu'à la fin du siècle suivant, époque où l'agrandissement de la ville résorbera le phénomène: l'édification de bâtiments hors de la cité dans une situation avantageuse et jouissant d'une belle vue, complétée par la création de promenades et par la formation d'un faubourg de résidence, attirant une société qui a peu d'équivalents dans les petites villes de Suisse. La Grande Rochette, construite ou transformée vers 1711, s'embellira durant tout le siècle. Vers 1746, l'actuelle petite Rochette est construite sur le Tertre. Comme elle, la Rochette du Faubourg, bâtie après 1764, est un pavillon de réception ayant un grand salon flanqué de petites annexes. Toutes deux se trouvent dans un jardin jouissant d'une belle vue, agrémenté de terrasses ou par la proximité du lac. Sur le Crêt-Taconnet s'élèvent des «folies», à la vérité modestes. Disposant d'infiniment plus de moyens, DuPeyrou crée une splendide propriété (1764-1770) et s'adresse, comme Abraham Bosset (68, faubourg de l'Hôpital), à un excellent architecte qui saura allier les avantages du site à une construction confortable, élégante et reflétant les goûts du jour. Formé à l'école française et membre correspondant de l'académie d'architecture de Paris, Erasme Ritter introduit à Neuchâtel le style Louis XVI, particulièrement bien venu dans le grand salon de l'hôtel DuPeyrou, dont les lambris dorés ont été faits par un artiste parisien. Certes, quelques traits reflètent les habitudes du pays (le grand toit) ou l'empreinte encore profonde du style Louis XV (la réglure horizontale, les fers forgés de la façade, les stucs des plafonds presque «rococo», ou les boiseries de quelques pièces secondaires), mais beaucoup d'autres détails sont d'époque (balustrade du couronnement, médaillons, urnes, consoles du balcon, balustrade de l'escalier principal). La maison d'Erhard Borel, postérieure d'une demi-douzaine d'années et construite par les mêmes maçons, a un décor moins évolué, plus empreint du passé et de la marque des bâtisseurs du pays. On y trouve toutefois, comme encadrement des divisions, un ordre ionique colossal, qui sert ailleurs à limiter les fenêtres de la partie centrale des maisons (4, rue de l'Hôpital, 1760; 10, faubourg de l'Hôpital, vers 1784) et que reprendra encore vers 1803 le constructeur de la maison Fauche (1, rue de la Maladière). Cela confirme que si les styles nouveaux pénétraient plus ou moins vite par l'intermédiaire d'architectes étrangers, ils étaient adaptés aux possibilités des constructeurs locaux qui en tiraient parti longtemps. Particulièrement typique à cet égard est un certain goût pour les cheminées de pierre ou de marbre et pour les fers forgés Louis XV, adaptés à des maisons plus anciennes et maintenus dans des édifices plus récents.

Fig. 407. L'hôtel de ville. Sâlle du Conseil général. Panneaux sculptés représentant la Tempérance. Page 183.

Le plus important bâtiment de l'époque Louis XVI, représentée aussi par l'ancien hôpital, est évidemment l'hôtel de ville, construit d'après les plans de PIERRE-ADRIEN PARIS, un architecte de renom. Même si intérieurement les voûtes, la hauteur réduite des colonnes et de la grande salle ne suivent pas les projets de l'auteur qui en a désavoué la réalisation, l'édifice n'est pas moins remarquable. Les capacités limitées des entrepreneurs autant que l'intervention de certains magistrats ont envenimé les heurts presque inévitables avec un architecte habitué à diriger des sous-ordres compétents et dociles. Non moins typique est le choix d'artistes étrangers pour amener à la perfection le décor intérieur du bâtiment, dépassant de loin les capacités des artisans locaux. Pour l'hôtel DuPeyrou déjà, on avait fait appel à des stucateurs, de Suisse orientale ou du Vorarlberg. En outre, de nombreuses cheminées de marbre ont dû sortir des ateliers de JEAN-FRANÇOIS DORET, à Vevey. A la fin de cette époque, l'élément de décor non négligeable que sont les plaques de contrefeu des cheminées, fondues par des artisans de la région de Pontarlier, subissent la marque des événements politiques. Les trois fleurs de lis de France entre deux sceptres disparaissent, font place à des fleurs en pot ou, dans quelques cas, aux armes du propriétaire.

Dans la première moitié du XIXe siècle, les constructions traditionnelles, lentement évoluées, voisineront avec quelques beaux morceaux d'architecture importée, auxquels la pierre jaune donnera un caractère qui les apparente aux édifices en place. De la fin de l'époque Empire, il reste les belles maisons, 14 et 21, faubourg de l'Hôpital (1814 environ), l'une allongée, l'autre étroite et toute en hauteur, apparentées cependant par les baies en plein cintre du rez-de-chaussée, les denticules de la corniche et la sobriété de leur appareil. De la première dérivera, quelques années plus tard, la maison N° 58 du même Faubourg, où il faut noter aussi l'intéressant porche à colonnes du N° 91. En 1810, FRÉDÉRIC DE MOREL, futur intendant des bâtiments, à peine sorti de son école d'architecture parisienne, avait dessiné la robuste fontaine de la cour du château.

C'est dans le décor intérieur que l'époque Empire laisse les témoignages les plus typiques. Des grêles rinceaux à médaillons antiques figurant sur les papiers peints conservés, 11, place des Halles, on passe au décor peint à volutes, griffons ou trophées d'armes de l'avenue de la Gare N° 14, où un pavillon a intérieurement l'aspect d'une tente, modèle importé par l'architecte parisien VASSEROT, comme la balustrade formée de flèches et de losanges bordant le grand escalier. Des stucs ornent les plafonds, 10, rue de la Promenade-Noire et décoraient ceux de l'ancienne maison Pourtalès, 5, faubourg de l'Hôpital, où des dessus de glace portaient les classiques griffons affrontés et des têtes barbues au milieu de pampres. Ces motifs moulés, beaucoup plus riches et développés, se retrouvent associés à des lustres, à des étoffes plissées ou à une cheminée, dans la maison Pourtalès-Castellane (21, faubourg de l'Hôpital). Une porte à panneaux en losange (23, rue du Château) paraît dériver d'un de ces modèles. Par contre, dans la maison, 14, faubourg de l'Hôpital, si les portes à entablement évoquent à la fois le passé et l'époque suivante, les bordures des papiers peints, à fond noir, portent encore de grandes palmettes. D'époque Empire, et de provenance inconnue, la devanture de la boutique plaquée en 1836 contre la face septentrionale de la maison du Trésor, prouve la persistance et le succès de ce style décoratif.

L'hôtel du Faucon (20, rue de l'Hôpital, 1828), construit en beaux matériaux, a des lignes nettes mais sèches, caractère souligné par la gracilité du balcon. Les

immeubles au midi de la Place Purry, conçus en 1845 et réalisés plus tard, reflètent un néo-classicisme correct, froid et un peu étriqué, comme d'autres maisons de moindre intérêt. Par contre quelques bâtiments dessinés par des architectes venus de l'extérieur s'imposent par leur qualité. ANTON FRÖLICHER a su faire du collège latin un édifice marquant et orné, sans surcharge ni ennui, en dépit de sa longueur (1827-1835). Si les corridors transversaux sont obscurs, le plan et la conception des salles correspondaient bien aux exigences de l'époque. L'architecte inconnu, sans doute français, qui a bâti la maison Pourtalès (24, faubourg de l'Hôpital) s'inspirant librement des palais Renaissance, a su composer deux façades très différentes, mais bien accordées, où la simplicité donne une impression de grandeur, sans sécheresse ni indigence (1837). On aimerait aussi connaître l'auteur de la maison, 6, rue de la Place d'Armes (1846), dont les bossages, les entablements et la composition révèlent quelque recherche et des réminiscences d'un goût néo-Renaissance. Serait-ce HANS RYCHNER, Argovien formé à Munich, architecte de l'intéressant mais un peu froid ensemble du faubourg de l'Hôpital Nos 18-20? Il semble moins probable que ce soit l'œuvre de JAMES COLIN – auteur, entre autres, d'une des villas de l'extrémité du faubourg de l'Hôpital (No 47), où il rompait agréablement avec la symétrie imposée jusque là – et pas non plus celle de LOUIS CHÂTELAIN constructeur de divers bâtiments plus simples et dépouillés (1, rue de la Place d'Armes; 4, rue de l'Hôtel-de-Ville).

Une poussée de goût néo-gothique se fit jour dans les années 1840-1860. EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES, intendant des bâtiments, dessina la maison, 19, faubourg du Lac, aux fenêtres cernées de lourds boudins, quelques-unes en tiers-point (1840). Des accolades plus légères, amorties par des fleurons, seront utilisées ailleurs pour orner les fenêtres (8, rue des Sablons, vers 1845; 80, rue de la Maladière, 1849 et 1857), mais le décor des maisons, 11-25, rue de Vieux-Châtel (1858-1861) n'échappera pas aux défauts d'un pastiche monotone.

Depuis le second quart du XIXe siècle les architectes du pays, souvent formés à l'étranger, prennent la relève des anciens maîtres maçons qui, jusque là, avaient vécu des traditions constructrices locales, plus ou moins vivifiées par des apports extérieurs. L'intrusion de matériaux étrangers et variés, après l'établissement des chemins de fer, va provoquer un bariolage éminemment préjudiciable à l'unité dans la variété que donnaient aux édifices anciens le calcaire jaune, le roc blanc, le crépi de chaux et la tuile.

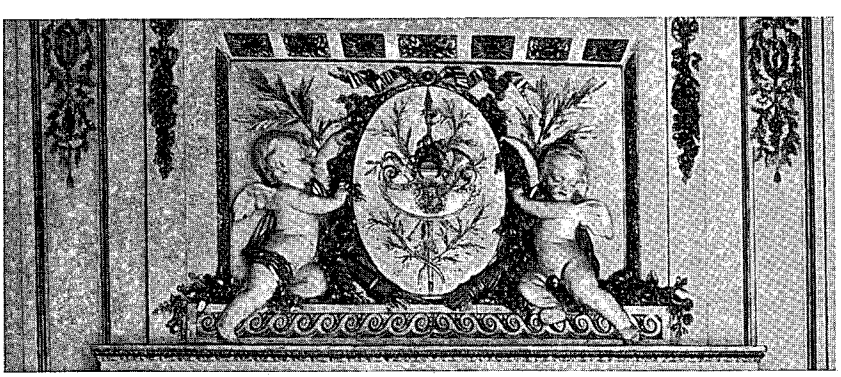

Fig. 408. L'hôtel DuPeyrou. Dessus de la porte principale du salon. Page 366.

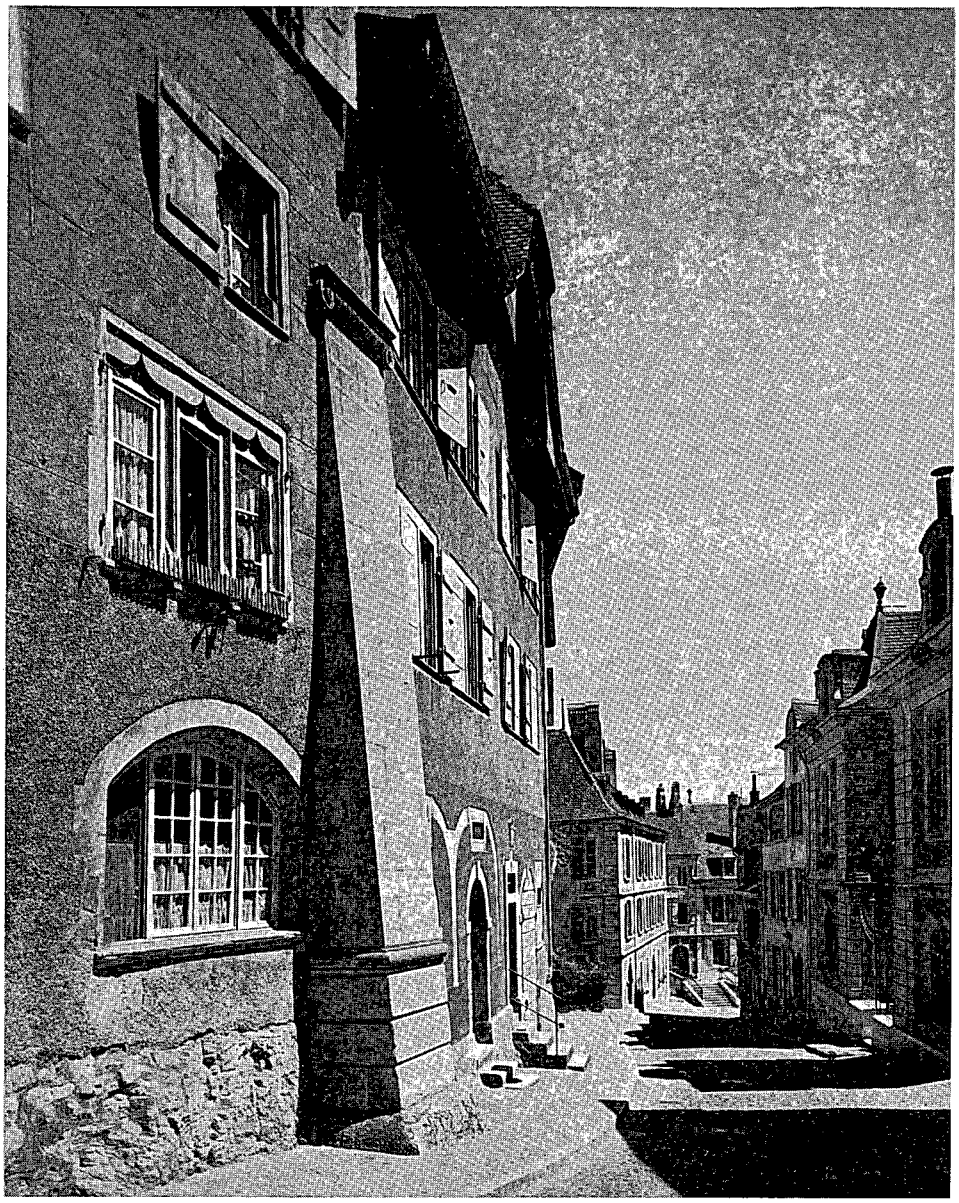

Fig. 409. La rue du Château vue de l'ouest. Au fond, les maisons bordant les escaliers du Château.
Pages 228, 237, 241 et 261.

ANNEXES

MARQUES DE TÂCHERONS

Le château. Galerie Philippe de Hochberg, vers 1488 (page 155).

1. Parement sud. – 2. Parement est. – 3. Arcades au sud. – 4. Arcades à l'est.

La collégiale. Murs de clôture, fin du XIIe, début du XIIIe siècle (page 81).

1. Absides. – 2. Collatéral sud du chœur. – 3. Collatéral nord du chœur. – 4. Paroi sud du transept. – 5. Paroi nord du transept. – 6. Collatéral sud de la nef. – 7. Collatéral sud de la nef (à l'intérieur). – 8. Collatéral nord de la nef.

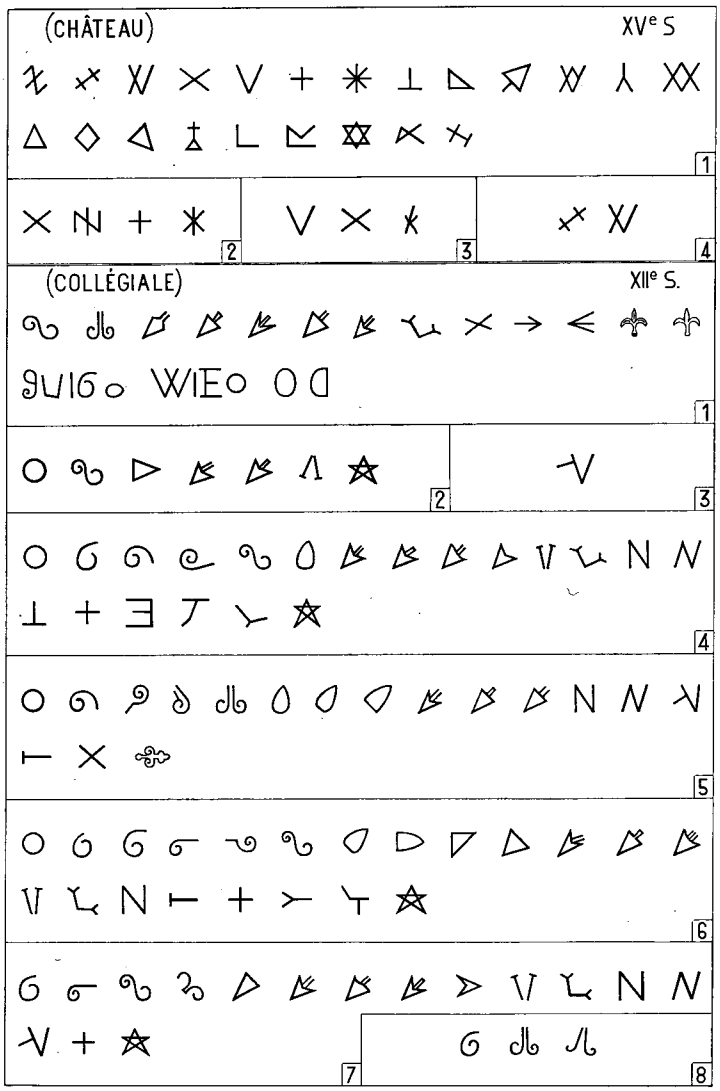

INDEX

Cet index donne les principaux noms de personnes et de lieux.

AARAU 117, 211.
ABERLI, J.-L., peintre, graveur 407.
ABRAHAM, patriarche 258.
AGASSIZ, Louis 372.
ALQUIER DE MÉZERAC, Jacques-Vincent 384.
ALSACE 234, 416.
ANCIEN-HÔTEL-DE-VILLE, rue de l' 269, 279–281, 404, 422.
ANCÔNE 169.
ANDRIÉ, Jacob, maçon 322.
– Isaac, maçon 322.
APHRODITE 347.
APOLLON 256.
ARNOUT, dessinateur 197.
AFFRY, famille 154.
AUGSBOURG 194.
AUVERNIER 208, 243, 280, 320, 415, 420.
AVENCHES 16.

BACHELIN, Auguste, peintre 80, 90, 395.
– François, menuisier 129, 210.
BADE-HOCHBERG, voir Hochberg.
BAILLOD(s), famille 155, 262.
– Abraham 262.
– Claude 225, 292.
BALANCE, rue de la 306, 312.
BÂLE 6, 68, 110, 134, 407, 418.
– cathédrale 77, 84, 85, 87, 96, 104, 108, 416.
– Kirschgarten 177.
BALLANCHE, famille 262.
BARBEZAT, Frédéric, charpentier 188.
– Jean-François, maçon 295.
– Moïse, maçon 295.
– Pierre-Louis, maçon 295.
BASSIN, ou port, 53–54, 196.
– rue du 13, 45, 67, 334–337, 377, 421.
BÂTIE, tour de la 43.
BAUMANN, Jean-Henri, dessinateur 18, 50, 124, 133, 196, 213, 214, 398.
BAYARDS, Les 122.
BAYREUTH 163.
BEAUMONT, famille 320.
BÉGUIN, Jacques, architecte 123, 202.
BELLEVAUX, maison de 55, 261–264.
– Girard de 134, 261.
BERGEON, famille 233.
– Charles-François 259.
– Jean-Michel 232.
BERGER, Ludwig, maçon 288.
BERNE 3, 6, 7, 47, 55, 116, 122, 126, 168, 169, 194, 204, 209, 330, 355, 374, 403, 408, 417.
– armes 100, 330.
– collégiale 110, 418.
BEROMÜNSTER 368.
BERTHIER, Alexandre 7, 49, 158, 208, 251, 349, 355.
BERTHOUD, famille 337.
– Abraham, maçon 47, 52, 63, 67, 70, 232, 238, 324, 325, 344, 355.
– Fritz, peintre 185.
– Jean, architecte 52, 188, 235, 242, 265, 401.
– Jean-Jacques, dessinateur 19, 21, 289, 340, 356.
BERWART, Hans-Jakob, maçon 52.
BESANÇON 6, 9, 74, 157, 158, 165, 168, 170, 180, 207, 210, 345, 417.
BETTANIER, dessinateur, lithographe 54, 203, 283.
BEUNAT, Joseph 222, 341, 352.
BEVAIX 16, 322.
BÉZUC, Ph. de Brueys de 109, 148.
BIENNE 3, 52, 100, 130, 163, 235, 380, 417, 420.
BIOLLEY, Adam, charpentier 52.
– Jean-Jacques, charpentier 52.
BLONDEL, Jacques-François, architecte 366.
BOCQUILLON, ingénieur 22, 24, 29, 80, 133, 140, 225.
BOINE, rue de la 4, 400.
BOITEUX, Charles, menuisier 209.
BOLOGNE 406.
BONHÔTE, Abraham, poêlier 265.
BONSTETTEN, famille 118, 205.
– Jean Jacques de 117.
BONVESPRE, Charles-Guillaume, orfèvre 8.
– Henri, potier d'étain 29, 44, 136, 202, 206.
– Henri 228.
BONZON, David, maçon 129, 147, 210.
BOREL, famille 346.
– Abraham, maçon 72, 244.
– Erhard 344–346, 349, 350, 382, 422.
– Ferdinand, peintre 60, 64.
– Ferdinand, ferblantier 192.
– Henri, horloger 212.
– Henri-Louis, maçon, entrepreneur 138, 195, 211, 215.
– Jacques I, maçon 271, 288, 315.
– Jacques II, maçon 72, 80, 187, 235, 255.
– Jacques III, maçon 47, 63, 66, 70, 232, 238, 324, 325, 344, 355, 374.
– Jean-François, plâtrier 263.
– Jean-Jacques, maçon 61.
– Jérémie, maçon 187, 255.
BOREL-PETITJAQUET, Jacques, maçon 202.
BORMIO 117.
BOSSET, famille 251.
– Abraham 390, 422.
– Charles de 216.
– Henri de, architecte 220.
– Jean-Frédéric de 7, 49, 50, 80, 210, 214, 354, 379, 398, 407.
– Jean-Georges 405.
BOSSET ET MARTIN, architectes 216.
BOUCHET, famille 345.
BOUDRY 16, 160, 245, 254, 330.
– château 320.
– Trois-Rods 246.

Bourgeois, David 218, 244.
– Guillaume 214.
– Henry 218.
– Jean 213.
Bourgeois-dit-Coinchely, famille 212.
Bourgeois-dit-Francey, Jean 249, 304.
Bourgogne 7, 42, 77, 99, 135, 416, 417.
– Philippe, duc de 78.
– Rodolphe III, roi de 6.
Bourguet, Louis 188.
Bournez, fondeur 117.
– François-Joseph, fondeur 194.
Bourquin, Abraham, tailleur de pierre 344.
– David, tailleur de pierre 344.
– David, charpentier 218.
Boutry, Jean-Baptiste, sculpteur 67, 166, 170, 180–182, 184, 380.
Bouvier, Charles 313.
– Louis 313.
– Paul, peintre 50.
Boy de la Tour, famille 251.
Boyve, David, potier d'étain 24.
– David, verrier 235.
– Jérôme de 341.
Brandt, famille 334.
Bredin, famille 228.
– Louis, menuisier 163.
Brélaz, Clémentine, peintre 283.
Bremgarten 160.
Bretagne 296.
Breton, ruelle 323, 324.
Brévine, La 122, 296.
Bruder, photographe 41.
Brun, famille 267, 343.
– Jean 279, 284, 306.
– Jean-Frédéric 400.
– Samuel 340.
Brun d'Oleyres, famille 267, 291, 292.
– Jean-Henri 288, 289.
Bullot, David 281, 282.
– Jean-Henri 374.
Burgerziehl 3.
Burkhardt, Caspar, graveur 18, 124, 210.
Busset, Guillaume, maçon 64.
Buttes 244.
Cabrol de Travanet, Henriette de 329.
Cantons suisses 100, 138, 142, 406, 409, 415.
Capellaro, Defendante, plâtrier 95, 215.
Carouge 169.
Castellane, famille 351.
– Marie-Louise 350.
Célestin III, pape 77.
Cerlier 16, 152, 160, 163, 219, 297, 330.
Chaffois 194.
Chaillet, Abraham 285.
– Abraham, receveur 354.
– Henri 259.
– Henri-Nicolas 260.
– Jean-Frédéric 259.
– Théodore 281.
Chalon, comtes de 417.
– Jean de 6.
Chambrier, famille 116, 239, 242, 246, 289–291, 302 à 304, 319.
– Abraham 292.
– Benoît 245, 250.
– Charles-Louis de 289.
– Daniel 292 / 319.
– David-François 404.
– François 319, 320.
– Frédéric, banneret 50.
– Jean 214.
– Jonas 245.
– Josué 327 / 328–329.
– Pierre 319 / 327–328.
– Rodolphe 319.
– Samuel de 302.
Chambrier d'Oleyres, Jean-Pierre 109.
Champ-du-Moulin, le 296.
Chapelles
– disparues 130.
– de l'Ermitage 39.
– de l'Hôpital 41, 122, 130.
– de la Maladière 128–130.
– de la Place-d'Armes 338.
– Saint-Jean 129.
– Saint-Nicolas 129.
– voir aussi: collégiale.
Chapuis, voir Philipenot.
Charité, maison de, voir: hôtel communal.
Charles IV, empereur 6.
Château, le 133–162, 418.
– ancien château 133–134, 214.
Château, le, chapelle 146, 157, 158.
– fontaine 24, 50, 62, 67, 147–148.
– galerie Ph. de Hochberg 135, 138, 140–142, 154 à 155, 428.
– portail 135–136, 144–146.
– restauration 139–140.
– roman 136, 138, 142–146, 148–150, 416.
– salle des Etats 135, 138, 150–154.
– salle Marie de Savoie 155, 156, 160, 162.
– salle du Grand Conseil 141, 145.
Château, escaliers du 63, 225, 241–243.
Château, rue du 13, 14, 225, 234–240, 246, 260, 264.
– prévôté ou vieille chancellerie 234–238.
– ancien hôtel de la Couronne 238–240, 424.
Châtelain, Abraham-A. 396.
– Léo, architecte 79, 100, 115, 155.
– Louis, architecte 211, 314, 336, 338, 356, 393, 425.
Châtillon 136.
Chaudronniers, rue et ruelle des 268, 332.
Chaumont 16.
Chaux-de-Fonds, La 118, 180, 181, 194.
Chavannes, rue des 13, 38, 39, 315–316.
Chaveroz, Jehan, fondeur 56.
Chevalier, Jonas, menuisier 130.
– Richard, charpentier 330.
Chiètres 281.
Chouderier, famille 45, 331.
Choupard, Oswald, charpentier 27, 29, 42, 318.
Christophe, saint 157.
Cimetières 14, 225, 400.
Claparède, famille 380, 409.
– Jacob, serrurier 67, 191, 250, 355.
– Jean-Frédéric, serrurier 215.
– Jean-Pierre, serrurier 67.
– Moïse, serrurier 209.

Claude, maçon 134.
Claudon, Jean-Pierre 404.
Claus, de Wissembourg 110.
– de Tubingue 110.
Clawer, voir Claus.
Clerat, Jean, horloger 118.
Clerc-dit-Guy, famille 278.
Clinchy, Charles, horloger 212.
Cocchi, Charles, peintre 123, 152, 170, 187, 252, 392, 406, 407.
Cœuve 128.
Coinchon, Antoine, maçon 288.
Colin, David, arpenteur 21, 120, 340, 349, 402, 404.
– James, architecte 140.
– James-Victor, architecte 21, 123, 211, 337, 350, 356, 372, 399, 425.
Collège latin 54, 194–200, 425.
Collégiale, l'église 77–121.
– abords 23–24, 48, 71.
– bibliographie 80, 114.
– cénotaphe 78, 109–114, 417, 418.
– chapelles:
des Osselets 96.
Saint-Antoine 78, 79, 90.
Saint-Grégoire 78, 79, 90.
Saint-Guillaume 78, 79, 90, 130, 254.
Saint-Léonard 98.
Saint-Michel 77, 98.
– chapitre 4–5, 9, 77, 117, 130.
– cloître 119–121.
– décor, sculptures 98–109, 416, 428.
– portail Saint-Pierre 77, 78, 85–88, 93, 108, 416.
– tours 78, 90–92, 118.
Collégiale, rue de la 13, 48, 67, 225–233.
– anciennes maisons de cure 225–226, 229–230.
– ancienne maison des écoles 226–229.
– maison Sandoz-Travers 230–233.
Colomb, Eugène, architecte 393.
– Jean, peintre 218.
Colombier 184, 415.
Conrad le Salique 415.
Conti, le prince de 232.
Coq-d'Inde, rue du 13, 66, 284, 294–312.
– maison Montmollin 294 à 301.
– maison Chambrier 301 à 304, 420.
– maison N° 10, 308–310.
– maison N° 20, 310–311, 355.
Coquillon, famille 45.
Corcelles-Cormondrèche 193.
Corcelles-sur-Concise 250, 251, 368.
Corporations 8–9.
Coucy, sire de 36.
Coudre, La 3, 15.
Coulon, famille 337, 391.
– Paul 378, 379, 380, 382.
– Paul-Alphonse de 393.
– Paul-Etienne 382.
– Paul-Louis 49.
Courvoisier-Voisin, Henri, graveur 7, 18, 356.
Couvet 24, 37, 271, 296.
Cressier 58, 157, 415.
Crêt, le 14, 49, 50.
Crêt-Taconnet, le 15, 18, 422.
Croix-du-Marché, la 13, 58, 264–267.
– maison Marval 264–266.
Cugnet, Jacques, serrurier 202.
– Pierre, serrurier 202.
Custor, Joseph-Antoine, sculpteur 56, 58, 143.

Dallemagne, Abraham 218.
Daniel, prophète 104, 150.
Dardel, receveur 385.
David d'Angers, Pierre-Jean, sculpteur 74.
Debrot, Daniel, poêlier 163, 316.
Delachaux, Josué, serrurier 322.
– Théodore, peintre 100.
Delaistre, François-Nicolas, sculpteur 173.
Delor, famille 371.
Deluze, famille 7, 349.
– Jacques 402.
– Jean-Jacques 244, 285.
Dengelmeyer, dessinateur 20.
Depaulis, Barthélemy, plâtrier 123, 407.
Deroy, lithographe 20.
Descostes, Loys 56.
Desplands, F., sculpteur 170, 173, 174, 380.
Devi (Diwi), plâtrier 407.
Devy, Jean 279.
Diane 256.
Diesbach, famille 154, 250.
– François de 392, 406.
– Philippe de 384.
Diesse, famille de 32, 245.
Dietrich, Henri, architecte 339, 398.
Diogg, Félix-Marie 392.
Dijon 135.
Disnematin, marchand doreur 380.
D'Ivernois, famille 262.
– Charles 238.
– Charles-Guillaume 238, 262, 263.
Dolder, Andreas, poêlier 368.
Dongion, famille 23.
Donjon, le 23–30.
– fossé 22–24, 71.
– tour de la Princesse ou tour prisonnière 29–30.
– tour carrée 24–27.
– vieille tour 27–28.
Doret, Jean-François 250, 380, 424.
Doudiet, Antoine, carrier 288, 295, 301.
– Pierre-A., lithographe 80.
Drion, Jean, maçon 135.
Droz, Alphonse, architecte 141.
– Daniel, maçon 188.
Duban, Félix-Louis, architecte 386.
Dubied, Abraham, maçon 229.
Dublé, apothicaire 24.
Dubois, Charles-Edouard, peintre 50.
– Edouard 50.
– Jean, chanoine 77, 134.
Dubois-de-Montperreux, Frédéric, archéologue, dessinateur 25, 33, 35, 79, 80, 120, 133, 138, 147.

DUCOMMUN, David, horloger 118.
DUFOUR, architecte 49.
DU MONCEL, Th., lithographe 17, 20, 399.
DUNBAR, famille 384.
DU PASQUIER, famille 246, 407.
– Abraham, maçon 318.
– Alphonse-Henri 398.
– Jacques-Louis 391.
– Wilhelm 393.
DUPEYROU, Henriette 362, 366.
– Pierre-Alexandre 7, 48, 68, 216, 310, 311, 340, 349, 355, 366, 388, 422.
– hôtel 340, 355–371, 388, 390, 392, 394, 402, 422, 424.
– orangerie 388–389.
– avenue 371.

ECLUSE, l', quartier de 38, 50, 217.
ELGG 292.
ELLURDI, Nicolet 36.
EMETULLA 72.
ENCEINTES 22–47.
– première 12, 22.
– intermédiaire 12, 35.
– deuxième 12, 36–37, 47, 217, 267.
ENGEL, David-Guillaume, horloger 179–180.
ENSINGER, Matthäus, maçon 110, 113, 418.
EPANCHEURS, rue des 13, 14, 333.
EPOISSES 114.
ERBEAU, Daniel, menuisier 209.
ERLACH, Jean-Rodolphe d' 204.
ERNST, Rodolphe-Auguste d', architecte 176.
ESTAVAYER 16, 176, 210, 244.
ESTEVENIN, maçon 25, 200.
EVARD, Claudy, charpentier 122, 127, 398.
EVOLE, l', rue et quartier 14, 15, 46, 50, 312–314, 401.

FABRI, Henri 99.
FAREL, Guillaume 7, 17, 101, 229, 230, 235.
FAUCHE-BOREL, Louis 321, 323, 396–397, 422.
FAUSSES-BRAYES, rue des 317.
FAVARGE, la 16, 218, 229, 265.
FAVARGER, Adam 37.
– Frédéric 396.
– Gédéon, charpentier 322.
– Jacob, menuisier 190.
– Jean-Jacques 250.
FAVRE, Antoine, architecte 244, 398.
– Jean, tailleur de pierre 296.
– Jonas, architecte 24, 25, 38, 41, 42, 51, 62, 64, 219, 288, 294, 296, 322.
– Jonas le jeune 39, 243.
– Louis 195, 321.
– Pierre, maçon 296, 322.
– Tite, architecte 399.
FÉLIX, saint 81.
FENIS (Vinelz) 6.
FÉQUENET, Hensli 286.
– Nicolas 287.
FERRIÈRE, Ferdinand, sculpteur 209, 403.
FLANDRES, rue de 13, 292 à 293.
FLEURIER 52.
FLEURY, rue 268, 284, 298, 306–307.
FLUE, Nicolas de 413.
FONTAINE, Pierre, architecte 350.
FONTAINE-ANDRÉ, abbaye 9, 77, 265.
FONTAINES 12, 55–71.
– du Banneret 58–60, 264, 420.
– du Bassin 66–67.
– du château 24, 50, 62, 67, 147–148, 424.
– de la rue du Château 67, 68.
– des Chavannes 60, 61–62.
– du collège latin 71.
– de la collégiale 71, 232.
– de la Cuve 64.
– du Griffon 62–64, 244.
– des Halles 65–66, 283.
– de l'Hôpital 68.
– de l'Hôtel-de-Ville 68.
– de la Justice 55–57, 420.
– du Lion 63, 64.
– des Moulins 60–61.
– du Neubourg 61–62.
FONTAINES, de l'Orme 70.
– du Plan 70–71.
– de la place du Port 71.
– de Port-Roulant 68–69.
– de la Promenade-Noire 71.
– de saint Guillaume 55, 62.
– du Temple-Neuf 63, 64.
FONTANA, sculpteur 58.
FORNACHON, Pierre, charpentier 25, 330.
FOSTINO, peintre 406.
FOUR BANAL, le petit 269 à 270.
– le grand 315–316.
FRANCE, la 66, 245, 302, 304, 376, 418, 420, 424.
FRANCFORT 345.
FRANCHE-COMTÉ, la 119, 290, 415, 418, 420.
FRANEL, Louis, lithographe 321, 323, 331.
FREY, Charles, plâtrier 322.
FRIBOURG (en Brisgau), comtes de 417.
– armes 42, 92, 113–114, 162.
– Conrad de 6, 25, 110, 113.
– Jean de 6–7, 13, 42, 46, 78, 90, 110, 113, 134, 135, 234, 283.
FRIBOURG (en Suisse) 116, 216, 417.
FRÖLICHER, Anton, architecte 194–196, 350, 425.
FROMENT, Paul de 400.
FRYER, Michel, poêlier 160.
FURRER, Henri, lithographe 21.

GAGNEBIN, lithographe 220.
GALEIX, Huguenin, charpentier 330.
GALLANDRE, Jean-Jacques 374.
GALLOT, Abraham 5.
– Abram-Samuel 382.
– Jacques, potier d'étain 24.
– Olivier, chaudronnier 33, 122.
GARCIA (Garzia), André, peintre 123, 406.
GARÇOT, Besençon, maçon 119.
GARE, Avenue de la 402–414.
– Grande Rochette (N° 14) 392, 402, 404–414, 424.

GARE, Avenue de la, Petite Rochette (N° 17) 402, 404.
GAUDOT, famille 384.
– Claude 320.
– David 249.
– David, major 324, 325.
GENDRE, voir MENOUD-DIT-GENDRE.
GENDRE ET STEINER, lithographes 337.
GENÈVE 128, 294, 366, 393, 399.
GENTIL, H., lithographe 337.
GEORGES, saint 100.
GIENG, Hans 55.
GIEZ, Jean de 245.
GINDRAUX, Mathieu, maçon 122.
GIRARD, Abraham, charpentier 200.
– David 274, 334.
– Guillaume, charpentier 200.
GIRARDET, famille 7.
– Alexandre, dessinateur et graveur 80, 170, 171, 189, 192, 209, 210, 332.
– Abraham-Louis, graveur 19, 20, 47, 50, 51, 124, 126, 133, 147, 170, 189, 332.
– Charles, graveur 47.
– Karl, peintre 283.
– Samuel 332.
GLÉRESSE 213.
GODET, Frédéric 304.
GOLL, Frédéric, facteur d'orgues 128.
GORGIER, barons de 231.
GRAF, Anthony, menuisier 122, 126.
GRAND'COMBE DES BOIS, la 163.
GRANDE-BRETAGNE 391.
GRAND-RUE, la 13, 57, 319, 320.
GRANDSON 16, 110.
GRENOT, Jean, peintre 219.
GRESET, David, maçon 33, 60, 63, 122, 235, 240, 242, 281, 344, 399.
– Esaye, charpentier 296.
GRISEL, famille 268.
– Charles, serrurier 210.
– Georges, dessinateur 17, 51, 133, 164, 214, 218, 331.
– Jean 58.
GROSSMANN, Pierre, verrier 152.
GROSSOURDY, Henri, menuisier 235.
GRÜRING, Isaac, menuisier 380.
GUÉBHARD, Emmanuel 388.
GUÉLON, doreur 251.
GUESDON, lithographe 19, 20.
GUIDO, maçon 81, 416.
GUIGNARD, Abraham, ébéniste 166, 168, 169, 176, 178, 179, 181, 185–187, 250–252, 368, 380.
GUILLAUME, saint 4, 77, 100, 114, 117, 161, 226.
– le lambrisseur 157.
GUILLEBERT, famille 334.
– David, fondeur 64.
– Gédéon, fondeur 34, 128.
– Jean-Henry, fondeur 128, 344.
– Jean-Jacques, fondeur 128.
GUINAND, David 280.
– Elie-Edouard, architecte 138.
– Jacques, maçon 65.
GÜMLIGENHOF 408.
GUYENET, Abraham, arpenteur 21, 340.
GUYOT, Arnold 372.

HABKERN 74.
HABSBOURG, Rodolphe de 417.
HAGUENAU 186.
HALLES, maison des 147, 200–207, 419.
HALLES, place des 13, 66, 283 à 292.
– maison N° 8, 294–301, 302, 303, 306, 420.
– maison N° 13, 286-292, 420.
HALLWIL, château 160.
HALTER, Nicolas 100.
HANS, potier d'étain? 55.
HARDY, famille 268, 274.
– Guillaume 35.
HAUERT, Joseph, organiste 128.
HAUTERIVE 3, 16, 25, 41, 45, 55, 72, 171, 288, 296.
HEATON, Clement, peintre 100, 230.
HEBLER, Niklaus, architecte 47.
HEGI, Franz, graveur 170, 189.
HEILIGENTHAL, J. Joseph 199, 222.
HEINZELY, Abraham 249.
– Nicolas 249.
HENNEZEL, Béat-Antoine de, architecte 46, 238.
HERCULANUM 367.
HERRLIBERGER, D., graveur 17, 19, 344, 405.
HEYGARTEN 34.
HICKEY, Thomas, peintre 180.
HOCHBERG, Jeanne de 7, 39, 46, 117, 136, 208, 212, 226, 229, 254, 330.
– Philippe de 7, 78, 130, 134, 135, 156, 217, 417.
– Rodolphe de 7, 110, 112, 113, 283, 417.
– armes 110, 138, 145, 146, 149–151, 155, 156, 160, 162, 204, 213.
HOLLANDE 289, 294, 319, 385, 389, 391.
HÔPITAL 207–212.
– le premier 207, 383–384.
– du comte Louis 130, 207.
– du Faubourg 190–194.
– Pourtalès 10, 128, 129, 208–212, 382.
HÔPITAL, faubourg de l' 14, 207, 339–396, 413, 422, 425.
– N° 5, 341–342, 422, 424.
– N° 8, 374–378.
– N° 10, 378–382.
– N° 14, 382–383, 424.
– N° 19, 344–349, 422.
– N° 21, 349–354, 389, 390, 424.
– N° 24, 385–388, 425.
– N° 58, 389–390.
– N° 68, 390–395, 406.
– voir: DuPeyrou, hôtel.
HÔPITAL, rue de l' 13, 14, 57, 319, 320–331.
– maison N° 4, 324–326, 380.
– maison N° 7, 122, 322 à 324, 421.
– maison de Moringue, de l'Aigle Noire puis du Faucon 163, 329–331, 424.
HORGEN 366.

HORY, Blaise 235.
HÔTEL COMMUNAL 66, 72, 187–190.
HÔTEL DE VILLE 163–187.
– l'ancien 10, 34, 52, 163, 164, 228, 282.
– le nouvel 73, 165–187, 424.
– place de l' 66, 68.
– rue de l' 336–337.
HÔTELS, auberges.
– de l'Aigle noire 331.
– des Alpes 336.
– des Balances 311, 312.
– du Banneret 264.
– du Cerf 269, 329 / 315.
– de la Cigogne 395.
– du Coq d'Inde 308.
– de la Couronne 238.
– de l'Ecu de France 308 / 311.
– du Faubourg 397.
– du Faucon 329–331.
– de la Galère 286.
– du Lac 336.
– du Lion 279.
– du Lion d'Or 395.
– du Marché 283.
– de l'Ours 278.
– de la Plaine 340.
– du Poisson 283.
– du Sauvage 311.
– du Singe 285.
– du Soleil 286.
– des Treize Cantons 324 / 329.
HUBLER, David, couvreur 190.
HUGUENAUD, David, menuisier 122, 126.
– Jonas 218.
HUGUENET, maçon 136.
HUGUENIN, Balthazar, charpentier 296.
– David 333.
– Oscar, dessinateur 90.
HUMBERT, François, fondeur 211.
– Jean-Pierre, fondeur 63, 67.
HUMBERT-DROZ, Joseph, maçon, architecte 24, 27, 28, 122, 126, 219, 282, 288.
HÜRLIMANN, J., graveur 53, 54, 196.

IGUEL, Charles, sculpteur 198, 230.
IMFELD, Franz, peintre 118.
INDES, les 391, 392, 409.
ISELIN, R., graveur 170, 188.
ITALIE 316, 322, 392, 405, 406, 416.

JACOT, Claude, maçon 288.
– David, maçon 288.
– Jacob, maçon 188.
– Moïse, maçon 127.
– Pierre, maçon 188.
JACOT-DESCOMBES, Balthazar, maçon 122.
JACOT-GUILLARMOD, Charles 293.
JACOTTET, J., dessinateur 203.
JACQUES, saint 157.
– charpentier 316.
– verrier 330.
JAQUET, charpentier 25.
– maçon 136.
JAQUET, Abraham, charpentier 24.
– François-Louis, charpentier 209.
JAQUET-DROZ, Pierre, horloger 212.
JARDIN ANGLAIS 48–49.
JARDIN DU PRINCE 24, 49–50.
JEAN, maçon 134, 157.
– peintre 151.
– tapissier 162.
JEAN-BAPTISTE, prophète 101.
JEANJAQUET, famille 341.
– Auguste 337.
– Esther 302.
– Frédéric 337.
– Henri-Louis 270.
– Jacques, maçon 37.
– Jonas, maçon 288.
– Louis 338.
– Pierre, ingénieur, intendant 54, 122, 271, 301, 398.
JEANNERET, famille 276.
– Abraham, maçon 188.
– Denis de 275.
– François 222.
– Frédéric, dessinateur 54, 170, 188, 222.
– Pierre 275.
JEANNERET, frères 220, 222.
– et BAUMANN 220, 222.
JEANNET, Jean, maçon 230.
– Pierre, charpentier 208.
JEANNIN, Moïse, maçon 235, 280, 322.
JEANNIOT, N.-A., graveur 333.
JEANRENAUD, Daniel 384.
– Daniel-François 280.
– Jean, menuisier 228.
– Samuel-Louis 333.
– Simon, poêlier 252, 258, 260, 300, 309, 330, 380.
JEANRICHARD, Daniel, fils, horloger 188.
JEHANNE-DE-HOCHBERG, rue 49–50, 214–215, 240–241.
JEQUIER, Pierre, maçon 52.
JOANNIS, Henri de 401.
JOLY, Pierre, maçon 188, 265, 288.
JORNOD, David, charpentier 296.
JOSÉPHINE, impératrice 349, 350, 374, 378.
JOUFFREZ, Paris, tapissier 162.
JOURNOT, Jehan, maçon 287.
JOUX, domaine des 115.
JUNG, Hermann 344.

KLOTEN 366.
KNONAU 366.
KÖNG (König?), Hans, peintre 218.
KÖNIG, Jean-Simon, peintre 136.
KRETER, Armand, architecte 271.
KÜMMERLI, G., lithographe 133.
KÜNTZI, Abraham, poêlier 219.

LAAGER, Fridolin, peintre 286, 326.
LAC, faubourg du 13, 398.
LA FONTAINE, fables de 311.
LAHIRE, Jean-Pierre de 334.
LALLEMAND, Jean-Jacques 7, 73, 188, 378.
LAMBELET, famille 374.
– François-Louis, maçon 331, 340.
– Henri, sculpteur 42, 47, 63, 67, 127, 321, 344, 374, 393.
– Henri-François, sculpteur 239.
LANDERON, Le 114, 420.

LANDOLT, famille 336, 348.
– Conrad, poêlier 226.
– Jean-Conrad, poêlier 160, 188, 235, 292, 333, 334.
– Jean Samuel, poêlier 334.
– Rodolphe, poêlier 187, 239, 240, 326.
– Samuel, poêlier 163, 188.
LANDRY, Fritz, sculpteur 198.
– Jean-Jacques, maçon 56.
LANGENTHAL 34.
LANGES, François de 400.
LAUSANNE, cathédrale 77, 96, 399, 416.
– divers 9, 130, 420.
LECLÈRE, Achille, architecte 74, 194, 338, 350.
L'ECUYER, David 280.
LEDOUX, Claude-Nicolas, architecte 165.
LEFÈVRE, Robert, peintre 212
LEGOULX, Marie 266.
LEROUX, Pierre, fondeur 380.
LEUBA, Jonas, maçon 244.
L'HOSTE, Jean, serrurier 322.
LIECHTENSTEIN, Casimir, poêlier 210.
LIÈVREMONT, fondeur 34, 194.
– Antoine, fondeur 117.
– Jean-Claude, fondeur 117.
LISBONNE 165, 180, 190.
LOCHER, Gottfried, peintre 216.
LOCLE, Le 122, 127, 265, 296, 340.
LOMBARDIE 84.
LORIMIER, Jean-Jacques, serrurier 168, 172, 191, 239, 345, 359, 380.
LORY, Gabriel 20, 50, 354, 398, 407.
LOUIS XVI 165.
LOUP, Jean 55.
LUCAS, Pierre, orfèvre 9.
LUCERNE 128.
LUDWIGSBURG 116.
LUGANO 123, 406.
LYON 381.

MAIL, le 48, 217.
MAILLER, Jean, serrurier 322.
MAJOT, frères 235.
MALADIÈRE, la, chapelle 10, 128.
– maison 208.
– rue 396–398, 422.
MALMAISON, la 412.
MARAT, Jean-Paul 316.
MARQUIS, Frédéric 316.
– Pierre, menuisier 157.
– Rodolphe 402.
MARTENET, Josué, poêlier 160, 330.
– Pierre, menuisier 130.
MARTHE, Charles-Frédéric, sculpteur, dessinateur 17, 41, 51, 79, 80, 90, 110, 113, 138, 164, 315, 332.
– François-Louis, serrurier 34, 215.
MARVAL, famille 219, 265, 271, 323, 334.
– François de 334.
– Jean 264, 266.
– Marie 323.
– Samuel de 215, 322, 344.
– la cour 249, 268.
MASSONDE, Jacques, peintre, verrier 56, 316.
– Jean, peintre 60, 61, 152.
MATHIATECK, Jean, menuisier 263.
MATILE, Georges-Auguste, historien 79, 138, 153.
MATTHEY, Auguste, receveur 49.
– Charles-Henri, architecte 138.
– Jacques, serrurier 265.
– Joab, charpentier 122.
MATTHEY-DORET, Henri-Guillaume 382.
MAUSSANG, Abraham, chaudronnier 219.
– Balthazar, chaudronnier 304.
– Samuel, serrurier 56, 239, 315.
MAXIMILIEN-DE-MEURON, passage 342–344.
MAYOR, Auguste-François 398.
– William, architecte 407.
MAYOR-DÉGLON, Louis, ingénieur 3, 21, 392, 404.
MAZZONE, S., plâtrier 169, 184, 186, 187, 191.
MENOUD-DIT-GENDRE, Frédéric, charpentier 52, 217.
– Jean-Frédéric, charpentier 190, 374, 380.
MEIER, Félix, dessinateur 134.
MEISSEN 186.
MERIAN, Matthäus, graveur 2, 16–18, 28, 30, 33, 36, 38, 39, 41–44, 46, 53, 80, 90, 133, 262, 283, 287, 292, 308, 332.
MERVEILLEUX, famille 116, 263, 313, 401.
– Etienne 401.
– Guillaume 278.
– Guillaume de, dessinateur 51, 218.
– Jean 240.
– Simon 262.
– Suzanne 214.
MEURON, famille 253, 276, 368, 411.
– Charles-Daniel de 189, 391–392, 394–395, 406, 407, 409.
– Daniel, charpentier 209, 388, 399.
– Henri de 176, 239.
– Maximilien de, peintre 8, 200, 252, 343, 370.
– Pierre-Henri 166, 250, 251, 349.
– Rodolphe 70.
– Samuel 232.
MEYER, Jean-Frédéric, poêlier 210.
– Jean-Georges, poêlier 163, 320.
– Jean-Jacques, poêlier 186, 191.
– Jean-Jacques, peintre 213.
MICHEL, maçon 25, 38, 134, 200.
MICHEL, Jean, maçon 151, 330.
– Jean, paveur 244.
MIÉVILLE, David-Henri, serrurier 58.
MIGNOT, Guyot, charpentier 151.
MILORD MARÉCHAL (lord Keith) 72.
MIRABEAU, le comte de 238.
MIRANI, A., ingénieur 14.
MOÏSE, prophète 101.
MOLIÈRE, la 16, 176, 197, 244.
MOLLONDIN, famille 154.
MONNIER, Abraham-Henri, serrurier 382.
MONTANDON, Simon 249.

Montbéliard 110, 122, 163, 420.
Montjustin 25, 200.
Montmollin, famille 272, 298–300, 328.
– Auguste de 40c.
– David de 294, 295, 297.
– Georges de 198, 294, 295, 306, 313.
– Jonas-Pierre de 271, 272, 301.
– Marguerite de 328.
Montréal 98, 417.
Mooser, Aloys, organiste 116.
Morat 185, 417, 418.
Morel, Frédéric de, architecte 49, 128, 147, 194, 195, 215, 340, 424.
Moret, Guillaume 231.
Morges 399.
Moritz, F.-W. (père) 17, 19, 20, 50, 51, 54, 80, 133, 164, 189, 196, 213, 216, 217, 331, 337, 398.
– W. (fils) 68, 80, 114, 203, 233, 331.
Morteau 117, 194, 211.
Mouchet, Daniel, poêlier 208, 243.
Moudon 420.
Moulins, rue des 13, 36–38, 212, 269–277, 301.
– ancienne maison Montmollin 43, 270–274, 301, 306, 421.
– maison dite de Zofingue 275–277.
– maison des Estassons 35, 274–275.
Müller, poêlier 187.
– Fr., graveur 203.
– Henri 265.
– Jacques-Henri, menuisier 239.
– Samuel, peintre 33, 34, 39, 56, 58, 123, 243, 265.
Munich 384, 425.
Murailles, voir: Enceintes.

Nagel, Jean-Pierre, architecte 280.
Napoléon 7.
Natalis, Jean de 400.
Nemours, Marie de 101, 378.
Nerbay, Guillaume, serrurier 42.
Neubourg, rue du 13, 315, 317–318, 319, 327.
Neuchâtel, Berthold de 6, 207.
– Girard de 231.
– Isabelle de 13, 43, 207, 231.
– Louis de 6, 78, 109, 134, 207, 231, 261.
– Rollin de 6.
– Ulrich II de 6, 77.
– Ulrich III de 6, 77.
– armes des comtes 4–5, 43, 47, 99, 110, 112–114, 138, 149, 152–153, 156, 159, 160, 204, 213, 216.
– armes de la ville 4–5, 8, 10, 11, 43, 47, 60, 62, 64, 163, 164, 186, 190, 219, 243.
Neuchâtel-Vaumarcus (Neuchâtel-Gorgier), famille 233.
– Jacques-François de 231.
– Lancelot de 231 / 279.
Neufforge, Jean-François de, architecte 165.
Neuhaus, Dr 7, 17, 18, 344.
Neuveville, La 160, 187, 226, 239, 265, 287, 348, 405.
Neyret, Jacob, maçon 329.
Nicolas, Jacques 337.
Nicole, Jean-David, maçon 26, 382.
Nicolet, Hercule, lithographe 18, 41, 43, 44, 47, 196.
Nicolet & Jeanjaquet 109.
Nicolet & Thez 133.
Nicolle, Nicolas, architecte 165.
Nogaret, peintre et sculpteur 251, 252.
Noïdenolex 6.
Noiraigue 163, 265.

Octhoinet, Guiot, maçon 78.
Oeillet, maître à l' 114.
Offenhäuser, R., géomètre 21.
Olivétan, Pierre-Robert 226.
Orangerie, rue de l' 70, 388.
Orbe 9, 205.
Orléans-Longueville, armes 43, 136, 147, 152, 159, 204, 206, 216, 308.
Orléans-Longueville,
– maison ducale 418.
– Charles Paris d' 63, 288.
– Henri II d' 218.
– Léonor d' 200, 204, 206.
– Louis d' 7, 231, 264.
Ostervald, famille 127.
– Jean 306.
– Jean-Frédéric, théologien 108, 127, 198, 230, 332.
– Jean-Frédéric d', dessinateur, cartographe 51, 332.
– Pauline d' 216, 265.
Oudinot, Nicolas-Charles 393.

Parcs, quartier des 3, 15, 52.
Parent, Aubert, architecte, sculpteur 73, 175–176, 394, 407.
Paris 7, 49, 168, 176, 179, 186, 187, 194, 222, 251, 274, 294, 295, 305, 314, 344, 355, 374, 379, 380, 386, 406, 409, 415, 420, 421, 422.
Paris, Pierre-Adrien, architecte 165, 166, 169–173, 176, 180, 186, 341, 345, 352, 424.
Paul, saint 86.
Pauli, François-Charles, serrurier 239, 263, 345.
Payerne 84, 330.
Pellier-Pochet, famille 345.
Pellissari, Madame 294, 295.
– Georges 294.
Pérèz, serrurier 168.
Perregaux, famille 304.
– Charles-Albert de 304.
Perrelet, Abraham-Louis, horloger 194.
Perrenoud, Abraham, charpentier 24.
– Salomon, charpentier 230.
Perret, doreur 67.
– Jean-Jacques, serrurier 296.
– Moïse, serrurier 296.
Perrier, Louis-Daniel, architecte 202, 293.
Perrin, Abraham, maçon 322.
– Abraham-Louis, potier d'étain 307.

PERRIN, François, potier d'étain 307.
– Jonas, maçon 38, 52, 230.
– Josué, potier d'étain 307.
– Louis, potier d'étain 307.
– Pierre, maçon 322.
PERROT, famille 236.
– Jérôme-François de 236.
PERROUD, Laurent, maçon, sculpteur 55, 56, 58, 60, 61, 136, 200, 202, 204, 308, 420.
– Philibert, greffier 235.
PERTOIS, Jean-Baptiste, serrurier 169, 170, 172, 176, 177, 181, 185–187.
PESEUX 25, 171, 209, 265, 330, 420.
PESSIÈRES, Charles, plâtrier 210, 407.
PÉTER, Henri, peintre 138.
PETIT, Jean-Henri, peintre 136.
– Pierre, peintre 42, 136, 163.
PETITPIERRE, famille 272, 323, 334, 340.
– frères, charpentiers 47, 250, 344.
– Abraham, maçon 259.
– Balthazar, maçon 122, 208, 219, 228, 243, 244, 262, 288.
– Claude 322.
– David 279.
– Edouard 398.
– Frédéric-Auguste, menuisier, charpentier 195, 215.
– Henri 322, 323.
– Henri, maçon 72, 244.
– Henri-David 249.
– Jean-Daniel, peintre 34.
– Jean-Frédéric, charpentier 399.
– Jean-Jacques, maçon 259.
– Jean-Olivier, charpentier 239.
– Jonas, charpentier 47, 166, 192, 239, 250, 263, 315, 344.
– Jonas-Antoine, charpentier 263.
– Olivier, charpentier 263.
– Samuel 401.
PÉTREMAND, Abraham, horloger 34, 118.
PETTER, horloger 34.
PETTER, David, chaudronnier 122.
PHILIPENOT, Jean, charpentier 136, 330.
PIAGET, Alexis-Marie 154.
PIERRABOT, domaine de 3, 41, 72, 401–402.
PIERRE, maître 116.
– saint 86.
PIERRE, famille 246.
– chanoine de 114.
– Frédéric de 246.
– Hugues de 198.
– Jacques de 246.
– Jean-Frédéric de 166, 216.
– Louis de 330.
PIERRE À MAZEL, la 7.
PIERROT, Jérémie 282.
PISONI, Paul-Antoine, architecte 68, 165.
PLACE D'ARMES, quartier et rue de la 14, 50, 337–338, 425.
PLAISANTIN, serrurier 168.
PLAN, carrière du 16, 44, 379.
POMMIER, rue du 13, 14, 22, 63, 64, 188, 242, 244–264, 334, 421.
– hôtel judiciaire 245–248.
– maison N° 7, 250–254.
– maison N° 8, 259–261, 421.
– maison N° 9, 254–259.
– maison du fief de Bellevaux 244, 261–264.
PONCIER, Daniel, verrier 218.
– Samuel, vitrier 122, 298.
PONTAILLER 78.
PONTARLIER 34, 78, 117, 194, 210, 407, 424.
PONTE-TRESA 407.
PONTS 12, 35, 51–53, 277.
PONTS-DE-MARTEL, Les 42.
PORRENTRUY 42, 136, 164, 420.
PORTES, voir: tours.
PORT ROULANT, carrière de 16, 81.
PORTS 12, 44, 53–54, 283.
POURTALÈS, famille 7, 212, 328, 351, 376, 378, 386, 387.
– Auguste de 374.
– Edouard de, peintre 133, 341.
– (Jules-) Frédéric de 349 à 350, 355, 403.
– (Charles-) Frédéric de 395.
POURTALÈS, Jacques-Louis de 208, 210, 212, 344, 349, 374, 403.
– James-Alexandre de 374, 395.
– Jérémie 341, 422.
– Louis de 128, 209, 212, 355, 374, 385.
– Louis-Auguste de 385, 386.
– Paul-Gabriel de 354.
– voir: hôpital Pourtalès.
POURTIÉ, Didier, peintre 157.
POUSSIN, Nicolas 258.
PREUD'HOMME, Jean-Pierre, peintre 7.
PRINCE, Ernest, architecte 393.
– Jean-Daniel 391.
PRISONS, maison des 30, 54, 214–216.
PROMENADES 12, 48–50, 422.
PROMENADE-NOIRE, la 50.
– maison N° 2, 301–304, 420.
– maison N° 10, 304–306.
PRUSSE maison de 7, 349.
– Frédéric II, 184.
– Frédéric-Guillaume II, 184.
– Frédéric-Guillaume III, 7. 47, 184, 215, 290, 355, 374.
– Frédéric-Guillaume IV, 138, 350.
– Henri de 310.
PUGIN, François, sculpteur 403.
PUITS 65, 72–73.
PURRY, David de 7, 73–74, 165, 175, 180, 190, 193, 338.
PURRY, place 13, 15, 54, 71, 292–293, 338–339, 425.
PURY, famille 236, 242.
– Abraham 241.
– Abraham, colonel 216, 242.
– Alphonse 274.
– Mme Ch. de 356.
– David, maire 187, 254, 255.
– David 285.
– Guillaume 330.
– Jean-Jacques 288, 289.
– Jean-Louis 395.
– Jehan 285.
– Paul de, architecte 393, 395.
– Pierre 292.

Quais 50.
Quinche, Louis 308.
– Pierre, horloger 34.

Racine, François, maçon 136, 163.
Racle, Pierre, poêlier 380.
Ramseyer, André, sculpteur 358.
Ramus, Guillaume, peintre 209.
Réforme, la 7, 78, 101, 110, 128, 129, 226, 415.
Regalissima sedes 6, 133.
Rega(r)nelly, frères, serruriers 202.
– Jean, serrurier 316.
– Pierre, serrurier 34.
Regnault, famille 262.
Regula, sainte 81.
Renan 25, 265.
Renard, Charles, arpenteur 21, 402, 404.
Renaud, David, fondeur 68, 70, 402.
– David, orfèvre 379.
– Pierre, fondeur 56.
Renqueber, doreur 78.
Reutter, Jean-Georges, menuisier 382.
Revin, Jaquet de, charpentier 151.
Reymond, frères (A.-H. et J.-L.) 48, 56, 58, 175, 176, 186, 192, 221, 232, 315, 399, 407.
– Abraham-Henri, maçon 67, 165, 190, 209, 250, 344, 379, 382, 401.
– Henri-Ferdinand, architecte 194, 209, 389.
– Jonas-Louis, maçon, architecte 30, 49, 52, 58, 67, 68, 165, 166, 170, 190, 236, 238, 242, 250, 310, 311, 315, 317, 344, 372, 379, 382, 401.
– Louis-Ferdinand, architecte 379, 389.
Reynolds, Joshua 393.
Richard, David, canonnier 118.
Ricco, Matthieu, peintre 177.
Rieser, Barthélemy, carrier 209.
– Jacques-Louis, maçon 211.
Ristelini, peintre 322.
Ritter, Bernard, entrepreneur 371.
– Erasme, architecte 355 à 361, 390–391, 422.
– Guillaume, architecte 393.
Rive, Georges de 78, 250.
Robert, peintre 151.
Robert, Abraham, charpentier 297–298, 322.
– Abraham, menuisier 324, 345.
– Aurèle, peintre 212.
– Daniel, menuisier 265, 322.
– David 354.
– Josué, horloger 154.
– Léopold, peintre 200.
Rœthlisberger, Paulo, sculpteur 126, 371.
Rohbok, L., dessinateur 203.
Rollier, Etienne, maçon 52.
Romainmôtiers 84.
Rome 156.
Rosalaz, David, charpentier 209, 382.
Rosselet, frères, maçons 216.
– Abraham 234.
– Claudy 269.
– Jean-Jacques 234.
– Jean-Louis, maçon 239.
– Jonas, maçon 225, 239.
– Olivier 234.
Roth, Jean, poêlier 152, 160, 163, 297, 330.
Rougemont, famille 345, 361.
– Denis de 355, 366.
– François-Antoine de 243.
Roulet, famille 346.
– Abraham, maçon 24, 62, 130, 136, 218.
– Eugène de 384.
– François de 384.
– Gustave de 384.
– Jonas, maçon 24.
– Marie-Madeleine 346.
– Pierre, maçon 52, 70, 136, 163.
Rousseau, Jean-Jacques 7, 238, 310, 355.
Rovéréa, J.-G. de 14, 21.
Roy, Jean-Simon, plâtrier 152.
– Samuel et fils, horlogers 181.
– Simon et Cie 74.
Rude, François, sculpteur 198.
Rüefly, menuisier 380.
Rüetschi, AG., fonderie 117.
Rust, sculpteur en gypse 250.
Rychner, Hans, architecte 71, 384, 398, 400, 425.

Sablons, rue des 401.
Sagnard, Pierre, charpentier 152.
Sagne, La 320.
Saint-Blaise 16, 171, 192, 197, 379.
Saint-Imier 128.
Saint-Maurice, rue 13, 44, 333–334.
Saint-Nicolas, rue de 16, 81, 313.
Sandol-Roy, famille 390.
– François de 389.
– Henri de 340.
Sandoz, famille 239, 274.
– Abraham, architecte 122.
– Claude-François de 385.
– Daniel, architecte 122.
– David, architecte 122.
– Isaac 340.
Sandoz-Rollin, famille 328, 387.
– David-Alphonse de 7, 17, 405.
Sandoz-Rosières, Edouard de, architecte 216, 338, 398, 425.
Sandoz-Travers, famille 230.
– François de 230, 232.
– Jean-Jacques de 232.
Sarraz, François de la 112.
– château de la 267.
Sarrazin, Jean 235.
Sarrebourg 222, 341, 352.
Sauvin, Frédéric, charpentier 195.
Savoie, armes de 110, 145, 146, 149–151, 160.
– Marie de 7.
– voir aussi: Château.
Schaffhouse 116, 127, 366.
Schaltenbrand, Hans, poêlier 163.
– Henri, poêlier 228.
– Peter-Hans, poêlier 228, 235.
Schickhardt, Henri, architecte 122.
Schilling, Diebold 16.

Schitz, Benoît, plâtrier 297.
Schmid, A.-D., dessinateur 18, 54.
– F., dessinateur 196.
Schmutz, peintre 56, 58.
Schneider, organiste 128.
– Johann 169.
Schouffelberger, Jacques-Henri 284.
Schultzmann, Bénédict, maçon 53.
– Jean, maçon 53.
Schüpbach, Nicolas, plâtrier 191, 239, 250, 322, 380.
Seinet, David, peintre 42.
Senefelder, lithographe 196.
Sermond, François, fondeur 117.
Serrières 155, 344, 415.
Serroue 16, 193.
Seyon, le, rivière 3, 13–15, 22, 32, 35, 38, 51–54, 55, 73, 74, 163, 165, 212–214, 275, 292, 312.
– rue du 14, 51, 275–277, 315–316.
Sideler, Claus 110.
Silliman, Antoine 388.
– Charles 389.
Simoine, frères, maçons 136.
– Antoine, maçon 51, 229.
– Claude, maçon 32, 163, 315.
– Guillaume, maçon 52, 136.
– Jacques, maçon 51, 218.
– Jean, maçon 51, 218.
Sinner, C.-A. de, architecte 211.
Sire, Abraham, maçon 60, 64, 70, 115, 218, 220.
– Daniel, maçon 44, 61, 115, 227, 228.
Soleure 34, 57, 61, 68, 119, 152, 157, 160, 164, 288, 297, 417.
Sonrel, lithographe 84, 354.
Soulzener, Charles 331.
Speisegger, Alexandre 116, 127.
– Jean-Conrad 116, 127.
Sperli, J., fils, graveur 331.
Spinga, Antoine, maçon 316.
Spoglianti, Louis, peintre 406.
Stadler, Ferdinand, architecte 79.
Steinlen, Théophile, graveur 312, 407.
Stengueri, Etienne, sculpteur 296, 299.
Sterne, architecte (?) 165.
Stoll, Jean 396.
Strasbourg 177, 186, 199, 251, 380, 411.
Studly, Hans, poêlier 163.
Stürler, Ludwig-Samuel, architecte 169, 194, 209, 210, 355, 356, 367.
Suter, organiste 128.
Sutter, Joseph, peintre 216.

Tell, Guillaume 183, 409.
Temple du Bas, ou Temple Neuf 79, 115, 122–128, 282, 406, 420.
Temple-Neuf, rue du 331 à 332.
Tène, la 415.
Terreaux, rue des 14, 37, 73, 398–400.
Terrisse, André-César 334.
Tête-Plumée, carrière de 16, 171, 197, 379.
Thellung de Courtelary, famille 240, 263.
Thiébaud, Jean-Louis, maçon 263.
– Jonas, graveur 5.
– Jonas-Pierre, graveur, dessinateur 7, 41–45, 217, 399.
Thielle, la 56.
– château de 296.
– famille de 334.
Tirage, maison du 38, 217, 218.
Tissot, Blaise, poêlier 160.
– Jacques, charpentier 44, 208.
– Pierre, menuisier, charpentier 136, 163.
Tissot-dit-Sans-Fin, menuisier 265.
– Jean, sculpteur 157.
Toma, Jacques, peintre 222.
Tours et Portes 12, 22–47.
– de la Bâtie 43.
– de Bel-Regard 40.
– du Château 46–47.
– de la Chaux 44.
– des Chavannes 39–40, 315.
– au Chien 40–41, 317.
– Chouderier 45.
Tours et Portes,
– Coquillon 45.
– de Diesse 13, 22, 27, 30, 32–35, 39, 40, 59.
– de l'Ecluse 38.
– de la rue Fleury 45–46.
– du Grand-Pont 35–36, 278.
– des Granges 44.
– du Gros-Mur 45.
– de la Halle 45.
– de l'Hôpital 34, 39, 41–43, 130.
– de Junier-le-Baulx 17.
– Maleporte 33–35, 234.
– Mègechien 38.
– des Moulins 38.
– de l'Oriette 7, 46.
– du Petit-Pont 38.
– du Port-Notre-Dame 44.
– Poudrière 38.
– des Prisons 13, 22, 27, 28, 30–32, 46, 54.
– du Râteau 38.
– de la Rive-Mathion 35, 45.
– de Saint-Maurice 43–44.
– Salanchon 44.
– du Seyon 45, 52.
– du Terraul 40.
Trachsler, Henri, poêlier 187.
Travers 209, 281, 296, 344.
Treille, rue de la 13, 14, 332–333.
Trésor, maison du 163, 218 à 222, 228, 420, 424.
– rue du 13, 14, 277–283.
– maison de la Rive 163, 282.
Tribolet, famille 154, 233, 316, 342.
– Abraham 287, 288.
– Charles de 240.
– Clément 316.
– David 259 / 327.
– Guillaume 287.
– Henri 262, 274, 342.
– Suzanne 232.
Tribolet-Hardy, famille 36, 116, 274, 278.
Trois-Portes, quartier de 3.
Tschaggeny, Pierre 379.
Tyrol 33.

Ulm 418.

Valangin, seigneurs de 231.
– château 274.

VAL-DE-RUZ 3, 322, 420.
VAL-DE-TRAVERS 3, 228, 295.
VALLIER, famille 154.
– Jacob 136.
VALOIS, Jacques 114.
VASSEROT, Philibert, architecte 406, 407, 409, 412, 424.
VATTEL, Emer de 198.
VAUCHER, famille 334.
– Daniel-Henri, architecte 24, 25, 29, 80, 85, 90, 118, 133, 137, 142, 235, 322.
– Jean-Jacques 324, 372.
VAUDIJON, maison 382.
VAUMARCUS, seigneurs de 99, 231, 232, 245.
– Isabelle de 250.
– Pétremand de 250.
VERBUNT, Joseph-Hubert, sculpteur 184.
VERRIÈRES, Les 295.
VERRON, Abraham, charpentier 188, 235, 262.
– Samuel, charpentier 34, 52, 122, 123, 188, 219, 243, 399.
VERTUS, allégories des 164, 178, 182–184, 300.
VEVEY 186, 250, 366, 380, 424.
VIALA, famille 381.
– Anne 380.
VIERGE, représentations de la 87, 100, 114, 117, 157.
VILARS 168, 239.
VOGEL, Ludwig, dessinateur 80, 113.
VOGELSANG, Michel, peintre 34, 152, 157, 164, 297, 300, 322.
VOGLER, Othmar, poêlier 292.
VORARLBERG 424.
VUILLEMIN, Vincent 129.
VUILLOT, Abraham, maçon (?) 225.
VULLY, le 197.
VUISTERNENS 116.
VY D'ETRA 3.

WACHSMUT, Isaac, verrier 157.
– Pierre, verrier 152.
WÄDENSWIL 366.
WALD, J., dessinateur 38.
WALKER, E.-F., facteur d'orgues 116.
WALTER, Gérard 380.
– Jean-Jacques, poêlier 186.
WARNOD, Jean-Henri, serrurier 235.
– Jérémie, serrurier 64, 242.
– Jonas-Pierre, serrurier 239.
WATTEAU, Jean-Antoine 258.
WAVRE, village 415.
– famille 43, 334.
– André 306.
– Ducommun, J.-J.-A. 58.
WAVRE, François, architecte 123, 265, 374.
– Jacques 308.
WELTER, dessinateur, lithographe 50, 51, 54, 203, 213, 216, 283.
WENGI 128.
WERKHOF (chantier) 45, 336.
WILDERMUT, Jacob, verrier 100, 130, 292, 330.
WINTERTHUR 366.
WITTNAUER, Frédéric 213.
– Nicolas, orfèvre 9.
WOLFRATH, Henri 339.
WYSS, Caspar-Leontius, graveur 18, 19, 24.

YONNER, Eugène, architecte 386.
YVERDON 3, 9, 46, 166, 168, 238, 250, 301, 376, 399.

ZALY, plâtrier 345.
ZASTROW, Frédéric de 109.
ZEHENDER, Ludwig-Emmanuel, architecte 47.
ZEITS, Jean Ulrich, plâtrier 297.
ZIGRELI, Jean, maçon 213.
ZOLLINGER, graveur 203, 331.
ZURICH 79, 81, 100, 333.
– Grossmünster 77, 84, 85, 96, 104, 108, 416.

ADDENDA

Page 122. Sur le temple Saint-Martin de Montbéliard étudié, en 1695, par l'architecte Humbert-Droz qui dressait alors les plans du Temple du Bas, voir: RENÉ TOURNIER, *Les églises comtoises* (1954), p. 359 à 362 et fig. 332 à 334.

ERRATA

Page 233, ligne 5, *lire:* Neuchâtel-Vaumarcus, *plutôt que:* Neuchâtel-Gorgier.

Page 329, ligne 3, *lire:* Cabrol, *au lieu de:* Chabrol.